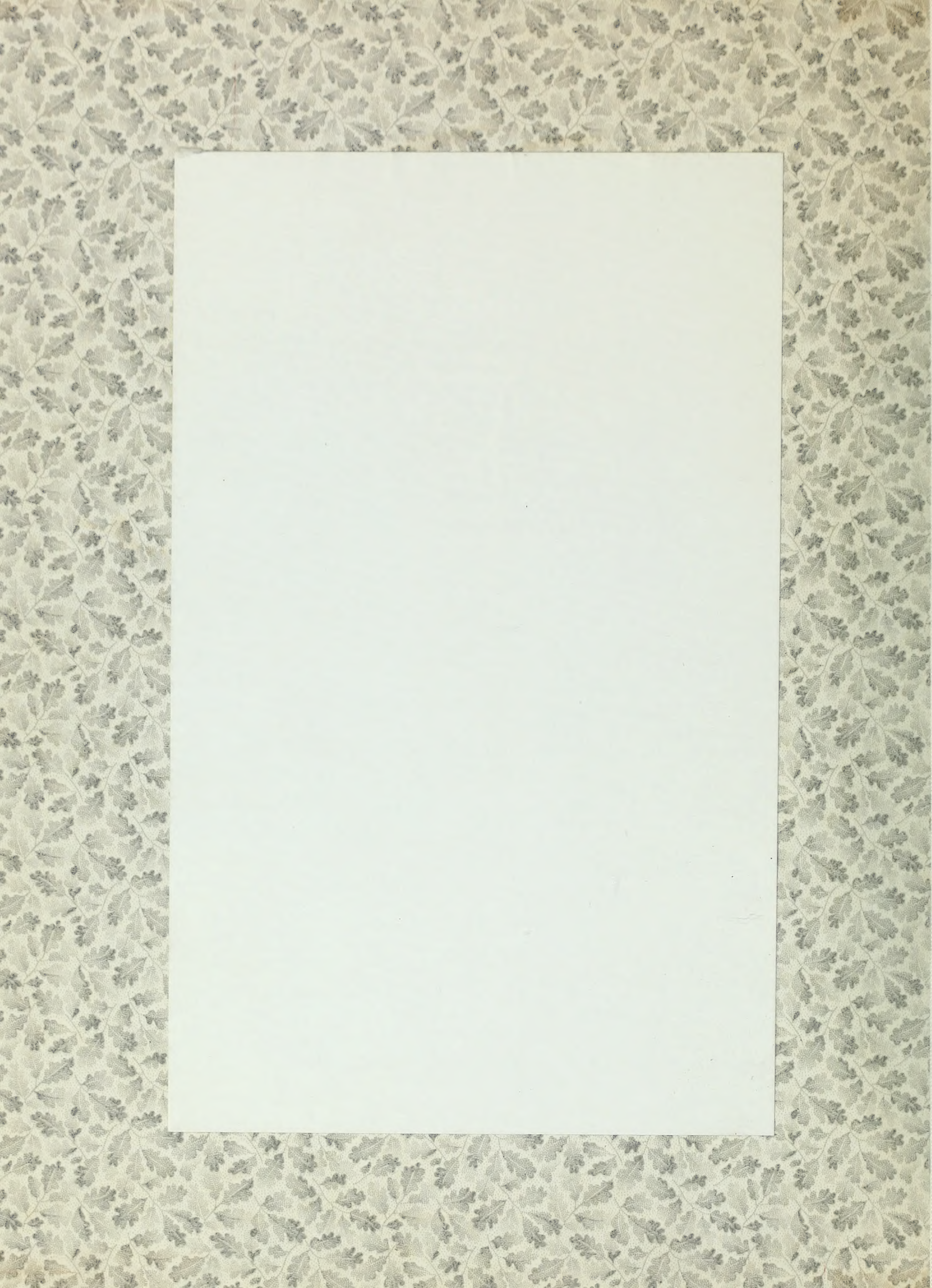

U d'/of OTTAWA
39003003564050







LE CANADA ILLUSTRÉ

Le Canada Illustré

FRANÇOIS-J. DUPRÉ ET H. DE NOVILLE

LE CANADA

ILLUSTRÉ

PREMIÈRE PARTIE

Histoire, géographie, richesses naturelles.

DEUXIÈME PARTIE

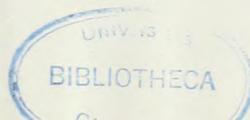
Richesses industrielles, organisation financière.

TROISIÈME PARTIE

Le Canada littéraire et artistique ; Sports ; à travers le Dominion.



SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS
LOUIS - MICHAUD
168, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 168
PARIS



AVERTISSEMENT

Tous les livres écrits sur le Canada contemporain se heurtent à des obstacles insurmontables : un sujet trop vaste, des documents insuffisants ou incertains, une rapidité d'évolution telle qu'après trois ou quatre années le livre le plus soigné semble de l'histoire ancienne.

Cependant les documents abondent, les archives d'Ottawa, de Québec et des autres capitales provinciales sont pleines de rapports très remarquables ; le difficile est d'y trouver ce qu'on cherche et de mettre un ordre rigoureux dans une masse énorme de documents touffus.

Ces difficultés qui nous ont été signalées de divers côtés, et que nous avons rencontrées nous-mêmes dans des études particulières, nous ont déterminés à entreprendre, sur des documents certains, un travail d'ensemble. Il est imparfait; mais nous avons cru qu'un livre de vulgarisation effleurant tout, sans prétendre creuser de trop multiples sujets, rendrait service aux nombreux Français qui s'occupent actuellement du Canada.

Nous avons cherché à donner des idées générales justes sur ce grand pays, à préciser ses principales sources de richesses de façon à aider les initiatives futures, mais nous ne nous dissimulons pas que, par sa brièveté voulue en face d'un aussi vaste sujet, notre livre reste très incomplet; nous l'offrons cependant au public avec l'espoir que, tel qu'il est, il lui sera utile.

Nous avons surtout puisé dans les rapports et documents officiels mis à notre disposition par les autorités d'Ottawa, de Londres et de Paris, avec une bonne grâce dont nous ne saurions trop les remercier et nous sommes particulièrement redevables à MM. Greenshields et C° qui, avec une inlassable complaisance, ont mis leur personnel à notre disposition à Montréal et à Londres pour nous faciliter notre tâche. Nous avons aussi consulté les livres de nos devanciers dont les travaux sont d'autant plus méritoires qu'ils ont été les premiers ouvriers de l'histoire du Canada.

Nous offrons ici tous nos remerciements à MM. :

Le Dr Salone, dont le beau livre sur la colonisation de la Nouvelle-France a remporté le prix Thérouanne de l'Académie française;

M. Albert Métin, dont le remarquable ouvrage sur la Colombie Britannique est une source inépuisable de documents des plus précieux ;

MM. Arnould, Ab der Halden, Argyll, Bradley, Buron, Elkington ;

Les publications périodiques : la *Canadienne*, le *Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce française de Montréal*, etc.

Nous aurons obtenu la plus grande récompense que nous ambitionnions si notre travail peut faciliter les relations qui semblent grandir, depuis quelques années, entre le Canada et la France.

F. J. D. et H. de N.

PREMIÈRE PARTIE



Histoire, géographie, richesses naturelles

CHAPITRE PREMIER

Découverte du Canada. — L'Occupation française. — La Conquête anglaise.

Découverte du Canada.

Le Canada est la première des terres américaines découvertes par un Européen. Aux environs de l'an mil, bien avant que Colomb révélât l'Amérique, un hardi navigateur norvégien, Leif Eriscon, découvrit Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse. Mais cette découverte, mentionnée par de vieux récits de voyage, n'eut pas d'influence sur les destinées du Canada. Nul ne tenta de renouveler le voyage d'Eriscon, nul ne songea surtout que ces terres lointaines et froides étaient les rivages d'un pays destiné, par son extrême richesse, a devenir le grenier de la vieille Europe, la réserve de papier du monde et, pour les générations actuelles, la terre de l'avenir.

Cinq cents ans plus tard, Henry VII d'Angleterre envoya Jean Cabot sur ce continent que Colomb avait découvert cinq ans auparavant; il y devait chercher une route nouvelle vers les Indes, mais cette expédition n'aboutit, elle aussi, qu'à un récit de voyage et Cabot ne songea nullement à coloniser.

L'Occupation française.

Le premier effort de colonisation est consécutif à la découverte du Saint-Laurent par Jacques Cartier. Il ne dure que quelques mois et son insuccès est complet. La situation intérieure de la France explique l'abandon qui, pendant soixante ans, suit cette tentative d'implanter la race française au Canada.

Henri IV, malgré la méfiance de Sully, s'intéresse aux destinées de la Nouvelle-France qu'il veut exploiter et coloniser. Afin de ne pas grever le Trésor, il imagine d'atteindre ce résultat à l'aide du système des grandes compagnies. Il charge le commandant de Chaste et quelques Français de peupler et d'exploiter la colonie et leur concède des monopoles fructueux, mais leur action est surtout une entreprise commerciale. La véritable colonisation ne commence qu'avec Champlain, que l'on peut considérer à bon droit comme le vrai fondateur du Canada. Après y avoir fait plusieurs voyages et exploré, pour le compte du roi, l'embouchure du Saint-Laurent, son opinion est faite; « si ces terres étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nôtres » (1).

Il décide de Monts, directeur de la Compagnie, à s'établir dans la vallée du Saint-Laurent et fonde Québec, en 1608, sur le bord même du fleuve. Mais la nouvelle colonie vit avec peine. La Compagnie cherche surtout à réaliser des bénéfices commerciaux et ne s'acquitte pas de ses obligations de peuplement. D'autre part, les colons sont attaqués constamment par les indigènes et les Anglais. En 1629, Québec est prise par Kerkt à la tête d'un parti d'Anglais, et c'est grâce à la diplomatie de Champlain que la ville est rendue à la France.

Richelieu s'occupe de la colonie naissante et la remet à la Compagnie des cent associés; celle-ci

(1) *Des Sauvages ou Voyage de Samuel de Champlain de Brouage fait en la France-Nouvelle l'an* 1603.



VICTOIRE DES ALGONQUINS SUR LES IROQUOIS DÉCIDÉE PAR CHAMPLAIN ET DEUX DE SES COMPAGNONS (29 juillet 1609).

ne remplit pas mieux ses obligations que la précédente. Jusqu'en 1663, la colonie se débat vaillamment contre les incursions constantes des Iroquois et la domination commerciale des cent associés. Vers 1643, la Compagnie, complètement ruinée, est abandonnée par Richelieu, et la colonie végète pendant une vingtaine d'années sous la domination théocratique des Jésuites. Malgré l'abandon complet de la métropole, elle se peuple lentement, grâce à l'excédent des naissances.

En 1659, Louis XIV s'intéresse à la Nouvelle-France, mais les premiers secours sont infructueux. Le roi prononce alors la déchéance des cent associés et remet la colonie à la Compagnie des Indes Orientales. Un régiment venu de la métropole délivre la Nouvelle-France des Iroquois. Toute l'attention du roi est consacrée au peuplement. Les colons amenés en Nouvelle-France sont comblés de faveurs, on les aide à s'établir, on leur apprend à ensemencer les terres. Le mariage est rendu obligatoire et le souverain récompense par des dons en argent les nombreuses familles. L'homme de confiance de Louis XIV, l'intendant Talon, donne tous ses soins à la colonie et, grâce à lui, le commerce et l'agriculture prennent un réel essor; la Nouvelle-France est définitivement fondée.

Les guerres européennes, de 1673 à 1684, détournent du Canada l'attention du roi et l'obligent à réduire ses subsides; mais la colonie continue à se développer par ses propres ressources.

La déconfiture de la Compagnie des Indes Orientales suit de près le départ de Talon; Louis XIV lui retire l'exploitation du Canada qu'il garde sous sa dépendance. Les seigneurs canadiens



PRISE DE QUÉBEC PAR DAVID KERKT (19 juillet 1629).

exploitent mal leurs fiefs, faute d'argent. Les paysans, au contraire, arrivent rapidement à une situation prospère et leur sort est incomparablement meilleur que celui des paysans français.



Monument de Montcalm à Québec.

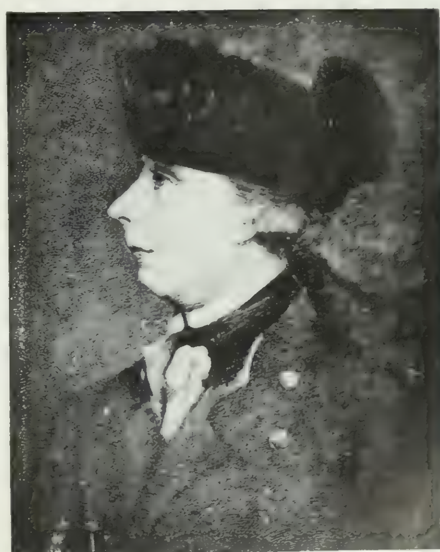
L'agriculture, la chasse, la pêche et surtout la traite des peaux de castor suffisent amplement à la vie de la petite colonie. Le commerce avec les Antilles est prospère, et, malgré l'abandon du roi, la Nouvelle-France continue à se développer. Malheureusement, les guerres d'Amérique viennent trop tôt troubler sa prospérité naissante. L'essai de francisation des indigènes a complètement échoué. Les sauvages, excités par les Anglais, surprennent la colonie et y commettent d'horribles massacres. L'héroïque défense de Frontenac la sauve et l'établissement d'une garnison permanente la met à l'abri de nouvelles invasions. Mais la guerre a dévasté la campagne et semé la misère chez nombre de colons. La révocation de l'édit de Nantes interdisant aux protestants l'accès de la Nouvelle-France l'affaiblit encore pendant les années qui s'écoulent entre la paix de Ryswick et le traité de Paris qui met fin à la domination française.

Les guerres constantes avec les Anglais d'Amérique et les luttes contre les sauvages troublent sans cesse la paix des Canadiens. Leur défense héroïque est connue de tous. Il est admirable de voir comme, en ces temps troublés, la Nouvelle-France continue à se développer et profite des courts intervalles de paix pour donner un nouvel essor à son agriculture et à son commerce.

La culture et le bétail augmentent tous les jours. Dès 1699, le Canada exporte blé, grains, légumes. En 1716, il y a en Nouvelle-France 57,240 arpents cultivés (1).

En 1747, on établit deux routes royales, l'une le long du Saint-Laurent, l'autre jusqu'à la Nouvelle-York. Vers 1734, les mines de fer du Saint-Maurice sont mises en exploitation.

Malgré cette situation brillante, le Canada, qui coûte très peu à la France, a la réputation de coûter très cher. Mal connu, méconnu, il ne trouve ni réel appui ni vraie sympathie dans la métropole. La Hontan, qu'une animosité personnelle déchaîne contre le Canada, donne aux Français une impression fausse de la colonie. Voltaire, qui considère la possession de la Nouvelle-France comme ruineuse, les entraîne à abandonner le Canada.



Major général James Wolfe.

Personne, en France, ne connaît la belle race canadienne qui s'est développée par elle-même sur le sol du nouveau monde, et dont l'énergie et le courage vont apparaître pendant la lutte désespérée qui s'engage à la guerre de sept ans.

(1) 2 1/2 arpents ou acres équivalent à 1 hectare.

Abandonné du roi, abandonné de l'opinion publique, le Canada se défendit avec acharnement pendant six ans (1754-1760). L'épidémie de petite vérole tue presque autant de monde que la guerre. L'héroïsme bien connu de Montcalm ne peut empêcher la capitulation de Québec, et, en novembre 1760, après la bataille des plaines d'Abraham, où les deux adversaires Montcalm et Wolfe trouvent la mort, le Canada appartient définitivement à l'Angleterre; la Nouvelle-France a fini d'exister.

La Conquête anglaise.

Le début de la domination anglaise fut une ère de paix pour le Canada, qui put réparer en quelques années les désastres causés par la guerre. Le libre exercice de la religion catholique ainsi que les lois françaises furent maintenus et les Canadiens purent douter d'avoir réellement changé de maître.

Le gouverneur Carleton sait si bien se les attacher qu'ils n'ont aucune velléité de se joindre aux colonies anglaises révoltées. L'arrivée du gouverneur Haldimand ouvre une ère de persécution pour le Canada; des centaines de Canadiens français sont jetés en prison et la métropole retire les concessions accordées à la colonie. Cette oppression de la race française s'accentue par l'arrivée au Canada de 20,000 Américains loyalistes qui s'exilent volontairement des Etats-Unis après la proclamation de l'indépendance. Les doléances de la population française sont enfin entendues au Parlement de Londres. L'*Habeas Corpus* lui est accordé, Haldimand est rappelé.

Son successeur est l'ancien gouverneur Carleton, annobli sous le nom de lord Dorchester. Sous son gouvernement, en 1791, le Canada est constitué en deux provinces, le Haut-Canada, comprenant 20,000 habitants, et le Bas-Canada, qui en contient 160,000, dont 20,000 Anglais: toutes deux possè-



Défaite des Iroquois au lac Champlain.

dent un système parlementaire. A partir de cette époque, des querelles incessantes divisent les Français et les Anglais, les catholiques et les protestants. Les prêtres encouragent cette lutte et retardent l'anglicisation du pays.

Craig, nommé gouverneur en 1809, doit lutter contre les Chambres, dont la majorité est française. Le Canada offre de payer ses frais et ses fonctionnaires et met ainsi ces derniers dans sa dépendance.

Craig dissout les Chambres qui sont réélues avec la même majorité française, et, découragé, retourne en Angleterre. En 1811, son successeur, Prévost, réussit à gagner les sympathies des Canadiens et obtient d'eux, en 1819, le vote d'un fonds de guerre contre la République Américaine. Le clergé canadien encourage les habitants à lutter contre les envahisseurs et les séminaristes donnent l'exemple en partant comme volontaires. Le Canadien français Salaberry bat enfin les Américains à Chatangay et termine la lutte. L'évêque de Québec, qui, pendant les hostilités, avait ordonné des prières publiques pour le succès des armes anglaises, obtient, en récompense de son loyalisme, le droit de siéger en égal à côté de l'évêque protestant.

Le départ de Prévost rouvre l'ère des luttes parlementaires et, pendant les trente années qui suivent, nous voyons entre les Canadiens français et anglais, entre les catholiques et les protestants, une série de dissentiments qui ne disparaissent qu'à la longue.

Sous les gouverneurs Drummond, James Sherbrook, duc de Richmond, comte de Dalhouzie, les Canadiens français accusent sans cesse les Anglais de malversations, de partialité et réclament le contrôle des finances. Le gouverneur dissout parfois l'Assemblée, mais elle est réélue chaque fois avec une majorité française.

En 1827, le révolutionnaire Papineau est élu président de la Chambre; le gouverneur refuse de ratifier ce vote et dissout l'Assemblée.

La Chambre nouvelle est presque entièrement française et soutient des luttes ardentes contre le gouverneur Aylmer. Le choléra de 1830, qui décime les populations, ne calme pas ces haines politiques, et l'année 1837 est marquée par des révoltes sérieuses, surtout dans le Bas-Canada. A Saint-Charles, huit cents insurgés se battent contre la milice; Toronto est aux mains des révoltés, mais les troupes régulières dispersent bientôt ces mutins. A la suite de cette révolte, les Chambres sont supprimées. Un conseil de vingt-deux membres, dont onze Canadiens, expédie les affaires du pays. Le Canada retombé sous le régime militaire du temps de Haldimand, telle est l'œuvre de Papineau.

Les années suivantes sont déplorables par suite de mauvaises récoltes et laissent peu de temps aux luttes politiques. L'immigration anglaise devient très intense; les Canadiens français ne sont bientôt plus qu'un cinquième de la population et l'Angleterre ne peut plus craindre sérieusement une révolte des Français. En 1840, par l'acte de l'Union, la fusion des deux provinces est décrétée, un Parlement est de nouveau constitué et l'anglais devient *langue parlementaire*. Cette dernière mesure ne dura pas. Les deux provinces ont un nombre égal de députés. Ceux-ci s'unissent bientôt pour former un parti libéral et obtiennent pour le Canada l'autonomie administrative ou *self government* et la responsabilité ministérielle.

Ce premier Parlement compte une opposition de quarante et un membres sur quatre-vingt-quatre. Ses sessions, cependant, sont calmes et les conflits de races définitivement apaisés. Les Canadiens français ont donné leurs preuves de loyalisme et c'est de concert avec leurs anciens adversaires qu'ils travaillent à obtenir des réformes et à faire la grandeur du pays. Sous le ministère Baldwin, Lafontaine, qui en fait partie, prononce le premier discours en français.

En 1857, après une émeute, le siège du gouvernement est transporté à Ottawa, qui restera la capitale fédérale. On commence à construire des chemins de fer et le Canada se développe rapidement.

En 1869, le Dominion acquiert les propriétés de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ce sont d'immenses espaces, surtout en forêts, encore presque déserts. Le long de la rivière Rouge, les Bois Brûlés et des métis indiens, français ou anglais, ont quelques établissements; leur unique occupation est la chasse et la traite. Leurs petits villages ne sont guère qu'un groupement de huttes autour d'une église catholique ou protestante. Ils constituent le futur Manitoba.

Le major Dougall, nommé gouverneur de ces déserts, en fait commencer le cadastre et effraie les Bois Brûlés qui craignent de voir restreindre leurs territoires de chasse. Ils se révoltent et élisent un gouvernement provisoire présidé par l'Ecossais Bruce, avec le catholique Louis Riel, métis canadien français, pour secrétaire. Les colons anglais et bientôt les métis anglais soutiennent le Dominion, et la révolte, sous les ordres de Riel, reste sur-

tout canadienne française Riel fait saisir et fusiller le chef des colons anglais Scott. Le gouvernement envoie 300 soldats et 200 volontaires contre les révoltés. Après trois mois de marche pénible, ces troupes atteignent Winnipeg en août 1870. Les métis se sont dispersés avant leur arrivée et Riel a fui aux Etats-Unis. Toute la région est alors annexée au Canada; la rivière Rouge et le lac de Winnipeg deviennent le Manitoba, le cinquième Etat du Dominion, avec un Parlement et un ministère responsable sous un lieutenant gouverneur. La nouvelle province est représentée dans les Chambres fédérales d'Ottawa. Le Manitoba, peuplé surtout d'Ecossais et d'Américains, est démocrate et libéral. Il ne possède pas de Chambre Haute, demande le suffrage universel, la séparation des Eglises et de l'Etat et se prononce contre les subventions aux écoles confessionnelles.



Après la première rébellion de Riel.

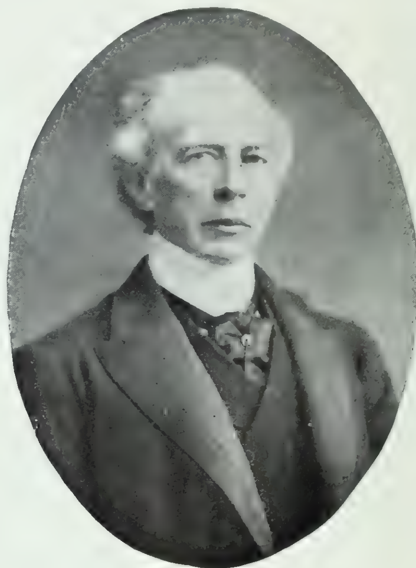
Les autres propriétés de la Compagnie de la baie d'Hudson furent divisées en cinq districts: le Keewatin, administré par le lieutenant gouverneur du Manitoba; l'Assiniboine, la Saskatchewan, l'Alberta et l'Athabasca, gouvernés par une assemblée représentative sans ministère responsable, et un lieutenant-gouverneur siégeant à Regina.

La partie déserte et glacée du Canada est désignée sous le nom de territoires du Nord-Ouest et divisée, depuis 1896, en quatre districts.

L'annexion de ses régions presque inhabitées donna cependant lieu, en 1885, à une nouvelle révolte.

Les chasseurs métis avaient quitté le Manitoba depuis que le gouvernement s'était emparé, moyennant indemnité, des terres vacantes pour les vendre aux colons; plus de 4,000 d'entre eux vivaient de leur métier en Saskatchewan, lorsqu'ils virent arriver des employés chargés de préparer la division et la mise en lots du sol.

Ils se révoltèrent sous la conduite de Dumont et de Louis Riel et battirent la police à cheval et les volontaires près de Batoche. A l'autre extrémité du territoire, les Indiens, excités par les métis, se soulèvent aussi, massacrent plusieurs Européens, des missionnaires catholiques et s'emparent du fort Pitt. Les ultra-catholiques étaient certainement du parti de Riel, mais les hommes politiques, même français et catholiques, se déclarèrent contre lui. La répression fut dirigée par l'un d'eux, Caron, ministre de la police. Il envoya par le chemin de fer du Pacifique, alors à peu près terminé, un corps de 4,000 hommes et, un mois après les premières victoires de Riel, les troupes enlevaient Batoche et soumettaient les tribus indiennes révoltées. Riel fut pris, condamné à mort pour le meurtre de Scott et, malgré les pétitions des catholiques, pendu à Regina. Les auteurs du massacre



Sir Wilfrid Laurier.

des missionnaires furent exécutés et deux chefs indiens condamnés aux travaux forcés.

Depuis cette dernière révolte, les territoires ne sont plus agités. Les métis diminuent et les Indiens sont parqués dans des réserves où ils peuvent chasser, mais dont ils ne doivent pas sortir. Des missionnaires essayent, sans beaucoup de succès, de les instruire et de leur apprendre à cultiver la terre.

La Colombie Britannique avait d'abord fait partie des territoires de la baie d'Hudson; en 1858, après la découverte des mines d'or, elle devint une colonie de la couronne et, en 1866, fut réunie à la colonie de Vancouver. Le Dominion ne pouvait, à cette époque, communiquer avec cette province qu'en passant par les Etats-Unis. Le gouvernement provincial décida de se réunir au Dominion à condition que l'on construirait un chemin de fer en territoire anglais.

En 1873, l'île du Prince-Edouard, la plus petite des colonies maritimes, adhéra au Dominion à condition que les finances fédérales avanceraient les fonds nécessaires pour racheter aux *squatters* (colons sans titres) leur droit d'occupation. Le Dominion fit un prêt au gouvernement local et s'engagea à construire une ligne de chemin de fer dans l'île.

A partir de 1873, le Dominion fut donc constitué comme il l'est aujourd'hui. L'expédition de 1885 a définitivement pacifié le pays. Les querelles anglo-canadiennes disparaissent de plus en plus et les débats qui agitent le Canada ont maintenant un caractère parlementaire ou économique. La question qui domine la politique fédérale est celle des tarifs douaniers d'où dépendent les rapports avec les Etats-Unis. Selon les ministères libéraux ou conservateurs, les tarifs ont été abaissés ou relevés.

Les périodes de tarifs élevés ont eu l'avantage de donner une grande extension au commerce avec l'Europe qui augmente chaque jour. En ce moment, le Canada est protectionniste et développe puissamment ses rapports avec l'Angleterre.

Une autre question qui troubla le Dominion fut celle des écoles au Manitoba. L'instruction au Canada n'est pas un service public; le gouvernement accorde des subventions aux écoles privées de toutes confessions afin de les rendre à peu près gratuites. Les catholiques du Manitoba avaient obtenu le droit d'avoir des écoles subventionnées tenues par des ecclésiastiques, où les enfants catholiques étaient seuls reçus.

En 1890, le gouvernement déclara qu'il ne subventionnerait pas les écoles purement catholiques, le pays comprenant 13,200 protestants contre 20,000 catholiques.

Le conflit s'envenima par la résistance des évêques et le Manitoba menaça de s'unir aux Etats-Unis; la querelle se prolongea jusqu'à l'arrivée du ministère libéral de M. Wilfrid Laurier, en 1896, qui trouva une solution amiable.

Le Manitoba eut des écoles subventionnées presque neutres. L'enseignement est français dès qu'il y a dix élèves français, et un enseignement religieux n'est donné dans les campagnes que sur la demande d'au moins dix parents et de vingt-cinq dans les villes. Les enfants, en dehors de l'instruction religieuse, ne peuvent être séparés par confessions.

Le ministère Laurier a duré seize ans; il n'a été renversé qu'en 1911 sur la question du traité de réciprocité de tarifs avec les Etats-Unis, traité que Sir Wilfrid Laurier avait préparé et que le suffrage universel a repoussé pour sauver les industries encore jeunes du Canada oriental, menacées de succomber sous la concurrence des industries américaines. En 1911, la partie des territoires du Nord-Ouest située au-dessous du soixantième parallèle fut comprise dans les provinces de Manitoba, d'Ontario et de Québec.

Le long règne de sir Wilfrid Laurier a été le commencement de la prospérité canadienne dans toutes les branches de l'activité humaine, mais il est trop près de nous pour être entré dans l'histoire. M. Borden et le cabinet conservateur ne peuvent, sur la plupart des points, que continuer les efforts de leurs devanciers, et le magnifique essor que prend le Canada sous l'impulsion d'un peuple tout entier va renouveler au vingtième siècle les merveilles que le dix-neuvième a réalisées aux Etats-Unis.

CHAPITRE II

Superficie du Canada. — Son Climat.

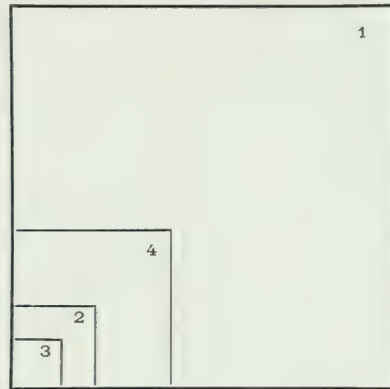
Superficie.

L'importance économique d'un pays se mesure à son étendue utile comparée à sa population, aux richesses qui couvrent son sol, que recèle son sous-sol, et aux facilités de leur exploitation.

Talon, intendant du roi de France en 1665, disait: « Le Canada est d'une très vaste étendue; du côté du Nord, je n'en connais pas les bornes. » Aujourd'hui, cette étendue a été mesurée; elle est de 965,940,000 hectares, presque égale à celle de toute l'Europe, qui compte 992,388,500 hectares. Le Canada est dix-huit fois plus grand que la France.

Mais ces chiffres formidables comprennent les déserts glacés qui s'étendent vers le Pôle jusqu'aux environs du quatre-vingtième parallèle et que ne connaissait pas Talon; ils sont aujourd'hui désignés sous les noms de territoires et de districts. Nous ne nous occuperons que des neuf provinces constituées en gouvernements fédéraux dont les limites ne dépassent pas le soixantième parallèle, sauf la pointe extrême de la province de Québec, dont l'importance est négligeable. Nous négligerons même le territoire du Yukon, bien qu'il soit un des champs d'or les plus fertiles du globe, et nous n'insisterons pas sur ce fait extraordinaire qu'au nord de l'Alberta et de la Colombie Britannique on récolte du blé jusqu'au soixante-deuxième parallèle, c'est-à-dire sous une latitude plus septentrionale que Saint-Pétersbourg.

Nous empruntons au volume *Le Canada et la France*, publié par la Chambre de commerce française de Montréal à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, un schéma qui, par comparaison, fait ressortir l'immensité du Dominion.



Le grand carré n° 1 représente la superficie totale du Canada et le carré n° 2 celle de la France; le carré n° 3 représente la superficie actuellement cultivée du Canada et le carré n° 4 la superficie propre à la grande culture, mais non encore cultivée.

D'après les données officielles, la superficie cultivable du Canada serait de 137,500,000 hectares, dont 13,200,000 seulement sont cultivés. On comprendra toute la valeur de ces deux chiffres, si l'on sait que les surfaces cultivées en France arrivent à 36,977,000 hectares, sur une surface totale de 53,646,400 hectares.

Essayons de suppléer à l'aridité des chiffres par quelques comparaisons :

Dans sa plus grande largeur entre les deux océans, la Canada mesure 5,631 kilomètres; c'est, à 1 kilomètre près, la plus grande largeur de l'Europe continentale (5,630 kilomètres). La coïncidence est curieuse ; il faut observer que l'Europe descend plus au Sud et que le Canada s'élève davantage vers le Nord.

La plus grande hauteur du Sud au Nord du

Dominion compte 2,252 kilomètres; c'est à peu près la distance à vol d'oiseau qui existe entre Stockholm et le cap Santa Maria di Leuca (Sud de l'Italie).

Enfin, on peut comparer la distance de Québec à Vancouver à celle de Saint Pétersbourg à Gibraltar.

Ces quelques comparaisons n'ont pas la précision d'une carte, mais elles servent à guider l'imagination la moins familiarisée avec les degrés de latitude et de longitude. Le plus utile à retenir est ceci: Le Canada est dix-huit fois plus grand que la France et il a 7 1/2 millions d'habitants, tandis que la France en possède 39 millions. Ainsi sont justifiées ces paroles de Lord Grey, gouverneur du Canada en 1900 : *Quand je parcours le Canada, je suis sans cesse étonné de voir ce qu'a pu y accomplir une population égale à celle de Londres sur un territoire aussi étendu que l'Europe.*

En 1900, la population de Londres était, comme celle du Dominion, d'environ 5 millions d'âmes; le mot de Lord Grey était d'une exactitude absolue et, aujourd'hui que le Canada a 3 millions d'habitants de plus, il est peut-être encore plus vrai, car les preuves de l'activité des Canadiens ont grandi plus vite encore que leur nombre.

Climat.

On peut dire que le Canada possède tous les climats des pays tempérés et glaciaires, depuis les plus douces températures de notre Côte d'Azur jusqu'aux froids les plus rigoureux de la Sibérie, mais les rigueurs climatériques ne suivent pas également, sur tout le territoire, la gradation des latitudes. D'une façon générale, sur la côte de l'Atlantique, les froids sont beaucoup plus rigoureux que sur la côte du Pacifique et deux points situés à six degrés de latitude de différence, sur les deux rives, jouissent à peu près du même climat. Cet écart extrême de l'un à l'autre bord du Continent disparaît peu à peu au fur et à mesure qu'on s'éloigne des côtes et les provinces centrales sont sous le régime d'un climat absolument continental caractérisé par un long hiver et un long été avec un printemps et un automne qui durent à peine un mois chacun.

Ces conditions très particulières ont deux causes différentes dont les effets s'additionnent. Dans l'Atlantique, le grand courant du Labrador descend le long du Groenland, portant les glaces de la banquise et les icebergs au large de Terre-Neuve et même dans le détroit de Belle-Isle.

Belle-Isle a porté longtemps sur les vieilles cartes le nom de l'île aux Démons que lui avaient donné les navigateurs du seizième siècle, à cause des bruits infernaux qui les terrifiaient, produits par le choc des icebergs et le grincement des champs de glace.



ENTRÉE DU PORT DE SAINT-JOHN.

Le courant du Labrador glace l'estuaire du Saint-Laurent et les côtes de l'Atlantique jusqu'au-dessous du cap Breton, ne laissant au Canada que deux ports d'hiver : Halifax, en Nouvelle-Ecosse, et Saint-John, au Nouveau-Brunswick, situés tous deux sous le quarante-cinquième parallèle, c'est-à-dire à la latitude de Périgueux et de Libourne. Toutes les baies, toutes les criques au nord de ces deux ports sont à peu près inaccessibles aux navires pendant les quatre mois d'hiver et les bateaux qui, en automne, prennent la route la plus courte d'Europe au Saint-Laurent, par le détroit de Belle-Isle entre les falaises désolées de Terre-Neuve et du Labrador, ne s'en approchent que lentement au milieu des icebergs qui glissent sur la mer. Ce spectacle, par une nuit calme qu'éclairent les lueurs boréales, est un des plus beaux qu'on puisse voir.

Tandis que le courant boréal et les vents

d'Est font descendre les froids dans l'Atlantique, les courants chauds du Japon et les vents *chinooks* chassent le froid des côtes du Pacifique et modifient sensiblement le climat de toute la Colombie Britannique et même de l'Alberta.

Ce grand courant japonais qui vient des mers de Chine joue, au bénéfice de la Colombie Britannique, le rôle du Gulf Stream sur nos côtes bretonnes; il traverse tout le Pacifique pour se partager à Vancouver en deux branches, dont l'une remonte le long des côtes et réchauffe le golfe de l'Alaska tandis que l'autre va se perdre, à la hauteur du Mexique, dans le grand courant équatorial. L'influence du courant japonais rend libres de glaces pendant toute l'année les ports les plus élevés dans le nord de la Colombie Britannique : Prince-Rupert et Port-Simpson, qui sont sous les cinquante-quatrième et cinquante-cinquième parallèles, et c'est pourquoi le Grand Trunk Pacific a choisi Prince-Rupert pour point terminus de sa ligne.

Les vents de Chine suivent à peu près la même route que le courant japonais, mais, quand ils ont passé sur Vancouver et les rivages colombiens, ils se heurtent aux Montagnes Rocheuses qui, depuis la frontière des Etats-Unis, au quarante-neuvième parallèle, dressent leurs crêtes à 3,000 et 3,600 mètres, étayées par les Selkirk et les Montagnes de l'Or.



COL DE LA TÊTE-JAUNE.

Le système des Rocheuses est ici très puissant, mais à mesure qu'il gagne vers le nord en restant sensiblement parallèle à la mer, sa base s'amincit, les Selkirk et les Montagnes de l'Or disparaissent. Elles laissent entre elles de nombreux cols par lesquels les vents de Chine pénètrent en Alberta et, au nord des monts Cariboo, la rivière de la Paix brise la chaîne pour aller se jeter dans le Mackenzie; son immense bassin, tout entier sous l'influence du chinook, forme l'extrémité septentrionale du Corn-Belt, cette fameuse ceinture du blé qui est, depuis le quarante-neuvième parallèle, sur une largeur de 1,000 kilomètres, la plus précieuse richesse du Dominion.

C'est grâce au vent chinook qu'au-dessus du soixantième degré, à Fort Providence, sur le Mackenzie, la mission des Oblats récolte chaque année une moisson de blé. N'accusons pas Voltaire, les Canadiens eux-mêmes ignoraient encore en 1900 l'influence des vents de Chine. Maintenant, on laisse les bestiaux aux pâturages toute l'année à Fort Smith, sur le soixantième parallèle, l'orge et l'avoine mûrissent à Fort Norman, sur le soixante-cinquième et d'excellents légumes sont récoltés à Fort Good Hope, sur le Mackenzie, au Cercle Polaire Arctique (1).

La Colombie Britannique mise à part, le climat du Canada est rude, les hivers sont longs et rigoureux; pendant quatre à cinq mois, la neige, en couches épaisses et gelées, couvre presque tout le pays, en exceptant toutefois la pointe sud de l'Ontario qui se trouve sous la latitude de Rome. Encore cette exception n'affecte-t-elle que la presqu'île de Toronto, où la neige tient peu, où certains hivers ressemblent à ceux du centre de la France. Les Canadiens s'en plaignent. Ils préfèrent beaucoup à cette humidité froide, à ces dégels fréquents, les froids secs et persistants de Québec et de Montréal. Dans cette province de Québec et dans le Canada central, le froid reste fixe avec une neige et une gelée continuelles; presque toujours, le ciel est pur et le soleil brille. Pour le paysan, l'hiver est la saison des transports faciles sur les routes de neige; pour la population aisée, l'hiver est plein des distractions dont les Canadiens sont fanatiques ; les courses en traîneaux, en raquettes, en toboggans, le patinage, le hockey sur la glace et le curling sont pratiqués avec passion par de nombreux clubs.

A ce rude hiver que le clair soleil réjouit succède un printemps très court. Mars est encore l'hiver, mai est déjà l'été. Tout le printemps tient

(1) *Essai géographique sur l'Alberta*, par M. Guenard (1910).

dans le mois du dégel, mais le dégel lui-même est des plus rapides; quelques jours de pluies chaudes et la neige coule aux rivières, aux lacs et aux fleuves; le ciel se colore d'un azur éclatant et de partout jaillit une végétation puissante. En quinze jours, tout est vert, car le printemps se prépare depuis longtemps. Sous la neige, la sève est montée et déjà les bûcherons entaillent le bois d'érable pour en recueillir le sucre (1).

La forêt se peuple et s'anime; en mars, le rouge-gorge a déjà fait son nid et la bécasse revient du Sud; à la fin d'avril, tous les oiseaux chanteurs sont en famille et saluent l'été.

L'été est très chaud, très vif, mais point lourd. Sur les lacs innombrables passent des brises continuelles et les pluies sont fréquentes. La chaleur est rarement accablante et persiste plus longtemps qu'en Europe, mais elle cède, à la fin de septembre, aux pluies froides et aux gels des nuits. L'automne arrive brusquement avec les teintes riches de la forêt et surtout des érables, l'arbre du Canada. Les animaux migrateurs s'en vont, mais les derniers beaux jours de l'automne sont si doux que les Canadiens les ont nommés *l'été des Indiens*.

Quelques neiges légères, qui ne résistent pas au soleil, apparaissent en novembre ; en décembre tombe la neige qui dure quatre mois.

La presqu'île de Toronto demande une mention spéciale: Enfermée entre le lac Ontario, le lac Huron et le lac Erie, elle descend au sud jusqu'au quarante-deuxième parallèle, latitude de Rome. Les immenses nappes d'eau qui l'entourent lui donnent un climat très doux et humide, extrêmement favorable aux arbres fruitiers. Toute la rive nord du lac Erie n'est qu'un verger où prospèrent plus de 13 millions d'arbres et 2 millions 1/2 de plants de vigne. Cette richesse en fruits ne se retrouve au Canada que dans le sud de la Colombie Britannique sous le quarante-neuvième et le cinquantième parallèle, où cent mille acres de terrains sont en culture fruitière.

Cependant, il ne faudrait pas croire que le climat de Toronto soit comparable à celui des villes d'Europe qui se trouvent sous la même latitude, comme Marseille ou Florence. Toronto et sa presqu'île font partie du système du Saint-Laurent, de la grande vallée par où descendent les frimas du Nord. La neige n'y tient pas toujours, mais au cœur de l'hiver elle y glace le pays tout entier et l'on ne sort qu'en traîneau.

Au point de vue canadien, les hivers y sont très désagréables parce qu'ils sont trop doux. Du jour au lendemain, il faut abandonner les traîneaux pour patauger dans un dégel boueux, quitte à reprendre le traîneau quelques jours après.

Le sud de la Colombie Britannique, sous les quarante-neuvième et cinquantième parallèles, est exempt de ces inconvénients. Nous avons dit comment toutes les rives du Pacifique étaient réchauffées par le courant du Japon et les vents de la Chine. Cette influence se fait sentir dans toute la province, mais elle produit les effets les plus agréables dans les hautes vallées du Sud, sur les bords des grands lacs Kootenay, Arrow (La Flèche), Okanagan, situés à des altitudes de 300 à 600 mètres, où la température est douce, même en hiver et rafraîchie en été par l'altitude et les brises des montagnes. Il y tombe 40 à 45 centimètres de pluie par an et un à deux pieds de neige. Le thermomètre ne descend au-dessous de zéro qu'accidentellement et pour de courtes périodes.

Dans ces grandes vallées du Sud-Colombien, les vergers, la pêche et la vigne sont comparables aux vergers et aux fruits de la presqu'île de Toronto. Lord Aberdeen, ancien gouverneur général, a créé dans le val de Coldstream une propriété de 5,000 hectares en vergers et en luzerne; Lord Grey, également ancien gouverneur général du Dominion, possède une magnifique propriété sur le bord du Kootenay, où l'hectare de verger rapporte près de 2,000 francs.

Le climat du Canada comporte donc une région continentale très vaste où les hivers sont très froids et secs, les étés très chauds, et deux régions maritimes, celle de l'Ouest, adoucie par les vents de Chine, qui pénètrent jusqu'à la ceinture du blé; celle de l'Est, refroidie par le grand courant du Labrador et les bises du Groenland.

Du sud au nord, son territoire va de la latitude de Rome à celle du cercle polaire, mais, comme la

---

(1) Champlain a noté en 1624 les rapides progrès du printemps canadien : « Le 8 dudit mois (mai), les cerisiers commencent à espanouir leurs boutons... En ce temps mesme sortent de terre de petites fleurs de gris de lin et blanches qui sont les primevères... de ces lieux-là. Le 9, les framboises commencent à boutonner et toutes les herbes à pousser. Le 10 ou 11, le sureau montre ses feuilles. Le 12, il y a des violettes blanches... Le 15, les arbres furent boutonnés et les cerisiers revestus de feuillages et le froment monte à un ampan... Les framboisiers jetèrent leurs feuilles, le cerfeuil était bon à couper : dans le bois, l'oseille s'y voit à deux pouces de hauteur. Le 18, les bouleaux jettent leurs feuilles, etc... » (Champlain, édit., Laverdière, t. VI, p. 74.)

partie la plus méridionale est dans l'est, c'est à peine si la presqu'île de Toronto, située au bout de la vallée du Saint Laurent, jouit de la température du centre de la France.

Partout le climat canadien bénéficie d'un rare privilège, le ciel est généralement pur sous un brillant soleil et l'air est sec, bien que le sol soit sillonné de lacs et de rivières; le printemps dure un mois, l'été se prolonge loin en automne. Ces particularités constituent un des climats les plus sains qui existent. On y vit vieux et la race canadienne est très prolifique; malheureusement, la mortalité infantile est considérable faute d'hygiène suffisante (1).

(1) Les statistiques municipales donnent comme moyenne de la mortalité chez les enfants au-dessous de cinq ans, 56.31 o/o pour l'année 1905. On voit combien la population augmenterait si on arrivait à éviter cette forte mortalité... Je crois, en général, que les Canadiennes nourrissent leurs enfants elles-mêmes. Mais ceux-ci sont sevrés de bonne heure et on leur donne alors du lait conservé en boîte et ce défaut d'alimentation est sans doute la cause de la mortalité infantile si élevée au Canada. (*Canada et Canadiens*, par le Dr Adrien Loir, professeur à la faculté de médecine de Montréal.)



Glacier du Mont Robson.

CHAPITRE III

Configuration du sol. — Montagnes, fleuves et lacs.

Configuration du sol.

La grande prairie canadienne, qui occupe tout le centre du continent entre la baie d'Hudson et les Montagnes Rocheuses, sur une largeur de 2,000 kilomètres, est la continution, jusqu'à l'océan Glacial, des hautes vallées du Missouri et du Missisipi.

L'altitude de cette immense prairie est en moyenne de 200 mètres ; le sol, noir et profond, d'une richesse extraordinaire, formé de deux ou plusieurs pieds d'humus, de terreau, reposant sur un fonds d'argile marneuse qui retient pendant tout l'été l'humidité déposée par la fonte des neiges, est si fécond, qu'exploité sans fumure dans certaines plaines, depuis trente ans, il ne donne pas encore de signes de fatigue.

Entre cette grande prairie et l'océan Pacifique, s'étendent les chaînes des Montagnes Rocheuses constituant une limite régulière jusqu'à l'océan Glacial, mais à l'est la limite est plus sinueuse et moins élevée. Elle est formée par les Laurentides, longue chaine de petites montagnes d'une longueur de 4,700 kilomètres, à laquelle les géographes ont donné ce caractère très particulier qu'ils ne la marquent sur aucune carte. On peut dire d'une façon générale que les Laurentides dessinent au sud de la baie d'Hudson un immense U dont la base trace le cours de l'Ottawa et dont les deux branches se relèvent, à l'est vers le détroit de Belle-Ille, à l'ouest vers le lac du Grand-Ours, séparant ainsi de la baie d'Hudson, d'une part le bassin du Saint-Laurent et des grands lacs, de l'autre la prairie centrale.

L'extrémité sud-est du Canada, formée des petites provinces maritimes, reste en dehors de ce grand système. L'île du Prince-Edouard et la presqu'île de la Nouvelle-Ecosse sont des terres d'une grande fertilité, constituées par une arête de collines d'où partent de chaque côté des rivières qui forment de nombreux lacs. De grandes baies, des côtes dentelées y dessinent de magnifiques ports.

Le Nouveau-Brunswick est une grande forêt traversée de belles rivières et la partie méridionale de la province de Québec, sur la rive droite du Saint-Laurent, s'étend entre le fleuve et les montagnes du Maine jusqu'à la presqu'île de Gaspé, dont les hautes falaises dominent l'estuaire du Saint-Laurent.



Rivière de la Paix au sortir des Rocheuses.

Montagnes.

A l'ouest de la prairie s'élève la haute barrière des Montagnes Rocheuses qui court parallèlement à la mer en s'abaissant peu à peu dans le nord, pour ne disparaître qu'au delta du Mackenzie, près de l'océan Glacial. Cette crête sépare la Colombie Britannique de la prairie jusqu'au cinquante-quatrième parallèle. Au point où ce parallèle coupe le cent vingtième degré de longitude, la frontière colombienne se confond avec ce cent vingtième degré jusqu'au soixantième parallèle.

La Colombie Britannique se trouve avoir ainsi

500 à 600 kilomètres de largeur entre le quarante-neuvième et le soixantième parallèle et comprend, en outre, les grandes îles de Vancouver, de la Reine-Charlotte et les archipels qui bordent le rivage du Pacifique. Cette province est la partie montagneuse du Canada. Les Rocheuses en constituent la chaîne la plus élevée (3,500 mètres) ; elles sont doublées de plusieurs chaînes parallèles moins hautes qui, près de la frontière américaine, occupent presque toute la largeur de la province, puis se séparent, laissant entre elles un vaste plateau élevé de 1,100 à 1,200 mètres. Les Selkirk et les Montagnes de l'Or se rapprochent des Rocheuses, tandis que la chaîne côtière ou des Cascades accompagne le rivage. Tout le système s'abaisse progressivement en avançant vers le nord jusqu'à la grande vallée de la rivière de la Paix, qui coupe la chaîne des Rocheuses pour aller se jeter à l'est dans le Mackenzie.

Le haut plateau est interrompu par les monts Babine et Omineca, perpendiculaires aux deux grandes chaînes. Ces montagnes forment un nœud hydrographique d'où partent, vers l'est, la rivière de la Paix ; vers l'ouest, la Skeena et, vers le sud-est, les affluents du Fraser, le grand fleuve colombien qui, après avoir fait le tour des monts Cariboo, recueille, sur un parcours de 1,200 kilomètres, toutes les eaux du plateau, entre le cinquantième et le cinquante-cinquième parallèle.

Au nord des monts Babine, un second plateau se prolonge jusque bien au delà de la frontière du Yukon où se dressent, dans la chaîne côtière, les plus hauts sommets du Canada, le Logan (5,945 mètres) et le mont Elie (5,495 mètres).

La Colombie Britannique à elle seule forme le Canada de l'Ouest ; elle a ses affaires et ses hommes d'affaires propres qui sont rarement ceux du Centre ou de l'Est. Il est probable que l'ouverture du canal de Panama, en ouvrant pour cette province une route de mer rapide vers l'Europe, y provoquera un énorme développement de richesses.

Les trois provinces du Centre : Alberta, Saskatchewan et Manitoba se partagent la prairie jusqu'à la baie d'Hudson.

La province d'Ontario, la première des provinces orientales, s'étend au sud de la baie d'Hudson, jusqu'aux grands lacs américains, dont elle possède la rive septentrionale. Nous avons parlé de la presqu'île de Toronto, de son climat et de ses vergers qui lui ont mérité le nom de *Jardin du Canada.*

La nouvelle frontière d'Ontario s'étend aujourd'hui au nord jusqu'au-dessus de port Severn, sur la baie d'Hudson. C'est le Nouvel-Ontario, qu'on a cru longtemps aride et inculte jusqu'à la grande forêt, mais où des explorations plus précises ont découvert des parties très fertiles, commencement de la prairie, et de précieuses richesses minérales.

A l'est de la baie d'Hudson, la province de Québec s'étend maintenant depuis le lac Saint-François, sur les deux rives du Saint-Laurent, jusqu'au détroit d'Hudson, deux fois plus grande que la France. Elle englobera un jour le Labrador que Terre-Neuve réclame et que les géographes figurent sur les cartes par une mince langue de terre le long de l'Atlantique, sans lui donner des bornes bien définies.

La vallée du Saint-Laurent, l'ancienne Nouvelle-France ou vieux Canada, a été longtemps tout ce qu'on connaissait de cet immense pays. Elle est limitée par la chaîne des Laurentides sur la rive gauche et par la chaîne des Alleghanis sur sa rive droite. Ces montagnes sont peu élevées ; les Laurentides se divisent en deux branches : l'une qui longe le Saint-Laurent, passe derrière Québec et Montréal ; l'autre qui remonte au nord, pour contourner le lac Saint-Jean et former ensuite le versant nord du bassin de l'Ottawa, en marquant la ligne de faîte entre la baie d'Hudson et le bassin du Saint-Laurent.

Toutes deux ont une hauteur moyenne de 500 à 600 mètres, avec des sommets de 1,200 mètres dans la première, de 600 à 700 mètres dans la seconde.

Tout le nord de la province de Québec est, comme la prairie, une vaste plaine d'une altitude moyenne de 200 mètres semée d'innombrables cours d'eau et de lacs, mais ce n'est pas l'herbe qui couvre le sol, comme dans les provinces du centre, c'est la forêt, la forêt immense, sauvage, de 40 millions d'hectares, qu'on ne parviendra à exploiter que dans un siècle peut-être, quand les chemins de fer auront pénétré ses profondeurs.

Près de l'embouchure du Saint-Laurent, les Alleghanis, qu'on nomme aussi Appalaches, bordent de près la rive droite du fleuve et dressent au bout de la presqu'île de Gaspé des falaises abruptes et sauvages qui semblent parfois surplomber les navires. De sombres bois de pins s'accrochent au flanc de la muraille, mais en automne leur aspect s'égaie des taches d'or qu'y mettent les érables, les chênes et les bouleaux. Leurs sommets, dans la presqu'île de Gaspé, atteignent 1,200 mètres, puis ils s'éloignent du fleuve jusqu'à 48 kilomètres

au sud de Québec et 80 kilomètres au sud de Montréal. La chaine s'abaisse dans le Maine et se continue par les Montagnes Vertes du comté de Vermont (Etats-Unis).

Fleuves et lacs.

L'immense vallée du Saint-Laurent forme tout le sud de la province de Québec. Les principaux affluents ont eux-mêmes d'énormes bassins: le cours de l'Ottawa est de 989 kilomètres ; celui du Saint-Maurice, 450; la rivière des Outardes, 376; le Manicouagan, 360; le Noisic, 255; au total, les principaux cours d'eau du bassin parcourent 11,755 kilomètres.

Le Saint-Laurent lui-même, de sa sortie du lac Ontario jusqu'à la mer, a 1,247 kilomètres. La géographie publiée par le ministre de l'intérieur donne une longueur de 3,836 kilomètres à la voie maritime qu'on appelle le système du Saint-Laurent et qui s'étend de l'extrémité ouest du lac Supérieur à la mer. M. Buron, dans son livre *Les Richesses du Canada*, dit que, de sa source, en plein centre du continent américain, jusqu'à son embouchure, le Saint-Laurent compte 5,250 kilomètres. Larousse dit 3,070 kiomètres et M. Dodu 3,500 kilomètres Si l'on adopte le chiffre officiel de 3,836 pour le chenal du Saint-Laurent, il faudrait y ajouter le cours de la rivière Saint-Louis, source du fleuve, ce qui porterait la longueur totale à beaucoup plus de 4,000 kilomètres.

Le Yukon, célèbre par les mines d'or de son district, a 3,500 kilomètres de long: le Mackenzie, qui se jette comme lui dans l'océan Glacial, en compte 3,200. Ce sont les trois plus grands fleuves du Canada et ils peuvent être rangés parmi les plus grands du monde.

La rivière Rouge et la Saskatchewan, qui se déversent, par le fleuve Nelson, dans la baie d'Hudson, sont les deux plus grandes rivières du Canada central. La Colombie, le Fraser et la Skeena se partagent les bassins de la Colombie Britannique.

La superficie des lacs du Canada est de 84 millions 700,000 hectares, alors que la surface totale de la France est de 53,646,400 hectares. Ces chiffres n'étonnent pas quand on étudie une bonne carte du Dominion. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la quantité prodigieuse des lacs qui émaillent les grandes plaines, les plateaux, la région montagneuse et ses hautes vallées, sans parler des cinq grands lacs qui séparent le Canada des Etats-Unis par une sorte de mer intérieure pénétrant jusqu'au centre du continent; la terre canadienne est partout semée de lacs dont un bon nombre ont une étendue considérable.

Au nord, les lacs du Grand-Ours et des Esclaves; au centre, le Winnipeg, le lac des Bois, le Manitoba; dans l'est, le Misstassini et le Saint-Jean; dans l'ouest, le lac Atlin, le Babine, le Stuart, le Kootenay, le Quesnel et l'Okanagan sont les plus importants; mais la caractéristique de la carte du Canada est le nombre presque incalculable des nappes d'eau moyennes et petites qui baignent le sol et servent de réservoirs d'où s'écoulent d'innombrables rivières. L'altitude moyenne des plaines dépassant 200 mètres, ces lacs et ces rivières offrent sur tout le territoire une différence de niveau utile de 100 à 150 mètres que l'industrie peut utiliser. Ces forces de houille blanche sont positivement incalculables et leur mise en œuvre durera aussi longtemps que la colonisation et le développement du Dominion.



Rivière de la Paix vue du Fort Saint-John.

CHAPITRE IV

Organisation politique. — Population. — Immigration. Instruction publique.

Organisation politique.

L'Angleterre a la sagesse de laisser à ses Dominions la plus large autonomie. Nul n'en était plus digne que le Canada, le plus vaste et le plus puissant d'entre eux, où le fond de la population se composait, en 1763, de 65,000 colons de race française. En 1841, les deux provinces canadiennes qui se nommaient alors le Haut et le Bas-Canada, la première formant une partie de l'Ontario actuel et la seconde formant une partie de la province de Québec, furent réunies en une seule province par le *Union Act*.

En 1867, *le British North American Act* constitue les provinces canadiennes en Confédération : Québec et Ontario, qui avaient été l'objet de l'*Union Act*, la Nouvelle-Ecosse, ou Acadie, qui avait été cédée à l'Angleterre en 1713 par le traité d'Utrecht, et le Nouveau-Brunswick, qui avait été constitué en province séparée en 1784. Dès l'année suivante, en 1868, la Confédération acheta à la Société de la baie d'Hudson toutes les terres qu'elle possédait en vertu d'une concession donnée en 1670 par Charles II à une *Compagnie de marchands* protégée par le prince Rupert. Cette concession s'étendait sur *tous les terrains arrosés par les fleuves qui viennent se jeter dans la baie d'Hudson*.

Le traité de 1868 stipulait qu'en échange de ses terrains la Compagnie de la baie d'Hudson recevait £ 300,000 en espèces, le droit de choisir des emplacements autour des postes qu'elle avait établis et une option, pendant cinquante ans, sur le vingtième des terres cédées par elle, comprises entre la frontière américaine au sud, les Montagnes Rocheuses à l'ouest, le soixantième degré au nord et, à l'est, le lac Winnipeg, le lac des Bois et les cours d'eau qui les joignent. Ce vingtième était estimé à 2,800,000 hectares ou 7 millions d'acres.

En 1870, le Manitoba, constitué en province, se joignit à la Confédération du Dominion, puis, successivement, en 1871, la Colombie Anglaise et, en 1873, l'île du Prince-Edouard vinrent compléter le Dominion. En 1905, le gouvernement canadien organisa en provinces les territoires d'Alberta et de Saskatchewan ; en 1911, il agrandit le Manitoba jusqu'au soixantième degré, l'Ontario jusqu'aux rivages de la baie d'Hudson en un point situé au nord de fort Severn, et la province de Québec jusqu'au détroit d'Hudson. Le Yukon et les territoires du Nord-Ouest ont une législation spéciale. Terre-Neuve est une colonie anglaise.

Le Canada se gouverne lui-même, selon une constitution imitée de celle de l'Angleterre.

Le gouverneur général, nommé par le roi, représente le pouvoir métropolitain avec droit de *veto* sur les votes des Chambres et les décisions du gouvernement, dont il n'use jamais. Il nomme les sénateurs sur la proposition du gouvernement ; la Chambre des communes est nommée par le suffrage universel constitué par les Canadiens âgés d'au moins vingt et un ans.

Le cabinet, conseil du gouverneur général, est choisi par le parti politique qui possède la majorité des voix à la Chambre des communes. Pour toutes les affaires qui regardent le Canada seulement, l'autonomie est complète. Un tarif douanier plus favorable aux marchandises anglaises est le seul avantage que s'est réservé la métropole.

Le Canada est une fédération qui ne fut complétée qu'en 1895 par la création des territoires. Les neuf provinces confédérées se partagent en

provinces maritimes, qui sont : la Nouvelle Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard ; en provinces orientales : Québec et Ontario ; en provinces centrales : Manitoba (1), Saskatchewan et Alberta, avec une province occidentale : la Colombie Britannique. Elles ont chacune leur lieutenant gouverneur, leur Sénat et leur Chambre des députés, avec un ministère responsable. Par exception, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick n'ont pas de Sénat, seulement une Chambre élue.

Les provinces du Centre et de l'Ouest ont pour limite le soixantième parallèle, depuis que le Manitoba a été étendu jusque-là ; l'Ontario s'étend vers le nord jusqu'à la baie d'Hudson, dont la rive sud-ouest lui appartient depuis Moose Factory jusqu'au nord de Fort Severn, et Québec atteint le détroit d'Hudson. Au delà du soixantième parallèle et jusqu'à l'océan Arctique s'étendent les territoires du Yukon, du Mackenzie, de la Terre du Prince-Albert et de la Terre de Baffin, qui n'ont pas d'organisation propre et dépendent directement du gouvernement fédéral.



S. A. R. LE DUC DE CONNAUGHT, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA.

Cependant, les territoires élisent une législature qui siège à Regina.

Ottawa est la capitale politique du Dominion où siègent le Sénat, qui comprend environ 70 membres nommés à vie, et la Chambre des Communes, qui compte à peu près 230 députés. Le Parlement fédéral se réunit à la fin de février.

Ottawa a été fondée en 1858 par la Reine Victoria pour couper court aux compétitions de Montréal, Québec, Toronto et Kingston, qui se disputaient l'honneur d'être la capitale politique du Dominion.

Fondée à dessein sur la limite des deux provinces Ontario et Québec, la ville, très vaste, est desservie par un bon réseau de tramways électriques ; ses plus beaux quartiers occupent un plateau au bas duquel la rivière et le canal de Rideau viennent se jeter dans l'Ottawa. Au loin, sur l'autre rive, s'élève le vaste château de Rideau Hall, résidence du gouverneur général. Ottawa a 87,062 habitants (1) et sa population a augmenté de 26,000 âmes depuis dix ans ; le monde officiel lui apporte une grande animation, surtout pendant les sessions législatives.

Montréal est la métropole commerciale du Dominion ; pendant les dix dernières années, sa popula-

(1) Le mot Manitoba vient de la langue des Assiniboines ; ces Indiens habitaient, vers 1738, sur les bords d'un lac que La Verandrye nomme « le lac des Prairies », en langue assiniboine *Minne-Toba*, de *minne*, eau, et *toba*, prairie. Avec une légère variante, le nom indien est resté celui de la province canadienne.

(1) Tous les chiffres sont puisés dans le recensement du 1er juin 1911.



Rideau Hall, résidence du gouverneur général

tion a augmenté de 232,270 habitants et compte, en 1911, 470,480 habitants. C'est la capitale des affaires et des banques; elle a facilement détrôné Québec et ses 78,190 habitants au grand bénéfice des deux villes, car il est à désirer que l'ancienne capitale de la Nouvelle-France conserve dans son site incomparable tout le charme de ses vieilles maisons et de ses anciens monuments. Québec, avec un intense développement commercial, ne serait plus le Québec qu'on admire, tandis que Montréal, par son port, par sa position au débouché du futur canal de la baie Géorgienne, et dans une île au confluent de l'Ottawa avec le Saint-Laurent, est appelée à un développement indéfini.

La ville étale aux pieds du Mont Real ou Montagne Royale, comme on dit aujourd'hui, ses longues rues coupées à angle droit qui peuvent s'allonger indéfiniment dans cette grande plaine parallèlement au fleuve. Le Mont Royal, forêt splendide semée de parcs, est la promenade de la ville d'où l'on jouit d'un panorama presque aussi beau que celui de Québec. Aux pieds, c'est la grande ville, pleine de monuments et de squares; plus loin, le fleuve géant avec, en amont, le pont Victoria, long de 2 kilomètres 1/2 et, pour fermer l'horizon, bien loin sur la rive droite, les montagnes bleues des Etats-Unis.

Toronto, ville absolument anglaise, voulait être en même temps la capitale politique et la capitale commerciale du Canada. Sa position au fond d'une baie à l'extrémité nord-ouest du lac Ontario est superbe à tous égards. Construite en damier, ses deux rues principales, King et Queen streets, sont parallèles au bord du lac, les autres, à angle droit, montent la pente douce sur laquelle s'étage la ville. Malheureusement, les chemins de fer, avec toutes leurs installations, sont venus s'interposer entre le lac et la ville, de sorte que les habitants ne jouissent guère de la vue du lac. Par un temps clair, on distingue le nuage de brume suspendu à 100 kilomètres de là, au-dessus du Niagara.

Toronto a 376,538 habitants et depuis six ans s'est plus que doublée. En face, à 4 kilomètres dans le lac, se trouve l'île où sont les attractions qui attirent le public aux jours de fête. Au nord de la ville s'étend la presqu'île qui possède les terres les plus riches, qu'on a nommées le Jardin du Canada. Toronto est restée la capitale de l'Ontario, bien qu'Ottawa appartienne à cette province.

Dans la liste des grandes villes canadiennes, Winnipeg, capitale du Manitoba, vient au troisième rang avec 136,035 habitants; Vancouver (Colombie Britannique), au quatrième avec 100,401. Ottawa et Québec ne viennent qu'ensuite avec 87,062 et 78,190.



QUÉBEC EN 1912.

Population, Immigration.

Le gouvernement canadien s'est rendu compte que pour mettre en valeur le plus rapidement possible son immense territoire et les richesses incalculables qu'il renferme, le seul moyen pratique était de provoquer une immigration intense. La natalité des habitants est particulièrement forte, mais elle ne suffit pas. Les Etats-Unis sont moins grands que le Canada et contiennent aujourd'hui 90 millions d'âmes, grâce à une immigration de plusieurs siècles. Le Canada doit s'efforcer d'arriver à un résultat analogue dans les délais les plus courts.

Les recensements de la population prouvent que, pendant les dix dernières années, l'immigration a été en progression constante, et maintenant tout fait espérer que rien ne ralentira ce mouvement.

En 1763, au moment où la Nouvelle-France devint anglaise, elle renfermait 65,000 Canadiens français. Pendant plus d'un siècle, la population augmenta lentement et, au premier recensement officiel, en 1871, il y avait 3,485,000 Canadiens au Canada.

L'histoire du peuplement au Canada a été faite dans un maître livre couronné par l'Académie française : *La colonisation de la Nouvelle-France*, par Emile Salone, docteur ès lettres. Ce livre s'impose à tous ceux qui veulent connaître cette période attachante et dramatique comme le plus tragique roman. Ses 460 pages vont de 1535 à 1763, émaillées de récits captivants et d'appréciations définitives sur Champlain, les guerres des Iroquois, la fondation de Montréal, etc... Notre cadre ne nous a même pas permis d'effleurer ce sujet.

A partir de 1871, les recensements sont faits tous les dix ans et la population devient successivement :

En 1881	4.324.810
En 1891	4.833.239
En 1901	5.371.315
En 1911	7.204.838

Il est intéressant de comparer entre elles les populations des provinces ; en voici un tableau officiel publié par la Chambre de commerce française de Montréal :

PROVINCES	1881	1891	1901	1911
Ile du Prince Edouard....	108.891	109.078	103.259	93.728
Nouvelle-Ecosse.....	440.572	450.396	459.574	492.338
Nouveau-Brunswick.	321.233	321.263	331.120	351.889
Québec	1.359.027	1.488.535	1.648.898	2.002.712
Ontario	1.926.922	2.114.321	2.182.947	2.523.274
Manitoba ...	62.260	152.506	255.211	455.614
Saskatchewan } Alberta ..... }	56.446	66.799	91.279	492.432
			73.022	374.663
Colombie Britannique...	49.459	98.173	178.657	392.480
Territoire du Yukon.....	»	»	27.219	8.512
Territoires du Nord-Ouest	»	»	20.129	17.196
	4.424.810	4.801.071	5.371.315	7.204.838

Il ressort de ce tableau que les provinces canadiennes se sont peuplées très irrégulièrement. Tandis que l'île du Prince-Edouard a moins d'habitants en 1911 qu'en 1881, les deux provinces du Nord-Ouest, qui en 1881 étaient encore des territoires, passent de 56,446 en 1881 à 762,590 en 1911.

La raison est facile à apercevoir. Les provinces maritimes ont vu aborder chez elles les premiers colons; elles ont augmenté leur population plus facilement que les autres, mais elles n'offraient pas des chances d'établissement aussi belles que la région du Corn Belt. Aussi, dès que l'extrême fertilité du Nord-Ouest fut connue, tous les immigrants s'y portèrent et même des colons déjà fixés dans les provinces maritimes et orientales gagnèrent le Manitoba et la Saskatchewan par groupes pour y fonder, sur des « homesteads » gratuits, des embryons de villages et de petites villes. Plusieurs paroisses de la province de Québec ont ainsi formé des agglomérations de Canadiens français dans les meilleures régions agricoles au delà de Winnipeg.



Montréal vue du Mont Royal.

Au contraire, on comprend difficilement que le Nouveau-Brunswick n'ait pas attiré plus d'immigrants; sa population s'est augmentée fort peu depuis 1881, bien que son sol soit encore couvert d'immenses forêts des plus belles essences d'arbres, comme le cerisier noir, le merisier rouge, les chênes, le noyer, le cèdre blanc. La grande valeur de ces arbres devrait attirer les spéculateurs.

Le grand courant d'immigration ne s'est formé que depuis cinq ou six ans, provoqué par les efforts de propagande du gouvernement d'Ottawa faisant connaître au monde entier les magnifiques résultats des récoltes et les facilités que les lois canadiennes donnaient au travailleur pour se constituer un foyer.

Cette propagande a été faite principalement en Angleterre et aux Etats-Unis, mais aussi dans la plupart des pays d'Europe. Elle a produit, surtout dans les deux ou trois dernières années, des résultats auxquels on ne s'attendait pas.

Des fermiers américains établis dans le Far West ont vendu leurs fermes et ont gagné le Nord-Ouest Canadien avec leurs trains de culture et leurs machines agricoles pour acheter des terres plus étendues, beaucoup plus fertiles et beaucoup moins chères. En 1907-1908, l'émigration américaine au Canada a atteint 58,312; en 1908-1909, 59,832; en 1909-1910, 103,798; en 1910-1911, 121,450, et en 1911-1912, 133,710, soit au total, depuis 1901, 752,120.

Les autorités américaines se sont émues de ce mouvement, dont la *New York Tribune* disait, le 30 août 1910 : « Des citoyens américains, en grand nombre, traversent la frontière et enrichissent le

Canada à nos dépens. » Mais rien n'y fait et aucune recommandation n'empêchera les fermiers du Far West, peu contents des terres qu'ils ont en partie épuisées, d'aller chercher dans la fameuse *ceinture de blé* une fortune dont ils pensent avoir mieux que personne la certitude.

Il est un fait des plus significatifs : sur cette masse d'immigrés américains, il n'en est pour ainsi dire pas qui reviennent vivre sous le drapeau étoilé. En 1910, on n'en a compté en tout que 184.

canadiens, qu'il viendra encore un afflux énorme d'immigration et de richesses non seulement des Etats-Unis, mais aussi des Etats de l'Europe septentrionale, qui serviront au développement du Canada.

Dans toutes ses publications de propagande, le gouvernement canadien ne cherche à attirer dans le pays que les agriculteurs, les ouvriers terrassiers et les domestiques femmes. Il recommande expressément aux immigrants d'autres catégories de



RIVIÈRE CORNWALLIS (Kentville, Nouvelle-Ecosse).

Les fermiers américains constituent la classe de beaucoup la plus aisée parmi les immigrants. Les Anglais possèdent, par tête, de 700 à 800 francs et les immigrants des autres pays une somme beaucoup moindre.

Des statistiques ont été soigneusement relevées par le département de l'immigration, elles montrent que les colons américains apportent avec eux au Canada des marchandises et du bétail pour une valeur qui n'est pas inférieure à $ 1,000 par personne. En 1912, 139,000 de ces colons se sont établis dans l'Ouest Canadien et l'on peut considérer qu'il y a eu ainsi un transfert de richesses des Etats-Unis au Canada atteignant pour les provinces de l'ouest une somme de $ 139 millions. Ces chiffres sont très élevés et étonnants, mais ils confirment ce que savent tous les hommes d'Etat

s'assurer préalablement d'un emploi au Canada et d'avoir en poche assez d'argent pour subvenir à leurs besoins pendant quelque temps. D'ailleurs, les règlements qui concernent les immigrés sont assez sévères et l'administration exerce un contrôle actif sur toutes les arrivées. A l'exemple des Etats-Unis, elle refuse maintenant les *indésirables* qu'elle a trop facilement accueillis lorsqu'ils étaient de langue anglaise.

Le gouvernement canadien a d'autant mieux le droit d'exercer ce contrôle qu'il accorde aux futurs colons des avantages importants.

Tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut obtenir la concession d'un « homestead » de 64 hectares pris parmi les terres disponibles du Dominion dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, à condition de résider sur sa terre pen-



BUREAUX DE L'IMMIGRATION A QUÉBEC.

dant six mois au moins par an. Pendant les six premières années, il doit arriver à cultiver 50 acres (20 hectares) et construire une maison valant au moins 1,500 francs. D'après les statistiques établies très soigneusement au ministère, le bétail et les instruments qu'il faut pour cultiver un homestead exigent une dépense de 5,250 francs.

Le nombre des homesteads concédés en 1909-1910 a été

En Manitoba	2.529
En Saskatchewan	21.575
En Alberta	17.187
En Colombie Britannique	277
	41.568

En 1910-11 les homesteads concédés atteignirent	44.479
et en 1911-12	39.151

Il est très probable que l'immigration augmentera encore beaucoup pendant les prochaines années et, sans doute, l'ouverture du canal de Panama, qui va considérablement rapprocher la Colombie Britannique de l'Europe et créer une nouvelle route d'exportation aux blés du Nord-Ouest, sera le signal d'un fort courant d'immigration vers cette province.

Depuis quelques années, le développement économique du Canada prend des proportions vraiment extraordinaires. En même temps que l'ensemencement des terres nouvelles augmente en proportion des progrès de la population, les chemins de fer et les industries de toutes sortes marchent à pas de géant et cette transformation de ce qui a été la Nouvelle-France commence à être connue et remarquée de la France actuelle.

Le public anglais s'intéresse de plus en plus aux affaires canadiennes; on s'attend en France à voir ce courant d'affaires passer la Manche et se répandre de ce côté-ci du détroit. Disons bien haut que si le Canada a besoin de fonds considérables pour mettre en valeur ses immenses richesses naturelles, si les capitaux français peuvent y trouver des emplois très sûrs et avantageux, l'émigration des Français au Canada n'est ni désirée ni désirable.

D'accord entre eux, les gouvernements des deux pays s'y opposent; le ministère français parce que la population de la France n'augmente pas assez vite, le ministère du Dominion parce que les émigrants français ne seraient précisément pas ceux qu'il désire.

En 1909, M. Briand, président du Conseil, adressa une circulaire aux préfets les invitant à s'opposer à l'émigration des nationaux français au Canada, circulaire qui provoqua au Parlement d'Ottawa une question d'un député canadien français; M. Lemieux, ministre des postes, répondit qu'il avait lui-même discuté cette question à Paris avec M. Briand et qu'en effet, dans les circonstances actuelles, le gouvernement français ne pouvait ni favoriser ni permettre l'émigration de ses nationaux. M. Lemieux expliquait, d'ailleurs, que l'immigration française, presque inconnue auparavant, s'était manifestée, de 1902 à 1910, par l'arrivée au Canada de 15,000 Français environ. Il s'étonnait de ce chiffre comme d'un fait presque incroyable.

Il nous semble, au contraire, que l'exode de 15,000 Français en huit ans, Bretons ou Vendéens pour la plupart, coïncidant avec la séparation des Eglises et de l'Etat et l'expulsion des ordres religieux de France, est bien inférieure à ce qu'elle aurait pu être.

En somme, de 1900 à 1912, 18,330 Français ont émigré au Canada.

Les circulaires et les conseils administratifs ont en général peu d'effet dans ces matières, et si les paysans bretons qui sont allés au Canada y font fortune, ils engageront leurs parents et leurs amis à les rejoindre, que ce soit agréable ou non aux autorités.

La bonne émigration française au Canada est celle des capitaux, des directeurs d'entreprises, des

ingénieurs, des chimistes. L'influence des uns et des autres sera éminemment bienfaisante pour les deux pays.

Le dernier recensement établit qu'au 1[er] juin 1911 la population du Dominion atteignait 7 millions 204,838 habitants. Il y a augmentation de 1,833,523 ou 34.13 0/0 sur le recensement de 1901. Si on le compare au recensement de 1871, on voit qu'en quarante ans la population a presque doublé. Cette rapidité du peuplement est due en partie à l'immigration, mais il faut tenir compte que l'immigration n'a dépassé le chiffre de 200,000 qu'en 1908; en 1911, elle s'élève à 311,084; en 1912, à 354,237, et en 1913, à 402,432 (1). Sur les 354,237 immigrants de 1912, il y avait 211,266 hommes, 82,922 femmes et 60,049 enfants. L'augmentation sur 1911, dans chacune de ces catégories, se chiffre par 26,068, 11,884 et 5,201. Il est probable que le grand mouvement vers l'Ouest ne s'arrêtera pas et que de 1911 à 1921 la population canadienne s'augmentera de 3 à 4 millions d'immigrants.

Dans quelle mesure s'accroîtra-t-elle par les naissances?

En 1905, on comptait plus de 3,490 familles ayant au moins douze enfants vivants; en 1911, le recensement ne donne aucune indication de ce genre (2).

On peut estimer l'accroissement des naissances pendant les dix prochaines années à 2,500,000. En y ajoutant les accroissements dus à l'immigration, il ne semble pas téméraire d'admettre que de 1911 à 1921 la population canadienne aura presque doublé.

Nous avons indiqué plus haut les chiffres de l'émigration américaine; il faut noter que brusquement, de 1908-1909 à 1909-1910, cette émigration vers le Nord-Ouest canadien a presque doublé, passant de 59,832 à 103,798 et dépassant de beaucoup le nombre des émigrants d'Angleterre. On a craint que ce courant n'envahît la prairie canadienne et que le Far-West parvînt à américaniser le nord-ouest du Dominion. Bien que l'immigration américaine augmente encore, toujours vers le nord-ouest, c'est-à-dire vers les terres à blé, la progression s'est calmée. En 1910-1911, l'immigration a été de 121,451 et en 1911-1912 de 133,710. Mais il semble que la terre saisit l'homme et que le *rancher* du Far-West, peu soucieux de politique, devient facilement un libre citoyen de la Confédération canadienne.

Instruction Publique.

Le *British North America Act* laisse la direction de l'instruction publique sous le contrôle des provinces. Le fonctionnement des écoles diffère donc légèrement suivant les régions, mais il est basé, pour tout le Canada, sur le principe de l'éducation libre payée par des subventions du gouvernement et des taxes locales.

Dans certaines provinces, l'éducation est obligatoire. Dans l'Ontario, les enfants doivent aller à l'école entre huit et quatorze ans. En Nouvelle-Ecosse, l'instruction est obligatoire de sept à douze ans, et les enfants doivent fréquenter l'école au moins cent vingt jours par an. Le système scolaire en vigueur dans l'Ontario est excellent et donne des résultats particulièrement satisfaisants. Dans

---

(1) Les statistiques d'immigration vont, comme l'année fiscale, du 1[er] janvier au 31 mai. Du 1[er] janvier au 31 décembre 1913, l'immigration a été de 417,709 personnes, dont 156,873 d'origine britannique.

(2) Cette puissante natalité des Canadiens a toujours existé. En 1670, Louis XIV voulait qu'on établît quelque peine pécuniaire contre les pères qui ne marient pas leurs fils à l'âge de vingt ans et leurs filles à seize. Par compensation, il distribue des primes aux nouveaux époux et des gratifications aux familles qui ont dix et douze enfants vivants. Les jeunes Canadiens n'ont d'ailleurs pas besoin d'être encouragés ; les jeunes filles se marient à quatorze ans, même à douze, et l'intendant Talon dit que le pays est fécond en hommes français naturels ; les femmes y portent presque tous les ans. D'ailleurs la moralité est telle que, de 1621 à 1661, sur 674 naissances enregistrées à Notre-Dame de Québec, l'abbé Ferland n'a pu relever qu'une seule naissance illégitime.

Dans son livre *Canada et Canadiens*, de 1908, le docteur Adrien Loir, professeur à la faculté de médecine de Montréal, écrit :

« Les familles de six à douze enfants sont la règle. Rarement il y a moins de six enfants. On peut compter autant de familles qui ont dix-huit enfants et plus que de foyers canadiens en ayant seulement deux ou trois.

« En feuilletant le livre de visites d'un médecin exerçant dans un centre manufacturier, je constatai qu'il faisait un très grand nombre d'accouchements. 460 cette année-ci, me dit-il, et, depuis trois à quatre ans, j'en ai toujours à peu près le même nombre. En voici le relevé. Et je voyais les noms des mêmes femmes revenir périodiquement tous les ans. L'une était à son dix-septième enfant, l'autre à son vingt-septième, et enfin une troisième à son trente-deuxième.

« J'eus la curiosité d'aller en voir une, âgée de soixante-douze ans, qui avait eu trente-trois enfants à terme. Elle avait l'aspect d'une femme de soixante-cinq ans, et avait conservé sa taille qui n'était pas le moins du monde déformée.

« L'infection par suite de couches est, pour ainsi dire, inconnue. »

cette province, toutes les écoles publiques sont desservies par des professeurs diplômés et choisis par le gouvernement provincial. Un même examen est exigé pour entrer dans toutes les universités de la province.

La première école est le kindergarten, destinée aux petits, âgés de quatre à cinq ans. Les enfants passent ensuite dans les écoles publiques ou séparées, où ils restent jusqu'à quatorze ans. Ces écoles séparées sont destinées à recevoir les enfants catholiques ou protestants, selon qu'une de ces religions est pratiquée par la majorité. Les écoles supérieures (*high school*) conduisent l'instruction jusqu'à l'âge de dix-huit ans et correspondent à peu près à nos établissements secondaires. Les Universités provinciales reçoivent les jeunes gens ayant environ dix-huit ans. Toutes ces écoles, indépendantes les unes des autres, sont cependant soumises à un contrôle unique et présidé par le ministre de l'instruction publique.

Les écoles de l'Ontario sont dirigées par des Conseil de Trustees : le Conseil des écoles supérieures, le Conseil des écoles publiques et le Conseil des écoles séparées. Les Conseils de direction des écoles supérieures sont nommés par le Conseil municipal, ceux des écoles publiques et séparées par les contribuables.



École communale dans la prairie.

Il y a des écoles séparées dans la province de Québec, dans l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta. Dans la province de Québec, les écoles publiques appartiennent naturellement à la majorité catholique. Jusqu'en 1905, le Manitoba possédait aussi des écoles séparées, mais après une longue lutte parlementaire, ces écoles ont été abolies et les enfants catholiques et protestants sont élevés dans les mêmes établissements. L'instruction religieuse est donnée en dehors des heures de classe et les enfants sont seulement alors séparés par religions.

L'instruction publique canadienne est largement subventionnée par les gouvernements provinciaux et les allocations accordées aux écoles absorbent de 9 à 39 0/0 des revenus des provinces. Environ 1,250,000 enfants vont chaque jour à l'école au Canada et le service de l'instruction publique emploie plus de 30,000 professeurs.



École normale a Calgary (Alberta).

Le réel obstacle à la diffusion de l'instruction au Canada est dans l'indifférence des parents. Le cultivateur et l'ouvrier canadiens n'ont souvent pas le désir d'envoyer leurs enfants à l'école. Ils préfèrent les garder à la maison et les employer à de menus travaux manuels. L'influence de l'instruction sur l'avenir des enfants n'est pas assez connue au Canada. Les contribuables qui payent les écoles ne se font pas faute de protester énergiquement contre ces impôts. Cependant, en ce moment, le gouvernement fait de grands efforts pour diffuser l'instruction publique dans le pays.

Les maîtres d'école ne sont pas toujours aussi instruits qu'il le faudrait ; la faute en est au traitement trop minime. L'instituteur canadien est souvent mal payé et peu considéré, ce qui détourne de l'enseignement un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles capables de faire des professeurs excellents. Dans la province de Québec, le traitement des instituteurs est parfois de 560 francs et celui des institutrices inférieur à 500 francs par an. Les gouvernements provinciaux font, du reste, de réels efforts pour améliorer cet état de choses.

A côté de l'instruction proprement dite, les autorités canadiennes s'efforcent de faciliter l'instruction professionnelle.

Nous avons déjà parlé dans un chapitre précédent des écoles d'agriculture et de leur influence sur la prospérité agricole du pays.

A côté de ces établissements d'une classe déjà plus élevée, on a essayé de donner des notions d'instruction professionnelle aux enfants fréquentant les écoles publiques. Dans les centres ruraux, sous l'impulsion de sir William Macdonald, des jardins ont été ajoutés aux écoles; on y apprend aux enfants les meilleurs procédés de culture, les avantages de la sélection des semences, etc. Des travaux manuels pour les garçons, pour les filles des notions d'économie domestique sont aussi ajoutés aux programmes de ces écoles. Les résultats semblent très satisfaisants et les enfants qui ont été élevés dans ces écoles rurales forment plus tard des cultivateurs plus capables et plus ouverts aux méthodes et aux perfectionnements de l'agriculture moderne.

Les écoles secondaires sont très nombreuses et permettent à tous ceux qui le désirent sérieusement de profiter des bienfaits de l'instruction sans être obligés de s'éloigner par trop de leur ville natale. Les professeurs qui enseignent dans ces écoles sont généralement instruits, au courant des nouvelles méthodes pédagogiques, et le fonctionnement des établissements d'instruction secondaire est en tous points satisfaisant.

Le Canada ne compte pas moins de dix-sept universités d'importance différente et dont dépendent de nombreux collèges, écoles de médecine, écoles dentaires, collèges d'agriculture, écoles de musique, etc.

Les universités de Toronto et Mc-Gill de Montréal sont les deux établissements de langue anglaise qui peuvent prétendre au premier rang. Elles sont fameuses sur tout le continent américain et le personnel enseignant est composé d'hommes d'une compétence universellement reconnue.

L'université de Toronto fut fondée en 1827 par une charte royale et porta d'abord le nom de Collège du Roi. Elle jouit d'une subvention de $ 250,000 et s'est affiliée à presque toutes les universités anglaises. Elle forme un corps enseignant autonome, ayant ses programmes et délivrant des diplômes qui lui sont propres.

Un grand incendie l'ayant partiellement détruite en 1890, elle a été reconstruite avec tous les perfectionnements, tout l'outillage et tout le confort modernes. Son revenu total pour 1909 a été de $ 754,504 et ses cours ont été suivis par 3,901 étudiants, dont 918 femmes.

L'université Mc-Gill, fondée en 1821 par Mc Gill, ne se développa réellement qu'en 1852, sous l'impulsion donnée par le gouverneur général sir Edmund Head, qui s'intéressa à son développement.



Université de Toronto, fondée en 1827.

Les membres de l'université forment un conseil universitaire, mais la direction suprême reste à la Couronne et est exercée par le gouverneur général. Cette particularité donne à l'université Mc-Gill un caractère national et en écarte les influences locales et les influences de partis.

L'université de la Reine à Kingston (Ontario) est au contraire purement provinciale et fait partie du département de l'instruction publique de l'Ontario, ses diplômes de professeurs sont reconnus valables et permettent d'enseigner dans les écoles de la province. L'université de Laval est la plus grande université française du Canada. Elle a succédé au séminaire fondé à Québec, en 1663, par l'archevêque de Montmorency-Laval. Erigée en université en 1852, elle est un des centres d'intellectualité les plus remarquables du Dominion. De nombreux professeurs appelés de France y enseignent et l'école polytechnique qui en dépend prépare des ingénieurs de premier ordre.

Une autre université catholique et française est celle d'Ottawa. Récemment, les prêtres irlandais qui sont arrivés à en obtenir la direction y ont tenté un grand effort d'anglicisation. Malgré tout elle reste bilingue et le français est enseigné à côté de l'anglais. Toutes ces universités françaises sont rigoureusement catholiques et leur direction est restée aux mains des prêtres.

Comme nous venons de le voir, le Canada est donc doté d'un système universitaire très complet. Dans ces universités, les étudiants règnent en maîtres. Ils y mangent, fument, dorment, crient à haute voix et montrent, en général, un manque de tenue qu'on ne trouverait pas dans une université européenne.

Les mœurs américaines y ont pénétré en grande partie et l'on ne voit pas les élèves montrer la moindre déférence envers les professeurs, ni même les saluer lorsque ceux-ci traversent les cours de l'école; l'administration tolère cet état de choses, déclarant que les étudiants sont chez eux et peuvent faire ce qui leur plaît. Toute cette jeunesse, organisée en de nombreux clubs, se livre à une vie sportive très intense et l'adresse physique joue dans les universités canadiennes le même rôle qu'en Angleterre. L'élève gagnant un match de hockey sera plus apprécié que le fort en thème et trouvera, dans la suite, des situations plus avantageuses.

Grâce à l'instruction publique, qui ne cesse de se développer, sérieusement soutenue et aidée par les gouvernements fédéral et provinciaux, les Canadiens se trouvent dotés d'un système scolaire ne laissant rien à envier à celui de la vieille Europe et assurant aux enfants des colons venant chercher une nouvelle patrie dans le Dominion une instruction pratique, solide et complète.



Université Mc. Gill, fondée en 1813 à Montréal.

CHAPITRE V

La Propriété. — Les Homesteads. — Le Système Torrens. La Hausse des terres.

La Propriété.

La propriété des terres des provinces centrales appartint pour la plus grande partie, pendant deux cents ans, à la Compagnie de la baie d'Hudson, dont l'acte de concession, daté de 1670, lui attribuait *tous les territoires arrosés par les fleuves se jetant dans la baie d'Hudson.* Cette définition comprend, comme nous l'avons vu, la presque totalité des trois provinces centrales.

La partie septentrionale de l'Alberta restait seule en dehors du privilège accordé à la Compagnie parce que la rivière de la Paix et son vaste bassin sont tributaires de l'océan Glacial.

En 1868, le gouvernement canadien racheta à la Compagnie de la baie d'Hudson les territoires qu'elle possédait, ainsi que nous l'avons expliqué au chapitre IV.

Au moment où le Dominion entrait ainsi en possession de ces provinces, il y avait peu d'habitants sur ces vastes territoires. Winnipeg s'appelait alors Fort-Garry ; la première colonie, la colonie Selkirk, s'était installée en 1812, composée d'un petit nombre d'Ecossais et d'Irlandais, dont les descendants occupent encore leurs propriétés de la Rivière Rouge. La plupart des terres devinrent propriété du gouvernement et furent organisées suivant le système cadastral de l'acte Torrens.

Le terrain est divisé en blocs d'un mille carré, les côtés allant du nord au sud et de l'est à 'ouest. Chacun de ces blocs porte le nom de section et contient 640 acres ou 259 hectares. Trente-six sections forment un carré appelé township. Chaque section de township est numérotée toujours dans le même ordre. Les townships sont numérotés du sud au nord en partant du quarante-neuvième parallèle, qui forme la frontière américaine. Ils portent aussi un numéro dont la série commence à chacun des quatre principaux méridiens et se dirige vers l'ouest.

Une partie quelconque de terre est donc immédiatement et clairement désignée par quatre chiffres : le numéro de la section, celui du township, celui du rang et celui du méridien.

Le traité de 1868, en vertu duquel le gouvernement du Dominion racheta à la Compagnie d'Hudson la plus grande partie de la prairie canadienne, fut un acte de la plus haute portée politique, parce qu'en apportant la terre à l'Etat il lui mettait en main le moyen le plus efficace pour coloniser rapidement.

Le *homestead* ne pouvait être donné gratuitement au colon de bonne volonté que si l'Etat possédait de grandes étendues de terres obtenues à bon compte. Le sol appartenait déjà à des particuliers dans toutes les parties peuplées des provinces maritimes et orientales. Grâce à l'achat de 1868, la Confédération pouvait offrir un domaine presque gratuit à tout travailleur prêt à se créer un foyer sur les terres fertiles de la prairie. Le gouvernement attirait ainsi les émigrants par des chances évidentes de bien-être d'abord et de fortune ensuite.

Le *homestead* fut le grand moyen de peuplement du Canada fourni par le traité de 1868 :

Les Homesteads.

Toute section de township portant un numéro pair, à l'exception des sections n°s 8 et 26 réservées à la Compagnie de la baie d'Hudson, des sections n°s 11 et 29 réservées aux écoles, de celles déjà prises comme homesteads, de celles réservées comme terrains à bois ou pour toute autre fin, peut

être prise comme *homestead*. Le prix de l'inscription pour un homestead est de 10 dollars ; on peut s'inscrire dans les bureaux établis par le gouvernement canadien, où l'on trouve tous les renseignements utiles ainsi que les conditions auxquelles ces terres sont accordées gratuitement aux immigrants. La principale est l'obligation de résider pendant six mois par an dans une maison habitable construite sur le *homestead*.

Plan d'un township de 6 milles carrés :

31	32	33	34	35	36
30	**29**	28	27	**26**	25
19	20	21	22	23	24
18	17	16	15	14	13
7	**8**	9	10	**11**	12
6	5	4	3	2	1

N°s 11 et 29 réservés aux écoles.

N°s 8 et 26 réservés à la Compagnie de la baie d'Hudson, qui les met en vente.

Une route de 99 pieds de largeur (33 mètres) est réservée autour de chaque township.

En 1912, on a concédé dans le Manitoba et la Saskatchewan 2,000 homesteads de plus qu'en 1911.

Le total des homesteads concédés en 1911-1912 a été de 39,151, dont 10,978 à des Américains.

Rien que dans ces deux provinces, 6,250,000 acres (2,500,000 hectares) ont été distribués.

Pendant les cinq premiers mois de 1913, plus de 11,000 nouveaux homesteads ont été accordés dans les provinces des Prairies, principalement à des colons de langue anglaise venant d'autres parties du Canada, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

En Colombie Britannique, la mise en valeur des terres se poursuit rapidement, bien que les nouveaux chemins de fer qui vont y créer un surcroît d'activité et de prospérité ne soient pas encore ouverts à l'exploitation.

Le Système Torrens.

Le système Torrens a été inventé, vers 1835, par Robert Torrens, directeur de l'Enregistrement en Australie. Jusqu'en 1830, l'Australie était uniquement une colonie pénitentiaire. Plus tard, quelques colons vinrent s'établir et louèrent des terres, puis la colonie offrit aux colons 2 millions d'hectares qui furent achetés, mais les entraves et les charges qui pesaient sur les transactions amenèrent Robert Torrens à faire voter le Real Property Act, système simple et pratique qui porte son nom et que les colonies anglaises appliquent partout où elles le peuvent. Le Canada se hâta de l'adopter.

C'est en somme le plus simple des cadastres en même temps que le plus parfait système d'enregistrement.

Toutes les exigences de la loi française pour obtenir un prêt hypothécaire : établissement de propriété trentenaire, évaluation des biens, assurances, état de la situation hypothécaire, etc., sont ici remplacées par un titre délivré et garanti par l'Etat qui est la copie du rôle municipal avec indication des charges ou hypothèques qui grèvent la propriété, de sa valeur, des assurances, etc. Le titre régulier Torrens, très facile à vérifier, garantit ainsi au propriétaire son bien, sous la responsabilité de l'Etat, et au prêteur son hypothèque, sans que ni



UN HOMESTEAD EN SASKATCHEWAN.

l'un ni l'autre ait à s'inquiéter d'irrégularités antérieures ou de réclamations possibles.

En cas de vente, le vendeur signe un transfert au nom de l'acheteur, qui reproduit l'indication des charges ou servitudes. Ce transfert est enregistré au district et un nouveau titre Torrens est délivré par l'administration au nom de l'acheteur. On obtient ainsi la sécurité pour tous garantie par l'Etat, avec les formalités et droits de transfert ou d'hypothèque réduits au minimum.

La hausse des terres.

En créant le *township* et le *homestead* sur les immenses plaines qui étaient sa propriété, le gouvernement canadien employait le meilleur moyen de peupler ces solitudes. Mais, tandis qu'il accordait des homesteads à peu près gratuits, les grands concessionnaires de terrains, c'est-à-dire la Société de la baie d'Hudson et les Compagnies de chemins de fer, qui bénéficiaient d'énormes subventions en terres, s'efforçaient de réaliser leurs propriétés en offrant au public ce qui pouvait lui sembler le plus avantageux, soit par la richesse du sol, soit par la facilité des transports.

Bientôt la spéculation s'empara de ce marché; il y eut des *booms* et des *krachs*, surtout sur les terrains urbains, dont les écarts de prix étaient plus rapides et plus grands. Nous ne nous occuperons pas de ces incidents, mais il est intéressant de noter la progression suivie par le prix des terres et les meilleures indications nous semblent être les moyennes de vente effectuées par la Compagnie du Canadian Pacific, laquelle réalise des terres à peu près partout. Il y a dix ans, le prix de vente moyen des terres agricoles obtenu par cette Compagnie était environ $ 3.50 l'acre, la dernière moyenne annuelle s'est élevée à $ 15.99. A la Société de la baie d'Hudson, la progression a été à peu près semblable et l'on peut se figurer facilement les fortunes qui se sont édifiées au Canada sur cette hausse constante. De grandes Sociétés se sont créées uniquement pour acheter de vastes territoires et les revendre en détail aux colons. Elles ont, en général, réalisé de beaux bénéfices.



Propriété a Prince-Rupert achetée 35.000 francs et vendue en 1912 350.000 francs.

CHAPITRE VI

Le Blé. — La Moisson. — Les Entrepôts. — Les Transports.

La plus grande richesse du Canada consiste en ses terres à blé dont on ne connaît la fertilité et l'étendue que depuis quelques années. Actuellement, on s'étonne encore des informations officielles câblées le 16 août 1912 à lord Strathcona, commissaire général du Canada à Londres, par le ministère de l'agriculture et dont voici deux extraits :

« La moyenne de la récolte de blé à Swan River « (Manitoba) est de quarante-cinq boisseaux à « l'acre... »

« Dans certaines parties irriguées de l'Alberta, la « moyenne arrive à cinquante boisseaux à l'acre... »

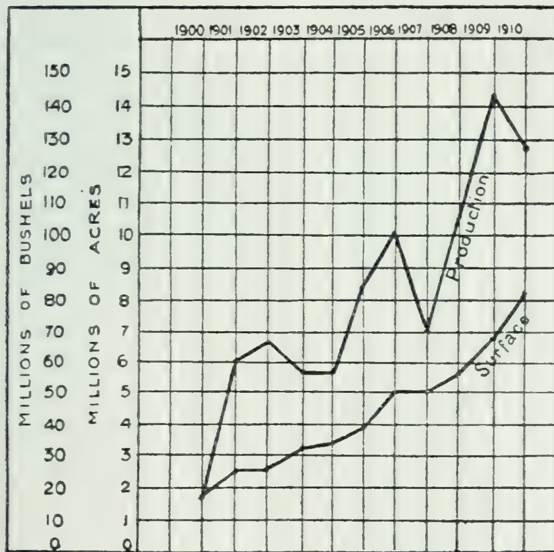


SCHÉMA DE LA PRODUCTION DU BLÉ ET DES SURFACES ENSEMENCÉES DANS LE NORD-OUEST CANADIEN.

Cinquante boisseaux à l'acre font cent vingt-cinq boisseaux à l'hectare, c'est-à-dire quarante-cinq hectolitres, alors que les bonnes terres de la Beauce donnent difficilement vingt-cinq hectolitres. Ces chiffres, télégraphiés aussitôt après la coupe, sont certainement des résultats extraordinaires obtenus sur certains points favorisés, car ils excèdent de beaucoup les moyennes

La qualité du blé canadien varie moins que le rendement en quantité. C'est elle qui constitue la grande richesse agricole du Dominion, richesse que l'on découvre tous les jours davantage, car c'est par les deux dernières récoltes seulement qu'il a été officiellement établi que la qualité du blé dur n° 1 s'améliore au fur et à mesure que, dans le Corn Belt, on monte plus haut vers le nord. De sorte que les blés récoltés dans le bassin de la rivière de la Paix, au-dessus du soixantième parallèle, sont encore supérieurs à ceux que l'on récolte en Alberta et en Saskatchewan.

Nous avons déjà nommé le *Corn Belt*, ou *ceinture du blé ;* c'est le moment d'en parler avec quelques détails :

Prenez une carte du Canada, imaginez une ligne partant de Winnipeg et s'élevant vers le nord-ouest, à peu près parallèlement aux Rocheuses, le long des lacs Manitoba, Winnipegosis, Doré, Buffalo, Clair, jusqu'aux rivages du grand lac des Esclaves, pour aboutir sur le Mackenzie vers le fort Providence. Cette ligne tracera la limite orientale de la ceinture du blé. Sa base méridionale sera le quarante-neuvième parallèle sur presque toute la largeur du Manitoba et de la Saskatchewan ; sa limite occidentale sera aussi parallèle aux Rocheuses, dont elle s'approchera tout autant que la prairie elle-même. Quant à sa limite septentrionale, on l'avait placée jusqu'à présent aux monts Cariboo, mais il est difficile de la déterminer aujourd'hui, puisque le meilleur blé dur pousse au delà du soixantième parallèle, c'est-à-dire dans les territoires du Nord-Ouest.

La ceinture du blé est donc l'immense prairie qui se déroule au centre du Dominion sur une longueur encore indéterminée, avec une largeur moyenne de 1,000 kilomètres. Dans ces vastes espaces, d'innombrables bisons paissaient encore il y a vingt cinq ans ; les derniers représentants de leur race se sont retirés plus loin vers le nord, ou vivent dans les réserves du gouvernement, protégés par les lois.

L'herbe de la prairie est peu à peu remplacée par le blé au fur et à mesure que la colonisation porte plus loin la charrue. Et comme les bras manquent à ces vastes solitudes, l'homme appelle à son aide toutes les forces qu'il a su s'asservir. Déjà, deux sociétés de machines électriques envoient dans l'Ontario et le Manitoba des machines d'essai pour montrer aux fermiers qu'ils ont avantage à se servir de l'énergie électrique pour labourer, faucher, moissonner et battre le blé. Si ces essais réussissent, avec quelle rapidité toute la couronne du blé, toute la prairie jusqu'au grand lac des Esclaves ne sera-t-elle pas mise en valeur!

Dans cette prairie, la charrue n'a pas besoin de pénétrer profondément. Sa fertilité ne tient pas seulement au sol, mais aussi à la somme de lumière et de chaleur qu'il reçoit. Plus on avance vers le nord et plus les jours sont longs pendant les mois qui précèdent la récolte. La lumière y arrive plusieurs heures avant d'arriver au Far-West américain et la chaleur solaire y reste plus longtemps. C'est sans doute à cela qu'il faut attribuer la supériorité de qualité qui se manifeste dans le blé, poussé plus avant dans le nord. La neige aussi y contribue; non seulement elle laisse en fondant une humidité qui persiste grâce au sous-sol d'argile, mais elle est peu conductible et protège parfaitement le sol de son manteau glacé. Puis, elle contient de l'acide carbonique et presque toujours des nitrates et de l'ammoniaque. Au dégel, ces substances fertilisantes pénètrent lentement la terre et l'améliorent chaque année d'autant plus que l'épaisseur de la neige est plus grande. La neige tue enfin tous les insectes nuisibles aux récoltes, de sorte que, tout compte fait, cette neige canadienne qui a tant effrayé nos ancêtres se trouve être un des plus puissants facteurs de la prospérité du pays. Jusqu'à présent, on n'a guère aidé cette superbe fertilité qu'en laissant les champs en jachère se reposer une année sur trois.

Il existe en Manitoba des endroits du Corn Belt qui sont cultivés sans fumure depuis plus de vingt-cinq ans et ne donnent encore aucun signe d'épuisement. Cette prairie semble être une source inépuisable de froment; cent jours suffisent pour qu'il y mûrisse; l'orge et l'avoine exigent moins encore. Aussi, pour mettre à profit cet espace sans limite et cette fécondité de la terre, l'homme appelle à son aide toutes les ressources de la science. Les grands attelages américains de trente chevaux sont démodés; aujourd'hui, c'est la vapeur, c'est l'essence qui labourent.



LA VIEILLE MÉTHODE.

M. d'Estournelles de Constant, dans son livre *Les Etats-Unis d'Amérique*, fait une peinture saisissante des progrès du labourage; le passage est trop joli pour que nous ne le citions pas textuellement :

« On compte dans les trois provinces centrales 5,000 charrues à essence; on les comptera dans quelques années par centaines de mille. Qui les arrête dans la plaine sans fin ? Chaque machine tire derrière elle dix, douze, jusqu'à vingt socs et laboure à la vitesse de 5 kilomètres à l'heure. Admettons que ces chiffres soient exagérés; réduisons la marche à 2 kilomètres. Une machine tirant vingt socs aura donc creusé 40 kilomètres de sillons en une heure, 400 kilomètres en dix heures, 4,000 kilomètres en six ou sept jours... Je suis rentré en France poursuivi par le souvenir de ces chiffres. Me voici chez moi, dans un riche pays agricole (la Sarthe); je parle à mon fermier, bon travailleur qui cultive 30 hectares de terre où il use ses bras, ses chevaux, ses charrues; je m'arrête au bord du chemin; quelque chose d'étrange

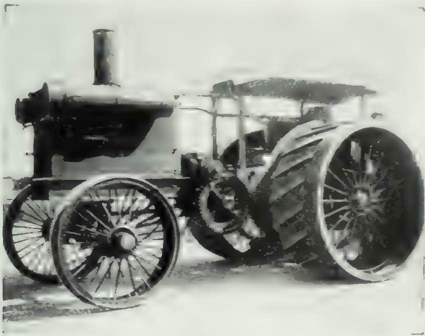
est là devant moi, dans un petit champ derrière le ruisseau : deux bras étreignent le manche d'un croc qui s'abaisse, fouille la terre, l'arrache, la retourne, puis se relève, s'abaisse encore et ainsi pendant des heures et des heures, des années, des générations, depuis des siècles... ; et ces deux bras sont attachés à deux épaules penchées jusqu'à terre ; qu'est-ce donc ? Un vieux paysan français, courbé en deux, qui creuse son sillon comme on faisait de son temps, comme font encore les anciens.

« — C'est vous père Monnier, lui dis-je ?

— « Eh ! oui, c'est moi, répond-il gaiement sans se relever, car il ne peut plus se relever.

« Et ils sont beaucoup ainsi qui ne peuvent pas se relever ; beaucoup de vieux cultivateurs cassés en deux et qui, sans se plaindre, la tête tout près des genoux, continuent de creuser leurs quelques mètres de sillons, tandis que la machine canadienne défonce ses 40 kilomètres à l'heure... »

Cependant, il ne faut pas s'imaginer que toute la prairie est terre à blé. A proprement parler, elle a deux étages ; la prairie haute est terre à blé, les parties basses donnent des foins très grands et sont plus propres à l'élevage. Mais nous parlerons ailleurs du foin.



TRACTEUR MÉCANIQUE.

En 1900, la surface ensemencée en blé dans les trois provinces centrales : Manitoba, Saskatchewan et Alberta, était de 756,794 hectares ; en 1911, elle a été de 3,882,246 hectares. Après dix ans, les surfaces ensemencées sont donc plus que quintuplées. Dans le Canada tout entier, le blé occupe, en 1911, 4,250,725 hectares. Il n'y a donc, en dehors des trois provinces centrales, que 368,479 hectares ensemencés en blé, c'est-à-dire moins d'un onzième. Cette proportion nous justifie d'avoir tout d'abord parlé du Corn Belt et de la grande prairie centrale, en abordant la question du blé.

Il faut cependant noter que l'Ontario vient au troisième rang et avant l'Alberta dans le chiffre de production du blé. Il est possible même que le recul des frontières de l'Ontario jusqu'au nord de Fort Severn, décidé en 1911 par une loi, apporte à cette province de nouvelles terres à blé, mais on peut admettre que la production en blé des trois provinces centrales sera toujours en disproportion avec celle de tout le reste du Dominion, l'extension du Manitoba par la loi de 1911 étant beaucoup plus importante que celle de l'Ontario et l'avenir du blé ouvrant dans le Corn Belt des horizons beaucoup plus vastes que partout ailleurs.



CHARRUES A PÉTROLE (fermes de la Southern Alberta Land).

Les provinces centrales assurent au Canada le rôle de grenier de l'Europe qu'il devra bientôt prendre et qui plus tard deviendra un monopole, parce que le Dominion sera le seul pays grand producteur de blé qui pourra toujours en exporter.

Nous avons vu le Canada ensemencer en blé 4,250,725 hectares en 1911 ; c'est à peu près la onzième partie de ce qu'il pourrait faire, car les statistiques officielles portent à près de 50 millions d'hectares la surface totale des terres cultivables en blé dans le Dominion, et nous croyons que ces statistiques ne tiennent pas compte des expériences faites dernièrement établissant qu'au nord du Corn Belt la culture du blé sera avantageuse beaucoup plus loin qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Quoi qu'il en soit, la culture du blé augmentera avec la colonisation et arrivera un jour à couvrir une surface douze fois plus grande que celle qu'elle couvre aujourd'hui. Si nous prenons pour surface totale ensemencée en blé, dans l'avenir, les 50 millions d'hectares des statistiques officielles,

nous arrivons à une récolte de près d'un milliard d'hectolitres, sensiblement égale à la récolte mondiale actuelle du blé.



CHARRUE A VAPEUR DANS LA PRAIRIE PRÈS DE LETHBRIDGE.

L'évaluation finale de la récolte canadienne de 1912 dépasse la somme de $ 509 millions, provenant de la culture de 12,989,600 hectares. Cette somme ne comprend pas la valeur des bestiaux, ni la valeur des produits agricoles ou des laiteries, elle ne comprend que la valeur des grains.

Pendant une période plus ou moins longue qui mènera le Canada à sa pleine production de blé, qu'arrivera-t-il des autres pays aujourd'hui grands producteurs?

Ne parlons pas de la France, qui est au quatrième rang, mais qui consomme ordinairement toute sa récolte et la plus grande partie de celle de l'Algérie et de la Tunisie.

Ne considérons que les pays qui peuvent exporter pour fournir aux besoins de l'Europe, c'est-à-dire les Etats-Unis, les Indes anglaises, la Russie, l'Argentine et l'Australie.

Les Etats-Unis ont exporté en 1902 154 millions de boisseaux (le boisseau égale 36 litres 36), soit environ 50 millions d'hectolitres; en 1911, son exportation n'a pas atteint 8 millions d'hectolitres. Depuis dix ans, elle tend à diminuer progressivement par suite de l'augmentation constante de la population. On peut prévoir que dans peu d'années la population américaine consommera tout le blé que pourra produire l'Union, d'autant plus sûrement que la plupart des Etats de l'Union ne produisent pas actuellement tout le blé dont ils ont besoin. Les neuf Etats de la Nouvelle-Angleterre, qui comptent 22 millions d'habitants, achètent chaque année 26 millions d'hectolitres de blé. Le Minnesota et les deux Dacota ont seuls une production suffisante pour exporter, et l'on y remarque une certaine tendance à remplacer la culture du blé par d'autres plus avantageuses. L'Europe ne peut donc plus compter sur les Etats-Unis et il suffirait chez eux d'une mauvaise récolte pour qu'ils en soient réduits à importer.

La Russie n'est restée grand exportateur de blé que parce que ses 130 millions de sujets mangent du seigle. Peu à peu les progrès de la civilisation et du bien-être gagneront les paysans russes; ils mangeront du pain et la faculté d'exporter diminuera en proportion.

On peut en dire autant des Indes anglaises qui, actuellement, se nourrissent de riz.

Restent l'Argentine et l'Australie.

La production de l'Australie n'augmente guère et, d'une année à l'autre, elle varie tellement que l'Europe ne peut pas compter sur elle; d'ailleurs, elle n'exporte que des quantités minimes et semble vouloir consacrer à l'élevage du bétail, mieux approprié à la nature du sol, la plupart de ses terres à blé.



CHARRUES ANGLAISES MARSHALL.

En fait, la République Argentine restera, dans l'avenir, le seul concurrent sérieux du Canada, comme fournisseur de blé pour l'Europe. Mais quelle différence entre les deux pays et combien l'avenir du Canada comme producteur et exportateur de blé l'emporte sur l'Argentine!

Dans la liste des pays classés par rendement de

blé à l'hectare, le Canada vient sixième avec un rendement de 12 quintaux 4 à l'hectare, tandis que l'Argentine vient quatorzième avec un rendement de 7 quintaux 1. En outre, aucun pays n'est plus irrégulier dans sa production en blé. D'après le *Corn Trade Year Book*, les deux tiers des récoltes argentines donnent des déceptions parce que l'insalubrité de la température d'été affecte les plantes qui n'ont pas été suffisamment endurcies par les froids et les vents d'hiver. Ici la douceur de l'hiver nuit au blé et laisse vivre ses ennemis les insectes; c'est la contre-partie des neiges canadiennes.

Tout ce que nous venons de dire prouve que, si les Etats-Unis ont nourri l'Europe au dix-neuvième siècle, le Canada va prendre leur place et nourrira le Vieux Monde pendant le vingtième. Il ne nous appartient pas de mesurer jusqu'à quelle époque dans l'avenir il conservera ce rôle. Lui aussi verra sa population grandir et se décupler comme l'a fait celle des Etats-Unis, mais on peut espérer que les conditions particulièrement favorables du Corn Belt et des terres à blé canadiennes lui permettront toujours d'exporter le tiers de sa production, ce qui semble devoir suffire aux besoins européens.

C'est pourquoi le blé, pour longtemps encore, représentera la première et la plus précieuse des richesses du Dominion.

La Moisson.

Les récoltes des provinces du centre qui grandissent chaque année, parce que chaque année la surface des terres ensemencées est plus considérable (1), proviennent en grande partie de vastes exploitations agricoles constituées souvent en Sociétés. Tandis que la petite ferme a, au minimum, 64 hectares, et au Manitoba le plus souvent 130 hectares, les grandes exploitations ont plusieurs milliers d'hectares où tous les travaux se font au moyen de machines.

Le spectacle de la moisson dans les parties ensemencées de la prairie est vraiment extraordinaire; le chiffre des gerbes est tellement considérable qu'une grosse préoccupation des fermiers du centre est de posséder assez de cordes à gerbes pour les lier. On ne voit que des moissonneuses marchant en une longue file oblique et déposant en ordre les gerbes liées. Les hautes fumées des machines, le tapage des batteuses, l'animation et la hâte des travaux qui ne peuvent être arrêtés un seul moment et se poursuivent jusqu'aux dernières lueurs du jour, font une impression profonde par l'ampleur de la scène. En 1912, les trois provinces du centre ont demandé plus de 50,000 moissonneurs. Le transport rapide de quantités de blé aussi considérables est très difficile.

Pour l'effectuer, on le divise. Une partie est mise

(1) Nous donnons ici, exprimées en milliers d'hectolitres, les plus grandes récoltes de blé faites dans le monde pendant les années 1910 à 1913, d'après le *Dornbusch's floating cargoes Evening list* de Londres :

	1910	1911	1912	1913
	—	—	—	—
Etats-Unis	230.231	225.234	264.732	263.900
Russie	182.054	204.528	290.725	356.410
Indes	127.707	136.485	132.811	129.876
France........... (y compris Algerie et Tunisie).	104.170	121.776	137.279	130.272
Canada	48.369	78.244	72.224	78.300
Argentine	53.000	60.336	72.210	72.500

Les surfaces ensemencées au Canada ont été de 4.398,680 hectares en 1912 et 4,406,000 hectares environ en 1913.

L'avoine a couvert 3,986,400 hectares en 1912 et 4.173.600 hectares en 1913.

L'orge a couvert 632,400 hectares en 1912 et 645,200 hectares en 1913. Le rendement moyen du blé a été de 18.69 hectolitres en 1911, de 18.97 hectolitres en 1912 et de 19.22 hectolitres en 1913 par hectare.

Exportations de blé et de farine de blé de 1906 *à* 1911.

Années	Blé (Boisseaux)		Farine de blé Barils	
	—	$	—	$
1906....	40.399.402	33.658.391	1.532.014	6.179.825
1907....	25.480.127	20.397.629	1.092.123	4.095.207
1908....	43.654.668	40.004.723	1.962.740	8.454.954
1909....	49.137.449	48.147.942	1.738.038	7.991.413
1910....	49.741.350	52.609.351	3.064.028	14.859.854
1911....	45.802.115	45.521.134	3.049.046	13.854.790

Le boisseau est de 36 litres 36. Le baril est de 163 litres.

Voici une information officielle transmise à Lord Strathcona, commissaire général du Canada à Londres, à la fin d'octobre 1912 :

« Le gagnant du prix du concours, au Congrès de l'*International Dry Farming*, à Lethbridge (Alberta), le 20 octobre, pour le meilleur blé récolté sous des conditions de culture sèche, fut M. H. Holmes, de Raymond (Alberta). Le prix consistait en une machine agricole de $ 2,500 (12,500 francs). Les juges étaient au nombre de huit, dont quatre des Etats-Unis et quatre du Canada. Parmi les 46 gagnants de prix pour le blé, l'orge et l'avoine, 40 étaient des fermiers canadiens.

Le blé primé de M. Holmes est de la même espèce que celui qui gagna le prix du Monde à New-York et qui est connu sous le nom de *Blé Marquis ;* il produit environ 74 hectolitres par hectare.

Le rendement moyen du blé en 1913 a été de 21.15 boisseaux à l'acre. M. O.-S. Noble, à Noble (Alberta), a obtenu 35 boisseaux à l'acre sur sa propriété et a fait 10,720 boisseaux.

en meules pour attendre le battage, une autre partie est envoyée aux entrepôts ou élévateurs ; ce qui ne sera pas enlevé par les chemins de fer ou les bateaux sera converti en farine par les grands établissements de minoterie.

Les Entrepôts.

Ces élévateurs, que construisent tous les intéressés : Sociétés d'exploitation, de chemins de fer, de navigation, de minoterie, sont la marque distinctive du Canada agricole. Leurs énormes silhouettes dominent la prairie ; on en compte plus de mille à l'ouest du lac Supérieur, mais les plus grands et les plus nombreux sont ceux de Fort-William et de Port-Arthur, qui sont les deux centres d'expédition à l'extrémité ouest du lac Supérieur. Le plus grand élévateur de Fort-William contient 3,200,000 boisseaux et il appartient au Canadian Pacific.

Les mille à onze cents élévateurs qui existent à l'ouest du lac Supérieur ont une capacité totale de 40 à 45 millions de boisseaux. Dans l'Ontario et dans les provinces de l'Est, il y a aussi beaucoup d'élévateurs, notamment sur les points de concentration des transports. Le *Grand Trunk* en a construit dans les ports de la baie Géorgienne et sur la rivière Saint-Clair qui sert de déversoir au lac Huron ; depuis que Montréal est devenu un grand port de mer doté de tous les perfectionnements modernes, les Compagnies de chemins de fer, les Sociétés commerciales y ont construit de grands élévateurs qui peuvent rivaliser avec ceux de Port-Saint-John et d'Halifax. Le *Canadian Northern*, qui possède plus de quatre cents élévateurs, a construit à Port-Arthur le plus grand qui existe ; il contient 7,250,000 boisseaux. On estime que la capacité des élévateurs de l'Est atteint 13 à 15 millions de boisseaux, de sorte qu'en portant la



ELÉVATEURS A FORT-WILLIAM.



EMMAGASINEMENT DU BLÉ DANS UN ÉLÉVATEUR.

capacité de tous les élévateurs-entrepôts du Dominion à 60 millions de boisseaux il semble qu'on doit dépasser le chiffre réel. Que sont ces 60 millions de boisseaux en face d'une moisson de 150 millions de boisseaux uniquement dans les trois provinces du centre ?

Faisons toute la part qu'on voudra aux exagérations, il n'en est pas moins vrai qu'en 1912 les trois provinces centrales ont ensemencé en blé 2 millions d'hectares de plus qu'en 1911 et tout semble indiquer que la même progression va continuer dans les années suivantes. Les quantités de grains

L'*élévateur* est une grande construction en bois et en ciment surmontée ordinairement, au centre, d'une haute tour carrée d'où le grain descend grâce à son propre poids par des tuyaux qui le distribuent dans les divers magasins que renferme l'élévateur. La plupart de ces énormes entrepôts bordent la voie ferrée où les wagons viennent s'arrêter à portée de leurs machines. Le grain est aspiré par des tuyaux jusqu'à l'étage où il doit s'entreposer. Des dispositions spéciales et très perfectionnées permettent de remuer les grains de façon à éviter tout déchet.



Elévateurs a Weyburn.

à transporter vont donc suivre une progression constante incomparablement plus rapide que la construction des nouveaux moyens de transport.

Il faudra dix ans pour faire le canal de la baie Georgienne, presque autant pour construire le chemin de fer de la baie d'Hudson et les aménagements des ports de Nelson, Severn ou Nottaway. Quant à utiliser le canal de Panama pour exporter les grains du Nord-Ouest, cela ne sera possible dans de grandes proportions qu'après la construction du réseau de chemins de fer que le Parlement de la Colombie Britannique a déjà voté.

On voit donc qu'aujourd'hui encore et plus que jamais le mot de sir Wilfrid Laurier est vrai lorsqu'en réclamant des chemins de fer pour l'Ouest il s'écriait : « Le Canada ne peut plus attendre ! »

Les Transports.

Dès 1902, M. Davis, député de Saskatchewan, exposait au Parlement que le fermier de l'Ouest supporte d'énormes frais causés par la lenteur des transports et l'entreposage des blés, forcés d'attendre l'ouverture de la navigation sur les lacs. Il réclamait un chemin de fer conduisant directement les 100 millions de boisseaux de blé, qui, dans une dizaine d'années, seront 400 millions de boisseaux, aux ports de mer. M. Davis était bon prophète, mais la situation à laquelle il cherchait un remède en 1902 est plus difficile encore en 1912 à cause de l'énormité des chiffres

Le problème du transport de la récolte reste donc la plus grande préoccupation économique du Canada. La question de l'immigration se résout de plus en plus facilement chaque année ; la question monétaire est résolue par la participation de plus en plus large non seulement des capitaux anglais, mais aussi des capitaux américains et français aux besoins industriels et commerciaux du Dominion. Celle des transports devient au contraire chaque année plus difficile. Ce n'est cependant pas faute d'y travailler.

Nous verrons en étudiant les chemins de fer

quelle activité merveilleuse a été celle du *Canadian Pacific Railway*, quelle vaste et audacieuse conception fut celle du *Grand Trunk System* et nous étudierons les progrès rapides du troisième transcontinental, le *Canadian Northern Railway*.

Mais les chemins de fer n'ont pas absorbé toute l'attention des ministres canadiens. Ils ont fait étudier le tracé du canal de la baie Georgienne qui unira le lac Huron directement au Saint-Laurent, à Montréal, par la rivière Ottawa ; ils ont tracé le plan du chemin de fer de la baie d'Hudson, qui, partant d'un point du réseau du Canadian Northern, aboutira à Port-Nelson. Ce serait, pendant l'été, l'écoulement des blés du Nord-Ouest par l'Atlantique, tandis que les chemins de fer de la Colombie Britannique pourraient évacuer pendant toute l'année par les ports du Pacifique, toujours libres, une grande partie de ces mêmes blés.

Ces grands travaux demandent du temps, mais chaque jour les Compagnies de chemins de fer rivalisent d'efforts pour lutter de vitesse. Le *Grand Trunk Pacific* sera à Prince-Rupert en 1914 ; on a calculé que, pendant les douze dernière années, la construction du *Canadian Northern Railway* a avancé d'un kilomètre et demi par jour, et quant au *Canadian Pacific* il n'est pas exagéré de dire qu'il a été le plus grand colonisateur du Canada.

Grâce aux élévateurs et aux magnifiques travaux des chemins de fer canadiens, on peut espérer que les blés de l'Ouest continueront à gagner l'Angleterre et les ports européens avec plus ou moins de frais jusqu'au jour où les voies maritimes seront régulièrement desservies par les canaux, dont l'intervention décisive mettra fin aux difficultés actuelles.

La campagne de 1912 a causé sur ce point une surprise rassurante. Au commencement de novembre, M. William J. Roche, ministre de l'intérieur à Ottawa, télégraphiait à ses agents à l'étranger :

« Le transport de la récolte a été fait avec une rapidité sans pareille et a dépassé les espérances des personnes les plus optimistes. Si le mois de novembre, en moyenne, est aussi avantageux que le mois d'octobre, au point de vue des transports, une grande partie de la récolte de grains de l'Ouest-Canadien aura été apportée sur le marché avant la fermeture de la navigation. Environ 1,300 wagons chargés de grains quittent Winnipeg tous les jours. »

Dans son discours du 3 décembre 1912 au dîner du Comité France-Amérique, M. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, a donné les chiffres de la récolte, à dix ans de distance, des céréales canadiennes. L'accroissement de cette production donne, mieux que toute autre chose, une idée des progrès du pays. On trouvera ces chiffres dans le prochain chapitre, aux *Céréales et divers*.



M. PHILIPPE ROY, COMMISSAIRE GÉNÉRAL A PARIS.

En dix ans, l'augmentation a été de cent pour cent. Il y a au Canada 370 millions d'acres de terres propres à la culture, dont 22 1/2 0/0 seulement sont cultivés. Plus de 286 millions d'acres restent à mettre en valeur. Le Canada peut être, pendant tout le vingtième siècle, le pourvoyeur de l'Europe.

CHAPITRE VII

Autres cultures : la Betterave, le Lin, le Tabac, Céréales et divers. Le Foin. — L'Elevage. — Les produits de la ferme.

La Betterave.

L'importance du blé est telle au Canada qu'elle rejette au deuxième plan toutes les autres cultures. Il y aurait cependant avantage à développer certaines d'entre elles, surtout celles de la betterave et du lin.

La betterave a occupé, en 1911, 8,350 hectares et, en 1912, 7,200 hectares.

Le Canada et les Etats-Unis sont les deux nations chez qui la consommation du sucre est le plus élevée. Elle dépasse une moyenne de 60 livres par an et par tête, alors qu'en France elle ne s'élève qu'à 25 livres (1). Pour 1911, le Canada a importé 547,534,028 livres de sucre, 361,951 livres de matières sucrées, sucre candi et bonbons, et 6,399,529 gallons (2) de mélasse. Le Canada peut cependant produire du sucre, et les expériences de la ferme expérimentale d'Ottawa prouvent que la culture de la betterave y serait aussi lucrative qu'aux Etats-Unis et en Allemagne. Le gouvernement s'est décidé à encourager la production du sucre de betterave par des primes.

Les expériences faites à la ferme expérimentale d'Ottawa comparées aux cultures américaines et aux résultats obtenus en Allemagne permettent de fixer à 25 francs par tonne le prix de la betterave; les 100,000 tonnes qu'on produirait dans le pays rapporteraient donc aux cultivateurs 25 millions par an. Quant aux bénéfices des raffineries, ils sont, d'après les moyennes de 113 fabriques allemandes, de 16 fr. 30 par tonne, ce qui donne 4,200,000 francs à répartir entre les 20 raffineries qui seraient nécessaires actuellement au Canada s'il devait pourvoir à sa consommation, sans compter les résidus qui servent à l'alimentation du bétail.

La production mondiale du sucre de betteraves en 1913 a été de 8,915,000 tonnes, celle du sucre de canne a été de 9,902,014 tonnes.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur ce que deviendra la culture de la betterave au Canada. On poursuit des expériences. La dernière et la plus importante a été tentée en 1912 à Raymond (Alberta) sur 800 hectares; on a recueilli 14,000 tonnes qui ont été payées $ 5 la tonne, ce qui confirme les chiffres que nous venons de dire, mais on n'est pas d'accord sur la possibilité de réussir toujours aussi bien. Le sol très riche de la prairie aidé du beau soleil canadien semble devoir produire, dans le sud des provinces centrales, des betteraves très riches en sucre, mais on se demande si, en l'absence d'irrigation, la plante trouvera dans le sol suffisamment d'humidité.

L'avenir seul décidera de la question; en attendant, le Canada se contentera du sucre d'érable là où l'habitant peut en récolter, et des sucres de cannes bruts importés des Antilles et raffinés au Canada.

Le Lin.

Le lin croît à l'état sauvage dans presque tout le Canada, mais cette richesse est encore à peu près inexploitée C'est d'Europe que sont importées la plupart des toiles fines et des batistes dont on use au Canada, et l'on exporte chaque année pour $ 138,529 de lin brut. L'importation des produits de lin manufacturés se monte à $ 5,423,963. Des industriels belges ont vu l'avantage qu'il y aurait

---

(1) La livre équivaut à 454 grammes.
(2) Le gallon équivaut à 4 1/2 litres.



CHANVRE EN FLEURS DANS L'OUEST-CANADIEN.

à traiter la plante sur place et à tirer profit de cette richesse naturelle (1). Mais l'industrie textile ne s'est pas encore emparée du lin et de vastes champs fleurissent sans être recueillis. C'est à tel point que le livre de la Chambre de commerce française de Montréal, en énumérant les récoltes des grandes cultures canadiennes, au nombre de douze, ne fait pas mention du lin. Cependant, cette culture a pris un certain développement pendant les dix dernières années. En 1900, on comptait 8,480 hectares cultivés en lin dont la récolte avait produit 58,880 hectolitres. En 1911, 436,246 hectares produisirent 4,409,605 hectolitres, moyenne beaucoup plus forte. Les quatre cinquièmes de ces cultures se trouvaient en Saskatchewan. Dans une communication officielle faite le 4 juillet 1911 par le ministère d'Ottawa à ses agents en Europe, il est dit que la valeur totale du lin récolté dans l'ouest du Canada a passé de $ 1,457,000 en 1900 à $ 19,467,000 en 1910.

(1) La culture du lin et du chanvre fut encouragée en Nouvelle-France par Talon qui, en 1666, établit les premières filatures.

Cependant les surfaces ensemencées en lin sont tombées de 808,760 hectares en 1912 à 608,800 hectares en 1913; d'autre part, aux toiles et aux batistes communes que produisaient jusqu'à présent les manufactures canadiennes succèdent des produits plus fins; on peut espérer que le Canada suffira plus tard lui-même à tous ses besoins.

Le Tabac.

Lorsque les premiers explorateurs découvrirent le Canada, ils reçurent des indigènes, parmi d'autres présents, du tabac récolté sur les rives du Saint-Laurent.

Les Indiens cultivaient déjà le tabac. Cette plante, originaire sans doute de l'Amérique centrale, s'était propagée jusqu'au Canada longtemps avant la découverte du Nouveau Monde, et le calumet de paix se fumait aux assemblées des anciennes tribus avant l'apparition des blancs. Mais la culture rationnelle du tabac n'existait pas, les habitants du Bas-Canada s'habituaient à consommer le produit indigène sous une forme rudimentaire —

feuilles brutes, mises en main ou en torquettes et non fermentées — et les premiers manufacturiers préféraient employer des tabacs importés d'Amérique. Des tarifs douaniers protégèrent ensuite les tabacs canadiens en feuilles et la dernière loi protectrice stipulait un droit de $ 0.28 par livre.



RÉCOLTE DU TABAC.

Vers la fin de 1905, le gouvernement canadien a créé un service des tabacs qui dépend du ministère de l'agriculture. La culture du tabac est absolument libre, sans monopole ni surveillance officielle. L'Etat se borne à aider les agriculteurs, à leur enseigner les cultures les plus rationnelles et les espèces les plus appropriées au climat et au sol. Il fit appel, pour diriger ce service, à un Français, M. F. Charlan, qui a publié plusieurs notes auxquelles nous empruntons ce chapitre.

Dans une tournée d'inspection, M. Charlan reconnut les principaux centres de la culture du tabac au Canada et actuellement ces centres sont nettement déterminés.

ONTARIO-SUD. — Le comté d'Essex y tient la première place dans la culture des tabacs pour palettes, à grand rendement en poids, de l'espèce *Burley*, exigeant un été assez long pour mûrir et un automne favorable pour bien sécher. La proportion de chaux relativement considérable que contiennent les terres favorise la production d'un tabac poreux, recherché pour la fabrication des palettes ou tabacs à chiquer.

QUÉBEC. — Quelques comtés situés au nord du Saint-Laurent : Montcalm, Joliette, l'Assomption, Deux-Montagnes, se livrent surtout à cette culture, puis, sur la rive droite, au sud de Montréal, le comté de Rouville devient un centre de plus en plus important.

L'été de Québec est relativement court, ce qui a conduit les planteurs à adopter les variétés précoces comme les *Canelle*, *Petit Rouge*, *Petit Havane* qui constituent aujourd'hui les tabacs dits canadiens, mais leur rendement en poids est faible; sauf le *Canelle*, qui obtient encore des prix élevés, leur culture n'est pas très rémunératrice. Une nouvelle variété, le *Comstock Spanish*, s'y est acclimatée d'une façon remarquable et deviendra probablement la plus répandue dans Québec.

COLOMBIE BRITANNIQUE. — De nombreuses cultures de tabac se sont établies depuis quelques années dans la vallée de l'Okanagan, où réussit très bien le *Cuban*. Cette espèce de tabac y donne une filasse d'excellente qualité quoiqu'un peu forte.

Avant l'établissement du service des tabacs, le planteur canadien cultivait en vue d'obtenir le plus gros rendement en poids, ce qui n'avait pas grand inconvénient dans le Sud-Ontario, mais se trouvait tout à fait anormal dans Québec.

Après plusieurs années d'essais effectués par le service des tabacs à Harrow, à Saint-Jacques-l'Achigan et à Saint-Cézaire, sur diverses variétés et notamment sur le *Comstock Spanish*, le *Hazlewood* et le *Cuban*, on est arrivé à des résultats à peu près définitifs.

Enfin, en 1908, on a obtenu à Saint-Cezaire l'*Hybride Comstock-Sumatra* qui donne un tabac remarquable dont la feuille ovale permet d'en tirer le nombre maximum d'enveloppes.

En général, les résultats obtenus dans les stations d'essais sont très encourageants. Le rendement en poids s'est élevé jusqu'à 2,500 livres par acre, chiffre très supérieur à la moyenne et qui justifie l'emploi des engrais. Le rendement en argent, calculé sur les prix du marché, atteindrait $ 323 par acre, soit un bénéfice net de $ 250.

Le service des tabacs préconise l'emploi du tabac *Virginie* en Essex pour remplacer un peu de *Burley* dont la production est exagérée. Il s'occupe surtout de la production des graines de choix qu'il distribue aux planteurs avec toutes les instructions nécessaires, de façon à remplacer bientôt les variétés médiocres par des semences sélectionnées.

En 1911, le Canada a importé pour $ 4,952,446 de tabacs, cigares ou cigarettes, tandis qu'il n'a exporté que pour $ 86,050, somme inférieure de $ 16,832 à l'exportation de 1910. Cette décrois-

sance s'explique surtout par une consommation plus active à l'intérieur. Le service des tabacs, dont nous parlons dans le ministère de l'agriculture, s'occupe activement à améliorer et à augmenter la production du tabac canadien.

Céréales et divers.

Les différents genres de cultures qui prospèrent dans l'Europe centrale prospèrent également au Canada. Il serait trop long de donner ici des détails sur cette matière et nous sortirions de notre cadre. Pour permettre au lecteur de se faire une idée précise de l'ensemble de la production de la terre canadienne, nous indiquons, dans un tableau, les étendues ensemencées des différentes céréales dans l'Ouest et les produits des diverses cultures légumineuses et fourragères qui existent actuellement.



UNE BELLE RÉCOLTE D'AVOINE A LA PLONGE MISSION (Saskatchewan).

Surfaces en acres ensemencées en blé, avoine et orge dans les provinces de l'Ouest :

	1900	1905	1910	1911
	—	—	—	—
Blé	2.495.466	3.941.369	8.395.400	9.592.900
Avoine	833.390	1.697.170	4.398.000	4.762.000
Orge	162.557	370.850	1.015.900	1.000.000

Récoltes des grandes cultures en boisseaux :

	1891	1901	1911
	—	—	—
Blé	42.223.372	55.572.368	215.851.300
Orge	17.222.795	22.224.366	40.641.000
Avoine	83.428.202	151.497.607	348.187.600
Seigle	1.341.325	2.316.793	2.694.400
Maïs	10.711.380	25.875.919	18.772.700
Sarrazin	4.994.871	4.547.159	8.155.500
Pois	14.823.764	12.348.943	4.536.100
Fèves	800.015	861.327	1.155.600
Pommes de terre	53.490.857	55.362.635	66.023.000
Navets	49.679.636	76.075.642	84.933.000
Foin ....Tonnes	4.277.936	7.852.731	12.694.000
	282.994.153	414.535.290	803.644.200

Ce tableau fait clairement ressortir les énormes progrès que fait d'année en année l'agriculture canadienne et l'orientation de ces progrès.

Les cultures les plus rémunératrices avec le minimum de travail sont le blé et l'avoine. Pour ces deux céréales, la progression est extraordinaire; l'extrême fertilité du sol, l'heureuse disposition de la prairie permettent l'emploi des machines avec le moins de main-d'œuvre, aussi le blé et l'avoine sont-ils plus rémunérateurs que les autres cultures et leur progression dépasse, depuis dix ans, tout ce qu'on pouvait imaginer. Au contraire, le seigle, le maïs et les pois sont des produits moins payants et les fermiers les délaissent afin de gagner le plus d'argent possible.

Le Foin.

Pendant la campagne de 1912, terminée le 31 octobre, il a été cultivé dans tout le Canada 7,633,600 acres (3,053,440 hectares) de foin et de trêfle et 111,300 acres (44,520 hectares) d'alfala. L'alfala est une sorte de luzerne qui, dans les terres favorables, donne jusqu'à trois coupes par an.

Additionnant ces deux chiffres, nous avons 7,744,900 acres, donnant 11,285,124 tonnes de fourrages, dont la valeur atteint $ 125,105,000 ou 625,525,000 francs.

Il est intéressant de constater comment se partagent les chiffres entre les différentes provinces du Dominion. Nous les prenons tous dans le fascicule publié par le ministère d'Ottawa en novembre 1912:

PROVINCES	Acres	Tonnes	Valeur
—	—	—	—
Ile du Prince-Edouard	188.030	24.079	$ 280.800
Nouvelle-Ecosse	478.030	755.105	9.680.300
Nouveau-Brunswick	558.140	826.280	8.361.800
Québec	2.760.000	3.382.500	31.651.000
Ontario	3.325.000	5.484.000	65.959.000
Manitoba	143.900	248.900	2.337.700
Saskatchewan	21.700	37.400	298.000
Alberta	182.300	317.000	2.916.000
Colombie Britannique	87.800	207.900	3.620.300
	7.744.900	11.285.124	125.104.900

Ces chiffres sont inférieurs à ceux de la campagne précédente, bien que le foin et le trèfle aient été cultivés sur 426,000 acres de plus. Il faut aussi noter que dans une des fermes expérimentales le trèfle n'était pas parvenu à maturité.

Cette diminution est due à des causes diverses qu'il est assez difficile d'apprécier. L'exportation ne semble y jouer aucun rôle, car le Canada n'a exporté en 1910 que 191,130 tonnes de foin et en 1911 326,142. Ces chiffres sont insignifiants sur l'ensemble de la production des fourrages.

Mais il y a d'autres causes plus générales et plus profondes qui influent sur la matière.

Il ressort du tableau de la production par province que l'Ontario et Québec marchent en tête pour la production du fourrage. Ainsi que nous l'expliquons ailleurs, quand arriva la baisse des prix du blé, suivie de la mise en valeur des terres à blé de l'Ouest, Ontario et Québec renoncèrent à produire les céréales pour se livrer aux industries de la ferme, à l'élevage des races de bétail sélectionnées, à la fabrication des fromages, crèmes, beurre, etc..., dont la conséquence était l'augmentation constante des prairies naturelles ou artificielles se substituant aux champs de blé. Cette évolution des cultures dans les deux provinces de l'Est continue toujours; de plus en plus, les fermes de l'Ontario et de Québec envoient leurs produits aux Etats-Unis et en Angleterre.

Dans les provinces du Centre, et surtout en Alberta, où l'on aperçoit encore les pistes des innombrables troupeaux de bisons d'autrefois, des espaces immenses ont été consacrés d'abord à l'élevage en grand; c'est le pays où les *ranchers* ont réussi pendant longtemps à éloigner les colons de leurs pâturages libres; mais, au fur et à mesure que la colonisation s'est avancée vers l'ouest, on a appris à mieux connaître la fertilité de la prairie et maintenant les grands *ranchs* de l'Alberta font place à la culture des céréales, surtout dans les parties très nombreuses où le sol peut être irrigué.

Des sociétés foncières achètent de grands domaines qu'elles mettent en valeur; nous pouvons citer la Southern Alberta Land C°, qui a acheté 154,000 hectares et détourne la Bow River pour former un lac de 35 kilomètres de long et de 14 mètres de profondeur qui lui permettra d'irriguer plus de 200,000 hectares.

Il résulte de ces entreprises multipliées que les pâturages libres diminuent et sont remplacés par des céréales et des fermes. Cependant les animaux à cornes ne diminuent pas; au contraire, le troupeau canadien augmente toujours, mais l'exportation du bétail canadien diminue à cause des besoins grandissants de l'alimentation en viande de la population. Si l'on se reporte à ce que nous avons dit de l'accroissement rapide de cette population, on comprendra comment, à une certaine distance des *ranchs*, l'ouvrier agricole doit se contenter de viande de conserve. Dans les *ranchs*, où le personnel est peu nombreux, on ne peut pas tuer un bœuf pour une demi-douzaine de personnes et l'on mange encore de la viande de conserve.

Quant aux foins et fourrages, ils subissent l'influence de ces diverses causes. Ils augmentent en Ontario et en Québec, où les fermiers ne cessent d'augmenter leurs pâturages, mais, dans les pays du blé, ils obéissent aux besoins locaux. Sans doute, la prairie libre ne figure pas dans les statistiques, l'herbe en touffes ou herbe à bisons n'est pas cataloguée, car elle n'est pas récoltée. Le bétail la broute hiver comme été sur place. Tout au plus quelques *ranchers* en font couper et mettre en meules certaines parties qui servent en hiver à augmenter l'alimentation de leurs troupeaux; ces meules-là sont aussi consommées sur place.

Mais, quand la colonisation, qui gagne chaque jour du terrain, trouve à proximité une agglomération, une ville où elle peut vendre avec bénéfice la viande et les produits de la ferme, elle crée des pâturages tout comme en Ontario et ces pâturages-là sont inscrits par les inspecteurs ministériels.

L'Elevage.

Au chapitre du blé, lorsque nous avons parlé de la prairie canadienne, nous avons dit qu'elle avait à proprement parler deux étages, la prairie basse où pousse un foin magnifique et qui est plus propre à l'élévage, la prairie un peu plus élevée où le blé règne sans conteste.

Le docteur P.-H. Bryce, secrétaire du bureau d'hygiène de la province d'Ontario, dit dans son livre *Les Climats du Canada :* « La plus basse superficie de ces plaines comprend le Manitoba, la rivière Rouge au sud, la rivière Saskatchewan dans l'ouest et leurs affluents qui se déversent dans le lac Winnipeg. Cette immense superficie s'étendant jusqu'à l'élévation des terres dans l'Etat de Dakota (Etats-Unis) prouve qu'elle fut autrefois le bassin d'une grande mer intérieure marquant, plus ou moins nettement, les niveaux successifs des eaux du grand lac post-glacial Agassiz, selon l'expression des géologues. »

Les parties basses de la grande prairie centrale existent donc plus particulièrement dans le sud des trois provinces Manitoba, Saskatchewan et Alberta, et dans le fond des vallées où coulent les rivières qui, des Montagnes Rocheuses, vont au lac Winnipeg. Il y a là d'immenses pâturages où l'élevage du bétail réussit admirablement et où les fermiers ont avantage à se livrer au système de culture mixte en produisant en même temps du bétail et du blé.



TAUREAU DE HEREFORD.

Car, suivant la situation de leurs fermes et les ondulations du terrain, ils peuvent avec un très simple dragage convertir la prairie basse ou presque basse en admirable terre à blé. C'est ce qu'ont fait notamment de nombreux propriétaires dans le Manitoba et ailleurs. Ils réalisent ainsi des bénéfices plus considérables, les bestiaux s'élèvent tout seuls au milieu d'une abondance presque inépuisable de fourrages, les débouchés sont économiques et avantageux et les céréales forment le fond du revenu de la ferme mixte. Enfin, les industries agricoles qui peuvent se développer dans le système de culture mixte viennent s'ajouter aux produits directs de la terre.

Il est vrai que la culture mixte exige plus de soins, plus de travail, et le gouvernement canadien s'efforce par ses enseignements et ses exemples de lutter contre la paresse des fermiers de l'Ouest, surtout des Américains immigrés, qui sont venus du Far-West uniquement pour faire du blé et vivre en spéculateurs oisifs entre l'ensemencement et la récolte.

Le pays des *ranchs* commence à la pointe nord-est du Montana, sur la frontière américaine, et s'étend vers l'ouest et le nord jusqu'aux Rocheuses; les pâturages se succèdent à perte de vue, on n'aperçoit que très peu de fermes et de grands troupeaux de bœufs errent en liberté. Ils vivent toute l'année de *l'herbe à bison*, spécialité de la grande prairie, dont la tige courte et raide semble sèche vers le milieu de l'été, tandis qu'elle est encore verte près du sol et constitue une excellente nourriture, été comme hiver, pour tout le bétail. Les animaux venus de loin, fatigués ou en mauvais état, reprennent une bonne forme en très peu de temps dans ces pâturages nourrissants. Ils sont marqués, chevaux et bœufs, de la marque de leur propriétaire et paissent en liberté. Deux fois par an, au printemps et à l'automne, les *cow-boys* de chaque district procèdent au rassemblement de tous les bestiaux, on trie les bêtes, on vérifie les marques et les petits sont marqués de la marque de leur mère. Cette opération très importante, puisque la marque est la seule garantie de propriété des *ranchers*, est faite avec le plus grand



UN RANCH DANS L'ALBERTA.

soin et les lois qui punissent les vols de bétail sont très sévères.

Lors de chaque rassemblement, les bestiaux égarés dans un autre district que le leur sont réunis et parqués, leurs marques sont publiées dans les journaux, et chaque propriétaire peut ainsi réclamer et retrouver ses bêtes.


TROUPEAU PARQUÉ PRÈS DE CAMROSE.

L'élevage en grand rapporte des bénéfices importants avec des frais minimes. Le troupeau se suffit à lui-même et augmente chaque année dans ces pâturages où ne règnent ni maladies ni causes de pertes. On a calculé qu'un troupeau de 200 vaches coûte 40,000 francs et que ses produits sont, pour la première année, 100 veaux à 80 francs : pour la seconde, 100 veaux à 80 francs et 50 à 110 francs ; pour la troisième, 100 veaux à 80 francs et 50 à 150 francs, etc. Les vieilles vaches sont vendues et remplacées par les génisses de deux et trois ans. Ces chiffres ne sont qu'un aperçu, car il faudrait faire entrer en ligne de compte, suivant les cas, les frais de construction, d'achat de terres, d'administration et de matériel, de même qu'il faudrait enregistrer d'autres recettes si le *ranch* est doublé d'une ferme, de l'élevage des porcs, des moutons, des poules et surtout des chevaux. On peut dire, d'une façon générale, que les conditions de l'élevage dans la prairie canadienne sont très avantageuses et que chaque cas particulier dépend des conditions de l'installation, des buts plus ou moins complexes poursuivis et surtout du talent de l'éleveur

Un taureau du Manitoba, né près de Brandon, a remporté le premier prix à l'Exposition internationale de Chicago sur dix mille animaux exposés en 1913.

Le recensement des chevaux en 1901 a donné 1,577,493 têtes. En 1911, on estime que leur nombre dépasse 2,400,000, réunissant surtout les races puissantes : percherons, clydesdales, chevaux belges et boulonnais.

Au contraire, le troupeau des moutons canadiens a beaucoup diminué depuis quarante ans. En 1871, il comptait 3,155,509 moutons et brebis ; vingt ans plus tard il était réduit à 2,563,781 têtes et, en 1901, à 2,510,239. Depuis, le chiffre s'est un peu relevé ; on compte, en 1909, 2,705,390 moutons, et l'on peut espérer que les encouragements donnés par le ministère de l'agriculture et la propagande incessante qu'il fait pour propager les belles races continueront à relever la race ovine au Canada.

En fait, le climat et le sol du Canada en général et de la prairie en particulier conviennent parfaitement à l'élevage du mouton dont les fermiers peuvent tirer de gros profits, mais il faut des soins et du travail, et c'est à la nonchalance des fermiers du Nord-Ouest qu'on doit, en partie, attribuer la diminution du troupeau. La concurrence faite sur le marché de Londres par les moutons de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande mérite aussi d'être notée, ainsi que la consommation intérieure de la viande qui augmente beaucoup dans le Dominion.

Il est presque inutile d'ajouter que les *ranchs* et


TROUPEAU DANS LA PRAIRIE.

l'élevage en grand sont destinés à disparaitre au fur et à mesure que les prairies de l'Alberta se peupleront, pour faire place aux fermes mixtes et à l'élevage sélectionné.



MOUTONS DE LA FERME DE GUELPH (Ontario).

Les Produits de la Ferme.

L'industrie laitière et les fromages constituent la branche la plus importante et la plus rémunératrice de l'agriculture dans les provinces d'Ontario, de Québec, de l'île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. C'est-à-dire que pour tout l'Est-Canadien, y compris les provinces maritimes, les produits de la ferme donnent au fermier une notable partie de ses bénéfices, tandis que dans les provinces centrales, c'est le blé et l'élevage en grand qui l'enrichissent.

Le gouvernement canadien a consacré tous ses efforts à instruire les colons et les agriculteurs des meilleurs procédés à employer dans leurs multiples travaux. Nous verrons plus loin, dans l'étude que nous consacrons au ministère de l'agriculture, l'histoire des fermes expérimentales et des grands services qu'elles rendent au pays. Voici, pour préciser, les résultats de l'expérience poursuivie pendant dix ans à l'école d'agriculture de Guelph (Ontario), dite *ferme centrale :*

Deux cents acres de la ferme centrale d'Ottawa furent constitués, en 1892, en ferme modèle. Sur ces 200 acres prospèrent aujourd'hui 180 bêtes à cornes, 50 moutons, 20 chevaux et 200 porcs, qui produisent en moyenne 1,200 à 1,500 tonnes de fumier par an.

Le troupeau de vaches laitières se composait au début d'une trentaine de vaches qui produisaient par tête et par an 4,000 livres de lait. Aujourd'hui, après dix ans de sélection raisonnée et de contrôle d'alimentation, la production des quatre-vingts vaches du troupeau est, par tête et par an, de 8,000 livres de lait.

Quatre races y sont représentées : Ayrshires, Durham, Guernesey et canadienne.

Les vaches canadiennes, qui descendent des premiers animaux importés au Canada par les colons français, forment un des plus beaux troupeaux du Dominion. La vacherie a été reconstruite il y a quelques années pour servir de modèle aux éleveurs, tant pour la ventilation et la propreté que pour l'économie de la construction.

L'élevage des porcs est poursuivi sur une grande échelle. On élève à la ferme 300 à 400 porcs par an, qu'on vend comme sujets reproducteurs à l'âge de quelques semaines ou comme sujets engraissés à sept ou huit mois.

La porcherie, par sa construction économique, par son éclairage et sa propreté, est un modèle parfait.

Ces exemples en action ont rendu dans toutes les provinces les plus grands services à l'agriculture. D'après un recensement effectué dans l'Ontario, la production du lait était en moyenne de 2,700 livres par vache et par an, mais dans certains troupeaux, qui suivent les exemples donnés par la ferme centrale, on obtient jusqu'à 8,000 livres par tête.

Les produits de la ferme, principalement le lait, le beurre, la crème et les fromages, sont préparés surtout dans le vieux Canada, dans les provinces de Québec et d'Ontario et aussi dans les provinces maritimes. Il y a eu dans l'Est-Canadien et particulièrement dans l'Ontario une évolution très remarquable pendant les dernières années du dix-neuvième siècle.

L'Ontario avait d'abord fait du blé ; les premiers pionniers et après eux les fermiers avaient, par un travail incessant, défriché toute la presqu'île entre les lacs et, jusqu'en 1880, ils vendaient leur blé avantageusement grâce à des prix rémunérateurs. Mais à partir de cette époque, les prix

baissèrent, toutes les fermes de l'Ontario, résidences confortables de familles aisées vivant chacune sur 40 ou 50 hectares, subirent une crise qui dura jusqu'en 1900. Tandis que les prix du blé baissaient, les prairies de l'Ouest et du Nord-Ouest où aucun défrichement n'était nécessaire produisaient des quantités de blé de plus en plus considérables.

Les fermiers de l'Ontario se rendirent compte que la lutte était impossible et, guidés par les conseils et les exemples que le gouvernement leur donnait dans ses fermes-écoles, ils modifièrent leurs cultures, firent du foin et des prairies artificielles, surtout du trèfle, recherchèrent les animaux de race et, sans aborder l'élevage en grand que le peu d'étendue de leurs fermes ne permettait pas, ils semèrent le blé et l'orge surtout pour la paille et concentrèrent tous leurs efforts sur le bétail, la laiterie, la fromagerie et accessoirement sur la volaille.



ELEVAGE DE VOLAILLES EN ONTARIO.

Jusqu'à présent, l'élevage des volailles n'a pas donné, au Canada, les résultats qu'on pouvait espérer. Les fermiers n'élèvent, en général, les poulets que pour une consommation étroitement locale, de sorte qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se procurer en toute saison de bons poulets et des œufs frais. Il faut avoir recours aux marchés étrangers et les grandes villes ne s'approvisionnent que par l'importation.

Quant aux œufs, ils sont mal soignés, mal emballés, et l'on peut dire que jusqu'à présent le commerce des œufs au Canada a été tout à fait défectueux. Le gouvernement s'en est ému et il prête tout son appui à l'*Egg circle movement*, sorte de ligue commerciale des producteurs et des marchands d'œufs dont les membres doivent marquer les œufs de leur provenance et faciliter l'emballage et la rapidité des transports, ce qui donne à toutes les marques de la ligue des garanties certaines. Non seulement les pertes sont évitées, mais les œufs de la ligue obtiennent des prix supérieurs et les fermiers s'efforcent de pousser la ponte en hiver.

Les fermes de l'Ontario et des provinces de l'Est exportent aussi du bétail, non pas en masse, comme les centres de grand élevage, mais elles ont dans tous les Etats-Unis la réputation de posséder les plus beaux spécimens des meilleures races et de remporter les prix dans les concours agricoles au Canada et en Amérique. On leur demande des sujets de choix en chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs, et il faut rendre justice aux fermiers de l'Est, ils n'épargnent rien pour conserver les belles races et font venir d'Angleterre, à prix d'or, les plus beaux reproducteurs.

En 1910, le Canada avait exporté $ 12,631,895 de bétail ; en 1911, le chiffre tombe à $ 10,124,265, dont $ 8,015,977 pour l'Angleterre et $ 1,880,060 pour les Etats-Unis. Il est indéniable que l'augmentation de la consommation en viande dans l'intérieur du Canada est pour beaucoup dans cette diminution de l'exportation.

Nous avons spécialement parlé du fermier de l'Ontario parce que la modification des cultures a été plus générale et plus frappante dans la presqu'île de Toronto que partout ailleurs, mais elle s'est produite aussi dans la province de Québec, notamment dans les cantons de l'Est, au sud du Saint-Laurent, où de très belles fermes ont été créées par les Anglais fuyant l'Union au moment de la guerre de l'Indépendance, et plus tard par des Américains du Maine et du Vermont. En Nouvelle-Ecosse, dans l'île du Prince-Edouard et aussi dans quelques parties du Nouveau-Brunswick, les cultures se sont orientées vers les pâturages, les produits de la ferme, les fruits, qui sont, en Nouvelle-Ecosse, les plus beaux du monde. Les défrichements y ont détruit de grandes étendues de forêt pour faire place au blé et, plus tard, les blés ont cédé le pas aux pâturages et aux produits de la ferme.

Il faut cependant noter qu'en Nouveau-Brunswick la grande forêt a été peu touchée. Les pionniers ont traversé cette province sans s'y arrêter et sans qu'il soit possible d'en trouver une raison bien logique; c'est un des coins du Canada les plus près de l'Europe où la nature a le mieux conservé sa physionomie d'autrefois.

CHAPITRE VIII

Les Fruits. — La Vigne. — Le Sucre d'érable.

Les Fruits.

Les fruits sont une des richesses naturelles du Canada sur laquelle on peut fonder les plus grands espoirs. Personne ne songe à s'en étonner, car, pour ne parler que des pommes, on sait qu'elles sont l'objet d'exportations régulières.

La *reinette du Canada* est une des pommes les plus recherchées en Europe, mais il ne faudrait pas que son nom soit la cause d'une erreur. Cette variété n'existe peut-être pas au Canada. Considérée en France comme une des meilleures et des plus chères, elle provient d'Auvergne et surtout des environs d'Aurillac. D'ailleurs, le pommier n'est pas un arbre originaire du Dominion ; il est originaire d'Europe et surtout de l'est de la France et des Ardennes. Il fut importé il y a plus de deux cents ans au Canada par les Français, et il s'y acclimata parfaitement en produisant des variétés très goûtées, spécialement en Angleterre.

Le marché du Havre, où arrivent les pommes exportées des Etats-Unis et du Canada, est surtout alimenté de pommes françaises, dont la première qualité est dite reinette du Canada. Viennent ensuite, par ordre de qualité : la reinette de Caux, la reinette grise, d'Angers, de Nantes et de la Basse-Bretagne, puis le Grand Alexandre, variété comparable à la pomme dite Canada et à la Rovère des environs de Paris.

Tous les ouvrages de pomologie que nous avons consultés se plaignent que la classification des pommes n'a jamais été bien faite en français Quand il s'agit de rapprocher les noms anglais et les noms américains des pommes des noms français, on tombe dans la confusion la plus complète. Nous avons renoncé à toute traduction.

Les pommes exportées du Canada commencent à arriver au Havre de quatre grandes régions, dont voici les espèces les plus renommées :

Province de Québec : la Fameuse, Macintosh Red, Saint-Laurent, Duchess, Wealthy et Millwaukee.

Ontario : Baldwin, Spy, King, Ben Davis, Wealthy et Duchess

Nouvelle-Ecosse : Gravenstein, Baldwin, Duchess, King, Nonpareille et Golden Russet.

La *Colombie Britannique* devient un centre fort actif pour la culture de la pomme, mais tous les arbres qui y sont plantés proviennent des Etats-Unis ou des trois provinces canadiennes déjà citées.

L'exportation canadienne se maintient à environ 100 millions de kilos par an, surtout en pommes d'hiver et d'automne. Les variétés d'hiver sont les Spy, Russet, Nonpareille, Macintosh rouge et Fameuse ; celles d'automne sont les Saint-Laurent, Wealthy et Gravenstein ; les Duchess sont les seules pommes d'été.

Les visiteurs de l'Exposition de l'Empire Britannique, à Londres, au moment du couronnement, ont pu admirer, dans le pavillon réservé au Canada, les magnifiques échantillons de fruits qui y étaient exposés.

A côté de splendides variétés de pommes et de poires, on y voyait de superbes spécimens de tous les fruits européens : pêches, abricots, cerises, prunes de toutes espèces, des variétés nombreuses de fraises, de framboises, de groseilles.

Si nous avons parlé tout d'abord des pommes, c'est qu'au point de vue du rendement la culture

de la pomme dépasse au Canada, dans une proportion écrasante, celle de tous les autres fruits.

Le propriétaire canadien qui veut faire des fruits crée toujours un verger de pommiers. Une fois ses arbres mis en place, il cultive la fraise, la pomme de terre, les légumes de tout genre pour faire valoir son terrain jusqu'à ce que ses arbres aient grandi; plus tard même, il gardera sous ses pommiers et à côté d'eux des planches régulières de fraises et des champs de pommes de terre, mais le fond de sa culture et de son revenu restera la pomme.



FRUITS ET LÉGUMES DE SARNIA EXPÉDIÉS PAR LES PORTS DES GRANDS-LACS.

Bien que le pommier monte, en Europe, vers le nord jusqu'au soixante-sixième degré de latitude, il ne donne ses plus beaux fruits et ses meilleures récoltes que sous les températures plus douces et tout le monde sait qu'à Dunkerque on n'a pas les mêmes vergers que sur la Loire. Il en va de même au Canada; les plus beaux vergers, disons même les seules bonnes terres à fruits, sont dans le Sud.

A partir du lac Supérieur et jusqu'à l'océan Pacifique, la frontière sud du Dominion est tracée par le quarante-neuvième parallèle. Sous le rigoureux climat continental du Centre, cette latitude exclue la culture des fruits autrement qu'à l'état d'exception, mais la Colombie Britannique jouit d'un climat privilégié dont nous avons expliqué les causes. Du quarante-neuvième au cinquante-deuxième parallèle, le sud de la Colombie Britannique offre, autour de ses grands lacs, les plus belles terres à fruits qu'on puisse voir, et la spéculation se jette déjà sur ces terres, après s'être déjà emparée de presque tous les terrains du Sud-Est.

En somme, le Canada comprend quatre grandes régions de cultures à fruits :

Dans la province de Québec, l'île de Montréal, située par quarante-cinq degrés et demi de latitude nord, et les régions avoisinantes, sur une longueur de 40 milles, constituent le grand verger de cette province. Les espèces de pommes canadiennes, les prunes, les melons, les fraises et les framboises y sont cultivées avec le plus grand succès et l'on rencontre aux environs de Montréal des champs de fraises qui ont jusqu'à 8 hectares d'étendue.

Presque toute la province de la Nouvelle-Ecosse située à cheval sous le quarante-cinquième parallèle est célèbre par ses pommes dont la culture remonte à 1633. Elles font prime sur les marchés de Londres où l'on goûte leur saveur exquise. Ce n'est que vers 1880 qu'on commença à les exporter,

et depuis lors les plantations de vergers se sont multipliées et augmentent tous les jours. Il ne faut pas oublier que c'est en Californie, vers 1855 (1), que les plantations fruitières faites dans des terrains et sous un climat spécialement avantageux ont démontré de quels énormes bénéfices elles étaient susceptibles. On se mit alors à rechercher des conditions de sol et de climat analogues, et les plantations fruitières attirèrent peu à peu l'attention des hommes d'affaires et des capitalistes intelligents.

Dans d'autres parties du monde, ne voyons-nous pas le même phénomène se produire pour la banane, sous l'impulsion des Américains et de leur United Fruit C° ?

Dans la province d'Ontario, toute la partie sud située au-dessous du quarante-cinquième parallèle, et notamment cette presqu'île de Toronto, si avantageusement placée entre de grands lacs, est devenue le jardin du Canada.

Les vergers de la province d'Ontario occupent près de 137,000 hectares et produisent les trois quarts de la production fruitière du Canada. La côte septentrionale du lac Erie tout entière, de l'est à l'ouest, de Buffalo à Détroit, n'est qu'un immense jardin fruitier. On estime qu'il y a dans cette presqu'île plus de 11 millions 1/2 de pommiers qui produisent en moyenne 34 millions de boisseaux de pommes.

Les propriétaires ont fondé des associations dont les membres se déclarent très satisfaits, car, par ces organisations, ils arrivent à réaliser un rendement net de leur récolte plus élevé, bien que le consommateur ne paie pas plus cher ; question de frais généraux :

La pomme est le revenu principal, elle n'est pas le seul. Ces fameux vergers produisent en abondance les poires, les pêches, les cerises, les fraises, les framboises, les groseilles noires et rouges, les groseilles à maquereau et le raisin.

Songez que cette presqu'île de Toronto descend au sud jusqu'au quarante-deuxième parallèle, la latitude de Rome. Les pêches et les poires du district de Niagara sont partout réputées et, en 1910, on expédia 3,500 caisses de pêches en Angleterre.

(1) La découverte de l'or en Californie, en 1848, attira dans ce pays une foule de chercheurs qui ne s'occupa que du métal précieux. Quand la production de l'or commença à baisser, les travailleurs demandèrent à un sol merveilleusement fertile les fruits et les céréales dont la production ne cesse d'augmenter.

En Colombie Britannique, enfin, tout le sud de la province, depuis le quarante-neuvième jusqu'au cinquante et unième ou cinquante-deuxième degré, est sillonné de grandes vallées où s'étalent les lacs de Kootenay, d'Arrow, d'Okanagan. Ces longues nappes d'eau, plus grandes que le Léman, sont bordées de terres d'une fertilité merveilleuse, riches d'un humus profond jusqu'à présent vierge. Les premières plantations de vergers ont prospéré d'une façon inattendue ; en 1891, on y comptait 2,600 hectares en vergers, il y en a aujourd'hui plus de 40,000 hectares.

Dans certaines parties de la province, le climat est si doux que l'oranger croît en pleine terre et donne des fruits parfaitement comestibles. Certains des terrains de la Colombie Britannique sont secs et demandent une irrigation artificielle, l'Okanagan par exemple. D'autres, au contraire, grâce à des pluies nombreuses, jouissent d'une irrigation naturelle, la tâche du colon y est moins coûteuse et plus facile. Parmi ces terres privilégiées, on doit citer l'ouest de Kootenay et les bords des lacs Arrow.

Ces conditions climatériques jointes à un sol exceptionnellement riche et approprié à la culture des arbres fruitiers ont donné à la Colombie Britannique des fruits dont l'excellence est universellement reconnue et lui permettent de cultiver les variétés de pommes les plus fines.

A l'exposition nationale de pommes, à Spokane, (Washington), les produits de la Colombie Britannique obtinrent les treize premiers prix et un deuxième prix. La Colombie Britannique était représentée à cette exposition par quatorze exposants. Six années de suite, les fruits de cette province ont mérité la médaille d'or de la Société d'Horticulture d'Angleterre et, à l'exposition de décembre 1910, la grande médaille d'or leur fut décernée.

Cette culture, qui décuple rapidement le capital qu'on lui consacre, exige une mise de fonds un peu plus importante que la culture du blé. Il est intéressant de se rendre compte de ce que coûte un *ranch* de fruits modeste et avec quelle rapidité les récoltes payent le colon. Un homme actif et énergique est sûr de faire fortune en cultivant des fruits en Colombie Britannique, s'il dispose d'un certain capital, disons environ 20,000 francs.

Voici un tableau très précis des frais qu'il est nécessaire de faire pendant les premières années et jusqu'à ce que les arbres fruitiers soient en rapport

suffisant. Prenons pour exemple l'exploitation de 10 acres de terrain au lac Arrow (4 hectares).

Première année.

Achat de terrain et défrichement... .....Fr.		10.625 00

Deuxième année.

Voyage d'Angleterre en Colombie Britannique 2e classe sur le bateau, classe d'excursion en chemin de fer avec 1 tonne de bagages)	800 »	
Petite maison de trois ou quatre chambres avec cave comprenant un poêle..	3.750 »	
Etable	500 »	
Pommiers, semences de légumes et plants pour le jardin......	675 »	
Outils et divers......	500 »	
Clôture (le colon en faisant la moitié)	250 »	
Location de chevaux et main-d'œuvre pour la culture......	500 »	
Coût de l'existence, sans luxe, pour un an......	1.000 »	
Extras	275 »	
		8.250 »
Total des dépenses pour les deux premières années		18.875 »

Troisième année.

Semences de pommes de terre et sacs	750 »	
Location de chevaux et main-d'œuvre	1.500 »	
Coût d'une année d'entretien......	1.000 »	
Extras	250 »	
	3.500 »	
Vente des pommes de terre semées sur près de 5 acres......	5.100 »	
Bénéfice		1.600 »
Coût de trois années d'exploitation......		17.275 »

Quatrième année.

Sacs de pommes de terre......	450 »	
Plants de fraises pour 3 acres....	1.325 »	
Cueillette des fraises, emballage, vente	750 »	
Location de chevaux et main-d'œuvre	1.375 »	
Coût de la vie......	1.000 »	
Extras	250 »	
	5.150 »	
Vente des pommes de terre de 6 acres......	5.500 »	
Vente des fraises......	1.550 »	
	7.050 »	
Bénéfice		1.900 »
Dépenses après quatre ans d'exploitation...		15.375 »

Après quatre ans d'exploitation, le colon a réalisé un bénéfice de 7,050 francs et possède un *ranch* dont la valeur est de 35,000 francs, grâce au travail qui a été fait.



VERGER DE POMMIERS EN COLOMBIE BRITANNIQUE.

A partir de ce moment, son revenu augmentera chaque année. A la production des fraises il peut ajouter, dès la cinquième année, sa première récolte de pommes. En six ou sept ans, son verger sera en plein rapport et son revenu égalera le capital que lui a coûté sa propriété.

Ces chiffres font comprendre combien la culture des fruits attire le colon et pourquoi la production des pommes a augmenté dans de si grandes proportions en Colombie Britannique.

Le gouvernement canadien apporte une aide éclairée au colon qui cultive les pommiers. Des vergers modèles établis dans les pays propres à cette culture recherchent les espèces les plus avantageuses et les meilleurs procédés d'exploitation. Des agents du gouvernement visitent les vergers et sont toujours prêts à donner des conseils éclairés à leurs propriétaires.

De nombreuses circulaires envoyées aux colons les informent des progrès obtenus et des perfectionnements découverts.

La valeur des fruits exportés du Canada s'élevait, en 1910, à $ 5,495,067, contre $ 3,351,867 en 1907.

Il faut ajouter à ce chiffre la consommation locale, qui augmente en de bien plus grandes proportions.

Si l'on songe, à côté de ces chiffres considérables, qu'une petite partie seule de ces terres à fruits canadiennes est cultivée, que la Colombie Britan-

nique, la presqu'île de Toronto, certains points de la province de Québec et le Nouveau-Brunswick offrent encore de vastes espaces à la culture des pommes, on se rend compte de l'importance que la culture des fruits peut acquérir au Canada. L'Angleterre et les Etats-Unis importent largement les fruits du Dominion et leur consommation ne fera qu'augmenter. On peut prévoir que dans les temps futurs la pomme canadienne ira approvisionner tous les pays auxquels leur climat rend difficile ou impossible la culture des fruits.

vèrent une telle quantité de vigne sauvage qu'ils la nommèrent l'île de Bacchus.

C'était en septembre, et les marins, fatigués d'une longue traversée, se régalèrent de ces beaux fruits sans trop se préoccuper s'ils avaient ou non le goût *foxé*.

L'île d'Orléans se trouve sous le quarante-septième parallèle et Mayence est sous le cinquantième. Les plus célèbres vignobles du Rhin se trouvent donc à une latitude plus élevée que l'île du Saint-Laurent. Mais sans nous arrêter aux quelques coteaux de vignes que l'on cultive dans la province de Québec, nous devons parler des vignobles fort étendus qui existent dans le sud de la presqu'île de Toronto et notamment sur toute la côte septentrionale du lac Erié. Nous avons déjà fait remarquer que cette pointe du Dominion descend jusqu'au quarante-deuxième parallèle ; comment s'étonner que les vignobles y aient pris un grand développement ?



VIGNOBLES PRÈS DE HAMILTON.

La Vigne.

Nous provoquerons peut-être une certaine surprise en parlant des vignes canadiennes, car bien peu de Français ont goûté les raisins et surtout les vins du Canada, et la plupart même n'en ont jamais entendu parler. Cependant la vigne existe dans le Dominion et elle n'y existe pas par importation, elle est indigène.

Lorsque Jacques Cartier découvrit le fleuve Saint-Laurent, en 1535, et le remonta avec ses deux navires, la *Petite* et la *Grande-Hermine*, il aborda à la grande île qu'on rencontre immédiatement avant le rocher de Québec et qui se nomme aujourd'hui l'île d'Orléans. Ses équipages y trou-

On y rencontre de nombreuses variétés de raisins blancs, roses et noirs ; les plus appréciés sont le *Concord* en raisins noirs, et le *Niagara* en raisins blancs, mais aucune de ces espèces n'a la finesse des cépages de Fontainebleau et de la Loire, les bouquets exquis du Médoc et de la Bourgogne.

Les raisins canadiens sont plus fermes, souvent très gros, très sucrés et ils conservent un goût de terroir très prononcé auquel les Canadiens tiennent beaucoup et qui donne aux vins qu'ils produisent le goût foxé.

Les raisins canadiens sont en grande partie consommés comme fruits de table, le reste est envoyé au pressoir, mais on ne laisse pas la fermentation se produire ou, si elle s'est produite, on resucre le vin pour se conformer au goût du consommateur canadien qui préfère le vin doux, qu'il soit blanc ou rouge.

Tout le vin canadien est bu dans le pays et, dans les statistiques officielles, il n'est pas fait mention d'une seule barrique exportée, même en Amérique.

D'ailleurs, la fabrication du vin au Canada est récente : non seulement les Canadiens boivent neuf fois plus de vins doux que de vins secs, mais la consommation se porte sur le jus de raisin non fermenté ou vin sans alcool. Il ne semble pas que ces conditions commerciales doivent changer de sitôt.

Il ne faudrait cependant pas en jurer. Dans la province d'Ontario, la vigne couvre environ 12,000 acres, ou 4,800 hectares, et, bien que les deux tiers environ de la récolte soient consommés en raisins de table, le tiers vinifié produit, bon an mal an, 13,500 hectolitres.

Le vin ne se fait pas encore, au Canada, chez le vigneron, mais dans des fabriques qui achètent le raisin aux propriétaires à des prix qui varient de $ 18 à $ 30 la tonne.

On compte que la culture d'un vignoble jusqu'au moment de son rendement normal revient à $ 75 l'acre, ou 940 francs environ l'hectare. Les frais de culture et d'expédition de la récolte montent à 750 francs pour un rendement moyen de 12 1/2 tonnes, valant $ 282, ou 1,410 francs, ce qui laisse un bénéfice de culture de 660 francs par hectare pour un prix d'établissement de 940 francs.

L'importation des vins étrangers au Canada augmente chaque année. Voici les chiffres pour les trois dernières années avec la provenance des vins :

	1912	1911	1910
	—	—	—
Espagne ....$	172.841	161.120	147.924
France	172.195	152.467	127.522
Portugal	106.920	86.779	61.711
Angleterre	43.334	35.398	34.102
États-Unis	36.276	25.986	22.552
Divers	131.654	103.104	87.717

On voit que la France tend à prendre la première place, ce qui s'explique par les avantages de droits que possèdent ses vins de degré moyen depuis le traité de commerce de 1907, avantages que n'ont pas les vins d'Espagne, plus chargés d'alcool. La demande en vins de Champagne, qui augmente beaucoup, y contribue aussi.

Le Sucre d'érable.

L'érable est l'arbre du Canada ; il figure dans ses armes. Mais qui parle du sucre d'érable et surtout qui en a goûté s'il n'est pas de la province de Québec ou des province maritimes ? Nous nous rappelons tout au plus nos lectures d'autrefois, ces livres où Fenimore Cooper et les romanciers dont les fictions se déroulent dans les solitudes de l'Amérique du Nord parlent de l'eau d'érable chère aux Hurons surtout lorsque, fermentée, elle les enivre.

Mais personne ne parle du sucre d'érable comme d'une richesse naturelle ayant quelque importance. Personne, excepté M. Louis Arnould, qui, dans son livre *Nos Amis les Canadiens*, consacre au sucre d'érable un chapitre charmant dans lequel il déplore qu'en France on n'ait jamais parlé du sucre d'érable et que les circulaires du gouvernement canadien ne le mentionnent guère.



LE SUCRE D'ÉRABLE.

Le sucre d'érable se fait au printemps, au moment où les neiges disparaissent sous les rayons chauds du soleil. La prairie a peu d'érables, mais dans la province de Québec, dans le Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse, chaque pro-

priétaire, même s'il a défriché toute sa propriété, a conservé son bois d'érable. Il y a une cabane de troncs d'arbres où sont installés les trois fournaises et tout le matériel de la fabrication.

A tous les troncs d'érable, on pratique une légère saignée ; vers le pied, une coulisse en métal fait glisser l'eau d'érable dans des récipients. Ces récipients sont vidés dans un tonneau installé sur un petit traineau qu'un cheval traine vers la cabane à sucre où l'eau d'érable est versée dans la première *fournaise*. Successivement, par l'évaporation, l'eau d'érable devient *réduit*, puis *sirop;* on met enfin le sucre liquide dans des moules où il se cristallise en pains d'un jaune de cire.

L'opération dure plusieurs jours et les feux des *fournaises* ne doivent jamais s'éteindre. C'est la fête du printemps pour le colon et sa nombreuse famille, c'est surtout la fête des enfants qui *lichent la palette.* M. Arnould, grave professeur de l'Université Laval à Montréal, a lui-même *liché la palette* entre deux conférences, il s'en souvient avec délices.

C'est une fête utile, car 2 à 300 érables rapportent, sans aucun soin de culture, 3 à 4,000 pains de sucre qui sont vendus 0 fr. 50 pièce ; c'est un revenu supplémentaire qui, en quelques jours de travail joyeux, tombe dans la famille.

La production moyenne du sucre d'érable s'élève actuellement à 18 millions de livres, estimées 8,900,000 francs. Le Canada fournit à peu près la moitié du sucre et du sirop d'érable produit dans le monde entier. La province de Québec en produit 13 1/2 millions de livres, le Nouveau-Brunswick, 207,450, et la Nouvelle-Ecosse, 112,500 livres.

Le Canada consomme la plus grande partie du sucre et du sirop d'érable qu'il produit, il n'en exporte que pour 602,840 francs.

Il semble étonnant que dans un pays où l'immense forêt contient tant d'érables, une récolte aussi facile et relativement aussi fructueuse ne soit pas poussée avec plus d'activité. Il faut croire que la demande en sucre d'érable est peu importante ; s'il en était autrement, les bras se trouveraient vite pour aller le recueillir.

Une autre raison paraît plus sérieuse : la récolte du sucre d'érable n'est pas régulière ; les années 1911 et 1912 en ont produit très peu, il y a des habitants qui n'ont même pas été à la cabane de sucre.

Pour que l'érable donne beaucoup de sève, il faut que son pied soit dans la neige, qui fond pendant la journée au vif soleil du printemps et se congèle en glace le soir. L'arbre passe ainsi par de brusques écarts de température ; sollicitée par la chaleur de la journée, la sève, la délicieuse eau d'érable, monte et s'échappe à flots pour s'arrêter net pendant la nuit et demander le lendemain un nouvel effort aux racines nourricières. Si le temps est uniformément doux, sans neige, l'érable se contente du moindre effort, la sève monte doucement vers les branches, l'eau d'érable coule à peine.



RÉCOLTE DU SUCRE D'ÉRABLE.

CHAPITRE IX

Le Bois.

(Les différentes essences de la forêt canadienne.)

Le service des forêts.

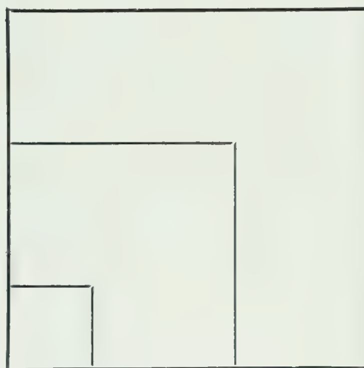
Quand on parle du Canada, la première difficulté est d'en parler avec méthode. La matière est si vaste et les différentes parties du Canada sont tellement dissemblables qu'il est impossible de ne pas revenir de temps en temps sur ses pas.

Le Canada est l'empire du blé et du bois. Il faut donc s'occuper d'abord de ces richesses principales, sauf à revenir plus tard sur d'autres sujets.

Une immense forêt couvrait autrefois toute l'Amérique du Nord, le feu et les défrichements l'ont presque complètement détruite aux Etats-Unis. Au Canada, il en reste encore 136,016,700 hectares dans les neuf provinces confédérées du Dominion et dans les territoires du Nord-Ouest. Au Yukon et dans les îles du cercle arctique, il existe encore bien d'autres hectares de forêts canadiennes dont nous ne nous occuperons pas.

On peut dire qu'au Canada la forêt couvre le tiers de la surface totale du pays. Le service forestier du gouvernement canadien, qui a été organisé avec le plus grand soin, estime que les feux de forêts, dus surtout à la négligence des Indiens, ont détruit la moitié de la forêt primitive et que la colonisation, par les défrichements, la consommation industrielle et toutes les autres causes, ont à peine fait disparaître 15 0/0.

Pour se faire une idée de l'étendue des forêts canadiennes, considérez ces trois carrés. Le plus petit représente la surface de la France, le moyen la surface des forêts canadiennes et le grand la surface du Canada.



Les bois étant avec les blés les principaux objets d'exportation du Dominion, le gouvernement devait apporter tous ses soins à sauvegarder ses richesses forestières qui, si immenses qu'elles soient, pourraient disparaître si elles n'étaient pas protégées. Le gouvernement fédéral et les divers gouvernements provinciaux, notamment celui de la province de Québec, qui est la plus riche en forêts, ont pris les mesures les plus efficaces. Une commission permanente, dite *Commission de conservation des ressources naturelles*, a fait une œuvre incessante de propagande dans le pays tout entier,

appelant le public à son aide pour protéger les bois, jetant le cri d'alarme sur les dangers que font courir à la forêt les feux des locomotives et la négligence des chasseurs.



FORÊT EN PROVINCE DE QUÉBEC.

L'opinion publique ainsi sollicitée a répondu de son mieux à l'appel des pouvoirs officiels, les accidents du feu sont devenus beaucoup plus rares et l'on a pu établir parfois les responsabilités.

D'autre part, le ministère créait en 1906 la police des feux et des coupes de bois et fondait des écoles spéciales pour l'instruction d'ingénieurs forestiers.

Enfin le gouvernement établissait sur plusieurs points du territoire d'énormes réserves de bois. Ces mesures ont porté leurs fruits, bien que l'immensité de la forêt canadienne ne permette qu'une surveillance partielle; l'exploitation des bois a pris, sur les points du territoire où elle est entamée, des dispositions plus rationnelles, des méthodes plus conservatrices. L'extension considérable de l'industrie de la pulpe a fait mesurer à tous les intéressés la nécessité des coupes régulières et l'on peut espérer que partout où pénétrera aujourd'hui la colonisation, la forêt sera aménagée économiquement. Sauf les cas accidentels, sa valeur, au lieu de décroître, se consolidera en augmentant ses produits.

D'après les statistiques officielles, voici comment se partagent les 136 millions d'hectares de forêts entre les provinces et les territoires du Dominion :

Provinces	Domaines de l'État — hectares	Superficies totales — hectares
Colombie Britannique	19.911.000	20.235.500
Manitoba, Alberta, Saskatchewan, territoires du Nord-Ouest	38.042.000	40.467.000
Ontario	21.206.000	28.329.000
Québec	17.726.000	40.470.000
Nouveau-Brunswick	971.000	4.856.000
Nouvelle-Ecosse	»	1.618.000
Ile du Prince-Edouard	»	40.700
	97.856.000	136.016.700

Cette immense forêt se partage en quatre zones bien distinctes.

La Colombie Britannique forme la première zone allant des Montagnes Rocheuses au Pacifique sur une longueur de 1,100 à 1,200 kilomètres et une largeur de 350 à 500 kilomètres. Elle ne renferme guère plus de 20 millions d'hectares, mais le climat exceptionnel de la côte du Pacifique, réchauffée par les courants du Japon et les vents de Chine, a permis aux espèces d'arbres les plus rares un développement énorme, de sorte que cette province possède la forêt canadienne la plus précieuse, bien que son étendue ne soit que la moitié de celle des forêts de Québec ou des provinces du Centre.

C'est à Vancouver et dans toute la chaîne des Cascades ou chaîne côtière qu'on rencontre le célèbre pin Douglas ou pin de l'Orégon, dont le tronc atteint 4 mètres de diamètre et dont la hauteur dépasse parfois 100 mètres, les cèdres rouges et jaunes qui atteignent aussi des dimensions colossales, les pins blancs et jaunes, les chênes de l'Ouest et l'érable. Plus haut, vers le nord et jusque dans le Yukon, poussent l'épinette noire et blanche, les sapins et les peupliers. La plus belle partie de cette splendide forêt se trouve au sud, dans l'île de Vancouver et, sur le continent, à partir de la frontière américaine jusqu'au cinquante-deuxième parallèle.

La seconde zone forestière est la grande zone du Nord qui est sans doute la plus vaste forêt du monde, car elle part des rives de l'Atlantique au Labrador et traverse, avec la chaîne des Laurentides, tout le continent pour rejoindre, dans la vallée du Mackenzie, les pins et les épinettes du Yukon. Sa longueur est de plus de 4,800 kilomètres et sa largeur moyenne 325 kilomètres. Elle est composée surtout d'épinettes, mais elle n'est encore que très imparfaitement explorée et nous ne pensons pas nous tromper en assurant que, dans ses parties les plus méridionales, on trouvera les riches essences d'arbres dont les magnifiques spécimens font la plus grande valeur de la zone sud.



HUTTE DANS LA FORÊT.

Cette dernière zone, moins importante en étendue que celle du Nord, s'étend sur la partie méridionale des provinces de Québec et d'Ontario située entre le quarante-cinquième et le cinquantième parallèle. Les forêts du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse s'y rattachent. C'est cette partie méridionale des forêts de l'Est-Canadien qui a fourni, dès la découverte du Canada, les fameux bois de construction recherchés par les marines européennes. C'est elle qui les fournit encore et pourra les fournir longtemps, car on estime qu'un tiers de ses arbres a cent ans (1).

La zone forestière du Sud se relève vers le Manitoba et se prolonge ensuite dans le Nord-Ouest pour rejoindre le long des Rocheuses les forêts de la Rivière de la Paix et la zone du Nord. L'érable à sucre se rencontre dans le Sud, tandis que le pin blanc est le roi de la partie septentrionale de cette zone.

Une mention spéciale doit signaler la magnifique forêt du Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse sont provinces maritimes; tout le long de la côte,



FORÊT EN COLOMBIE BRITANNIQUE.

---

(1) Colbert songeait déjà à exploiter ces bois. Il écrivait à Talon le 5 avril 1666 :

« Je vous diray... qu'il me semble qu'en faisant une grande quantité de merrein au Canada, l'habitant y trouverait bien son compte parce que le roy faisant réserver tous les bois propres à la construction des vaisseaux sans permettre que l'on en fasse du merrein, les particuliers sont obligés d'en aller chercher en Norvège. » (Arch. colon.)



BUCHERONS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

le sapin et l'épinette occupent la rive atlantique où se sont fixés les premiers Européens, dans ce pays qu'on appelait autrefois l'Acadie. On aurait pu supposer que les essences de bois durs qui succèdent, dans l'intérieur et sur les pentes des Alleghanys, aux épinettes des rivages seraient abattues pendant près de trois siècles d'occupation. Il n'en a rien été. La forêt du Nouveau-Brunswick est intacte et n'a pour ainsi dire pas été touchée par la hache. Ses vallées possèdent toujours de magnifiques érables, des chênes, des frênes et des hêtres superbes. Dans les espaces restreints où le bois dur a été pris, le bouleau, le sapin et le pin dominent, et là où la forêt a été défrichée le sol fertile a donné les plus beaux pâturages pour l'élevage et des vergers d'arbres fruitiers y ont réussi.

Mais ces tentatives n'ont pas été très nombreuses parce que, malgré sa situation méridionale du quarante-cinquième au quarante-septième parallèle, le Nouveau-Brunswick est sous l'influence du courant du Labrador et des glaces du golfe Saint-Laurent; l'hiver y est long et plus pénible que dans les hautes vallées de la Colombie Britannique, sous les cinquante et unième et cinquante-deuxième parallèles. La colonisation s'y est portée moins vite que dans Québec et Ontario. Les forêts où passent les rails de l'Intercolonial ont conservé leur étendue et leurs solitudes sont encore l'habitat des grands fauves canadiens. C'est peut-être le coin du Canada où l'on peut encore rencontrer le plus facilement le magnifique orignal ou moose, roi de la forêt, dont la tête chargée de ramure orne les armes du Nouveau-Brunswick et les pièces officielles de l'Intercolonial.

Cherchons à nous faire une idée comparative de ce que représentent les 136 millions d'hectares des forêts du Dominion.

La forêt canadienne est deux fois plus vaste que toutes celles de la Russie d'Asie, situées d'une façon analogue sur un continent beaucoup plus large que le continent américain; elle est cinq à six fois plus vaste que celles de l'Australasie et cinq fois plus vaste que celles des Indes; elle est incontestablement la plus grande du monde et probablement la mieux boisée.

Sa valeur n'est pas partout égale; les 40 millions d'hectares de la province de Québec ne valent sans doute pas les 20 millions d'hectares de la Colombie Britannique, et les 40 millions d'hectares des provinces du Centre et des Territoires ne valent pas beaucoup plus que ceux de Québec, mais l'industrie de la pulpe et du papier est venue donner une valeur inattendue aux bois blancs et tendres du Nord, au sapin, au peuplier et à l'épinette blanche. Nul pays ne possède autant de ces arbres que le Canada, et les fabriques de papier américaines, qui auront bientôt épuisé les forêts de l'Union, ne trouveront plus que dans le Dominion leur matière première.

Le gouvernement fédéral, et la province de Québec la première, ont songé à se défendre. Celle-ci a interdit l'exportation à l'étranger de ses bois domaniaux pendant quelque temps, mais nous examinerons cette question lorsque nous parlerons des fabriques de pulpe et de papier.

Puis, on a constitué d'énormes réserves ou parcs nationaux où l'Etat seul a le droit d'exploiter la forêt, où le gibier de toutes sortes et surtout les animaux à fourrures, dont les races disparaissent par la guerre incessante qu'on leur fait, peuvent vivre en sécurité et se multiplier. L'exploitation de ces réserves donne, dans toutes les parties du Dominion, des modèles d'exploitation forestière.

Depuis la frontière des Etats-Unis jusqu'à la hauteur d'Edmonton, tout le versant oriental des Montagnes Rocheuses et les réserves des lacs Jasper et Waterton constituent une étendue de forêt réservée qui mesure 37,000 kilomètres carrés; sa longueur atteint 563 kilomètres sur une largeur variant de 16 à 80 kilomètres.

Les trois provinces du Centre ont en outre des réserves spéciales moins importantes : six dans l'Alberta, quatre dans la Saskatchewan et six dans le Manitoba, dont la superficie totale atteint 4,100,000 hectares. La plus grande de ces réserves est située dans le Manitoba et mesure 1,800,000 hectares.

La province d'Ontario a constitué cinq réserves :

	Hectares
Réserve de Temagami	1.528.100
Réserve de Missassaga	777.000
Réserve de Nepigon	1.890.700
Réserve de Quetico	404.000
Réserve de l'Est	25.900
Total	4.625.700

A l'est de la baie Georgienne, dans le district de Nipissing, le parc national Algonquin est d'environ 500,000 hectares et, aux chutes du Niagara, le parc Victoria a été constitué pour conserver intacte la région des chutes et ses beaux aspects.

De toutes les provinces du Dominion, celle de Québec possède la plus grande étendue de forêts qui atteint le double de la forêt colombienne. Elle a donc constitué les réserves les plus vastes.

Elles sont au nombre de huit : la réserve de Saguenay et du Labrador, le Parc National des Laurentides, les réserves du Saint-Maurice et de l'Ottawa, le Parc de Gaspé, les réserves de Rimouski, de Giverville et de Chaudière.

Les quatre premières s'étendent sur la rive gauche du Saint-Laurent, les quatre autres sur la rive droite.

La province de Québec a publié une carte forestière que nous avons sous les yeux; les réserves forestières de la rive droite sont incomparablement plus grandes que celles de la rive gauche. Elles partent de la ligne de partage des eaux qui, du Labrador à l'Ottawa, séparent le bassin de la baie d'Hudson de celui du Saint-Laurent et, presque sans discontinuité, couvrent le versant sud des montagnes jusqu'à une petite distance du fleuve. Disons en passant que cette carte forestière est la seule carte canadienne, à notre connaissance, qui, en indiquant cette ligne sinueuse de partage des eaux, a implicitement tracé exactement l'arête de la moitié orientale de la chaîne des Laurentides.

Les grandes réserves forestières des provinces canadiennes occupent le plus souvent les régions les plus sauvages, pleines de lacs et de cours d'eau, qui forment les points de partage de différents bassins. Une des réserves au nord de Québec, qui s'étend sur 650,000 hectares environ, renferme les sources d'une douzaine de rivières. Comme l'exploitation des réserves est faite avec le plus grand soin, qu'on abat systématiquement dans de larges espaces des arbres de haute futaie pour y laisser pousser le taillis, ces vides ménagés dans des terrains très arrosés deviennent des obstacles presque insurmontables aux incendies de forêts. Les réserves servent ainsi de séparation entre plusieurs régions forestières, elles empêchent la propagation des incendies et facilitent beaucoup la régularisation des cours d'eau, ce qui est un point capital dans un pays où la navigation fluviale et la flottaison jouent un rôle considérable.

Les différentes essences de la forêt canadienne.

Nous empruntons aux publications officielles faites pour l'Exposition de 1900 et au livre de M. J.-P. Buron, *Les Richesses du Canada*, l'indication des principales essences de bois qui peuplent la forêt canadienne en les énumérant d'après leur emploi.

Bois a pulpe. — Le développement extraordinaire de l'industrie de la pulpe et du papier, qui devient l'industrie nationale du Canada, donne la première place à la catégorie des bois à pulpe, bien que ces essences d'arbres soient précisément les plus communes et celles auxquelles on accordait autrefois la moindre valeur.

L'*épinette blanche* est, par excellence, le bois à pulpe, il est résistant, fort et flexible ; on en fait aussi des traverses de chemins de fer, des poteaux et des pilotis. Cet arbre est répandu dans tout le Canada et jusque dans les plus froides régions du nord de la province de Québec et du Labrador.

L'*épinette noire*, l'*épinette rouge* se trouvent partout ; l'*épinette Engelman*, l'*épinette Sitka* sont moins répandues, surtout la dernière, qui est un bois incorruptible qu'on ne trouve guère que dans les Selkirk.

La *spruce* (Tsuya Canadiensis), nom anglais des variétés de sapin Picea ou Epicea, est extrêmement répandue; les *baumiers*, qu'on trouve surtout dans l'Ontario et dans Québec, et qui atteignent 50 mètres de hauteur; le *picea de l'Ouest*, avec une écorce riche en tannin, qui pousse surtout en Colombie Britannique, et le *sapin blanc* de l'Ouest, sur toute la côte du Pacifique. Plusieurs espèces de *trembles*, de *peupliers* et de *bouleaux* qui continuent la forêt canadienne jusqu'aux rivages de l'océan Arctique, toutes ces essences font d'excellente pulpe, à ce point qu'on a pu écrire que tout le nord du Canada n'était qu'une forêt

d'épinettes dont le monde entier deviendrait tributaire pour la fabrication du papier.

BOIS D'EBENISTERIE. — L'*érable à sucre* doit être en tête de cette catégorie, puisqu'il est l'emblème du Canada comme le castor. La feuille de l'érable orne le blason du Dominion. Le bois de cet arbre est remarquablement beau, il est excellent pour la construction et bon combustible, mais ses meilleurs emplois sont le placage d'ébénisterie de luxe, les meubles, les lambrissages d'intérieur. La sève sert à faire un sucre exquis. On le trouve partout entre la Nouvelle-Ecosse et le lac Supérieur ainsi qu'en Colombie Britannique, mais il ne monte pas très haut vers le nord.



ERABLES EN ÉTÉ.

Les *noyers* et, en tête, le noyer noir sont des bois de grande valeur pour les travaux d'ébénisterie très finis, les boiseries ; le noyer noir devient un peu rare ; on le cultive maintenant en Colombie Britannique.

Les *cèdres* et les *cyprès* blancs, rouges et jaunes sont des bois durs précieux pour l'ébénisterie ; le cèdre et le cyprès jaune croissent jusqu'à l'altitude de 800 mètres dans l'île de la Reine-Charlotte et dans le nord de la Colombie.

Le *châtaignier*, bois durable et facile à travailler, se trouve surtout dans l'Ontario.

L'*arbousier* de la Colombie Britannique est recherché pour l'ébénisterie.

Le *merisier rouge*, quelquefois aussi foncé que le *cerisier*, est un des bois les plus appréciés ; les plus beaux spécimens sont dans la province de Québec, au nord de l'Ottawa et du Saint-Laurent, et dans le centre de l'Ontario.

Les *chênes* et les *hêtres*, chêne blanc, chêne de l'Ouest, chêne rouge, servent à faire des meubles, à l'ébénisterie, et à toutes sortes d'usages, selon les sujets. On s'en sert aussi pour la construction, pour traverses de chemins de fer, pour la tonnellerie, les manches d'outils, etc. Le chêne blanc et le chêne de l'Ouest sont particulièrement estimés ; les plus beaux sont en Colombie, on les trouve en Québec, Ontario, Manitoba.

Les *acacias : planée à larges feuilles* et *planée rouge*, le premier en Colombie, le second plus au nord que l'érable, conviennent à l'ébénisterie et pour faire des ustensiles domestiques.

Le *cerisier noir* est un superbe bois d'ornementation ; il se trouve dans les provinces maritimes et dans le sud de Québec et d'Ontario en trop petite quantité ; on cherche à le cultiver.

Les *frênes* francs, rouges et verts sont de très beaux arbres, grands, forts, flexibles, qui sont employés à une foule d'usages. On les trouve en Nouvelle-Ecosse, en Nouveau-Brunswick, Ontario, dans le centre, en Assiniboine et aux lacs de Manitoba et Winnipeg.

L'*orme blanc*, très dur, donne des moyeux de roues, des poulies et permet par la grande variété de son grain d'imiter en ébénisterie beaucoup d'autres bois.

L'*orme rouge* et l'*orme de roche* sont plus rares.

BOIS DE CONSTRUCTION. — Le *pin Douglas* ou *pin de l'Oregon* vient en tête. C'est le plus précieux des bois de construction ; il se rencontre en grand nombre à Vancouver et dans la Colombie Britannique, où il atteint des dimensions colossales : 100 mètres et plus de hauteur avec un tronc de 4 mètres de diamètre.

Le *pin blanc*, dont le tronc atteint 1 mètre de diamètre, se trouve dans tout le Canada, où il est

considéré comme l'arbre le plus utile. Il faut se rappeler que, hors des villes, la colonisation construit d'abord tout en bois, sauf à élever plus tard des maisons de pierre quand la grande aisance est venue.

Le colon trouve partout le pin blanc avec lequel il fait facilement des madriers, des poutres, des planches ; des rognures, il tire des bardeaux et des lattes ; c'est un bois léger, facile à travailler, avec le seul pin blanc toute la maison est faite.



Bois de charpente.

Le *pin blanc de l'Ouest*, qui se trouve à Vancouver et dans les Selkirk, est inférieur au précédent et au *pin rouge*, qu'on confond souvent avec le pin blanc.

Le *pin noir* est un bois incorruptible qui se trouve sur les pentes des Rocheuses et en Colombie, on en fait des traverses de chemins de fer et il s'emploie dans la construction.

Déjà l'Irlande demande à la Colombie Britannique des plans d'épinettes et de sapins pour le reboisement de ses montagnes.

Un pays qui possède des bois aussi précieux et aussi variés ne pouvait pas se contenter de les exporter. Dès que la population fut suffisamment dense et groupée dans des villes, l'industrie du meuble et de l'ameublement eut ses artisans et grandit avec le temps

En 1904, le *Commercial Intelligence* de Londres énumérait les principales villes du Canada qui fabriquaient les meubles. C'étaient Amherst, Beauharnais, Berlin, Danville, Goderich, Granby, Guelph, Hanovre, Montréal, Owen-Sound, Québec, Saint-Jean, Stratford, Waterloo et Windsor.

Depuis, des progrès notables ont été réalisés et l'industrie du meuble prend au Canada un brillant essor. Les fabriques canadiennes, qui ne produisaient que pour le pays, exportent leurs produits depuis plusieurs années et certaines d'entre elles ne fabriquent même que pour l'exportation. Elles expédient leurs meubles en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Indes Occidentales, etc.

L'industrie qui a pris au Canada le plus prodigieux essor, à ce point qu'elle est appelée l'industrie nationale, est née de la forêt : c'est la fabrication de la pulpe ou pâte de bois (pâte de cellulose) et la fabrication du papier. Son développement est dû à deux causes qui ne se rencontrent nulle part dans les proportions où elles existent dans la forêt canadienne : la richesse en bois à pulpe et les chutes d'eau qui facilitent partout

l'installation des usines. Nous examinerons cette question industrielle dans un chapitre spécial

Le Service des forêts.

Le service des forêts (forestry department), qui dépend du ministère de l'intérieur, s'occupe activement à prévenir l'épuisement possible des richesses incalculables de la forêt canadienne.

En 1911, il a augmenté les réserves forestières déjà très considérables de 13,403,600 acres (5 millions 361,200 hectares).

A côté des mesures de préservation dont nous avons déjà parlé, outre les circulaires nombreuses que le ministère répand chaque année pour instruire les colons des mesures à prendre contre les feux des forêts, ce service s'occupe du reboisement. Cette année encore, de nombreuses circulaires ont été distribuées relatives aux plantations d'arbres dans la prairie. Jusqu'à présent, le département des forêts distribuait gratuitement les jeunes arbres destinés à reboiser la prairie. En 1910, 2,533,600 arbres ont été distribués et l'on n'a pas pu satisfaire à toutes les demandes.

Les pins conifères sont demandés en si grand nombre que le ministère a décidé de les faire payer $ 5 le cent. Même ainsi, on n'arrive que difficilement à satisfaire tous les habitants de la prairie.

Le service des forêts a également établi un bureau de renseignements gratuits, et les lettres y affluent.

Grâce à cette protection énergique, grâce à l'aide que le gouvernement accorde aux colons désireux de créer sur leurs terres une réserve de bois, le Canada conservera ses forêts et évitera l'épuisement de cette importante richesse naturelle.



CHAPITRE X

Le Ministère de l'Agriculture.

Service des fermes expérimentales. — Service de l'industrie laitière et de la réfrigération. Service de l'hygiène et de l'élevage. — Services divers.

Plus on avance dans l'étude du Canada et de ses richesses naturelles et plus on constate combien la nature a été généreuse pour ce pays, dont les grandes plaines centrales occupées tout entières par les eaux pendant la période glaciale sont couvertes de 1 à 2 mètres d'alluvions qui lui constituent un sol d'une extrême fertilité.

Tandis que la prairie offre à la culture son immense Corn Belt, la forêt règne dans le Nord d'un océan à l'autre et le sous-sol recèle les mines les plus riches : à Cobalt l'argent, à Sudbury le nickel, en Colombie Britannique l'or et tous les métaux, partout le charbon et le fer.

Mais la présence de ces richesses ne suffit pas pour expliquer le développement économique du Canada depuis le commencement du vingtième siècle ou, pour être plus vrai, depuis six ou sept ans. Auparavant, on connaissait en grande partie les richesses du sol et du sous-sol canadien, on commençait à les mettre en valeur, mais la rapidité de l'évolution canadienne n'apparaissait pas dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui. L'élan n'était pas donné, la publicité n'avait pas encore répandu en Europe et en Amérique la réputation de cette terre canadienne où tout travailleur peut fonder un foyer et un domaine.

Aux conditions exceptionnelles créées par la nature, il fallait que l'effort humain vînt s'ajouter, l'effort organisé, méthodique d'hommes pleins de bonne volonté, de prévoyance et de ténacité. Ce fut la tâche du gouvernement fédéral du Dominion, tâche difficile et longue dont les résultats ne pouvaient apparaître qu'avec l'aide du temps.

Nous avons le devoir de la faire ressortir, d'expliquer comment les différentes administrations ont été créées à Ottawa et agrandies, développées, selon les besoins du pays et non point selon des formules administratives. Faire l'histoire succincte des ministères canadiens, c'est indiquer les causes de l'épanouissement actuel et c'est en même temps rendre justice à l'initiative des hommes de mérite qui les ont créées.

Dans un pays essentiellement agricole comme le Canada, le ministère de l'agriculture assumait la tâche la plus lourde. Il fallait tout apprendre aux pionniers, aux colons venant de tous les coins du monde, sans aucune expérience agricole pour la plupart; il fallait lutter non seulement contre l'ignorance, mais aussi contre la routine.

Les uns, complètement ignorants des choses de la terre, entreprenaient des tâches au-dessus de leurs forces et de leurs moyens; on devait les guider, les encourager, leur fournir l'aide indispensable. Les autres arrivaient avec des idées faites d'avance, nées sur un autre sol, dans d'autres conditions. C'étaient les plus réfractaires, parce qu'ils croyaient savoir. L'administration dut en arriver à les convaincre par l'exemple.

Mais avant de devenir un des ministères les plus parfaits qui soient et un facteur important dans le développement agricole dont le Canada a été le théâtre, ce ministère a traversé un période d'apathie et de tâtonnements.

Le ministère fédéral de l'agriculture fut créé en 1852 sous le titre modeste de bureau de l'agriculture et des statistiques, mais son rôle demeura passif.

En 1880, le Canada traverse une crise. Une

période de mévente et de mauvaises récoltes avait jeté les cultivateurs dans le découragement. Certaines terres de l'Est donnaient des signes d'épuisement; l'Ouest n'était qu'au début de sa colonisation et le courant d'émigration européenne menaçait de se détourner d'un pays qui ne paraissait pas devoir réaliser les espérances conçues.

D'autre part, nulle mesure efficace n'était encore prise pour aider le colon; personne ne le conseillait et les nouveaux venus n'avaient d'autre guide que la routine et l'incurie de leurs devanciers. Le ministère fondé en 1852 n'existait que de nom. Le Parlement s'émut de cet état de choses et se décida, en 1882, à nommer une commission spéciale chargée d'étudier l'état de l'agriculture et les mesures propres à la relever.

Cette enquête amena la constatation de l'extrême fertilité des terres canadiennes. Le climat était en tous points favorable à la grande culture et à l'élevage, tout le mal venait de la routine des cultivateurs. Il s'agissait donc d'éclairer ces derniers, de dissiper l'ignorance et les préjugés, non seulement par l'enseignement théorique, mais par des exemples pratiques. Il fallait que le gouvernement fît, sur divers points du Dominion, des expériences trop coûteuses aux particuliers, qu'il leur évitât les tâtonnements et les recherches et entreprît la diffusion rapide de ses démonstrations.

Le résultat de cette enquête fut, deux ans plus tard, la création des *stations agronomiques* ou *fermes expérimentales*, qui enlevait définitivement le ministère à la bureaucratie stérile.

Le département ne s'écartera plus de cette voie nouvelle. De nouveaux services relatifs aux différentes branches de l'agriculture y seront ajoutés constamment et les anciennes sections seront étendues.

Le service de l'industrie laitière et de la réfrigération est fondé en 1890; en 1901, le service de l'hygiène du bétail; en 1903, celui de l'industrie animale. On y ajoute, en 1904, celui des semences; l'année suivante, le bureau des recensements et statistiques, et enfin, en 1907, le service des tabacs.



FERME EXPÉRIMENTALE DE GUELPH VUE A VOL D'OISEAU.

D'autres sections qui ne sont pas proprement agricoles relèvent encore de ce ministère, telles que le service des expositions, la surveillance de l'hygiène publique et des quarantaines, les arts, les archives, les brevets d'invention, les droits d'auteur, les dessins industriels et les marques de commerce. Il comprend aujourd'hui douze bureaux distincts. Le personnel ne cesse de s'accroître en raison directe de l'importance croissante de sa tâche; on y compte maintenant plus de 530 employés permanents. Les subsides que le gouvernement lui accorde s'élèvent à $ 1,930,794, dont $ 905,794 sont attribués à l'agriculture proprement dite.

Nous allons examiner ces différents services et leur rôle dans les progrès agricoles du Canada.

Service des Fermes expérimentales.

Les fermes expérimentales sont, sans contredit, les principaux agents des progrès réalisés par l'agriculture. Ces fermes ne sont pas seulement chargées de faire des expériences pratiques, elles sont aussi un exemple de culture intelligente et lucrative. Ce sont elles qui évitent au colon les tâtonnements et les expériences malheureuses.

Elles sont, pour le cultivateur, un bureau général de renseignements absolument certains, parce qu'ils sont basés sur l'expérience. Le propriétaire canadien comprend, du reste, parfaitement l'aide qu'il peut tirer de ces informations. Quelques chiffres le prouvent clairement.

En 1889, le nombre des lettres reçues par ce service était d'environ 8,000; en 1894, on en compte 25,000. Dans l'année 1909-1910, le nombre total des lettres adressées au bureau de renseignements s'élève à 102,651 et le nombre de bulletins et rapports expédiés atteint le chiffre de 305,150.

Le gouvernement n'a pas cessé de multiplier les fermes et stations agronomiques.

La loi de 1886 créait cinq fermes expérimentales. Ottawa devint le siège d'une ferme centrale et directrice. Les stations secondaires ou annexes étaient : Nappan (Nouvelle-Ecosse), Brandon (Manitoba), Indian-Head (Territoires du Nord-Ouest) et Agassiz (Colombie Britannique). Actuellement, le Canada possède treize stations ou fermes agronomiques, sans compter diverses stations temporaires établies sur différents points du pays et destinées à en étudier les ressources. Chaque province possède maintenant une ferme qui lui est propre; l'Alberta et la Saskatchewan en ont chacune deux (1).

(1) Nous donnons ici, à titre de renseignement, la liste complète de ces fermes et stations :
Ferme expérimentale d'Ottawa à Guelph :
— — de Nappan (Nouvelle-Ecosse);
— — de Brandon (Manitoba);
— — de l'Indian-Head (Saskatchewan;
— — d'Agassiz (Colombie Britannique);
Station expérimentale de Charlottentown (Ile du Prince-Edouard :
— — de Rosthern (Saskatchewan);
— — de Lethbridge (Alberta);
— — de Lacombe (Alberta);
— — de Scott (Saskatchewan);
— — de Cap Rouge (Québec) :
— — près de Wilmer (Colombie Britannique):
— — de Sainte-Anne de la Pocatière (Québec).

Les problèmes que ces fermes s'attachent à étudier comprennent : l'entretien de la fertilité du sol, le choix des variétés et des semences, l'époque des semailles.

L'entretien de la fertilité de la terre est un des problèmes les plus importants de l'agriculture. L'humus ou matière végétale décomposée est le principe actif, l'âme même du sol. Il s'agit donc de conserver intacte la provision d'humus que renferme le sol et de lui restituer les éléments vitaux qui le constituent au fur et à mesure de leur déperdition. Les meilleurs moyens pour amener ce résultat sont l'emploi du fumier de ferme et de l'engrais vert. Les fermes expérimentales ont fait, en matière de fumure, une expérience des plus importantes. Il est généralement admis que le fumier de ferme est d'autant plus efficace qu'il est décomposé. Or, une expérience de vingt-cinq ans a démontré que le fumier frais est l'égal du fumier décomposé. Si l'on songe que le fumier perd de 50 à 60 o/o de son poids en se décomposant, on se rend facilement compte de la valeur pratique de cette démonstration.

Une autre méthode pour renouveler la fertilité du sol consiste dans l'assolement. Les fermes expérimentales ont victorieusement démontré les avantages que l'on obtient à faire suivre différentes cultures sur le même champ, de manière à réaliser un rendement maximum dans chaque culture, à éviter les mauvaises herbes et à tirer le meilleur parti possible de la richesse du sol. La culture périodique du trèfle enrichit la couche superficielle du terrain par l'azote que cette plante tire de l'atmosphère, par les principes minéraux qu'elle puise dans la terre et par les débris végétaux qu'elle laisse dans le sol. L'assolement raisonné, le labour d'automne qui permet d'avancer l'époque des semailles, les jachères d'été, qui entretiennent l'humidité, se répandent de plus en plus dans la culture privée après avoir été expérimentés dans les fermes modèles et donnent les résultats les plus satisfaisants.

Les fermes agronomiques ont encore victorieusement prouvé que l'époque des semailles influe sur la récolte. Le meilleur moment serait une semaine après qu'il est possible de mettre les machines agricoles en marche. Une semaine de retard peut amener au Canada une diminution de 13 à 30 o/o, deux semaines de 22 à 40 o/o, trois semaines de 30 à 56 o/o sur la récolte, parce que la végétation prend, dès la fonte des neiges, une intensité si rapide qu'il n'en faut pas perdre un seul jour.

Mais la fonction la plus importante des fermes agronomiques est certainement la recherche des semences les plus précoces, les plus productives et possédant les meilleures qualités. Un seul chiffre démontre l'importance de ce service : une augmentation d'un boisseau d'avoine par acre apporterait un bénéfice de $ 2 millions aux agriculteurs canadiens.

Le ministère a si bien compris cette importance qu'il a affecté une section spéciale au service des semences.

Le service des semences a débuté en 1900 par un concours de semences triées et sélectionnées à la main. Il comprend aujourd'hui deux laboratoires spéciaux, à Ottawa et Calgary, qui expérimentent gratuitement la faculté germinative et la pureté des semences qui lui sont soumises. En 1910, le laboratoire a examiné 2,527 échantillons.

La section des semences organise des concours annuels de semences sur pied et des expositions. Elle fait une guerre énergique aux mauvaises herbes, répand les moyens de les détruire et encourage les cultivateurs à améliorer leurs semences par une culture spéciale et la sélection.

La ferme centrale d'Ottawa distribue chaque année 40 millions d'échantillons de semences. Ces grains, soigneusement choisis par une sélection de plusieurs années, sont bien supérieurs à toutes les semences que l'on peut obtenir dans le commerce. Si un cultivateur cultive soigneusement l'échantillon de 4 livres d'avoine qui lui est remis, il peut en deux ans obtenir non seulement assez de semences pour ses champs, mais il peut même en vendre à ses voisins.

Sur les 467 acres de la ferme centrale d'Ottawa, 200 acres ont été organisés en ferme modèle. Le reste de l'établissement est divisé en parcelles d'expériences. Il comprend aussi des jardins d'horticulture, une pépinière, des pelouses, des vergers et un terrain boisé.

A l'établissement central d'Ottawa sont encore joints certains autres services. Le service de la chimie analyse gratuitement les fourrages et détermine la valeur des substances fertilisantes qui lui sont soumises. Il s'occupe aussi d'analyser les eaux des puits et des fermes. Cette section a rendu des services très importants par ses expériences sur la composition et le traitement du fumier de ferme, sur la valeur fertilisante des eaux de pluies et des neiges, sur les facteurs dont dépend la composition du blé, sur les inoculations de nitragine dans la culture des légumineuses et sur les valeurs nutritives des racines fourragères.

La section de l'horticulture s'occupe uniquement de la culture des fruits et des légumes. On lui doit la création de nouvelles variétés de pommes et de légumes précoces, ainsi que des expériences intéressantes sur la culture des pommes de terre et sur la pulvérisation contre les maladies fongueuses.

L'étude des maladies des plantes et des moyens de les en guérir est le but principal du service botanique.

Ce service a découvert à Terre-Neuve la maladie verruqueuse ou gale noire qui détruisait la pomme de terre et a enseigné aux cultivateurs les moyens de la combattre. Les plantes vénéneuses, nuisibles au bétail, sont aussi l'objet d'une étude spéciale.

Le service de l'entomologie s'occupe de prévenir les méfaits des insectes. Souvent il a pu, par des mesures efficaces, empêcher l'entrée au Canada d'insectes ayant causé de vrais ravages dans les pays voisins.

La section des céréales étudie les espèces de grains et essaye de créer des variétés plus hâtives et plus productives. Bien que de création récente, elle a déjà obtenu des résultats intéressants. Elle a successivement préconisé les espèces dites *Marquis* et *Prélude*. Le blé *Marquis* a déjà obtenu un prix en Amérique, la variété *Prélude* est plus hâtive de quinze jours et, par conséquent, plus apte aux régions de l'Extrême Nord. La section s'occupe encore des effets de l'emmagasinement sur le blé et la farine, de la valeur du blé humide et de la farine blanche.

L'aviculture s'occupe spécialement de la volaille. Elle vérifie la ponte et, par l'emploi d'une nourriture raisonnée, elle a largement augmenté les bénéfices des éleveurs. Chaque année, elle publie un rapport de plus de 600 pages qui est distribué gratuitement à ceux qui en font la demande.

Tous ces services étaient, depuis leur fondation, sous la direction du Dr W. Saunders. Depuis sa démission, ils sont sous le contrôle de l'agronome M. J.-H. Grisdale.

Les différents établissements agronomiques s'occupent de déterminer, sous la direction de la ferme centrale d'Ottawa, les procédés de culture les plus avantageux dans les différentes conditions climatériques du Canada.

Service de l'industrie laitière et de la réfrigération.

Ce service comprend quatre sections : l'industrie laitière, les fruits, l'extension des marchés, la réfrigération.

Le bureau de l'industrie laitière s'occupe avant tout de faire appliquer les lois qui touchent à la production. Elles sont strictes et énergiques, et l'on en exige minutieusement l'observation. 1° Les lois défendent de fabriquer, d'importer ou de vendre au Canada de la margarine ou toute autre contrefaçon du beurre ; 2° le fromage de lait écrémé doit porter la mention « lait écrémé », et tout fromage doit indiquer le mois exact de sa fabrication avec l'inscription « Canadien »; 3° la limite légale de la teneur en eau du beurre est fixée à 16 0/0; 4° le beurre provenant d'une fabrique centrale ou beurrerie doit porter le titre « beurre de beurrerie », et celui qui provient de la ferme doit être marqué « beurre de ferme ou de laiterie ».

On doit encore à la section de l'industrie laitière une œuvre très importante : le contrôle du rendement individuel de chaque vache.

Grâce à ce contrôle et à la réforme des bêtes faibles productrices, on est parvenu à élever de beaucoup le rendement du lait dans un troupeau. Le service de l'industrie laitière aide les cultivateurs à s'organiser en Sociétés de contrôle. Ces Sociétés s'engagent à peser, à intervalles réguliers, le lait de leurs vaches et à évaluer le poids de la matière grasse qu'il contient. Plus de cent Sociétés semblables ont été fondées et on leur doit un notable accroissement dans la production laitière.

Les chambres froides pour la maturation et l'amélioration des fromages sont aussi l'œuvre de la section de l'industrie laitière et leur emploi se répand tous les jours.

Une série de recherches entreprises sur le traitement du lait vient de révolutionner les données acceptées jusqu'ici. L'aération, tant prônée, a été reconnue nuisible. Ces divers enseignements sont répandus par de nombreux bulletins, conférences, articles de presse, etc.

Le bureau de l'extension des marchés surveille l'embarquement et l'expédition des produits canadiens, surtout des fruits et des produits des laiteries. Des inspecteurs suivent ces derniers depuis leur départ jusqu'à leur arrivée. La température des beurres est constatée, au départ, dans les stations, sur les paquebots, et des inspecteurs examinent les produits canadiens sur les principaux marchés anglais, font sur ces derniers un rapport envoyé à Ottawa, et indiquent les perfectionnements qu'ils jugent nécessaires. Ces mêmes inspecteurs visitent les marchands de gros et de détail, se renseignent sur les besoins du marché et ont ainsi rendu le système de l'industrie laitière un des plus parfaits qui soient.

Le bureau des fruits veille à l'application de la loi concernant les marques de fruits. Des inspecteurs ouvrent à l'arrivée dans les ports et marchés canadiens nombre de caisses et de barils, et s'assurent que leur contenu correspond à l'étiquette. Les délinquants sont poursuivis. Cette section publie encore des bulletins mensuels sur l'état des récoltes, permettant ainsi aux cultivateurs de vendre leurs produits à des prix avantageux, et elle leur fournit les renseignements nécessaires pour l'entretien des vergers et la meilleure production des fruits.

Service de l'hygiène et de l'élevage.

Ce double service a été réuni récemment en un seul sous la direction du Dr J.-G. Rutherford, directeur général vétérinaire.

Le bureau de l'hygiène des animaux est chargé de prévenir l'introduction des maladies contagieuses au Canada et le contrôle le plus sévère est exercé dans ce but. Des inspecteurs vétérinaires surveillent les animaux qui entrent ou sortent du Canada, ainsi que ceux qui le traversent; d'autres inspecteurs voyageurs parcourent le pays pour découvrir les cas de maladies contagieuses qui pourraient s'y manifester.

L'importation d'animaux est limitée à certaines villes et à certains ports, et les bestiaux peuvent y être retenus jusqu'à ce que leur état sanitaire ait été reconnu parfait. Les chevaux venant des Etats-Unis sont soumis à l'épreuve de la malléine, à moins qu'ils ne soient accompagnés de certificats dignes de foi affirmant que cette épreuve a déjà été faite. Tous les chevaux atteints de dourine, les porcs affectés par le choléra, sont immédiatement abattus, et une indemnité est payée à leurs propriétaires.

Des stations expérimentales chargées de rechercher les maladies contagieuses sont établies sur divers points du pays. La malléine, la tuberculine, les vaccins contre le charbon symptomatique et la fièvre charbonneuse sont fabriqués à Ottawa dans un laboratoire spécial, et vendus à prix coûtant aux propriétaires de bétail.

L'inspection de la viande et des matériaux destinés aux fabriques de conserves et de salaisons

dépend encore de ce bureau, et les animaux jugés impropres à la consommation en sont écartés.

Le service de l'industrie animale s'occupe de développer l'élevage au Canada. Il encourage les expositions, les concours et propage, par des ventes aux enchères, des animaux de race pure et de bonne souche.

Les vaches de race pure, dont la production a été contrôlée au moins un an sous la surveillance d'inspecteurs du département, et qui remplissent les conditions d'élevage et de production requises, sont inscrites sur le livre d'or. Ce livre permet aux cultivateurs d'acheter des taureaux provenant de bonne famille laitière, car l'aptitude laitière transmise par le taureau est en raison directe de l'aptitude de sa mère.

Les livres généalogiques, qui dépendaient des diverses sociétés d'élevage, ont été réunis à Ottawa et placés sous le contrôle du ministère. Tous les *pedigrees* doivent porter le sceau du ministère et les animaux de race importés au Canada n'ont droit à l'entrée en franchise que s'ils sont accompagnés d'un certificat canadien d'enregistrement ou d'un certificat d'importation émis par le bureau des livres généalogiques.

Services divers.

Le service des tabacs essaye d'améliorer et de répandre cette plante au Canada. Trois stations expérimentales établies à Saint-Jacques, à Saint-Césaire, à Harrow, un champ de démonstration à la ferme centrale d'Ottawa, recherchent les meilleurs procédés de culture et ont déjà obtenu des résultats importants par l'hybridation et la sélection.

Le bureau des recensements et des statistiques fait tous les dix ans le recensement de la population et des produits du Canada. Des bulletins mensuels renseignent les cultivateurs sur le rendement probable des récoltes.

Le service des expositions s'occupe de faire connaître les produits canadiens au Canada et à l'étranger. Dans toutes les expositions récentes, le pavillon canadien a été l'objet de l'intérêt général et aucune propagande n'a attiré plus de colons.

A ces services s'occupant plus directement de l'agriculture, il faut ajouter le *bureau des archives*, le *service des quarantaines*, qui s'occupent de prévenir l'entrée des maladies contagieuses au Canada, l'*hygiène des travaux publics et la protection des arts.*

Les *brevets d'invention*, les *dessins de fabriques*, les *marques des bois*, le *bureau des droits d'auteur et marques de commerce* dépendent encore du ministère fédéral de l'agriculture.

Après ce coup d'œil sur l'œuvre du ministère fédéral de l'agriculture, on s'explique plus facilement la rapidité de la colonisation canadienne.



CHAPITRE XI

Les Pêcheries Canadiennes. — Pêcheries maritimes. — Pêcheries d'eau douce. Les Fourrures et la Faune.



Après le blé et les bois, la pêche est une des richesses naturelles les plus importantes du Canada. Ses pêcheries maritimes sont probablement les plus vastes du monde, car le développement des côtes canadiennes dépasse 20,000 kilomètres.

Les pêcheries fluviales et lacustres sont certainement plus étendues et plus riches que dans aucun autre pays ; le total des lacs canadiens atteint une surface de 84,700,000 hectares, plus d'une fois et demie celle de la France.

Pêcheries maritimes.

La pêche dans les mers canadiennes peut être divisée en deux classes distinctes, la pêche en eau profonde et la pêche sur les côtes. La pêche en eau profonde se fait sur des vaisseaux de 40 à 100 tonnes montés par un équipage de douze à vingt hommes, et elle a lieu à une distance de 20 à 90 milles de la côte canadienne.

La ligne de fond et le filet sont généralement employés pour cette pêche et l'amorce la plus usuelle est le hareng, le squid et le capelin.

La pêche le long des côtes est faite sur de petites barques portant deux ou trois pêcheurs, ou sur de petits bateaux dont l'équipage varie entre quatre et sept hommes. Les engins les plus usités sont le filet, la ligne, la ligne de fond, l'épervier, la seine et la nasse.

L'importance des pêcheries canadiennes est suffisamment démontrée par la valeur en dollars des prises des trois dernières années :

1910	$ 29.[illegible]29.177
1911	29.965.433
1912	34.[illegible]7.872

On voit que l'année 1912 est en progression importante. Le saumon, pêché en très grandes quantités sur les côtes de la Colombie Britannique, entre comme facteur principal dans cette augmentation.

Il est assez curieux de constater que jusqu'en 1908 le Canada importait des Etats-Unis 2 millions de livres de poisson frais, faute de transports rapides et de wagons frigorifiques pour le transport à l'intérieur des poissons pêchés sur les côtes. Les populations du sud de l'Ontario et de Québec faisaient venir leur poisson frais des Etats-Unis par les wagons frigorifiques américains.

Le gouvernement canadien remédia, en 1908, à cette anomalie en accordant des subventions et des primes aux compagnies de messageries, et l'importation du poisson frais cessa aussitôt. La consommation du poisson de mer est cependant loin d'atteindre, au Canada, les proportions qu'elle pourrait avoir. Il faut en accuser la routine, l'habitude du poisson fumé et salé et le manque d'organisation des marchés dans les villes. La densité de la population qui augmente sans

cesse et les perfectionnements des transports font disparaître, de jour en jour, ces inconvénients.

On a reconnu que le courant arctique ou du Labrador est l'habitat des poissons commerciaux. Ce courant arrose toute la côte orientale du Canada, où il occupe une superficie de 33 millions d'hectares, tandis qu'il ne s'étend que sur 7,500,000 hectares dans les mers américaines. C'est dans ce fait que réside la grande supériorité des pêcheries canadiennes.



ESQUIMAUX HALANT UNE BALEINE A FORT-CHURCHILL.

Les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse tout entières dans le courant du Labrador ont été pendant longtemps les plus productives du Dominion; elles sont rejointes et même seront bientôt dépassées par celles de la Colombie Britannique. Le Nouveau-Brunswick vient en troisième ligne et ensuite la province de Québec.

En Nouvelle-Ecosse, les poissons de mer pêchés en 1903 ont rapporté plus de 7,500,000 dollars. La pêche la plus lucrative est celle de la morue; viennent ensuite la merluche, le hareng, le homard et le maquereau.

La configuration des côtes de la Colombie Britannique lui assurera la supériorité parmi les pêcheries canadiennes dès que la pêche y sera puissamment organisée. Ces côtes sont dentelées, séparées par de nombreux détroits des grandes îles de Vancouver et de la Reine-Charlotte et de centaines de petites îles groupées en archipels; des baies nombreuses s'enfoncent dans le littoral, d'innombrables canaux favorisent la vie des poissons qui ne sont nulle part aussi nombreux. Le saumon y domine, représenté par de nombreuses variétés : le *quinnat* ou saumon de printemps, qui pèse jusqu'à 75 livres, le saumon argenté ou *coho*, le *sokeye* dit dos bleu ou œil-de-chaussette, préféré pour la mise en conserve, le *saumon-chien* ou bécard, le bossu...

Le *flétan* ou halibut, le plus grand des poissons plats, fait concurrence aux saumons et atteint le poids de 200 livres. Il se trouve surtout au nord de l'île Charlotte, et, par temps calme, un petit vapeur peut en prendre de 10,000 à 30,000 livres en un jour. On le pêche à l'aide de lignes de fond, sur des vapeurs et des grands voiliers bien équipés. Le hareng, très abondant sur la côte du Pacifique, sert en général d'appât.

On pêche encore sur ces côtes la morue noire ou *skil*, les autres variétés de morue, le bar, l'esturgeon, etc.

Les usines de conserves se multiplient en Colombie Britannique; la nouvelle ville de Prince-Rupert en compte déjà sept.

Sur les côtes du Nouveau-Brunswick, on pêche surtout le hareng, puis le homard, la sardine, l'éperlan, la morue, le saumon et la merluche.

Dans l'île du Prince-Edouard, on pêche le homard et l'huître principalement, mais les pêcheries de harengs et de morues sont susceptibles de grands développements. L'huître de l'île, surtout la *malpèque*, est très recherchée à Montréal. Les huîtres canadiennes sont très fines; elles ont formé autrefois des bancs énormes dont les couches se superposaient et finissaient par atteindre la surface; les glaces de l'hiver détruisaient alors le banc définitivement. On a exploité le calcaire de ces bancs détruits, sur des épaisseurs de 30 pieds, pour en faire de la chaux et des engrais. Actuellement, des lois spéciales protègent les huîtrières et l'on ensemence des parcs à huîtres aux endroits reconnus les meilleurs.

La province de Québec pourrait avoir des pêcheries maritimes extrêmement riches dans l'estuaire du Saint-Laurent et le long du Labrador. Le Saint-Laurent contient de nombreux bancs d'excellentes huîtres qui ne sont pour ainsi dire pas exploitées. Faute d'une organisation suffisante, la pêche y est plutôt en décroissance.

Les pêcheries de saumon de la Colombie Britan-

nique sont, sans doute, uniques dans le monde. Les bancs épais de sockeyes arrivent du Nord-Ouest et commencent en mars à remonter la Skeena et les autres fleuves du nord de la province; plus tard, ils apparaissent au sud de l'île Vancouver, mais on ne les aperçoit pas dans le détroit de Fuca qu'ils suivent certainement pour atteindre l'embouchure du Fraser, remonter le fleuve et aller frayer en eau douce.



Pêcherie de saumon en Colombie Britannique.

L'avant-garde apparaît en avril, mais le gros de l'armée ne se montre que de fin juillet au 10 août à l'embouchure du fleuve; à marée basse, les saumons plongent; à marée haute, ils montent à la surface, et c'est un spectacle extraordinaire que ce défilé ininterrompu et qui dure des jours et des nuits, de grands poissons en rangs serrés dont les dos bleu clair scintillant au soleil ressemblent à une coulée d'argent.

Il y a plus de soixante-dix fabriques de conserves dans la province et cinquante au moins sur le Fraser; elles ne travaillent que quelques mois par an, pendant et après le passage du saumon, soit pour mettre le poisson en boîtes, soit pour l'envoyer gelé dans des wagons frigorifiques vers les grandes villes du Centre et de l'Est.

Dès 1903, M. Monin, consul de France à Vancouver, signalait l'avantage qu'il y aurait à employer les œufs de saumon, qui sont inutilisés dans les usines colombiennes, à la pêche de la sardine sur les côtes de France. Cette rogue de saumon remplacerait facilement la rogue de Norvège, qui se faire rare et chère. Ce serait une industrie nouvelle qui se grefferait sur celle de la pêche au grand bénéfice de la Colombie Britannique et des pêcheurs bretons.

La pêche du saumon dans cette province est tellement extraordinaire que nous nous y sommes arrêtés un instant, mais le saumon n'est pas la seule pêche sur cette longue côte ouest du Dominion, qui mesure 15 à 1,600 kilomètres et dans ces nombreux archipels; on prend aussi, mais en proportions beaucoup moins considérables, le flétan, le hareng, l'oulachon ou poisson-chandelle, sorte de sardine très grosse dont les Indiens tirent l'huile pour s'éclairer et pour frire leurs aliments, la truite, la morue, l'esturgeon, la raie, le bar, l'alose, l'éperlan, etc.

Les rapports officiels pour l'année de pêche close le 31 mars 1912 estiment qu'en Colombie Britannique les produits de la pêche ont atteint la valeur totale de $ 9,163,235, se répartissant comme suit :

Saumon	$ 6.744.132
Morue	126.664
Hareng	327.645
Halibut (Grand Fletan)	1.095.315
Huîtres	26.001
Baleine et huile de baleine......	445.603

Sur les côtes de l'Atlantique, du Saint-Laurent au détroit d'Hudson, le hareng pourrait jouer le même rôle que le saumon en Colombie Britannique, mais les pêcheurs québecquois, qui retireraient de gros bénéfices de la pêche, se contentent de prendre la quantité de harengs qui leur est indispensable pour la pêche à la morue et l'alimentation intérieure dans un rayon très limité; il arrivera un jour où, comme le fait l'Angleterre, les pêcheurs canadiens emploieront à la pêche du hareng une véritable flotte de bateaux allant jusqu'à cent tonnes.



Sécherie de poissons a Souris.

Le commandant Fortin a écrit : « Il est absolument impossible de se faire une juste idée de la prodigieuse abondance d'œufs de harengs qui sont

déposés tout le long des côtes où ce poisson va frayer. J'ai vu maintes fois plusieurs lieues continues de rivage couvertes de ces œufs sur une épaisseur de 60 à 90 centimètres. »

Les pêcheries canadiennes de homards sont certainement les plus importantes du monde et les fabriques de conserves de la Nouvelle-Ecosse et du cap Breton envoient leurs produits dans toute l'Europe. Le pêche intensive du homard a fini cependant par épuiser un peu les côtes des provinces maritimes, et le gouvernement, d'accord avec les grandes fabriques de conserves, a établi des viviers d'élevage. Mais le transport des homards est difficile, les œufs sont en grande partie abîmés ou perdus quand l'animal vivant parvient au vivier ; aussi cherche-t-on plutôt maintenant à créer des réserves naturelles, en interdisant la pêche du homard sur certaines côtes qu'il préfère; les viviers mettent toutefois en liberté chaque année des centaines de millions de jeunes homards.

Les établissements d'élevage pour les différentes espèces de poissons sont répartis sur le territoire canadien au nombre de trente-sept, avec un budget de $ 322,300. Chaque année, on réalise un progrès dans l'outillage de la pêche.

En 1895, le Canada ne possédait que 1,121 navires et 34,268 barques de pêche. En 1909, on comptait 1,750 navires et 41,170 barques. L'équipage de ces bateaux se montait à 68,610 hommes ; 24,978 personnes sont employées sur les côtes, dans les pêcheries, à la préparation du poisson pour le marché, ce qui donne un total de 100,000 personnes occupées par l'industrie de la pêche. Nous ne comptons pas ici le personnel si nombreux des fabriques de conserves.

Presque partout les voiliers sont remplacés par des vapeurs et l'on compte sur les côtes 4,588 canots automobiles. Tous les chiffres que nous donnons ici sont certainement déjà dépassés.



SÉCHAGE DU POISSON A HALIFAX.

On ne peut étudier les pêcheries maritimes du Canada sans parler de la migration des phoques ou loups marins qui viennent en quantités innombrables se faire tuer en hiver sur les glaces du Saint-Laurent.

La *Providence de Québec*, volume édité pour l'Exposition de 1900, nous dépeint ce tableau :

« En juin, les phoques ou loups marins, venant du sud, abordent sur les côtes du Groenland ; ils y restent trois mois, mais dès que se font sentir les premiers froids de l'automne, ils descendent dans le sud-ouest, allant à petites journées, faisant ripaille des harengs qui remplissent les criques profondes du Labrador terreneuvien, puis, l'hiver avançant, ils reprennent leur route en bataillons serrés que précède une avant-garde d'éclaireurs.

Rien d'imposant comme ce défilé de la famille la plus nombreuse des phoques du Nord. La surface de la mer est littéralement pavée de têtes et

l'on ne peut, même avec les meilleures lunettes, mesurer la largeur de cette armée. Le défilé dure de cinq à six jours, sans interruption, à une vitesse moyenne de 16 kilomètres à l'heure. Aussi peut-on dire que le nombre des loups marins qui composent une migration d'automne est mathématiquement incalculable. Ceux qui ont vu ce spectacle ne peuvent que sourire aux craintes parfois manifestées qu'une chasse trop ardente ne finisse par anéantir l'espèce. »

Les plus fortes chasses annuelles ne dépassent guère un demi-million de têtes, ce qui représente à peu près, sur la masse d'une migration, l'importance d'une poignée d'herbe arrachée à un pré. Vers le cinquante-deuxième parallèle, l'armée se sépare en deux corps, dont l'un prend par le détroit de Belle-Isle et pénètre dans le golfe du Saint-Laurent, tandis que l'autre longe les côtes orientales de Terre-Neuve.


CHASSEURS DE PHOQUES SUR UN CHAMP DE GLACE.

A ce moment, les glaces ont envahi les rivages du golfe, les phoques remplissent l'estuaire où ils trouvent une nourriture abondante dans la masse de petits poissons qui pullulent dans toutes les criques. En février, les femelles mettent bas sur les glaces qui emprisonnent les eaux sur des milliers de kilomètres carrés et, vers la fin de mars, les petits qui grandissent avec une incroyable rapidité sont déjà une proie utile pour les chasseurs.

Cette chasse se fait sur des voiliers et même avec des steamers de 500 tonnes, la tuerie a lieu sur les glaces, simplement à l'aide d'un bâton et d'un couteau. Elle est tellement rémunératrice, dit le naturaliste Arthur Buies, que les capitaux qu'on y emploie rapportent de 25 à 40 et 50 0/0.

En 1904, un journal de Londres annonçait qu'une commande de 500,000 peaux avait été faite et que les pêcheurs étaient dans l'impossibilité de les fournir, faute de bras pour tuer. Il ajoutait que si la pêche de la baleine arctique est presque abandonnée et si la pêche des phoques en Alaska disparaît peu à peu, celle des phoques de Terre-Neuve, bien que poursuivie depuis trois cents ans, ne montre encore aucun indice de diminution. Cependant, durant les premières années du siècle, la moyenne des chasses annuelles a été de 260,000 phoques.

Pêcheries d'eau douce.

L'importance prépondérante des pêcheries maritimes, au point de vue des revenus du Dominion, ne doit pas nous faire oublier les pêches des lacs et des rivières qui produisent aussi une grande quantité de poissons, qu'on expédie à l'intérieur vers les grandes villes par wagons frigorifiques.

Les eaux des innombrables lacs et rivières du Dominion sont peuplées de poissons excellents ; le commerce n'en absorbe qu'une partie, ils constituent un appoint important à la nourriture du colon et des ouvriers agricoles, surtout pour les premiers défricheurs, vivant généralement de conserves, qui trouvent par la pêche, plus rapidement encore que par la chasse, un aliment frais et sain.

Pour la pêche en eau douce, les différentes espèces de filets, l'épervier, la nasse et la ligne sont les engins les plus employés.

La truite de la province de Québec est la plus renommée, mais elle peuple presque tous les lacs et tous les cours d'eau du Canada. On pêche le poisson blanc, le brochet, le doré, la carpe et la barbue dans tous les lacs du Centre et particulièrement dans les lacs Winnipeg, Manitoba, Winnipegosis, Dauphin, etc. On y pêche toute l'année, car, en hiver, il suffit de couper la glace et le poisson afflue aux ouvertures.

Sur le lac Manitoba, les fermiers qui se livrent à la pêche se servent de filets de 100 mètres de long et arrivent à prendre pour 70 francs de poisson d'un seul coup de filet.

Nous avons parlé des pêcheries de saumon du fleuve Fraser. Il y a plus de soixante Sociétés de pêche en Colombie Britannique qui exploitent les principales rivières de l'intérieur où le flétan, la truite et les nombreuses espèces de poissons d'eau douce affluent presque autant que le saumon. Dans le lac Winnipeg, la grande rivière Noire et le fleuve Nelson, on pêche l'esturgeon, qui y atteint parfois le poids de 700 et même 900 livres. Sa prise est très recherchée à cause de la grande valeur commerciale du caviar.

Plusieurs Sociétés de pêche se sont formées pour exploiter les lacs et eaux douces du Canada. La plus grande valeur de cette pêche est constituée par le poisson blanc. L'expression poisson blanc ne suscite pas au Canada le dédain que manifestent souvent les pêcheurs de France. Le White Fish canadien est excellent et comprend de grandes espèces qui ressemblent fort peu aux gardons de la Seine. En 1906, la pêche a représenté au Manitoba une valeur de 7 millions et demi de francs, et, à cette époque, le Manitoba avait à peine la moitié de l'étendue qu'il a aujourd'hui. La majeure partie de ces 7 millions et demi était constituée par le White Fish; la truite, le brochet et l'esturgeon constituaient la plus petite moitié.

Une pêche commerciale intensive est pratiquée sur les lacs des provinces centrales. Le centre de cette industrie est le lac Winnipeg; la ville de Selkirk, située sur la rivière Rouge, à 20 milles au nord de Winnipeg, est le quartier général des pêcheries qui s'étendent sur des lacs et rivières jusqu'à 6 et 700 milles de là. La valeur du poisson pêché en 1911 se monte à $ 503,000.



UNE PÊCHE D'ESTURGEONS.



UN ESTURGEON DU FLEUVE FRASER PESANT 975 LIVRES (Col. Brit.).

La pêche du poisson blanc n'est autorisée que quelques semaines en été et au début de l'hiver.

Durant l'hiver, les filets sont tendus sous la glace; pour retirer le poisson, on casse tous les jours la couche de glace, puis on le jette sur des blocs de glace où il est immédiatement congelé. On l'emballe alors dans des caisses pour le charger dans des wagons frigorifiques qui le portent à destination. Ce travail s'accomplit en plein air, par une température très rigoureuse qui doit être d'au moins 17° centigrades au-dessous de 0.

La pêche d'été, malgré sa courte durée, donne au lac Winnipeg sa plus grande activité et sa physionomie la plus pittoresque. De nombreuses entreprises de pêche se sont établies autour du lac que des steamers sillonnent sans cesse, venant chercher les produits de la pêche pour les porter aux sta-

tions de chemin de fer. La pêche s'accomplit avec de petits voiliers de 30 pieds de long. Elle commence dès quatre heures du matin et les filets sont levés tous les jours, les dimanches exceptés. Dès que les barques rapportent leurs prises, les poissons sont jetés dans des conduits d'eau glacée. Une équipe de femmes les vident et les nettoient avec une merveilleuse rapidité, après quoi ils sont encore lavés dans de l'eau glacée. On les en retire congelés pour les emballer dans de la glace pilée à raison de 100 livres de glace pour 50 livres de poisson. Ces caisses sont déposées dans des chambres frigorifiques d'où on ne les retire que pour être transportées à bord et placées également dans des chambres froides. De Selkirk, des wagons frigorifiques les emportent à destination. Les poissons qui ne sont pas destinés à une consommation immédiate sont conservés dans des entrepôts où la température est maintenue au-dessous de zéro. Ceux de Selkirk peuvent contenir 2 millions de livres de poisson. Plus des trois quarts des produits de pêche du lac Winnipeg sont expédiés aux Etats-Unis et approvisionnent les marchés de New-York, Boston et Chicago.

Récemment, des sociétés se sont formées pour l'exploitation des lacs de l'Alberta et de la Saskatchewan, plus poissonneux peut-être que le lac Winnipeg.

La pêche, plus encore que la chasse, est le sport préféré au Canada. Le nombre des clubs de pêche ne se compte plus; les locations de pêche faites dans la province de Québec par les riches Américains fanatiques de la truite rapportent à la Province un revenu estimable et les rendez-vous de pêche, sous forme de jolis chalets, se rencontrent dans de véritables solitudes. Toutes les rivières au nord de Montréal et jusqu'à l'Atlantique, le lac Saint-Jean et ses nombreux voisins, sont pleins des truites les plus fines et les plus estimées qui existent.



Port de pêche de Selkirk (Lac Winnipeg).

Les pêcheries intérieures du Canada sont soumises à un sévère contrôle gouvernemental, tant pour l'époque de la pêche que pour la nature des engins et la quantité de poissons pris.

Par décret, le total de la pêche du lac Winnipeg ne doit pas excéder 5 millions de livres, et les 2,400,000 livres de poissons dont la capture est autorisée pour la pêche d'été ont été prises, en 1911, en cinq semaines.

Des établissements de pisciculture sont établis sur divers points du Canada, afin de prévenir l'épuisement possible des eaux. Tous les ans, des réserves sont créées dans de petits lacs interdits aux pêcheurs.

L'établissement de pisciculture de Winnipeg met en liberté chaque année plus de 75 millions de jeunes poissons de diverses espèces. Les moyens les plus perfectionnés sont employés pour assurer la reproduction. C'est au moment des premières glaces que l'opération commence. Le frai, lavé, est placé dans de grands vases de verre où coule un courant d'eau de rivière continu. Vers le printemps,

quand l'eau commence à se réchauffer, les œufs se développent avec rapidité. Dès que les petits poissons atteignent une taille suffisante, ils sont mis dans des viviers et plus tard lâchés en liberté dans les rivières. Le poisson blanc atteint son plein développement à l'âge de quatre ans.

La pêche est prohibée, pour chaque espèce de poisson, à l'époque du frai. Sur tout le territoire canadien, la pêche est intelligemment protégée et, grâce à cette sage protection, les pêcheries canadiennes resteront les plus belles de notre planète.

Dans son rapport annuel pour l'exercice 1912, le département de la marine et des pêcheries indique pour le produit total des pêcheries canadiennes la somme de $ 34,667,872; les pêcheries maritimes figurent dans ce total pour $ 30,842,875 et les pêcheries d'eau douce pour $ 3,824,997. La Colombie Britannique prend la première place, qu'elle conservera sans doute, avec une augmentation de $ 4,513,890, due, pour la plus grande partie, à l'intense activité des fabriques de conserves de saumon.

Voici les résultats par provinces :

Colombie Britannique .... $	13 667.125
Nouvelle-Ecosse	9.367.550
Nouveau-Brunswick	4.886.157
Ontario	2.205.436
Québec	1.868.136
Ile du Prince-Edouard.........	1.196.396
Manitoba	1.113.486
Saskatchewan	139.436
Yukon	111.825
Alberta	102.525

Pour quatre provinces : Nouvelle-Ecosse, Manitoba, Saskatchewan et Yukon, le rendement est plus faible qu'en 1911, cependant le nombre des poissons pris en Nouvelle-Ecosse est plus grand que l'année précédente; ce sont les prix de vente qui ont fléchi.

Pendant que la sardine disparaît des côtes de France, il est intéressant de constater qu'au Nouveau-Brunswick, c'est elle qui augmente de $ 752,013 la production de cette province.

Sur les côtes de l'Atlantique, la pêche du homard est en progrès et les fabriques de conserves bénéficient d'une notable augmentation des prix de vente, de sorte que le rapport officiel constate en Nouvelle-Ecosse une diminution des prix du poisson et une augmentation des prix des conserves.

Dans la province de Québec, la pêche de la morue a décliné, bien qu'il y ait augmentation de $ 175,661 dans le rendement.

Dans l'ordre du rendement, le saumon arrive premier avec un produit de $ 10,333,070, presque le tiers de la valeur totale. Ensuite viennent le homard, la morue, le hareng, la plie, la merluche, le poisson blanc, la truite, l'éperlan, le maquereau, l'esturgeon, le brochet, la sardine, les moules et coquillages et enfin les huîtres avec $ 212,296.



HISSAGE D'UN MORSE.

Il y a eu, pendant l'année, 65,926 marins montant 1,648 navires et 36,761 bateaux occupés à la pêche, pendant que 25,206 personnes travaillaient à terre dans les fabriques de conserve ou les entrepôts de poissons. En tout, un personnel d'environ 100,000 personnes.

Les Fourrures et la Faune.

Le Canada est universellement connu comme un merveilleux pays de chasse. Personne ne l'ignore, même ceux qui ne savent rien du Canada, parce qu'ils ont lu dans leur enfance les nombreux romans de voyages et d'aventures qu'a suscités depuis un siècle la conquête du continent américain.

Plus loin nous parlerons des magnifiques chasses du Canada. Ici, nous ne voulons considérer dans les richesses naturelles offertes par la faune du Dominion que les fourrures en tant que production commerciale.

L'histoire des fourrures est l'histoire même des débuts du Canada. Lorsque Henri IV veut coloniser la Nouvelle-France, il demande à de grandes Compagnies, qu'il charge de ce soin, de faire toutes les dépenses nécessaires et il leur concède, pour les dédommager, un monopole, celui des fourrures. Le commerce des peaux de castor se nomme « la traite » ; il enrichit les uns et ruine les autres ; à Québec, on s'arrache les privilèges pour faire la traite ; certaines autorités trafiquent des permissions qu'elles accordent, les colons audacieux et aventureux se font coureurs des bois et trappeurs, abandonnent les villages et les villes pour vivre de la vie des Indiens. Ceux-ci ne s'adonnent qu'à la conquête des fourrures, les castors reculent de plus en plus à l'ouest des grands lacs et les marchés de fourrures qui ont lieu plusieurs fois l'an, à proximité des agglomérations civilisées, deviennent les grandes assemblées canadiennes où se décident la paix ou la guerre entre les Indiens et les blancs.

Pendant plus de deux cents ans, la traite des peaux de castor a été le principal objet de commerce du Canada et le commerce des fourrures est resté une des principales richesses canadiennes; sur ce terrain, le Dominion n'a qu'un seul concurrent, la Sibérie russe.

Les chasseurs de fourrures ont été, au Canada, les pionniers de la civilisation.

En 1670, la Compagnie de la baie d'Hudson reçut de Charles II, roi d'Angleterre, la concession qui lui donnait la moitié du Canada.

La Compagnie organisa cet immense territoire uniquement en vue de la traite et des fourrures, seule richesse qui parut alors digne d'être exploitée. Elle créa des postes de plus en plus éloignés et de plus en plus nombreux au fur et à mesure que ses trappeurs blancs et indiens conquéraient les solitudes de la forêt vierge.

Plus tard, en 1870, après la constitution du Haut et du Bas-Canada en Confédération, le gouvernement canadien racheta à la Compagnie de la baie d'Hudson ses concessions, dont la propriété lui permit de distribuer presque gratuitement des homesteads. La terre canadienne prit de la valeur, mais le domaine que conservait la Compagnie était encore considérable et les 7 1/2 millions de francs qui lui étaient versés en espèces lui permettaient de perfectionner son exploitation.

A partir de cette époque, la conquête des fourrures ne fut plus le seul objectif de la Compagnie. Les chemins de fer commençaient à desservir les provinces de l'Est et le Canadian Pacific allait bientôt porter la colonisation et la civilisation à travers tout le continent canadien. Le soin des terres qui lui restaient, l'organisation de la colonisation afin d'arriver à leur réalisation de plus en plus avantageuse devinrent une des branches de son activité qui aujourd'hui a dépassé, comme importance des bénéfices, le commerce des fourrures.

Celui-ci cependant est toujours florissant ; voici, à titre d'indication, le détail des prises d'une année choisie avant 1908 et antérieurement à l'entrée en jeu de la maison concurrente Revillon frères.

	Peaux
Blaireau	2.739
Bœuf musqué	198
Carcajou	1.581
Castor	104.279
Chien des prairies	290
Cygnes	57
Hermines	4.116
Lièvres	114.824
Loups	7.156
Loutres	14.439
Lynx	14.520
Martre	98.342
Ours (toutes espèces)	15.942
Pekans (sorte de martre)	7.102
Phoques panachés	14.478
Putois	682.794
Rat musqué	2.485.368
Rat noir	13.444
Renard argenté	1.967
— bleu	1.440
— croisé	6.785
— gris	31.797
— rouge	85.022
Vison	[illegible]
Zibeline	[illegible]

Il est assez curieux de constater que le Canada, le plus grand fournisseur de fourrures du monde, importe en pelleteries brutes ou préparées une plus grande valeur qu'il n'exporte. Cela tient à ce que la statistique douanière donne en bloc le total des peaux brutes et préparées et des fourrures confectionnées ou non. De sorte que le Canada, pays au climat rude et froid, consomme une grande quantité de vêtements en fourrures qui ne sont pas faits chez lui et dont la valeur dépasse celle des peaux et fourrures qu'il exporte.

Voici les chiffres pour les quatre dernières années :

Années		Exportations	Importations
1908	$	2.507.302	4.370.700
1909		2.503.411	3.669.542
1910		3.716.320	5.768.075
1911		4.277.744	5.001.070

Il est probable qu'avec le temps ces proportions se modifieront. Déjà quelques maisons canadiennes manufacturent les fourrures et fabriquent elles-mêmes les vêtements de fourrures ; plus l'industrie du pays se perfectionnera et plus les maisons canadiennes mettront elles-mêmes en œuvre les produits indigènes. Un jour doit venir où les Canadiens n'achèteront que très peu de vêtements de fourrure à l'étranger.



CARAVANE DE MULETS DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

La nomenclature des animaux à fourrure du Grand-Nord, comme on disait autrefois en parlant des territoires du Labrador et de la forêt canadienne, est beaucoup plus longue qu'on ne croit généralement et que ne l'indique la liste, donnée plus haut, des prises faites en une année par la Compagnie de la baie d'Hudson. Cette liste n'indique que des espèces, tandis qu'il y a de nombreuses variétés dont les fourrures ont des prix très différents.

On trouvera au chapitre XXV, *Chasse*, tout ce qui concerne les gibiers de sport, c'est-à-dire les *bœufs musqués*, le *bison*, les *caribous*, les *lynx* ou *loups cerviers*, les *ours*, l'*orignal*, le *wapiti*, le *moutlon* ou *mouton des montagnes*, la *chèvre des montagnes* et le *puma*. Voici quelques précisions sur les animaux à fourrures.

Le *blaireau* n'a rien qui le distingue des blaireaux de France, sinon que sa fourrure, comme celle de tous les animaux du Nord, est beaucoup plus belle, plus longue et plus solide.

Le *carcajou*, ou *glouton*, est surnommé par les Indiens le *diable des bois*, à cause de sa ruse et de son esprit diabolique. Il sait manier tous les pièges sans s'y prendre, il vole et pille, s'empare à l'occasion d'un fusil et va le cacher au fond des bois. Sa fourrure est marron foncé, très belle et très estimée, mais il faut, comme on dit, se lever matin pour le prendre.

Le *castor* recule constamment vers les solitudes, chassé par la guerre acharnée qu'on lui fait depuis des siècles. Grâce à la fécondité de l'espèce, il existe encore en nombre, mais il est sans doute destiné à disparaître, car la limite nord de la zone où il peut vivre est une ligne qui partirait de la baie d'Hudson vers le cinquante-cinquième parallèle pour aboutir à l'océan Pacifique vers le soixantième. Sa couleur varie du châtain au brun foncé, claire sur le ventre et foncée sur le dos, sa chair est excellente.

Les *chiens de prairies*, l'*hermine*, la *belette*, le *roselet*, la *moufette* et la *marmotte* sont des fourrures plus ou moins recherchées suivant la mode ; l'hermine est celle qui a la plus grande valeur après les martres et les visons, mais elle est de vente moins courante que beaucoup d'autres fourrures plus communes, question de mode.

Les *lièvres* donnent lieu à un grand commerce parce que leur fourrure se prête à toutes les teintures et imitations, comme les peaux de nos lapins et de nos chats de France.

Le *loup* canadien a une superbe fourrure qui, lorsqu'elle est très foncée, est vendue souvent pour du renard noir, une des fourrures les plus chères qui existent. Le loup gris vit dans le nord-est du Labrador, le loup noir ou foncé habite particulièrement à l'ouest des Montagnes Rocheuses, mais il ne se rencontre pas au sud du quarante-huitième parallèle.

La famille des *loutres* est nombreuse dans les lacs, les rivières et sur les côtes maritimes du Canada. Ses diverses variétés sont l'objet d'un grand commerce de fourrures. La loutre canadienne est plus grande que la nôtre, elle a ordi-

nairement un mètre de longueur, un pelage brun acajou foncé très épais et beau. Le *selskins* ou loutre de mer est plus grand et noir.

La famille des *martres* ou *martes* est plus nombreuse encore. Leur couleur varie du blanc au brun



UN MAGASIN DES ÉTABLISSEMENTS REVILLON

foncé, presque noir, en passant par le jaune et le roux ; l'espèce la plus foncée dont la ligne dorsale est noire est la plus précieuse et se vend très cher.

Le *pekan* est de la famille des martres avec un pelage gris ou noir.

Nous avons parlé des phoques dans le chapitre des pêcheries.

Les *putois*, plus nombreux que les pekans et les martres, donnent de belles fourrures ordinairement teintes et transformées.

Les *rats musqués*, qui ressemblent au castor, forment une des familles les plus prolifiques des bêtes à fourrure. On en capture des quantités énormes, et les peaux, d'autant plus recherchées qu'elles sont plus foncées, très légères et solides, forment d'excellentes fourrures de vêtements.

Les *renards* sont très communs et aussi très rares. On en compte treize ou quatorze espèces, dont les fourrures sont de prix très divers. Le renard noir, lustré, à longs poils, est le plus recherché ; une belle peau se paie jusqu'à 7 et 8,000 francs. Aussi des sociétés se forment pour en faire l'élevage qui, dit-on, réussit très bien. Puis viennent, par ordre de mérite : le renard noir, mat, à poil court, le renard noir argenté, le renard argenté, le renard double-croisé, fond noir avec deux raies transversales, le renard croisé noir double, le renard argenté croisé simple, le renard fauve croisé double et simple, le renard gris, le renard acajou ou rouge sombre, le renard fauve ou alezan, le renard jaune ou fauve clair.



(Cliché communiqué par les Établissements Revillon.)

STEAMER DES ÉTABLISSEMENTS REVILLON DANS LES GLACES DU DÉTROIT D'HUDSON.

Pendant longtemps, le commerce des fourrures fut pour ainsi dire entre les mains de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson, dont nous avons parlé plus haut. Depuis une dizaine d'années, la maison Revillon frères, de Paris, a créé dans la baie Saint-James, sud de la baie d'Hudson, les vastes entrepôts des îles Strutton, où elle a centralisé son commerce de fourrures. Ses deux steamers *Adventure* et *Violet* y apportent, au printemps, dès que le passage du détroit d'Hudson est libre de glaces, tous les approvisionnements nécessaires jusqu'à l'année suivante à la population de chasseurs, de trappeurs et d'employés qui sont disséminés dans les postes principaux, dans les petits postes et dans les camps volants qu'entretient la maison.

Des îles Strutton, les approvisionnements sont portés dans toute la baie par des navires à vapeur, puis par des bateaux à voile qui remontent les cours d'eau aussi loin qu'ils peuvent naviguer, pendant que les deux steamers emportent en Europe la moisson de fourrures de la campagne précédente, avant que les glaces du détroit ne leur aient fermé la route

Les postes principaux, dont la plupart sont établis sur les deux rives de l'immense baie d'Hudson, sont facilement ravitaillés par mer, mais les postes secondaires, parfois placés très loin dans l'intérieur des terres, nécessitent de longs voyages, assez faciles quand ils peuvent être faits par bateaux, mais très pénibles lorsqu'il faut se servir de traîneaux à chiens. C'est le cas pour tous les postes de l'Ouest que la maison Revillon a organisés au moyen d'un nombreux personnel composé d'anciens coureurs des bois et surtout de métis et d'Esquimaux.

Les coureurs des bois, successeurs d'*Œil-de-Faucon*, le type immortel créé par Fenimore Cooper, sont de plus en plus rares; la civilisation et le bien-être des villes arrêtent les moins énergiques; les plus aventureux s'adonnent aux affaires et veulent faire fortune plus rapidement qu'en vendant des fourrures. Les célèbres coureurs des bois qui ont aidé les Canadiens français dans les guerres du dix-huitième siècle avaient, avec la passion des grands bois et de la vie libre, un grain de poésie que les affaires à l'américaine ont tué. Ils ont laissé une race intelligente de métis, nés de leurs unions avec les Indiennes; les métis sont les meilleurs chefs de postes de MM. Revillon frères, les Esquimaux sont leurs meilleurs chasseurs. Quant aux Indiens, ils ne sont pas tels que les représentent les nombreux livres d'aventures des auteurs favoris de notre enfance. Leur race se perd, vaincue par l'alcool et la phtisie; leur nombre est très minime; les terribles Iroquois, Apaches et Hurons des guerres d'autrefois sont réduits à quelques familles dont la plupart se sont civilisées et habitent des villages semblables à ceux des colons. Ils sont cultivateurs ou artisans. Les rares Indiens qui vivent encore à peu près de la vie libre de leurs ancêtres préfèrent être d'excellents guides pour les riches chasseurs blancs qui viennent passer quelques mois dans les forêts canadiennes et bien peu d'entre eux sont au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou de MM. Revillon. Ceux-là sont trappeurs et chasseurs de père en fils, mais tous, Indiens ou Esquimaux, connaissent la valeur des fourrures dont ils trafiquent et, jusque bien loin dans les forêts du grand Nord et sur la banquise, les échanges se font au plus juste prix.



(Cliché communiqué par les Établissements Revillon.)

LES BALLOTS DE FOURRURES A LA FILE INDIENNE.

Le nombre des postes de la maison Revillon,

autour de la grande Baie et loin dans le Nord Ouest jusqu'à l'embouchure du Mackenzie, est d'environ 125.

Dans le Nord-Ouest, tous les ravitaillements se font au moyen d'attelages de chiens guidés par le pilote, le chien de tête, le plus intelligent, qui sert de guide et sait éviter les passages dangereux et les crevasses des glaciers.



Groupe d'Esquimaux.

Les fourrures les plus précieuses, le renard noir et la martre-zibeline, deviennent rares et acquièrent de grands prix. Les castors eux-mêmes, dont les peaux encombraient autrefois les marchés de France, se sont retirés devant les progrès de la colonisation; on ne trouve plus leurs villages que dans les solitudes où ils peuvent travailler sans être troublés.

Un village de castors exige toute une construction industrieuse: il faut d'abord abattre de jeunes arbres en amont de la place choisie sur la rivière par le chef de la communauté. Les intelligents animaux les rongent de leurs puissantes mâchoires, et toujours l'arbre tombe dans la rivière; il faut ensuite le couper en pieux de la longueur voulue; puis, les pieux sont confiés au courant et arrêtés à la place qu'ils doivent occuper. Les castors les redressent et les enfoncent dans l'eau de façon à en faire de véritables pilotis qui assurent, au fond de la rivière, la stabilité de leurs cases. Celles-ci sont en terre battue, mais en terre argileuse choisie et maniée; aucune truelle ne vaut la queue plate du castor. Les cases sont rondes, entre 1 et 2 mètres de diamètre, surmontées d'un dôme parfaitement régulier et solide. La porte est sous l'eau, de façon que le castor entre chez lui et en sorte sans être vu. On juge combien, pour tout ce travail, les castors ont besoin de solitude!

On a ménagé une réserve de castors à 400 kilomètres de Winnipeg dans le voisinage d'Oxbow (Saskatchewan), sur la rivière Souris. Il y a là des centaines d'animaux qui se multiplient en paix. Chaque couple a ordinairement quatre petits chaque année qui restent deux ans avec les parents et vont ensuite fonder une famille et bâtir leurs cases.

Nous avons lu des prophéties qui entrevoient le moment où la forêt canadienne aura disparu et avec elle les fourrures. C'est aller bien vite. Nous comprendrions encore qu'on parlât des 4 millions 856,000 hectares du Nouveau-Brunswick qui sont sous les 47[e] et 48[e] parallèles, limitrophes des Etats-Unis. On mettra sans doute quelques années à faire disparaître cette immense forêt, qui n'a pour ainsi dire pas été touchée depuis cent cinquante ans, mais parler de la disparition des 60 ou 80 millions d'hectares qui constituent la forêt du grand Nord, celle qui s'étend du Labrador à l'Alaska, nous paraît un peu téméraire. Défricher entre le 60[e] et le 80[e] degré n'est point une chose si facile et il faut compter que l'épinette se reproduit en vingt-cinq ans. D'ailleurs, si les terres à blé du bassin de la rivière de la Paix montent jusqu'au 62[e], disons même 65[e] degré, rien ne prouve qu'au centre du continent le blé pourra être rémunérateur aussi loin dans le Nord; tout indique, au contraire, que, les conditions climatériques y étant beaucoup plus rudes, le défrichement serait peine perdue.



Femmes esquimaux fumant leurs pipes

Nous croyons donc que la forêt régnera dans le



POSTE AVANCÉ DES ETABLISSEMENTS REVILLON.

Nord pour les mêmes raisons qui ont assuré son règne jusprésent.

L'ELEVAGE DES ANIMAUX A FOURRURE. — Quant aux fourrures, c'est une autre affaire. La chasse les épuise, mais l'élevage peut les reconstituer. Nous parlons, bien entendu, des fourrures les plus précieuses, car, pour les autres, le prolifique lapin et l'art de la teinture se chargent de les remplacer.

Nous nous trouvons en face de deux écoles. L'une prétend que toutes les tentatives faites pour élever les bêtes à fourrure ont été vaines; que la nature reprend toujours ses droits et que si l'on parvenait à parquer le renard, la martre et l'hermine, même dans une grande île où ils pourraient vivre, la qualité de leurs peaux se perdrait.

Il faut, dit on, à ces animaux les grandes courses à travers les bois et les grands espaces qui permettent les changements de milieu avec les saisons. Ce sont des conditions essentielles à la qualité des fourrures.

La dernière, les changements de milieu avec les saisons, est celle qui nous touche le plus, bien que les animaux d'Europe, loups et renards, fouines et loutres, ne changent pas de milieu et que le seul effet des saisons est de rendre leurs peaux moins belles en été. Il est entendu qu'au Canada, comme en Europe, il ne faut prendre les fourrures qu'en hiver.

L'autre école affirme au contraire que l'élevage des animaux à fourrure est facile; qu'on y parviendra tout aussi sûrement pour les renards que pour l'autruche, et il semble que les faits le prouvent. Vers le 10 mars 1913, le câblogramme officiel adressé chaque semaine par le ministère d'Ottawa à ses agents en Europe signalait que l'industrie des renards noirs faisait des progrès dans la province de Québec et surtout à Gaspé. A la fin de novembre 1912, la même communication officielle apprenait qu'un propriétaire russe avait payé $ 100,000 douze renards noirs que lui avait vendus la Ran-



(Cliché communiqué par les Etablissements Revillon.)

QUATRE MODÈLES DE CHIENS ESQUIMAUX.

ching Company de l'île du Prince-Edouard, ce qui met le couple à $ 10,000.

Il nous paraît que l'élevage du renard noir est en train de faire ses preuves, et le fait que la Ranching C° a pu vendre six couples de renards vivants prouve que son élevage de l'île du Prince-Edouard réussit et qu'elle y trouve des bénéfices.

Le docteur Wilfrid Grenfell a parfaitement réussi à acclimater le renne au Labrador; son troupeau, qui était à l'origine de 300 têtes, atteignait 1,500 animaux à la fin de 1911, de sorte que la domestication du renne est acquise aujourd'hui au Labrador avec tous les avantages qu'elle représente.



(Cliché communiqué par les Etablissements Revillon.)

Chiens des Etablissements Revillon.

Pour ces contrées stériles, le renne est une ressource presque universelle. La femelle donne un lait excellent et si les jeunes animaux offrent seuls une chair délicate, il n'est pas douteux que la domestication arrive à faire du renne un animal de boucherie presque égal au bœuf.

Toute crainte de famine se trouve donc écartée dans ces pays désolés, si loin qu'on aille dans le nord, mais l'avantage peut-être le plus pratique est la possibilité et la rapidité des transports.

Les longs voyages dans le Nord par traîneaux à chiens sont difficiles à cause de la masse de viande qu'il faut emporter pour nourrir ces animaux; avec les rennes, qui se nourrissent de mousses et de lychens, on voyage beaucoup plus vite et deux rennes tirent un traîneau que 12 à 15 chiens traîneraient à peine.

On croit que la région de Fort-Smith, située sur la rive droite de la Slave River, au nord du lac Athabasca, sous le 60e parallèle, sera aussi favorable aux rennes que le Labrador; le pays abonde en mousses, qui constituent leur aliment préféré. Cet essai d'acclimatation est un des résultats du voyage fait dans le grand Nord par le ministre de l'intérieur, M. Frank Oliver, en 1910.

En octobre 1911, le gouvernement canadien a acheté cinquante rennes au Dr Grenfell, au prix de 51 dollars par tête, pour les envoyer à Fort-Smith.

Les Américains ont aussi réussi à acclimater le renne dans l'Alaska. Ils ont choisi une station de pêche à la baleine qui se trouve dans le nord-est de la baie de Port-Clarence, c'est-à-dire par le travers du détroit de Behring.

Port-Clarence est à plus de 2,000 milles par mer de Sitka, capitale de l'Alaska, et à 816 milles d'Ounalaska, le principal port des îles Aléoutiennes.

Le gouvernement de Washington y a mis 400 rennes en 1910 et constitué une ferme d'élevage; il a en outre mis des rennes en petit nombre dans plusieurs endroits et enfin des troupeaux en liberté dans les îles Aléoutiennes.

Ces faits établissent que le renne se domestique assez facilement avec du temps et de l'argent, mais il n'est pas généralement commode à atteler.

Le *Bulletin de la Société de géographie* de Québec a publié un récit de M. Bruce, surintendant du poste américain de l'Alaska, qui ne manque pas de couleur :

« J'ai toujours eu une faiblesse, celle de rouler
« derrière un attelage fringant; l'expérience que
« j'ai pu faire de bronchos, de ponies indiens et
« de bœufs sauvages, à travers la prairie plate et
« sans fin, a été de nature à satisfaire tous mes

« caprices sous ce rapport, mais c'est de la « saint jean en comparaison du tintouin que des « rennes fougueux ont pu me donner.

« Quand on monte un broncho ou un poney « indien, tout ce que l'on a à faire est de bien se « tenir; si l'on est jeté à terre on n'a qu'à en « prendre philosophiquement son parti. Si l'on « conduit un attelage de bœufs sauvages, on peut « bien être tué, ce qui n'est pas long, ou bien « sauter en dehors de la charrette, quitte à se casser « un membre, mais dans le cas du renne, c'est une « tout autre affaire.

« Avec les guides enrou- « lées autour des poignets, un « homme est prisonnier et les « rennes filent. Inutile de pen- « ser à les arrêter.

« Le plus sûr procédé à « suivre est d'abord d'attirer « le traîneau à droite du renne « de droite, de tenir la tête « de l'animal, puis au mo- « ment de lâcher, d'essayer de « mettre le pied dans le traî- « neau, car la bête est déjà « partie.

« J'ai pu réussir, dans mes « premières expériences, mais « à certains moments je ne sa- « vais pas si je me trouvais « ou non dans le traîneau, « bousculé comme je l'étais au « milieu de tourbillons de « neige, de glaçons et de « monticules de neige durcie.

« Ça marchait, oui, je ne vous dis que ça, ça « marchait jusqu'au moment où les bêtes s'arrê- « taient d'elles-mêmes. Ah ! parlez-moi des rennes « comme attelage ! »

Si jamais on attelle l'orignal, les amateurs de ce sport feront bien de demander quelques leçons à M. Burne.

Quant à l'élevage des animaux à fourrure, il prend une extension des plus encourageantes. De nouveaux *ranches* d'élevage se sont créés dans le Nouveau-Brunswick, sur la côte nord de la province de Québec, à Piastre-Bay, chez M. Johann Betz; à l'île d'Anticosti, chez M. Henri Menier, etc. Dans la province de Québec, il existe maintenant des *ranches* de renard rouge, de vison, de rat musqué et de skunks. Le Parlement de Québec a voté, en décembre 1912, une loi spéciale qui protège les éleveurs contre les maraudeurs et les braconniers, personne ne pouvant approcher à moins de 25 mètres des parcs sous peine d'amendes sévères.

Plusieurs méthodes ont été essayées pour l'élevage des renards. On les parquait d'abord tous ensemble, mais ils se battaient; on a essayé de petites étables construites pour eux, mais on a reconnu que la vie libre au grand air leur vaut mieux. D'ailleurs, ils ne demandent pas grand espace; six couples peuvent être logés sur 8 hectares, en établissant de petits parcs de 12 mètres de



(Cliché communiqué par les Etablissements Revillon.)

UN POSTE DE TRAPPEURS.

côté, grillagés sur une hauteur de 3 mètres environ; au centre, une niche en bois ou des caisses ou des fûts fermés. Les renards y entrent par un trou qui donne accès à un couloir en bois imitant leurs terriers et conduisant à la niche.

Il faut enfoncer les clôtures profondément dans le sol et en retourner la partie supérieure en dedans. Autour de cette première enceinte, on en ménage une seconde plus grande, qui donne au couple l'illusion de l'espace libre.

On entoure de soins ces animaux d'un prix si élevé, mais, s'il faut les nourrir abondamment, il ne faut pas les engraisser, ce qui nuirait à leur fourrure; d'ailleurs, ils s'accommodent de toute espèce de nourriture : poisson, biscuit, et même pommes de terre. Les écuelles doivent être très propres et l'eau doit être courante autant que possible.

Fin décembre et première quinzaine de janvier sont les moments où la fourrure a le plus de valeur. Plus la robe est foncée, plus grande est son prix; aussi les éleveurs s'efforcent-ils tous d'obtenir le renard noir qui est de la même famille que le renard rouge et seulement une variété peut-être accidentelle. On procède par sélection, ce qui n'empêche pas de temps en temps des rappels de la couleur initiale. Ainsi, on a obtenu d'une femelle rouge et d'un mâle argenté cinq petits : deux rouges, deux croisés et un argenté. Celui-ci, accouplé avec un autre argenté, produisit encore deux croisés et un argenté. Enfin, ce dernier, accouplé à un autre argenté, produisit, en deux saisons, sept petits tous argentés.

L'élevage des skunks n'a pas aussi bien réussi; celui du rat musqué paraît plus facile, et l'on assure qu'une société se forme dans le but de créer un grand élevage de cet animal, dont la peau, sans avoir la valeur des renards et des visons, est très demandée dans le commerce sous le nom de *loutre d'Hudson* qu'elle justifie à la suite de teinture et d'apprêts.

Il n'est pas nécessaire de clôturer les rats musqués; il suffit de leur assurer un emplacement bien choisi sur une eau courante et pure et assez d'espace. Ils restent là où ils se trouvent bien, même si on les prend régulièrement au piège, mais il faut qu'une abondante nourriture leur soit assurée.



(Cliché communiqué par les Etablissements Recillon.)

Bivouac de Trappeurs.

Il est difficile de prévoir ce que deviendront les prix des fourrures quand l'élevage les fournira en grand nombre, parce que jusqu'à présent les animaux sont très demandés vivants pour servir à l'installation de nouveaux parcs.

Les dépenses de cette industrie nouvelle sont presque insignifiantes comparées aux prix énormes des belles fourrures. En attendant que ce problème soit résolu par le commerce futur, l'élevage conserve des races précieuses.

Un rapport de M. Mc Cready, daté d'octobre 1913, dit que, dans l'île du Prince Edouard, on fait aussi l'élevage des moutons de Caracul de Perse et des Castors. Les fermes d'élevage consacrées dans l'île à l'élevage du renard noir sont estimées $ 10 millions ; le capital des Sociétés s'élève à plus de $ 9 millions, et il existe en outre plus de 120 postes d'élevage appartenant à des particuliers. Le nombre total des fermes est de 233, et celui des renards en captivité 2,480, estimés $ 3,400,000, soit une moyenne de $ 1,370 par renard.

La variété préférée est le renard argenté, dont on compte mille trois cent vingt-cinq représentants sur les deux mille quatre cent quatre-vingts individus de la totalité.

L'élevage de l'île du Prince-Edouard, qui est le plus ancien, a été régénéré par des sujets de pur sang envoyés de la province de Québec; il faut sans doute compter avec une dégénérescence possible après quelques années de domestication, mais il semble qu'aujourd'hui les bases de cette industrie nouvelle se trouvent fixées.

Le vison, qui a moins de valeur que le renard, réussit aussi quand on lui ménage un espace suffisant. On en compte une soixantaine dans un *ranch* situé au lac Chaud (Québec).



CHAPITRE XII

Les Mines.

Minéraux combustibles : charbon, tourbe, pétrole, gaz naturel.
Minéraux métalliques : or, argent, cuivre et nickel, plomb et zinc, fer.
Minéraux non métalliques : amiante, gypse et sel.
Ministère des Mines.

On ne connaît encore qu'imparfaitement les richesses minières du Canada, mais ce qu'on en sait suffit pour classer parmi les plus riches le sous-sol de ce pays. D'ailleurs, le territoire du Dominion n'est que la continuation de celui des Etats-Unis et, au fur et à mesure qu'on apprend à connaître les mines du Canada, on y retrouve les mêmes formations et les mêmes richesses incalculables que les Américains exploitent chez eux, avec des gisements tout à fait exceptionnels, comme le nickel de Sudbury et l'amiante des comtés du Sud-Est.

Minéraux combustibles.

Charbons.

Presque tous les minéraux combustibles se rencontrent au Canada : le charbon, la tourbe, le pétrole et le gaz naturel, mais les gisements de houille y ont une importance prépondérante. Les principaux gisements sont ceux de la Nouvelle-Ecosse, qui fournissent la moitié des quantités extraites au Canada, puis ceux de la Colombie Britannique. Presque tous ces charbons sont des houilles grasses ou demi-grasses à longue flamme, excellentes pour les hauts fourneaux et tous les usages industriels. On trouve en Alberta des houilles maigres, des gisements de lignite et des charbons de toutes sortes.

D'après les statistiques du département des mines, la superficie des mines de charbon susceptibles d'être exploitées dans le Dominion atteint 29,957 milles carrés ou 7,758,863 hectares, contenant environ 172 milliards de tonnes.

En voici la division par province, en milles carrés. Le mille carré égale 259 hectares :

PROVINCES	Milles carrés	Millions de tonnes
Nouvelle-Ecosse	902	6.250
Nouveau-Brunswick	112	155
Colombie Britannique	1.123	38.976
Manitoba	48	330
Saskatchewan	7.500	20.000
Alberta	19.582	104.932
Yukon	400	914
District de Mackenzie......	200	500
	29.957	172.057

L'île du Prince-Edouard, les Etats d'Ontario et de Québec ne possèdent pas de charbon, mais rien ne dit qu'on n'en trouvera pas dans l'avenir.

NOUVELLE-ECOSSE. — Les houillères de cette province sont extrêmement riches ; on en exploite depuis plus de deux cents ans ; elles donnent surtout des houilles grasses excellentes qui produisent du très bon coke et sont parfaites pour la vapeur et les usages domestiques. On les exploite dans les comtés de Cumberland. Colchester et Pictou, mais les gisements de l'île du Cap-Breton, au nord de la province, sont d'une richesse extraordinaire ; les couches, presque horizontales, s'étendent à une faible profondeur suivant deux pendages est et ouest, dont la ligne de rencontre serait l'arrête centrale de

l'île sensiblement nord sud. Ces couches s'étendent au loin sous la mer, de chaque côté de l'île, et sont assez puissantes pour qu'on n'exploite encore que la couche supérieure. On a reconnu une seconde couche un peu plus profonde et l'on n'a pas poursuivi plus loin la reconnaissance du gisement parce que le tonnage probable de ces deux couches permet une exploitation d'une centaine d'années.



PUITS DE CHARBON A LETHBRIDGE.

L'extraction se fait dans les conditions les plus faciles. Dans une partie tout au moins de ces mines, il n'y a pas à vrai dire de puits. Des galeries inclinées entrent tout droit en pleine couche et envoient des galeries transversales où sont disposés les fronts d'abatage. La tranquillité du gisement et l'absence presque complète d'accidents permettent l'emploi constant des haveuses tout comme en Pennsylvanie. Ce sont des mines privilégiées où l'on peut toujours élever l'extraction à la hauteur de la demande.

La principale exploitation est à Sydney et appartient à la Dominion Coal Company. La situation de Sydney est particulièrement avantageuse parce que le minerai de fer est à peu de distance, partie en Nouvelle-Ecosse et principalement à Wabana, au nord de Terre-Neuve, dans le détroit de Belle-Isle. Les hauts fourneaux de Sydney sont donc plus privilégiés que ceux de Pittsburg. Tous deux ont la houille sur place, mais tandis que Pittsburg reçoit son minerai de fer du lac Supérieur par chemin de fer, Sydney reçoit le sien, d'une source moins éloignée, par mer.

Nous ne connaisons de mieux placées que les grandes forges de la Lorraine française, qui pourront tirer leur houille de dessous leurs gisements de fer.

Le bassin de Pictou, près de New Glasgow, est très riche, d'une étendue de 6,400 hectares, avec deux couches de 13 à 14 mètres d'épaisseur, inclinées de 1 à plus de 30 degrés, mais le gisement est coupé par une multitude de failles qui en rendent l'exploitation difficile.

Le bassin de Cumberland est situé à 20 kilomètres à l'ouest de Springhill. Son charbon est le moins riche en carbone de la Nouvelle-Ecosse; il n'a à l'analyse qu'une moyenne de 60.82 0/0, tandis que le charbon de l'île du Cap Breton a 61.50 et celui de Pictou 66.50.

Dans l'annuaire statistique du gouvernement pour 1902, il est dit que les houillères de la Nouvelle-Ecosse peuvent avoir une surface exploitable de 120,000 hectares au minimum, avec une épaisseur moyenne de 25 pieds, ce qui donne au moins 7 milliards de tonnes à extraire. Nous croyons ce chiffre inférieur aux quantités réelles.

NOUVEAU-BRUNSWICK. — Le gisement houiller s'étend sur une superficie de 10,000 milles carrés ou 2,590,000 hectares, qui affectent la forme d'un triangle dont la base serait à l'est, faisant face aux comtés charbonniers de la Nouvelle-Ecosse.

Les couches qui se trouvent près de la partie nord du Grand Lac possèdent une grande puissance et sont connues depuis des siècles, mais en général les couches du Nouveau-Brunswick sont relativement d'une faible épaisseur. On en a tiré 53,400 tonnes en 1910.

MANITOBA. — L'étendue des gisements de charbon est évaluée à 48 milles carrés, ou 12,432 hectares. Le principal bassin se trouve sous la montagne de la Tortue, entre le lac Whitewater et la frontière des Etats-Unis, dans le comté Souris. Il donne de bons lignites et l'on n'a pas encore suffisamment exploré ses couches, dont on retrouvera, sans doute, le prolongement.

SASKATCHEWAN. — Les couches de charbon, surtout de lignites, se rencontrent dans le sud de la rivière Souris, où ils forment sans doute le prolongement des couches de la montagne de la Tortue. Le gisement se trouve à l'ouest dans les Wood Mountains et les Dirt Hills.

Toute cette zone, en tant que minière, est d'ailleurs imparfaitement connue, on en estime l'étendue dans la vallée de la Souris à 4,000 milles carrés, ou 1,036,000 hectares, mais on croit qu'entre les deux rivières Saskatchewan nord et sud, dans le vaste triangle à l'ouest de Saskatoon, on trouvera des couches de charbon. En 1911, la produc-

tion de la province en charbon a été de 204,253 tonnes, valant $ 342,021.

ALBERTA. — Les gisements carbonifères de l'Alberta sont très divers. A Lethbridge, dans le Sud, on exploite un très riche bassin de houille grasse qui fournit aux provinces du Centre le combustible qu'elles demandaient auparavant aux Etats-Unis.

Plus haut, vers le nord, sur les rivières Pelly et Bow, on trouve des lignites qui contiennent de 46 à 57 o/o de carbone; plus haut encore, dans le bassin de la rivière de la Paix, on retrouve la houille contenant 71.63 o/o de carbone, comparable aux meilleures couches d'Angleterre.

L'Inspection des mines de l'Alberta vient de publier un rapport établissant que quarante-quatre nouvelles mines de houille ont été exploitées dans l'Alberta en 1912. Ces mines sont principalement situées dans le pays compris entre les rivières Red Deer et Athabasca. Le même rapport officiel estime que la production des mines de l'Alberta en 1912 excédera celle de 1911 d'au moins 4 millions de tonnes. La production, en particulier dans la région d'Edmonton, est encore très inférieure aux demandes de la consommation locale.

A l'ouest d'Edmonton, sur la rivière Pembina, la Western Canada Land a reconnu sur ses propriétés un puissant gisement de lignite et a aussitôt constitué une société pour l'exploiter. Il y aura deux puits, pouvant produire 300 tonnes par jour, reliés au Canadian Pacific et au Canadian Northern par des embranchements de chemins de fer en construction.

On estime que le gisement contient 236 millions de tonnes de lignite de bonne qualité ne se désagrégeant pas et pouvant supporter le transport. Ces lignites ne conviennent pas aux locomotives à cause de leur faible puissance en calories et des étincelles qu'ils lancent au loin, mais la consommation privée et les industries de la ville d'Edmonton suffiront, sans doute, pour absorber une production de 300 tonnes par jour.

L'Alberta est donc une province privilégiée, puisqu'elle possède des bassins charbonniers sur une surface de plus de 5 millions d'hectares, depuis la frontière des Etats-Unis jusqu'à la rivière de la Paix, où l'on rencontre les qualités de charbons les plus diverses en quantités énormes. Le nombre des mines de charbon existant en Alberta fin 1913 est de cinquante-cinq.

COLOMBIE BRITANNIQUE. — Après la Nouvelle-Ecosse, les houillères de la Colombie Britannique sont de beaucoup les plus riches du Canada. Leur exploitation n'est encore qu'à ses débuts, mais quand les moyens de transport et les travaux d'ouverture des mines auront pris un développement suffisant, leur production grandira dans de très grandes proportions et l'on peut prévoir qu'elle dépassera celle de la Nouvelle-Ecosse, car les débouchés sont illimités et la demande s'augmentera dans des proportions qu'on ne peut pas calculer avec l'ouverture du canal de Panama.

Il faut distinguer, en Colombie Britannique, la *région des Montagnes Rocheuses* et celle de la côte du Pacifique. Les gisements des Montagnes Rocheuses à l'ouest de la ligne de taîte ne sont pas aussi étendus qu'à l'est, mais le district de Kootenay-Est contient un bassin très riche dont on estime l'étendue à 58,000 hectares, avec une épaisseur de couches d'au moins 33 mètres de charbon exploitable, ce qui donne 22 1/2 milliards de tonnes.

La principale exploitation est à Crow-Nest (nid de corbeau), qui vend les 60 o/o de sa production au Canadian Pacific Railway.

Les autres principaux charbonnages sont à Fernie, Michel, Morissey et ont des couches de puissance variable entre 4 et 12 mètres. Il faut noter aussi les anthracites de qualité supérieure qu'on extrait dans les vallées de la Bow et de la Cascade.

L'étendue de la *région de la côte de l'Océan Pacifique* est estimée à 3,548,300 hectares. Les principales exploitations sont dans l'île de Vancouver, sur la côte est à Nanaïmo, Comox, Wellington, etc. Les puits Wellington sont estimés pouvoir donner 2,000 tonnes par jour pendant cent ans, et l'on croit que la côte occidentale de l'île, non encore explorée, renferme des charbonnages puissants. Les couches de houille se retrouvent dans plusieurs îles voisines.

Les mines de Comox couvrent 77,700 hectares et on les considère comme inépuisables. Dans l'île de la Reine-Charlotte, il existe des couches d'anthracite de 1 et 2 mètres d'épaisseur, dont la richesse en carbone est de 83 à 85 o/o ; mais combien de gisements restent encore à connaître ? Au lac Blanc, dans le mont Kennedy (Colombie Britannique), on connaît un bassin houiller inexploitable, faute de moyens de transport.

Tourbe.

La tourbe existe au Canada sur un grand nombre de points, surtout dans la province de Québec, qui manque de charbon. Quelques essais de fabrication de la tourbe en combustible furent faits autrefois, notamment à Bulstrode (Athabasca), au moyen des machines Hodges qui, placées à l'avant de bateaux pontons, coupaient la tourbière en y pratiquant un canal. La tourbe passait ensuite dans un appareil spécial qui la divisait, puis elle était séchée au soleil.

Le Grand Trunk employa pendant quelques années la tourbe sur ses locomotives, puis la tourbière de Bulstrode fut abandonnée et cette industrie en général périclita.

Cependant, comme les tourbières canadiennes sont pour la plupart facilement accessibles aux transports par terre et par eau, comme, d'autre part, elles n'existent guère que dans des savanes qui ne pourraient pas être utilisées par l'agriculture, l'industrie de la tourbe a repris un essor sérieux, facilité par les perfectionnements apportés aux machines. Aujourd'hui, il existe plus de vingt tourbières en exploitation dans la province de Québec et l'on a trouvé dans le comté d'Argenteuil, sur la rive gauche de l'Ottawa, des tourbières qui ont plus de 8 mètres d'épaisseur.

La production de la tourbe n'a qu'une importance très minime au milieu des richesses du Dominion : 771 tonnes en 1910. Nous ne faisons que la mentionner pour éviter le reproche de l'avoir passée sous silence.



MACHINE HODGES SUR UNE TOURBIÈRE.

Pétrole.

Les gisements de pétrole existent dans plusieurs des provinces du Dominion. Le plus considérable est celui des deux districts de Lambton et de Kent dans la province d'Ontario, qui séparent la pointe du lac Huron du lac Erie. Le pétrole s'y rencontre à des profondeurs de 128 à 158 mètres et les puits sont au nombre de 10 à 12,000.

En 1902, le puits Gurd Gusher a donné, au début, 7,875 litres à l'heure, mais un an après il ne donnait plus que 15,500 litres par jour. D'autres gisements importants sont exploités un peu plus à l'est dans les districts d'Elgin et d'Oxford.

En Nouvelle-Ecosse on a reconnu l'existence du pétrole à Cheverie et dans la région qui s'étend du lac Ainslie au Cap-Breton, mais les quantités ne paraissent pas assez considérables pour justifier une exploitation.

Dans le Nouveau-Brunwick, une zone pétrolifère semble devoir traverser la province du sud-est au nord-ouest ; quelques puits ont produit de faibles quantités, mais nous n'y connaissons pas encore de véritables exploitations. A Baltimore, des argiles pétrolifères ont donné 283 litres par tonne d'argile.

Dans la province de Québec, le pétrole n'a été reconnu que dans la péninsule de Gaspé.

Dans l'Alberta, le long de la rivière Athabasca, il existe des grès imprégnés de pétrole connus sous le nom de *sables de goudron.* Ils s'étendent sur 25,000 hectares environ et se retrouvent dans le nord, sur la rivière de la Paix et sur le fleuve Mackenzie. La composition de ces grès bitumineux est de : bitume, 12.42 o/o ; eau, 5.85 o/o ; silice, 81.73 o/o. On évalue les quantités existantes à 4 milliards 700 millions de tonnes. Le gouvernement a fait forer quelques puits qui ont donné du pétrole demi-fluide.

Plus haut encore, dans les territoires du Nord-Ouest, on trouve un pétrole excellent sur la côte nord du grand lac des Esclaves, qui révèle l'existence de la paraffine.



PUITS DE PÉTROLE.

Le pétrole existe encore à Calgary, dans l'Alberta, à une profondeur de 340 mètres, et dans la Colombie Britannique, districts de Kootenay-Est et Sud, mais les explorations n'ont pas assez d'importance pour que nous nous y arrêtions. En 1911, la production canadienne de pétrole se montait à 291,092 barils, valant $ 357,073, contre 315,895 barils en 1910, d'une valeur de $ 388,550. La production du pétrole est donc en notable diminution.

Gaz naturel.

Les sources de gaz naturel existent assez nombreuses dans la vallée du Saint-Laurent, depuis Trois-Rivières jusqu'au lac Champlain, mais elles ne sont rien à côté des sources rencontrées dans les territoires du Nord-Ouest, en forant les puits dont nous venons de parler, dans la vallée de l'Athabasca.



SOURCE DE GAZ NATUREL A STONY CREEK (Wentworth, O.).

Cependant, il faut noter qu'à Hamilton et dans le voisinage de Toronto, plusieurs hauts fourneaux sont alimentés de gaz naturel. A Cooksville, à 26 kilomètres de Toronto, la Ontario National Brick, en faisant des sondages pour vérifier la profondeur de son gisement d'argile, a découvert une source de gaz naturel.

Dans le comté Albert, en Nouveau-Brunswick, un sondage fait à 12 milles de la ville de Moncton a trouvé du gaz naturel à 2,000 pieds de profondeur.

La colonisation n'a pas encore atteint, dans les régions de l'Athabasca, une densité assez forte pour qu'il y ait intérêt à capter les sources de gaz qu'on y a reconnues, mais, étant donnée la rapidité avec laquelle se peuple le Nord-Ouest, il est possible qu'on y soit bientôt conduit. Pour 1910, la statistique officielle du bureau des mines estime à $ 1,312,616 la valeur du gaz naturel utilisé au Canada. Cependant, une découverte importante vient d'être faite récemment près de Medicine Hat, ville de l'Alberta méridional, située sous le cinquantième parallèle.

Un puits a été foré par la Southern Alberta

Land C° sur son domaine et une première poche de gaz a été atteinte fournissant un débit de 225,000 mètres cubes par vingt quatre heures. La pression était si considérable que le bruit du jaillissement pouvait être entendu à une distance de 1 kilomètre et demi et que les débris de terre et de rochers étaient projetés de tous côtés dans un rayon de 400 mètres.



PUITS DE GAZ NATUREL A PELICAN-PORTAGE.

On estime que 40 mètres au-dessous de cette première poche se trouve une seconde poche de gaz qu'on atteindra facilement. On croit que le débit s'élèvera alors à 450,000 mètres cubes par jour et qu'il pourra même être porté plus tard à 900,000 mètres cubes.

Les ingénieurs pensent qu'il existe une troisième poche, mais les travaux pour l'atteindre seraient très difficiles.

L'intention de la Southern Alberta Land C° est de construire un *pipe line* de 20 kilomètres de longueur pour conduire le gaz jusqu'à la ville de Ronalane, située sur la nouvelle ligne construite par le Canadian Pacific Railway, allant au sud de Suffield rejoindre la rivière Saskatchewan. Cette ligne va se relier au chemin de fer Sault-Sainte-Marie Spokane et Crow's Nest Pass à 160 kilomètres à l'ouest de Médicine Hat. L'intention de la Compagnie est de fournir du gaz naturel sur toute la superficie des domaines irrigués situés au nord de Médicine Hat, et s'étendant environ sur 250,000 hectares de la meilleure terre agricole ; le gaz peut être utilisé pour le chauffage, l'éclairage et la production de force motrice.

Le gouvernement a montré toute l'importance qu'il attache à cette question du gaz naturel, en annonçant officiellement, en juillet dernier, que la Canadian Western Natural Gas, Light, Heat and Power C° a achevé la construction de son *pipe line*, destiné à amener le gaz naturel de Bow Island jusqu'à Calgary, à une distance de 270 kilomètres. Les travaux ont été effectués dans un délai de trois mois, ce qui est un record. La Compagnie a construit en outre 80 kilomètres de conduites de gaz dans Calgary, de sorte que, en tenant compte des 50 kilomètres acquis par la Société et précédemment construits par la Calgary Gas C°, la longueur totale des conduites de gaz dans Calgary atteint 130 kilomètres. Le gaz a été fourni aux consommateurs en août et la Compagnie a dû commencer ses opérations avec 5,000 clients, au prix de 6 centimes par mètre cube pour les usages domestiques et de 3 centimes 1/2 par mètre cube pour les usages industriels. La Compagnie détient un monopole exclusif à long terme pour un ensemble de villes ou d'agglomérations urbaines dont la population totale atteint 90,000 habitants. Il semble qu'elle dispose d'un approvisionnement illimité de gaz, sa production actuelle, avec onze puits, atteignant 4 millions de mètres cubes par jour. Elle possède en outre un droit de prospection sur 6,000 kilomètres carrés

Minéraux Métalliques.

Or.

Il est impossible de parler des mines d'or du Canada sans mentionner les placers du Yukon, découverts en 1896, bien que le Yukon soit un territoire en dehors des neuf provinces confédérées, qui s'étend de la frontière de la Colombie Britannique à l'océan Glacial.

On sait quelle fièvre a suscitée cette découverte du mineur français Ledoux qui fonda la ville de Dawson City. 60,000 chercheurs d'or y affluèrent en 1897; quelques-uns devinrent riches en quelques

semaines, beaucoup y moururent de privations et de misère.

Le Yukon est près de trois fois plus grand que la France; il possède des montagnes superbes, les Alpes de Saint-Elie, dont les plus hauts sommets le mont Logan (5,945 mètres) et le mont Saint-Elie (5,495 mètres) se trouvent sur la frontière de l'Alaska, près du golfe de ce nom et le groupe central du Dôme. Son fleuve, le Yukon, compte parmi les plus grands fleuves du monde; son cours est de 3,700 kilomètres.

On a cru pendant plusieurs années que le climat du Yukon n'admettait aucune culture. C'est une erreur. Dawson City est située à 20 degrés au nord d'Ottawa, par 64° 15' de latitude. Il y a autour de la ville de grandes fermes qui récoltent surtout du foin; en général, les céréales ne parviennent pas à maturité, mais les légumes croissent très bien pendant les courts et intenses étés. Les laitiers et les maraîchers sont nombreux.

La production de l'or au Canada n'avait été en 1897 que de $ 2 millions 1/2; en 1898, elle atteignit, grâce au Yukon, $ 10 millions.

La production maximum fut atteinte en 1900 avec le chiffre de $ 28 millions, dans lequel le Yukon entrait pour 22 millions 1/4. En 1910, la production totale est revenue à $ 10,205,835, dont $ 5,091,850 tirés des placers, $ 680,949 tirés des quartz et $ 4,433,628 des mines métalliques.



Mines de Temiskaming et Hudson Bay.

En dehors du Yukon, les quartz de la Nouvelle-Ecosse et les placers de la Colombie Britannique continuent à produire des quantités d'or qui diminuent dans la Nouvelle-Ecosse et qui augmentent dans la Colombie Britannique. Le traitement des quartz en Nouvelle-Ecosse donnait autrefois $ 600,000 en moyenne, soit 3 millions de francs; il a produit à peine la moitié de ce chiffre pendant les dernières années.



Mines de Temiskaming (Québec).

La province de Québec n'avait pas produit d'or depuis vingt-cinq ans; pendant l'année 1911, on y a recueilli 590 onces d'or valant $ 11,800. La plus grande partie provient des travaux repris par la Compagnie des champs d'or Rigaud-Vaudreuil sur les gisements aurifères alluviaux du district de la Beauce. Cette Compagnie a été retardée dans l'installation de son matériel d'exploitation hydraulique et n'a pu faire à Beauceville qu'une courte campagne, mais les résultats paraissent satisfaisants.

Les placers de la Beauce, rive droite du Saint-Laurent, produisaient autrefois $ 2 millions.

N'omettons pas les explorations entreprises par M. Low en 1905 et par d'autres géologues dans la région du lac Chibougamo. Ce lac, long de vingt milles et large de 10, se trouve à une altitude de 383 mètres et à 240 kilomètres à l'ouest du lac Saint-Jean, dans la province de Québec. Il a des baies profondes, de nombreuses îles et deux décharges dans le lac Doré, d'où sort la rivière Chibougamo.

La formation géologique du lac Chibougamo se continue vers le sud-ouest, jusqu'aux lacs Abitibi et au Temiscamingue, puis à Sudbury et au lac Supérieur.

On a découvert l'or à Chibougamo à des teneurs qui variaient de $ 8 à 10 à la tonne de minerai, mais suivant M. Obalski, la découverte la plus importante faite en 1906 est celle de cobalt arséniaté rose, trouvé sur la rivière Chibougamo, à dix mille

environ plus bas que le lac Assinibastats. La roche dans laquelle on l'a trouvé était de couleur vert clair, compacte et ressemblait à la diabase schisteuse de la région de Cobalt.



LAVAGE DE L'OR A LA QUESNEL HYDRAULIC GOLD MINING.

Entre le lac Chibougamo et le lac Doré, on a trouvé des minerais de cuivre, d'or et d'argent, une source d'eau minérale et du fer magnétique. Dans l'île Asbestos et sur la rivière Rapide, on a découvert de l'amiante aussi beau que celui des comtés de l'Est.

A Cochrane, dans l'Alberta Méridional, un affleurement d'or a été découvert sur la rivière Ghost, non loin de Morley. On dit qu'un grand nombre de prospecteurs ont déjà réclamé des concessions, mais, jusqu'à ce jour, il n'y a pas de confirmation du fait et les rapports établis sur place sont assez peu précis.

En Colombie Britannique, l'ouverture des mines métalliques du district de Rossland Treil, vers 1895, augmenta sensiblement la production de l'or; en 1910, la Colombie produisait $ 5,403,318, dont moins de $ 500,000 provenaient des placers d'Atlin, de Cassiar et de Cariboo, situés dans le nord de la province. Actuellement, on peut prédire que les gisements alluvionnaires ou filoniens de la Colombie Britannique vont attirer davantage les capitaux qui s'intéressent aux mines d'or. Les grands travaux en routes de terre et de mer qu'a décidés le gouvernement de cette province et l'ouverture du canal de Panama vont rendre les tentatives plus faciles et les résultats plus certains.

Il ne faut pas oublier qu'un ministre du gouvernement canadien, après avoir fait un voyage d'inspection en Colombie Britannique, disait que tous les cours d'eau de ce pays charriaient de l'or et que le Fraser, grand fleuve colombien qui, après avoir fait le tour des monts Cariboo, descend au sud jusqu'à Vancouver, par un cours de 1,000 à 1,200 kilomètres, était un énorme sluice naturel.

Il est vrai que les placers des monts Cariboo, dont il a été tiré pour plus de 300 millions d'or, sont considérés comme épuisés depuis 1871, mais qui peut prévoir les découvertes futures? Les quelques habitants des rives n'ont, d'ailleurs, jamais cessé de recueillir de l'or en lavant les sables du Fraser et de ses affluents.

Enfin, dans l'Ontario du Nord, on a découvert en 1909 et 1910, à Porcupine, des quartz aurifères très riches.

PORCUPINE. — Le lac Porcupine (lac du Porc-Epic) est situé sur le versant qui s'incline vers la rive ouest de la baie James (baie d'Hudson). Un chemin de fer d'une quarantaine de milles a été construit par la province pour relier ce district au nouveau transcontinental, et la ville de Porcupine s'est élevée comme par enchantement avec le concours d'énormes capitaux venus de tous les pays du monde.



(Cliché communiqué par M. Pratt. Directeur de la Canada Dreadging Gold C°.)

DRAGUE A OR PERFECTIONNÉE.

Le terrain est bas, formé de glaise recouverte par une couche de tourbe; de distance en distance, des affleurements rocheux forment des collines de 60 à 100 mètres de hauteur. La formation minérale consiste en veinules dans la Dolomie, en veines de 3 à 15 pieds et en masses quartzeuses atteignant 100 pieds de largeur avec une minéralisation par-

tielle des roches encaissantes. On y trouve de l'or visible dans une proportion de 60 0/0 environ et le reste est mêlé avec la pyrite de fer. On admet une teneur moyenne de $ 10 à $ 15 à la tonne. La découverte date de l'été de 1909 et à la fin de 1910 on exposait déjà à Montréal une barre d'or de $ 20,000 produite à Porcupine.

En juillet 1911, un incendie d'une extrême violence ravagea la région ; on devait s'y attendre, parce que, de tous les pionniers, ce sont les prospecteurs de mines qui font le plus d'imprudences, voulues ou non. Après plusieurs semaines de grande sécheresse, des vents violents donnèrent à ces incendies une intensité inaccoutumée. Des villages furent atteints et l'on compta cent à cent dix victimes.

On peut dire aujourd'hui que le district de Porcupine est organisé. On a pris des milliers de claims dans les cantons de Withney, Tisdale, Del Oro, Shaw, etc., qui constituent trois groupes : celui du lac des Perles, du lac des Trois-Nations et du Dôme.



Une drague ancien modèle

Au lac des Perles, c'est la Hollinger qui est la plus avancée dans son exploitation, avec la Mc Intyre, la Jupiter, la Vipoud, etc.

A la mine du Dôme, qui tire son nom d'un énorme affleurement de quartz en forme de dôme, la teneur est en moyenne plus faible qu'à la Hollinger, mais il y a des parties très riches. Les autres



La Dome Mine a Porcupine.

mines, North Dôme, Lake Dôme, sont moins avancées.

A l'ouest et au nord du lac des Trois-Nations, on travaille des mines riches, mais dont les veines sont en général plus faibles que celles du lac des Perles. Les principales sont la Porcupine, la Trois-Nations, la Lapalme, la Hugues.

Ces trois groupes ont fait surgir trois agglomérations : South Porcupine au Dôme, Golden City aux Trois-Nations et Timmins au lac des Perles. Cette dernière semble devoir prendre plus d'extension et se double déjà d'une autre petite ville, Schumaker.

Tout le district se développe rapidement. La mine de Dôme a foré ses puits jusqu'à 400 pieds de profondeur. A la mine de Hollinger, on traite maintenant 450 tonnes de minerai par jour au lieu de 300 que l'on traitait naguère.

Parmi les mines d'or, Hollinger et Dôme tiennent la tête pour la production. Viennent ensuite la Mc-Intyre à Porcupine et la Saint-Antony à Sturgeon Lake.

Argent.

Jusqu'à la découverte des mines de Cobalt en 1903, les mines métalliques de la Colombie Britannique étaient les seules mines du Dominion d'où l'on extrayait l'argent mêlé à d'autres métaux. Il est vrai que les mines métalliques de la Colombie Britannique sont très nombreuses. M. Buron, dans son livre *Les Richesses du Canada*, énumère quatre-vingt-douze mines de plomb et argent dans le seul district de Slocan (sud de la Colombie), mais il ajoute qu'elles appartiennent presque toutes à de petites sociétés de mineurs qui manquent de fonds pour les exploiter convenablement.

Or, il y a au moins vingt cinq districts ou camps miniers dans la province qui se partagent les trois chaines de montagnes colombiennes depuis la frontière américaine jusqu'à Atlin sur la frontière du Yukon, on peut en conclure que les minerais argen



RICHE FILON DE QUARTZ A PORCUPINE.

tifères sont extrêmement nombreux et que l'avenir réserve peut-être des surprises. Les principaux districts du Kootenay Ouest ont été découverts par un Canadien français du nom de Joseph Bourgeois; la majeure partie des mines métalliques colombiennes contiennent de l'argent, mais cette richesse minière, reconnue par les explorations du Ministère fédéral des Mines, est à peine exploitée. Il est probable que le développement industriel de la Colombie Britannique va prendre un essor considérable avec les chemins de fer nouveaux et l'ouverture du canal de Panama, mais on peut dire qu'un siècle d'efforts constants ne suffira pas pour exploiter sérieusement toutes les mines de la chaîne des Cascades, des Selkirk, des Montagnes Rocheuses et du Cariboo.

La production totale de l'argent en 1911 s'est élevée au Canada à 32,740,748 onces, évaluées $ 17,452,128.

Cobalt (Ontario) entre dans ce chiffre pour 30,761,690 onces, la Colombie Britannique pour 1,910,323, le Yukon pour 50,300 et la province de Québec pour 18,435 onces.

COBALT. — En 1903, on construisit le chemin de de fer de Temiscamingue et North Ontario et l'on découvrit les gisements de Cobalt (Ontario); on crut d'abord à un accident géologique sans importance. Dans l'été de 1905, M. Obalski, ancien surintendant des mines de la province de Québec, constatait la présence, à la place même où s'élève la ville de Cobalt, de quatre tentes habitées par quelques prospecteurs travaillant à la main pour découvrir les filons d'argent. A l'automne de 1906, quinze à seize mois plus tard, il y revenait par un chemin de fer nouvellement construit et trouvait une ville déjà organisée contenant une population de plusieurs milliers de mineurs, deux hôtels, deux banques, une douzaine de magasins et une agglomération de cabanes et de tentes dressées autour des constructions de pierre qui s'élevaient avec une rapidité fébrile. Aujourd'hui, Cobalt a près de dix mille habitants, ses maisons sont construites avec tout le confort moderne, les trains de luxe y arrivent de Montréal et de Toronto, et un tramway électrique la relie aux villes voisines de Haileyburg et de New Liskeard, cette dernière située sur le lac de Temiscamingue.

On sait quels événements extraordinaires accompagnèrent les débuts des mines de ce district. On y trouva d'abord le cobalt en grandes quantités, ce qui motiva le nom de la ville; bientôt la richesse des minerais d'argent natif attira la foule des prospecteurs; ils se ruèrent sur tout ce territoire qui fut immédiatement loti en claims que la spéculation s'arracha.



COBALT, VUE GÉNÉRALE.

De nombreuses sociétés se créèrent nominalement,

avec de gros capitaux représentés par des actions de $ 1, sur lesquelles 10 cents étaient versés. Ces petits papiers circulaient de main en main, portant avec eux l'espoir des trésors d'argent que rencontraient quelques compagnies privilégiées. Leur prix s'élevait à chaque échange sur des nouvelles plus ou moins véridiques, et montait à plusieurs fois leur valeur nominale, jusqu'au jour où il apparaissait qu'aucun minerai n'existait sur la propriété. De grosses pertes furent ainsi infligées aux spéculateurs de Londres et des autres marchés européens qui calmèrent la fièvre de l'argent. Cobalt eut mauvaise réputation et les titres miniers nouvellement créés ne trouvèrent plus d'acheteurs.

visite à la plus riche mine d'argent du monde, ce qui était exact à ce moment. Il a regardé attentivement les mines Nipissing, La Rose, Mac-Kinley, Darragh, Buffalo, University, et ce qu'il a constaté à la Nipissing est bien fait pour surprendre. Dans des tranchées à ciel ouvert profondes de quelques mètres, on voyait des veines d'argent qui brillaient dès qu'on les frottait un peu. Il a arraché de la veine une feuille d'argent qui s'est détachée à la main comme une feuille de plomb malléable. Dans des tranchées profondes seulement de 18 pouces, il constate des veines très minéralisées d'un pied de puissance.

Il visite la Nipissing avec le directeur, qui lui fait voir la bonanza ou veine 49, et l'on en sort devant lui une pépite de 3,000 onces en forme de poire qui vaut $ 10,000. En moyenne, la veine 49 ou bonanza contient 6 à 10,000 onces d'argent à la tonne (250 kilos); les veines 35 et 27 n'en contiennent pas beaucoup moins; les veines de première classe contiennent de 1,500 à 2,200 onces et les veines de deuxième classe payent toutes les dépenses d'exploitation. Il remarque que sur plusieurs points la roche minéralisée émerge de 5 à 6 pieds au-dessus du sol, montrant ses veines métalliques qu'il faut être aveugle pour ne point voir. Mais on lui explique que les bûcherons ne venaient dans ce désert qu'au moment où la neige recouvrait tout d'un manteau blanc de plusieurs pieds d'épaisseur.



Rue principale de Cobalt.

La région des mines de Cobalt n'est pas très étendue; toutes les grandes découvertes ont eu lieu dans un périmètre de 24 kilomètres de longueur sur 16 de large, dont le petit lac de Cobalt occupe le milieu. Au nord-ouest du lac se trouve la ville de Cobalt, au nord-est la mine de La Rose, au sud-est la Nipissing qui occupe presque toute la rive de ce côté, au sud-ouest la Mac-Kinley. Les terrains de la ville même et de ses alentours appartiennent aux mines Trethewey, Townsite, Buffalo, etc. Les filons se prolongent sans doute sous le lac.

En 1906, deux ans après les premières recherches, M. Barret visitait le camp de Cobalt et laissait une relation intéressante et enthousiaste de sa

Des barils pleins de minerai attendent le départ et M. Barrett remarque qu'au triage on rejette beaucoup de fragments qui partout ailleurs seraient envoyés à la fonte.

Mais les veines sont irrégulières; elles varient de quelques pouces à plusieurs pieds de puissance; elles sont éparses et se croisent sans direction. Elles forment ainsi des poches, puis disparaissent pour reparaître ailleurs.

En 1906, il y avait une vingtaine de mines ouvertes partiellement qui toutes en étaient encore à leurs débuts, mais elles avaient déjà produit de grosses quantités du plus pur argent qu'on ait vu.

M. Barret interroge et enquête; il veut savoir si le gisement se continue plus loin en surface et plus loin en profondeur. C'est le secret de l'avenir. On a trouvé du minerai à 15 milles au nord du lac et la Casey Cobalt Mine y travaille une veine qui donne de 12 à 33 o/o de cobalt et 40 o/o de nickel; on l'a tracée sur quelques centaines de pieds.

D'autres découvertes paraissent avoir été faites à l'ouest, dont nous avons parlé à propos des quartz aurifères de Chibogamo.

Sur les débuts de Cobalt, il y a des romans nombreux qui sont en partie de l'histoire et deviennent des légendes.

Les trois hommes qui ont trouvé le gîte de Cobalt sont un forgeron du nom de La Rose et deux bûcherons : Mac-Kinley et Darragh. Tous trois ont donné leurs noms à des mines qui sont restées florissantes.

En juillet 1903, La Rose, Canadien français, se trouvant sur la rive sud du lac Cobalt, aperçoit un renard et lui jette un marteau qui frappe la roche et fait scintiller l'argent. Il croit trouver du plomb! Puis, on raconte que La Rose vendit la moitié de ses claims à un associé pour qu'il remplît à sa place les formalités légales, puis il vendit sa propre moitié pour 150,000 francs. La Rose ne savait pas lire. S'il eût su lire, il eût réclamé 320 acres que les concessions actuelles ont payés en moyenne $ 21,000 l'acre, au total $ 6,720,000 ou 34 millions de francs. Il ne réclama que 40 acres. Le filon de La Rose contient 3,000 onces d'argent à la tonne.

Un des premiers propriétaires cherche à vendre son claim $ 25,000 et personne ne veut le lui acheter; il trouve $ 400 pour y travailler, et avec ces $ 400 il réalise 1 million d'argent.

Pareille chance arrive à un autre qui ne peut vendre sa propriété au prix de $ 100,000 qu'il demande; il se décide à travailler et en quatre-vingt-dix jours il arrive, avec six ou sept hommes, à réaliser $ 100,000 d'argent.

M. Georges B. Wyllie, ancien milicien, reçoit de l'Etat 160 acres qu'il choisit dans le Townsite Ingram, à quelques milles du camp minier. Il s'y rend avec quelques parents et trouve un morceau d'argent natif gros comme une tête d'homme.

L'histoire de la Nipissing est plus normale. En 1904, cinq hommes font l'acquisition de 846 acres au cœur de la région de Cobalt; ils se mettent au travail et adressent à l'automne quelques échantillons à M. E. P. Earle, à New-York, qui se décide à venir sur place et à acheter les claims qui appartiennent aujourd'hui à la Nipissing, dont il est le président.

Depuis 1904 jusqu'au 15 juin 1912, il a été expédié de Cobalt plus de 141,500 tonnes d'argent. Pendant le mois de décembre 1912, 440,000 onces d'argent ont été retirées d'un seul filon de la mine Nipissing. Il apparaît que le dépôt d'argent de Cobalt est probablement plus riche que celui du Nevada Bonanza.

Actuellement, il y a dix mines principales à Cobalt, sur une quinzaine, qui produisent le dixième de la production d'argent du monde. Les derniers dividendes de ces dix sociétés ont été :

Compagnies	
Beaver	5 1/2 o/o
Buffalo	34 o/o
Coniagas	36 o/o
Crown Réserve	55 o/o
Kerr Lake	33 o/o
La Rose	8 o/o
Mc Kinley-Darragh	50 o/o
Nipissing	30 o/o
Temiscamingue	19 o/o
Temiscamingue H. B.	1.800 o/o

Les expéditions de minerai pour le mois de juillet 1912 se montent à 1,500 tonnes. Dans ce chiffre, la mine La Rose vient en tête avec sept wagons d'une chargement total de 250 tonnes; la Nipissing vient immédiatement après avec six wagons et 207 tonnes; la Townsite a fait pendant le mois de grosses expéditions, avec cinq wagons et 182 tonnes, tandis que les Sociétés Mc Kinley-Darragh, Coniagas et Cobalt Lake sont également parmi les expéditeurs. Pendant la semaine close le 20 juillet, il a été expédié dix-huit wagons de minerai dont quatorze de haute teneur. Les expéditions de lingots se chiffrent par une valeur de $ 17,072. A ce dernier point de vue, c'est la Nipis-

sing qui tient la tête, ses envois, depuis le commencement de l'année, ayant atteint 60,258 kilos d'une valeur de \$ 1,120,617. La Crown Reserve vient ensuite avec 6,671 kilos valant \$ 119,951. L'ensemble des expéditions de lingots effectuées depuis le commencement de l'année 1912 jusqu'en juillet se totalise par 75,000 kilos valant \$ 1,432,448.

Cuivre et Nickel.

Les gisements de cuivre existent dans presque toutes les provinces du Dominion ; nous ne pouvons en donner ici qu'une idée succincte et rapide.

Dans la province de Québec, des exploitations existent à Upton, Acton, Harvey-Hills et Capelton. La commission géologique a même émis l'opinion qu'on en trouverait jusque dans la Gaspésie, et M. Obalski, ancien surintendant des mines de la province, a indiqué une dizaine de mines susceptibles d'une exploitation rémunératrice et dont les échantillons ont donné à l'analyse de beaux résultats. Cependant, la plus grande partie du cuivre de la province de Québec vient, comme produit secondaire, de l'exploitation de pyrites dont on retire l'acide sulfurique.

Autrefois, on a exploité les mines de l'est de Québec avec une certaine activité, lorsque le prix du cuivre se maintenait élevé et, en choisissant les minerais de haute teneur, on recueillait des bénéfices, mais les grandes mines américaines ont fait abandonner beaucoup de petites exploitations canadiennes et, en 1910, la production de la province de Québec n'a été que de 877,343 livres de cuivre.

La Nouvelle-Ecosse n'a produit la même année que 381,880 livres.

Au contraire, les mines de Sudbury, en Ontario, ont produit près de 20 millions de livres et les très nombreuses mines métalliques de la Colombie Britannique ont produit plus de 38 millions de livres. C'est sur les exploitations de ces deux provinces qu'il y a lieu de préciser quelques détails, tout en faisant remarquer qu'étant donné le grand nombre des gisements de cuivre dans tout le Canada, il est probable que l'avenir réserve à plusieurs d'entre eux une prospérité qu'il est impossible d'envisager actuellement.

La production du cuivre en Ontario provient en très majeure partie des mines de Sudbury où ce métal est mélangé au nickel.

Les grandes constructions d'ouvrages en fer et en acier ont conduit la science moderne à rechercher dans les matériaux la plus grande solidité unie à la plus grande légèreté possible. De là est venu l'emploi universel des aciers dans lesquels entre une certaine proportion de nickel, ce mélange ayant une force de résistance beaucoup plus grande que l'acier pur. Or, il n'existe guère que deux grands gisements de nickel, celui de Sudbury et celui de la Nouvelle-Calédonie ; les mines du district de Sudbury (Ontario) fournissent plus des trois quarts de la consommation mondiale du nickel.

Le district de Sudbury commence à la baie Georgienne, sur le lac Huron, et monte droit au nord jusqu'à la baie d'Hudson, à cheval sur le 82e degré de longitude.

La ville de Sudbury est à un peu plus de 50 kilomètres de la baie Georgienne et les premières découvertes des célèbres mines datent de 1885. On envoya d'abord le minerai consistant en pyrrhotide cuivreuse et nickellifère en Europe comme minerai de cuivre, mais on se rendit bientôt compte de l'importance de sa richesse en nickel (3 à 5 o/o de nickel et 1 à 3 o/o de cuivre), et plusieurs compagnies se créèrent pour le traiter sur place par grillage et fusion, arrivant à des mattes de 40 o/o de cuivre et 45 o/o de nickel.

On commença en 1888 à traiter les minerais de Sudbury et l'on chercha longtemps les meilleurs procédés de raffinage, mais lorsque les avantages de l'acier au nickel furent bien établis, les difficultés furent vite surmontées et les mines de Sudbury prirent un essor qui ne s'est plus arrêté.

Les plus grandes compagnies, la Canadian Copper et la Oxford Copper, se sont syndiquées sous le nom de International Nickel C° et sont les plus grands producteurs du Canada. Un immense gisement de pyrrhotide nickellifère et de pyrites de cuivre a été ouvert dans le territoire de Snider, à la mine Creighton qui a commencé à ciel ouvert ; le minerai donne 2 o/o de cuivre et plus de 7 o/o de nickel.

Plusieurs sociétés importantes exploitent les gisements qu'elles possèdent dans le district et cette industrie est florissante. On est arrivé à produire directement une matte contenant 70 o/o de nickel et 30 o/o de cuivre, d'où l'on tire le métal *monal*, très remarquable par sa résistance aux agents atmosphériques et à l'eau de mer. Ce métal est très employé en raison de ces qualités.

M. Romanet du Caillaud a écrit en 1900 une étude : *Les Mines de nickel de la région de Sudbury*, qui a été publiée à Paris par la Société de géographie commerciale. Il dit : « Bien que le

minerai canadien soit moitié moins riche en nickel que celui de la Nouvelle Calédonie, bien que son affinage soit plus difficile, comme il rachète ces inconvénients par des avantages assez sérieux, tels que l'adjonction au nickel de cuivre et même de métaux précieux, les mines de la région de Sudbury ont attiré l'attention des capitalistes d'Angleterre, du Canada et des Etats-Unis... La livre anglaise (454 grammes) de nickel contenue dans les mattes est vendue, rendue sur wagon à Sudbury, dix centimes et demi moins cher que le même poids de nickel néo-calédonien rendu sur navire à Nouméa. »

Malgré la situation avantageuse de l'extraction du cuivre aux mines de nickel de Sudbury, la richesse en mines métalliques de la Colombie Britannique est telle que sa production en cuivre dépasse beaucoup celle de l'Ontario, bien que tous ses gisements ne soient pas exploités ni même connus.

L'exploration géologique sérieuse de la Colombie Britannique a commencé avec la construction du Canadian Pacifique Railway. Pour obtenir sa ligne transcontinentale, la Colombie Britannique en fit une condition de son entrée dans la Confédération canadienne, mais elle promit de céder au Dominion une bande continue large de 64 kilomètres, ayant pour axe central le futur tracé, sur toute sa longueur dans la province ; c'est le Railway Belt.

La voie fut terminée en 1885 et immédiatement le gouvernement fédéral installa son service géologique, prit connaissance des explorations faites par le Canadian Pacifique Railway et publia des cartes régionales dont la première date de 1897.

Le rapport annuel du département des mines de la Colombie Britannique donne des études de détail très intéressantes et précises, mais on peut dire qu'en cette province on étudie d'abord les champs miniers dont l'exploitation existe ou est imminente ou projetée, pour une cause ou pour une autre, et que dans cet immense territoire minier on court au plus urgent sans pouvoir suivre une étude d'ensemble qui demanderait une armée d'ingénieurs.

Cependant, sur le Railway Belt du Canadian Pacific, à la Crow's Nest Pass et à Stephen, sur le tracé du Grand Trunk et du Canadian Northern, à la Yellow Head Pass, les études géologiques ont été très poussées, ainsi qu'aux endroits où de riches gisements ont été découverts.

Quand un mineur découvre un filon ou un placer, il le marque, en demande l'inscription sous un nom plus ou moins porte-bonheur et s'y installe en prenant à la forêt voisine les troncs d'arbres dont il fait sa cabane. Si la mine dure, elle dévore plus ou moins la forêt pour tous les usages domestiques ou miniers et souvent par les incendies qu'allument les mineurs. Les inspecteurs des mines passent au nouveau gisement quand ils le découvrent, car souvent, dans leur rapport annuel, ils déclarent n'avoir pas pu vérifier l'emplacement et le travail de tel ou tel claim parce qu'ils n'ont pas pu l'atteindre...

Quand une mine est exploitée pendant quelque temps, il s'y installe d'abord une scierie, puis un camp minier où tout se rencontre : une boutique générale (*general store*), avec bar, hôtel, pension, magasins, maison de jeu et somnambule. Le camp minier devient plus tard une ville et le *lock up* ou violon installé par l'administration se transforme en hôtel de ville. C'est ainsi que se sont formées beaucoup de villes de la Colombie Britannique, comme Nanaïmo, Nelson, Rossland, Grand Forks, etc., etc.

Pendant longtemps encore, en Colombie Britannique, il y aura des prospecteurs qui découvriront de nouvelles *bonanzas* ignorées aujourd'hui tant est immense le champ d'exploration. Et si cela est vrai pour les bonanzas d'or, c'est encore bien plus exact pour les mines de cuivre qui ont fait autant de fortunes que l'or, mais que les prospecteurs recherchent avec moins d'avidité.

Quand les mines voisines des Etats-Unis commencèrent à s'épuiser, les établissements américains de réduction et de fusion allèrent chercher le minerai à traiter au delà de la frontière, en Colombie Britannique, où commencèrent à prospérer les mines de plomb argentifère. Puis on fondit les lingots sur place et la métallurgie de la province se créa ainsi avec l'aide des Américains.

A côté du plomb argentifère, on traita le cuivre auri-argentifère, puis la blende et la galène des monts Selkirk, entre les lacs Kootenay et Slocan.

Pour traiter le minerai complexe, on commence par le concentrer, opération qui se fait la plupart du temps à la mine, puis on le fond dans quelques usines spéciales.

La production du cuivre fut, pour 1910-1911 :

En Colombie Britannique .... Livres	38.243.934
En Ontario	19.259.016
En Québec	877.347
En Nouvelle-Ecosse	381.880
Total .... Livres	58.762.177

Il semble que la production de la Colombie Britannique doit dominer de plus en plus, dans l'avenir, celle des autres provinces du Canada.

Plomb et Zinc.

Ces deux métaux se rencontrent en faibles quantités dans les provinces de l'Est du Dominion, mais c'est en Colombie Britannique, dans cette province qui s'intitule à juste titre la « province minière du Canada », qu'on exploite les mines importantes de galène et de zinc et qu'on a établi des fonderies. En 1910, la production du plomb a atteint une valeur de 1,216,249 dollars et celle du zinc 240,766 dollars.

Pour traiter les minerais complexes, il faut des fours de fusion et un matériel d'usine spécial qui trouve sa meilleure utilisation tantôt avec un métal, tantôt avec un autre, suivant la composition du minerai et suivant les cours commerciaux des métaux. Il en résulte que l'industrie métallurgique ne cesse pas de perfectionner ses méthodes et de faire des progrès dans le traitement des divers minéraux, progrès qui peuvent modifier sensiblement les exploitations minières.

Dans le début on traita surtout, en Colombie Britannique, la galène, sulfure de plomb, qui contient du sulfure d'argent et d'autres sulfures. En 1900, cette province produisit $ 2,886,000 d'argent et $ 2,692,000 de plomb, mais la baisse des cours des deux métaux fit tomber rapidement la valeur de cette production et les propriétaires de mines, menacés d'une ruine rapide, obtinrent du gouvernement une forte prime pour la production du plomb.

Cette prime profita surtout aux deux grandes mines du district sud-est de Kootenay, Saint-Eugène et Sullivan. A Saint-Eugène, 5 tonnes de minerai donnent une tonne de concentré qui fournit 33 onces d'argent et 1,300 livres de plomb valant 180 francs, dont 97 fr. 50 pour le plomb. Pour ces 97 fr. 50, la prime est de 47 fr. 75, de sorte que chaque tonne rapporte environ 37 francs de produit, plus 122 francs de prime. On comprend que sous un pareil régime les mines de plomb se soient vivement relevées.

Le *zinc*, sous forme de *blende*, se rencontre en Colombie, surtout à Slocan, où il est associé à la galène. Pendant longtemps, la blende était un embarras qu'on éliminait des concentrés pour le traitement; plus tard, les usines américaines demandèrent la blende et on la leur envoya, puis, une fonderie de zinc montée à Frank (Alberta) s'est assuré plusieurs gisements et l'on recueillit dans les établissements du district de Slocan cette blende qu'on méprisait autrefois. La production n'en est pas encore grande, mais il est impossible de prévoir ce que réservent dans l'avenir les nombreux minerais complexes de la Colombie Britannique.

On peut observer dans les mines de cette province le caractère général des exploitations américaines : réduction de la main-d'œuvre au minimum et utilisation aussi complète que possible des procédés mécaniques et de la situation de la mine.

Les galeries sont généralement ouvertes à flanc de coteau, desservies par un transporteur aérien mû par l'énergie électrique prise à une chute d'eau. Les bennes se vident automatiquement dans des récepteurs et les bâtiments en bois s'étagent jusqu'au fond de la vallée, le minerai passant des broyeurs aux classificateurs, aux concentrateurs, aux grils et enfin aux fours, en vertu de la pesanteur et de l'énergie électrique qui donne la vie aux machines, le mouvement aux wagonnets et la lumière à toute l'usine.

Ce qui souvent étonne le plus dans ces énormes usines, c'est le petit nombre d'ouvriers. Nous retrouverons ce caractère particulier dans toutes les industries canadiennes.

Fer.

Jusqu'en 1896, la production du fer au Canada ne provenait que de trois hauts fourneaux, deux dans la province de Québec et un dans la Nouvelle-Ecosse, qui arrivaient à un total de 10,000 à 12,000 tonnes de fonte.

A cette époque, le gouvernement de la province d'Ontario encouragea l'industrie du fer, de nouveaux hauts fourneaux furent construits et l'industrie sidérurgique prit au Canada un développement qui n'a pas cessé de s'accroître.

Elle est loin d'avoir pris tout son essor, car le Canada est extrêmement riche en bons minerais de fer et l'on peut dire que, de l'est à l'ouest du Dominion, depuis l'île du Cap-Breton jusqu'à celle de Vancouver, les minerais de fer les plus remarquables se rencontrent dans de nombreux endroits en quantités qui semblent illimitées. Les régions les plus favorisées sont la Nouvelle-Ecosse, la province de Québec, l'Ontario et la Colombie Britannique.

En Nouvelle-Ecosse, certains des plus riches minerais qu'on ait découverts jusqu'à ce jour se trouvent en quantité illimitée; le fer qu'ils donnent ne le cède en rien aux plus beaux fers suédois, et

Sir William Dawson, dans son étude sur les fers et charbons de la Nouvelle-Écosse, dit que, même en Angleterre, le fer et le charbon ne se trouvent pas dans une plus heureuse proximité qu'en Nouvelle-Écosse.

On a constaté dans cette province la présence de tous les minerais de fer, depuis les hématites et les magnétites, jusqu'au fer des marais. L'île du Cap-Breton possède des hématites à côté de ses énormes gisements de houille ; à Wycogamagh, on a mis neuf couches à découvert avec des épaisseurs de 1 à 3 mètres ; à Erniville, on a découvert une couche de minerai spéculaire de 20 mètres ; dans les comtés de Pictou, de Colchester, d'Annapolis et de Digby, on trouve des hématites et des magnétites en grandes masses.

Dans la province de Québec, la magnétite, l'hématite et la limonite existent en de nombreux gisements, les dépôts les plus riches de limonites se trouvent à Trois-Rivières, où ils sont exploités depuis 1737. A Saint-Urbain, il existe toute une montagne de fer titanique qui serait une richesse considérable si on pouvait la fondre.

D'après M. Obalski, les sables magnétiques existent par millions de tonnes sur la côte nord du golfe Saint-Laurent. Des gisements considérables de fer chromique ont été rencontrés à Coleraine avec une moyenne de 50 0/0 de métal.

Dans la province d'Ontario, les gisements de magnétite et d'hématite sont nombreux dans les comtés de l'Est, à Renfrew, Frontenac, Peterborough, etc. Au nord des lacs Huron et Supérieur, les gisements d'hématite et de magnétite sont considérables et plusieurs concessions sont en exploitation à l'ouest de la baie du Tonnerre (*Thunder bay*).

Nous devons une mention particulière aux mines de l'Algoma (Ontario). La mine Helen, située à 18 kilomètres au nord du port de Michipicoten, sur le lac Supérieur, est actuellement la mine de fer la plus considérable du Canada. Elle fut vendue 2,500 francs par le prospecteur qui la découvrit et l'exploitation à ciel ouvert a déjà donné 2 millions de tonnes de minerai. Maintenant, l'exploitation se continue par puits produisant 200,000 tonnes d'excellent minerai par an. La mine Helen contient de grands dépôts de pyrite de fer dont elle envoie chaque année 50,000 tonnes par bateaux de Michipicoten aux usines de produits chimiques de Sault-Sainte-Marie.

La mine Magpie, située à quelques kilomètres d'Helen, sur les bords d'un superbe lac qu'on atteint par un embranchement de voie ferrée, arrivera sans doute à surpasser la production de sa voisine. La Compagnie minière est propriétaire de tout le territoire dont elle ne vend pas une parcelle ; elle a construit les maisons d'ouvriers, le village tout entier ; plus tard, une ville, peut-être, lui appartiendra qui sera *teetotaler*, c'est-à-dire antialcoolique, où l'on ne pourra boire aucune boisson contenant de l'alcool, mais seulement des limonades et du thé.

Les mineurs italiens s'en arrangent et peuvent envoyer en Italie jusqu'à 700 francs d'économie par mois sur leurs salaires, mais l'ouvrier anglais se fatigue bientôt du régime et ne reste pas.

Ce pays de la rive nord du lac Supérieur est encore un désert, mais il est superbe avec ses innombrables collines couvertes de pins et de forêts séparées par de nombreux lacs dont les eaux solitaires s'étendent au loin, cachés par d'autres bois et d'autres collines ; des rochers sauvages les surplombent ; pas de terres cultivées, pas même de terre à cultiver, partout le silence.

Le chemin de fer de l'Algoma Central & Hudson Bay part de Sault-Sainte-Marie et court droit au nord. Il traverse le Canadian Pacific Railway à Franz et, après 80 kilomètres, arrivera plus tard au Canadian Northern, ensuite au Grand Trunk et à la baie James. Il n'est jusqu'à présent qu'un chemin de fer minier, mais s'il atteint un jour la baie James, il deviendra ligne d'exportation par mer pour l'Ontario du Nord.

Dans le canton de Crosby Nord, on trouve d'épaisses couches de minerai de grande valeur ; à Bridge River, station du Canadian Pacific Railway, il existe un filon de 30 à 40 mètres de puissance sur plus de 2 kilomètres de long, qui donne à l'analyse près de 29 0/0 de protoxyde de fer et plus de 64 0/0 de peroxyde. De nombreux gisements ont aussi été reconnus plus haut, vers le nord, dans la région de la baie d'Hudson.

En Colombie Britannique, le fer se rencontre sous forme d'hématite, de limonite et de magnétite. La magnétite de la presqu'île Sechart forme un gisement important, l'hématite existe aux lacs Arrow et les couches de magnétite sont très considérables et nombreuses dans l'île Esxada et sur le Canadian Pacific Railway, à Cherry Bluff, près Kamloops.

On trouve encore le fer à Sooke, dans l'île Vancouver et dans plusieurs autres endroits de l'île, dans l'archipel de la Reine-Charlotte, sur le continent à Similkameen et dans les monts Cariboo.

Quand nous examinerons les grandes industries canadiennes, nous parlerons de l'exploitation de ces nombreuses mines et de l'avenir auquel elles peuvent prétendre, mais au premier coup d'œil on reconnaît que l'exploitation des minerais de fer est à peine commencée en Colombie Britannique.

A la fin de 1910, il y avait au Canada seize hauts fourneaux d'une capacité globale de 2,880 tonnes par jour, sur lesquels douze étaient à feu. En 1910, le Canada a produit 104,906 tonnes de fonte provenant de minerais de fer canadiens.

pour produire de grandes quantités ; on construisit des moulins qui sont arrivés à broyer 1,200 tonnes de roches par jour. Aujourd'hui, les mines d'amiante canadiennes dominent le marché du monde entier.

En 1911, la production de l'amiante a été, au Canada, de 100,893 tonnes, d'une valeur de $ 2 millions 922,062, sans compter l'asbeste, qui est le nom générique des substances minérales filamenteuses dont l'amiante est la variété la plus blanche et la plus flexible.

Minéraux non Métalliques.

Amiante.

Le Canada produit presque tous les minéraux non métalliques; nous ne parlerons que des trois principaux : l'amiante, le gypse et le sel, qui produisent la plus grosse valeur marchande de cette catégorie.

L'amiante est un silicate de chaux et de magnésie très difficilement fusible; ses fibres, très fines et très flexibles, se prêtent à former des tissus qui résistent au feu et ne s'altèrent pas. Les anciens en faisaient des linceuls dans lesquels on brûlait les rois et qui permettaient de recueillir leurs cendres intactes. L'industrie moderne s'en sert pour former les joints des pistons et des machines qui sont exposés à la fois au frottement et à une température élevée. On fait du carton d'amiante pour les joints des moteurs à gaz et des machines électriques; certains produits chimiques ne se filtrent qu'avec du papier d'amiante. On comprend, dès lors, combien l'industrie moderne a multiplié les emplois de l'amiante.

Presque tout l'amiante que produit le Canada vient de la province de Québec, des grandes mines de Colcraine, Thetford, Wolfestown et Danville, situées sur la longue zone de serpentine qui s'étend de la frontière du Vermont jusqu'à Gaspé.

Les principaux centres d'exploitation se trouvent à Thetford, au lac Noir et à Danville ; on exploite généralement à ciel ouvert, en carrières.

En 1880, la production totale ne s'élevait qu'à 380 tonnes de crude, qui étaient vendues $ 65 la tonne ; en 1886, la production atteignait 3,500 tonnes et les producteurs commencèrent à s'outiller



Mine d'amiante à Black Lake.

Voici le tableau des exportations canadiennes pour 1911 :

	Tonnes	Valeur
Etats-Unis	63.353	$ 1.772.474
Angleterre	7.314	168.424
Belgique	2.511	72.950
France	2.613	50.098
Allemagne	390	10.895
Autres pays...............	135	5.0[illegible]
	76.31[illegible]	2.097.[illegible]

D'après les rapports officiels, la production canadienne de l'amiante atteint 80 0/0 de la production mondiale et l'on estime à $ 24,290,000 les capitaux engagés dans les mines et dans les usines.

La Russie pourrait seule faire concurrence au Canada si le fret de $ 35 à 40 par tonne expédiée à Londres ne constituait pas des frais prohibitifs. Quelques carrières d'amiante existent aussi aux Etats-Unis qui ont produit 7,604 tonnes en 1911, dont la majeure partie provient du Vermont où

s'étend le prolongement du gisement canadien. Mais les besoins des Etats-Unis sont beaucoup plus considérables que leur production et ils importent 6[illegible] % environ de la production du Dominion.

La consommation de l'amiante grandit beaucoup au Canada depuis qu'on emploie, pour les toitures, l'ardoise d'amiante au lieu de l'ardoise ordinaire. Il y a cinq ans environ que cette innovation s'est répandue et l'on établit de nouvelles usines pour la fabrication d'ardoises d'amiante. L'amiante est léger et incombustible, il n'est pas conductible de chaleur et d'électricité, ce qui lui assure une grande supériorité pour beaucoup d'usages, et sa consommation augmente rapidement. On peut prévoir que cette industrie grandira beaucoup au Canada où elle profitera presque exclusivement à la province de Québec.

Cette évolution de l'industrie de l'amiante ne s'est pas faite sans à-coups. Lorsqu'en 1908 la demande en ardoises d'amiante se généralisa, on vit surgir une quantité de petites mines qui se constituèrent sur des bases imprudentes et se firent une concurrence terrible. Le marché fut désorganisé et deux anciennes sociétés d'amiante furent réduites à entrer en liquidation. Elles furent cependant réorganisées et poursuivent actuellement leur exploitation d'une façon normale.

Une manufacture pour la préparation des ardoises d'amiante existe à Lachine, près de Montréal.

Gypse et Sel.

Le gypse ou pierre à plâtre forme une industrie assez importante dans le Nouveau-Brunwick. Les dépôts les plus riches sont situés dans le comté Albert, à Hillsborough; il existe aussi des exploitations en Ontario et dans la Nouvelle-Ecosse.

Il y a des mines de sel dans l'Ontario et dans l'Alberta, dans le bassin de l'Athabasca, mais ces gisements n'ont pas, jusqu'à présent, offert des conditions d'exploitation assez séduisantes pour attirer les gros capitaux. D'ailleurs, la concurrence du sel des marais salants et les multiples sources de bénéfices plus attrayantes qu'offre le Canada expliquent facilement cette abstention.

En 1910, la production du gypse a été de 513,313 tonnes, valant $ 939,838 ; celle du sel a été de 84,092 tonnes, valant $ 409,624.

Les autres minéraux non métalliques produits au Canada ont une valeur beaucoup plus faible : le *corindon*, avec 1,870 tonnes, valant $ 198,680 ; le *mica*, $ 100,385 ; les eaux minérales, $ 188,559 ; les autres productions minérales n'arrivent pas à un chiffre intéressant.



DÉPOT DE SEL PRÈS DU FORT MC. MURRAY.

Le Ministère des Mines.

Le ministère des mines n'existe, au Canada, que depuis 1907, mais dès 1841, il y a plus de soixante-dix ans, lorsque par l'*Union Act*, le Haut et le Bas-Canada ne formèrent plus qu'une province, le premier Parlement créa la *Commission géologique*, ou Geological Survey. En 1842, sir William Logan fut nommé géologue provincial et commença, avec une organisation qui prit une importance de plus en plus grande, les études scientifiques et pratiques consignées dans de très nombreux rapports et continuées jusqu'à présent.

Les travaux de la commission géologique furent d'abord presque exclusivement scientifiques, ses ingénieurs explorèrent les provinces de Québec et d'Ontario qui formaient alors tout le Canada. La constitution de la Confédération, en 1867, étendit le champ de ses explorations au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, et comme ces deux provinces renfermaient de grands bassins houillers, les rapports des ingénieurs prirent une précision plus détaillée et s'attachèrent à faire ressortir les avantages économiques que des exploitations rationnelles pouvaient donner. De scientifiques, les travaux de la commission géologique inclinèrent vers une utilisation pratique bien accentuée.

En 1867, le *British North America Act* constitua la Confédération du Haut-Canada ou province d'Ontario et du Bas-Canada ou province de

Québec. L'année suivante, la Confédération acheta les territoires du Nord-Ouest à la Société de la baie d'Hudson, puis, en 1870, 1871 et 1873, le Manitoba, la Colombie Britannique et l'île du Prince-Edouard se joignirent successivement à la Confédération du Dominion.

Le champ d'exploration de la commission géologique devint immense ; ses ingénieurs et ses géologues n'y suffirent plus. Elle appela des savants étrangers à son aide et multiplia les explorations qui toutes étaient consignées dans des rapports accompagnés de cartes qui forment aujourd'hui les précieuses archives du ministère.

Plusieurs ouvrages parurent successivement : en 1863, la *Géologie du Canada*, étude qui est restée classique ; en 1866, la carte géologique du Canada et des régions voisines à l'échelle d'un pouce par 25 milles, puis on publia une série de feuilles géologiques à l'échelle d'un pouce par mille ou d'un pouce pour quatre milles qu'on continue toujours à faire paraître.

Depuis plus de trente ans, les ingénieurs sont envoyés jusque dans les régions les plus éloignées du Nord et du Nord-Ouest. Ils sont allés jusqu'au Yukon, étudiant les formations géologiques, dressant des cartes de la surface et du sous-sol et consignant dans leurs rapports tout ce qu'ils découvraient de la faune et de la flore de ces pays nouveaux.

C'est en partie à ces travaux qu'est dû l'établissement rapide de tant de colons dans les provinces du Centre, surtout en Manitoba et en Saskatchewan. Les rapports et les cartes géologiques furent de précieux documents pour les prospecteurs et les mineurs, mais il faut bien se convaincre que malgré tout le dévouement et toute l'activité de la commission géologique, la carte du sous-sol canadien est une œuvre considérable qu'il faudra une longue série d'années pour terminer.

On a dit qu'il faudrait cinquante ans pour dresser le cadastre de la France, travail de surface à peu près analogue à une carte géologique. Combien faudrait-il compter de temps pour établir la carte du sous-sol d'un pays dix-huit fois plus grand ?

On peut cependant consulter avec fruit *La Géologie et les minéraux du Canada*, ouvrage publié ces dernières années et traduit en français.

Le ministère des mines a été créé en 1907 à Ottawa à cause de l'importance prise par les mines canadiennes et il relève du ministère du revenu de l'intérieur. Il comprend deux services : le bureau des mines et la commission géologique.

La commission géologique, qui occupait de modestes bureaux, est installée maintenant au *Victoria Memorial Museum*, superbe palais où on a classé d'une façon méthodique les précieuses collections de tous les spécimens rapportés par les explorateurs. Elles forment un véritable musée où la flore et la faune, les arts et métiers des indigènes et les échantillons géologiques constituent une histoire du Canada par l'image.

Mieux installée, avec un personnel plus nombreux et un budget élargi, la commission géologique poursuit la tâche à laquelle elle s'est appliquée depuis 1841.

Le bureau des mines (*mines branch*) est un service organisé dans un but technique pour réunir et publier les documents statistiques concernant les mines du Canada, pour se tenir au courant des derniers perfectionnements réalisés dans le monde entier dans l'extraction, la préparation et le traitement des minerais, de façon à faciliter l'établissement au Canada d'industries nouvelles ou le perfectionnement de celles qui existent.

Le bureau des mines va jusqu'à installer des machines d'essai et des stations d'expériences, tout comme le ministère de l'agriculture installe des fermes-écoles et des élevages modèles. Il a ainsi expérimenté l'exploitation de la tourbe en vue de la fabrication du gaz pauvre ; il a fait des essais sur les divers procédés électro-métallurgiques et recherché les meilleures méthodes à appliquer au traitement des minerais de zinc de la Colombie Britannique.

Son laboratoire de chimie parfaitement installé a fait des travaux sur l'emploi des explosifs dans les mines et il publie des rapports très estimés. Plusieurs monographies ont paru sur le mica, le graphite, l'amiante, la tourbe, le tungstène, le chrome, le fer et les gisements pétrolifères du Canada.

Chaque année, le bureau des mines publie un rapport sur l'exercice écoulé ; celui de 1907-1908, *Rapport sur les industries minières et métallurgiques du Canada*, est un volume important où l'on trouve des détails circonstanciés sur les compagnies et usines canadiennes.

CHAPITRE XIII

Forces hydrauliques.

Il n'y a pas au monde un pays aussi favorisé que le Canada au point de vue de la puissance et du nombre des forces hydrauliques, car il n'y a pas de territoire aussi abondamment pourvu d'eau.

Outre les rapports administratifs qu'il est souvent assez difficile de consulter sur un sujet précis, à cause de leur nombre et des nombreuses matières dont ils sont remplis, il existe une brochure de M. Julien Dalemont, ingénieur-électricien, publiée à la fin de 1909 sur les industries de l'électricité au Canada, qui fait autorité dans la matière. Dès qu'on aborde les forces hydrauliques du Canada, il est indispensable d'y puiser.

M. Dalemont met tout de suite le lecteur en garde contre les exagérations. Les grandes chutes canadiennes sont des réserves énormes, mais leur utilisation est gênée par leur masse même et par le froid.

Certains hivers, la glace triomphe même du Niagara; il faut faire sauter les glaces à la dynamite. Un autre ennemi des usines est le *frazil*, sortes d'aiguilles de glaces qui restent en suspension entre deux eaux, s'attachent aux grilles ou atteignent même les turbines en passant par la tuyauterie.

Il a été démontré à l'Université Mc-Gill qu'il suffisait d'élever faiblement la température de l'eau pour faire disparaître complètement le frazil, mais il n'est pas facile ni bon marché de réchauffer si peu que ce soit de grandes masses d'eau.

Il y a donc, en hiver, forte réduction du débit aux chutes canadiennes.

Dans les autres saisons, la difficulté d'utilisation ressort de la masse même des chutes. La plupart d'entre elles sont de très gros débit et de faible hauteur ; il en résulte que les travaux nécessaires pour les capter deviennent parfois assez considérables et assez coûteux pour que le rendement économique de l'entreprise soit faible.

Ces réserves posées à un point de vue très général, constatons tout d'abord que les provinces de Québec et d'Ontario sont les plus riches en houille blanche de tout le Dominion. Le gouvernement de la province de Québec, sous l'active impulsion de sir Lomer Gouin, son premier ministre, s'efforce d'approfondir cette question des forces hydrauliques qui l'intéresse tout spécialement parce qu'elle possède 40 millions d'hectares de forêts en bois à pulpe sillonnés d'un nombre infini de rivières qui peuvent, dans presque toutes les parties de la province, fournir aux usines de pulpe et de papier la force motrice nécessaire dans des conditions favorables.

Le gouvernement fédéral a fondé la *Commission de conservation* des ressources naturelles; le gouvernement de Québec a fait un pas de plus, il a créé la *Commission du régime des eaux courantes* de la province dont le premier rapport vient de paraître, quelques jours après celui de la *Commission de conservation*. Cette dernière a calculé la puissance des chutes d'eau existant dans la province de Québec; elle atteint plus de 6 millions de HP, c'est-à-dire plus du double de la puissance qu'on reconnaît aux deux chutes du Niagara séparées par un îlot, lesquelles donnent 2,765,000 HP.

Sur le chiffre de 6 millions de HP existant en Québec, la commission admet que la puissance hydraulique utilisée au commencement de 1912 dans la province est seulement de 300,153 HP.

Ces chiffres ont été discutés dans la presse de Québec et de Montréal; on s'accorde à les trouver inférieurs à la réalité. Etant donné que l'utilisation des forces hydrauliques a fait des progrès en 1912, on peut estimer à environ 400,000 HP la force motrice mise en œuvre au commencement de 1913 dans la province de Québec.

M. Clifford Sifton, président de la Commission de conservation, a dit que le Canada possédait à

lui seul environ la moitié des forces hydrauliques existant sur le globe. Cet avantage apparaît immense dans la situation actuelle de l'industrie mondiale. La vapeur fait place de plus en plus à la houille blanche qui a généralement sur elle deux avantages : le bon marché et la possibilité de pouvoir être transportée à de grandes distances. Les chutes d'eau canadiennes donnent certainement à ce pays un avantage considérable dans la lutte industrielle, d'autant plus qu'elles sont ordinairement situées à peu de distance des confluents, c'est-à-dire des grands centres de population.

Le rapport de la *Commission des eaux courantes de la province de Québec* est des plus intéressants et des plus instructifs; il rappelle que l'exploitation de l'énergie hydro-électrique et son transport à distance ont réalisé de tels progrès pendant les dix dernières années que son champ d'action se trouve décuplé. Il est probable que les forces hydrauliques jugées aujourd'hui inaccessibles seront plus tard utilisées, car les nouveaux procédés électro-chimiques et électro-métallurgiques qui sont constamment inventés font grandir incessamment la demande de forces et la possibilité de la satisfaire. D'autre part, l'industrie de la pâte de bois et de papier est un consommateur de plus en plus exigeant de forces hydrauliques. La régularisation du débit des cours d'eau et leur aménagement industriel devient donc une nécessité.

Le plus grand obstacle qu'on rencontre dans cette voie est l'irrégularité extrême des cours d'eau, irrégularité qui existe partout, sauf au Saint-Laurent, dont le débit ne varie que du simple au double.

Ce chiffre donne une idée de la difficulté de la tâche. Si les variations du Saint-Laurent vont de 1 à 2 et constituent cependant les meilleures conditions existant dans la province et dans le Canada, que sont les conditions défavorables ? Elles sont malheureusement générales et l'on peut dire que le régime des eaux varie la plupart du temps de 1 à 20, la saison d'hiver marquant les plus basses eaux, arrêtées sur tout leur cours par les froids et les glaces, et la fonte des neiges marquant l'époque des eaux les plus hautes.

Sur la rivière Malbaie, un des affluents de la rive gauche du Saint-Laurent, où aucun déboisement n'a, pour ainsi dire, eu lieu, on a constaté qu'il est tombé un quart de pied cube d'eau seulement par seconde et par mille carré de bassin hydrographique, tandis qu'à l'époque des hautes eaux, il en tombe **80** fois plus, ce qui prouve que l'influence des déboisements est moins considérable qu'on ne croit. Si les forêts exercent une action régularisatrice sur le régime des cours d'eau, ce qui paraît indubitable, leurs effets sont plus intenses dans les régions montagneuses parce qu'elles font obstacle à un écoulement trop rapide. Dans tous les cas, il est nécessaire de régulariser les débits des cours d'eau, même dans les conditions qui paraissent les meilleures.

Par le relèvement du débit minimum, la puissance utilisatrice des forces hydrauliques se trouvera considérablement augmentée et d'une façon constante. L'Etat tirera parti du débit minimum assuré en bénéficiant directement des augmentations de concessions et indirectement des augmentations de population qui en seront la conséquence.

Le seul moyen de régulariser, dans une certaine mesure, les cours d'eau est de retenir par des barrages les eaux de surplus, et la *Commission des eaux courantes* fait remarquer que la province de Québec est particulièrement favorisée, à ce point de vue, par la nature.

Au nord du Saint-Laurent, le bassin des Laurentides offre une suite presque ininterrompue de lacs aux rives rocheuses escarpées, dont les exutoires sont étroits, de sorte qu'il est facile d'y construire des barrages relativement à peu de frais et de créer ainsi de vastes réservoirs assurant une stabilité pratique dans le débit. Ces barrages-réservoirs mettraient fin aux inondations périodiques et aux grandes pertes de bois qui en sont la suite; en assurant un débit minimum, ils augmenteraient les forces hydrauliques disponibles et beaucoup de petites rivières dont le débit actuel est trop faible, à l'époque des basses eaux, pour être utilisé deviendraient susceptibles de produire une force hydraulique constante.

Les avantages de la régularisation du débit des rivières sont tellement grands à tous les points de vue, inondations, forces hydrauliques, navigation, hygiène publique, conservation des forêts, que le gouvernement du Canada n'a pas hésité à entrer résolument dans cette voie en entreprenant de régulariser le régime de la rivière Ottawa. Son projet comporte une série de barrages dont deux sont achevés, l'un au-dessous du lac Temiscamingue, d'autre sur la rivière Kipawa, dans le comté de Pontiac. Ces travaux serviront à la construction éventuelle du canal de la baie Georgienne et, en attendant, ils mettront fin aux crues dévastatrices du printemps et permettront des installations de forces hydrauliques plus considérables.

La Commission des eaux courantes rappelle l'exemple de l'État de New-York (États-Unis) qui a ordonné de dresser un inventaire méthodique et complet des ressources hydrauliques du pays avec carte de chaque rivière permettant d'établir un projet national de régularisation pour chacune d'elles et une estimation des frais et des forces produites.

Son rapport contient un tableau où figurent les ouvrages d'art les plus considérables qui existent dans le monde, accomplis dans le même but.

Il conclut à faire l'étude la plus exacte et la plus complète que possible des cours d'eau de la province de Québec, basée sur des renseignements précis sur les débits, sur les terrains inondés, sur la nature du sol aux emplacements des barrages, sur l'utilité plus ou moins immédiate des travaux, de façon à établir un plan d'ensemble qui puisse s'agrandir progressivement, sans que les premiers travaux exécutés puissent nuire aux suivants.

Nous avons cru devoir parler tout d'abord du rapport de la *Commission des eaux courantes* instituée par la province de Québec parce que ce rapport, publié au commencement de 1913, permet de se rendre compte de l'état actuel et des projets immédiats du gouvernement canadien sur une des questions les plus importantes de son avenir. Maintenant nous allons examiner le premier rapport détaillé fait au ministère fédéral d'Ottawa par la *Commission de conservation* sur les forces hydrauliques du Dominion.

Ce rapport embrasse les travaux des deux années 1911 et 1912 et n'a été terminé que le 31 décembre 1912. L'incalculable richesse en forces hydrauliques du Canada en ressort clairement.

En 1910, les forces hydrauliques utilisées dans tout le Dominion se montent à 1,016,521 HP, dont 742,955 pour produire de l'énergie électrique ; le reste est employé par les minoteries et les fabriques de pulpe et papier.

En prenant aux forces naturelles plus d'un million de chevaux-vapeur on n'en utilise qu'une infime partie ; elles ne sont qu'à peine effleurées, puisque M. Sifton estime que le Canada possède la moitié des forces hydrauliques du globe terrestre.

Voici le détail par province de ces utilisations en 1910 :

Provinces	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ontario	[illegible]	37.375	[illegible]	[illegible]
Québec	[illegible]	[illegible]	21.275	[illegible]
Nouvelle-Écosse	1.875	12.000	[illegible]	[illegible]
Nouveau-Brunswick	[illegible]	[illegible]	1.105	[illegible]
Ile du Prince-Édouard	50	—	450	[illegible]
Manitoba	18.250	—	50	[illegible]
Saskatchewan	—	—	45	45
Alberta	7.500	—	—	7.500
Colombie Britannique	[illegible]	13.500	4.275	[illegible]
Yukon	2.000	—	—	2.000
	742.955	158.051	115.515	1.016.521

Ce tableau des utilisations des forces hydrauliques du Canada en 1910 est un document intéressant, mais il fait désirer plus vivement de connaître le total des forces hydrauliques existant dans le Dominion et qu'on pourrait utiliser.

Nous avons sous les yeux une brochure de



Les Chutes Chaudière à Ottawa.

M. Eugène Rouillard éditée à Québec en 1909 qui conte à ce sujet une histoire assez curieuse. *La Revue minière de Paris* venait de publier en 1909 une étude sur la houille blanche dans tous les pays : États-Unis, France, Suisse, Italie, Allemagne, sans dire un mot du Canada ; on ne connaissait guère en France en tant qu'appréciation des forces hydrauliques du Canada que le mot de M. Fabrègues, ingénieur distingué : « Le jour où tout le charbon de la terre aura été consumé, le Canada sera le maître du monde. »



CHUTES DE KAKABEKA, PRÈS PORT-ARTHUR ET FORT-WILLIAM.

Le silence de la *Revue minière* causa une grande surprise au Canada et, de Québec, quelqu'un écrivit à ce journal qui répondit simplement ceci : « La *Revue* ne peut publier que des documents exacts et elle n'en possède aucun sur le Canada, malgré les recherches qu'elle a fait faire. »

M. Rouillard avoue que cette réponse a un fond de vérité. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont cependant fait évaluer les forces hydrauliques qui existent sur certains points, mais ces documents sont enfouis dans des rapports trop nombreux et épars dans une foule de dossiers officiels où il est très difficile de les découvrir, quand on peut les rechercher, ce qui n'est pas permis à tout le monde. M. Rouillard a cherché à combler cette lacune par une quarantaine de pages où nous trouvons des détails intéressants.

Il nous apprend que les forces hydrauliques du fleuve Saint-Laurent sont évaluées à 10 millions de chevaux-vapeur et il explique que la longue chaîne des Laurentides a singulièrement favorisé la formation des forces hydrauliques, tous les tributaires du Saint-Laurent et de l'Ottawa ayant leurs sources dans ces montagnes à des hauteurs de 1,000 à 1,800 pieds.

ONTARIO. — Le tableau qu'on a lu plus haut montre que la province d'Ontario est celle qui a utilisé le plus de forces hydrauliques pour l'énergie électrique, tandis que Québec vient en tête pour l'industrie de la pulpe et du papier.

Une exploration organisée par la Chambre de commerce d'Ottawa a établi que, dans un rayon de

50 milles autour de cette ville, située en Ontario, sur la frontière de Québec, la rivière et ses affluents peuvent donner 900,000 HP. Plus tard, M. Surtees, ingénieur civil, a pu déterminer de la façon suivante le bilan des forces hydrauliques de la rivière Ottawa et de ses affluents.

En amont de la ville :

Chutes de la Grande Chaudière, Chat-falls, Grand Calumet, Portage du Fort, Deschaines et Britannia, Petite Chaudière, etc. (rapport de 1912)	HP	[illegible]
Rivière de Mississipi		10.300
Rivière de Madawaska		17.020
Rivière de Bonnechère		3.200
Divers et lac Calabogne		158.820
	HP	686.360

En aval d'Ottawa :

Rivière de Gatineau	HP	207.483
Rivière du Lièvre		76.500
	HP	283.983

Soit 686,360 HP en amont et 283,983 HP en aval, dans un rayon de 80 kilomètres autour d'Ottawa, en tout plus de 960,000 HP. Plus haut en amont, sur une distance de 320 kilomètres, jusqu'à Mattawa, on a calculé qu'on trouverait sur l'Ottawa une force de 1,476,000 HP et les ingénieurs qui ont fait les études du canal de la baie Georgienne estiment que les eaux et les travaux de ce canal donneront 700,000 HP.

Sur la rivière de l'Esturgeon, qui se jette dans le lac Nipissing, une seule chute, le Smoky fall, peut fournir une force de 50,000 chevaux-vapeur.

Ces énormes forces hydrauliques réunies sur un territoire restreint constituent des conditions particulières pour cette presqu'île de Toronto déjà si favorisée à tous les points de vue. Un simple examen de la carte en fait ressortir les avantages : au nord, le lac Nipissing, très rapproché de la baie Georgienne, et le cours de l'Ottawa jusqu'à Montréal et au Saint-Laurent ; au sud et à l'ouest, la chaîne ininterrompue des grands lacs et le Niagara ; au centre, une quantité incroyable de



La « Maid of the Mist » (Fille des Brumes), sous les Chutes du Niagara.

petits lacs et de cours d'eau qui ont permis d'établir tout un réseau de canaux avec des chutes, des rapides et de grandes écluses qui favorisent singulièrement l'aménagement des forces hydrauliques.

Avant de parler du Niagara, jetons un coup d'œil vers le nord de l'Ontario, qu'une loi de 1911 vient d'agrandir jusqu'au nord de Fort Severn en lui donnant toute la rive sud ouest de la baie d'Hudson. L'Ontario se trouve presque doublé; cette province possédait déjà les lacs Abitibi et Missacami, les grands fleuves de l'Orignal et d'Albany qui apportent à la baie d'Hudson les eaux du versant nord des Laurentides; elle gagne les lacs Saint-Joseph, Seul, de la Truite, Sandy et Beaver, avec les fleuves qui en portent les eaux à la baie d'Hudson, notamment l'Attawapiscat, le Winisk, le Fawn et le Severn.

On n'a pas encore cherché à calculer les forces hydrauliques de tout ce bassin, mais il est certain qu'elles constituent une ressource importante pour la mise en valeur prochaine de ces territoires, où se continue la ligne de faîte, interrompue plus loin, qui sépare le bassin de l'Ottawa de celui de la baie d'Hudson.

Une grande partie des terres ainsi enlevées à ce qu'on appelait *les territoires du Nord-Ouest* pour faire partie de l'Ontario n'est pas boisée et continue plus ou moins la fertile prairie des provinces centrales, mais les bois couvrent toute la partie montagneuse et tourmentée qui forme la rive nord du lac Supérieur. Là règnent des forêts qui n'ont jamais été attaquées que par des incendies; c'est un pays essentiellement minier où les forces hydrauliques trouveront leur utilisation non seulement dans les usines de pulpe et de papier, mais aussi dans l'exploitation des riches gisements de minerais de fer, de nickel et d'autres métaux. Dans les comtés de Sudbury, d'Algoma, de la Thunder Bay et de Rainy River, le nombre des exploitations minières augmente sans cesse; on peut prévoir que la même activité va bientôt conquérir au blé les nouvelles terres de l'Ontario du Nord, au-dessus du fleuve Albany.

Une des plus grandes forces hydrauliques du monde est la chute du Niagara, située en Ontario, à Niagara Falls, entre le lac Erie et le lac Ontario, à peu près au milieu de la langue de terre qui les sépare. Quatre sociétés sont établies sur la rive canadienne avec des droits nettement définis et un capital total de $ 22 millions; elles portent les noms de Canadian Niagara Power, Ontario Power, Electrical Development of Ontario et International Railway. Voici un tableau qui donne une idée de la situation actuelle des forces hydrauliques canadiennes au Niagara :

Sociétés	HP concédés	Energie électrique produite	HP produits
Canadian Navigation Power C°	110.000	46.613	62.500
Ontario Power C°	200.000	54.752	102.000
Electrical Development C° of Ontario	125.000	22.157	56.200
International Ry C°	10.000	»	»
Municipality Niagara falls	»	»	»
Rapids of Lower Niagara falls	»	»	»

PROVINCE DE QUÉBEC. — Cette province est une des parties du monde les plus riches en forces hydrauliques. Son gouvernement en a conscience et nous venons de voir qu'il s'efforce de provoquer les initiatives utiles. Sur le total des forces industrielles ou autres utilisées dans la province, les forces hydrauliques fournissent 80 o/o. On sait que la province de Québec est aussi la plus riche du Canada en bois à pulpe; elle en possède 40 millions d'hectares, et comme ses forces hydrauliques sont disséminées assez également dans cette immense forêt, l'industrie de la pulpe et du papier y a pris plus d'extension qu'ailleurs ; plusieurs usines, dont le nombre s'accroît tous les ans, sont déjà établies sur les chutes d'eau les plus avantageusement placées.

Les forces hydrauliques utilisées sont d'ailleurs insignifiantes comparées aux forces existantes. La seule rivière Peribonka, le plus important des tributaires du lac Saint-Jean, produit, avec ses sept cascades, qui commencent à 14 milles seulement du lac, une puissance hydraulique de 80,000 HP; mais si l'on embrasse tout son cours, il faut porter au moins à 300,000 HP la puissance de ses chutes.

M. Rouillard donne les quelques appréciations suivantes :

Peribonka grande et petite HP	302.525
Lac et rivière Mistassini	60.000
Lac et rivière Mistassibi	80.000
— Rivière aux Rats	22.726
— Ouassiemska	15.000
Chamouchouan, cours supérieur du Saguenay	100.000
Rivière Ouiatchouan	35.000
Metabetchouan, Belle-Rivière, petite et grande décharge	43.000

L'Assiemska n'est pas suffisamment connue, non plus que la plupart des rivières et des fleuves du nord de la province, de sorte qu'il est impossible

d'en faire une appréciation quelconque ; tout au plus peut-on estimer à 700,000 HP les forces hydrauliques de la seule région du lac Saint-Jean

La même loi de 1911 qui agrandit la province d'Ontario agrandit aussi celle de Québec en reportant sa limite nord jusqu'au détroit d'Hudson. Tout l'Ungawa, du Labrador à la côte orientale de la baie d'Hudson, appartient maintenant à Québec, avec sa forêt interminable et son inextricable système de lacs et de cours d'eau qui se partagent les deux versants des Laurentides et se déversent dans le Saint-Laurent au sud ou dans les mers qui les entourent de trois côtés.

On ne possède aucune appréciation sur les forces hydrauliques qui existent au nord de la East Main River, ancienne frontière septentrionale de la province ; on peut seulement présumer qu'elles sont actuellement à peu près incalculables. M. Rouillard appelle cette région le *pays de la houille blanche*, parce qu'il renferme plus de cent rivières dont les puissantes cascades sont innombrables. Longtemps inconnu, l'Ungawa deviendra un pays industriel de premier ordre dans toutes les branches qu'on y travaillera.

Au sud de la rivière East Main on possède quelques appréciations intéressantes que nous puisons dans le rapport de la commission de conservation. Les chiffres de M. Rouillard sont beaucoup plus élevés.

Ainsi la rivière de la East Main qui se jette dans la baie Saint-James est estimée pouvoir fournir près de 400,000 HP ; la rivière Rupert qui sort du grand lac Mistassini donnera 260,000 HP ; sa chute de Smoky Hill falls, de 50 pieds de haut, a seule une puissance de 33,000 HP ; plus haut, le Portage du Chat donnera 48,000 HP et les quatre autres chutes 130,000 HP. En remontant de 40 milles, on trouve le Portage d'Oatmeal qui fournira 11,000 HP et une autre chute qui donnera 37,000 HP.

Ces sept chutes, qui représentent ensemble une différence de niveau de 377 pieds, forment, en effet, un total de 259,000 HP.

La rivière Nottaway, qui se jette dans la pointe sud de la baie de Saint-James, offre aussi, sur un cours de 160 kilomètres, des forces hydrauliques puissantes que M. Rouillard évalue à 1 million de HP, et, comme confirmation de ces chiffres, nous lisons dans la brochure de M. Langelier, *Les Forêts de la province de Québec*, que la région sud-est de la baie de Saint-James, dans un rayon de 100 kilomètres, possède des forces hydrauliques qu'il évalue à 4 millions de HP.

Tous les vieux comtés de la province de Québec ont des chutes importantes que le ministère a fait évaluer en détail ; ce serait une nomenclature fastidieuse. Citons les plus importantes : Shawinigan falls, 250,000 HP ; Grand-Mère, 66,000 HP ; La Tuque, 90,000 HP ; Grandes Piles, 74,000 HP ; Grand-Calumet, dans le comté de Pontiac, 52,000 HP.

Dans cette partie de la province de Québec arrosée par les affluents de l'Ottawa, les forces hydrauliques sont des plus nombreuses et importantes, particulièrement sur la rivière Gatineau. En parlant plus haut de l'Ottawa, nous avons cité des chiffres.

Au sud du Saint-Laurent, les comtés dits du Sud-Est possèdent des forces hydrauliques beaucoup moins puissantes que celles de la rive gauche ; cependant, dans les comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé, quelques chutes sont à noter.

Sur la rivière de Rimouski, à 14 milles du Saint-Laurent, la chute du Grand-Sault est estimée forte de 1,000 HP. Dans le comté Bonaventure, les rivières de Cascapedia déploient environ 5,000 HP ; dans le comté de Gaspé, la belle rivière Magdalen, longue de 80 milles, tombe de 62 pieds ; cette chute pourrait donner 13,000 HP, sans compter le reste de son cours, sur lequel on pourrait recueillir, suivant M. Langelier, 17,000 HP.

Les travaux faits sur la rivière Richelieu, entre le lac Champlain et son embouchure, donnent certainement une force hydraulique appréciable, de même que la rivière Etchemin dans le comté de Bellechasse, mais ces forces ne peuvent être comparées à celles qui existent sur la rive gauche du Saint-Laurent.

Nouvelle-Ecosse. — Cette province ne possède pas de chutes d'eau importantes et ne peut pas lutter avec l'Ontario ou Québec ; cependant, ses forces hydrauliques ne sont pas négligeables, et la commission de conservation fait remarquer, dans son rapport, qu'elles rachètent leur médiocre importance par des conditions naturelles qui en rendent l'application industrielle facile, de sorte que leur exploitation ajoutera certainement une source nouvelle de richesses à cette province. Malgré ces conditions favorables, elles restent encore presque inexploitées ; on n'utilise que 15,272 HP de forces hydrauliques, tandis qu'on demande 2,569 HP à l'électricité et 38,000 HP à la vapeur.

Nouveau Brunswick. — Les réserves de forces hydrauliques restent à peu près inexplorées dans le Nouveau Brunswick, bien qu'il possède un système fluvial important constitué par trois rivières principales : Saint Jean, Miramichi et Restigouche, dans lesquelles viennent se jeter une foule de belles rivières qui arrosent les magnifiques vallées boisées de ce pays. Ces cours d'eau servent surtout au flottage des bois à l'époque des hautes eaux. L'inégalité des débits rend plus difficile l'exploitation des forces hydrauliques, elle nécessitera des travaux d'aménagement plus considérables. Cependant, on parle de plusieurs projets d'établissements d'usines de pulpe.

Provinces des Prairies. — Les forces hydrauliques ne manquent, ni au Manitoba, ni en Saskatchewan, et encore moins dans l'Alberta, mais, jusqu'à présent, on s'en est peu préoccupé et on ne les a pas évaluées, toute l'attention des particuliers et de l'Etat étant absorbée dans ces régions par la grande culture et l'élevage.

Manitoba. — La plus importante source de forces hydrauliques était jusqu'à présent la rivière de Winnipeg, où deux établissements considérables, l'un à Pointe-du-Bois, l'autre à Pinawa Channel, fournissent l'électricité à la ville de Winnipeg. Mais les choses vont certainement changer; comme Québec et l'Ontario, le Manitoba a vu, en vertu de la même loi de 1911, sa frontière nord reculer jusqu'au soixantième parallèle, en lui donnant avec toute la côte ouest de la baie d'Hudson un territoire presque double de celui qu'il possédait. Non seulement ses terres à blé vont être doublées, mais il acquiert, en outre, la plus grande partie des bassins des fleuves Nelson et Churchill, avec tout un réseau de tributaires et un grand nombre de lacs qui servent de sources à ces nombreux cours d'eaux.

En même temps, les projets du gouvernement fédéral relatifs au transport de la récolte de l'Ouest se précisent ; le chemin de fer de la baie d'Hudson est formellement décidé, ainsi que son point terminus à Port Nelson ; on y occupe des centaines d'ouvriers qui ont déjà commencé les travaux à la station du Canadian Northern Le Pas et on fait étudier le cours du fleuve Nelson par une commission d'ingénieurs.

Ces premiers travaux ont porté leurs fruits. Ils ont permis d'évaluer les forces hydrauliques qu'on pourra tirer du fleuve Nelson à 1 million de HP, ce qui suffira non seulement pour actionner le chemin de fer électrique de Port Nelson, mais encore pour donner de la force motrice à toute la région.

Si le Nelson, à lui tout seul, donne 1 million de HP, que donneront le Churchill, la Hayes, la Shomattawa et tous les lacs qui se trouvent en amont de ces fleuves ?

Saskatchewan et Alberta. — La Saskatchewan du Nord occupe la première place dans le réseau fluvial de ces provinces. A Cole Rapid, une usine est projetée pour fournir l'électricité à la ville de Prince-Albert, située à 25 milles de là. Le débit minimum de la rivière, par seconde, est ici de 4,600 pieds cubes et produit théoriquement une force hydraulique de 14,700 HP. Quant au grand rapide de la Saskatchewan, on estime qu'il fournira 80,000 HP.

Sur la Bow River, aux chutes de Horse Shoe et de Kananaskis, on a construit des usines pouvant produire 15,000 HP, qui fourniront l'énergie électrique à la ville de Calgary. De grands travaux ont été entrepris sur la même rivière par la Southern Alberta Land pour barrer une vallée et former un lac artificiel de 34 kilomètres de longueur et de 14 mètres de profondeur qui servirait à irriguer plus de 200,000 hectares.

Ces travaux n'ont malheureusement pas réussi du premier coup et la Société est occupée à les reprendre actuellement sur des plans plus mûris. Ils réussiront certainement avec un surcroît de frais et serviront sans doute plus tard à l'établissement de forces hydrauliques très considérables.

Colombie Britannique. — Quelques établissements hydro-électriques ont été créés près de Vancouver et de Victoria, mais on peut affirmer que 95 0/0 des forces hydrauliques existant dans la province sont encore inconnues ou tout au moins laissées sans examen, sans recherche des capacités et, par conséquent, sans aucune évaluation.

Les principales usines hydrauliques de la Colombie Britannique près de Vancouver sont à Slave Falls et North Arm. L'usine de North Arm est exploitée par la Vancouver Power C° pour éclairer les rues, fournir la force électrique aux tramways et aux chemins de fer. La force produite est, au total, de 33,000 HP.

L'usine de Slave Falls, qui appartient à la Western Canada Power C°, produit une force de 28,000 HP, mais elle pourrait facilement en produire près du double.

Près de Victoria, la British Colombia Electric

Railway C° exploite le Goldstream et la Jordan River. La Jordan River peut donner 24,000 HP.



CASCADES AU MONT ROBSON (Grand Forks).

A Prince-Rupert, point terminus du Grand Trunk Pacific, un nouvel établissement a été commencé par la Prince-Rupert Hydro-Electric C°, qui prendra sans doute plus tard un grand développement. Quand la ville et le port grandiront avec toutes les conséquences d'une telle situation, la Prince-Rupert Hydro-Electric ne suffira certainement pas, car on prévoit que Prince-Rupert sera le plus grand port du nord de la Colombie Britannique.

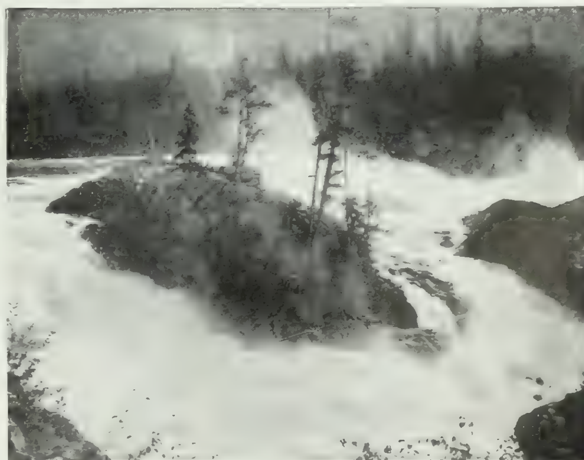
En présence de l'état embryonnaire dans lequel se trouvent les forces hydrauliques de cette province, il est bien difficile d'en parler. Que dire des forces du bassin du Fraser, fleuve dont le cours a 1,200 kilomètres; de la Colombia, 966 kilomètres; de la Skeena, 483 kilomètres, et d'autres moins importants comme la Thomson, la Kootenay, la Stikine, la Liard et la Paix, dont la plus faible est beaucoup plus importante que nos fleuves de France? Ces différents cours d'eau prennent leur source dans les plus hautes montagnes de l'Amérique du Nord et descendent à la mer par une pente dont les chutes et les rapides forment les échelons; quand le moment sera venu de rechercher dans ce pays des forces hydrauliques, on les trouvera beaucoup plus puissantes et plus nombreuses qu'on ne peut le prévoir.

YUKON. — Le Yukon possède des ressources hydrauliques immenses et inexploitées. C'est à peine si elles sont partiellement explorées. Un seul établissement exploite la *Little Twelwe Mile Creek*, près de Dawson City. Il a été installé par le Yukon Gold C°, qui y produit 2,000 HP. On sait que le Yukon est un des plus grands fleuves du monde et que les montagnes qui séparent l'Alaska du Yukon ont des sommets qui approchent 6,000 mètres. C'est dire que les rivières et torrents de ce pays recèlent des forces hydrauliques formidables, mais il est probable qu'on ne les utilisera jamais.

Au moment de clore ce chapitre, qui termine l'exposé trop rapide des richesses naturelles du Canada, il semble qu'une observation s'impose.

M. Julien Dalemont a fait des réserves très sages sur l'emploi actuel des énormes forces hydrauliques du Canada. Il n'admet pas les exagérations qui ont cours dans le public sur les *millions de pouvoirs*, comme on dit à Québec et à Montréal, et il veut, à juste titre, maintenir les esprits dans des appréciations pratiques. Mais les données pratiques changent tous les jours en matière de houille blanche; ce qui était impossible il y a dix ans est aujourd'hui d'application courante et la plupart des obstacles, devant lesquels nous sommes aujourd'hui forcés de nous arrêter, disparaîtront sans doute dans l'avenir.

Rappelons donc le mot de l'ingénieur Fabrègues : « Le jour où tout le charbon de la terre aura été consumé, le Canada sera le maître du monde. »



LES CHUTES BONNINGTON (Col. Br.).

Pour un ingénieur, posséder seul une source d'énergie indéfinie, c'est être le maître du monde, et ce sera peut-être, avec les perfectionnements de la science, le rôle futur du Canada.

DEUXIÈME PARTIE



Richesses industrielles. — Organisation financière

CHAPITRE XIV

Industrie et Commerce.

L'Industrie

L'industrie du Canada a une longue histoire. Lorsqu'en 1622 le cardinal de Richelieu fonde la Compagnie des Cent Associés, il a déjà résolu de ne pas confier la colonie à des commerçants qui ont pour unique souci leur propre fortune; il n'admet guère, parmi les cent associés, qu'une vingtaine de marchands; il veut surtout peupler la Nouvelle-France de laboureurs et d'artisans; la terre d'abord, l'industrie ensuite; il y aura toujours assez de commerçants pour trafiquer. Mais, dans la nouvelle comme dans l'ancienne France, l'Edit de Nantes arrête l'immigration des huguenots qui non seulement eussent créé beaucoup plus vite une colonie industrielle, mais qui, peut-être, en eussent changé l'histoire.

L'intendant Talon fait relever en 1666 la liste de tous les artisans qui habitent la colonie ; il y en a fort peu : 11 boulangers, 1 brasseur, 7 chapeliers, 7 charrons, 36 charpentiers, 1 charbonnier, 3 chaudronniers, 6 cordiers, 20 cordonniers, 8 corroyeurs, 4 drapiers, 1 fondeur, 32 maçons, 27 menuisiers, 9 meuniers, 1 pelletier, 1 scieur de pierre, 14 taillandiers, 30 tailleurs d'habits, 1 tourneur. Telle est l'ébauche dont est sortie l'industrie canadienne, mais, malgré les efforts de Talon et de ses successeurs, la marche est lente. La première brasserie, construite par Talon, date de 1672 et, dès la première année, fournit 4,000 barriques. Sous son impulsion, on cultive le lin et le chanvre, on recueille la laine des brebis, les tisserands font des étoffes, il y a une tannerie, une manufacture de souliers et une autre de chapeaux de castor. La colonie fabrique enfin chez elle presque tous les articles de première utilité.

Dès 1666, on a construit un bateau de 26 tonneaux, qui a fait plusieurs voyages en France; en 1670, on en construit un de 400 tonneaux, et une prime de 4 francs par tonneau est accordée aux constructeurs. La même année, M. de la Potardière découvre les mines de fer des Trois-Rivières (1), mais faute d'argent, il faut attendre jusqu'au dix-huitième siècle pour en commencer l'exploitation.

En Acadie, qui est la Nouvelle-Ecosse actuelle, le fer a été découvert dès 1604, grâce à la présence de sable de fer magnétique sur la plage de la baie Sainte-Marie, dans le comté de Digby, au sud-ouest de la province, mais là, plus encore qu'aux Trois-Rivières, il faut attendre, et l'exploitation ne commencera qu'après 1810.

Il serait trop long de suivre pas à pas les progrès de l'industrie au Canada depuis les débuts de l'occupation anglaise; le travail progresse avec la colonisation et la formation des bourgs et des villes. Comme dans tous les pays neufs, les corps de métiers se groupent dans les centres de population au fur et à mesure qu'ils se constituent; les besoins déterminent les fonctions et sitôt qu'un centre nouveau prend de l'importance, les artisans y courent pendant que, dans les plus grandes villes, naissent les initiatives plus puissantes et les associations qui, plus tard, constitueront les grandes entreprises industrielles du pays.

Dans la longue période de cent trente années qui va de 1760 à 1890, il y a cependant deux dates à retenir : celle du 4 juillet 1776, jour où les treize colonies américaines se déclarèrent indépendantes de la métropole sous le nom d'Etats-Unis, et celle de 1880, qui marqua la baisse sensible des blés et

(1) « M. de la Potardière, maître de forges, passe en France avec 20 barriques, de la mine de fer et quelque quantité de sable de fer... Comme la dépense d'une forge et de ses fourneaux doit estre de quelque conséquence, on ne peut prendre trop de précautions pour ne s'y embarquer pas mal à propos. » (Colbert à Talon, mémoire du 10 novembre 1670.)

commença l'évolution des fermiers de l'Ontario vers d'autres cultures.

En 1770, les Anglais loyalistes qui s'étaient fixés en Amérique n'acceptèrent pas de se séparer de la mère-patrie pour devenir Américains. Ils émigrèrent en masse; les uns revinrent en Angleterre, mais le plus grand nombre, environ 20,000, préférèrent passer la frontière toute proche et se répandirent dans les petits comtés du sud-est de Québec et dans le sud de l'Ontario. Ils retrouvaient là les mêmes conditions de climat et de fertilité du sol qu'ils avaient dans le Maine et dans le Vermont, la même nature riante et grasse où les terres étaient à bas prix.

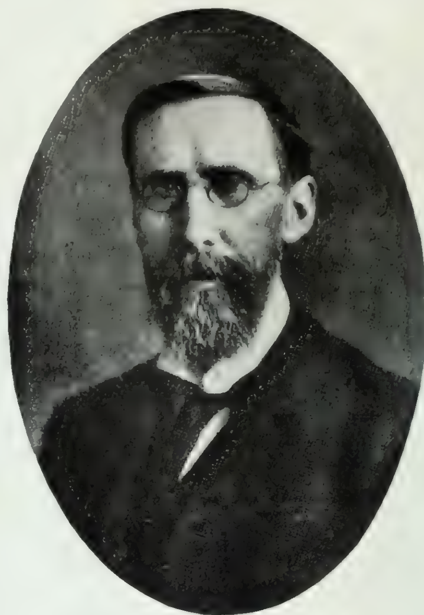
Ils fondèrent les jolies fermes qu'on admire encore dans les petits comtés, mais beaucoup étaient artisans et ils apportèrent dans le sud du Dominion les industries qui les faisaient vivre.

Jusque vers 1880, les prix du blé s'étaient maintenus à la hauteur où les avaient portés la guerre de Crimée et la guerre de Sécession; les fermiers de l'Ontario ne cultivaient que les céréales et défrichaient avec rage pour donner à la grande culture le plus d'espace possible. Le blé rendait sur ce sol vierge de 25 à 35 hectolitres à l'hectare et payait largement leurs efforts. C'est à cette époque que la vaste presqu'île de Toronto prit, de Kingston au lac Huron, la physionomie qu'elle a conservée, toute en herbages et en vergers, où l'on n'aperçoit pas plus de bois que dans la campagne anglaise.

Dès avant 1880, les blés baissèrent de prix et bientôt une sombre période commença pour les fermiers qui avaient consacré toutes leurs ressources à étendre la grande culture. Leurs terres furent dévorées par les hypothèques et plusieurs émigrèrent vers l'ouest, dans ce Manitoba où la prairie ne présentait aucun obstacle à la charrue, où les prix abaissés du blé restaient encore rémunérateurs.

Ceux qui demeurèrent en Ontario orientèrent leurs efforts vers les pâturages et les industries qu'ils alimentent, beurre et fromages, vers la volaille et les fruits.

Dès 1864, M. Harwey Farrington avait établi à Oxford, en Ontario, une fabrique de beurre et de fromage, et son exemple avait été suivi; en 1865, une fabrique s'établit à Durham, dans le comté de Missisquoi, sud de la province de Québec, qui touche au lac Champlain. L'évolution se fait lentement jusqu'en 1880, mais à ce moment elle prend de l'ampleur dans les provinces maritimes, dans la presqu'île de Toronto et dans Québec. Les méthodes de fabrication s'améliorent grâce à l'enseignement des fermes modèles du gouvernement et aux conseils qu'elles donnent. On arrive à faire des centres de fabrication importants là où, faute de lait, on n'osait pas installer une fromagerie.



HON. G.-E. FOSTER,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

En somme, l'industrie canadienne se développa tout d'abord dans l'exploitation des denrées alimentaires et des minoteries, mais elle subit une crise pendant les dix dernières années du dix-neuvième siècle. Pendant cette période, on constate la disparition de 1,930 établissements industriels; les plus touchés sont les chantiers de constructions navales, les fonderies de métaux, les forges et les manufactures de lainages; moins atteints sont les ateliers de confections, les fabriques de chaussures, les scieries, les tanneries et corroiries, les usines de conserves de viande et les filatures de coton.

Ces disparitions correspondent à une proportion de 12 à 30 o/o du nombre des établissements de chaque catégorie en activité en 1891. Dans le premier groupe, il y a diminution de production; dans le deuxième, la valeur de la production et le chiffre du personnel augmentent pendant que le nombre des établissements diminue.

De 1901 à 1906, 1,198 usines ou manufactures

disparaissent, mais la production s'accroît, surtout celle des scieries et des machines agricoles. Partout il y a tendance constante à centraliser, à agrandir les fabrications par le perfectionnement de l'outillage, l'emploi le plus étendu possible des machines et la diminution du personnel. On le remarque spécialement dans les tuileries et dans les fabriques de chaussures; le travail s'américanise.

Malgré la diminution du nombre des établissements, il y a beaucoup d'usines nouvelles dont quelques-unes abordent des spécialités non encore représentées au Canada, entre autres dans des régions où l'industrie n'a guère pénétré, comme la Colombie Britannique et la Grande-Prairie.

L'accroissement est considérable dans la fabrication des biscuits, du ciment, des eaux gazeuses, des chapeaux, des vêtements en fourrures, du cuir et des peaux, et enfin dans la fonderie du fer.

Au début du vingtième siècle, la grande industrie n'est pas encore prépondérante. Elle ne s'affirme nettement que dans la filature du coton et dans le raffinage du sucre, mais elle devient importante par ses hauts fourneaux, par la fabrication des conserves de viande, par ses ateliers de construction de wagons et ses usines d'appareils d'électricité.



USINES DE LA OLLIVER CHILLED PLOW.
MACHINES AGRICOLES (Ontario).

Dans toutes les autres branches, la part de la grande industrie ne dépasse pas 40 0/0 de la production, pendant que la moyenne et la petite industrie produisent 34 0/0 du total et représentent 94 0/0 du nombre des établissements.

La petite industrie se consacre surtout aux conserves de poissons, à la minoterie, aux éditions de journaux et de livres, aux ateliers de confections sur mesure, etc.

La moyenne industrie aborde les tabacs, les chaussures, les produits chimiques, les tanneries et les fonderies.

En 1901, les établissements industriels se partagent, par région, dans les proportions suivantes : Ontario, 48 0/0; Québec, 26 0/0; Acadie, 21 0/0; Colombie, 3 0/0, et les provinces des Prairies, 2 0/0.

L'Ontario a les spécialités qui sont compatibles avec ses ressources naturelles; Québec est la première pour les chaussures, la Nouvelle-Ecosse pour les conserves de poissons.

La Colombie Britannique possède quinze hauts fourneaux en 1906, tandis que Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse n'en comptent que sept.

Ontario a le monopole des fabriques de gants, de la colle forte, des ciments, des corsets, des bicyclettes et de la quincaillerie, du fil de fer, des instruments de musique et de la distillerie.

Les provinces du Centre ont les plus grandes minoteries; Québec et la Nouvelle-Ecosse possèdent les plus grandes filatures, les fabriques d'appareils d'électricité, les confections pour hommes, les manufactures de tabacs et les papeteries.

Au Canada, comme partout, l'industrie tend à se localiser dans les agglomérations urbaines.

Les principaux agents du développement industriel sont la science mécanique et les procédés scientifiques qui président à son organisation. Les Canadiens profitent des progrès des Américains dans cette voie, d'autant plus facilement que les grandes industries américaines passent la frontière et viennent créer des établissements dans le Dominion, sur les points les plus favorables.

La force motrice naturelle est de plus en plus employée. On comptait en 1901 12,000 moteurs mécaniques employés, produisant 650,000 HP et plus de moitié des établissements industriels avaient un ou plusieurs moteurs. Aujourd'hui, ces chiffres sont loin.

Parmi les industries qui consomment le plus de forces motrices, il faut citer les scieries, les usines d'éclairage électrique, les minoteries et les filatures de coton.

Il est assez curieux de constater qu'en 1906 l'industrie canadienne n'a rien à envier à celle des Etats-Unis au point de vue des forces motrices et des sources où elles puisent toutes deux leur énergie. Voici les chiffres; ils ne font que prouver

ce que personne n'ignore, la situation privilégiée du Canada en forces hydrauliques :

	Vapeur	Force hydraulique	Electricité	Autres sources
Etats-Unis	77 o/o	15 o/o	3 o/o	5 o/o
Canada	58 o/o	34 o/o	7 o/o	1 o/o

La houille blanche, en quoi réside une partie importante de la suprématie future du Canada, est déjà utilisée aux Etats-Unis partout où son utilisation est facile, tandis que l'énorme majorité des chutes canadiennes n'est pas encore touchée.



HALIFAX

La Nouvelle-Ecosse possède 236 fabriques de conserves de homards; l'île du Prince-Edouard en a 203, Québec 94 et la Colombie Britannique 190. La Colombie Britannique se spécialise dans la conserve du saumon et la pratique avec un outillage si perfectionné que du moment où le poisson a quitté le bateau qui l'apporte, aucune main ne le touche plus.

L'industrie textile est sous le contrôle de l'Association canadienne des Manufacturiers, à Toronto, qui surveille les filatures et le commerce au moyen de ses succursales existant à Québec, Montréal, Halifax, Winnipeg et Vancouver. Elle publie un compte rendu annuel.

Nous avons essayé de donner un aperçu des progrès de l'industrie canadienne, des tâtonnements du début sous l'occupation française, des lenteurs de son développement sous la domination anglaise stimulées par l'arrivée, dans le sud du pays, des loyalistes anglais s'éloignant des Etats-Unis indépendants, stimulées aussi par la nécessité de trouver dans les industries fermières, en Ontario et en Québec, un dédommagement à la victoire de la Prairie sur le blé.

Nous avons constaté un arrêt ou du moins un ralentissement sensible pendant les vingt dernières années du dix-neuvième siècle, puis nous sommes arrivés à la période de grande activité qui commence un peu avant le début du vingtième siècle et qui prend tout son essor sous le ministère de Sir Wilfrid Laurier. De 1901 à 1906, le mouvement se dessine avec une force que mesurent exactement les statistiques que nous donnons ci-dessous (1).

---

(1) La situation industrielle du Canada ressortant des statistiques de 1901 et de 1906 dont nous venons de parler gagne en clarté et en précision quand on l'expose dans les tableaux suivants.

	Valeur de la production en millions de dollars		Augmentation	
	1901	1906	en millions de dollars	en 0/0
Produits alimentaires . . .	96	141	45	47
Bois	80	112	32	40
Tissus	68	86	18	26
Fer	35	53	18	52
Autres métaux	21	51	30	143
Industrie du cuir	34	42	8	23
Construction de wagons	20	37	17	85

Maintenant il nous reste à enregistrer le chemin parcouru pendant les dernières années dont l'expression exacte se trouve dans les statistiques du recensement du 1er juin 1911. Ces statistiques officielles procèdent toujours par comparaison; celle de 1911 embrasse une décade, ce qui la rend plus intéressante; nous la mettons cependant en note pour ne pas surcharger le texte de chiffres qui n'intéressent pas tous les lecteurs (2).

La comparaison par provinces de la production industrielle du Canada fait ressortir la suprématie de l'Ontario, qui occupe la première place moins par le nombre de ses usines et fabriques que par la force de leur production. Le nombre des établissements de la province de Québec est à peine d'un cinquième plus faible (6,584 contre 7,992), mais la production est inférieure de plus d'un tiers (350.9 millions contre 578.7).

Très loin derrière l'Ontario et Québec viennent la Colombie Britannique, puis les provinces maritimes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Cette gradation indique la loi qui a présidé au développement industriel du Canada. Là où la séparation entre les Etats-Unis et le Dominion n'est qu'une ligne idéale, surtout daas le Sud, à Détroit, ville américaine dont les progrès sont gigantesques, à Buffalo, au Niagara, entre Kingston et Montréal, c'est-à-dire sur toute la frontière de la presqu'île de Toronto, l'industrie américaine s'infiltre dans cette riche province qui devient le cœur industriel du Canada. Le contact des Etats-Unis ne sert pas seulement d'exemple, il agit par les capitaux américains qui discernent très vite les gros bénéfices à recueillir, et l'activité industrielle gagne toute la presqu'île, créant partout des centres manufacturiers, à Windsor, Chatam, London, Oxford, Brantford, Peterborough et Perth, dont les noms eux-mêmes sont des programmes.

Un coin de la presqu'île a été peuplé par les Allemands. Des soldats allemands avaient fait la guerre de l'Indépendance, au service de l'Angleterre; l'Angleterre les récompensa en leur donnant

---

	1901 — Millions de dollars	1906 — Millions de dollars
Production des minoteries.........	32	57
Production des raffineries de sucre	12 1/2	18
Production des fabriques de conserves, viandes, légumes et poissons	33	38 1/2
(Pour ces trois industries, 91 o/o de la production totale des denrées alimentaires en 1906).		
Bois en grume	51	69
Bois équarris et sciés............	11	21
Confections	23	32 1/2
Constructions mécaniques	15	24

(2) Recensement de 1911.

Statistique générale :

	1900	1910
Nombre d'établissements	14.650	19.200
Capital ....$	446.916.487	1.245.745.496
Employés ou ouvriers...	339.173	514.281
Salaires ....$	112.249.350	240.523.641
Produits manufacturés ..	481.053.375	1.164.775.532

Il résulte de ces chiffres qu'en dix ans le nombre des établissements a augmenté de 31.12 o/o, le capital investi de 178.74 o/o, le nombre d'ouvriers employés de 51.62 o/o, les salaires de 112.38 o/o et la valeur des produits manufacturés de 142.13 o/o.

Les établissements industriels qui occupent un personnel d'au moins 5 personnes sont seuls compris dans ce tableau à l'exclusion des maisons plus faibles; cependant quelques exceptions ont été faites pour certaines branches telles que les beurreries, les tuileries, les meuneries, les usines d'énergie électrique, etc...

En classant les fabriques suivant l'importance de leur fabrication, on pouvait, en 1910, les inscrire dans l'ordre suivant:

18.112	maisons	produisaient	au-dessous de $	200.000
716	—	—	de $ 200.000 à	500.000
231	—	—	500.000 à	1.000.000
136	—	—	1.000.000 à	5.000.000
14	—	—	au-dessus de	5.000.000

Un établissement en Nouvelle-Ecosse a atteint 8 millions de dollars ; un autre, dans l'Ontario, 9 millions de dollars et deux dans Québec 10 millions de dollars.

En comparant les productions par province, on trouve pour 1900:

	Etablissements.	Production.
Alberta et Saskatchewan....	105	$ 1.964.987
Colombie Britannique	392	19.447.778
Manitoba	324	12.927.439
Nouveau-Brunswick	919	20.972.470
Nouvelle-Ecosse	1.188	23.592.513
Ontario	6.543	241.533.486
Ile du Prince-Edouard... ...	334	2.326.708
Québec	4.845	158.287.024

Et pour 1910:

Alberta	290	18.698.826
Colombie Britannique	651	65.141.235
Manitoba	430	53.673.609
Nouveau-Brunswick	1.158	35.422.302
Nouvelle-Ecosse	1.480	52.706.184
Ontario	7.992	578.763.118
Ile du Prince-Edouard.......	442	3.136.470
Québec	6.584	350.901.656
Saskatchewan	173	6.332.132

des terres et ils furent les premiers pionniers du comté de Waterloo, à égale distance des lacs Ontario et Huron. Après avoir défriché, ils fondèrent des villes qui se nomment Berlin, Galt, Guelph, et cette partie de la presqu'île est peut-être la plus peuplée en villages industriels et agricoles de tout le pays.



TORONTO, CAPITALE DE L'ONTARIO, VUE DE LA TOUR DE CITY HALL.

En Québec, même influence dans tout le sud de la province qui touche à l'Etat de New-York, au Vermont et au Maine. Peuplés en partie par les Américains et par les loyalistes anglais, les petits comtés renferment des régions tout à fait industrielles, comme Sherbroocke, où se fabriquent les lainages et les toiles, Lennoxville et la vallée du Saint-François. Sur la rive nord du Saint-Laurent, Québec est le centre des industries qui se groupent autour des capitales, mais la richesse extrême de la province en forêts et en chutes d'eau maintiendra longtemps au premier rang l'industrie du bois de pulpe et de la pâte à papier. Les chutes de Montmorency sur la rive gauche et celle de la Chaudière, près de Levis, sur la rive droite, sont deux centres puissants d'énergie électrique; en aval, le Saguenay et toute la région du lac Saint-Jean renferment de grandes pulperies, dont la plus connue est la Chicoutimi et, en amont, la ville des Trois-Rivières est le grand entrepôt des bois de charpente. Les minerais de fer, qui sont très riches dans la vallée du Saint-Maurice aux environs de Trois-Rivières, où ils sont exploités depuis 1737 par les Forges de Saint-Maurice et, plus récemment, par celles de Radnor, promettent à cette ville, une des plus vieilles du Canada, un grand développement dans l'avenir.

La même influence américaine a eu, à l'autre extrémité du Canada, les même résultats sur l'industrie canadienne. En Colombie Britannique, ce sont les fonderies américaines des Etats de Washington et d'Idaho qui sont venues chercher les minerais complexes des Kootenay et de Rossland et ont ainsi suggéré les initiatives canadiennes. Des fonderies se sont établies sur place, parfois avec l'aide de capitaux américains, et le mouvement industriel de toute la province s'est accentué. Aujourd'hui, il grandit avec une extrême rapidité en vue de la prochaine ouverture du canal de Panama; les fabriques de conserves de poissons, le charbon et les métaux se partagent la plus grande partie des efforts industriels, servis par une intense activité dans la construction des voies ferrées.

La Nouvelle-Ecosse, qui occupait la première place dans l'industrie des pêcheries, a cédé le pas à la Colombie Britannique, comme elle le cédera aussi plus tard pour la production des fruits et pour celle de la houille, mais sa production en beurre et en fromage la met encore en bon rang.

Un mouvement se dessine vers le Nouveau-Brunswick, où l'on pourrait créer dans des conditions avantageuses de grandes pulperies et des fabriques de papier; c'est encore des Etats-Unis qu'il semble venir.

L'industrie ne suscite pas d'aussi grands efforts dans les provinces centrales dites des Prairies, où la culture des céréales absorbe toutes les énergies. La population et les 50,000 ouvriers étrangers qu'on ne trouve pas toujours au temps de la moisson suffisent à peine à faire la récolte; cependant, l'accroissement de la production industrielle se fait sentir.



RUE PRINCIPALE DE WINNIPEG.

Au recensement de 1900, les provinces d'Alberta et de Saskatchewan comptaient ensemble 105 manufactures ; elles en comptent, en 1911, respectivement 290 et 173, tandis que le Manitoba passe de 324 à 439. Ces chiffres prouvent que le développement de l'Ouest n'est pas uniquement agricole; d'ailleurs, les puissantes fabriques de machines agricoles qui existent dans l'Ontario ne pourront pas suffire toujours aux besoins de la Prairie et Winnipeg, Regina, Edmonton multiplieront sans doute les usines qu'elles possèdent déjà (1).

(1) STATISTIQUE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN 1910.

	Nombre d'établissements	Capital employé	Valeur des produits
Eaux gazeuses et minérales	128	$ 3.870.005	$ 2.808.230
Instruments aratoires.	77	45.232.008	20.722.722
Amiante	9	867.750	468.614
Automobiles	8	4.699.256	6.251.885
Réparations d'automobiles et accessoires.	11	361.272	170.930
Auvents, tentes et voiles	26	1.086.245	1.342.436
Haches et outils	30	4.278.571	2.549.764
Babbit métal	6	920.548	1.016.699
Sacs en coton	10	2.786.343	5.722.478
Poudre à levain et essences aromatiques	22	545.819	963.090
Bicyclettes	4	68.000	72.179
Bateaux et canots	[illegible]	1.285.117	1.354.210
Chaudières et machines	71	14.063.990	11.873.903
Bottines et souliers	180	23.630.649	33.987.248
Matières premières pour bottines et souliers	14	961.319	1.025.878

	Nombre	Capital	Valeur
Boites et sacs en papier	54	3.910.865	3.361.023
Boites en bois	119	3.458.069	3.386.327
Fonte	36	3.000.762	3.093.006
Lits en cuivre et en fer	8	1.044.064	1.212.550
Pain, biscuits et confiseries	323	16.756.289	25.566.691
Briques, tuiles et poteries	300	14.782.226	8.291.561
Ponts, fer et acier	11	5.781.898	6.502.410
Balais et brosses	35	1.404.568	[illegible]
Beurre et fromage	3.025	[illegible]	37.232.969
Tapis	[illegible]	2.037.487	1.971.500
Réparations de wagons	114	5.801.063	31.817.882
Voitures et chariots	287	13.139.518	11.766.882
Matériaux pour voitures et chariots	37	[illegible]	3.172.652
Wagons et pièces de wagons	15	22.366.123	16.630.634
Blocs et tuiles en ciment	84	1.321.000	1.921.687
Ciment de Portland.	21	17.114.255	5.683.036
Vêtements d'hommes.	33	4.857.073	8.724.063

Le Commerce.

Dans un pays neuf, le développement commercial précède et accompagne la mise en valeur du sol et de ses richesses.

Le Canada, à ses débuts, n'avait pour ainsi dire qu'un seul commerce, celui des fourrures, et particulièrement des peaux de castor, qu'on appelait *la traite*. La traite enrichit quelques sociétés ou commerçants, mais elle contribua à faire disparaître les Indiens, tués plus encore par l'alcool qu'on leur donnait en échange de leurs peaux que par la guerre.

Bientôt le commerce des bois rivalisa avec la traite et, au fur et à mesure de la colonisation, le blé devint le grand objet du commerce canadien, mais il fallait le faire pousser, tandis que pour les bois il suffisait de les abattre.

Cependant, plusieurs causes ont entravé jusqu'à présent le commerce des bois canadiens : la distance plus grande jusqu'aux marchés européens que pour les bois de la Baltique et de Norvège, la différence des mesures et la mauvaise réputation qu'on a faite aux bois canadiens à la suite de fautes de livraison ou par parti pris commercial.

La différence des mesures est, sans doute, l'obstacle le plus sensible : en France, le bois se traite au stère ; au Canada, il se vend au mille pieds superficiels ou au standard, qui équivaut à 1,980 pieds carrés ou 4 stères 672. C'est sur le standard que se calcule le fret et il semble que, par suite, cette mesure devrait être adoptée par le commerce mondial, mais il faut malheureusement tenir compte de la routine des commerçants en général et, en particulier, des commerçants français.

Quant aux différences de qualités, elles n'existent pas. Pendant longtemps, en Angleterre et en

	Nombre	Capital	Valeur
Vêtements d'hommes (confection)	225	11.492.654	25.020.865
Vêtements de femmes	238	3.253.088	5.943.997
Vêtements de femmes (confection)	93	5.671.005	15.083.345
Cacao et chocolat	6	1.291.000	1.193.486
Cafés et épices	25	3.010.012	3.274.711
Cercueils et bières	22	1.787.075	1.447.358
Coke	5	3.056.971	1.460.028
Peignes	7	126.050	186.966
Lait condensé	11	929.648	1.814.871
Tonnellerie	113	2.065.871	2.409.577
Cordages, corde et ficelle	9	4.314.011	3.624.113
Corsets et matières premières	11	1.066.078	1.572.105
Coton	26	33.091.044	24.584.931
Drogues	40	5.870.091	3.632.794
Teinturerie et dégraissage	78	3.042.014	2.792.938
Appareils électriques et fournitures	47	17.293.054	15.021.841
Lumière et force électrique	266	110.838.746	12.917.232
Ascenseurs	10	1.398.056	1.506.756
Fruits et légumes secs	65	510.065	448.929
Explosifs	7	1.916.000	2.168.500
Conserves de poisson	1.521	13.239.359	12.309.237
Produits de meunerie	1.141	42.905.689	82.494.826
Produits des fonderies	514	53.068.046	45.611.416
Conserves de fruits et légumes	82	5.512.474	5.971.082
Pelleteries ouvrées	6	198.000	1.973.000
Articles de toilette pour hommes	53	3.659.016	6.964.127

	Nombre	Capital	Valeur
Meubles et fournitures d'ameublement	172	13.746.062	12.369.366
Gaz d'éclairage et de chauffage	31	14.183.026	4.005.836
Verre	9	2.521.000	2.269.158
Verre colorié, coupé et ornemental	21	526.069	1.006.266
Gants et mitaines	35	1.908.675	2.995.356
Harnais et articles de sellerie	57	4.866.192	5.205.454
Chapellerie et pelleteries	139	10.653.627	11.155.103
Bonneterie et autres articles tricotés	68	11.938.029	13.393.854
Bois de construction	267	4.810.105	9.229.023
Décorations d'intérieurs	40	2.065.239	2.106.274
Produits en acier et en fer	89	34.201.946	34.613.710
Bijouterie et réparations	58	4.036.902	3.124.272
Dentelles et passementerie	4	217.123	168.725
Articles en cuir	30	2.046.784	2.402.304
Cuir tanné, corroyé et fini	113	17.068.768	19.972.178
Toile	3	334.000	299.000
Liqueurs distillées	11	13.438.798	12.064.459
Liqueurs, malt	100	23.788.784	12.468.500
Liqueurs vineuses	13	898.170	363.200
Produits de billots	3.499	146.395.438	105.506.190
Produits du bois de construction	859	52.547.261	39.805.615
Malt	8	1.242.000	1.232.393
Matelas et sommiers élastiques	52	1.689.414	2.932.051

France, il était admis que le pin d'Amérique est très inférieur à celui de la Baltique parce que plus mou, moins durable et sujet à la pourriture sèche ; on ne l'employait pas dans la construction. Mais ces préjugés ont maintenant disparu, le pin blanc du Canada est admis aujourd'hui dans les arsenaux et dans les chantiers de la marine anglaise ; le commerce le recherche de plus en plus et ses prix ont beaucoup monté. Le pin rouge, le pitchpin, le sapin, le peuplier ont conquis les marchés des Etats-Unis et de l'Angleterre, tandis qu'en France ils sont très souvent vendus comme bois de la Baltique. Les Compagnies anglaises et canadiennes de navigation ont des steamers qui font le service de Montréal, Saint-John et Halifax à Liverpool en six à huit jours ; si les armateurs y trouvent un avantage, les bois chargés dans les ports du Canada vont jusque dans les fjords de Norvège chercher un cachet d'authenticité qui leur donne une valeur plus grande. Ces manœuvres n'auront qu'un temps. Les bois du Canada sont tout aussi bons que ceux de Norvège ; les mêmes espèces y ont les mêmes qualités et le commerce commence à le reconnaître. Quand les Compagnies anglaises et américaines n'auront plus le monopole du transport des bois, ce qui doit résulter bientôt des rapports directs établis entre le Havre et Québec par la Compagnie Allan et surtout par la Compagnie Générale Transatlantique, la qualité des bois canadiens sera reconnue par le commerce mondial et tout le monde y gagnera, surtout les commerçants français qui actuellement paient les bois canadiens 10 o/o de trop à cause des frais de voyage et de transit.

Pendant les dernières années du dix-neuvième siècle, le commerce des bois canadiens se modifia profondément par l'adoption universelle du papier de cellulose ou de pâte de bois. Le commerce d'exportation qui ne recherchait jusqu'alors que les bois de construction ou d'ébénisterie eut à répondre à des demandes de plus en plus considérables de bois de pulpe. La partie la moins estimée des forêts canadiennes, et aussi de beaucoup la plus vaste, puisque dans le Nord elle règne d'un océan

	Nombre	Capital	Valeur
Toitures et planchers métalliques	7	2.148.426	1.874.238
Mica coupé..........	13	92.012	383.934
Monuments et pierres tombales	78	[illegible]	1.330.078
Instruments de musique	42	6.524.510	6.120.912
Instruments de musique, matériaux	8	971.443	920.494
Médicaments brevetés	37	3.014.952	3.214.939
Huiles	29	5.098.903	7.682.510
Peintures et vernis..	20	[illegible]	8.041.154
Papier	35	[illegible]	14.109.014
Outils de plombiers..	17	2.563.136	2.283.630
Plomberie et ferblanterie	155	9.823.314	9.889.514
Imprimerie et reliure	188	11.811.730	10.811.393
Imprimerie et publications	434	18.064.146	13.323.204
Pompes et moulins à vent	29	1.405.505	1.613.222
Glacières	5	715.652	586.000
Rizeries	3	[illegible]	610.000
Toiture et matériaux de toiture..........	23	[illegible]	2.778.182
Vêtements en caoutchouc	[illegible]	676.685	1.189.930
Caoutchouc et articles élastiques.....	11	[illegible]	5.849.271
Nettoyage et prép. de graines de semences.	15	765.000	1.484.485
Machines à coudre...	[illegible]	1.584.500	974.490
Navires, construction et radoub..........	43	9.033.448	5.136.257
Soie et articles en soie	4	1.387.678	1.009.476
Argenterie	15	1.433.160	1.342.727
Abattoirs et salaisons de viandes.........	70	13.746.271	41.208.796
Abattoirs, non compris les salaisons de viandes	10	1.574.817	7.318.280
Métallurgie	18	37.351.042	33.669.700
Savons	22	5.587.221	5.220.546
Empois	11	1.651.375	1.744.381
Articles de librairie...	22	1.219.812	1.423.972
Taille de la pierre...	66	5.298.999	2.980.653
Raffineries de sucre..	8	10.720.333	21.260.011
Fils	3	935.000	1.096.000
Tabac à chiquer, fumer et priser......	20	6.783.605	7.984.780
Tabac, cigares et cigarettes	153	14.876.330	17.344.543
Vinaigre et marinades	30	1.746.225	1.408.934
Tapisserie	4	1.054.548	1.115.290
Jalousies et rideaux..	[illegible]	1.007.815	945.986
Fil de fer	13	2.815.888	2.882.166
Fil de fer à clôture..	10	2.059.679	2.608.907
Pulpe de bois, procédés chimiques et mécaniques	37	30.782.373	9.117.465
Ouvrage et tournage de bois............	[illegible]	947.886	929.037
Lainages	87	7.657.761	[illegible]

à l'autre, prit une valeur marchande qu'on n'avait ni prévue ni jamais espérée. Les bois de construction de la Colombie Britannique, les bois d'ébénisterie du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario passèrent au second plan et la question de la pulpe prit tellement d'importance que les États-Unis et la province de Québec en vinrent à ce propos à une véritable querelle. Nous examinerons cet épisode commercial dans le chapitre que nous consacrons plus loin à la pulpe et au papier, cette industrie canadienne qu'on a nommée, à juste titre, industrie nationale.

Le commerce des blés se développa parallèlement au commerce des bois et, dès qu'il y eut dans la vaste prairie une population suffisante, il prit rapidement la première place. En parlant du blé, nous avons donné, dans une note de la page 36, la statistique de l'exportation des blés et des farines de 1906 à 1911. Nous ne répéterons pas ces chiffres ici et nous ne voulons pas surcharger notre travail, où il y a déjà beaucoup de statistiques arides (1). Nous dirons seulement que le commerce total du Canada pendant l'exercice 1896-1897 fut de $ 249 millions, comprenant les importations et les exportations; qu'il dépassa 300 millions en 1899, 400 millions en 1902, 500 millions en 1906, 600 millions pendant les deux exercices 1907 et 1908, pour retomber à 500 millions en 1909, remonter à 677 millions en 1910 et atteindre 759 millions en 1910-1911. L'année 1911-1912, passant à 862 millions, accuse un nouveau progrès et les neuf premiers mois de 1912-1913 arrivent à 808 millions, faisant prévoir, pour l'année entière, un total dépassant pour la première fois le milliard.



PORT DE MONTRÉAL.

En seize ans, le commerce général du Canada s'est quadruplé et, dans cet accroissement, les importations figurent parallèlement pour les trois quarts et les exportations pour un quart. Il est à noter que, parmi les exportations canadiennes, celle des machines agricoles arrive à un chiffre assez important. Les fabriques de l'Ontario reçoivent des demandes de toute l'Europe, mais, dans les pays importateurs, les machines canadiennes sont souvent portées dans les statistiques comme machines américaines, parce qu'elles sont parties du port de New-York.

Le gouvernement du Dominion ne néglige rien pour seconder les efforts individuels, pour ouvrir

(1) Jusqu'en 1907, les statistiques officielles vont du 1er juillet au 30 juin. En 1908, on fit partir l'année fiscale nouvelle du 1er avril, de sorte que l'année 1907-1908 n'a que neuf mois et depuis les années fiscales finissent le 31 mars.

de nouvelles relations commerciales et pour élargir celles qui existent ; ainsi, M. Foster, ministre du commerce, est parti le 10 février 1913 pour la Nouvelle-Zélande, où il doit assister aux réunions de la Commission du Commerce impérial, puis il ira en Australie pour y déterminer, avec le gouvernement, les conditions de réciprocité d'un traité de douanes en négociation depuis un certain temps. D'Australie, il compte revenir par la Chine et le Japon, où il veut étudier de près l'essor commercial qui suivra probablement, pour l'une l'établissement d'un nouveau régime politique et pour l'autre le développement remarquable de sa puissance.



CENTRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

Des négociations importantes sont entamées entre le Canada et le Japon pour le renouvellement du traité de commerce qui existe entre l'Angleterre et le Japon et qui prend fin en juin 1913. Le traité sera très probablement renouvelé, mais la balance commerciale entre le Canada et le Japon est tout à l'avantage de ce dernier, qui a exporté au Canada pour $ 2,899,000, tandis que le Canada n'a vendu au Japon que pour $ 489,568. M. Foster espère arriver à augmenter beaucoup les exportations du Canada dans ce pays, et les circonstances s'y prêtent, car la dernière récolte de blé a été si faible en Australie que le Japon ne peut pas y puiser comme il le faisait chaque année; il doit faire venir de Vancouver de grandes quantités de blé et le premier vapeur, le *Fuki-Maru*, est parti de Yokohama, le 9 février 1913, pour charger 5,000 tonnes de blé dans le grand port de la Colombie Britannique ; de nombreux steamers sont ensuite attendus, car le Japon a importé d'Australie, en 1912, 200,000 tonnes de céréales, et il a intérêt à s'adresser au Canada plutôt qu'à l'Australie à cause de la plus grande régularité de sa récolte, de sa qualité supérieure et de la proximité.

Il est d'autant plus opportun, pour le Dominion, de rechercher de nouvelles voies commerciales qu'une des voies anciennes disparaît. Une compagnie de navigation de Montréal qui faisait, depuis plusieurs années, un service régulier entre les principaux ports du Canada et Mexico va abandonner ce service parce que le gouvernement mexicain n'a pas pu, depuis deux ans, au milieu des crises qu'il traverse, payer la subvention convenue et qu'il ne renouvellera sans doute pas le traité.

Le gouvernement canadien s'efforce d'encourager et d'aider les initiatives individuelles qui se multiplient tous les jours. L'œuvre la plus importante, au point de vue français, créée au Canada, a été la Chambre de commerce française de Montréal. Le 27 mai 1886, M. G. Dubail, consul général de France à Québec, réunissait à Montréal les principaux commerçants français et leur exposait l'utilité d'une Chambre de commerce française au Canada ; un comité fut nommé et, le 26 juin suivant, ce comité convoquait une nouvelle réunion à laquelle il soumettait un projet qui fut accepté. M. Dubail déclara officiellement fondée la Chambre de commerce française de Montréal.

Intermédiaire naturel entre le commerce du Canada et celui de la France, la Chambre française de Montréal s'efforce de favoriser l'expansion

pratique des rapports commerciaux qui existent entre le Canada et la France.

Elle a publié en 1911, à l'occasion du vingt cinquième anniversaire de sa fondation, un livre intitulé *Le Canada et la France*, qui renferme beaucoup de documents très utiles.

La Chambre de commerce française fait paraître un bulletin mensuel qui, tout en mettant au premier rang son principal objet, l'industrie et le commerce, publie des études générales d'autant plus intéressantes qu'elles s'occupent, la plupart du temps, de sujets neufs dans un pays qui recèle de grandes ressources et fait appel à toutes les initiatives.



LES GRANDS MAGASINS EATONS A WINNIPEG.

C'est à la Chambre de commerce française de Montréal qu'est due l'idée de réunir en congrès périodiques les Chambres de commerce françaises de l'étranger. Le premier congrès, réuni à Bordeaux en 1909, a fondé l'*Union des Chambres de commerce françaises à l'étranger*.

Mais son action la plus utile est la campagne intéressante qu'elle poursuit pour diriger et stimuler l'initiative des commerçants de France. Dès sa fondation, elle insistait sur la création d'un service maritime entre la France et le Canada. Plusieurs tentatives furent faites en 1886, en 1893 et en 1902, qui n'eurent pas de succès; en 1905, une compagnie canadienne-anglaise a inauguré un service direct qui a pu vivre et prospérer, mais c'est seulement en 1912 que la Compagnie Générale Transatlantique a inauguré un service de navigation entre le Havre et Québec. Le *Niagara* a fait son premier voyage en mai 1912, et, lorsque le Saint-Laurent a été fermé par les glaces, les départs mensuels se sont faits régulièrement par Halifax.

La Chambre de commerce française multiplie les recommandations aux commerçants de France, leur prouvant par une longue observation que les représentants de commerce au Canada sont très difficiles à trouver et que leur action reste, la plupart du temps, inefficace pour beaucoup de raisons qu'il serait trop long de passer ici en revue.

Le meilleur moyen est celui qu'emploient presque toutes les maisons allemandes : l'envoi au Canada de voyageurs expérimentés parlant bien anglais. Sauf dans le commerce de Québec, qui représente à peine le cinquième du commerce canadien, la langue commerciale est l'anglais. Le commerçant, le manufacturier allemands savent se plier aux exigences de la clientèle; il faut qu'en France on sache en faire autant, car, après l'Angleterre et les Etats-Unis, la France et l'Allemagne se disputent la troisième place sur la liste des importations canadiennes (1).

Actuellement, le commerce français commence à s'intéresser davantage au Canada; il a repris la troisième place parmi les pays importateurs, tandis que l'Allemagne semble stationnaire. Il reste au

(1) Pour les neuf premiers mois de l'année fiscale finissant le 31 mars 1913 :

IMPORTATIONS

	1912	1911
	—	—
Etats-Unis................ $	327.096.307	264.413.716
Royaume-Uni	101.574.292	85.046.841
France	11.780.900	8.647.714
Allemagne	10.543.708	7.926.017
Antilles anglaises...........	5.744.889	5.129.801
Belgique	3.191.807	2.953.434
Suisse	3.060.345	2.286.170
Japon	2.889.951	1.788.946
Hollande	2.491.968	1.891.287
République Argentine........	2.266.942	1.458.683

EXPORTATIONS

	1912	1911
	—	—
Royaume-Uni............. $	151.603.326	126.753.191
Etats-Unis	120.127.465	86.337.354
Belgique	3.637.701	2.698.367
Antilles anglaises...........	2.915.061	2.772.675
Allemagne	2.678.993	3.032.783
Hollande	2.292.262	1.405.129
République Argentine........	2.019.851	2.371.271
France	1.862.531	1.613.507

huitième rang dans les exportations canadiennes; le Canada lui envoie surtout des conserves de homards, des machines agricoles et du blé.

Jusqu'au 1er mai 1910, les marchandises allemandes étaient frappées à leur entrée au Canada d'une surtaxe de 33 1/3 0/0. Depuis cette époque, l'Allemagne a obtenu, comme la France, un tarif spécial; elle a aussitôt créé une ligne directe de Brême et Hambourg au Canada, et ses exportations ont pris la troisième place, que la France a reconquise depuis.



Sir Wilfrid Laurier.

La Chambre de commerce française de Montréal n'est qu'un rouage du commerce canadien, et nous en parlons plus longuement à cause de l'intérêt spécial qu'elle a pour les Français, mais Montréal et les autres grandes villes du Dominion ont des chambres de commerce très actives qui multiplient leurs efforts, dirigés particulièrement vers les pays de langue anglaise; les chiffres qu'on a lus plus haut montrent que ces efforts sont très efficaces et maintiennent l'énorme majorité des affaires entre les Etats-Unis et l'Angleterre, d'une part, et le Canada de l'autre. La Chambre de commerce canadienne du district de Montréal, notamment, réunit les personnalités les plus marquantes du commerce de la métropole.

On peut dire qu'aujourd'hui comme à la fin du siècle dernier, si les Etats-Unis sont le plus grand fournisseur du Canada, l'Angleterre est restée son plus fort client. Cette situation est le nœud gordien de la politique économique du Dominion; elle explique l'élaboration du traité de réciprocité par le cabinet Laurier, les discussions passionnées qu'il a soulevées dans tout le pays et son rejet par le suffrage universel, rejet qui a entrainé la venue au pouvoir du cabinet conservateur de M. Borden.

Sir Wilfrid Laurier a négocié le traité de réciprocité avec les Etats-Unis parce qu'il n'est pas possible de maintenir entre deux grands pays séparés par une frontière idéale de 5,000 kilomètres et possédant les mêmes ressources, les mêmes richesses, les mêmes affinités économiques, une barrière de douane aussi élevée que celle qui existe entre les Etats-Unis et le Canada. C'est là une vérité fondamentale qui reste évidente en dehors des conditions de temps et d'opportunité, et l'on peut affirmer dès maintenant que le traité de réciprocité rejeté en 1911 sera signé dans l'avenir avec telles clauses de prudence ou d'opportunité qui paraitront utiles. C'est, du reste, ce dont conviennent tous les Canadiens, hommes politiques ou hommes d'affaires que nous avons consultés.

Que Sir Wilfrid Laurier ait été trop vite et n'ait pas suffisamment pris en considération les intérêts des industriels de l'Est et les sentiments loyalistes de la population canadienne, c'est un fait que les événements ont prouvé, mais le célèbre homme d'Etat qui dirigea les destinées du Dominion pendant la plus magnifique période de son développement ne s'est trompé que d'une nuance; la cause qu'il a défendue triomphera.

Quant aux raisons qui ont donné la victoire aux conservateurs, on a beaucoup écrit et beaucoup discuté sur la concurrence industrielle dans l'Est, sur le grand marché à ouvrir aux céréales du Centre et de l'Ouest, sur l'absorption politique du Canada par les Etats-Unis; de cette discussion aussi vive que complexe a jailli surtout le sentiment profond de loyalisme britannique qui a balayé toutes les autres considérations.

Certainement, les industries américaines sont beaucoup plus puissantes et ont à leur disposition beaucoup plus d'argent que les industries canadiennes; les industriels canadiens ont pu craindre d'être absorbés ou dominés par les grands trusts,

mais cette crainte ne peut exister que pendant un temps; les conditions industrielles du Canada sont tout aussi favorables qu'aux Etats-Unis, avec un léger avantage sur le prix de la main-d'œuvre; il arrivera très vite un moment où les industries canadiennes ne craindront plus la concurrence des Etats-Unis et, quant aux trusts, les législateurs canadiens pourront toujours arrêter leurs manœuvres, si le Congrès de Washington n'y arrive pas.

Les fermiers de l'Ouest demandaient pour leurs blés l'ouverture du grand marché américain; ils étaient dans le vrai, mais sir Wilfrid Laurier, en comptant sur eux, n'avait pas calculé l'influence qu'allait prendre le sentiment de loyalisme surexcité par une campagne de presse intense. Nous l'avons déjà dit : la terre saisit l'homme; les fermiers des prairies, même ceux qui sont venus du Far-West, deviennent rapidement citoyens canadiens et veulent rester sujets anglais. Ils l'ont prouvé en votant en grand nombre contre le traité de réciprocité, bien qu'on fît miroiter à leurs yeux les ventes de leurs récoltes, plus faciles de l'autre côté de la frontière.

De cette grande dispute, qui porta le parti conservateur au pouvoir, il reste donc debout deux faits : d'une part la nécessité d'abaisser la barrière douanière entre les deux pays, de l'autre le sentiment de loyalisme pour la couronne d'Angleterre, si fort ancré dans la population canadienne qu'il s'opposera sans doute, dans l'avenir, à toute fusion avec les Etats-Unis, quelles que soient les conditions économiques.



CHAPITRE XV

Energie électrique. — Electricité. — Tramways. Télégraphes. — Téléphones.

Energie électrique.

Le Canada possède des forces hydrauliques incomparables dont une faible partie est utilisée directement par des turbines actionnant les scieries, les moulins et d'autres industries. La plus grande partie utilisée de ces forces est employée pour produire l'énergie électrique parce que, sous cette forme, la force peut se transporter à de longues distances et y distribuer le mouvement, la lumière et la chaleur.

La création de l'électricité, son transport et son utilisation sont devenus la spécialité des ingénieurs canadiens ; ils ont d'autant mieux étudié ces questions que le champ d'action est plus vaste et aussi plus difficile. Au Canada, les éléments de l'énergie électrique se trouvent partout ; les *pouvoirs d'eau*, comme on dit à Québec et à Montréal, sont innombrables et très puissants, mais leur utilisation présente très souvent de grandes difficultés techniques. Parmi les nombreuses chutes canadiennes, tous les cas se rencontrent et les ingénieurs acquièrent une expérience qu'ils ne pourraient conquérir aussi vite ailleurs.

Les usines hydro-électriques du Canada sont difficiles à exploiter parce que les chutes canadiennes ont, en général, un très grand débit et peu de hauteur. Par suite, elles exigent de grands travaux et de gros capitaux. Même dans les cas les plus favorables, là où la chute a une hauteur importante, il faut tenir compte des travaux de captation plus considérables à cause du volume des eaux, de la longueur des canalisations nécessaires pour atteindre les grands centres de consommation et il peut arriver qu'aux lieux où la vente est possible, le prix de revient soit élevé.

Quelque difficiles et coûteuses que soient la création et l'application de l'énergie électrique, cette force est le seul agent qui puisse remplacer au Canada les bras absents et permettre la mise en valeur rapide des immenses richesses qui existent. Qu'il s'agisse des mines, des bois ou de l'agriculture, de faire marcher une machine industrielle ou de remplacer un travail de main-d'œuvre, l'énergie électrique est l'ouvrier le plus docile et le plus robuste ; elle peut en même temps déployer une force irrésistible et se diviser à l'infini pour les travaux les plus délicats. C'est à l'énergie électrique que le Canada doit, en grande partie, la rapidité de ses progrès dans toutes les directions, mais il faut reconnaître que ses hommes techniques ont été secondés par les vœux incessants de la population et les efforts des gouvernements.

Prenons pour exemple le Niagara, dont la force hydraulique est estimée à 2,765,000 HP, soit 1,382,500 HP pour la part qui reviendra au Canada (1). La puissance actuellement utilisée dépasse 400,000 HP et le gouvernement a nommé une commission chargée d'étudier l'établissement de nouvelles usines pour distribuer l'énergie aux municipalités de la province.

Cette commission a étudié l'équipement progressif d'une usine de 100,000 HP, qui représente une immobilisation de 59 millions de francs, dont 31 millions payés par Toronto, 5 millions par London et le reste par seize autres municipalités.

Les prix de vente proportionnés aux distances varient de 75 à 140 francs par cheval de vingt-quatre heures, 180 à 300 francs pour une lampe à arc et le kilowatt pour lampes à incandescence est payé de 30 à 50 centimes.

Si l'on compare aux chutes françaises, suisses et

---

(1) Rapport de la commission de conservation, page 101.

norvégiennes, on trouve que la *Toronto Niagara Power C°* a un capital de 80 millions de francs pour livrer 60,000 HP, ce qui donne plus de 1,300 francs de dépense par cheval, tandis qu'un grand nombre de chutes européennes sont établies sur la base de 500 à 800 francs par cheval.

Nous venons de citer la Toronto Niagara Power et nous avons enregistré son capital de 80 millions; il faut tenir compte que ce capital est sans doute majoré et que le prix de l'installation apparaît ainsi plus fort qu'il n'est réellement. Le rendement financier d'une usine hydro-électrique dépend beaucoup de la quantité d'énergie vendue et par conséquent de sa situation relativement à sa clientèle. Les diverses Sociétés qui se sont établies sur la chute canadienne du Niagara peuvent s'agrandir, se fusionner, employer de meilleures méthodes, et arriver sans doute à des prix de revient plus faibles.

L'histoire de l'énergie électrique au Niagara est le meilleur exemple qu'on puisse donner puisque c'est actuellement la plus grande force hydraulique du monde et que deux grands pays y travaillent depuis longtemps en y appliquant toutes les découvertes nouvelles.

Le NIAGARA appartient à l'Ontario pour la partie canadienne de la chute. Avant 1898, les forces hydrauliques d'un cours d'eau n'avaient pas, au Canada, de législature propre; la propriété de la chute appartenait aux propriétaires de la rive, sauf réserve faite. Ainsi, en janvier 1821, au cours d'une régularisation de contrats d'achats de propriétés foncières à Innisfail (Haut-Canada), l'arpenteur général écrit au lieutenant gouverneur pour savoir s'il faut réserver pour la Couronne la largeur d'une chaîne sur le haut de la rive et, en fait, il est ordonné que sur les bords des rivières navigables, la largeur d'une chaîne soit réservée à la Couronne.

Des réserves semblables sont faites dans les lettres patentes de concessions gratuites et de ventes relativement aux mines et à la propriété des eaux.

Le 17 janvier 1898, l'assemblée législative de l'Ontario vote une loi en vertu de laquelle le commissaire des terres de la Couronne peut réserver de la vente tout privilège hydraulique et spécifier les conditions auxquelles ce privilège et les terrains nécessaires pourront être affermés.

Enfin, le 16 janvier 1907, la loi de 1898 fut abrogée et un règlement nouveau fut établi, conférant à la Hydro-Electric Power Commission of Ontario un pouvoir discrétionnaire sur les chutes d'eau produisant plus de 150 chevaux-vapeur. La Couronne se réserve donc les forces hydrauliques au-dessus de 150 HP et les considère comme une propriété séparée de celle des terrains riverains.

Dès 1894, le Conseil municipal de Toronto cherche à obtenir pour la ville et ses habitants la lumière et la force à bon marché; il revient souvent sur cette question, nomme des commissions, des comités pour obtenir le droit de produire l'énergie électrique dans un rayon de 160 kilomètres autour de la ville; il demande même aux pouvoirs publics si Toronto, comme ville, *ne doit pas avoir la possession de cette force tirée du Niagara.* En 1900, il étudie ce que coûterait une usine et en 1901 il nomme un délégué pour communiquer avec la Niagara Power C° et savoir à quelles conditions elle fournirait la force motrice aux habitants de la ville. Tous ses efforts tendent à empêcher l'accaparement du Niagara par des syndicats.

En juin 1902, les industriels de l'ouest de l'Ontario se réunissent à Berlin pour obtenir la force motrice du Niagara au meilleur marché possible et en 1903 une loi autorise les municipalités à construire des usines, à transmettre et à distribuer l'énergie.

En mars 1906, soixante municipalités envoient des représentants à Galt qui demandent au gouvernement provincial d'installer une force motrice aux chutes du Niagara et le mois suivant toute une députation des municipalités, des chambres de commerce, des manufacturiers va trouver à Ottawa le premier ministre Whitney et, en définitive, toute cette agitation aboutit à la loi du 16 janvier 1907 qui donne un pouvoir discrétionnaire à la commission de la force hydro-électrique de l'Ontario.

Depuis 1905, la situation des forces hydrauliques du Niagara est assise sur de nouvelles bases. On a cru longtemps que l'eau et la force du Niagara étaient inépuisables; depuis 1905, non seulement on ne le croit plus, mais on estime qu'elle arriverait à ne plus suffire aux emprunts qu'on lui fait pour obtenir l'énergie électrique et qu'il est nécessaire de limiter ces emprunts. Cette opinion se double du sentiment qu'ont fait naître aux Etats-Unis et au Canada diverses associations comme l'*American Civic Association*, l'*American Scenic and Historical Society*, la *Colonial Dames of America* sur la rive droite et plusieurs sociétés canadiennes. Ces sociétés ont fait campagne pour maintenir intactes le régime du fleuve et les beautés pittoresques des chutes.

Un rapport de l'American Civic Association publié en 1911 a même chiffré la valeur esthétique du Niagara :

« Il est constaté, expose-t-il, que, chaque année, 800,000 visiteurs viennent de loin visiter la célèbre cataracte. En admettant que chacun d'eux dépense en moyenne $ 25, on trouve que la simple vue des chutes rapporte 20 millions de dollars par an, somme qui capitalisée à 5 0/0 représente un capital de $ 400 millions, de beaucoup supérieure au coût du canal de Panama. »

Le Congrès américain demanda un rapport au comité des rivières et des ports qui en confia la rédaction au capitaine Kutz. Puis une commission internationale fut instituée, partagée en deux sections, une américaine et une canadienne, qui décidèrent que les dérivations ne devaient pas excéder 36,000 pieds cubes d'eau par seconde sur le côté canadien et 18,500 pieds cubes par seconde sur le côté américain, étant donné que le canal de drainage de Chicago prend 10,000 pieds cubes par seconde au lac Michigan et qu'une certaine quantité de force est fournie aux Américains par les usines canadiennes.

Les dérivations maxima recommandées sont les suivantes pour chaque Compagnie (1) :

COMPAGNIES CANADIENNES	Pieds cubes par seconde
Canadian Niagara Power C°	9.500
Ontario Power C°	12.000
Electrical development C°	11.200
Niagara falls Park and River Railway C°	1.500
Canal Welland, en plus du service des écluses	1.800
	36.000

COMPAGNIES AMÉRICAINES	Pieds cubes par seconde
Niagara falls Hydraulic & Manufacturing C°	9.500
Niagara falls Power C°	8.600
Canal Erie, en plus du service des écluses	400
	18.500

En dehors des cinq Compagnies canadiennes et des trois Compagnies américaines que nous venons de citer, il y avait un certain nombre d'autres Sociétés établies en vertu d'une charte sur les deux rives; les permis de quelques-unes sont expirés, d'autres sont encore en vigueur; il serait trop long de suivre l'histoire de toutes ces Sociétés. Nous ne donnerons, comme exemple, que l'installation de l'Ontario Power C°.

L'usine hydraulique de l'ONTARIO POWER C° est située dans la gorge en aval des chutes et la prise d'eau est faite en amont, près des îles Dufferin. L'eau se précipite dans deux tuyaux souterrains de 18 pieds de diamètre intérieur et de 6,000 pieds de longueur, l'un en fonte, l'autre en béton armé, puis elle est amenée sur les turbines par des coursiers de 9 pieds de diamètre intérieur et de 300 pieds de longueur.

Sur les plans figurent vingt-deux groupes électrogènes, de sorte que si l'on admet que deux groupes sont laissés inactifs, l'usine a une puissance de 200,000 HP. La hauteur de la chute est d'environ 176 pieds, mais elle peut varier suivant les variations de niveau du lac Erie. De 1860 à 1907, les variations extrêmes de niveau du lac Erie ont été de 3.89 pieds; sa décharge maximum a été relevée en juin 1876, elle était de 257,800 pieds cubes par seconde et la décharge minimum a été observée en mars 1896 où elle a donné 167,700 pieds cubes par seconde.

On évalue à 12,000 pieds cubes par seconde la quantité d'eau nécessaire à toute l'installation de l'Ontario Power C°, et la commission des eaux limitrophes internationales lui a concédé cette quantité.

Parmi les très nombreuses chutes d'eau que possède la province de Québec, quelques-unes mieux situées ou offrant des conditions plus favorables sont exploitées depuis un certain nombre d'années par des sociétés florissantes. La plus célèbre est la chute de Shawinigan, sur laquelle s'est installée la SHAWINIGAN WATER & POWER C° qui fournit la force motrice et la lumière à la ville de Montréal et à tout le pays environnant.

La chute Shawinigan est située sur la rivière Saint-Maurice, un des affluents les plus considérables de la rive gauche du Saint-Laurent et à près de 34 kilomètres de la ville de Trois-Rivières, bâtie au confluent de la rivière et du fleuve.

Un barrage naturel de rochers arrête les eaux qui s'étalent en amont, formant un vaste lac profond de 8 à 9 mètres, dont l'effet est de régulariser le débit des chutes. Plus haut, le cours supérieur du Saint-Maurice traverse de nombreux lacs qui sont autant de régulateurs de son débit, de sorte que si nous mettons à part les chutes du Saint-Laurent qui bénéficient d'une régularité

(1) Il faut environ 0.75 pied cube d'eau par seconde pour produire un cheval-vapeur.

exceptionnelle, la Shawinigan apparait comme une des forces hydrauliques les plus régulières du Canada.

L'attention du public et des hommes d'affaires était depuis longtemps attirée par la Shawinigan que les touristes allaient visiter, mais personne n'avait osé mettre ses forces hydrauliques en valeur parce qu'on n'était pas assez sûr de pouvoir transmettre l'énergie électrique jusqu'à Montréal, distante de 145 kilomètres. A cette époque, il n'existait d'ailleurs aucune usine importante dans les environs.



J.-N. GREENSHIELDS, K. C.

Cependant, un homme de grande initiative, J. N. Greenshields, conçut le projet de mettre ces chutes en valeur. Après avoir réuni les fonds nécessaires et acquis la conviction que les ventes de force seraient suffisantes, il constitua en 1898 la Shawinigan Water & Power C° et obtint une charte. Cette charte donnait à la Société le pouvoir de construire et d'entretenir des barrages sur la rive nord-ouest de la rivière Saint-Maurice, près des chutes de Shawinigan, et d'établir des canaux d'amenée pour fins hydrauliques et manufacturières, de construire les écluses, quais et usines génératrices nécessaires pour prendre possession du lit et de la grève de la rivière, à l'entrée des canaux d'amenée et à la sortie des canaux ou coursiers d'aval. La Compagnie recevait le droit d'utiliser, vendre ou louer l'eau pour actionner des machines et de produire et vendre du gaz, de l'électricité et des carbures.

La chute de Shawinigan a 45 mètres de hauteur et peut donner 130,000 HP d'après la commission de conservation. La Société a construit un large canal de dérivation percé dans le roc à l'ouest du sommet des chutes sur 330 mètres de longueur. D'énormes conduits amènent l'eau dans deux bâtiments qui contiennent les générateurs mus par six turbines de 55,000 HP. En 1912, la Société a construit une seconde usine à côté de la première, qui sera affectée au service de la Montreal Light, Heat & Power C°, avec laquelle la Shawinigan a passé un contrat pour la vente de 40,000 HP en sus des 25,000 qu'elle fournissait déjà. Les deux Sociétés, très prospères toutes deux, ont d'ailleurs des intérêts communs.

En mai 1913, on annonce que la Shawinigan va encore agrandir cette seconde usine en y ajoutant deux unités de 20,000 chevaux chacune, ce qui porterait sa production à 80,000 HP. Les travaux doivent commencer immédiatement et l'on compte qu'ils seront terminés au commencement de 1914.

Cette extension remarquable de la Shawinigan a été facilitée par les progrès réalisés dans la science hydro-électrique. La production de l'énergie est augmentée et les moyens de transmission plus parfaits sont d'un rendement supérieur. A la Shawinigan, à côté des générateurs, se trouvent les transformateurs qui fournissent le courant à diverses Sociétés, entre autres à la *Calcium Carbide Works*, qui prend 25,000 volts, aux lignes de tramways de Montréal et aux mines d'amiante de Thedford qui en prennent 50,000.

Deux lignes de câbles en aluminium suivent la voie du Canadian Northern et apportent l'énergie électrique à plusieurs stations de distribution et à la station terminus de Maisonneuve, à Montréal. Sur le parcours, à Joliette, un câble traverse le Saint-Laurent et porte un courant de 12,500 volts à la ville de Sorel et à ses environs.

En somme, la Société de Shawinigan a quatorze années d'existence; avec un capital modéré, elle est parvenue à prendre une place très importante parmi les sociétés industrielles du Canada, ses usines et ses installations sont considérées comme parfaites et elle ne cesse de progresser. Sa clientèle augmente avec le développement industriel de toute la contrée qui s'étend de Trois-Rivières à Montréal, et ce mouvement industriel, bien loin de se ralentir, paraît au contraire s'accentuer. Les

travaux entrepris dans le district du Saint-Maurice pour capter l'eau des lacs sur une superficie de 100 milles carrés sont activement poussés et toute la région est tributaire de la Shawinigan, qui a passé partout des contrats pour la distribution du courant. On prévoit que, dans un avenir prochain, l'embranchement de Shawinigan au Grand Trunk qui passe à 20 milles dans le nord et la terminaison du Canadian Northern vont encore augmenter l'importance industrielle de ce territoire.

Pour avoir une idée plus juste et plus complète des sociétés hydro-électriques canadiennes, nous en examinerons encore deux autres qui travaillent à l'autre extrémité du Canada, en Colombie Britannique : l'une, la *Western Canada Power C°*, parce qu'elle est très récente et qu'elle promet de devenir la Shawinigan de Vancouver ; l'autre, la *Prince Rupert Hydro-Electric C°*, parce qu'elle est, comme la ville où elle s'est créée, à l'aurore de son existence. C'est à peine si elle exploite et il est intéressant de voir comment une jeune société se prépare à devenir une grande affaire.

La Western Canada Power a été créée en mai 1909 dans le but d'acheter à la Stave Lake Power C° les chutes de la rivière Stave ainsi que les constructions faites pour les utiliser et les privilèges qu'elle avait obtenus.

Les chutes de la rivière Stave sont à Ruskin, à 56 kilomètres au nord de la ville de Vancouver (Colombie Britannique) et à 11 kilomètres en aval du lac Stave, qui reçoit la Stave supérieure ainsi que de nombreux cours d'eau et torrents qui descendent des névés et des glaciers des *Coast Range*. Le lac a 14 1/2 kilomètres de long et 1 1/2 kilomètre de large environ ; la rivière en sort puissante et descend de 11 pieds pendant 11 kilomètres jusqu'aux chutes. Là elle tombe de 27 mètres et se précipite dans une gorge étroite jusqu'à son confluent. Depuis le lac jusqu'au confluent, la différence de niveau est de 68 mètres environ, que l'on a pu augmenter déjà de 2 mètres par des barrages construits sur la chute, mais qu'on pourrait augmenter encore de 8 mètres s'il en était besoin. Le lac Stave formerait alors un grand réservoir de 25 1/2 kilomètres de longueur et de 16 milles carrés de superficie, ayant un débit constant de 300 pieds cubes par seconde, donnant 28,000 HP continuellement, nuit et jour, pendant toute l'année, ce qui suffit, dans les conditions ordinaires de travail, pour produire 50,000 HP.

La Société pourrait aussi utiliser sa concession en aval, près du confluent, en construisant un second barrage de 40 mètres de hauteur et en installant quatre turbines de 13,500 HP chacune qui donneraient des forces à peu près équivalentes à celles des chutes. Elle pourra disposer ainsi à un moment donné de 100,000 HP à 56 kilomètres de deux grandes villes, Vancouver et New-Westminster.

La Société a terminé ses installations en 1912. L'énergie électrique est transmise, à une tension de 60,000 volts, à la station de réception distante de 56 kilomètres, à égale distance de Vancouver et de New-Westminster. Cette station est munie de six transformateurs d'une capacité totale de 25,000 HP, mais les demandes de force se sont produites si nombreuses que la Société a dû augmenter sa production plus vite qu'elle ne s'y attendait. Un contrat passé avec la British Columbia Electric C° l'oblige à l'accroître de 40,000 HP de plus.

D'ailleurs, l'usine n'a marché que dans la seconde quinzaine de décembre 1912 et a immédiatement distribué l'énergie électrique à Mission, Vancouver et New-Westminster.

La Western Canada Power n'est pas la seule à fournir l'énergie électrique à Vancouver ; une autre usine, dite du *Bras du Nord*, est exploitée par la Vancouver Power C°, société auxiliaire de la British Columbia Electric Ry. L'usine génératrice est située sur le bras nord de l'anse Burrard. Le lac Buntzen, situé à 400 pieds au-dessus de l'usine, sert de réservoir ; l'eau y est amenée du lac Coquitlam par un tunnel de 4,258 mètres que l'on dit être le plus long tunnel hydraulique du monde. L'usine a six groupes électrogènes, dont quatre de 3,000 HP chacun, et deux de 10,500 HP, soit en tout 33,000 HP. Les turbines sont actionnées par une colonne d'eau de 400 pieds de hauteur.

On peut dire que la Prince Rupert Hydro-Electric nous montre une installation hydro-électrique avant la lettre. Quand elle s'est constituée, en juin 1911, la ville de Prince-Rupert ne contenait guère que 6,000 habitants, et le Grand Trunk Pacific avait encore trois années de travaux à faire pour arriver à son point terminus sur le Pacifique, mais le fait que Prince-Rupert était choisi comme point terminus, les facilités qu'offre son grand port en eau profonde, complètement à l'abri et ouvert toute l'année, le nombre des fabriques de conserves des environs, la certitude d'un trafic futur très intense ont fait surgir les initiatives et les capitaux.

La Société a été fondée par le même groupe qui avait fondé en 1900 la Western Canada Power à la tête duquel est M. C. H. Cahan, président des deux sociétés.

Deux petites compagnies, la Tsimpean Light & Power et la Continental Power, existaient déjà; en les achetant, la Prince Rupert s'est assuré le monopole des chutes des rivières Khtada et Falls Rivers, tributaires de la Skeena, dont l'embouchure forme le port de Prince-Rupert.

La force hydraulique de ces deux cours d'eau est de 40 à 50,000 HP, mais les plans actuellement en exécution se bornent à une production de 15,000 à 20,000 HP au moyen de deux usines, l'une de 1,500 HP pour satisfaire les besoins immédiats de la ville, l'autre de 15 à 20,000 HP qui sera équipée au fur et à mesure des besoins futurs.

Cette seconde usine est en construction à 24 kilomètres en amont de Port Essington, au confluent de l'Ecstall River et de la Skeena, sur la rive gauche de celle-ci et en face du 42[e] mille (67 1/2 kilomètres) de la ligne du Grand Trunk Pacific. Les câbles de transmission traverseront le fleuve et suivront la voie ferrée, mais on ne peut guère espérer que cette usine, dite de la Khtada, soit prête avant le second semestre de 1914.

Quant à la petite usine, on est allé au plus pressé et pour aider à l'extension de la ville de Prince-Rupert, qui s'augmente à vue d'œil, on a installé deux générateurs à pétrole de 750 HP chacun, du type Diesel, en attendant qu'on puisse construire une unité hydro-électrique de 5,000 HP, qui sera sans doute terminée au moment où les trains du Grand Trunk Pacific parviendront à leur point terminus, sans doute en septembre 1914.

La ville est à 64 kilomètres de l'usine, mais beaucoup d'établissements industriels seront construits — plusieurs s'installent déjà — le long du fleuve, entre la ville et l'usine, ce qui diminuera la moyenne des longueurs de transmission.



Une rue à Prince-Rupert.

La disposition des forces hydrauliques est avantageuse. La Khtada reçoit les eaux d'un bassin d'environ 45 milles carrés, sur lequel il tombe en moyenne 8 à 12 pieds d'eau par an. Ces eaux s'écoulent dans deux lacs, le supérieur et l'inférieur; le premier a 9 1/2 kilomètres de long et le second 1 1/2 kilomètre, puis, sur une distance de 2 kilomètres à peine, la rivière tombe de 110 mètres jusqu'au point où se construit la grande usine qui est au niveau de la marée haute. Avec des barrages appropriés, ces deux lacs formeront d'excellents réservoirs qui égaliseront le débit de la chute pendant toute l'année.

Il est évident que ces forces hydrauliques sont

moins puissantes que celles de la Western Canada Power et surtout que celles de la Shawinigan Water & Power, mais la Prince Rupert C° doit envoyer son énergie électrique moins loin que la Shawinigan, située à 145 kilomètres de Montréal, son principal client. Enfin, elle s'est assuré le monopole de la production du gaz et compte avoir celui de la force pour les tramways et les docks, et c'est précisément en quoi cette Société est particulièrement intéressante. Elle n'a pas été créée pour ce qui existe, mais pour ce qui existera le jour où le chemin de fer et le port prendront ensemble leur essor. Tout a été calculé pour grandir parallèlement, de façon que les développements successifs de la ville et du port soient servis aussitôt par les développements de l'énergie électrique et du gaz.

La Société de Prince Rupert n'a fait, d'ailleurs, qu'imiter le gouvernement colombien, qui a construit dans ce bourg de 6,000 âmes des monuments pour les services publics d'une capitale. Le Grand Trunk, de son côté, construit un vaste hôtel et des aménagements considérables pour le terminus de ses voies; dans le port, on construit des cales sèches et des docks. Prince-Rupert est actuellement un des points les plus intéressants du Canada.

Electricité.

Une des questions les plus importantes est celle des canalisations électriques par câbles armés, posés sur poteaux ou simplement dans la terre ou, sous le sol, dans des caniveaux et même dans de véritables galeries.

Lorsque les lignes de transmission sont aériennes, montées sur poteaux de bois, les fils conducteurs se chargent parfois en hiver de verglas si épais et si lourd qu'il se produit des ruptures dangereuses et coûteuses à réparer. Il est vrai que ces inconvénients peuvent être évités en plaçant les canalisations sous terre, mais alors on augmente beaucoup le prix de premier établissement.

Il y a ensuite la question des câbles, qui se font en cuivre et en aluminium, soit nus, soit isolés et armés. Les câbles nus ne se posent guère que sur pylônes ou poteaux élevés et présentent toujours un certain danger. Pour les canalisations souterraines, on adopte presque toujours les câbles isolés et armés.

La conductibilité de l'aluminium est de 60 0/0 de celle du cuivre et les deux métaux se comportent relativement comme suit :

Poids pour une conductibilité égale :

Cuivre.................. 1
Aluminium............... 0 500

Section pour une conductibilité égale :

Cuivre.................. 1
Aluminium............... 1 64

Diamètre pour une conductibilité égale :

Cuivre.................. 1
Aluminium............... 1 28

La pose des câbles armés dans des tranchées est simple, rapide et peu coûteuse, mais l'entretien peut coûter fort cher quand les canalisations sont importantes ou placées sous des trottoirs possédant un revêtement en asphalte ou en dalles.

La pose des câbles dans des canalisations protectrices est indiquée dès que les canalisations sont un peu importantes; on emploie des poteries et même des caniveaux métalliques qui permettent l'accès pour les réparations au moyen de regards placés de distance en distance.

Quand les canalisations sont très importantes, les galeries sont préférables parce qu'elles permettent les investigations rapides sur toute la longueur, qui facilitent les réparations immédiates. A Paris, plusieurs secteurs ont pu, malgré les égouts et les divers services publics, placer ainsi leur canalisation. Il faut conclure que, suivant l'importance des canalisations, on devra employer l'une ou l'autre de ces méthodes.

La plus grande partie de ce qui concerne, au Canada, l'application de l'énergie électrique aux services industriels publics ou privés est entre les puissantes mains de la *Canadian General Electric Cy.*

La Canadian General Electric C° a été fondée en 1891 par la General Electric de Shenectady (New-York), l'une des plus puissantes maisons des Etats-Unis; cette origine confirme ce que nous avons exposé au chapitre précédent, que l'industrie canadienne avait en grande partie sa source dans l'industrie américaine déjà florissante de l'autre côté d'une frontière plutôt idéale. Cette origine devait se retrouver surtout dans les industries plus recherchées, plus spéciales, comme l'industrie électrique.

Tramways.

On peut dire que l'application de l'énergie électrique à la traction des tramways est une spécialité de l'industrie canadienne. Jusqu'en 1898, les hommes d'affaires canadiens n'osèrent pas utiliser les grandes forces hydrauliques qui existaient sur toute l'étendue de leur pays, à cause de l'incertitude où ils étaient de la possibilité de transporter à de grandes distances l'énergie électrique que ces chutes produiraient. Les expériences de Marcel Deprez n'étaient parvenues qu'en 1886 à résoudre le problème ; il avait pu transporter à 56 kilomètres une force industriellement utilisable de 52 chevaux, avec un rendement de 45 o/o. On était encore bien loin des distances atteintes aujourd'hui et surtout des rendements actuels, mais les progrès de la science marquaient le commencement d'une ère nouvelle pour les ingénieurs canadiens. Une légion de spécialistes se forma bientôt au service de groupes financiers puissants qui entreprirent dans le monde entier la transformation des services publics de force, de lumière et de traction, au moyen de l'énergie électrique puisée à de grandes distances.

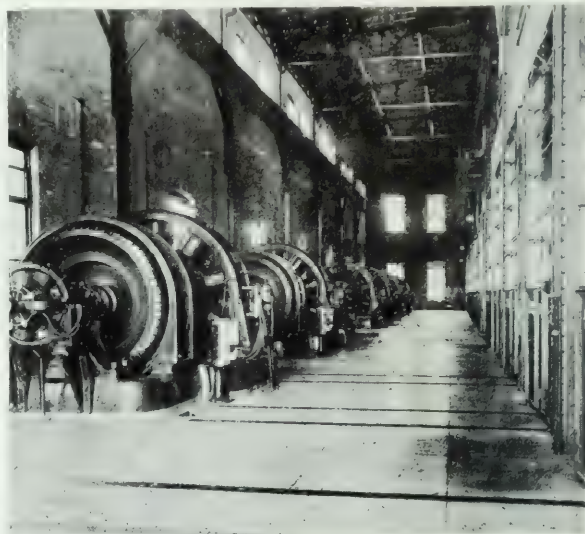
C'est ainsi que Rio-de Janeiro, Mexico, Sâo-Paulo, Toledo dans l'Ohio, Trinidad, la Havane, Detroit, Duluth, Puebla au Mexique, furent dotés de tramways et d'énergie électrique. Nous ne nommons ici que les entreprises étrangères ; au Canada, des sociétés analogues existent dans toutes les villes un peu importantes et nous avons vu, en étudiant les forces hydrauliques du Niagara, que le gouvernement avait provoqué la création d'une société hydro-électrique nouvelle pour desservir les municipalités de la presqu'île de Toronto.

Parmi les nombreuses sociétés de tramways électriques canadiennes, nous en choisissons trois, pour donner une idée des différentes exploitations : la British Columbia Electric Ry, la Toronto Ry et la Winnipeg Ry ; les deux premières sont parmi les Sociétés les plus anciennes de leur groupe et la troisième présente des conditions de constitution particulières dans la capitale des provinces du Centre.

La British Columbia Electric Ry (Compagnie du Chemin de fer électrique de la Colombie Britannique) a été fondée à Londres en 1897. Son siège social est à Londres, avec un bureau canadien à Vancouver. C'est une importante compagnie de chemins de fer électriques qui tient la tête des compagnies canadiennes et dont le capital actuel est de 4 millions de livres sterling.

Constituée selon la loi anglaise, la Société a obtenu, depuis, une charte du gouvernement de la Colombie Britannique.

Elle exploite un réseau de chemin de fer électrique de 376 1/2 kilomètres et fournit l'éclairage et l'énergie électrique aux villes de Vancouver, Vancouver-Nord, Westminster, Steveston, Victoria et autres.



Une station électrique du tramway de Winnipeg.

La population de Vancouver a quadruplé dans les dix dernières années ; il a fallu augmenter dans toutes les branches les moyens d'exploitation de la société et cela n'a pas été sans de grands frais, occasionnés surtout par les travaux de voirie à Vancouver et à Victoria où les canalisations ont été bouleversées et refaites.

La Société a élevé la digue du lac Coquitlam de façon à augmenter la hauteur de chute de 20 mètres ; un tunnel de 4,258 mètres a été élargi ; la production de force de l'usine hydro-électrique du lac Buntzen a été augmentée et a atteint en 1912 70,000 HP.

Dans l'île de Vancouver, on a installé une nouvelle force hydraulique à Jordan pour desservir la ville de Victoria, de façon que cette force puisse être plus tard augmentée parallèlement aux besoins.

Des négociations ont été entreprises entre la Société et la municipalité de Vancouver dans le

tout d'unifier les diverses concessions, ces négociations n'ont pas encore abouti.

Enfin, une nouvelle ligne de 32 kilomètres a été construite pour relier Victoria à la péninsule de Saanich. Ces extensions de la Société sont fidèlement exprimées par les chiffres suivants :

	Kilomètres [illegible]	Voitures [illegible]
[illegible]	132 83	248
1910	227 06	427
1911	375 94	947

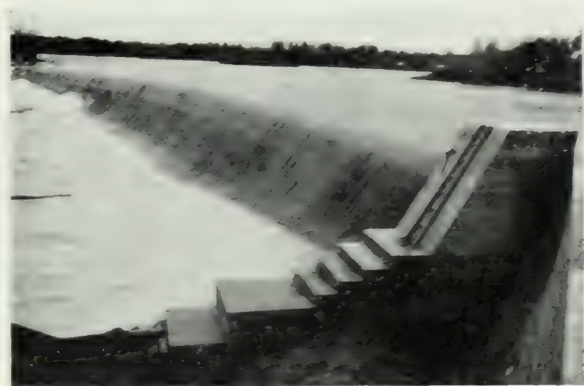
Plus ancienne que la British Columbia Electric Railway, mais moins importante, la TORONTO RAILWAY a été fondée en 1891 pour exploiter le monopole des tramways de la ville de Toronto jusqu'en 1921. Ce monopole a été accordé moyennant le paiement d'annuités à verser à la municipalité d'après l'échelle suivante : 8 0/0 sur un chiffre de recettes brutes non supérieur à $ 1 million, 10 0/0 jusqu'à $ 1,500,000, 12 0/0 jusqu'à $ 2 millions, 15 0/0 jusqu'à $ 3 millions et 20 0/0 au-dessus de $ 3 millions. De plus, la Société paye une taxe de 800 dollars par mille de voie simple en exploitation (1,609 mètres) et $ 1,600 par mille de voie double.

A la suite d'une combinaison faite en 1911, la Société contrôle les compagnies suivantes : la Toronto Power, dont elle possède les deux tiers du capital ; la Toronto and York Radial ; la Toronto Electric Light, dont la Toronto Power possède presque tout le capital ; l'Electrical Development Cy of Ontario, dont les actions appartiennent aussi à la Toronto Power.

La Toronto Ry a pour président sir William Mackenzie, qui préside aussi la Winnipeg Electric, la Brazil Traction et beaucoup d'autres sociétés. Sir William Mackenzie et son associé, sir Donald Mann, sont les propriétaires du troisième transcontinental, le Canadian Northern Ry. Quand sir W. Mackenzie fondait en 1891 le Toronto Ry, il était déjà l'un des premiers promoteurs des affaires de force, lumière et traction par les usines hydro-électriques, que les spécialistes canadiens allèrent bientôt installer jusque dans le sud de l'autre Amérique. Il y avait à peine cinq ans qu'on avait réussi à transporter à distance l'énergie électrique et chaque jour voyait de nouveaux progrès réalisés dans la longueur des lignes de transmission et dans le rendement des forces utilisables.

Située à moins de 50 kilomètres à vol d'oiseau des chutes du Niagara, la capitale de l'Ontario devait être une des premières villes du Canada à équiper ses services publics de traction, de force et de lumière ; nous avons vu que sa municipalité avait été l'instigatrice des efforts faits au Niagara. La Toronto Ry Cy n'a pas manqué à sa tâche, augmentant ses services au fur et à mesure des besoins de la population, modifiant ses lignes pour décongestionner le trafic dans certaines parties de la ville trop encombrées, réunissant sous son contrôle les différentes entreprises de force et lumière existant déjà et contribuant de tout son pouvoir à l'extension d'une ville qui, depuis plus d'un an, figure au premier rang des municipalités du Dominion sur la liste des demandes d'autorisation de construire.

Les annuités qu'elle a versées à la municipalité de Toronto en 1911 sont en augmentation de 13.02 0/0 sur celles de 1910. Leur total atteint $ 822,233.



LAC DU BONNET :
BARRAGE DE LA WINNIPEG ELECTRIC RAILWAY

La WINNIPEG ELECTRIC a été reconstituée en 1904 pour fusionner la Winnipeg Electric Street Railway et la Winnipeg General Power. Elle possède le monopole des tramways, de l'éclairage et du gaz dans les villes de Winnipeg, capitale du Manitoba, et Saint-Boniface. Elle exploite directement 120 kilomètres de voie ferrée avec 204 voitures de voyageurs et 27 voitures de services auxiliaires. Elle possède en portefeuille le capital de la Suburban Rapid Transit C° qui exploite 27 kilomètres de voies dans la banlieue et elle contrôle la Winnipeg Selkirk and Lake Winnipeg Ry, qui possède un réseau de 35 kilomètres entre Winnipeg et Selkirk ; le capital-actions de cette société est presque en entier dans son portefeuille.

Les concessions de la Société, en ce qui concerne les services de tramways, de gaz et d'éclai-

rage, sont perpétuelles, mais son monopole ne lui est acquis sur les tramways que jusqu'en 1927 à Winnipeg et jusqu'en 1943 à Saint-Boniface. A l'expiration des monopoles, les villes devront racheter la concession ou prolonger le monopole.

La redevance payée par la Société à la ville de Winnipeg est de 5 0/0 des recettes brutes et 20 dollars par voiture en service.

Le capital de la société est de 10 millions de dollars en actions et de 5 millions en obligations.

Ses recettes sont en progrès constant et l'on annonce que pour les trois premiers mois de 1913, elles se chiffrent par $ 433,570, en augmentation de $ 18,232 sur celles de la même période en 1912.

Télégraphes.

Au Canada, les grands monopoles sont à peu près inconnus, et leur conception semble être diamétralement opposée au tempérament canadien. L'industrie des télégraphes et des téléphones y est donc libre comme toutes les autres et fait l'objet de nombreuses sociétés, dont les plus importantes sont les Sociétés Mackay pour les télégraphes et les téléphones, et la Bell Telephone Company pour les téléphones. Avant d'examiner rapidement ces deux sociétés, disons que presque tous les services publics de télégraphe électrique sont exploités par une grande société américaine, la Great North Western Telegraph Company.

En 1879, une compagnie canadienne qui venait de se fonder sous le nom de *Dominion Telegraph Company* louait tous ses fils pour quatre-vingt dix-neuf ans à la American Union Telegraph Company de New-York. En 1881, celle-ci fusionnait avec la Western Telegraph, qui assumait toutes les charges du bail de 1879. En 1881, le bureau principal de la Great North Western Telegraph, qui était à Winnipeg, fut transféré à Toronto, et la Great North Western signa avec la Montreal Telegraph un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans par lequel elle prenait l'exploitation de ses lignes. Alors la Western Union Telegraph sous-loua à la Great North Western Telegraph les fils de la Dominion Telegraph placés à l'ouest des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, en conservant pour elle-même les lignes existant dans ces deux provinces.

En vertu du bail primitif, la Western Union Telegraph sert à la Dominion Telegraph un dividende de 6 0/0 annuel payable trimestriellement et d'avance au capital de $ 1 million de la Dominion.

Nous ne voyons pas d'intérêt à nous attarder dans ces combinaisons de sociétés qui aboutirent à mettre entre les mains des Américains, spécialistes émérites, l'exploitation des lignes télégraphiques canadiennes; le Canada et les Canadiens n'avaient qu'à y gagner.

Disons seulement un mot des *Mackay Companies*, qui d'ailleurs sont américaines elles aussi.

Les MACKAY COMPANIES sont une affaire américaine régie par des lois du Massachussets, mais ses actions ont pris depuis longtemps une place importante sur les marchés financiers du Canada et sont considérées comme une valeur très sûre bien que la responsabilité des actionnaires ne soit pas limitée.



POSTE MARCONI.

Les Mackay Companies ont acquis le contrôle de plusieurs des plus puissantes sociétés de télégraphes, câbles et téléphones aux Etats-Unis, mais elles n'ont jamais cherché à constituer un trust pour se saisir du monopole, et cette sagesse prudente les met aujourd'hui à l'abri des coups qui atteignent les trusts américains.

Elles possèdent la Commercial Câble Company, qui exploite cinq câbles transatlantiques depuis plus de vingt-cinq ans; la Postal Telegraph Company, qui a inauguré un service accéléré entre les plus importantes villes des Etats-Unis, permettant la délivrance d'une dépêche dans les vingt-minutes qui suivent son expédition.

Les réseaux de la Commercial Cable Company et de la Postal Telegraph Company comprennent

environ 503,150 kilomètres de fils télégraphiques et 45,850 kilomètres de câbles transatlantiques et transpacifiques. En 1910, les Mackay Companies ont vendu à un bon prix 82,000 actions de l'American Telephone and Telegraph, qui cotaient à ce moment $ 140. Leur politique consiste à laisser autonomes les compagnies contrôlées et à ne prélever sur leurs recettes que les sommes nécessaires pour payer les charges d'administration et les dividendes aux actionnaires des Mackay. Il en résulte que les bilans des Mackay Companies sont des plus brefs et que les compagnies contrôlées mettent en réserve une grande partie de leurs bénéfices. Ainsi, l'on sait que la réserve de la Commercial Cable se montait en 1910 à $ 8 millions.

On sait aussi que les employés des Mackay Companies possèdent pour plus de $ 2 millions d'actions, ce qui augmente la confiance du public. D'ailleurs, les frais généraux ne comprennent que les loyers, les services de transferts et le prix des fournitures, papeteries, etc., nécessaires ; ils ne dépassent pas $ 32,000.

Le capital autorisé est de $ 50 millions en actions de préférence 4 0/0 totalement émis, et $ 50 millions d'actions ordinaires, qui paient un dividende de 5 0/0 en quatre termes.

Télégraphie sans fil.

Jusqu'à la fin de 1901 la télégraphie sans fil n'avait pas pu transmettre une dépêche plus loin que les 300 kilomètres qui séparent le cap Lizard de l'île de Wight. Les 11 et 12 décembre 1901, M. Marconi réussit à percevoir à Terre-Neuve les premières ondes envoyées d'Angleterre à travers les 5,000 kilomètres de l'Atlantique.

Le poste de départ était l'établissement du Poldhu au cap Lizard (Cornouailles) et le poste d'arrivée avait été établi à Terre-Neuve, dans l'hôpital des Contagieux, d'où l'on avait lancé un énorme cerf-volant à 135 mètres de hauteur, qui recueillait les ondes hertziennes. Les 11 et 12 décembre 1901, à six heures du soir, le poste du Poldhu devait lancer, dans des conditions convenues d'avance, les trois brèves de l'alphabet Morse signifiant la lettre S.

A l'heure convenue, M. Marconi et son aide reçurent à Terre-Neuve la transmission et cette grande nouvelle fut aussitôt télégraphiée aux rois d'Angleterre et d'Italie, ainsi qu'au président des Etats-Unis. Les journaux sérieux discutèrent la portée de l'expérience, tandis que les feuilles satyriques s'amusaient à des plaisanteries faciles, mais le succès fit taire cette polémique.

Le Canada établit bientôt une station de télégraphie sans fil à Glace Bay (Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse), d'où les premières dépêches américaines furent lancées vers l'Europe.

Depuis cette époque la télégraphie sans fil n'a cessé de s'étendre sur la moitié orientale du Canada. Lorsque fin 1913 les trois nouvelles stations des grands lacs seront achevées, le Canada possédera le réseau de télégraphie sans fil le plus important du monde entier. Les postes s'étendront de Port-Arthur à l'ouest du lac Supérieur jusqu'à l'océan Atlantique, de sorte que la navigation de tout le chenal du Saint-Laurent, sur une longueur de 3,250 kilomètres environ, se trouvera aidée et contrôlée par la télégraphie sans fil.

Téléphones.

Le gouvernement fédéral a publié, dans le recensement de 1911, un rapport sur l'exploitation du téléphone, qui est le premier sur cette matière. Les statistiques qu'on y trouve n'ont certainement pas la précision qu'elles auront plus tard, parce que les renseignements donnés par les compagnies privées répondent parfois mal au questionnaire administratif, soit que les questions aient été mal comprises, soit que les sociétés préfèrent ne pas mettre le ministère trop au courant de leurs affaires. Tel qu'il est, le rapport est intéressant.

Au 30 juin 1911, il y avait au Canada 537 compagnies de téléphone réparties de la manière suivante :

	Capital investi.
319 en Ontario .... $	1.755.628
32 en Québec	18.281.630
16 en Nouveau-Brunswick	1.313.781
14 en Nouvelle-Ecosse	2.597.380
3 en Manitoba	8.315.[illegible]
143 en Saskatchewan	1.959.511
4 en Alberta	2.432.8[illegible]
5 en Colombie Britannique......	2.523.249
1 dans l'île du Prince-Edouard...	165.000

Trois réseaux étaient exploités par les gouvernements provinciaux : en Manitoba, Saskatchewan et Alberta ; vingt-cinq par des municipalités, dont vingt et un dans l'Ontario et quatre dans l'Ouest ; trois cent huit par des compagnies en commandite ; cent un par des sociétés coopératives ; quatre-vingt-deux par des particuliers et dix-huit par des maisons associées.

Les compagnies en commandite exploitent presque toutes des réseaux téléphoniques ruraux, dont l'usage s'est fort répandu dans les bourgs ou petites localités, à cause des facilités qu'ils apportent aux affaires et de leur bon marché.

Ces très nombreuses exploitations se partagent un capital de premier établissement relativement modeste de $ 40 millions, dont près de moitié a été fournie par la province de Québec. Le chiffre important de $ 18,281,630 tient en grande partie à la Compagnie Bell Telephone of Canada, dont le siège social est à Montréal, pour les deux provinces de Québec et d'Ontario.

Le matériel des compagnies a coûté $ 34,737,529 pour 302,759 téléphones et 1,107,551 kilomètres de longueur de fils. La capitalisation totale revient à $ 132.26 par téléphone, et les téléphones ruraux se développent sur 178,623 kilomètres.

Le 4 mars 1913, le câble hebdomadaire adressé par le ministère d'Ottawa à ses représentants en Europe disait qu'il y avait 370,884 téléphones en usage dans le Dominion du Canada, soit en moyenne un instrument pour vingt personnes.

La longueur des réseaux se répartit, par provinces, de la façon suivante :

	Kilomètres
Ontario	62.206
Québec	765.799
Nouveau-Brunswick	33.519
Nouvelle-Ecosse	38.412
Manitoba	29.951
Saskatchewan	45.045
Alberta	32.689
Colombie Britannique	96.310
Ile du Prince-Edouard	3.620
	1.107.551

Les fils pour téléphones à longue distance s'étendent sur 152,452 kilomètres.

Le rapport officiel ne cache pas qu'il a été difficile de connaître les chiffres des dépenses d'exploitation et plus encore ceux des recettes, surtout dans les compagnies rurales. Cependant, il donne les chiffres suivants, qui paraissent très près de la vérité.

Les dépenses totales d'exploitation sont de $ 6,979,045, et les recettes de $ 10,068,220, laissant un bénéfice global de $ 3,089,174.

Ce revenu correspond à $ 33.25 par téléphone et à $ 9.09 par kilomètre de réseau.

Ces données statistiques officielles suffisent pour montrer avec quelle rapidité le Canada adopte tous les perfectionnements nouveaux de la civilisation. L'automobile et l'électricité sont les magiciennes modernes qui bouleversent les anciennes conditions de l'existence; elles pénètrent dans les vieux pays d'Europe avec une certaine lenteur, résultant d'habitudes ancestrales et de la méfiance commune aux paysans de tous les pays très civilisés. Au Canada, pays neuf où tout est à faire, où rien ne s'oppose à l'établissement d'habitudes et de mœurs nouvelles, les hardis colons qui sont venus y chercher fortune adoptent de prime abord et sans hésitation tout moyen nouveau, si étonnant qu'il leur paraisse, qui peut augmenter leurs bénéfices ou hâter leur bien-être. Les fermiers ont des automobiles pour les transporter vite et pour labourer vingt sillons à la fois; ils ont le téléphone, et pour le payer moins cher ils créent des réseaux ruraux. Non seulement nos paysans de France n'ont pas l'idée d'en faire autant, mais ils ne le pourraient pas s'ils le voulaient, car ils se heurteraient au monopole de l'Etat.

La BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA est la plus importante des entreprises de téléphone canadiennes. Créée il y a plus de trente ans sous la protection de l'*American Telephone & Telegraph Company*, qui possède encore 38.58 o/o de son capital-actions, elle exploite plus de 87,000 kilomètres de fils téléphoniques. On ne peut pas dire que l'American Telephone & Telegraph C° exerce un contrôle complet sur la Bell Telephone Company of Canada, puisqu'elle ne possède qu'un peu plus du tiers du capital, mais en fait elle a sur la société une influence prépondérante et qui est toute à l'avantage de la Société canadienne, car il est reconnu que la compagnie américaine est une des sociétés les plus sagement conduites des Etats-Unis.

Cette gestion sage a eu ce résultat que les recettes des deux sociétés ont suivi une progression régulière qui n'existe que bien rarement dans les autres industries. Même la profonde crise américaine de 1907 et la période de dépression qui l'a suivie n'ont pas influencé les deux compagnies comme elles ont influencé les chemins de fer et les entreprises métallurgiques des Etats-Unis et du Canada. En 1908, les recettes nettes de la Bell Telephone ont été, malgré les circonstances générales, en augmentation sur celles de l'année précédente, quoique les recettes brutes fussent en diminution. Cette exception a été très remarquée; elle prouve l'excellente gestion de la Compagnie et tient à ce que l'usage

du téléphone, beaucoup plus répandu dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien, est tellement entré dans les mœurs des hommes d'affaires et des particuliers qu'il ne dépend pour ainsi dire plus de la situation économique.

Les progrès de la Bell Telephone sont attestés par le nombre croissant de ses abonnés et la longueur plus grande de ses lignes. En 1904, elle a 60,160 abonnés et 51,537 kilomètres de lignes; en 1911, les abonnés sont 153,959 et les lignes atteignent 93,280 kilomètres. Les chiffres sont à peu près doublés en sept ans, bien que, dans cette période, la Société ait cédé, en 1908 et 1909, aux gouvernements canadiens, des réseaux entiers dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

La Compagnie a des contrats avec plus de 433 compagnies indépendantes desservant 45,000 abonnés.

Voici les résultats obtenus depuis 1906 par la Bell Telephone Company of Canada :

Années	Recettes brutes	Recettes nettes	Abonnés	Agences	Longueur du réseau Kil.
1906....	[illegible]	992.855	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1907....	[illegible]	1.043.797	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1908....	4.580 606	1.424.274	103.084	[illegible]	[illegible]
1909....	[illegible]	1.468.889	[illegible]	1.247	78.350
1910....	5.510.685	[illegible]	[illegible]	1.407	86.612
1911....	6.476.848	1.425.835	153 959	1.466	93.280

CHAPITRE XVI

Pulpe et Papier.

L'industrie de la pulpe et du papier a été nommée, à juste titre, l'industrie nationale du Canada. Aucune autre n'a pris un développement aussi rapide ni une prépondérance aussi grande sur les autres pays et l'industrie de la pulpe et du papier continuera à y grandir parce qu'elle trouve au Dominion, dans des conditions inconnues partout ailleurs, une richesse inépuisable en bois à pulpe et partout la houille blanche, c'est-à-dire les forces hydrauliques qui permettent de fabriquer à bon marché.

La fabrication du papier avec de la pulpe de bois a pris naissance en Allemagne vers 1846; il y a deux méthodes pour transformer le bois en pulpe à papier : le procédé dit sulfite ou mécanique consiste à écraser les bûches en les faisant passer sous des meules qui les réduisent en pâte épaisse qu'on blanchit au bisulfite de chaux. Après lavage et tamisage, la pâte passe par des cylindres qui la sèchent, puis elle est mélangée à de la cellulose et arrive à la machine à papier.

Dans le procédé chimique ou sulfate, les bûches sont coupées en petits copeaux qu'on soumet à des réactions chimiques. Pour réduire les bûches en pâte, pour faire marcher ces lourdes meules et toutes ces machines, il faut disposer d'énormes forces à bon marché et de grandes quantités de bois dont le transport ne soit pas onéreux. C'est pourquoi l'on peut créer presque partout, au Canada, des fabriques de pulpe. Cependant, au début, les usines de pulpe ne se multiplièrent pas vite.

Dans le rapport officiel de 1871 les fabriques de pulpe à papier ne figurent pas. Le rapport de 1881 énumère cinq fabriques à papier, représentant un capital de $ 92,000 et fabriquant annuellement $ 63,000 de pulpe. En 1891, ce chiffre s'était augmenté; il y avait vingt-quatre fabriques de pulpe représentant un capital de $ 2,900,910 et produisant $ 1,057,070 de pulpe. Depuis 1891, la progression a été toujours plus rapide, mais le service des statistiques du ministère de l'agriculture eut quelque difficulté à faire la différence entre l'organisation des entreprises nouvelles et l'agrandissement des anciennes.



60 Cordes de bois pour pulpe au [illegible].
Usine de Riordon.

Au commencement du vingtième siècle il y avait trente-cinq fabriques de papier officiellement reconnues, ayant une capacité totale de 387,000 tonnes par an, dont 204,000 tonnes de pulpe mécanique, 17,750 tonnes de pulpe à la soude et 160,000 tonnes de pulpe chimique; ces fabriques produisaient à peu près 70 o/o de leur capacité. A cette époque, les exportations de pulpe s'élevaient déjà à plus de $ 2 millions par année; à la fin de 1905, le Canada possédait cinquante-cinq fabriques, produisant 2,470 tonnes de pulpe par vingt-quatre heures et trente-huit plus petites produisant 854 tonnes par vingt-quatre heures. Le recensement de 1911 releva cinquante-quatre usines, dont vingt-

huit dans la province de Québec, quatorze dans l'Ontario, quatre en Nouveau-Brunswick, sept en Nouvelle-Ecosse et une en Colombie Britannique. Ce développement industriel ne se ralentit pas et chaque année on annonce l'agrandissement des fabriques anciennes ou la construction de nouvelles fabriques.

En 1900, les exportations totales du Canada en pulpe, papier, imprimés et livres dépassaient 2 millions de dollars; il envoyait $ 562,178 de pulpe seule en Angleterre et $ 1,193,753 aux Etats-Unis, $ 2,718 de papier en Angleterre et $ 48,052 aux Etats-Unis.



USINES DE LA RIORDON PULP ET PAPER MILLES. RIVIÈRE OTTAWA.

En 1910, les exportations du Canada dans cette branche industrielle ont présenté les chiffres suivants :

[illegible]	Exportations totales tous pays	Aux Etats-Unis	En Grande-Bretagne
Pulpe mécanique....$	3.545.751	2.577.990	888.898
Pulpe chimique......	1.658.846	1.597.319	42.252
Papier et produits en papier..............	3.150.000	1.203.435	912.524
Livres et papeterie...	271.013	152.672	82.137
Totaux.......$	8.631.250	5.621.416	1.925.811

En 1910, également, le Canada a exporté aux Etats-Unis seuls 965,271 cordes de bois à pulpe valant $ 6,076,628.

On voit que les exportations canadiennes ont augmenté de plus de 400 o/o en dix ans.

En 1911, la production canadienne du bois de pulpe s'est élevée, au total, à 1,520,227 cordes. (La corde est de 3 stères 624), présentant une diminution sur l'année 1910, dont la production avait été de 1,541,628 cordes.

La valeur de cette production était de $ 9 millions 678,616 pour 1911 et $ 9,795,000 pour 1910, la corde étant estimée en moyenne à $ 6.37 en 1910 et $ 6.35 en 1911.

Ce bois de pulpe a été utilisé, savoir :

	1911	1910
Cordes manufacturées dans les usines canadiennes........................	672.288	598.487
Cordes exportées..........................	847.939	943.141

On voit que l'exportation a diminué d'une année à l'autre de près de 100,000 cordes, qui ont été, à peu de chose près, manufacturées dans le pays.

De toutes les provinces du Dominion, c'est celle de Québec qui possède en même temps les plus grandes quantités de bois de pulpe et les forces hydrauliques les plus nombreuses et les plus disséminées. Ses vingt-quatre usines ont absorbé 58 o/o de la quantité de pulpe employée au Canada et, en 1911, leur consommation s'est augmentée de 47,670 cordes.

La province d'Ontario et ses quatorze usines ont employé 33 o/o de cette quantité avec une augmentation de 3,115 cordes; le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie Britannique n'ont pas beaucoup modifié leurs chiffres antérieurs, mais il semble que les nouvelles usines projetées dans le Nouveau-Brunswick vont donner un grand essor à l'industrie de cette province dont les forêts sont restées beaucoup plus intactes que celles des provinces situées plus à l'ouest.

En 1911, les cinquante-huit usines canadiennes ont produit 496,833 tonnes de pulpe avec une augmentation de 22,229 tonnes sur 1910, dont 257,519 tonnes valant $ 4,872,790 ont été exportées aux Etats-Unis. Cette exportation est remarquable par ce fait qu'elle augmentait de 3,103 tonnes pour les Etats-Unis, tandis que le chiffre général de l'exportation canadienne diminuait de 69,463 tonnes.

C'est donc vers les Etats-Unis que s'achemine l'exportation des bois et pulpe canadiens et c'est la province de Québec qui en expédie le plus, toujours à l'état brut. En 1911, plus de la moitié de la production canadienne, exactement 55 o/o, a été ainsi exportée.

Le gouvernement de Québec s'est ému de cette exportation à l'état brut de matières premières dont le façonnage aurait dû rapporter à la province de gros bénéfices, tant pour la pulpe que pour le papier, d'autant plus que les industriels

américains, effrayés des exportations canadiennes, avaient demandé la fixation d'un droit à l'entrée des papiers d'imprimerie canadiens. Le président Taft s'empressa de leur obéir en établissant un droit de douane de $ 3.75 par tonne, droit très fort et presque prohibitif. Le gouvernement de Québec rendit alors un décret qui prohibait l'exportation, hors la province, des bois à pulpe provenant des forêts domaniales.

Naturellement, les Américains réclamèrent et leur gouvernement, docile, entama des pourparlers avec le gouvernement fédéral d'Ottawa ; mais ces pourparlers n'eurent aucune suite, le gouvernement canadien ayant répondu que la province de Québec avait agi dans la plénitude de ses droits.

La situation est donc devenue parfaitement claire et elle oblige les Américains à étudier la seule solution favorable pour eux : la création au Canada de leurs fabriques de pulpe. Ils ont hésité jusqu'en octobre 1911, espérant que le traité de réciprocité pouvait les favoriser, mais le rejet par le Dominion de ce traité ne leur laisse plus que cette solution.

Les Etats-Unis consomment par jour 5,000 tonnes de pulpe de bois, soit 1,825,000 tonnes par an, et cette incroyable consommation, due à l'extension des journaux, ne fait que grandir et grandira aussi longtemps que la population des Etats-Unis augmentera.

Les réserves en bois à pulpe des Etats-Unis s'épuisent tous les jours, les forces hydrauliques y sont moins répandues, la main-d'œuvre y est plus chère qu'au Canada ; tout fait prévoir que les Américains vont s'efforcer d'exploiter sur place les forêts canadiennes, qui leur offrent une matière première à peu près indéfinie, car on sait que les essences de sapin, d'épinette noire et blanche, de pins et de peupliers se reproduisent en vingt-cinq ans.

L'épuisement des forêts de bois à pulpe n'a pas lieu qu'aux Etats-Unis, les forêts de Norvège, bien que moins avancées peut-être, arrivent aussi à s'épuiser et menacent d'entraver l'essor de la presse en Europe. La menace est assez précise pour que MM. Harmsworth and C°, de Londres, propriétaires du *Daily Mail* et d'autres journaux, aient acquis, à Terre-Neuve, un immense domaine forestier, d'où ils tirent leur papier et qui garantit leurs besoins pour l'avenir.

Le Canada trouvera, d'ailleurs, de grands avantages, ainsi que les industriels quels qu'ils soient, dans l'établissement chez lui de ces usines, les transports seront beaucoup moins onéreux sur les produits fabriqués que sur la matière première, et l'essor prodigieux que prend en général l'industrie canadienne favorisera sur tous les points les capitalistes américains qui s'y emploient.

Nous trouvons dans le compte rendu de la séance du 21 avril 1910 de la Chambre de commerce française de Montréal des explications intéressantes sur cette querelle des bois de pulpe et du papier, données par M. J.-A. Dubuc, directeur de la Société Chicoutimi Pulpe, une des plus importantes pulperies de la province de Québec. M. Dubuc explique que la défense d'exporter le bois de pulpe de la province fut éminemment favorable aux producteurs canadiens qui se préparèrent aussitôt à accroître leurs productions, car il était probable qu'avant d'installer des pulperies au Canada les Américains commenceraient par acheter la pulpe aux Canadiens.

La pulperie de Chicoutimi qui, en 1903, ne produisait que 100 tonnes par jour, en fabriquait 400 en avril 1910, quantité qu'elle porta immédiatement à 500 tonnes, avec possibilité d'aller jusqu'à 1,000 tonnes si c'était nécessaire.

La Société de Chicoutimi exporte ses produits aux Etats-Unis, en Angleterre et en France et elle a des agences dans ces trois pays. L'Angleterre importe annuellement 450,000 tonnes de pulpe, la France à peine 200,000, qu'elle prend, pour la plus grande partie, en Norvège et en Suède. La pulpe de ces deux pays n'est pas exactement semblable à celle du Canada et l'on estime qu'on obtient les meilleurs papiers en les mélangeant en proportions égales.

Malgré de grandes difficultés, Chicoutimi parvint à faire pénétrer ses produits en France où elle expédie environ 20,000 tonnes. La cherté du transport est le principal obstacle. Le port de Chicoutimi est bloqué par les glaces, comme le Saint-Laurent, pendant quatre à cinq mois de l'année ; il faut, en hiver, expédier par le port d'Halifax. Même en été, les grands navires n'aiment pas s'arrêter à Chicoutimi où le seul fret consiste en pulpe ; ils demandent, pour y charger, un supplément de prix. La Compagnie de Chicoutimi a été jusqu'à noliser un navire danois de 4,000 tonnes qui fit cinq voyages par an, partant trois fois de Chicoutimi et deux fois d'Halifax, mais le transport est encore ainsi trop cher pour faire concurrence à la pulpe scandinave.

Il faudrait, pour diminuer son prix, qu'après avoir déchargé la pulpe à Rouen ou au Havre, le

navire put trouver du fret de retour. Mais c'est à peine s'il peut se procurer le lest qui lui est indispensable; il le prend en sable de Fontainebleau qu'il revend aux verreries canadiennes.

Et voici qu'avec la pulpe nous revenons encore à cette demande fondamentale du commerce canadien : une ligne directe de navires entre la France et le Canada.

Quoi qu'il en soit, le Canada a tout intérêt à s'opposer à l'exportation de ses bois de pulpe, afin que leur mise en valeur industrielle se fasse chez lui.

L'industrie de la pulpe et du papier a donc, au Canada, un avenir magnifique dont il est difficile aujourd'hui d'évaluer la progression. On peut dire, cependant, que les usines canadiennes, qui sont déjà fondées dans des conditions tout à fait favorables, seront les premières à profiter de ce mouvement que rien aujourd'hui ne peut arrêter, ni même ralentir.

Dans la province de Québec, on emploie quatre espèces de bois pour fabriquer la pulpe : le sapin, le balsamier, le sapin noir et le peuplier. En Ontario et en Nouvelle-Ecosse, on utilise le sapin, le balsamier et le peuplier, tandis qu'en Nouveau-Brunswick on ne se sert que de sapin et de balsamier.

La loi *Underwood*, portant modification du tarif douanier américain, qui a été présentée au Congrès peu de temps après l'installation à la Maison Blanche du président Wilson, a été fort mal accueillie aux Etats-Unis par les industries qui bénéficiaient le plus des droits protecteurs américains et particulièrement par les fabricants de papier d'impression.

Déjà de grands industriels ont élevé de violentes protestations; des villes entières, dit le *Financial Post of Canada*, ont suspendu leurs affaires pour manifester leur mécontentement et l'on assure que si le papier d'impression, qui paye actuellement $ 3.75 par tonne à l'importation aux Etats-Unis, entre en franchise, les fabriques américaines devront émigrer au Canada.

M. P.-T. Dodge, président de l'*International Paper C°*, une des entreprises les plus considérables du monde dans cette industrie, possède déjà une option de compte à demi sur une des principales entreprises d'énergie hydraulique canadiennes, et c'est, dit-il, le premier pas vers l'émigration au Canada. Tous les fabricants de papier américains en sont là, ajoute-t-il, le gouvernement canadien leur a offert de grandes facilités et l'émigration de plusieurs fabriques importantes est déjà préparée. La situation est devenue des plus difficiles par la trop grande réduction des prix de vente; bien que le prix du papier d'impression soit coté 2.15 cents par livre, ce prix n'est pas encaissé effectivement par l'industriel; il est réduit par les frais de transport et de magasinage et ressort net à 1.95 cents la livre.

« Si les fabriques de papier américaines, dit le *Financial Post*, émigraient en masse au Canada où la loi Sherman contre les trusts n'existe pas, les journaux qui ont tant réclamé l'abaissement des prix du papier se trouveraient exposés aux exigences d'un monopole. »

Cette conclusion, qui suspend une épée de Damoclès sur la tête des journaux américains, semble dirigée contre la loi *Underwood*, dont le sort serait sans doute compromis si toute la presse américaine l'attaquait; la vérité est que les coalitions, les trusts et les monopoles sont beaucoup moins à craindre, avec ou sans loi Sherman, au Canada qu'en Amérique.

Pour en terminer avec la querelle douanière de la pulpe et du papier, il faut ajouter que le gouvernement de la province de Québec a levé l'interdiction d'exporter des bois bruts des forêts de l'Etat, mais le président Taft a refusé d'accorder l'entrée en franchise à la pâte de bois et au papier canadiens fabriqués avec les bois coupés dans les forêts de l'Etat, estimant que la concession du gouvernement de Québec n'est pas suffisante et que l'entrée en franchise de cette pulpe et de ce papier ne pourrait se justifier que par le traité de réciprocité (1).

---

(1) Le nouveau tarif douanier américain prévoit des diminutions importantes dans les droits d'entrée du papier et de la pâte à papier ; ces modifications intéressent particulièrement le Canada où cette industrie est florissante. Nous donnons ci-dessous l'ancien tarif et le nouveau actuellement en discussion pour les principales sortes de papier et de pâte à papier :

	Droit actuel	Droit proposé
Papier de journaux provenant de:	—	—
1° Bois de propriétés privées..........$	néant	néant
2° Bois des terres de la couronne........	5.75	néant
Papier pour impression provenant de:		
3° Bois de propriétés privées............	néant	12 %
4° Bois des terres de la couronne........	10 »	12 %
Pâte mécanique provenant de:		
5° Bois de propriétés privées...........	néant	néant
6° Bois des terres de la couronne........	1 67	néant
7° Pâte non blanchie (bois de propriétés privées)	néant	néant

Pendant le second semestre de 1912, l'industrie de la pulpe et du papier a subi des modifications notables par la création de nouvelles usines et par l'extension des usines déjà en exploitation; l'accroissement du commerce avec les Etats-Unis a été général, les marchandises canadiennes étant plus demandées sur les marchés américains. Nous donnons en note la statistique des exportations du Canada en Angleterre et aux Etats-Unis pour les années 1910 à 1912 (1).

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé en 1912 d'établir sur la rivière Saint-John une usine de pulpe et de papier qui coûtera plus de 25 millions de francs et qui aura, avec la matière première et l'énergie électrique à sa porte, des débouchés considérables aux Etats-Unis et en Europe.

Un grand nombre des usines de pulpe et papier sont des entreprises privées dont on ne connaît pas exactement les opérations; la plus ancienne et la plus considérable de ces entreprises est la *Laurentide Paper*, dont la fondation remonte à 1887 et dont les usines sont situées à Grand-Mère, sur la rivière Saint-Maurice, dans la province de Québec. Nous étudierons donc cette entreprise, puis deux autres importantes aussi et particulièrement intéressantes, la Lake Superior Paper, qui se spécialise dans le papier à journaux, et la Wayagamack Pulp & Paper qui ne produit que du papier d'emballage.

La LAURENTIDE PAPER C° a été au Canada le protagoniste de l'industrie de la pulpe et du papier. Les résultats magnifiques qu'elle a obtenus ont attiré l'attention des hommes d'affaires et des capitalistes de tous les pays et ont fort encouragé la formation de sociétés analogues. Etant données les conditions exceptionnellement favorables de cette industrie au Canada, toutes devraient réussir, mais il serait téméraire d'espérer un succès aussi grand que celui de la Laurentide, dont l'action ordinaire a reçu 7 et 8 0/0 de dividende pendant ces dernières années, après un doublement du capital qui a donné aux actionnaires un bénéfice de 100 0/0. Ce doublement de capital eut lieu en 1909 et, à ce moment, la raison sociale qui était Laurentide Pulp C° fut changée en Laurentide Paper C°. Les bénéfices de l'entreprise étaient si considérables que le conseil résolut d'y faire participer les actionnaires en donnant gratuitement à chaque action ancienne une action nouvelle.

La Laurentide doit profiter plus que toutes les autres affaires de pulpe et de papier des circons-

	Droit actuel	Droit proposé
8° Pâte blanchie (bois de propriétés privées)	néant	néant
9° Pâte non blanchie des provinces interdisant l'exportation de la pâte......	3 33	2 »
10° Pâte blanchie des provinces interdisant l'exportation de la pâte............	5 »	2 »

Les chiffres en dollars s'appliquent à une tonne. Les articles 1 et 2 s'appliquent à des produits d'une valeur ne dépassant pas 2 cents 1/2 la livre ; les autres articles à des produits dont la valeur varie entre 2 cents 1/2 et 4 cents ; sur ce taux, le droit proposé sur les articles 3 et 4 variera, suivant valeur, de $ 6.70 la tonne à $ 10.75.

Tous ces droits frappent également les produits importés d'une autre contrée que le Canada, sauf ceux de l'article 9, qui s'appliquent exclusivement au Canada, lequel interdit l'exportation de ce produit ; pour les autres pays, la pâte non blanchie est rangée sous l'article 7. Grâce au nouveau tarif, le Canada pourra se créer des débouchés encore plus importants aux Etats-Unis, mais il y sera en concurrence avec les autres pays importateurs. On peut mesurer actuellement l'importance de ce débouché quand on songe que le Canada importe journellement aux Etats-Unis 400 tonnes de papier de journaux.

(1) Exportations canadiennes :

Articles	1910	1911	1912
EN ANGLETERRE.			
Papier collé........$	165	325	138
Papier d'imprimerie ..	527.851	306.248	255.212
Papier divers non spécifié	385.307	534.760	358.290
Papier peint	119	171	47
Livres et photographies	87.605	163.369	106.960
AUX ETATS-UNIS.			
Papier collé........$	5.381	2.171	5.253
Papier d'imprimerie..	1.246.822	1.962.832	1.989.863
Papier d'emballage...	104	1.183	68
Papier divers non spécifié	65.106	104.388	84.552
Papier peint.........	2.128	5.315	6.508
Articles de librairie...	8.156	10.909	11.638
Pâte de bois chimique	1.597.319	1.298.162	1.585.615
Pâte de bois mécanique	2.577.990	3.796.427	2.834.329

La corde est de 3 stères 624. Il faut environ 2 cordes pour fabriquer une tonne de pulpe mécanique et un peu plus pour fabriquer une tonne de pulpe chimique. La tonne de pulpe mécanique vaut environ $ 25 et la tonne de pulpe chimique $ 35 ; mais le papier à journaux se vend $ 60 la tonne aux Etats-Unis.

tances actuelles, et son avenir sera sans doute digne de son passé.

La chute de Grand Mère, située sur le cours du Saint Maurice, à 41 kilomètres de son embouchure dans le Saint Laurent, est une magnifique cascade de 15 mètres de hauteur, du haut de laquelle le Saint-Maurice tombe presque tout d'une pièce. Le rapport de la commission de conservation lui attribue une force de 40,000 HP, mais la Société peut trouver 7,000 HP de plus dans le rapide des Hêtres.

Il y a deux villes portant le nom de Sault Sainte-Marie, situées vis à vis l'une de l'autre, sur la rivière Sainte-Marie, qui déverse dans le lac Huron les eaux du lac Supérieur, l'une sur la rive américaine, l'autre sur la rive canadienne. Nous avons dit ailleurs que pendant les sept à huit mois pendant lesquels la navigation est possible, le trafic qui passe par Sault Sainte-Marie atteint le triple du trafic du canal de Suez. Les deux villes sont reliées entre elles par un grand pont métallique sur lequel convergent six lignes de chemin de fer qui desservent les grands marchés du Canada et des Etats-Unis : Montréal, Toronto, Detroit, Winnipeg, Duluth, Saint-Paul, Chicago. Les mines de fer du lac Supérieur, celles de nickel à Sudbury sur le lac Huron, les productions agricoles du Canada central font de Sault Sainte-Marie une des portes principales entre les deux pays où se croisent leurs richesses. C'est le point de jonction économique où toutes les lignes de navigation font escale, où tous les transports aboutissent.



USINES DE LA LAURENTIDE PAPER A GRAND-MÈRE.

L'établissement de la Laurentide Paper C° est construit au bas des chutes, le long du rivage, et les bâtiments s'étagent sur la colline où toute une ville s'est peu à peu bâtie, vivant de l'usine et des industries qu'elle attire. Grand-Mère a aujourd'hui plus de 6,000 habitants.

Les concessions forestières de la Laurentide Paper C°, situées dans la province de Québec, s'étendent sur 3,298 kilomètres carrés et l'on annonce que la Société va créer, à proximité de ses usines, une nouvelle station hydro-électrique pouvant fournir 50,000 HP, dont elle utiliserait 20 à 30,000 HP pour ses besoins et vendrait le reste aux usines ou aux populations des environs.

On sait que la plupart des arbres à pulpe se renouvellent en quinze à vingt-cinq ans. On peut donc dire que les propriétés forestières de la Laurentide Paper C° suffiront indéfiniment à son exploitation.

Nous devons dire quelques mots d'une ville qui, par sa situation géographique, a pris une grande importance, notamment dans les industries du papier et du fer. C'est la ville de Sault Sainte-Marie.

Vers 1894, M. Clergue, un Français qui avait l'appui financier de gros capitalistes de New-York, voulut exploiter cette situation unique et fonda une usine hydro-électrique sur la rive canadienne de la rivière. Une charte fut accordée le 16 avril 1895 à la *Lake Superior Power C°* pour un capital de $ 400,000. Une filiale, la *Tagona Water and Light C°*, fut immédiatement formée pour bénéficier de fournitures d'eau et de lumière électrique et de la construction d'un réseau d'égouts dans la ville canadienne de Sault Sainte-Marie.

Deux ans après le même groupe obtint sur la rive américaine la concession d'une seconde station électrique qui s'appela *Michigan Lake Superior Power C°*.

Les trois entreprises furent cédées, le 18 avril



ANCIEN BLOCK HOUSE À SAULT SAINTE-MARIE

1897, à une Société créée *ad hoc* sous la raison sociale *The American Lake Superior Power C°*.

Cette Société-mère devait fournir aux trois filiales les fonds nécessaires à leur développement par des émissions de papier. M. Clergue obtint du gouvernement de l'Ontario deux concessions : celle de la coupe des bois sur plus d'un million d'hectares et celle des mines de fer situées près du port de Michipicoten (lac Supérieur).

Pour exploiter les bois, on créa la *Sault Sainte-Marie Pulp and Paper C°*, puis, en 1899, M. Clergue obtint la concession à perpétuité d'une ligne de chemin de fer partant de Sault Sainte-Marie et se dirigeant au nord vers le Canadian Pacific Ry et la baie Saint-James. Pour l'exploitation de cette ligne, on constitua l'*Algoma Central Ry C°*, et pour assurer des services accessoires liés à la ligne, l'Algoma Central Ry C° créa deux filiales : l'*Algoma Central Telegraph C°* et l'*Algoma Central Steamship C°*.

Nous n'avons pas à raconter ici par le menu les créations multiples de sociétés faites par le groupe Clergue ; nous en avons assez dit.

En mai 1901, huit sociétés nouvelles avaient été édifiées pour des chemins de fer, pour des usines métallurgiques, pour coopérer aux premières et, à la tête de tout ce *merger*, se trouvait la *Consolidated Lake Superior C°*, dont le capital pouvait être porté à $ 117 millions, dont 35 millions en actions de préférence et 82 millions en actions ordinaires.

L'énormité des besoins de toutes ces Sociétés, dont aucune ne pouvait entrer dans l'ère des bénéfices avant plusieurs années, conduisit à une situation inextricable.

En mai 1903, le gouvernement d'Ontario dut



DERRIÈRE LE VIEUX BLOCK HOUSE
LES USINES DE LA LAKE SUPERIOR POWER

intervenir et avancer [illegible] millions pour éviter la faillite.

En octobre 1903, un syndicat financier de Philadelphie entreprit la réorganisation de toute l'affaire au moyen de la *Lake Superior Corporation* constituée au capital de $ 40 millions. La réorganisation demanda beaucoup de temps et la crise de 1907 contraignit le syndicat à passer la main à un troisième groupe où les capitaux anglais sont représentés par la Canadian Agency Ltd. Cette troisième combinaison recevant tout le *merger* à des conditions très favorables peut profiter des nombreuses concessions obtenues par M. Clergue et des énormes dépenses faites par deux grandes Sociétés successives.

Parmi toutes les Sociétés créées au début par M. Clergue, aucune n'était mieux placée et ne fit aussi vite des bénéfices que la *Sault Sainte-Marie Pulp and Paper C°*. En quelques années, elle put distribuer à ses actions ordinaires des dividendes rémunérateurs, après avoir payé 8 o/o à ses actions privilégiées. Mais elle suivit le sort des autres filiales du *merger* et ce ne fut qu'en 1911 que la Lake Superior Corporation put s'occuper de sa réorganisation.

La fabrique de pulpe et de papier prit le nom de LAKE SUPERIOR PAPER C° et les anciennes installations de la Sault Sainte-Marie Pulp and Paper furent complètement remaniées; on construisit de nouveaux bâtiments en matériaux ignifugés et trois fabriques, l'une de pulpe mécanique, la seconde de pulpe chimique et la troisième de papier.

La Lake Superior Paper passa deux traités avec l'Algoma Central Railway et avec l'Algoma Steel Corporation; le premier lui assure le monopole de la coupe des bois sur 670,000 hectares de forêts aux prix de 55 centimes par stère de bois coupé pendant les dix premières années, et 70 centimes par stère après dix ans. Ce traité la dégage du risque des incendies de forêts.

Par le second traité, l'Algoma Steel Corporation s'engage à lui fournir l'énergie électrique au prix de 25 francs le HP de force hydraulique et de 80 francs le HP de force électrique jusqu'à concurrence de 11,200 HP force hydraulique et de 4,000 HP électriques.

L'outillage de la Lake Superior Paper mérite une mention spéciale.

La Société utilise surtout le sapin blanc. Les arbres, débarrassés de leur écorce et sciés, leurs tronçons sont appliqués, par pression hydraulique, contre des meules tournant dans l'eau. Cette opération donne la pulpe mécanique qui, passée au tamis, est prête à être envoyée à la machine à papier.



CAMP DANS L'ONTARIO.

Pour préparer la pulpe chimique ou pulpe au sulfite, on débite le bois en morceaux d'un centimètre seulement de longueur, puis on les place dans une solution de bisulfite de chaux qu'on tire des pyrites provenant en grande abondance des mines de la région. Chauffée à la vapeur, en vase clos, pendant huit à douze heures, cette solution donne une pâte épaisse qui, lavée et tamisée, est livrée aux machines à papier. Les installations de la Lake Superior Paper peuvent produire par jour 160 tonnes de pâte mécanique et 70 tonnes de pâte chimique.

En juin 1912, la Société a installé deux machines à papier produisant ensemble 100 tonnes de papier par jour et en décembre de la même année deux autres machines semblables.

Pour le papier à journaux, on emploie une pâte composée de 70 o/o de pulpe mécanique et 30 o/o de pulpe chimique. La matière première est amenée par un tamis métallique roulant qui lui fait perdre une partie de son eau; elle passe de là sur plusieurs feutres de plus en plus chauds, puis entre deux cylindres qui achèvent de la sécher et la transforment en papier brut. Ce papier passe ensuite aux calendres, puis est enroulé sur des dévidoirs pour être vendu.

Avec les déchets inutilisables pour le papier à journaux, la Société fabrique du papier d'emballage. Elle estime que ses bénéfices nets atteindront $ 10 à 12 par tonne de papier.

La force hydraulique est fournie par un canal de 800 mètres de longueur qui amène l'eau sur les

turbines avec une chute de 6 mètres donnant 12,000 HP. La Société reçoit en outre 4,000 HP électriques. A l'exception des défibreurs et des machines à papier, toute la fabrique est actionnée par l'électricité au moyen d'un courant triphasé de 2,200 volts et d'un courant continu de 500 volts. Huit générateurs fournissent chacun 500 HP. En mars 1913, la production de papier a atteint 4,451.6 tonnes, soit, pour vingt-six jours de travail, 171.2 tonnes par jour. Pendant les dix premiers jours d'avril, elle a été en moyenne de 190 tonnes et l'on espère que la capacité maxima de 200 tonnes sera bientôt atteinte.

L'ingénieur qui a fait les plans de l'usine compte sur un bénéfice annuel de 700,000 dollars.

A l'est de Sault Sainte-Marie, la rivière Spanish se jette dans le North Channel, vis-à-vis de l'île Manitoulin, après avoir traversé le sud du district de Sudbury. A Espanola, station du Canadian Pacific Ry, la Spanish River forme une belle chute de plus de 20 mètres de haut, donnant au minimum une force constante de 10,145 HP.



SPANISH RIVER PULPE, USINE ET MAISON DE DIRECTION.

Dès 1899, une Compagnie s'était formée sous le nom de *Spanish River Pulp and Paper C°*, qui avait obtenu, le 21 septembre de la même année, une concession du gouvernement de la province de l'Ontario. En vertu de cette concession, elle pouvait couper et enlever les bois à pulpe et l'épinette tout le long des rivières Spanish, Vermillon, Onaping et de leurs tributaires, jusqu'à une distance de 8 kilomètres de chaque rive. Cette première concession fut renouvelée, en octobre 1909, pour une période de vingt ans avec quelques avantages supplémentaires. On estime qu'elle couvre 6,000 milles carrés, ou 1,554,000 hectares.

En 1911, la SPANISH RIVER PULP AND PAPER MILLS fut fondée pour racheter la Spanish River Pulp and Paper, ses concessions de bois, ses usines, les chutes de l'Espanola et tout ce qui constituait son actif. La nouvelle Société, après avoir commencé son exploitation, s'est dernièrement fusionnée (octobre 1913) avec la Lake Superior Paper.



SPANISH RIVER PULP, MOULIN ET DÉPOT DE BOIS.

La WAYAGAMACK PULP AND PAPER est une société intéressante à étudier parce qu'elle est une des dernières qui se soient équipées avec tous les perfectionnements industriels conquis par la science et aussi parce qu'elle est une innovation; elle ne fabrique que du papier d'emballage. Ce n'est pas un détail de mince importance; le papier d'emballage est brun ou jaune foncé, jamais blanc, de sorte que sa fabrication n'exige pas la première opération qui précède la fabrication des autres papiers de pulpe, l'enlèvement de l'écorce des tronçons d'arbres. Les arbres à pulpe sont présentés aux meules avec leur écorce qui entre, avec les fibres de bois, dans la composition de la pâte. Il y a donc là une première économie de fabrication qui n'est pas à dédaigner.

J. N. Greenshields, qui est le créateur de cette affaire, choisit pour y placer l'usine une position particulièrement avantageuse, celle de l'île Batiste, qui forme, avec la rive gauche du Saint-Laurent, le port de Trois-Rivières, situé au confluent du Saint-Maurice et du fleuve.

La Société possède la concession de 2,869 kilomètres carrés ou 286,976 hectares de bois de pins et de sapins, dans la vallée du Saint-Maurice, connue sous le nom de *Batist Limits*, qui comprend des terrains de construction, des magasins d'approvi-

sionnements, des scieries et des équipements de debitages de bois.

Le Saint Maurice et ses affluents portent les bois de flottage jusqu'à l'usine presque sans frais et l'étendue de la concession est assez grande pour que l'approvisionnement de l'usine soit assuré pour une période indéfinie, à condition que l'exploitation des bois soit normale par coupes de vingt-cinq ans.

Nous avons déjà parlé de la situation de la ville de Trois-Rivières à propos des usines de Shawinigan. En se jetant dans le Saint-Laurent par une sorte de delta, le Saint-Maurice forme plusieurs îles qui le divisent en deux courants principaux, de sorte que les premiers explorateurs ont cru à l'existence de deux rivières et ont nommé Trois-Rivières l'endroit où elles se réunissaient au fleuve. L'agglomération qui s'est formée à cet endroit est devenue une ville de 13,000 âmes, centre manufacturier des plus importants. Au point de vue des transports, l'usine est très bien placée pour profiter du bon marché des frets maritimes; le Canadian Pacific et un embranchement vers le Grand Trunk mettent la ville en communication avec tous les centres du Dominion et des Etats-Unis.

La région du Saint-Maurice renferme dans toute son étendue du pin, du sapin, du cèdre et du bois dur

La scierie de la Wayagamack, à Trois-Rivières, est la seconde en importance du Canada; son outillage est du dernier modèle, elle débite en moyenne 20 millions de pieds cubes par an de bois de charpente manufacturé. Partout où cela a été possible, la machine remplace la main de l'homme, ce qui a entraîné de grosses dépenses, d'ailleurs très économiques.

Le papier *Kraft* ou papier d'emballage brun de première qualité est le seul papier fabriqué dans l'usine. Jusqu'à présent, cette sorte de papier a été très peu produite au Canada; son prix est presque le double de celui du papier blanc ordinaire pour journaux, il se vend de $ 80 à 100 la tonne.

L'usine est en exploitation depuis novembre 1912 et lorsqu'elle sera complètement équipée, elle produira 200 tonnes de papier *Kraft* par jour et sera alors, pour cette spécialité, la plus importante usine qui existe.

La consommation en papier *Kraft* est à peu près illimitée au Canada et aux Etats-Unis et déjà, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud, des commandes ont été faites et seront probablement suivies de transactions commerciales régulières.

CHAPITRE XVII

Métallurgie.

Dominion Steel Corporation. — Algoma Steel Corporation. — Canadian Car & Foundry C° Canadian Locomotiv C°.

Les sables de fer magnétique qui se rencontrent sur la plage de la baie Sainte-Marie, dans le comté de Digby, au sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, y firent découvrir le fer dès l'année 1604, mais ce n'est que vers 1810 qu'on chercha à l'exploiter. Sir William Fairbairn, dans son livre sur le fer, dit que certains des plus riches minerais de fer qu'on a découverts jusqu'à ce jour se trouvent en quantité illimitée dans la Nouvelle-Ecosse et que le fer qu'on en extrait ne le cède en rien au plus beaux fers suédois.

Tous les minerais de fer existent en Nouvelle-Ecosse, depuis les hématites et les magnétites jusqu'au fer des marais, mais la première forge catalane ne fut construite à Pictou que vers 1810 et l'exploitation se borna à quelques tonnes de fer en barres.

En 1825, une Société au capital de £ 10,000 établit une fonderie sur la Moose River; trois années plus tard, la General Mining Association fit quelques efforts pour fondre le minerai de fer dans la région de Pictou, mais les fourneaux construits près des mines Albion ne donnèrent pas de résultats encourageants. Plusieurs années s'écoulèrent ensuite avant que des tentatives sérieuses fussent faites. En 1853, la Acadia Iron Works, après avoir utilisé une forge catalane pendant quelques années, construisit un haut fourneau et, entre 1853 et 1874, produisit en tout environ 45,000 tonnes de fonte. Cette usine fut achetée en 1873 par la Steel C° of Canada et environ $ 2,500,000 furent dépensés dans la construction de hauts fourneaux, de laminoirs et dans l'agrandissement général de l'usine ainsi que pour l'achat de mines de fer et de charbon. Bien que cette Compagnie réussit assez bien, elle ne réalisa pas les succès qu'on pouvait espérer et en 1887 cette entreprise fut réorganisée sous la raison sociale London Derry Iron C°, qui agrandit considérablement l'usine et la relia par différents embranchements aux grands réseaux de chemins de fer.

L'industrie ne prit cependant une importance réelle qu'à partir de la formation de la Dominion Iron Steel C° à Sydney (Cap-Breton), qui fut organisée au capital de $ 28 millions en 1899.

Elle acquit les mines de fer de Wabana (Belle-Isle) et construisit des fonderies et des aciéries à Sydney, puis elle fit un contrat avec la Dominion Coal pour assurer ses approvisionnements de charbon.

En 1905 et en 1906, les deux Sociétés entrèrent en discussion sur l'interprétation de leur traité et une guerre sérieuse s'ensuivit qui ne fut terminée qu'au début de 1910 par la fusion des adversaires dans la Dominion Steel Corporation, dont nous parlerons plus loin.

On peut s'étonner que l'industrie du fer et de l'acier se soit développée si lentement et si tard au Canada, pays immense où le fer était l'élément le plus nécessaire aux chemins de fer, aux constructions, à la colonisation même. Cependant, on doit reconnaître que le gouvernement du Dominion fit toujours les plus grands efforts pour aider au développement de cette industrie, soit par des primes, soit par l'établissement de droits d'importation. Mais si l'on considère la date de 1881 (création du Canadian Pacific Railway) comme le moment où le besoin de fers et de rails se fit plus vivement sentir, il faut se rappeler que le grand transcontinental canadien fut fondé par un consortium international où figuraient de hautes personnalités anglaises et américaines, et que, par

suite, une partie tout au moins des besoins de cette ligne, qui se construisant à proximité des grandes usines américaines, fut fourni par les Etats-Unis et l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, dès que la métallurgie canadienne eut pris son essor, elle marcha vite vers le point où elle est arrivée aujourd'hui ; elle marcha même beaucoup plus vite comme production de la fonte que comme extraction du minerai de fer.

Nous avons dit que les minerais de fer sont très nombreux dans quatre provinces : en Nouvelle-Ecosse, en Québec, en Ontario et en Colombie Britannique, la partie mise en valeur jusqu'à ce jour est relativement très faible. Voici qu'un livre de M. Eugène Rouillard nous révèle les richesses inconnues d'un pays presque ignoré, celui qu'on désignait autrefois sous le nom de *Côte du Labrador,* et qui s'étend de la rivière de Portneuf, affluent du Saint-Laurent, à 234 kilomètres en aval de Québec, jusqu'à Blanc-Sablon. Après avoir parlé de la chasse et des fourrures, de la pêche, des forêts, de la houille blanche qui se trouve partout, M. Rouillard dit que la côte nord-est est abondamment pourvue de minerais de fer, justifiant ainsi son surnom de *côte de fer.* Le territoire du Mingan, qui appartient à la Compagnie du Labrador (300,000 hectares, vis-à-vis l'île d'Anticosti), est renommé pour ses mines de fer, et le temps est proche où, grâce à la houille blanche, on tentera l'exploitation de ces richesses. Ajoutons que, sur une faible étendue de cette côte, il y a une quinzaine de grandes chutes d'eau encore disponibles.

D'après les rapports publiés par le département des mines, l'extraction du minerai de fer était de 64,000 tonnes en 1886, de 122,000 tonnes en 1900 et de 259,400 tonnes en 1910, très inférieure aux besoins des usines canadiennes, puisqu'elles importent, en 1910, 1,400,000 tonnes de minerai. Il est vrai que 800,000 tonnes viennent de Terre-Neuve, mais 600,000 tonnes proviennent presque exclusivement des Etats-Unis.

L'exportation des minerais se réduit de plus en plus ; de 114,000 tonnes en 1910, elle tombe à 37,500 tonnes en 1911.

La fabrication de la fonte dans les hauts fourneaux canadiens suit une progression plus rapide. En 1887, il y a trois hauts fourneaux au Canada qui produisent 25,000 tonnes. En 1900, la production est de 96,500 tonnes, et en 1911 douze hauts fourneaux à feu sur les dix-huit qui existent produisent 917,500 tonnes. Les importations de fonte ont progressé de 50,000 tonnes en 1887 à 208,000 tonnes en 1911.

L'industrie de l'acier a suivi des progrès très rapides. En 1894, le Canada n'avait produit que 28,700 tonnes d'acier ; en 1911, il en a produit 861,500 tonnes et cette fabrication reste très inférieure aux besoins, puisqu'en 1911 il a été importé environ un million de tonnes d'objets divers en fer et en acier, malgré les droits de douane s'élevant à $ 6 à 7 par tonne.

La moitié environ de l'acier fabriqué au Canada sert à faire des rails, dont la demande reste supérieure à la production qui a atteint 400,000 tonnes en 1910.

En 1912, le Grand Trunk a dû passer des commandes aux Etats-Unis, faute de pouvoir les faire exécuter dans les usines canadiennes.

Aussi, le monde des affaires au Canada s'intéresse-t-il particulièrement aux aciéries. La Société la plus puissante, la Dominion Iron & Steel Corporation, a provoqué la réunion de ses Compagnies subsidiaires au mois de février 1913 pour émettre $ 17,800,000 en actions privilégiées 6 o/o afin de pouvoir racheter les actions de préférence de la Dominion Coal et de la Dominion Iron, et réaliser l'unité complète.

Elle estime, en effet, que les aciéries du Canada vont avoir à lutter contre la concurrence du trust américain tout-puissant, la *United States Steel Corporation,* et que les aciéries canadiennes, même prises toutes ensemble, ne peuvent lutter de puissance avec le trust américain. Les chiffres, en effet, sont concluants :

		Capital payé	Actif
Dominion Steel....	$	42.656.800	76.566.341
Nova Scotia Steel........		7.030.600	16.815.246
Steel Comp. of Canada...		17.996.300	28.915.549
Canada Iron..............		7.741.800	14.602.765
Canada Steel Foundries...		9.690.000	20.797.211
Algoma Steel Corp........		25.000.000	40.575.000
	$	110.024.000	198.272.112
U. S. Steel Corporation..	$	868.583.600	1.739.288.534

Cependant, les aciéries canadiennes déclarent qu'elles préfèrent la concurrence du trust américain installé au Canada à celle qu'il peut leur faire par le procédé dit *dumping,* qui consiste à vendre à perte pour tuer l'adversaire.

On a, en effet, prétendu que le grand trust américain allait installer une immense usine métallurgique à Sandwick, en Ontario, sur des terrains qu'il possède, mais ce bruit répandu en janvier 1913 ne paraît pas se confirmer. Les terrains en

question appartiennent au Steel Trust depuis sept ou huit ans et jamais il n'a témoigné l'intention de les employer, bien qu'au temps des primes canadiennes l'occasion fut beaucoup plus favorable qu'aujourd'hui. On pense que ce bruit est une manœuvre faite en vue du tarif en discussion à Washington ou visant les poursuites que le trust redoute.

Les primes sur l'acier produit au Canada, aujourd'hui suspendues, ont en effet joué un rôle important dans le développement de cette industrie. Inaugurée en 1884 pour vingt-huit ans, les primes accordées par le gouvernement étaient fixées à 90 cents par tonne et donnaient un avantage que le *Monetary Times* évaluait comme suit en 1912 pour les différentes Compagnies :

	Tonnes produites	Primes
Dominion Steel Corporation.	360.000	$ 324.000
Nova Scotia Steel & Coal...	90.000	81.000
Algoma Steel	345.000	310.000
Steel Cy of Canada Hamilton	191.000	171.000
Canadian Iron Corporation..	91.000	81.000
Deseronto	20.000	18.000
Atikokan Iron	29.000	26.000
	1.126.000	$ 1.013.400

aucune installation au Canada et même les directeurs des aciéries canadiennes semblent avoir abandonné le projet de demander au gouvernement le rétablissement des primes. On ne réclame même plus l'augmentation des tarifs de protection que redoutent les fermiers de l'Ouest, convaincus qu'une guerre de tarifs s'ensuivrait qui nuirait à leurs céréales.

La métallurgie canadienne n'est d'ailleurs pas aussi menacée que certains pourraient le croire. Il faut, en effet, distinguer la production du métal brut de celle des fers travaillés. Pour la première, soumise à une marge de prix très étroite par la concurrence, on peut espérer que les Compagnies réaliseront d'importants bénéfices en exportant du minerai aux Etats-Unis, car le tarif américain a été réduit de 50 à 35 0/0 sur le fer et l'acier d'importation, ce qui permet au Canada de faire concurrence à l'importation d'Angleterre et d'Allemagne.

Pour les fers travaillés, la consommation canadienne en constructions publiques ou privées, en essieux, boulons, etc., grandit chaque jour ; sur ces objets, la marge des bénéfices est suffisamment large et les Compagnies canadiennes paraissent



Hauts Fourneaux à Sydney (Nouvelle-Ecosse).

Le cabinet conservateur de M. Borden, lié par ses précédents engagements, avait d'abord manifesté l'intention de rétablir provisoirement les primes sur la base de $ 1 par tonne de fer en gueuse provenant de minerai étranger et $ 1 1/2 par tonne de fer provenant de minerai du pays. La commission du tarif devait plus tard statuer sur la question.

A la fin du premier semestre de 1913, la question n'avait pas fait un pas. Les primes n'étaient pas rétablies, le Steel Trust n'avait commencé capables de lutter, puisque tel est l'avis de leurs directeurs.

Nous nous en rendrons mieux compte en étudiant quelques-unes des Sociétés principales.

La Dominion Steel Corporation est la plus importante affaire métallurgique du Canada, mais elle n'exploite pas elle-même. Elle a été créée au début de 1910 pour opérer la fusion de trois Sociétés canadiennes : la *Dominion Iron and Steel*, la *Dominion Coal* et la *Cumberland Ry and Coal*

dont elle détient en portefeuille la presque totalité des actions; les trois Compagnies continuent leur exploitation indépendamment les unes des autres, sous le contrôle et la ligne directrice de la Dominion Steel Corporation.

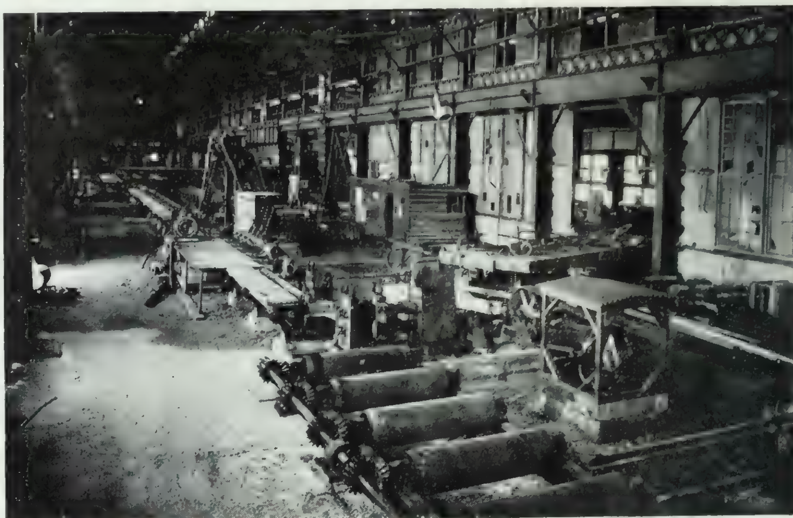
La *Dominion Iron & Steel* possède au nord de Terre-Neuve, dans l'île de Belle-Isle, à Wabana, des gisements de minerai d'hématite rouge de fer qui sont considérés comme inépuisables. Il y a deux veines : l'une, qui affleure sur l'île et se prolonge sous la mer, appartient à la Nova Scotia; l'autre, inférieure, est la propriété de la Dominion Iron & Steel. Les deux couches se prolongent au loin sous la mer et, sur une distance d'environ 1 mille, appartiennent à cette dernière Société; au delà, les gisements sous-marins appartiennent à la Nova Scotia. En 1907, la Dominion Iron & Steel permit à la Nova Scotia de construire une galerie à travers ses travaux sous-marins pour atteindre ses propres gisements. Ils furent atteints à la fin de 1908 et l'on put constater que la couche avait la même puissance et la même qualité que sur l'île. Des explorations ultérieures ont démontré que le gisement de Wabana contient des quantités d'hématite qu'on n'épuisera peut-être jamais.

Les mines de la Dominion Iron & Steel sont équipées pour une production d'un million de tonnes à Wabana et l'on pourrait extraire davantage.

Les établissements métallurgiques de la Société, ainsi que son siège social, sont situés à Sydney, dans l'île du Cap-Breton (Nouvelle-Ecosse). On y a fait de notables agrandissements et, pour l'exercice 1913, leur capacité annuelle peut être portée à 400,000 tonnes de produits finis; la production de 1912 a été de 290,000 tonnes.

Des chargements de rails d'acier ont été vendus au gouvernement australien après une sorte de concours auquel tous les pays producteurs pouvaient prendre part. Ces livraisons, partant de Sydney, font le tour du cap Horn pour atteindre les ports australiens du Pacific, montrant ainsi avec quelle facilité les usines de Sydney peuvent vendre leurs produits dans l'Amérique du Sud et dans le monde entier. Le fondant nécessaire aux hauts fourneaux se trouve à 146 kilomètres de Sydney, si près du grand lac du Bras d'Or qu'on peut l'embarquer là où on l'extrait de la Marble Mountain.

La *Dominion Coal Cy* est, au dire des experts canadiens, la plus belle propriété de charbonnages qui existe au monde. Elle possède un gisement énorme de charbon en exploitation et des réserves tout aussi considérables qui pourront être exploitées par les générations futures.



FABRICATION DE RAILS D'ACIER A SYDNEY (NOUVELLE-ECOSSE).

La Compagnie a douze mines de houille en exploitation dans l'île du Cap-Breton, deux en exploitation à Springhill, deux dans le district Lingan, qui seront prêtes en 1913, deux en construction dans le district Morien, qui seront équipées en 1914, et deux autres nouvelles qui doivent être en exploitation au moment où ce travail paraîtra, ce qui porte le nombre des exploitations à vingt.

En 1911, l'extraction a été de 4,251,063 tonnes et, en 1912, elle dépasse certainement 4,500,000 tonnes.

La *Cumberland Ry & Coal Cy* a apporté à la Corporation un chemin de fer et le gisement de houille de Springhill.

Les avantages résultant de cette réunion de Sociétés sont remarquables. Le minerai de fer en quantité illimitée se trouve à 587 kilomètres par mer des usines de Sydney, c'est-à-dire moins loin que ne le sont les minerais du lac Supérieur des

usines de Pittsbourg, le fondant se trouve presque sur place et la houille est à l'usine même. La main d'œuvre est abondante à Sydney, les ouvriers, descendants des colons écossais de la Nouvelle-Ecosse ou de la rude race de Terre-Neuve, sont dignes de confiance et intelligents. Toutes les conditions se réunissent pour faire de Sydney une situation tout à fait privilégiée pour la grande industrie du fer et les changements commerciaux déjà survenus montrent l'importance que Sydney pourra avoir par la suite sur les marchés du monde.

Le port de Sydney comprend deux jetées d'embarquement munies de tout l'outillage d'un grand port, et sa position dans une baie bien abritée permet tous les agrandissements possibles.

Après la Dominion Steel Corporation, mais tout de suite après elle, l'*Algoma Steel Corporation* occupe dans l'industrie de l'acier une situation prépondérante.

A propos de la Lake Superior Pulp & Paper, nous avons raconté les vicissitudes des grandes créations de M. Clergue à Sault-Sainte-Marie; de toutes ces créations, l'Algoma Steel Corporation, fondée le 10 mai 1901 sous le nom de The Algoma Steel C°, fut la plus importante et la plus prospère.

Pour s'assurer tous les éléments qui lui étaient nécessaires : matières premières, énergie électrique et usines métallurgiques, elle absorba plusieurs autres sociétés filiales de la Lake Superior Corporation et prit en juin 1912 son titre actuel :

ALGOMA STEEL CORPORATION. — L'Algoma Steel Corporation s'est assuré un approvisionnement inépuisable de minerai de fer de première qualité par les concessions qu'elle possède de la mine Helen et de la mine Magpie, dont nous avons parlé dans notre chapitre des mines. Ces exploitations, situées à proximité de Sault Sainte-Marie, ont un chemin de fer minier qui aboutit au port de Michipicoten et sont susceptibles de productions intensives.

Depuis 1900, la mine Helen a donné 2,005,400 tonnes, dont la moitié environ a été consommée par les hauts fourneaux de l'Algoma Steel et le reste vendu sur le marché.

La mine Helen est outillée pour une production de 200,000 tonnes par an et ses réserves de minerai sont estimées à 5 millions de tonnes d'hématite ou de sidérite. Elle possède, en outre, des pyrites de fer avec 45 o/o de soufre qui sont absorbés par les fabriques de produits chimiques de Sault-Sainte-Marie.

La mine Magpie contient 20 millions de tonnes de sidérite reconnues et a été outillée en vue d'une production annuelle de 400,000 tonnes.

D'autres gisements miniers que possède la Société et qui sont seulement prospectés forment une réserve d'ensemble de 70 millions de tonnes de minerai de fer.

L'Algoma Steel Corporation possède une mine de houille dans la Virginie occidentale (Etats-Unis), pour l'exploitation de laquelle elle a constitué la Cannelton Coal and Coke C°, dont elle possède toutes les actions. Ce charbonnage a plus de 1,200 hectares, comprenant trois couches estimées à plus de 61 millions de tonnes. L'exploitation se fait en deux groupes distincts produisant ensemble 2,700 tonnes par jour.

Le charbon, amené presque uniquement par eau à Sault Sainte-Marie, est en partie transformé en coke par les fours à coke qui fabriquent 36,000 tonnes de coke par mois. Tous les sous-produits de la fabrication sont récupérés et vendus : 1,800 tonnes de goudron par mois vont aux fabriques de produits chimiques, 450 tonnes de sulfate d'ammoniaque sont absorbées comme engrais par les provinces agricoles, 210,000 mètres cubes de gaz sont recueillis par vingt-quatre heures.

Les minerais de la Helen, étant siliceux, exigent peu de fondant; cependant la Société possède de grandes carrières de pierre à chaux dans le Michigan, à 80 kilomètres de ses usines, et d'autres carrières situées dans les îles à l'est de Sault Sainte-Marie. La *Fiborn Limestone C°* a été créée par la Corporation pour exploiter ces carrières selon ses besoins.

Usines métallurgiques. — La Corporation a trois hauts fourneaux dont deux ont chacun une capacité de 7,500 tonnes de fonte par mois et le troisième une capacité de 13,500 tonnes, soit en tout 28,500 tonnes. Cette production ne suffit pas aux besoins toujours croissants des aciéries et la construction d'un quatrième haut fourneau de grande capacité doit être commencée.

Une installation complète de récupération du gaz alimente une station de force électrique de 19,800 HP qui approvisionne ses usines à un prix de revient très restreint.

Les aciéries comprennent six fours Martin et des convertisseurs Bessemer. Les fours Martin produisent ensemble 180,000 tonnes d'acier et les convertisseurs 250,000 tonnes. L'acier fabriqué par les deux procédés est de qualité semblable. Les installations des aciéries sont complétées par un

mélangeur et trois coupoles qui remettent la fonte en fusion avant son introduction dans les fours ou dans les convertisseurs; on obtient ainsi une grande économie de temps et le nombre des coulées a pu être augmenté.

Les laminoirs sont à côté des aciéries et l'Algoma Steel Corporation s'est spécialisée dans la fabrication des rails de chemin de fer, dont elle produit 400,000 tonnes par an. Elle vend même aux Etats Unis, malgré la concurrence.

L'Algoma Steel Corporation a absorbé la Lake Superior Power et produit 18,000 HP par la puissance du courant de la rivière Sainte-Marie. Elle vend 12,000 HP à la Lake Superior Paper et le reste aux tramways électriques et à la ville de Sault-Sainte-Marie. Ces 18,000 HP sont indépendants des 19,800 HP fournis par les gaz récupérés des hauts fourneaux.

La Société possède en outre trois docks accessibles aux bateaux d'un tirant d'eau de 6 m. 50, se développant sur 960 mètres, un dock à charbon, un dock à minerai et un dock à rails; tous trois sont outillés avec tous les progrès modernes.

Le capital de l'Algoma Steel Corporation se monte à $ 25 millions émis en actions et $ 13 millions 560,000 émis en obligations 5 o/o.

La Dominion Iron & Steel Corporation et l'Algoma Steel Corporation sont les deux plus forts producteurs de fer et d'acier du Canada, mais elles ne se font pas concurrence, la zone de la première étant dans l'est du Dominion, celle de la seconde dans le centre. Toutes deux sont de taille à résister à la concurrence américaine.

Après avoir examiné les deux plus fortes Sociétés métallurgiques du Canada, il nous reste peu de chose à dire sur les autres. Citons cependant les deux plus intéressantes, la Steel Cy of Canada et la Nova Scotia Steel and Coal.

Nous ne devons pas oublier la CANADIAN CAR & FOUNDRY C°, qui est une des plus importantes affaires du Dominion.

Elle résulte aussi d'une fusion qui a réuni, en octobre 1909, trois Sociétés de construction de matériel de chemins de fer : la *Dominion Car & Foundry C°*, la *Rhodes Curry C°* et la *Canada Car C°*. En 1911, pour compléter son organisation et se fournir d'acier fondu et laminé, elle a acquis le contrôle de la *Canadian Steel Foundries C°* qui était elle-même le résultat de la fusion de l'*Ontario Steel* et de la *Montreal Steel Works*. Enfin, en 1912, elle a acquis le capital de la *Pratt and Letchworth*, de Brantfort (Ontario) qu'elle a l'intention de beaucoup augmenter.

Ces fusions, ces mergers que nous trouvons à chaque pas dans toute l'histoire industrielle du Canada, sont caractéristiques. Ils montrent le besoin de faire grand, d'élever la production industrielle encore jeune aux proportions que demande l'essor extraordinaire de ce grand pays. Mais ce n'est pas l'histoire des grands trusts américains et rien ne prouve jusqu'à présent que le Canada marche sur les traces de son voisin sous ce rapport. Les fusions entre sociétés canadiennes se font pour ainsi dire par consentement mutuel et dans un but d'amélioration commune. Jusqu'à présent, nous n'avons vu aucune victime, aucun écrasé, comme il y en a tant dans l'histoire des trusts américains.

La Canadian Car & Foundry possède actuellement, pour la construction des wagons, les usines de Turcot et Dominion à Montréal et de Amherst dans la Nouvelle-Ecosse; pour le travail de l'acier, les fonderies de la Pointe-Saint-Charles, de la Longue-Pointe à Montréal, et les fonderies et laminoirs de Welland.

A Turcot, à Dominion, à Amherst, à Longue-Pointe, on a agrandi les ateliers, fait de nouvelles constructions, relié des usines par une voie ferrée. A Fort-William, on construit une usine nouvelle; à Brantford, le contrôle de la Pratt & Letchworth permet à la Société de s'affranchir du marché des Etats-Unis pour le fer malléable.

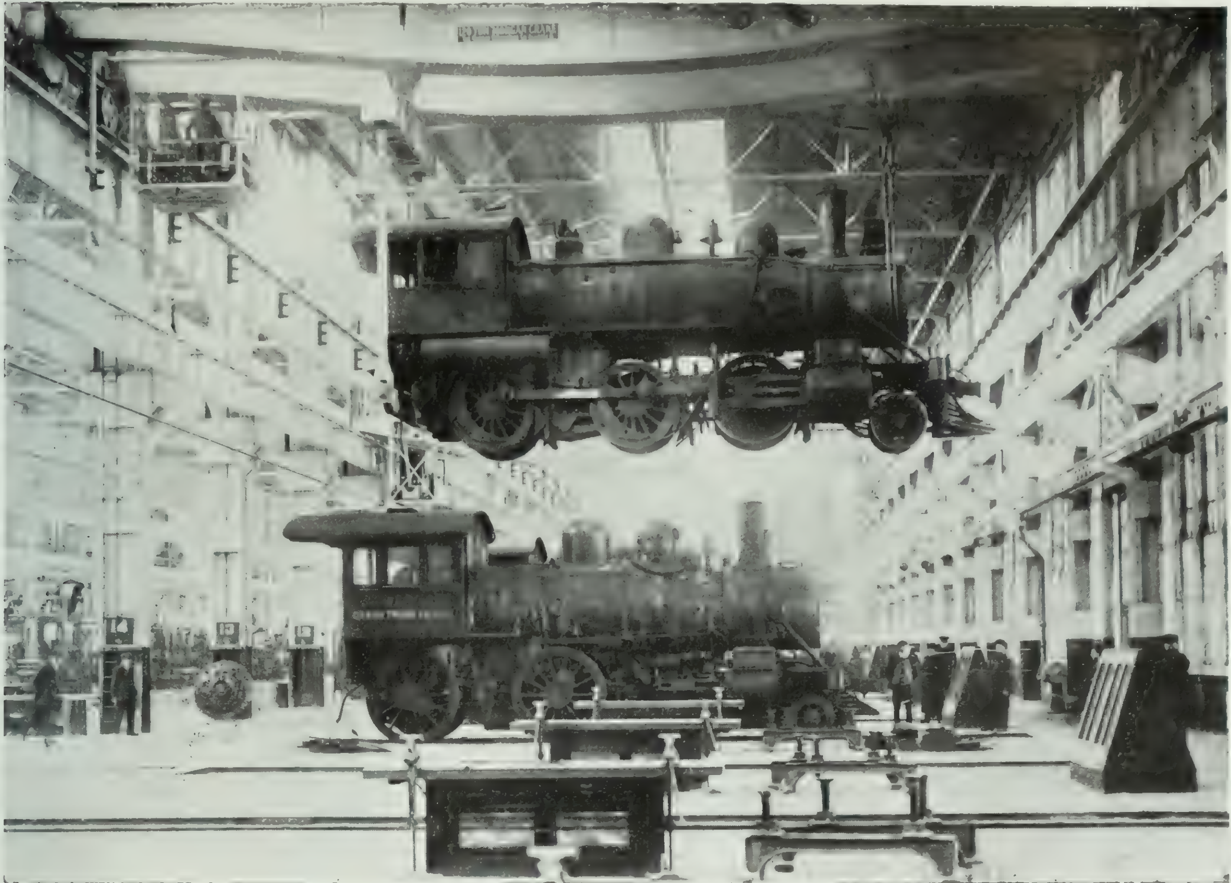
Quand les usines de Fort-William seront terminées, la Canadian Car & Foundry aura huit usines complètes entre Sydney et l'extrémité du lac Supérieur et elle occupera 8,000 ouvriers.

Nous ne pouvons pas parler de toutes les grandes entreprises métallurgiques du Canada, mais il faut cependant mentionner une des plus anciennes, la *Kingston Locomotiv Works*, qui est devenue, en juin 1911, la CANADIAN LOCOMOTIV C°.

La Kingston Locomotiv Works datait de 1855, elle était la plus ancienne fabrique de locomotives du Dominion et ses usines étaient admirablement placées à Kingston, sur le lac Ontario, près de l'endroit où le Saint-Laurent sort du lac parsemé des célèbres mille îles. Possédant de grands quais sur le lac et des raccordements avec le Grand Trunk et le Canadian Pacific, à deux pas de la frontière américaine, la Société prospéra si bien qu'à plusieurs reprises, elle dut refuser de grosses commandes, faute de pouvoir les exécuter.

Une réorganisation s'imposait, elle eut lieu le 9 juin 1911 dans d'excellentes conditions. La nou-

velle Société, *Canadian Locomotive* C°, possède sur le lac, en vue d'agrandissements futurs, des terrains beaucoup trop vastes pour ses installations actuelles. Dès maintenant, elle construit des bâtiments nouveaux et y installe un nouvel outillage qui va beaucoup accroître sa force de production. Elle produisait cinq locomotives par mois ; elle arrivera à en produire dix-huit.



LOCOMOTIVE DE 81 TONNES ENLEVÉE PAR UNE GRUE MOBILE.

On peut remarquer que toutes les entreprises métallurgiques dont nous avons parlé sont situées dans les provinces de l'est ou dans les provinces maritimes, c'est-à-dire entre l'océan Atlantique et le lac Supérieur.

Cependant, la Colombie Britannique, appelée à juste titre la *province minière* du Canada, possède beaucoup de mines métalliques et nous avons dit, en parlant du Canadian Pacific Ry, que cette Compagnie avait d'importantes participations dans les mines et fonderies de rails de la Colombie Britannique.

Il y a, en effet, de beaux gisements de fer en Colombie Britannique, mais les mineurs les ont la plupart du temps négligés pour rechercher l'or et l'argent qui abondent dans les minerais complexes des innombrables mines de cette province.

Cependant, dans la vallée du Bas-Kootenay et de son affluent, la rivière de la Chèvre (Goat River), par où débouche de l'est la voie du Crows Nest (C. P. R.), on a reconnu d'importants gisements d'hématite, dont le centre est à Kitchener, sur la rivière de la Chèvre. Une Compagnie américaine de Saint-Paul et Cleveland avait acheté, à la fin de 1905, une grande partie de cette mine pour y construire un haut fourneau et produire la fonte et l'acier nécessaires aux usines de moulage de Fernie, Cranbrook, Nelson, Rossland, etc.,

mais ces projets n'ont eu qu'une suite éphémère, car le recensement officiel de 1911 constate que, depuis 1908, la Colombie Britannique ne produit plus de minerai de fer, ni de fonte.

Les chiffres de la production de minerai de fer de cette province de 1886 à 1903 varient beaucoup depuis le plus fort, 15,487 tonnes en 1889, jusqu'au plus faible, 196 tonnes en 1896. En 1904, la production cesse complètement et ne reprend qu'en 1907 avec 2,500 tonnes qui, sans doute, proviennent de la tentative américaine dont nous venons de parler. Depuis 1908, toute production cesse, tandis que celle des autres métaux grandit.

Pour le Canada tout entier, la situation de l'industrie du fer se trouve décrite de la façon suivante dans les rapports du recensement de 1911 :

« En 1910, la marche de cette industrie fut continue et calme, comme elle l'est d'ailleurs depuis une dizaine d'années. Après avoir peu souffert de la crise américaine de 1908, la production de la fonte et de l'acier a augmenté plus encore en 1909 qu'en 1910. En 1909, le Canada a exporté un peu plus de fer qu'en l'année 1910, dont l'exportation est de 259,418 tonnes. »

En 1910, les hauts fourneaux canadiens, au nombre de dix-sept, ont absorbé 1,548,266 tonnes de minerai produisant 800,797 tonnes de fonte, mais la production des minerais canadiens reste très inférieure à l'activité des hauts fourneaux, ainsi qu'on le constate depuis une dizaine d'années. L'extraction du minerai de fer est restée à peu près stationnaire, tandis que la production de la fonte est huit fois plus considérable. On s'explique ainsi que 11 0/0 seulement des minerais fondus proviennent du Canada, tandis que 89 0/0 viennent des grandes mines de Wabana, situées dans l'île de Belle-Isle (Terre-Neuve), dont nous avons longuement parlé, et des mines américaines de la rive sud du lac Supérieur.

La proximité de ces minerais étrangers explique suffisamment cette situation et l'on sait que les mines de Wabana appartiennent aux établissements métallurgiques de Sydney.

Pour l'alimentation des hauts fourneaux, 49 0/0 du coke utilisé sont de provenance étrangère ou faits avec des charbons importés. On se rappelle que l'Algoma Steel Corporation est propriétaire de houillères à coke dans la Virginie occidentale, dont le charbon lui arrive par ses bateaux du lac Supérieur.

En résumé, le fer produit au Canada, de 1900 à fin 1910, atteignait le total de 5,250,000 tonnes, avec une consommation de minerai de 11,732,336 tonnes.

Pour l'année 1910 seule, 1,377,035 tonnes ont été importées de Terre-Neuve et de la rive sud du lac Supérieur.

Enfin, les primes payées par le gouvernement aux établissements sidérurgiques canadiens depuis 1895 jusqu'au 30 décembre 1910 se sont élevées à $ 16,485,078. On sait que ces primes ont été supprimées le 31 décembre 1910, sauf celles sur les barres d'acier qui ont été payées jusqu'au 30 juin 1911.

Il résulte d'ailleurs du développement progressif des chemins de fer que la demande d'acier dépasse de beaucoup les facultés de production du Canada, ce qui explique l'augmentation considérable des importations de ce métal pendant le premier trimestre de 1912. Malgré des droits de douane très élevés, 46,000 tonnes de rails d'acier ont été importées pendant cette période, ce qui représente une augmentation de 200 0/0 sur la période correspondante de 1911. Presque toute cette importation vient des Etats-Unis.

CHAPITRE XVIII

Industries agricoles.

Minoteries. — Filatures. — Industrie laitière. — Raffineries.

Minoteries.

Le Canada étant le pays du blé et des bois, la première industrie florissante devait être celle de la minoterie. Dès que la production du blé commença à devenir importante, des moulins, des entrepôts s'établirent et plusieurs établissements de minoterie se fondèrent qui devinrent de plus en plus considérables. Les farines canadiennes se traitèrent sur tous les marchés et la marque la plus connue fut celle de W. W. Ogilvie Milling C°, dont le passé commercial a une réputation mondiale.

Les agriculteurs et le gouvernement se sont toujours efforcés d'améliorer la qualité des blés et les procédés de mouture. Pendant longtemps, le blé du Manitoba a été le plus estimé, surtout la qualité appelée *Red-Fife;* nous avons vu que, dans ces dernières années, les fermes modèles de l'Etat et les grands fermiers de l'Ouest et du Nord-Ouest avaient trouvé des variétés plus précoces, convenant mieux aux vastes étendues du bassin de la rivière de la Paix, qui montent dans le nord jusqu'au 62ᵉ parallèle.

Depuis plusieurs années, la production en blé du Canada prend une extension telle que le Dominion va devenir bientôt l'un des pays du monde qui produira le plus de blé. Les provinces de l'Ouest en fournissent déjà 200 millions de boisseaux, c'est-à-dire 72 millions d'hectolitres, et cette production sera probablement doublée avant dix ans, dépassant alors de beaucoup la production de la France pour se rapprocher de celle de la Russie.

La minoterie est donc l'industrie nationale même avant celle de la pulpe et du bois, qui ne s'est développée qu'après l'invention allemande de la pulpe appliquée à la fabrication du papier.

Cette récolte de blé, déjà considérable, est recueillie dans un pays peuplé seulement de 7 1/2 millions d'habitants, de sorte que la plus grande partie est exportée, bien différente en cela de la récolte de la France qui, même quand elle atteint 118 millions d'hectolitres, est consommée complètement à l'intérieur.

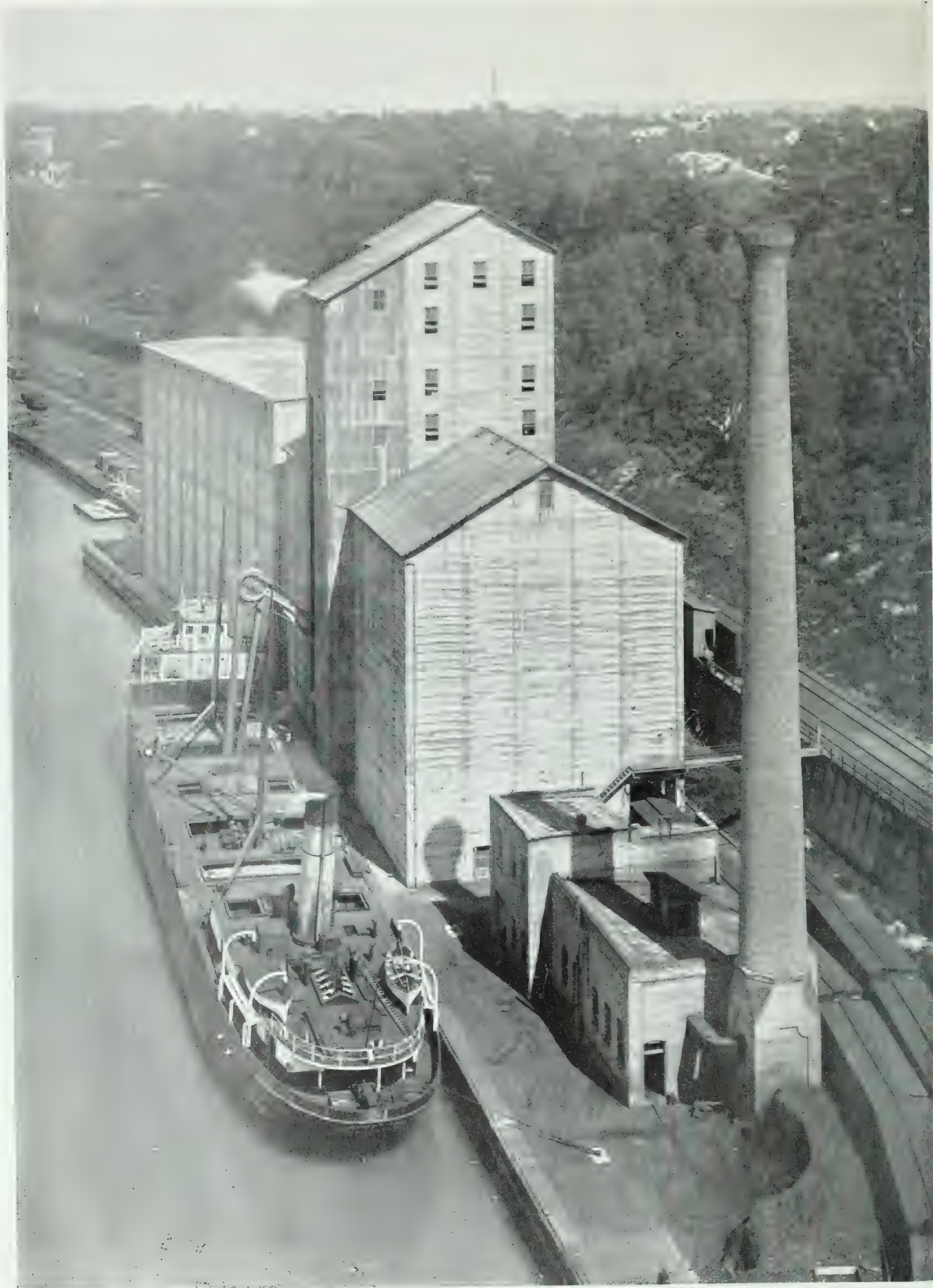
On peut dire que les fermiers canadiens apportent à peu près toute leur récolte aux élévateurs qui appartiennent en grande partie aux minoteries et aux Compagnies de chemins de fer.

Les minoteries canadiennes constituent ainsi de grands entrepôts qui exportent des blés et des farines suivant une progression assez régulière, la consommation intérieure s'augmentant beaucoup moins vite que l'étendue ensemencée, de sorte que, pendant longtemps encore, leurs exportations varieront sans doute avec les variations des récoltes, mais en suivant une progression assez rapide.

Les exportations de blé canadien se tiennent, depuis trois ans, entre 7 et 9 millions d'hectolitres; elles sont dirigées vers les ports suivants, par ordre d'importance : Londres, Liverpool, Glascow, Bristol, Manchester, Anvers, Rotterdam, Hambourg, Belfast, Dublin, Mexico, le Havre, Hull, le Cap, Dundee et Cardiff, c'est-à-dire en grande majorité sur le marché anglais et ensuite sur le marché allemand.

Quant aux exportations de farines, elles sont faites en sacs ou en barils. En 1910, il a été expédié 1,638,000 sacs et 140,107 barils; en 1911, 2,318,955 sacs et 186,470 barils; en 1912, 3,739,710 barils, valant $ 16,037,992.

Quelques nombreuses qu'elles soient, les minote-



Elévateurs sur le lac Ontario.

ries canadiennes ne manqueront donc pas de travail ; nous nous bornerons à examiner les deux plus importantes qui sont : la Ogilvie Flour Mills et la Lake of the Woods Milling.



Un des Moulins de la Ogilvie Mills à Winnipeg.

La Société des Moulins d'Ogilvie, ou Ogilvie Flour Mills, a été créée en 1902 pour reprendre les établissements de la W. W. Ogilvie Milling Cy, bien connus sur le marché mondial des blés et farines.

Cette Société possédait les moulins de Glenora, Royal et City, à Montréal, et les moulins de Winnipeg, avec magasins, élévateurs, fabriques de barils, etc., à Montréal et à Winnipeg. Elle possédait, en outre, soixante et un élévateurs reliés aux voies ferrées dans le Manitoba et dans le Nord-Ouest.

La Société nouvelle construisit immédiatement vingt et un élévateurs là où ils étaient devenus nécessaires et continua depuis à en édifier dès que le développement de ses affaires lui indiquait une localité favorable. Actuellement, elle possède cent dix-neuf élévateurs d'une capacité de 6 millions de boisseaux de blé, disséminés dans le Centre et l'Ouest du Canada, et sept moulins, dont la production est la suivante :

	Barils par jour
3 moulins à Montréal	10.500
3 moulins à Winnipeg	5.500
1 moulin à Fort-William	3.000
Au total	19.000

barils de farines de blé, maïs et avoines.

Grâce à ses puissants moyens de production, à ses réserves disponibles, à son crédit, la Société peut profiter des fluctuations de cours des blés et des farines pour régulariser le travail de ses usines, augmenter ou diminuer ses exportations et conserver partout une influence prépondérante. Elle maintient avec beaucoup de soin la qualité de ses farines et son vice-président annonçait à l'assemblée de 1912 qu'il comptait acheter une grande partie de ce qui restait en blé dur n° 1.

En vue de l'augmentation probable du trafic des farines quand le canal de Panama sera ouvert, la Compagnie construit un nouveau moulin à Medicine Hat, dans le Sud de l'Alberta, sur la Saskatchewan du Sud. Ses diverses propriétés ont acquis une valeur considérable qu'on estime à plus de 4 millions de dollars. En somme, les Moulins d'Ogilvie constituent une des entreprises les plus anciennes et les plus solides du Canada et leur fortune ne fait que grandir avec le développement de la production canadienne en blé.

La Lake of the Woods Milling C° Ltd, ou Minoterie du lac des Bois, a été créée pour exploiter des moulins situés à Keewatin (Ontario) et à Portage-la-Prairie (Manitoba). Les deux moulins de Keewatin ont une capacité de 9,000 barils par jour et celui de Portage-la-Prairie fabrique 1,500 barils par jour, en tout 10,500 barils. A Keewatin, la force motrice est fournie par une chute d'eau qui réduit le prix de revient.



Moulin de la Saskatoon Milling C°.

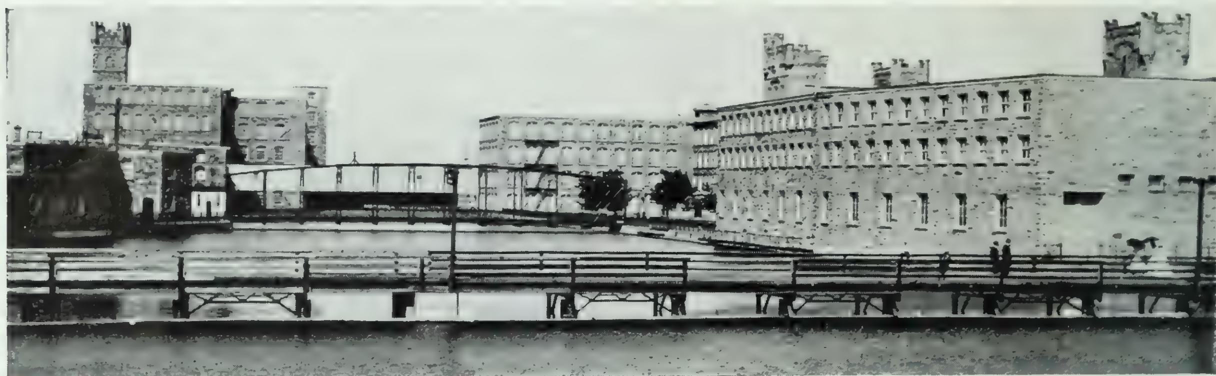
La Société possède quatre-vingt-dix élévateurs répartis dans les lieux de production du Centre et de l'Ouest. Ses biens en terres, usines et machi-

nes sont estimés, dans le bilan social, $ 3,100,355 et valent beaucoup plus.

Ses bénéfices ont beaucoup varié, selon les années, avec les prix des blés; au bilan de 1910, il y avait un surplus disponible de $ 1,050,807 après distribution du dividende à un capital de $ 2,100,000 d'actions ordinaires, ce qui conduisait la Société à une future distribution de bonus sous forme d'augmentation de capital. La direction très prudente de M. Meighen, mort depuis cette époque, a préféré prélever sur ces bénéfices disponibles de gros amortissements qui ont encore affermi la situation sociale.

Au moment où fut créée la DOMINION TEXTILE C° LTD, c'est-à-dire le 4 janvier 1905, il y avait au Canada cinq Sociétés textiles qui se faisaient une concurrence acharnée et, à force de baisser leurs prix, arrivaient à diminuer leurs bénéfices d'une façon ruineuse. Ces cinq Sociétés étaient : la Dominion Cottons Mills, la Merchant Cotton, la Montmorency Cotton Mills, la Colonial Bleaching and Printing et la Montreal Cotton.

La Dominion Textile fut fondée pour acquérir le contrôle des quatre premières Sociétés, la Montreal Cotton ayant refusé d'entrer dans le *merger* et continuant toute seule son exploitation.



FILATURES DE COTON A VALLEYFIELD, PRÈS MONTRÉAL.

Cette situation est très forte; les propriétés, évaluées 3 millions de dollars au bilan, en valent plus de 4; le fonds de roulement d'un million passé est plus que suffisant, et l'entreprise possède la confiance générale du monde des affaires.

Filatures.

On ne peut pas dire que le Canada n'a pas fabriqué de tissus dès les premiers temps de l'occupation française, puisque le rapport envoyé par l'intendant Talon au roi de France en 1666 citait quatre drapiers dans la liste des artisans existant au Canada; mais pendant longtemps cette industrie n'a été représentée que par des efforts individuels et les métiers de tissage canadiens ne constituaient pas une véritable industrie au sens que l'on donne à ce mot. L'industrie du coton a cependant précédé au Canada celle du chanvre et du lin qui commence actuellement à peine à prendre de l'importance.

Plusieurs autres Sociétés se sont fondées depuis janvier 1905, mais leur importance, jusqu'à présent, n'inquiète pas la Dominion Textile, qui veille soigneusement à conserver sa prépondérance. Elle a pu saisir l'occasion d'acheter une forte partie des actions de la Montreal Cotton, où elle a pris une sérieuse influence. Plusieurs administrateurs sont communs aux deux Sociétés, qui poursuivent leur vie sociale sans se mêler, mais en parfaite entente. De plus, en septembre 1910, la Royal Spinning C°, qui était propriétaire de belles usines récemment construites à Montréal, a consenti à louer ces usines à la Dominion Textile.

Les usines du *merger* fabriquent toutes les qualités de cotons blancs et écrus, les impressions, les toiles à draps de lit, les toiles et cotons pour lingerie de corps et de maison, les batistes, toiles à voile, sacs, tissus croisés et piqués, draps de bureau, serviettes de toilette, laines filées, couvertures et tapis ficelés, sans parler de beaucoup d'autres tissus et produits manufacturés pour les autres industries, notamment celle du caoutchouc.

La dernière assemblée a permis de constater une situation florissante et, comme l'écrit la *Gazette de Montréal*, elle a fait apparaître des résultats qui constituent des records (1).

Les ventes atteignent $ 9,824,101, dépassant de $ 785,637 celles de l'année précédente, et réalisant le plus gros chiffre d'affaires que la Société ait jamais obtenu. Les bénéfices nets, le report à nouveau sont aussi des records.



FILATURE DE COTON A MERRITON (ONTARIO).

Du discours du président, il faut retenir que la Société renouvelle constamment ses anciennes installations et les remplace par un outillage neuf en mettant cette dépense aux comptes de l'année. Les résultats sont d'autant plus satisfaisants que le prix du coton brut est élevé et que les salaires et les frais généraux augmentent toujours. La Société paie actuellement $ 350,000 de plus en salaires qu'elle ne payait il y a trois ans, bien que les heures de travail aient été réduites. Elle a 10,237 métiers, 459,786 broches et occupe plus de 7,500 ouvriers.

La WABASSO COTTON C° fut créée en 1908 pour fabriquer des tissus de coton et s'emparer d'une partie du commerce canadien dans cette branche industrielle qui n'existait qu'insuffisamment au Canada, puisque la plupart des tissus de coton consommés y étaient importés.

On construisit plusieurs usines sur le modèle des premiers établissements du Lancashire (Angleterre) et on les dota d'outillages perfectionnés et des machines les plus modernes. Il en résulta que les usines de Wabasso sont les seules sur le continent américain entièrement outillées avec des machines de la maison Platt, Brothers and C° de Oldham, dont la fabrication est reconnue la meilleure de toutes celles de cette spécialité.

Les fondateurs de la Wabasso ont réussi au delà de leurs espérances. Grâce à leur qualité, les produits des nouvelles usines ont été immédiatement adoptés par le public et les ventes ont suivi une progression remarquable : $ 300,000 en 1910, $ 400,000 en 1911 et $ 600,000 en 1912. Pendant ces trois années, la Société a développé son outillage de manière à le maintenir toujours en rapport avec les demandes et avec les plus récents perfectionnements.

Au milieu du développement général du pays, il est intéressant de noter que, au point de vue du nombre des usines, l'industrie du coton ne s'est pas augmentée pendant les dernières années. Mont Royal et Wabasso sont les deux seules usines nouvellement installées au Canada, tandis que les importations de tissus de coton ont suivi une très forte progression. De 1901 à 1910, les importations de tissus de cotons écrus ont passé de $ 577,551 à $ 2,244,149 et les tissus teints et imprimés de $ 2,952,958 à $ 5,901,581.

En présence de ces chiffres et encouragés par les résultats qu'ils obtenaient, les fondateurs de la Wabasso se sont décidés à créer la Saint-Mau-

(1) Voici, de 1906 à 1913, la progression suivie par les affaires de la Société, sans compter les dividendes servis aux Sociétés filiales: la Dominion Cottons et la Merchants Cottons:

Années	Ventes	Produits nets	Reports
—	—	—	—
1906........ $	8.131.600	918.810	236.104
1907........	8.507.013	895.518	286.927
1908........	8.045.407	900.805	44.403
1909........	6.153.626	618.017	8.285
1910........	8.743.706	803.312	35.732
1911........	9.470.270	980.710	37.105
1912........	9.038.464	1.137.554	100.225
1913........	9.824.101	1.230.705	149.723

nce Valley Cotton Mills Cie pour fabriquer surtout les tissus fins de coton blanc.

Trois Rivières a été choisi comme le centre industriel le plus favorable, où l'on pouvait trouver dans les meilleures conditions la force motrice à bon marché, une main d'œuvre suffisante et habile et des facilités de transport par eau et par chemin de fer exceptionnelles. La Société de Wabasso, propriétaire de grands terrains, a pu céder un emplacement commode et les deux usines fonctionnent sous la même direction.

La nouvelle usine a été construite avec les plus grands soins et outillée avec les derniers perfectionnements. Sa capacité est de 900 métiers, plus grande de moitié que celle de la Wabasso, et elle travaille depuis le 1er mars 1913 avec des frais généraux réduits par la communauté de direction et d'administration.

C'est le même groupe qui contrôle la Shawinigan Cotton, la Shawinigan Knitting et la Shawinigan Falls dans la province de Québec, ainsi que la Oxford Knitting, à Woodstock, dans la province d'Ontario; ces usines, construites en 1909 et 1910, fabriquent de la lingerie d'homme, de femme et d'enfant à raison de 1,500 douzaines d'objets par jour qui semblent avoir un écoulement illimité.

On a le projet de consolider tout cet ensemble industriel en formant une seule Société et d'établir une usine de 2,000 métiers à laquelle sera annexée une teinturerie de 15 millions de yards par jour.

Les filatures canadiennes ne travaillent guère que le coton brut produit dans les Etats du Sud de l'Union, dont les variations de prix influent beaucoup sur leurs bénéfices, ainsi que nous l'avons constaté.

Au chapitre VII, nous avons vu que le lin donnait lieu à une faible exportation, tandis que les produits manufacturés du lin étaient importés.

Cependant, une société de Toronto, constituée au capital de 3 millions de dollars, a dernièrement obtenu une charte du gouvernement; son objet est de traiter la paille de lin dans les provinces de l'Ouest. On espère qu'une nouvelle industrie d'une certaine importance pourra résulter, pour tout le Centre et l'Ouest, de l'exemple ainsi donné. Un million de tonnes de paille de lin restent inutilisées chaque année et on estime qu'avec ces éléments actuellement perdus on pourra fabriquer, sur une large échelle, du papier et des tissus. Les fabricants de papier pensent que la culture du lin serait rémunératrice même envisagée exclusivement pour la fibre. Selon les procédés actuellement employés, il faut vingt semaines pour préparer le lin en vue de la vente sur le marché, tandis que par un nouveau procédé on compte que la fibre pourra être prête en une seule journée.

Industrie laitière.

Dans les produits alimentaires qui constituent l'industrie la plus importante du Canada, la laiterie et les fromages viennent au second rang, immédiatement après la minoterie.

Le premier qui s'avisa de fabriquer des fromages au Canada fut M. Harvey Farrington, qui installa en 1864 une fromagerie dans le comté d'Oxford (Ontario).

Son exemple fut suivi par plusieurs propriétaires du centre de la presqu'île de Toronto et, plus tard, se répandit dans les provinces de l'Est.

En Québec, la première fromagerie date de 1865, à Durham (Missisquoi), mais ce n'est que vers 1880 que cette industrie prit véritablement la grande extension dont on voit aujourd'hui les constants progrès. Nous avons raconté comment, à cette époque, les fermiers de l'Ontario renoncèrent à la grande culture du blé pour couvrir leurs champs de pâturages et de bétail. Depuis cette époque, leurs progrès ne se ralentirent plus. Québec et Ontario sont restés les grands producteurs de fromages et de beurre; l'industrie laitière continue à s'étendre dans les provinces maritimes, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, et elle commence à donner de beaux résultats en Manitoba, Saskatchewan, Alberta et en Colombie Britannique.

Grâce aux efforts du gouvernement et aux exemples de ses fermes modèles, les méthodes d'exploitation, les procédés de fabrication des crèmeries et des fromageries sont en constants progrès, ainsi que les emballages, les expéditions et les transports. On a mis en pratique les enseignements et les découvertes des fermes expérimentales, pas d'aération pour le lait, mais des chambres froides pour le beurre et aussi des chambres réfrigérantes pour la maturation des fromages à basse température. On a pu recueillir la crème et établir des beurreries centrales là où une production insuffisante de lait empêchait de créer des fromageries.

Il y a eu, en 1910, 3,628 fabriques de lait condensé, de fromages ou de beurre qui ont produit 59,875,097 livres de beurre (27,183,294 kilos) valant $ 15,682,564, ou 26 cents la livre anglaise, environ 4 francs le kilo. Dix ans plus tôt, en 1900, la pro-

duction du beurre canadien n'atteignait que 36 millions 50,739 livres, valant $ 7,240,072, ou 20 cents la livre. Lorsque les Etats-Unis abaissèrent les droits sur la crème, ce qui encouragea l'exportation, la production des fromages se trouva diminuée.

Le nombre des fabriques de lait condensé s'élève en 1912 à 12, contre 4 seulement en 1900, et ces douze fabriques ont livré au commerce $ 1,839,871 de produits.

Pour la province de Québec, l'industrie laitière est la branche principale et la plus rémunératrice de l'agriculture. La fabrication coopérative du beurre remplace peu à peu celle des fermes qui est moins régulière et en général de moins bonne qualité. Les coopératives étaient en Québec, en 1911, au nombre de 2,564, dont 575 pour le beurre, 1,316 pour le fromage et 673 produisant l'un et l'autre. Leur nombre tend à s'accroître et leurs achats réguliers et méthodiques ont fait monter le prix du lait, qui était payé 4 fr. 25 les cent livres autrefois, 4 fr .75 à 5 francs en 1909 et qui continue à augmenter.

les dernières années atteint de 30 à 35 millions de dollars, selon l'abondance de la récolte, mais la consommation locale augmente en raison de l'accroissement de la population, de sorte que l'exportation diminue.

Voici les chiffres de l'exportation des beurres et fromages de 1900 à 1911 pour tout le Canada :

Années	Beurres — Lbs exportées	Fromages — Lbs exportées
1900..........	25.250.737	185.984.430
1906..........	34.031.525	215.834.543
1908..........	4.786.954	189.710.463
1909..........	»	164.907.139
1910..........	4.615.380	180.859.886
1911..........	3.142.682	181.895.724

On voit que l'exportation du beurre a beaucoup diminué à cause des fabriques de lait condensé, mais surtout à cause de la consommation locale qui grandit tous les jours avec la population; l'exportation des fromages s'est maintenue. Cette exportation se dirige presque tout entière sur l'Angleterre et le fromage canadien représente plus



LAITERIE EN NOUVELLE-ECOSSE.

Sur la demande de la Société d'industrie laitière de Québec, dont les membres sont au nombre de 1,700, le gouvernement a fondé à Saint-Hyacinthe, sur la rive droite du Saint-Laurent, à l'est de Montréal, une école de laiterie modèle qui rend les plus grands services à toute la province.

L'Ontario reste cependant en tête pour l'industrie laitière. La moyenne de sa production pendant

de 65 0/0 dans le chiffre total des fromages que l'Angleterre importe.

En 1910, par exemple, la production totale des fromages au Canada a été de 231,012,798 livres, en augmentation de 10,179,529 livres sur l'année 1900, et la valeur de cette production atteignait $ 21,620,654, donnant une moyenne de 9 cents (0 fr. 45) environ par livre.

Pendant cette même année 1910, le Canada a exporté 180,850,880 livres de fromages, près des quatre cinquièmes de sa production, et la presque totalité de cette exportation, dont la valeur atteignait $ 21,007,002, est allée en Angleterre.

On a vu que, pour les quatre dernières années, l'exportation des fromages est restée à peu près stationnaire, sa valeur variant de $ 20,384,666 en 1909 à $ 22,887,237 en 1908. Le Canada importe aussi, pour une valeur qui n'excède pas de beaucoup le centième de son exportation, des fromages fins venant surtout d'Italie.

Le Canada n'a fabriqué pendant longtemps qu'un seul fromage, une imitation de *stilton* à pâte jaune et en meules d'un petit diamètre mais plus épaisses que celles de gruyère.



EXPÉDITION DE FROMAGES AUX DOCKS DE BELLEVILLE (ONTARIO).

Plus tard, les trappistes établis à Oka (Québec) ont fabriqué une sorte de port-salut qui porte le nom d'Oka et qui, malgré son prix, beaucoup plus élevé que celui du stilton, est très demandé.

Dans ces dernières années, on a cherché à fabriquer des imitations de fromages français, brie, camembert et coulommiers, mais on ne peut pas encore se prononcer d'une façon certaine sur ces tentatives. Aux Etats-Unis, les mêmes essais n'ont jamais pu réussir; il est probable que, même s'ils réussissaient au Canada, ils n'arrêteraient pas l'importation restreinte des fromages fins de grande marque demandés par la population riche. On en peut voir la preuve dans les qualités importées consistant surtout en gorgonzola, en parmesan et en espèces italiennes les plus fines, en roquefort et en camembert français et en gruyère suisse.

Raffineries.

Il n'est certainement point d'industrie au Canada sur laquelle il soit plus difficile de se documenter que sur celle des raffineries. Cela tient à ce que les premières raffineries créées vers 1880 ont produit de si beaux résultats que leurs propriétaires ont préféré faire le silence sur leurs affaires et continuer seuls à exploiter une mine industrielle aussi fructueuse.

Depuis quelque temps, le gouvernement canadien s'efforce d'encourager la culture de la betterave et, dans un rapport du ministère du commerce publié à la fin de mai 1913, on disait que les 800 hectares cultivés en betteraves dans l'Alberta avaient produit, pendant la dernière campagne, 14,000 tonnes, soit plus de 17 tonnes à l'hectare. Ces 14,000 tonnes ont été vendues à un prix moyen de $ 5 la tonne et les cultivateurs ont touché $ 70,000.

La note publiée ajoutait qu'en raison de ce succès on pouvait espérer que bientôt la culture de la betterave se généraliserait d'autant plus facilement que le raffinage de la betterave, en dehors du sucre produit, donne des sous-produits et notamment la mélasse, qu'on emploie avantageusement pour engraisser les bestiaux.

Les 14,000 tonnes de betteraves dont nous parlons ont été récoltés dans l'extrême-sud de l'Alberta, à Raymond. Il paraît que ce succès n'aurait pas un caractère définitif. On objecte que la culture de la betterave sera irrégulière. On dit que dans les parties de cette province qui ne sont pas irriguées il arriverait probablement que, dans les années sèches, les plantes manqueraient d'eau. La betterave a besoin de soleil pour donner du sucre et d'humidité pour grossir. Dans l'*Alberta ensoleillée*, elle donnera toujours du sucre, mais quand l'année sera sèche elle manquera de poids.

D'ailleurs, les raffineries canadiennes n'ont raffiné des betteraves qu'accidentellement, à titre d'essai; tout leur travail se fait sur des sucres

bruts qui leur sont envoyés des Antilles par les planteurs de cannes.

Les rapports statistiques du ministère du commerce établissent qu'en 1911 il a été importé au Canada pour $ 17,480,856 de sucres, mélasses, etc., contre $ 14,946,412 en 1910; on voit que les $ 70,000 de betteraves récoltées en 1912 à Raymond sont négligeables en présence de l'importance de la consommation canadienne.



RAFFINERIE DE SUCRE A BERLIN (ONTARIO).

Dès 1905, on comptait quatre raffineries fournissant une production de sucre annuelle de $ 4 millions.

Cette industrie continue à se développer, mais elle est encore loin d'atteindre le développement qu'elle devrait avoir et de suffire à la consommation locale.

En 1910, il existait au Canada huit raffineries de sucre dans lesquelles $ 19,720,333 avaient été investis; leurs produits atteignaient une valeur de $ 21,260,011. Mais le Canada consomme actuellement au moins 100,000 tonnes de sucre importé, ce qui équivaut à la production d'un million de tonnes de betteraves. Il faudrait donc vingt fabriques traitant chacune 50,000 tonnes de betteraves chaque année pour suffire à la consommation du pays.

Il y a à Montréal deux raffineries très importantes : la Saint Lawrence Sugar Refining et la Canadian Sugar Refining, dont nous ne saurions parler avec intérêt, faute de documents.

Depuis vingt ans, aucune raffinerie nouvelle n'avait été construite au Canada, lorsqu'en novembre 1912, un groupe de capitalistes très au courant des bénéfices réalisés dans les raffineries de Montréal fonda l'ATLANTIC SUGAR REFINERIES. Cette création fut bien accueillie par le monde des affaires et le capital fut vite souscrit. La consommation du sucre a augmenté de 60 o/o pendant les dix dernières années et grandira probablement proportionnellement à l'accroissement de la population. Le moment semble donc bien choisi; les progrès réalisés dans les méthodes de raffinage et dans l'outillage permettront de mettre de prime abord la société sur un pied privilégié, mais les fondateurs comptent avant tout sur la position favorable de l'usine. Ils ont obtenu pour un prix modique un emplacement de 3 hectares à la pointe du port de Saint-John (Nouveau-Brunswick), qui a des quais sur trois côtés ; les sucres bruts venant des Antilles, les approvisionnements, les charbons arrivant par mer seront déchargés dans l'usine même et les marchandises prendront la voie de mer avec la même facilité. L'usine sera, en outre, reliée aux terminus de l'Intercolonial et du Canadian Pacific.

Les constructions, qui seront terminées pour la campagne de 1914, doivent coûter $ 1,750,000 et sont prévues pour une fabrication de 2,000 à 2,500 barils par jour.



RAFFINERIE DE SUCRE A BERLIN (ONTARIO).

CHAPITRE XIX

Industries du Bâtiment.

Ciments. — Briques. — Constructions. — Constructions métalliques. Peintures et Vernis.

Ciment.

Les industries qui ont la construction pour objet sont toujours les premières à se développer dès que les hommes se réunissent dans un pays neuf. Le Canada avait un besoin plus urgent de ces industries qu'aucune autre contrée, du moins sur une très grande partie de son immense territoire. Ses premiers colons firent comme les Peaux-Rouges et construisirent des huttes et des maisons en bois avec les arbres à peine équarris des forêts, mais dès qu'ils abordèrent la grande prairie centrale ils ne trouvèrent que peu de bois et pas de pierre. Cependant la prospérité venait vite par l'agriculture; il fallut avoir de vastes granges, des bâtiments pour l'habitation et les services de la ferme et cela explique que le ciment de Portland fut employé au Canada dès 1891.

En 1911, quand fut reconstituée l'entreprise de construction Lyall & Sons, on constata que cette vieille maison avait plus de trente années d'existence, ce qui reportait le début de ses affaires à 1880. D'ailleurs, les industries du bâtiment étaient depuis longtemps florissantes aux Etats-Unis et s'efforçaient de passer la frontière sous une forme ou sous une autre, soit pour vendre au Canada des marchandises américaines, soit pour fonder au Canada des entreprises nouvelles.

La CANADA CEMENT fut constituée à la fin de 1909 pour absorber les Compagnies suivantes :

La Lakefield Portland Cement, de Montréal (Québec);

La Lakefield Portland Cement, de Lakefield (Ontario);

La Owen Sound Portland Cement, de Shallow-Lake (Ontario);

La Alberta Portland Cement, de Calgary (Alberta);

La Belleville Portland Cement, de Belleville (Ontario);

La International Portland Cement, de Hull (Québec);

La Vulcan Portland Cement, de Montréal (Québec);

La Lehig Portland Cement, de Belleville (Ontario);

La Canadian Portland Cement, de Malbank et Port Colborne (Ontario).

Deux autres Compagnies ont été acquises depuis :

La Western Canada Cement & Coal, d'Exshaw (Alberta);

Et la Eastern Canada Portland Cement, de Domburg (Québec).

La Compagnie faisait construire, en outre, un moulin pour broyer la pierre à Winnipeg.

L'absorption de ces onze sociétés et cette création donnaient à la Canada Cement la plus grande partie des usines canadiennes se trouvant en bon état et en pleine marche entre Montréal et les Montagnes Rocheuses, qui produisaient ensemble 80 o/o de la production totale du ciment au Canada.

Mais la capitalisation de la Société était élevée d'une façon peut-être exagérée. Elle se montait, actions et obligations comprises, à $ 30,256,966.

L'exploitation marcha tout d'abord parfaitement; le marché du ciment était des plus actifs, plusieurs centres populeux manquant absolument

de pierre et la plupart des Société industrielles ou autres préférant construire leurs bâtiments en ciment plutôt qu'en pierres ou en briques à cause du prix et de la rapidité de la construction. La consommation du ciment depuis 1901 montre une progression étonnante :

	En Barils	
	Ciment canadien	Importé
1901	317.066	555.900
1902	594.594	544.954
1903	627.741	773.678
1904	910.358	784.630
1905	1.346.548	918.701
1906	2.119.764	665.845
1907	2.436.093	672.630
1908	2.665.289	469.469
1909	4.067.289	469.049
1910	4.753.975	349.310
1911	5.692.915	661.916



FABRIQUE DE CIMENT À SYDNEY (CAP-BRETON).

La Compagnie fit donc d'excellentes affaires jusqu'au moment où les provinces du Centre et de l'Ouest réclamèrent du ciment à grands cris sans pouvoir en obtenir, parce que la Société ne disposait pas de moyens de transport suffisants. Le gouvernement, ému de ce manque de matériaux qui pouvait causer de grandes pertes dans le Centre et dans l'Ouest, alla au plus pressé et suspendit tous les droits protecteurs qui s'opposaient à l'entrée au Canada des ciments américains. Les ciments américains affluèrent alors à Winnipeg, à Régina et à Calgary et firent tomber les prix un moment jusqu'à 55 cents le baril.

Les entrepreneurs en profitèrent pour se constituer d'importants stocks, mais la baisse dura peu ; bientôt les prix remontèrent à 65 et même à 90 cents, l'activité de la construction eut raison de tous les calculs et même, actuellement, on prévoit pour 1913 une augmentation dans la demande de 4 millions de barils.

Les tarifs douaniers sont rétablis en partie, mais, avec ou sans tarifs protecteurs, l'industrie du ciment se trouve au Canada dans une position satisfaisante, grâce aux proportions que la Société a pu donner à ses installations, sans avoir recours à une augmentation de capital, ce qui prouve à l'évidence qu'elle a réalisé, malgré les importations américaines, d'importants bénéfices.

Ainsi, une des sociétés absorbées, la Vulcan Portland, produisait, en 1909, 1,500 barils par jour, elle en produira, fin 1913, 12,000 et sera, sans doute, à cette époque, la plus puissante des usines alliées. D'autres ont fait des agrandissements analogues sans compter les usines nouvelles de Winnipeg et de Medicine Hat.

La direction générale espère qu'elle pourra fournir en 1913 les 10 millions de barils qui lui sont demandés.

A la dernière assemblée générale relative à l'exercice clos le 31 décembre 1912, le président a donné des explications intéressantes dont nous extrayons les déclarations suivantes :

« En 1912, la Société a souffert de l'insuffisance des transports sur le Saint-Laurent et les grands lacs et les prix du transport par eau du charbon et des produits fabriqués ont accru les dépenses. L'usine de Winnipeg, qui doit produire jusqu'à 1,400,000 barils de ciment par an et les augmentations de la capacité de production des établissements de l'Ouest permettront de satisfaire aux demandes des marchés de cette région ; l'usine qui sera construite dans la propriété achetée à Medicine Hat pourvoira aux accroissements ulté-

rieurs. En manufacturant le ciment aux endroits où il doit être consommé, la Compagnie évitera les délais de livraisons et les lourdes charges de transport par eau et par chemins de fer qui grèvent les expéditions faites de l'Est.

Quand ces constructions seront achevées, la compagnie espère pouvoir vendre le ciment dans les provinces de la Prairie à un prix inférieur aux prix actuels.

Poursuivant la même politique, la direction cherche une propriété convenable à acheter dans le Nouveau-Brunswick; jusqu'à présent, les ingénieurs n'en ont pas trouvé qui convienne, mais ils espèrent en trouver une cette année qui permettra la construction d'une usine dans cette province.

Nous cherchons à diminuer nos prix de vente dès que les circonstances le permettent, estimant que cette politique a produit et produira des résultats avantageux pour la clientèle et pour la Société. »

Les résultats obtenus par la Canada Cement depuis sa réorganisation en 1910 sont les suivants pour les trois dernières années, en dépit de la suspension temporaire des droits d'importation :

Années	Produits nets	Soldes des bénéfices non répartis	Soldes reportés au 31 décembre
1910.....$	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1911.....	1.382.038	278.808	496.802
1912.....	1.394.676	284.258	781.061

Briques.

La brique est peut-être plus indispensable que le ciment dans les contrées où ne se trouvent pas de pierres à bâtir, ce qui est le cas pour une très grande partie du Canada, mais elle exige, pour sa fabrication, la présence de gisements de terres à briques, d'argile ou de schiste argileux, dont la qualité est très différente et détermine la qualité de la brique elle-même. Les inventeurs se sont efforcés de trouver des combinaisons chimiques ou mécaniques capables de donner à la terre ordinaire les qualités propres à constituer de bonnes briques, et l'on a pu tout récemment encore lire des annonces pleines de promesses à ce sujet, mais il arrive presque fatalement que tous les procédés ou mélanges qu'on invente augmentent le prix de la fabrication au point de les rendre inapplicables.

Au Canada, les terres capables d'être cuites et de former des briques ne sont pas rares; on fabrique beaucoup de briques dites de marais avec des terres de basse qualité, mais les bons gisements argileux sont assez rares. Il en existe cependant dans les environs de Toronto, et l'on en trouvera certainement dans les différentes contrées du Dominion, notamment dans les provinces centrales; toutefois, il faut noter que la brique est une marchandise lourde et de faible valeur pour laquelle la question de transport est d'une importance capitale.

Il est arrivé qu'à de certains moments les entrepreneurs de Montréal, manquant de briques et ne voulant pas de briques des marais, ont employé des briques américaines qui revenaient à $ 25 le mille, c'est-à-dire plus du double du prix habituel des briques à Montréal, qui est en général de $ 12; c'est ainsi que le manque de briques a arrêté ou retardé souvent les constructions.

A Toronto, la situation a été plus précaire encore qu'à Montréal; les constructions s'y étant développées dans ces dernières années d'une façon exceptionnelle, puisque Toronto tient depuis longtemps le premier rang sur la liste des permis demandés pour construire; elle a de plus le désavantage de ne posséder aucune pierre calcaire, tandis que la pierre voisine est employée dans beaucoup de constructions à Montréal. Toronto n'a eu pendant longtemps que quelques briqueteries, dont la production s'est trouvée insuffisante pour les besoins croissants de la capitale de l'Ontario. Ce que nous disons de Montréal et de Toronto peut s'appliquer à de nombreuses villes des provinces centrales.

L'industrie de la brique au Canada comprend environ 400 établissements employant un capital de $ 14,782,226 et produisant annuellement pour une valeur de plus de $ 8 millions. La consommation est d'environ 50 0/0 supérieure à la production, et en ce moment les briques sont importées des Etats-Unis et d'Angleterre pour une somme d'environ $ 3,800,000 par an. Sur une grande partie de ces briques provenant des Etats-Unis, les droits sont de 22 1/2 0/0 et de 12 1/2 0/0 sur celles de provenance anglaise.

La plus importante briquetterie du Canada, la NATIONAL BRICK OF LAPRAIRIE, est située à quelques kilomètres de Montréal. Trois conditions sont nécessaires pour assurer la prospérité d'une fabrique de briques : un approvisionnement illimité de terre à briques sur place, le combustible à bon marché et des transports faciles. Partout ailleurs qu'au Canada nous ajouterions une quatrième condition: l'écoulement certain; mais nous venons de voir que la demande au Canada est double de la production.

Ces trois conditions nécessaires sont réunies à la

National Brick Company of Laprairie, qui possède 320 acres de terrains argileux à son usine de Delson et 100 acres à Laprairie. On a porté la sonde jusqu'à 1,800 pieds sans rencontrer la limite du gisement, qui est le seul de quelque étendue existant dans cette partie du Canada à proximité de Montréal. D'ailleurs, la fabrique de Laprairie, qui appartient aujourd'hui à la Compagnie, a exploité le gisement pendant vingt-deux ans et elle a extrait la matière première sur une surface de 30 acres à une profondeur de 6 pieds. La grandeur du gisement argileux répond donc à une exploitation illimitée en importance et en durée.



DRAGUE A VAPEUR.

Le charbon livré par bateaux revient de 16 à 17 shillings par tonne, et la situation des deux usines permet tous les moyens de transport. L'ancienne usine de Laprairie se trouve aujourd'hui sous la même direction que celle de Delson ; elle peut produire annuellement 60 millions de briques. Celle de Delson possède des fours qui sont considérés comme les plus grands du monde. Chacun d'eux a soixante-cinq chambres qui ont chacune une capacité de 95,000 briques. La cuisson dure quinze jours. Quand la cuisson est terminée, le four est vidé, rechargé à nouveau et allumé en vingt-quatre heures.

Les opérations se font presque automatiquement avec la plus grande économie de personnel possible. L'alimentation des fours en charbon se fait très régulièrement, un homme suffit pour deux fours, grâce à des wagonnets chargés de houille qui passent à intervalles réguliers le long des portes d'alimentation, à l'étage supérieur.

Un puissant ventilateur chasse l'air chaud sortant des fours vers le séchoir où il hâte l'assèchement des briques.

Toute la fabrication passe par les phases suivantes où les machines mues par la force électrique jouent le principal rôle :

Une énorme drague à vapeur entame le banc d'argile et dépose les masses de glaise sur des wagonnets qui les portent à l'usine toute proche ; la glaise est comprimée puis mélangée avec du schiste ; le mélange passe sous de puissantes meules, il est additionné d'eau et envoyé dans des formes qui le façonnent en grands rectangles. Ensuite, de nouvelles machines s'emparent de ces rectangles, les découpent en forme de briques qui sont soumises à des presses et envoyées au séchoir où elles subissent l'action de l'air chaud envoyé par les fours.

Les wagonnets reçoivent les briques séchées et les portent dans les fours où elles sont cuites.

Une fois fabriquées, les briques sont chargées dans l'usine sur de grands wagons de marchandises à boggies, qui en contiennent chacun 15,000,

puis dirigées vers les lieux de consommation par un des trois grands chemins de fer qui communiquent avec l'usine.

Ces usines donnent au visiteur une impression de surprise. Il aperçoit dans les parties les plus actives de grandes machines dont le travail est automatique, quelques ouvriers seulement les surveillent; ailleurs, des hommes travaillent dans une atmosphère embrasée, mais partout les derniers perfectionnements de la mécanique suppléent au travail humain.

Le personnel ne dépasse pas 400 employés, que la Société a entourés de toutes les commodités de la vie, mais le travail est ininterrompu pendant les vingt-quatre heures et tout se fait aux pièces. La Compagnie a créé un village, une gare, un hôtel, des maisons en papier où les contremaîtres ont des pianos. Un village indien est proche.

Grâce à ces conditions exceptionnelles, il n'y a pas de grève à craindre à Laprairie. Au contraire, les équipes d'ouvriers, classées en deux sections, ont le stimulant de l'intérêt. Celle des deux qui a produit le plus au coût minimum reçoit à Noël une large gratification.

La brique de Laprairie est supérieure aux autres, ce qui permet de l'employer même dans les fondations à cause de sa dureté et de sa résistance.

Les usines sont outillées pour émailler, polir, rougir et mouler des briques dont le prix de vente est supérieur, variant de $ 12 à $ 40 le mille.

La capacité de production de ces usines est d'environ 150 millions de briques par an.

Constructions.

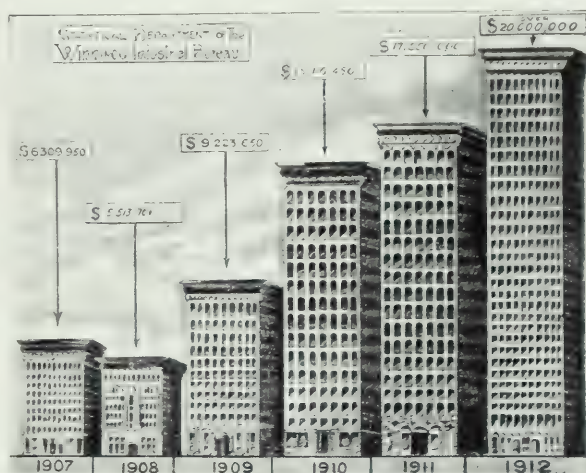
Il est difficile de se figurer la rapidité avec laquelle se construisent les villes canadiennes. Cependant, le Far-West américain a donné, il y a cinquante ans, des exemples célèbres et trop peu connus.

Dans son ouvrage *De San Francisco au Canada*, Jules Huret dit que la fondation de Denver remonte à 1858 et qu'en 1911 la ville renfermait 250,000 habitants. Mais en 1880 la ville était encore très modeste et l'on chassait le bison tout près de là.

En 1848, San Francisco avait 57 maisons bâties en terre sèche et en bois. Aujourd'hui, elle a plus de 400,000 habitants. Los Angelès, où n'a pas régné la fièvre de l'or, comme à San Francisco, n'avait pas 2,000 habitants il y a cinquante ans; elle en possède aujourd'hui 100,000.

Ces exemples célèbres des États-Unis se reproduisent de nos jours au Canada, plus rapides peut-être. En 1870, lors de sa fondation, Winnipeg comptait 215 habitants. Le recensement de 1901 accusait 42,340 habitants et celui de 1906, 90,155. La population avait plus que doublé en cinq années. Aujourd'hui, elle s'achemine vers 150,000.

Cet accroissement formidable de Winnipeg est dû à sa situation géographique qui en fait la porte du Nord-Ouest canadien; quatorze lignes de chemins de fer et un réseau de voies maritimes y aboutissent. Partout, au Canada, où une cause spéciale vient s'ajouter au développement naturel de l'agriculture et de l'immigration, les villes croissent avec une rapidité prodigieuse. Nous en avons, en ce moment, un exemple des plus remarquables dans la ville de Prince-Rupert, qui sera le point terminus, en Colombie Britannique, du Grand Trunk Pacific. On estime qu'en trois années la ville passera de 6,000 à 25,000 habitants.



Les constructions a Winnipeg.

On comprend que cette rapidité de croissance, plus étonnante sur quelques points, mais très remarquable dans tout le Canada, ait fait surgir dans les provinces du Dominion de grandes entreprises de construction. Il fallait tant de maisons nouvelles que les entrepreneurs se sont multipliés.

Comme toujours, les besoins du public ont fait naître les organisations utiles. Non seulement le nombre des entrepreneurs a augmenté d'autant plus qu'ils faisaient vite fortune, mais des maisons se sont créées qui construisent à la seule condition, par contrat, de recevoir 10 0/0 en plus du prix de revient de la construction.



UN GRATTE-CIEL A TORONTO.

Un seul chiffre de la statistique officielle résume ce que nous venons de dire.

Les autorisations de construire demandées au Canada en 1911 ont été de 28 0/0 supérieures à ce qu'elles étaient en 1910. S'il y a un métier productif au Canada, c'est bien celui d'entrepreneur.

La P. LYALL & SONS CONSTRUCTION CY LTD est une des plus grandes entreprises de construction du Canada. L'intense développement du pays a créé des organisations qui n'existaient pas dans les vieux pays d'Europe.

En France, un entrepreneur qui construit une maison sous les ordres d'un architecte a besoin de sous-entrepreneurs pour la maçonnerie, pour la charpente, la menuiserie, la peinture, la vitrerie, la serrurerie, etc., etc.

Au Canada, Lyall Construction C° fait elle-même tout ou presque tout le travail. Elle a ses usines qui taillent la pierre, le marbre et le bois, son personnel de terrassiers et de maçons, de peintres et de sculpteurs, de sorte que tous les matériaux et détails de construction arrivent sur chantier polis et terminés, prêts à être mis en place.

Elle vient de terminer la construction des palais du gouvernement à Regina, capitale de la Saskatchewan ; les seuls matériaux ou travaux que la Lyall a demandés hors de ses propres usines sont : les tuyaux de plomb, l'installation de l'électricité et du chauffage et certains matériaux de la toiture.

Cette organisation très complète a été nécessitée par le nombre toujours croissant des constructions et l'impossibilité de signer des contrats à date fixe s'il eût fallu attendre les livraisons de matériaux ou d'objets finis de sous-entrepreneurs ou d'industriels étrangers.

Elle est d'ailleurs le résultat de trente années de travail prospère et de la fusion des deux Sociétés Lyall : la P. Lyall & Sons et la Lyall Realties Ltd.

La maison P. Lyall & Sons a été fondée en 1878 ; elle a donc trente-cinq ans d'existence. Ses débuts ont été modestes, mais bientôt les affaires se présentèrent de plus en plus nombreuses et sa clientèle ne fit que grandir, attirée par la correction qui présidait à l'exécution de ses traités et par la perfection de ses travaux.

La Société actuelle P. Lyall & Sons Construction Cy Ltd, qui a opéré la fusion, date du 1er février 1912. Elle est restée sous la même direction qu'autrefois, et M. P. Lyall, mort en 1912, a



TRANSPORTATION BUILDING, A MONTRÉAL, CONSTRUITE PAR LA P. LYALL & SONS COMPANY.

pour successeur à la présidence, M. W. Lyall, son fils aîné. Elle est l'entreprise de travaux publics la plus connue du Canada et peut passer la plupart de ses contrats comme le font seulement les maisons de premier ordre. Elle exécute ses constructions au prix coûtant, c'est-à-dire qu'elle produit ses mémoires sans aucune majoration et son bénéfice consiste en un pourcentage convenu d'avance sur le prix total. On comprend que, de cette façon, tous les risques de perte, par suite d'erreurs ou de modifications sur les prix des matières premières, sont d'avance éliminés. La maison est sûre de toujours toucher un bénéfice fixé d'avance sur le prix de ses travaux.



Usine de la National Bridge a Montréal.

Elle possède des carrières de pierre; elle est intéressée dans de grandes briqueteries, dans des usines métallurgiques qui fabriquent les poutrelles et tous les matériaux de fer et d'acier qui entrent aujourd'hui dans presque toutes les constructions. Ses ateliers de menuiserie et de taille des pierres et des marbres, situés à Montréal et à Winnipeg, sont des modèles du genre. On y voit des blocs de pierre et de marbre, sciés, aplanis, tournés et polis au moyen de machines-outils qui font le même travail sur le marbre qu'on est accoutumé à voir faire sur le bois.

Entre autres, un disque de 6 pieds de diamètre dont la circonférence est armée de 380 diamants, coupe d'énormes blocs de pierre à une vitesse de 35 centimètres par minute et les marbres les plus durs à une vitesse moitié moindre. Ces 380 diamants valent environ $ 10,000 et doivent être remplacés deux fois par an.

Le travail fait par cet outillage perfectionné est comparable aux meilleurs travaux des praticiens. Les motifs décoratifs qu'on emploie aujourd'hui partout au Canada arrivent toujours au moment voulu et prêts à mettre en place. Les grands et superbes immeubles qui ornent les rues de Montréal, et dont la liste serait trop longue à écrire ici, sont la preuve de ce que nous disons. A Winnipeg, la gare et l'hôtel du Canadian Pacific à Ottawa, la gare du Grand Trunk, et à Regina le palais du Parlement sont les œuvres les plus remarquables de la P. Lyall & Sons Construction.

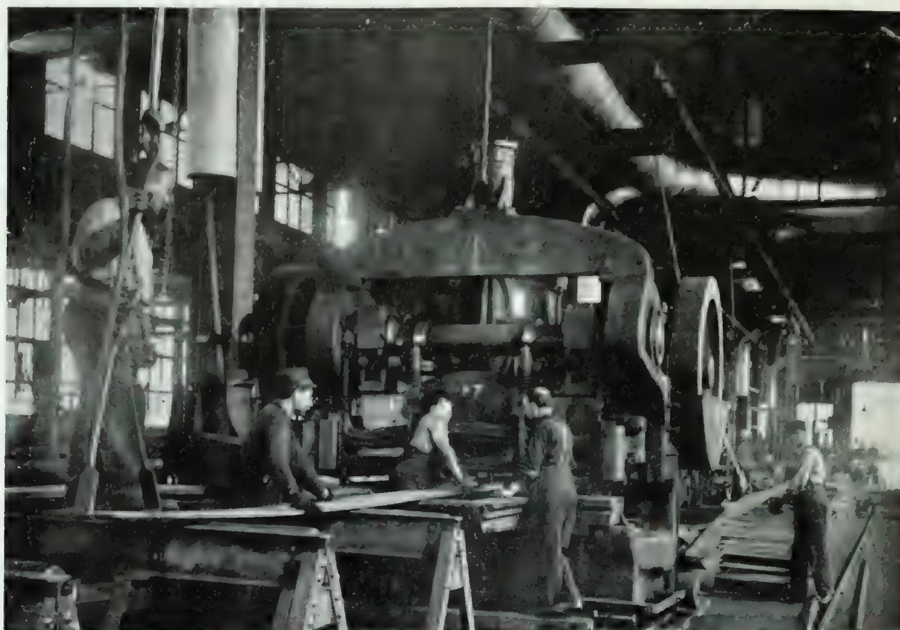
La dernière assemblée générale de la Société a eu lieu le 3 juin 1913. M. William Lyall, président, a expliqué que le dernier exercice a été difficile par suite de la rareté de la main-d'œuvre; mais, grâce à son organisation, la Société en a peu souffert et les constructions élevées pendant l'année sociale ont atteint $ 3,864,697.

La Société a installé des succursales à Toronto, Regina, Moose Jaw, Swift Current et Calgary, qui est le centre de l'organisation sociale dans l'Ouest. Au 1er avril 1913 les contrats se montaient à plus de $ 4 millions, en augmentation de près d'un million sur le total au 1er avril 1912.

Constructions métalliques.

Les grandes usines métallurgiques ou du moins certaines d'entre elles fabriquent les charpentes en acier qu'on emploie dans la construction des ponts, des gares, des grands édifices publics ou privés. Cependant, les constructions métalliques sont une spécialité dans laquelle de grandes Sociétés et des industriels sont devenus fameux en

Europe et aux Etats-Unis. La plus importante de ces entreprises est la Dominion Bridge C° dont les usines sont situées auprès de Montréal et qui a absorbé, en 1913, la National Bridge C° of Canada.



CISAILLE COUPANT LES BARRES D'ACIER A LA NATIONAL BRIDGE C° (MONTRÉAL).

Peintures et Vernis.

Voici encore une industrie dont le Canada est redevable aux Etats-Unis. La maison américaine Sherwin Williams Cy était depuis longtemps une des premières entreprises de peintures et de vernis des Etats-Unis, lorsqu'en 1888 elle installa une succursale au Canada, à Montréal, qui, disposant de toutes les ressources de la maison-mère et de toute la main-d'œuvre expérimentée qui lui était nécessaire, devint bientôt la première maison canadienne de sa spécialité. Cependant, il y avait d'autres établissements qui exploitaient la même industrie et notamment la Canada Paint C°, qui avait déjà réuni, en 1894, trois maisons de peintures et vernis situées à Montréal, à Toronto et à Winnipeg.

La vieille maison anglaise Lewis Berger et fils, qui existait à Londres depuis plus de cent cinquante ans, acquit le contrôle de la Canada Paint C° et se trouva ainsi puissamment installée au Canada. En 1905, elle s'associa avec la maison américaine Sherwin Williams, réunissant ainsi dans la même entreprise les deux plus grandes autorités d'Angleterre et d'Amérique dans le même commerce. L'association fit des progrès constants et les directeurs réalisèrent toutes les améliorations nouvelles possibles. Enfin, en 1911, ils reconstituèrent tous ces éléments en une seule Société, la Sherwin Williams Cy of Canada.

La SHERWIN WILLIAMS CY OF CANADA est la plus grande fabrique de peintures et vernis du Canada, ses usines occupent 4 acres dans la ville de Montréal et sont munies de l'outillage le plus perfectionné; elles réunissent la fabrication des couleurs, des vernis, de l'huile de lin, un atelier de ferblanterie et une manufacture de boîtes et d'emballages. La force motrice y est assurée par une source centrale qui la produit économiquement. Ses usines et ateliers de Toronto fabriquent spécialement les vernis et les établissements de Winnipeg et de Vancouver produisent les couleurs et l'huile de lin, avec des ateliers de manipulation et de fabrication pour toutes leurs spécialités.

Le capital de la Sherwin Williams Cy of Canada est, actions et obligations comprises, de $ 10 millions.

Depuis sa fondation, les ateliers de Winnipeg ont été agrandis, les ventes et les bénéfices sont en augmentation.

CHAPITRE XX

Industries diverses.

Conserves alimentaires. — Automobiles.

Conserves alimentaires.

L'industrie des conserves alimentaires, que les Américains ont développée dans de si gigantesques proportions, ne pouvait pas manquer de stimuler des imitateurs au Canada, au fur et à mesure que se révélait plus facile et plus puissante la production des produits alimentaires.

Les pêcheries canadiennes ont naturellement donné lieu aux premiers établissements. La pêche des homards en Nouvelle-Ecosse, dans l'île du Prince-Edouard, au Nouveau-Brunswick et sur les côtes de la province de Québec, celle du saumon en Colombie Britannique ont pris une grande importance.

Nous avons parlé, dans la première partie de ce livre, des armées de saumons qui remontent le fleuve Fraser ; c'est là où les fabriques de conserves de ce poisson ont pris la plus grande extension et sont le plus perfectionnées. La main-d'œuvre humaine ne prend, pour ainsi dire, plus part à la fabrication des boîtes de conserves. Les poissons passent du bateau qui les a pêchés dans de grands wagons qui les portent à l'usine et les déversent dans une machinerie compliquée où tout le travail est fait automatiquement. Les poissons sont écaillés, coupés, cuits et accommodés, mis en boîtes de fer-blanc, soudées et étiquetées mécaniquement.

Le long du Fraser, le nombre des usines grandit et l'importance des anciens établissements augmente de plus en plus, constituant pour la Colombie Britannique un mouvement industriel important. Prince-Rupert deviendra un grand centre pour cette industrie quand, en 1914, le Grand Trunk Pacific y aura son terminus.

Sur toute la côte Atlantique, c'est la conserve du homard qui domine, mais la pêche y est variée comme elle l'est, du reste, sur le littoral du Pacific et dans l'archipel de la Reine-Charlotte. Dans l'estuaire du Saint-Laurent, dans la baie des Chaleurs et dans la baie de Fundy, sur les côtes des îles du Cap-Breton et du Prince-Edouard et tout le long de la Nouvelle-Ecosse, dont les côtes dentelées sont les plus propices à la multiplication du poisson, on prend non seulement le homard, mais la morue, le maquereau, le hareng et aussi le saumon. Les conserves de homard, particulièrement fines, sont les plus réputées dans le monde entier.

Les conserves de fruits, de légumes et de viandes se font en grandes quantités dans l'Ontario, où la plupart des usines se groupent dans la presqu'île de Toronto, ce jardin fruitier et potager du Canada. Les pommes, pêches, framboises, fraises, poires et prunes ; les tomates, les haricots, le maïs et d'autres légumes donnent lieu à une industrie fort active qui a particulièrement perfectionné ses moyens et procédés de transport.

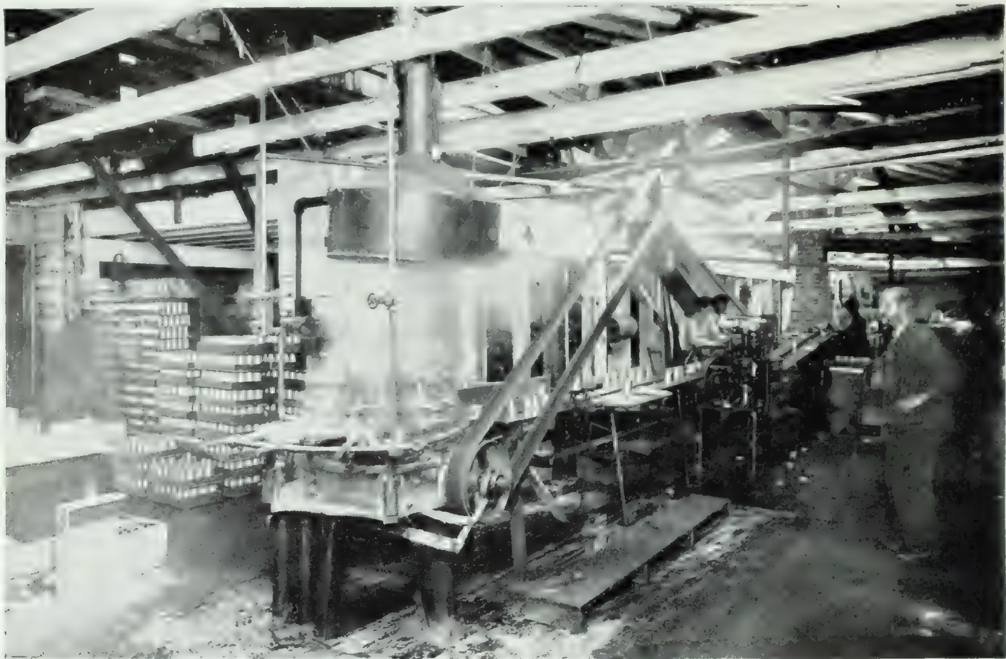
La DOMINION CANNERS a réuni sous son contrôle les quatre cinquièmes des fabriques de conserves du Canada. Constituée en 1910, elle a groupé quinze fabriques dans l'Ontario et possède cinquante-quatre usines sur tout le territoire du Dominion.

Elle s'est outillée dans tous les sens pour obtenir les meilleurs produits, installant une grande ferme d'expérience pour rechercher les meilleures semences et deux fermes de culture fruitière et potagère. Elle possède ses fabriques de boîtes et ses ateliers de soudage, des ateliers de lithographie pour les étiquettes et enfin les laiteries de la Alymer Condensed Milk, où elle produit de grandes quantités de lait condensé et de crème.

D'autres entreprises de conserves existent au

Canada, notamment celles de Calgary (Alberta), pour la viande, qui appartiennent à des particuliers et sont prospères; on a aussi fait des tentatives de constitution de sociétés à Winnipeg, mais ces entreprises disparaissent devant l'importance de la Dominion Canners. On peut cependant citer la British Canadian Canners de constitution récente qui aura terminé en 1913 ses installations. Elle a cinq fabriques en activité dans l'Ontario, à Bowmanville, Cobourg, Highgate, Berlin et Port-Robinson.

particuliers se sont associés dans le but d'obtenir la réfection des routes existantes et la création de routes nouvelles; les pouvoirs publics ont promis leur active coopération et ces efforts ont déjà abouti à un commencement d'exécution. La province de Québec a voté une somme considérable pour cet objet. Quant à la neige, un fait sans doute inattendu prouve qu'elle n'est pas un obstacle; c'est dans les provinces du centre, dite des Prairies, où la neige est plus épaisse et tient plus longtemps, que l'engouement de l'automobile s'est le



FABRIQUE DE CONSERVES.

Automobiles.

L'automobilisme a pris au Canada, depuis quelques années, un grand développement; on craignait que les automobiles fussent peu pratiques dans un pays où les routes laissent à désirer et sont couvertes de neige pendant quatre mois de l'année. L'expérience a prouvé que ces voitures rendent des services inappréciables à condition d'avoir des roues assez hautes, pour que les châssis soient élevés et qu'elles passent facilement partout. Leur usage a d'ailleurs suscité dans la presse et dans le public une campagne très vive en faveur de l'amélioration des routes, campagne que les municipalités et le gouvernement lui-même soutiennent. Des

plus vite développé. Les fermiers déclarent que l'automobile leur est indispensable et la demande d'automobiles venant des prairies en 1912 est plus grande que jamais. A Calgary (Alberta), le nombre de licences accordées en 1911 a atteint 700, et à Edmonton 350.

Il y a eu à Montréal, en 1912, deux Salons de l'automobile : le premier, sous le patronage de l'Automobile Club du Canada, était plus particulèrement l'exposition des voitures de luxe ; le second, organisé par le commerce de Montréal, offrait plus de véhicules industriels et de camions. Dès le 4 janvier 1913, on avait vu au Canada, avant le Salon de New-York, les modèles américains 1913 caractérisés par de gros moteurs très démul-

tipliés aux longs empattements, des châssis très robustes et très hauts, avec des roues de grand diamètre, de gros pneus et une carrosserie très soignée avec démarrage et éclairage électriques.

A la fin de 1912, le bureau d'enregistrement provincial percevait la taxe, à Montréal seulement, sur 2,500 voitures, tandis qu'en 1910 il n'avait enregistré que 1,000 voitures.

Etant donné l'accroissement rapide de la population et de la richesse sur son vaste territoire, on peut dire avec certitude que le Canada est actuellement un des plus gros clients de l'automobilisme.

La statistique générale de 1911 fournit sur l'automobilisme au Canada des données certaines et précises, non pas sur tous les points, mais sur une bonne partie des questions les plus intéressantes. Ainsi, le nombre d'automobiles provenant de France ne peut pas être déterminé exactement, parce que beaucoup d'entre elles viennent par l'Angleterre et sont enregistrées comme de provenance anglaise.

A la fin de 1910, il existait au Canada huit fabriques d'automobiles où étaient immobilisés $ 4 millions 699,256, dont les produits atteignaient une valeur de $ 6,251,885, et onze ateliers pour réparations d'automobiles et accessoires où était immobilisé un capital de $ 361,272, produisant $ 170,930.

Ces fabriques sont très prospères, mais elles sont surtout des succursales de certaines maisons américaines qui exécutent, avec des pièces importées, le montage et l'assemblage des voitures. La valeur des pièces importées s'est élevée, en 1910, à $ 494,204 et, en 1911, à $ [illegible].

Tandis que les Etats-Unis fournissent au Canada les dix onzièmes de son importation en voitures automobiles, le Canada exporte, surtout en Australie et en Nouvelle-Zélande, une importante quantité de voitures (1). En 1912, la *Matatua* a emporté de Montréal, en un seul voyage, 189 automobiles à destination de Melbourne et de Sydney pour la plus grande partie. Une maison canadienne qui avait exporté, en 1909, 19 machines en Nouvelle-Zélande et 95 en 1910, en a envoyé 336 en 1911, au prix de vente moyen de $ 1,150.

La province d'Ontario possède le plus grand nombre d'automobiles, 7,338 pour 2,523,208 habitants; celle de Québec en a 2,500 pour 2,002,712 habitants, et l'Alberta en a 3,000 pour 400,000 habitants. Dans l'île du Prince-Edouard, la loi provinciale interdit l'usage de l'automobile dans les rues et places publiques de son territoire, sous peine d'une amende de $ 500 ou six mois de prison. La grande majorité des automobiles en usage au Canada provient donc des Etats-Unis, qui augmentent leur production dans des proportions considérables. Si l'on s'en rapporte aux statistiques américaines, les Etats-Unis ont fabriqué, en 1912, 210,000 voitures d'une valeur de $ 321,930,000, contre 140,000 en 1911, valant $ 175,000,000. En 1904, la production américaine ne dépassait pas 20,000 voitures, valant environ $ 40 millions.

Si la fabrication américaine a rapidement augmenté, la valeur moyenne de chaque voiture a beaucoup diminué; cette moyenne, qui était de $ 1,800 en 1909, est tombée en 1912 à $ 980. Cette diminution n'est pas seulement due au mode de fabrication par séries des Américains et à la réduction de leurs prix, mais aussi au grand nombre des machines d'occasion qu'ils ont exportées. D'ailleurs, il faut convenir que les statistiques américaines n'ont pas de prétention à une grande exactitude.

Les méthodes de travail américaines ont fait, en quatre ou cinq ans, des Etats-Unis le deuxième pays d'exportation d'automobiles après la France. Les usines américaines produisent 12,000 châssis avec autant de facilité que les usines françaises 1,200; leur énorme production est encore stimulée par une demande correspondante, mais quand les 90 millions d'Américains seront servis, que deviendront les prix et quelle concurrence feront les Etats-Unis dans le monde entier? D'ailleurs, les fabricants américains ne cherchent pas les perfectionnements, ils se contentent d'entretenir à Paris un ingénieur chargé de signaler toutes les inventions nouvelles, et les plans aussitôt parvenus sont immédiatement exécutés et les machines nouvelles fabriquées par séries. Naturellement, la qualité et le fini du travail ne sont pas tout à fait les mêmes que chez les premières marques françaises,

(1) Exportation canadienne de voitures automobiles:

	1911		1910	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Australie	830	$ 558.747	317	$ 248.482
Etats-Unis	89	196.984	61	99.868
Afrique du Sud britannique	[illegible]	[illegible]	23	73.860
Grande-Bretagne	[illegible]	[illegible]	39	29.166
Autres pays	770	500.365	187	[illegible]
	[illegible]	1.443.911	627	595.746

mais la différence n'est pas facile à distinguer et il faut reconnaitre que les voitures américaines ont un aspect élégant et très confortable.

Dans les dix mois qui se sont terminés le 30 avril 1912, les fabriques françaises ont cependant envoyé aux Etats-Unis 330 voitures d'une valeur de $ 818,564, ce qui prouve que, même aux Etats-Unis, les voitures françaises sont appréciées.

Cependant, s'il semble difficile que la fabrication française puisse soutenir la lutte contre la fabrication américaine pour les voitures ordinaires, on ne comprend guère que, pour les voitures de fabrication supérieure, les françaises n'aient pas l'avantage puisqu'elles bénéficient d'une différence de 5 o/o sur les droits de douane. Disons que la suprématie des Etats-Unis tient surtout à ses hardies méthodes commerciales et aux frais de propagande et de publicité devant lesquels les Américains n'hésitent jamais dès qu'ils en entrevoient les résultats.

Au second Salon automobile de 1912, il y avait à Montréal trente-cinq marques américaines, dix fabriques canadiennes et deux des meilleures maisons françaises.



CHAPITRE XXI

Le Canada financier.

Le Budget. — Les Banques. — Les Trusts. — Le Stock Exchange.

Le Budget.

Pour donner une idée rapide du budget du Dominion, nous ne pouvons pas évoquer une plus haute autorité que celle de M. White, ministre des finances du Canada ; voici le résumé rapide du discours qu'il a prononcé au Parlement le 12 mai 1913 :

Les recettes ont atteint en 1912 la somme de $ 136,108,217, et le ministre estime que, pour 1913, elles atteindront $ 168,250,000, par une augmentation de $ 32 millions. (Les huit premiers mois ont produit $ 114,640,295 contre $ 110,434,375 en 1912.)

Cette augmentation de recettes en une seule année est la meilleure preuve du développement du pays, car le chiffre atteint presque la somme de ce qu'était il y a vingt ans le revenu total du Canada.

L'excédent des recettes est estimé à $ 55 millions.

La dette publique canadienne en fonds consolidés s'élève à $ 33 millions, sur lesquels 23 millions ont été amortis en 1912, et M. White ajoute : « Le fait que le ministre a pu, pendant une période de resserrement monétaire aussi considérable, non seulement éviter de s'adresser aux marchés congestionnés du monde entier, mais même réduire fortement la dette du Trésor, ce qui diminue la charge des intérêts à payer et augmente la valeur intrinsèque de la Rente canadienne, doit être un sujet de satisfaction pour tout le peuple canadien. »

Pendant l'exercice, deux emprunts ont été remboursés et une réserve importante a pu être constituée sous forme d'achat des obligations 3 0/0 du Grand Trunk Pacific Railway, qui sont remboursables en cinquante ans.

Les valeurs en portefeuille s'élèvent à $ 13 millions 961,006.

La dette publique totale se montait à $ 316 millions 619,460 qui ont été réduits de $ 23 millions. Au mois d'octobre prochain (1913), une partie du 4 0/0 Canadien, garanti par le gouvernement impérial, émise en 1878, sera remboursée. Elle se monte à £ 1,700,000.

Parlant du bilan commercial, le ministre a dit que les importations faites pendant l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1913 ont atteint $ 691,943,515, tandis que les exportations ne se montent qu'à $ 393,232,057. Il estime que la forte différence existant entre les importations et les exportations, qu'on nomme généralement le déficit du bilan commercial, n'est défavorable au pays qu'en apparence ; qu'il est dû au développement du Dominion, à l'augmentation de sa population, et qu'il ne doit pas être un sujet d'inquiétudes.

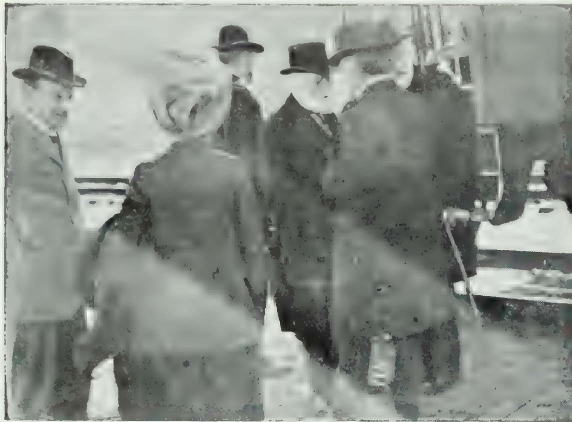
Les importations de provenance anglaise montent à $ 138,652,198 et les exportations canadiennes vers l'Angleterre atteignent $ 177,984,002, soit 40 millions de plus.

Les importations venant des Etats-Unis ressortent à $ 435,783,343 et les exportations pour ce pays à $ 150,961,675, en augmentation pour cette année de près de 140 millions (1).

Les modifications de tarifs ont été fort peu nom-

(1) On estime que les immigrés américains qui vont s'installer dans le Nord-Ouest canadien apportent avec eux en bestiaux, matériel et marchandises une valeur de 1,000 dollars par personne.

breuses et, pour la plupart, rendues nécessaires par le traité avec les Indes occidentales. En ce qui concerne le sucre, M. White dit qu'un règlement spécial a été fait pour abroger le privilège dont jouissaient les raffineries d'importer du sucre brut étranger, à un tarif de préférence, jusqu'à 20 0/0 de leur production. Cette mesure a été prise pour que les planteurs des Indes pussent bénéficier du tarif minimum privilégié plutôt que tous les autres importateurs de sucre brut étrangers au Canada.



UN GROUPE DE NOTABILITÉS CANADIENNES.
AU CENTRE, LORD STRATHCONA ET M. BORDEN.

Le ministre a annoncé une réduction des droits sur le ciment allant jusqu'à 16 0/0. Un certain nombre d'objets seront exonérés de tout droit d'entrée, par exemple les machines linotypes, les machines de traction et de dragage pour la culture et le drainage des marais, les appareils en verre destinés aux laboratoires ou aux hôpitaux, ainsi que les appareils de sauvetage pour les mineurs.

Il nous semble que l'exposé d'un semblable budget n'appelle aucun commentaire. Il ne fait que constater l'immense progrès économique, industriel et commercial du Canada. Quant au crédit de l'Etat, nous pouvons en suivre les progrès par les taux des emprunts depuis 1868 (1).

(1) Taux d'emprunts payés par le gouvernement canadien sur les emprunts nationaux:

Années	Dette nette du Canada	Taux d'emprunt
1868............ $	75.757.134	4 64 0/0
1875............	116.008.378	4 34 0/0
1880............	152.451.588	3 99 0/0
1885............	196.407.692	3 55 0/0
1890............	237.521.211	3 37 0/0
1895............	253.074.927	3 29 0/0
1900............	265.893.806	3 09 0/0
1902............	271.829.090	3 09 0/0

Les Banques.

BANK OF MONTRÉAL. — ROYAL BANK OF CANADA.
CANADIAN BANK OF COMMERCE.

Le système des banques canadiennes, s'il n'est pas parfait, semble aussi près de la perfection que possible et il a un grand avantage qui a fait son succès, c'est qu'il est arrivé aux fins pour lesquelles il a été établi. Les deux principaux besoins du pays sont un marché monétaire élastique et des facilités d'emprunt à peu près uniformes à travers l'énorme étendue du Dominion ; ces besoins, l'expérience en fait foi, ont été admirablement servis par les lois en vigueur. Au Canada, la formation d'une banque est comparativement simple ; un certain nombre d'individus ayant rempli certaines formalités, dont il est inutile de donner le détail ici, font une demande pour obtenir une charte du Parlement, qui la leur accorde généralement après examen du caractère de la demande, où doivent être mentionnés les noms des premiers administrateurs provisoires et le capital projeté. Le Conseil du Trésor délivre une autorisation après avoir contrôlé la demande, et la banque ne peut commencer ses opérations qu'après avoir reçu cette autorisation. Le capital minimum doit être de $ 500,000, dont la moitié, soit $ 250,000, est déposée au ministère des finances. Le mot « banque » ne peut être employé sans avoir obtenu cette charte ou acte du Parlement, qui n'est d'ailleurs valable que pour un terme de dix années. Les administrateurs provisoires convoquent une assemblée à quatre semaines de date qui fixe le jour où les assemblées générales auront lieu et élit au moins cinq administrateurs.

Quand la banque fonctionne, le ministre rembourse le dépôt de $ 250,000, moins 5 0/0 des billets de la banque mis en circulation.

Au Canada, comme dans tout autre pays, l'organisation des banques est le résultat d'une évolution progressive, parallèle au développement du pays et se prêtant aux nouvelles méthodes commerciales, industrielles et financières.

Les premières banques du Canada, la Banque de Montréal et la Banque de Québec, furent constituées sur le modèle des banques existant alors aux Etats-Unis.

Le système bancaire s'est naturellement transformé, mais il n'a jamais subi de changement radical. Le premier « bank act » fut promulgué en 1870, trois ans après la constitution du Dominion ;

son but n'était pas de changer la fonction des banques, mais de rendre uniformes les différentes lois des gouvernements provinciaux. Ensuite, les lois de 1880, 1890, 1900 ne firent que renforcer les points faibles et rendre la loi conforme aux conditions nouvelles. Le « Bank act » de 1911, dont le texte ne comporte pas moins de soixante-dix pages, stipule tout d'abord que les chartes des banques incorporées sont maintenues en vigueur jusqu'au 1er juillet 1921 en ce qui concerne le montant du capital social, le montant de chaque action et le siège social. Pour tout le reste, les banques existantes doivent se mettre en règle avec la nouvelle loi, qui, au point de vue du capital, précise ce que nous avons dit plus haut.

Elle exige que, dans la formule de l'acte constitutif, la mention que les souscripteurs seront responsables pour *le double de leur souscription* soit inscrite en gros caractères.

Elle réglemente d'une façon étroite l'élection des administrateurs et le mode de voter. Les augmentations et réductions de capital doivent être approuvées par le Conseil de la Trésorerie. Les transferts d'actions doivent être enregistrés sur un livre tenu à la disposition des actionnaires ; la loi indique le mode de vérification des comptes et exige la signature du bordereau par le président et trois administrateurs, sous leur responsabilité personnelle et civile.

Les dividendes sont semestriels ou trimestriels. Nul dividende ne peut entamer le capital, et les dividendes ne peuvent pas dépasser 8 0/0, à moins que le fonds de réserve n'atteigne au moins 30 0/0 du capital versé, déduction faite de toute créance douteuse.

Enfin, toute banque doit garder, *en billets du Dominion*, 40 0/0 *de sa réserve.*

Le point capital sur lequel nous devons insister est la différence totale qui existe entre le système canadien et le système français relativement à l'émission des billets de banque.

En France, il n'y a qu'une seule banque d'émission, la Banque de France, dont le rôle est très différent de celui des autres banques. Elle doit conserver une réserve extraordinaire, régulariser le taux de l'escompte, défendre son numéraire qui est celui de la France, égaliser le cours des changes, être, en somme, la banque des banques.

Au Canada, toutes les banques à charte sont sur le même pied et peuvent émettre des billets de banque, dont la garantie repose sur leur actif et sur des règles tracées par la loi.

Le système français est certainement plus commode, parce qu'il n'existe qu'une seule série de billets faciles à reconnaître et que la Banque de France ayant des succursales dans tout le pays, il est aisé d'en obtenir partout le remboursement en espèces.

Etant donnée l'étendue du Canada et le peu de densité de la population, la Banque unique était impossible ; la loi canadienne de 1890 a pris les mesures suivantes : elle oblige chaque banque d'émission à assurer le rachat de ses billets dans un certain nombre de places du Dominion désignées à l'avance, et l'*Association des banques* oblige toutes les banques qui lui sont affiliées à accepter les billets émis par l'une d'entre elles.

Cette *Association des banques canadiennes* a été créée en 1900 et a pris une influence considérable dans le pays, aussi avantageuse pour les banques affiliées que pour les affaires en général. Elle joue un rôle analogue à celui des chambres syndicales.

La faculté d'émettre des billets est très avantageuse pour les banques et elle a été un puissant instrument de crédit et par conséquent de développement pour un pays neuf qui manquait surtout d'argent.

Les banques canadiennes paient ordinairement 3 0/0 d'intérêt sur les dépôts à vue faits chez elles par les particuliers, de sorte que ceux-ci, s'occupant d'affaires pour la plupart, préfèrent mettre en dépôt leur argent, qui reste ainsi toujours à leur disposition, plutôt que d'acheter des titres pour les conserver en portefeuille. C'est ce qui explique qu'une grande partie des titres canadiens se trouve dans les portefeuilles étrangers et surtout à Londres.

Les principales garanties imposées par les lois de 1880 et 1890 aux banques sont les suivantes : les porteurs de billets ont un privilège sur tout l'actif et passent même avant l'Etat. Les banques ne peuvent émettre des billets que jusqu'à concurrence du capital versé. A l'époque de la moisson, elles peuvent dépasser ce chiffre de 15 0/0, mais elles paient alors une taxe très élevée.

Les actionnaires des banques sont responsables du montant des billets pour une somme égale à celle des actions qu'ils ont souscrites.

Chaque banque verse au Trésor, en dépôt, 5 0/0 du montant moyen de sa circulation calculé sur les maxima de chaque mois, et ces dépôts servent de fonds commun de garantie pour tous les billets ; chacune doit publier un bilan mensuel qui tient exactement le public au courant de sa situation.

On estime que ces garanties sont suffisantes; le seul cas où les porteurs de billets n'aient pas été remboursés remonte à 1879 et a été la cause des nouvelles dispositions de la loi de 1880.

Cependant, six banques ont fait faillite depuis 1905 et, si leurs billets ont été payés, ces déconfitures n'en atteignent pas moins le système et la confiance du public dans les billets.

Si le Canada veut, à juste titre, conserver le régime libéral des banques qui lui a rendu de si grands services, il doit assurer plus fortement la garantie des billets émis.

Dans un remarquable article écrit par M. Correard, vice-président de la Canadienne, l'auteur conseille de rendre obligatoire l'inspection des banques par l'*Association des Banques Canadiennes*. Mais il faut pour cela une loi spéciale, car l'Association n'a de pouvoir que sur ses membres.

Sir Edmund Walker, président de la Banque Canadienne du Commerce, a proposé que des inspecteurs nommés par l'Association visitent, au moins tous les deux ans, chaque banque et vérifient exactement sa situation. L'intervention légale de l'Etat est pleinement justifiée dans une question d'intérêt aussi général que la garantie des billets, et l'inspection confiée à une institution privée vaut mieux que faite directement par l'Etat.

Les lois qui régissent les banques canadiennes ont été promulguées successivement au fur et à mesure que le besoin s'en faisait sentir.

Nous avons dit que les deux premières banques, celle de Montréal et celle de Québec, avaient été créées en 1817 et 1818, sur le modèle des banques américaines; elles reçurent une charte du gouvernement royal en 1821. Au début, elles se bornaient à trois opérations principales : l'escompte du papier, l'émission des billets et la garde des dépôts. La charte de 1821 de la Banque de Montréal contenait une clause curieuse qui, bien entendu, a disparu par la suite. En cas d'accident et de perte, si un administrateur est convaincu de malversation, il est traité comme félon, ce qui entraîne la peine de mort, malgré le recours du clergé.

De 1821 à 1836, plusieurs banques sont incorporées par chartes royales, parmi lesquelles se trouve la Banque anglaise du Nord de l'Amérique.

En 1830, les chartes sont modifiées; les billets de banque ne peuvent pas être inférieurs à $ 1 et ceux au-dessous de $ 5 pourront être supprimés.

En 1890, il y avait trente-quatre banques canadiennes incorporées et, chose assez curieuse, leur nombre a diminué; il y a eu des fusions, l'accroissement des affaires porte à l'agrandissement des moyens d'action.

En 1911, il y avait au Canada 29 banques à charte possédant, à fin juillet, 2,544 succursales répandues dans tout le pays, dont 146 avaient été créées pendant le premier semestre de 1911; nous ne parlons pas des succursales fonctionnant à l'étranger, qui étaient au nombre de 13.

En dix ans, de 1901 à 1911, les progrès des banques canadiennes à charte se résument dans le tableau suivant :

	1901	1911
	—	—
Capitaux versés.......$	67.095.718	101.065.306
Billets en circulation....	40.119.479	88.618.699
Dépôts	315.775.426	874.672.408
Prêts	318.240.540	786.743.770
Actif	528.304.119	1.302.131.886
Passif	417.320.761	1.101.875.234

Les *Bank clearings* ou Chambres de compensation, instituées en 1893, ont fait depuis cette époque d'énormes progrès. Les compensations s'élevèrent la première année (1893) à $ 979,163,296; en 1896, elles dépassaient 4 milliards; en 1910, elles dépassaient 6 milliards 100 millions.

Les banques canadiennes ont rendu d'immenses services au pays; c'est à elles et aux chemins de fer qu'est dû le rapide développement des richesses du sol et du sous-sol, et si elles ont pu rendre de si grands services, c'est que leur organisation assure en même temps leur solidité et leur élasticité.

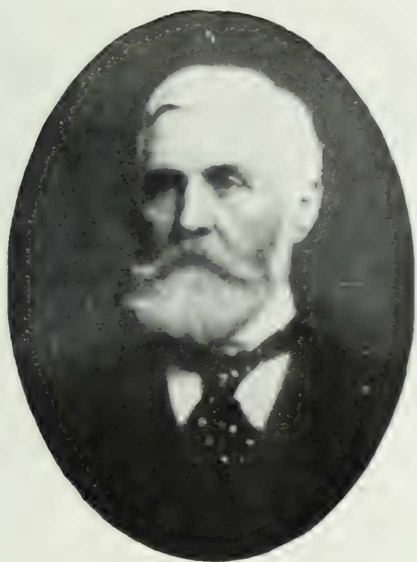
Cette élasticité est plus nécessaire au Canada qu'ailleurs parce que, chaque année, au moment des récoltes, elles doivent pourvoir aux énormes besoins de capitaux nés des transactions, des transports, des réalisations de ces récoltes.

Les banques avaient déjà fait leurs preuves en 1907, au moment de la grande crise américaine, qu'elles ont pu éviter; elles viennent, en 1911, d'affirmer encore leur puissance au moment de l'énorme récolte de 1911. Jamais les besoins n'avaient été aussi impérieux; elles y ont fait face sans que la tension de l'argent, assez habituelle à ce moment, se soit manifestée. Elles ont ainsi prouvé que le système bancaire du Canada est beaucoup meilleur que celui des Etats-Unis. C'est une constatation que nous ne saurions trop faire ressortir, car on est trop porté, en France, à confondre les choses canadiennes avec celles des Etats-Unis. En beaucoup de questions, et notamment en questions de banque, il y a une très grande différence tout à l'avantage du Canada.

En 1913, l'Association des banques de New York, représentée par 100 délégués, vint fêter à Ottawa la fin d'un siècle de paix dans les pays de langue anglaise. La délégation fut reçue par M. Burrell, ministre de l'agriculture. Le président, M. Cornelius A. Pagsby, prononça un discours dont nous détachons ce passage : « Nous pensons que le siècle de paix qui vient de s'écouler est le précurseur de beaucoup d'autres pour les nations de langue anglaise... Je félicite le Canada pour son excellent système de valeurs courantes et j'ajoute que la finance, l'industrie et le commerce des Etats-Unis tendent de plus en plus à imiter l'organisation du Canada, qui commande, à juste titre, le respect, l'admiration et la confiance du monde entier. »

Il est intéressant d'étudier de plus près les trois principales banques canadiennes.

BANK OF MONTREAL. — La Banque de Montréal est la plus grande banque du continent américain et la première du Canada. Elle a eu les plus modestes débuts.



B.-B. ANGUS, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA BANQUE DE MONTRÉAL.

En 1817, un groupe anglo-canadien créa une société pour faire des affaires de banque dans le Bas-Canada. On ouvrit le livre des souscriptions le 23 juin 1817, et le 20 septembre les 5,000 actions de $ 50 étaient souscrites. La première assemblée générale eut lieu le 17 août et la banque ouvrit ses guichets le 3 novembre suivant, dans un modeste appartement de Saint-Paul Street, loué £ 150 par an, sous le nom de *Montreal Bank* et avec un capital versé de $ 350,000. Sa charte ne différait pas sensiblement des autres chartes délivrées à cette époque. Le nom de Montreal Bank ne fut modifié qu'en 1820, pour prendre celui de Bank of Montreal.

On peut dire que l'histoire de la Banque de Montréal se confond avec l'histoire financière du Canada, sous cette réserve que la banque, bien qu'influencée par les troubles politiques qui agitèrent le Haut et le Bas-Canada de 1817 à 1841, ne subit pas les périodes désastreuses que traversa le pays à plusieurs reprises.

Cependant, il faut mentionner la panique de 1857, qui sévit surtout aux Etats-Unis et qui se fit sentir à tel point au Canada que, d'octobre 1856 à novembre 1857, la circulation des billets de la Banque de Montréal tomba de $ 14,616,000 à $ 9,886,400.

Les étapes successives de l'existence de la banque se mesurent par les augmentations de son capital. En 1819, il était de £ 162,500; en 1820, £ 187,500; en 1828, £ 200,790; en 1831, £ 200,500; en 1841, £ 500,000.

Les dépôts grandirent de £ 60,206 en 1819 à £ 878,022 en 1841.

L'année 1866 marqua le début de la période de grande prospérité de la société; le capital fut doublé, les dépôts augmentèrent d'un tiers, les bénéfices triplèrent et les dividendes, augmentés de bonus, montèrent à 16 0/0.

En 1870, la banque ouvrit une succursale à Londres et sa situation ne fit que grandir avec le développement du pays. Avec le vingtième siècle s'ouvrit une nouvelle ère de prospérité plus grande encore et plus rapide, comme elle le fut pour toutes les entreprises canadiennes. En 1903, le capital est augmenté de $ 2 millions, souscrits avec une prime de 70 0/0. En 1905, achat de la People Bank, à Halifax, qui apporte à la Société vingt-quatre nouvelles succursales. Le nombre des succursales a d'ailleurs suivi une progression qu'il est intéressant de constater; en voici l'indication par régions en 1885 et en 1910 :

	1885	1910
En Ontario	21	51
En Québec	2	22
Dans les provinces maritimes	4	25
Dans le Nord-Ouest	2	26
En Colombie Britannique	»	20
A l'étranger	2	7

En 1910, les dépôts ont augmenté de $ 30 millions.

Actuellement, le capital de la Banque de Montréal est de $ 14,400,000, divisé en 144,000 actions de 100 dollars entièrement libérées, dont les derniers dividendes ont été de 10 dollars depuis 1907. L'établissement est le plus grand du Canada et sa succursale à Londres est une des plus importantes de la Métropole.

Son premier client est le Canadian Pacific, comme le Canadian Northern est le premier client de la Canadian Bank of Commerce.

L'origine de la ROYAL BANK OF CANADA est aussi des plus modestes. A Halifax (Nouvelle-Ecosse), il y avait, en 1864, une banque privée nommée Merchants Bank qui fut incorporée en 1869 et reçut une charte sous le nom de *Merchants Bank of Halifax*. Son capital était d'un million de dollars, moitié payé. Ses opérations restèrent longtemps confinées dans les provinces maritimes où elles progressèrent d'ailleurs lentement, mais sans incidents notables. En 1895, le capital était de $ 1,500,000 et le fonds de réserve de $ 1 million. A partir de ce moment, les progrès de la banque devinrent importants, bien que sans aucune proportion avec ceux qu'elle a obtenus depuis.



AGENCE D'UNE BANQUE DANS UNE NOUVELLE VILLE DE L'OUEST.

En 1900, elle avait en dépôt 12 millions et les affaires prenaient un essor tel qu'à l'assemblée générale le président déclarait que la Société ne pouvait plus être considérée comme une banque locale, mais qu'on devait l'élever au rang d'institution nationale. En conséquence, le 2 janvier 1901, la Merchants Bank of Halifax prit le nom de Royal Bank of Canada. En 1907, elle transféra son siège social à Montréal et aujourd'hui elle occupe le troisième rang parmi les institutions de banques, après la Banque de Montréal et la Canadian Bank of Commerce.

Elle possède 340 succursales et plus de maisons à l'étranger qu'aucun autre établissement canadien. 2 succursales sont à Terre-Neuve, 29 dans les Indes occidentales, 1 en Angleterre et 1 aux Etats-Unis. Ses succursales au Canada se répartissent ainsi : 125 en Ontario, 49 en Nouvelle-Ecosse, 43 en Colombie Britannique, 29 en Alberta, 23 en Saskatchewan, 17 en Nouveau-Brunswick et 14 dans la province de Québec. Depuis 1900, le développement s'est accentué ainsi que le prouve le petit tableau suivant :

	1900	1912
	—	—
Capital versé..........$	2.000.000	11.560.000
Dépôts	12.015.700	137.891.600
Bénéfices nets..........	182.400	1.527.300
Actif total.............	17.844.000	179.210.700

Il faut noter que le bilan de 1912 a été arrêté le 30 novembre, comme celui de la plupart des banques canadiennes, et que, par conséquent, l'exercice ne compte que onze mois; les bénéfices sont cependant en augmentation de $ 375,000 sur les douze mois de 1911.

Ces progrès sont dus principalement au développement naturel des affaires courantes, mais aussi à l'absorption d'un certain nombre de banques étrangères.

En 1903, la Royal Bank acheta le Banco de Oriente de San Iago, à la Havane; en 1904, elle absorba le Banco del Commercio du même pays; en 1910, l'Union Bank de Halifax qui avait un capital de $ 1,500,000 et une réserve de $ 1,250,000, avec $ 10,880,000 de dépôts et 35 succursales dans des localités où la Royal Bank n'était pas représentée.

Enfin, en 1912, la Royal Bank acquit la Bank of British Honduras, Belize, qui venait de distribuer à ses actionnaires un dividende de 20 o/o.

LA CANADIAN BANK OF COMMERCE, de Toronto, occupe un des premiers rangs parmi les établissements de crédit canadiens. Elle date de 1866 et a demandé sa première charte sous le nom de Banque du Canada. Il y était stipulé que son capital devait être de $ 3 millions, en actions de $ 50, et que la

banque pouvait commencer ses opérations dès que $ 1 million serait souscrit. La charte ne fut pas délivrée, parce que le premier million ne fut pas souscrit ; elle fut vendue, mais la banque demanda une autre charte sous le nom de Canadian Bank of Commerce, avec un capital de 1 million en actions de $ 50, autorisant les opérations dès que $ 400,000 seraient souscrits et $ 100,000 versés.

En avril 1867, la première assemblée eut lieu pour élire sept administrateurs, et les opérations commencèrent le 15 mai. Elles furent prospères et le capital de la banque fut successivement porté : en 1869, à 2 millions ; en 1870, à 3 millions, et en 1871, à 6 millions. Toutes ces augmentations furent la conséquence du développement des affaires ou eurent pour but l'achat d'autres banques, notamment de la Eastern Townships Bank, qui apporta 19 millions de dépôts.

Au 31 mars 1912, date du dernier bilan, la banque possède 367 succursales, dont 359 au Canada et 7 à l'étranger, savoir : 91 en Québec, 79 en Ontario, 23 en Manitoba, 53 en Saskatchewan, 49 en Alberta et 42 en Colombie Britannique, plus 4 aux Etats-Unis, 1 à Londres, 1 à Terre-Neuve et 1 à Mexico. L'établissement de ces succursales a nécessité de nombreuses acquisitions de terrains dans tous les districts du Canada, mais la valeur totale de ces immeubles n'excède pas $ 4,400,000, c'est-à-dire moins de 2 0/0 de l'actif total se montant à $ 226,221,595.

Le dernier bilan chiffre les dépôts à $ 163 millions 150,288 ; il y a $ 12,956,246 de billets en circulation et une réserve de $ 12,500,000. Ces chiffres donnent une juste idée de l'activité et de la prospérité de la Canadian Bank of Commerce.

A côté des banques à charte, il y a, au Canada, un grand nombre de banquiers privés et des sociétés de prêts sur hypothèques ou sur autres garanties.

Le gouvernement a aussi établi des caisses d'épargne postales ainsi que des banques d'épargne spéciales (1).

Pour fixer avec plus de précision le mouvement financier canadien, nous donnons (2) le tableau des compensations des banques canadiennes classées par provinces.

(1) La comparaison des dépôts dans les banques d'épargne du gouvernement, non compris les caisses d'épargne postale, présente les chiffres suivants de 1868 à 1911 :

Années		Total des dépôts
[illegible]	$	[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
1911		[illegible]

La comparaison des dépôts des caisses d'épargne postales est, pour la même période :

Années		Total des dépôts
[illegible]	$	[illegible]
1881		6.208.227
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
1910		42.848.026

Voici, enfin, la comparaison des dépôts dans les banques d'épargne spéciales :

Années		Total des dépôts
[illegible]	$	[illegible]
1881		7.685.888
1891		10.982.232
1901		19.125.100
[illegible]		[illegible]

(2) COMPENSATIONS DES BANQUES DU CANADA (*Classement par provinces*).

PROVINCES	1906	1907	1908	1909	1910
Ontario $	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1.956.049.935
Québec	1.626.531.003	1.663.198.167	1.579.127.582	1.985.452.773	2.212.268.621
Manitoba	504.585.914	596.667.576	614.111.801	770.649.322	973.694.051
Colombie anglaise	178.221.971	247.065.068	238.439.459	358.235.823	546.555.892
Alberta	* [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	231.690.244
Nouveau-Brunswick	60.032.818	66.150.414	66.435.636	72.404.500	77.843.546
Nouvelle-Ecosse	91.552.219	[illegible]	90.232.245	95.278.463	95.855.316
Saskatchewan	—	—	—	** [illegible]	59.743.982
Total $	3.997.969.065	[illegible]	[illegible]	5.203.269.249	6.153.701.587

* [illegible] — ** [illegible]



BANQUE DE TORONTO.

Les Trusts.

Ces sociétés sont souvent confondues en France avec les énormes corporations financières et industrielles appelées communément « trust », qui ont pour objet de grouper sous leur contrôle les industries d'une même branche.

En ce qui concerne les *Trust Companies*, le mot « trust », dérivé de « trustee », n'a aucune signification de contrôle ou de monopolisation, mais exprime uniquement leurs attributions légales. Au Canada, ces institutions sont autorisées à agir en qualité de tuteur, d'exécuteur testamentaire, de gérant de biens mobiliers ou immobiliers pour le compte de propriétaires, de mandataires ou d'autres personnalités semblables.

L'extension de leurs opérations légales et le développement de leur clientèle ont amené tout naturellement les *Trusts Companies* à se livrer à toutes les opérations courantes de banque et à participer même aux affaires financières proprement dites. Cette branche de leur activité a pris, pendant ces dernières années, une telle importance qu'aujourd'hui les principales *Trusts Companies* du Canada ont une puissance considérable. On peut citer entre autres la *Royal Trust*, la *Montreal Trust* et la *National Trust*, dont les Conseils d'administration réunissent les personnalités les plus puissantes du monde financier canadien. Parmi les *Trusts Companies* plus récentes, citons la *Quebec Savings & Trust;* sa direction active et entreprenante a contribué à la mettre en vue, grâce aux affaires particulièrement heureuses qu'elle a récemment lancées. Citons aussi le *Dominion Trust*, à Vancouver.

La plupart de ces trusts canadiens ont d'ailleurs été organisés sous le contrôle des grandes banques afin de compléter les fonctions légalement limitées de ces banques, en ce qui concerne, par exemple, les participations à prendre dans les sociétés, le lancement de nouvelles affaires, les affaires immobilières, etc. Généralement, les *Trusts Companies* du Dominion ne font pas concurrence aux banques à charte pour recevoir des dépôts et se distinguent avec intention des Trusts Cies des Etats-Unis.

La première Trust Company canadienne n'est pas très ancienne; elle date de 1882, et ce fut la *Toronto General Trust C°* qui obtint sa charte du gouvernement de l'Ontario. Nous avons nommé plus haut les trois principales du Canada. Ces sociétés ouvrent généralement au public des comptes d'épargne à un taux légèrement supérieur à

celui qu'accordent les banques à charte ; il est ordinairement de 4 0/0. Les règlements qui régissent les Trusts Cies ne sont pas aussi stricts que ceux des banques, mais ces sociétés ne sont pas autorisées à émettre des billets de banque.



Hotel de la Dominion Trust a Vancouver.

Le Stock Exchange.

Le Stock Exchange ou Bourse de Montréal a été fondé par un acte du Parlement de Québec en 1874 et constitué en corporation civile capable d'ester en justice.

La Bourse de Montréal peut posséder des biens pour une valeur maxima de $ 500,000 et émettre des actions pour cette somme. Elle est en réalité une société dirigée par un comité de direction composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de quatre gérants, élus parmi les membres et rééligibles chaque année.

Le nombre des membres est fixé à 65, qui sont les agents de change de Montréal. Le tarif de la commission qu'ils prélèvent sur les transactions de bourse est de 1/4 0/0.

En outre, la taxe prélevée par l'Etat est de 2 cents (0 fr. 10).

La Société des agents de change de Montréal et son comité de direction ont établi des règlements dont voici les principales clauses :

« Les membres ne peuvent faire d'opérations au nom des sociétés d'agents de change à responsabilité limitée.

« Ils doivent faire inscrire au registre de la Bourse les opérations faites entre eux dans la journée et portant sur les valeurs inscrites ; d'autre part, les membres sont tenus de déclarer leurs opérations à la Chambre des compensations, que ces opérations portent sur des valeurs inscrites ou non et de verser les sommes suffisantes pour acquitter les taxes réglementaires.

« Les membres ne peuvent négocier les valeurs inscrites en dehors de la Bourse, sous peine d'une amende de $ 500 pour la première contravention, de suspension de trois mois pour la deuxième contravention et de radiation pour la troisième.

« Les employés ou représentants d'agents de change ne doivent pas recevoir de traitement basé sur le chiffre de leurs opérations, mais un traitement fixe.

« Les opérations se règlent à la Chambre des compensations le lendemain.

« Les titres dits « scrip », au porteur (négociables par endossement), doivent, pour être valablement négociés, être contresignés, c'est-à-dire endossés par un membre de la Bourse.

« Toutes les opérations de Bourse, y compris les reports et les emprunts, sont réglées à la Chambre des compensations, excepté celles qui sont traitées de gré à gré.

« L'administration de la Bourse de Montréal est exercée par le comité de direction, qui se réunit tous les vendredis à trois heures dix. Il examine les plaintes déposées contre les membres de la Bourse, fait des enquêtes sur leur conduite, établit les sanctions qu'il juge nécessaires et impose des amendes jusqu'à concurrence de $ 500.

« Les charges d'agent de change ne doivent pas être vendues par le comité de direction à un prix inférieur à 150,000 francs. Mais le comité peut racheter les sièges qui lui sont offerts à

100,000 francs, sans pouvoir en acquérir plus de cinq. La vente d'un siège ne peut avoir lieu qu'après qu'il a été procédé à un scrutin. Une boule noire déposée contre le candidat est suffisante pour le disqualifier. Dans ce cas, le candidat ne peut se représenter dans les six mois qui suivent son échec.



H. GORDON STRATHY.

« Tout membre doit être âgé d'au moins vingt et un ans; il verse, au moment de son élection, une somme de $ 250 à la corporation.

« Les agents de change de la Bourse de Montréal ne doivent pas faire partie d'autres corporations canadiennes similaires faisant le négoce des valeurs canadiennes, et ne doivent pas employer d'agents faisant partie d'autres Bourses canadiennes.

« Ils ne peuvent pas spéculer à la Bourse.

« La décision des arbitres peut toujours être approuvée ou modifiée par le président de la corporation.

« Le tarif des honoraires à payer pour l'inscription des valeurs au marché de la Bourse est de $ 250 par $ 5 millions de valeurs et $ 250 pour chaque million de dollars additionnel. »

D'autres Bourses existent au Canada; Toronto, Vancouver, Winnipeg et Victoria ont un Stock Exchange suivi, mais le marché de Toronto est le seul important après Montréal.

La Bourse de Toronto a été fondée en 1878 par un acte du Parlement d'Ontario. Son organisation est semblable à celle de la Bourse de Montréal et elle se compose de quarante-cinq membres, constitués en une association dite « Toronto Stock Exchange ». Elle peut posséder des immeubles dont la valeur annuelle nette ne doit pas excéder $ 5,000.

Tout ce que nous avons dit de Montréal s'applique au Stock Exchange de Toronto, même la cote est semblable, sauf quelques valeurs spéciales qui figurent à chacune des deux Bourses sans figurer sur l'autre.

Vancouver, Winnipeg et Victoria sont plutôt des marchés de valeurs locales sur lesquels il n'y a pas lieu de s'étendre.

Montréal, étant la métropole industrielle et commerciale du Canada, reste, jusqu'à nouvel ordre, la grande Bourse du pays.



CHAPITRE XXII

Chemins de Fer.

Intercolonial. — Canadian Pacific Railway. — Grand Trunk Railway. Grand Trunk Pacific Railway. — Grand Trunk Pacific Branche Lines. Canadian Northern Railway. — Autres réseaux.

Dans un pays aussi vaste que le Canada, où les cours d'eau ne présentent pas, en dehors de la grande voie fluviale du Saint-Laurent et des grands lacs, un réseau de communications commodes, les chemins de fer et leur développement devaient jouer un rôle capital dans la mise en valeur des richesses naturelles et dans la colonisation.

On pourrait presque dire que l'histoire des chemins de fer du Canada est l'histoire même de la puissance du Dominion, et si les progrès économiques de ce pays ont pris à notre époque une extension aussi rapide, c'est aux hommes énergiques et habiles qui ont fondé le réseau ferré canadien qu'on en est redevable, ainsi qu'à la politique invariablement suivie par le gouvernement canadien de favoriser par tous les moyens la construction et l'exploitation des voies ferrées.

Le Canada a suivi l'exemple que lui avaient montré les Etats-Unis, mais sans tomber dans les fautes des Américains.

Le premier chemin de fer construit au Canada est la ligne qui va de Montréal aux petites villes de Laprairie et de Saint-Jean. Il a 26 kilomètres et a été inauguré en 1837. Plus tard, il fut absorbé par le Grand Trunk.

En 1868, le réseau canadien mesurait 3,652 kilomètres, et en 1881 il s'étendait sur 11,700 kilomètres entre l'Atlantique et les grands lacs ; il appartenait presque tout entier à l'Etat, qui avait créé et exploitait son réseau modèle, l'Intercolonial, et au Grand Trunk, constitué en 1852.

En 1881, la Société du Canadian Pacific Railway fut fondée pour construire une ligne transcontinentale allant d'un océan à l'autre sur le territoire canadien et traversant toutes les provinces du Centre et de l'Ouest. Son intérêt politique et économique était capital, car longeant la frontière américaine à une centaine de kilomètres, il offrait des débouchés directs à la colonisation et l'affranchissait de la tutelle des chemins de fer des Etats-Unis.

Depuis cette époque, deux autres lignes transcontinentales ont été créées : le Grand Trunc Pacific ou Transcontinental National et le Canadian Northern Railway.

Au 30 juin 1911, le réseau des chemins de fer canadiens en exploitation atteignait 40,900 kilomètres, sans y comprendre 1,600 kilomètres en construction et 11,526 kilomètres de voies doubles ou embranchements particuliers.

La répartition de ce réseau entre les différentes provinces est très variable, ainsi qu'il ressort des statistiques officielles inscrites au 30 juin 1911 dans le tableau suivant :

PROVINCES	Superficie en kil. car.	Long. des voies en kil.	Long. de ligne pour 100 kil. car.	Population	Nombre d'hab. par kil. de ligne
Ontario	675.345	13.308	1.983	2.523.274	188
Québec	910.964	6.250	0.686	2.002.712	320
Nouvelle-Ecosse	55.475	2.180	3.920	492.338	218
Nouveau-Brunswick	72.450	2.402	3.439	351.889	141
Manitoba	190.885	5.580	2.300	455.614	81
Colombie Britannique	964.702	2.965	0.307	392.480	132
Ile du Prince-Edouard	5.654	443	7.658	93.728	216
Saskatchewan	648.908	5.025	0.771	492.432	97
Alberta	656.390	2.405	0.366	374.663	155
Yukon	536.099	164	0.030	8.512	51
Territoires du Nord-Ouest	4.843.074	»	»	»	»
	9.560.846	40.902	0.427	7.187.642	175

Il résulte de ce tableau que les anciennes provinces sont naturellement plus riches en lignes ferrées que les autres, mais on doit constater que la Saskatchewan et l'Alberta, dont la colonisation est récente, voient surgir leur réseau ferré avec une rapidité particulière. Les décisions prises par les Chambres de la Colombie Britannique déterminent un essor analogue.

Si l'on compare la situation du Canada à celle des autres pays relativement aux chemins de fer, c'est le Canada qui, proportionnellement à sa population, a le plus de voies ferrées, tandis que, proportionnellement à son étendue, c'est lui qui en a le moins.

Les 40,902 kilomètres de lignes appartiennent en très grande majorité aux trois grandes compagnies transcontinentales (31,958); les compagnies américaines possèdent 2,993 kilomètres; 3,336 kilomètres appartiennent à l'Etat ou à des provinces, de sorte que les petites compagnies canadiennes ne possèdent en tout que 2,615 kilomètres. Elles sont toutefois assez nombreuses, et, parmi elles, trois seulement possèdent un réseau supérieur à 150 kilomètres : la Quebec Central Railway, avec ses 545 kilomètres, qui vient d'être achetée par le Canadian Pacific Railway; le Temiscouata et ses 180 kilomètres, pour lequel le Canadian Pacific Railway est en négociation, et l'Algoma Central and Hudson Bay Railway, qui a 373 kilomètres en exploitation, mais dont le réseau doit s'étendre sur 545 kilomètres.

Les chemins de fer canadiens sont, de tous les chemins de fer du monde, ceux qui ont la plus faible capitalisation par mille. Pour eux, en effet, la moyenne est de $ 55,638 par mille, tandis que, pour les Etats-Unis, elle est de $ 57,201; pour l'Allemagne, $ 109,788; pour l'Autriche, $ 112,879; pour l'Italie, $ 124,730; pour la France, $ 139,390; pour la Belgique, $ 169,806, et pour l'Angleterre, $ 275,040.

L'aide apportée par les gouvernements fédéral et provinciaux du Dominion aux chemins de fer s'est manifestée sous trois formes différentes : argent, concessions et garanties. Le livre édité par le *Times* en 1912, intitulé *Numéro des chemins de fer américains*, donne les évaluations suivantes :

Les contributions en argent se sont élevées à 1,010,886,280 francs, savoir :

Gouvernement du Dominion...Fr.	741.045.360
Etats provinciaux................	179.586.800
Municipalités	90.214.120

Les concessions de terrains ont été, en général, de 1,200 hectares par kilomètre, sauf exception, comme pour un des embranchements du Canadian Northern, qui obtint 3,220 hectares par kilomètre. Les provinces donnèrent aussi des terres, et nous pouvons citer le montant de quelques concessions.

Québec donna 5,354,000 hectares; New-Brunswick, 667,000; Nova Scotia, 64,800; Ontario, 20,240, et la Colombie Britannique, 3,287,000. Toutes les concessions accordées se montent à 22 millions 391,260 hectares, qu'il est naturellement impossible d'évaluer, puisque l'hectare a valu 12 fr. 35 au temps des premières concessions et que les ventes du Canadian Pacific en 1911 ont donné en moyenne 185 fr. 25 par hectare.

La garantie des intérêts des obligations au 30 juin 1911 porte sur 741,681,785 francs, savoir :

Dominion	262.199.325
Québec	2.380.000
New Brunswick..................	3.500.000
Nova Scotia....................	2.510.000
Ontario	39.300.000
Manitoba	104.498.300
Saskatchewan	59.995.000
Alberta	128.715.000
Colombie Britannique...........	115.984.160

Le gouvernement du Dominion sera en entier responsable d'une garantie de 75 o/o sur la dépense de construction de la division des Montagnes du Grand Trunk Pacific et de 40,365 francs par kilomètre de la section des prairies du même chemin de fer. D'autres cas analogues existent pour les provinces, mais ces responsabilités ne commenceront que lorsque les obligations figureront sur le marché.

L'aide apportée par les gouvernements aux chemins de fer peut être, en somme, résumée ainsi au 30 juin 1911 :

Subventions en argent......Fr.	1.011.399.280
Garanties	741.681.785
Concessions de terres (hectares).	22.391.260

Ces chiffres donnent la mesure du magnifique effort réalisé par le peuple canadien pour assurer ses moyens de transport, mais ils ne le représentent pas tout entier.

Les gouvernements du Dominion, fédéral et provinciaux, ont, en outre, construit eux-mêmes 3,336 kilomètres de voies ferrées qui ont coûté 598,078,330 francs et actuellement le gouvernement du Dominion construit la section ouest du Grand Trunk Pacific (2,906 kilomètres), qui coûtera 1,230 millions de francs, sans tenir compte des garanties et des concessions de terres; les déboursés

s'élèveront, en argent, à 2,839,477,010 francs, représentant environ 400 francs par tête sur toute la population.

Il n'est pas possible d'envisager aujourd'hui le développement futur des chemins de fer canadiens. Dans cet immense territoire, où, au fur et à mesure qu'on s'avance vers le nord, de nouvelles richesses naturelles se révèlent ou se confirment, on peut lui attribuer toutes les possibilités. Il nous suffit de citer les résultats d'une enquête officielle faite pendant le premier semestre de 1911 ; elle établit que 11,270 kilomètres de voies sont en construction à des degrés divers d'achèvement. Il est probable qu'en 1912 3,220 kilomètres ont été achevés, sur lesquels 2,400 sont en exploitation, et, en même temps, des travaux nouveaux ont été commencés sur 4,800 kilomètres.



ANCIEN BLOCK HOUSE À SAINT-ANDRÉ (NOUVEAU-BRUNSWICK)

Les projets de construction et les chartes ou concessions demandées et obtenues s'étendent sur tout le pays et l'activité en constructions de chemins de fer ne fait qu'augmenter avec le prodigieux développement économique du Canada.

Il est juste de dire que les titres des chemins canadiens sont remarquables par leur sécurité et qu'elles le doivent en partie à la *Canadian Railway Commission*, composée d'hommes compétents et armés de larges pouvoirs, qui veillent à tous les grands intérêts des chemins de fer : tarifs de voyageurs et de marchandises, salaires, situations des employés, etc...

Intercolonial.

Le chemin de fer *Intercolonial*, souvent désigné sous le nom de *Chemin de fer du peuple*, est le seul des grands réseaux canadiens qui appartienne à l'Etat.

Dans notre vieille Europe, les grandes puissances dépensent des sommes énormes pour construire des chemins de fer stratégiques qui ont pour principal but de réunir à un point donné et en aussi peu de temps que possible tous les moyens de destruction connus, hommes, canons et mitrailleuses. Le jeune Dominion a aussi construit son chemin de fer stratégique, qui est l'Intercolonial, mais son gouvernement espère bien que jamais il ne transportera ni canons ni mitrailleuses. Ce chemin stratégique est le chemin de la paix et de la civilisation.

Le gouvernement canadien a voulu construire un chemin de fer modèle, un réseau dont les Compagnies privées pussent étudier l'organisation pour

l'imiter ailleurs. Depuis le tracé et la solidité de la voie jusqu'au confortable et au luxe des wagons de voyageurs, tout le réseau est un modèle, machines, locomotives, service soigné, tenue du personnel, rien n'a été négligé. Le gouvernement a placé ce réseau précisément dans la partie du Canada que les Sociétés privées eussent le moins choisi à cause de la concurrence des voies ferrées américaines de Boston et de New-York qui rejoignent Montréal.

Et vraiment, à ce point de vue, l'Intercolonial est bien un chemin stratégique de la paix, car il relie les deux seuls ports d'hiver du Canada, Saint-John et Halifax, à la métropole commerciale, Montréal, rattachant ainsi toute la rive sud du Saint-Laurent, c'est-à-dire la presqu'île de Gaspé et les petits cantons de l'est de la province de Québec, la Nouvelle-Ecosse, l'île du Cap-Breton et le Nouveau-Brunswick, à l'immense Dominion du nord du Saint-Laurent et des grands lacs.

La Confédération Canadienne date de 1867, les provinces maritimes ne se joignirent à la Confédération que l'une après l'autre et l'inauguration de la première ligne de l'Intercolonial eut lieu en 1876.

Le réseau de l'Intercolonial a 2,400 kilomètres de longueur, qui se partagent en trois divisions : l'Intercolonial proprement dit, la Windsor branch et le Prince-Edouard Railway. L'Intercolonial a ses propres lignes, mais il emprunte aussi les lignes d'autres réseaux, de même qu'il accorde à d'autres réseaux le parcours sur ses rails. Il part de Montréal, descend la rive droite du Saint-Laurent jusqu'à Sainte-Flavie et Matane pour suivre ensuite la côte du Nouveau-Brunswick jusqu'à Moncton, traverser tout le nord de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à Port-Mulgrave, où ses trains sont transportés, par des pontons, au-dessus du Détroit de Canso, dans l'île du Cap-Breton et aboutissent à Sydney. Cette ligne principale se double de nombreux embranchements qui se relient tantôt au Canadian Pacific, tantôt au Grand Trunk ou au Dominion Atlantic Railway, et aboutissent à Saint-John et à Halifax, les deux ports d'hiver du Canada.

L'embranchement de Windsor n'a que 32 kilomètres, qui relient la station de Windsor Junction avec la gare de Windsor Nova Scotia. A ce point, la Dominion Atlantic Railway emprunte les rails de l'Intercolonial entre Windsor et Halifax.

Enfin, le Prince-Edouard Railway est un petit réseau de 267 milles ou 427 kilomètres, dont la ligne principale tient à peu près le milieu de l'île, de l'ouest à l'est, en suivant les caprices de cette terre sinueuse et dont plusieurs embranchements vont aux ports des deux rives nord et sud.

Toutes les dépenses de construction et d'équipement de l'Intercolonial sont inscrites au compte capital et ont pour contre-partie les bénéfices nets d'exploitation. Les dépenses de l'exploitation figurent dans les dépenses courantes du budget. Le ministre a l'administration, la charge et la régie de tout le réseau.



ORIGNAL AUX ÉCOUTES.

Il est vrai que l'exploitation est peu rémunératrice pour les raisons que nous avons dites. Le réseau d'Etat veut être un réseau modèle et ses frais généraux sont considérables, de plus les pays qu'il traverse ont peu de trafic par eux-mêmes et se trouvent en dehors des grands courants commerciaux. Cependant, les recettes atteignent, en 1912, 5 millions de francs par mois, ce qui marque une augmentation sensible.

On a discuté récemment dans la presse canadienne si l'Etat ne ferait pas bien de céder l'Intercolonial à une Société privée. Espérons que le gouvernement canadien aura à cœur de continuer son œuvre telle qu'il l'a fondée

Il est curieux de constater que l'Intercolonial, le premier en date des réseaux du Canada. qui parcourt les provinces maritimes les plus rapprochées d'Europe, traverse d'interminables forêts qui sont restées parmi les plus sauvages de tout le Dominion. Le moose ou orignal les habite encore; sur les quatorze comtés du Nouveau-Brunswick, on le rencontre dans douze et on le trouve aussi dans

plusieurs comtés de la Nouvelle Ecosse, tandis qu'il a en partie disparu du reste du Canada. C'est ce qui explique comment l'Intercolonial a pris pour emblème l'énorme tête du moose, ce géant des élans, qui figure sur les titres, sur les pièces officielles, sur le papier à lettres du réseau de l'Etat canadien

Il faut aller jusqu'aux Rocheuses pour trouver des paysages plus grandioses, des vallées plus solitaires et plus sauvages que les montagnes boisées où l'Intercolonial a tracé ses voies, et, grâce à ses lignes, le Nouveau-Brunswick est sans doute, de tout le Canada, la contrée de chasse et de pêche la plus merveilleuse qu'on puisse atteindre sans fatigue. Les touristes américains commencent à le savoir et nous ne doutons pas que les touristes français en prennent bientôt le chemin dès qu'ils la connaîtront.

Déjà de nombreuses stations d'été deviennent célèbres dans tous les Etats-Unis pour le pittoresque du paysage et la variété des sports auxquels on peut se livrer. La pêche y est tout aussi variée et aussi vive que la chasse.

Dans les cantons de l'Est et dans le Nouveau-Brunswick, la ligne de l'Intercolonial franchit à chaque instant de belles rivières, où la navigation en canot au milieu des bois est des plus faciles. La sauvagine abonde dans toute cette contrée, comme elle pullule sur les rivages de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard.

Aujourd'hui encore, le Nouveau-Brunswick, malgré sa proximité de l'Europe, est un paradis terrestre pour les chasseurs, les pêcheurs, les amateurs de camping et de sport, mais ce privilège, dû sans doute à ce que cette province est en dehors des deux grandes routes qu'on suit d'ordinaire pour gagner le centre et l'ouest du Canada, ne résistera pas longtemps à l'assaut des touristes américains. L'orignal et les ours seront plus tard inabordables au Nouveau-Brunswick comme ils le sont devenus dans la plupart des provinces canadiennes.

Canadian Pacific Railway.

Le Canadian Pacific Railway est sans doute la plus grande entreprise de chemin de fer du monde entier. Au Canada, on la désigne par les trois lettres C. P. R., qu'on prononce *ci*, *pi*, *ar*, d'où le mot Cipiar par abrévation. Il est utile qu'on le sache en France, car le véritable nom français Chemin de fer Canadien du Pacifique est vraiment trop long.

Non seulement le C. P. R est la plus grande entreprise de chemin de fer du monde, mais il n'en est pas qui ait grandi aussi vite.

La Compagnie fut fondée le 16 février 1881 par des capitaux dont plus de la moitié étaient français. C'étaient, en effet, des Français qui avaient conçu le projet de construire un chemin de fer de pénétration vers les Rocheuses, et c'est un Français qui fut le premier directeur de l'entreprise. Un syndicat français acheta le premier lot de 200,000 acres le long de la ligne, mais la voie fut tracée par des ingénieurs américains. Le premier Conseil d'administration fut composé d'Anglais et de Canadiens, mais l'entreprise fut très discutée. A Londres et à Paris, à Londres surtout, on regardait la construction du C. P. R. comme irréalisable et l'on croyait que le fléau des sauterelles empêcherait toujours de coloniser le Nord-Ouest. Le marché de Paris, troublé par le krach de 1882, se désintéressa du C. P. R., tandis que celui de Berlin mettait cette valeur au premier rang de sa cote. En 1885, une première partie du réseau fut ouverte au trafic; en 1886, lord Strathcona, qui s'appelait alors Donald Smith, inaugura la ligne et le premier train parti de Montréal parvint à l'océan Pacifique.

On doit être surpris de l'extrême rapidité avec laquelle fut construite la voie ; en voici l'explication.

Une Société, la *Canada Central Ry C°*, avait construit une ligne de Montréal au lac Supérieur en suivant la rive nord-est de la baie Géorgienne. Le gouvernement, en prenant en main la construction du C. P. R., fit de cette ligne le premier tronçon du grand transcontinental et, considérant que le lac Supérieur pouvait servir de lien intermédiaire, décida de porter tous ses efforts entre Port-Arthur et le Pacifique. Quand, en 1881, après des commencements plutôt malheureux, le Parlement confia l'entreprise à la Société du C. P. R., la construction était déjà avancée en Colombie Britannique (section de l'ouest), entre Port-Arthur et Winnipeg, dite section du lac Supérieur, mais la section du centre, de Winnipeg aux Rocheuses, restait en souffrance. En somme, les travaux étaient avancés sur 1,141 kilomètres et à faire sur 3,200. De 1881 à 1886, un travail acharné permit d'unir les sections de la ligne.

Il est difficile de dire tout ce que le C. P. R. a réalisé depuis cette époque. L'administration de cette Compagnie de chemins de fer, qui est aussi une grande Compagnie de navigation, de communications télégraphiques et téléphoniques, de colo-

nisation, d'exploitation d'hôtels et enfin un des plus gros propriétaires fonciers du monde, est un modèle d'activité, d'initiatives heureuses et de réussite totale dans toutes les directions qu'elle a suivies. Elle fabrique tout son matériel dans les usines d'Angres à Montréal et elle possède des participations importantes dans les mines et fonderies de rails en Colombie Britannique.



TRAIN DE 65 WAGONS DE MARCHANDISES QUITTANT WINNIPEG.

CHEMINS DE FER. — Le réseau du C. P. R. s'étend d'un océan à l'autre sur le territoire canadien, parallèlement à la frontière des Etats-Unis à une centaine de kilomètres au nord de la frontière dans la plus grande partie de cette traversée : il comprend 18,800 kilomètres de voies environ sur le sol canadien, mais il se prolonge aux Etats-Unis par plusieurs réseaux américains, dont il possède la majorité des titres et par conséquent le contrôle, comme le Minneapolis, Saint-Paul et Sault Sainte-Marie et le Duluth South Shore et Atlantic Railway. Si l'on y ajoute ces voies américaines, le réseau du C. P. R. atteint actuellement près de 26,000 kilomètres.

Comme point de comparaison, il est intéressant d'indiquer le développement de notre plus grand réseau français, le P.-L.-M., qui atteint 9,214 kilomètres, mais qui n'a ni vaisseaux, ni colonies agricoles, ni territoires fonciers.

Les recettes brutes du C. P. R., pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1912, atteignent $ 123,319,541, en augmentation de $ 19,500,000 environ sur l'exercice précédent.

Les dépenses d'exploitation ont été de 64.89 0/0 de la recette brute, ce qui laisse 35.11 0/0 aux recettes nettes.

Les ventes de terrains ont porté sur 669,639 acres pour le prix de $ 10,710,143, soit $ 15.99 l'acre en moyenne; sur ce total, il y avait 3,270 acres de terres irriguées qui ont été vendues $44.25 l'acre.

Les dividendes payés pour l'exercice 1912 atteignent 10 0/0.

Le précédent exercice, celui de 1911, avait aussi été le meilleur qu'ait eu la Compagnie. Les recettes brutes avaient atteint $ 104,167,808, les recettes nettes $ 37,818,180, les réserves $ 1,080,000, les recettes disponibles $ 31,773,965 et le report à nouveau $ 44,732,000.



Gare du Canadian Pacific à Medicine Hat.

Les frais d'exploitation absorbaient 64.77 o/o des recettes brutes, faiblement augmentés par des augmentations de salaires et diminués par une réduction des frais de traction de 40 o/o à 36 o/o.

Le coefficient d'exploitation restait à peu près le même avec de très fortes augmentations de recettes, de sorte que la prospérité de la compagnie augmentait sans cesse.

Il résulte de ce rapide exposé que, pour le C. P. R., les années record succèdent aux années record, sans qu'on puisse raisonnablement assigner une limite à ce développement formidable qui ne fait, d'ailleurs, qu'accompagner le développement du pays tout entier.

On peut dire que le Canadian Pacific a été le plus grand ouvrier de la prospérité du Canada. Le gouvernement et la Compagnie ont dépensé sans compter pour faciliter la colonisation, l'immigration, la mise en valeur des terres et le transport des produits obtenus. Les magnifiques résultats actuels ne sont que la conséquence rationnelle d'un travail constant, effectué dans les meilleures conditions, dans un pays privilégié. Ils peuvent se produire longtemps encore.

Le Canadian Pacific joint l'Atlantique au Pacifique par son réseau ferré et ses paquebots sur les grands lacs; par ses navires il unit le Canada d'une part à l'Europe et de l'autre au Japon. Une partie de sa flotte fait le cabotage sur la côte américaine du Pacifique et sur les grands fleuves canadiens.

Propriétés foncières. — Le rôle du C. P. R. comme propriétaire foncier est de premier ordre. Au moment de sa constitution, il reçut du gouvernement 10,084,000 hectares de terres le long de son tracé au fur et à mesure de l'établissement de ses lignes. Par suite d'achats ou d'absorptions successives, ce chiffre fut porté à plus de 14 millions d'hectares, que la Compagnie administra de la façon la plus heureuse pour le pays et pour les colons auxquels elle vendait des terres.

Sa dernière initiative, due à son président, sir Thomas Shaugnessy, est celle des *ready made farms*, c'est-à-dire des fermes où tout est préparé de telle sorte que le colon qui l'achète n'a qu'à s'y installer et commencer ses semailles.

Dans certains endroits, la Compagnie procède à des irrigations qui portent la valeur de l'acre à $ 33 et davantage, tandis que la moyenne de ses ventes en 1912 est de $ 15.99 l'acre.

Actuellement, le domaine de la Compagnie est diminué des deux tiers, mais grâce à la hausse des terrains, les 4,595,000 hectares qui lui restent valent beaucoup plus que ne valait autrefois tout son domaine. En 1910, elle a vendu 390,000 hectares (975,030 acres) pour $ 14,468,564, ce qui donnait la moyenne de $ 14.84 par acre.



Habitations sur une ferme du Canadian Pacific (Ready Made Farm).

Et nous ne parlons pas de ses propriétés urbaines, qui prennent une valeur énorme avec la création et le développement de certaines villes. Plusieurs villes de l'Ouest, et notamment Vancouver, appartiennent en grande partie au Canadian Pacific.

Capital-actions. — Le capital du C. P. R. était, au 30 juin 1912, de $ 200 millions d'actions ordinaires représenté par 1,980,000 actions de 100 dollars en circulation, qui se négocient sur la plupart des Bourses du monde, notamment à New-York, Londres, Berlin, Montréal, Amsterdam et Genève, et 20,000 à la souche. Depuis l'émission du 3 jan-

vier 1913, le capital du C. P. R est de 200 millions de dollars. Un certain nombre de ces actions figurent dans les portefeuilles français, qui proviennent du marché de Londres, mais l'action C. P. R. n'est pas cotée à Paris, bien qu'elle y donne lieu à de fréquentes négociations. Cette fâcheuse omission sur notre cote d'une des plus grandes valeurs mondiales, créée en grande partie avec l'argent français, provient des attaques dont la valeur fut l'objet à sa naissance et surtout de la profonde crise que traversait le marché français à cette époque.



L'EMPRESS OF ASIA (C. P. R.).

Cette crise, tout aussi politique que financière, fut une calamité pour la France et, parmi ses conséquences, le fait d'avoir éloigné l'action C. P. R. du marché de Paris ne fut pas une des moins graves, car ces actions firent la fortune de leurs nombreux propriétaires, grâce aux émissions successives auxquelles la Société prenait soin, chaque fois, d'intéresser ses actionnaires par des avantages spéciaux.

Nous avons calculé qu'un capitaliste, acheteur en 1902, au cours de $ 129, de 65 actions C. P. R., qui aurait souscrit aux émissions faites depuis cette époque, posséderait, au 13 février 1913, 257 actions et que son portefeuille se trouverait modifié de la façon suivante :

65 actions à $ 129..............$	8.385
85 actions souscrites au pair en 1902, 1904, 1906 et 1908.......	8.500
30 actions souscrites à $ 125 en 1909.	3.750
18 actions souscrites à $ 150 en 1912.	2.700
59 actions souscrites à $ 175 en 1913.	10.325
Soit 257 actions pour................$	33.660
Au cours actuel de la Bourse, $ 240, les 257 actions valent..............	61.680
Le bénéfice est donc de.............$	28.020

pour une mise de fonds de $ 33,660, soit plus de 80 0/0, sans compter les beaux dividendes touchés pendant toute la période.

Ces dividendes ont été de 5 0/0 en 1902, 5 1/2 0/0 en 1903, 6 0/0 de 1904 à 1906, 7 0/0 de 1907 à 1909, 7 1/2 0/0 en 1910, 9 1/2 0/0 en 1911, et le dividende de 1912 a atteint 10 0/0.

Le capital-actions comprend encore $ 57,076,665 en actions de préférence 4 0/0 non cumulatives, dont le total ne peut jamais devenir supérieur à la moitié du capital ordinaire émis.

On voit que la Compagnie a constamment appelé ses actionnaires à profiter pécuniairement de ses progrès et généralement par des étapes de deux années. Maintenant ses progrès deviennent encore plus rapides, les projets qui ont été communiqués à l'assemblée du 2 octobre 1912 embrassent le doublement de la voie entre Fort-William et Calgary et la construction de nombreux embranchements nouveaux. On peut se faire une idée de l'importance de ces travaux par la quantité de rails commandés par la Compagnie en 1912. Elle se chiffre par 185,300 tonnes de rails d'acier payés plus de 7 millions de dollars. Ces rails sont du type de 85 livres au mètre courant et principalement de fabrication canadienne.

La Compagnie a décidé la construction d'un élévateur de grains d'un million de boisseaux à West-Saint-John (Nouveau-Brunswick), mais, malgré tous ses efforts et même si elle pouvait concentrer tout son matériel roulant dans l'Ouest, l'énormité de la récolte des trois provinces du centre sera longtemps la cause de grandes difficultés.

Sur ce point cependant on a eu une surprise agréable à l'automne de 1912. Grâce au temps, on a pu effectuer les transports de grains plus rapidement que les années précédentes. Nous en parlons à la fin du chapitre VI.

Il faut aussi mentionner la prochaine augmentation de la flotte.

Le C. P. R. ne possède pas encore sur certains points de son immense réseau et aux terminus les arrangements et les espaces qu'il faudrait pour éviter l'encombrement.

Depuis vingt-six ans que le premier train parti de Montréal est arrivé à Vancouver, les quelques wagons de grains que la Compagnie apportait de l'Ouest se chiffrent aujourd'hui par 10 millions de boisseaux. Sa flotte n'existait pas. Un seul train, une fois par semaine, faisait le trajet en six jours de Montréal à Vancouver. Aujourd'hui, deux trains par jour partent de Montréal pour Vancouver. Il en part un par jour de Toronto en

hiver et quatre par jour en été. Si l'on prend le train le lundi soir, à dix heures et demie, à Montréal, on est à Winnipeg le mercredi, à neuf heures quarante-cinq du soir, et à Vancouver le samedi, à midi quarante.

CAPITAL-OBLIGATIONS. — Il se compose de :

Obligations perpétuelles consolidées 4 0/0 ....$	153.834.000
Obligations première hypothèque 5 0/0	34.959.000
Obligations Algoma Branch 5 0/0.	3.650.000
Total...............$	192.443.000

est constitué par les céréales que le Canada exporte et par les immigrants qu'il attire.

Quatre grands steamers font le service du Pacifique entre la Colombie Britannique et les ports de l'Asie, notamment du Japon.

Les autres navires de moindre tonnage font le cabotage sur la côte de l'Atlantique et sur celle du Pacifique. Mais il faut mentionner les grands bateaux pour passagers et marchandises qui font le service des grands lacs. Cette navigation des grands lacs est chaque année plus intense.

Pendant l'été de 1912, l'affluence des touristes qui se dirigeaient vers les Montagnes Rocheuses, malgré le temps défavorable qui en arrêtait beaucoup, a été signalée par tous les journaux.



TRAVAUX D'IRRIGATION DU C. P. R. A BASSANO (ALBERTA).

Les debentures sont gagées par une garantie générale de la Société; les first mortgage 5 0/0 sont garanties par une hypothèque sur 3,250 milles de voies et sont remboursables à partir de juillet 1905; les Algoma Branch 5 0/0 sont garanties par une première hypothèque sur le réseau de l'Algoma.

LIGNES MARITIMES. — Le C. P. R., Société de navigation, possède soixante-neuf navires qui alimentent son trafic dans toutes les directions. Cette flotte se compose de seize steamers à fort tonnage qui font le service entre les ports canadiens et les ports européens et dont le fret le plus important

On a beaucoup parlé de la revision des tarifs que les fermiers de l'Ouest trouvent trop chers. Le président, Sir T. Shaughnessy, s'en est expliqué à l'assemblée générale du 2 octobre 1912.

« Une clause du contrat avec le gouvernement du Dominion, a-t-il dit, prévoit que les tarifs de la Compagnie de chemins de fer ne seront pas sujets à revision, à moins que la Compagnie ne gagne annuellement 10 0/0 sur son capital réellement immobilisé. Il n'est nullement question de dividendes dans cette clause. Il n'est fait aucune différence entre des Compagnies payant 20 0/0 et celles payant 5 0/0 de dividendes et même celles ne dis-

tribuant rien à leurs actionnaires. Le facteur qui entre en jeu, c'est le gain provenant de l'exploitation du chemin de fer. Depuis longtemps, nous n'avons point prétendu que nous gagnions moins de 10 o/o. Nos tarifs ont été soumis au contrôle de la commission des chemins de fer, comme ceux des autres Compagnies, sauf l'Intercolonial qui n'est pas soumis à cette juridiction. Cependant la clause de 10 o/o n'est pas entrée en ligne de compte depuis une longue période. La question des tarifs, toutefois, est actuellement devant la commission, et, par suite, je ne pense pas qu'il convienne de discuter plus longuement à ce sujet. »



SIR THOMAS SHANGHNESSY.

L'avenir du C. P. R. offre les plus vastes perspectives de développement et de bénéfices. En 1914, il achèvera le doublement de ses voies et il créera 1,287 kilomètres de voies nouvelles en Alberta et en Saskatchewan. Avec l'avancement de la civilisation et de la colonisation, il a pour longtemps encore à construire de nouvelles lignes et la méthode des *ready made farms*, inaugurée par son président, lui réserve d'énormes bénéfices sur son domaine foncier pendant de nombreuses années.

Grand Trunk Railway.

Nous avons dit que la première ligne de chemin de fer construite au Canada avait été les 26 kilomètres qui séparent Montréal de Laprairie et de Saint-Jean, deux petites villes au sud-ouest de Montréal. Cette ligne, construite en 1832 sous le nom de *Compagnie du Chemin de fer de Champlain et du Saint-Laurent*, fut inaugurée en 1836 et, plus tard, absorbée par le Grand Trunk. Donc, le Grand Trunk, bien que sa fondation ne remonte qu'à 1852, possède les premiers kilomètres de chemin de fer construits au Canada.

Depuis soixante ans, le Grand Trunk n'a pas cessé d'étendre son réseau par la construction de lignes nouvelles et par l'absorption de nombreux chemins de fer locaux. Jusqu'en 1885, date de l'ouverture des premières lignes du Canadian Pacific Railway, il a été, avec le réseau de l'Etat ou Intercolonial, le seul chemin de fer du Canada, et son activité s'est étendue d'année en année sur tout l'est du Dominion, reliant entre eux tous les centres importants des provinces de Québec et d'Ontario, des grands lacs à Montréal et à l'Atlantique, reliant aussi son propre réseau aux centres industriels du Nord-Est américain. Ses lignes s'étendent aux Etats-Unis jusqu'à Portland, Buffalo, Toledo, Détroit, Chicago, etc.

Son réseau actuel a près de 12,000 kilomètres dans la partie du Dominion la plus peuplée et la plus riche en industries de toutes sortes. Son port d'été est Montréal, qui est appelé à devenir le plus grand port du Canada, et son port d'hiver est à Portland, qui est le port américain de l'Atlantique situé le plus près de Montréal.

Il ne faudrait cependant pas croire que le Grand Trunk eut une existence facile et semée uniquement de succès. Il connut des crises dont la plus grave fut celle de 1899 qui le mena presque à la faillite. Pour le sauver, on eut recours à sir Charles Rivers Wilson, dont la clairvoyance et l'expérience découvrirent aussitôt les causes qui conduisaient l'entreprise à un désastre.

Le Conseil d'administration siégeait à Londres, ignorant ou peu s'en faut les conditions spéciales

où vivait le chemin de fer dans ce pays neuf et immense où tout était à créer de toutes pièces. La direction canadienne était aux mains de techniciens anglais qui appliquaient dans un pays nouveau ce qu'ils avaient appris dans la vieille Europe. Il fallait un homme technique canadien ou connaissant parfaitement le Canada.

L'homme technique canadien n'existait pas, mais il y avait au Wabash Railway un président du nom de Charles Melville Hays que la Compagnie avait appelé à son secours quand elle se noyait et qui l'avait sauvée.

Sir Rivers Wilson alla trouver *le petit Américain*, comme on appelait Ch. Melville Hays, et le convainquit d'accepter la direction du Grand Trunk avec carte blanche de la part du Conseil de Londres.

Le petit Américain accepta, refondit toute l'administration du Grand Trunk et tout de suite l'entreprise se releva et les actionnaires virent poindre les dividendes.

A ce moment, le groupe Huntington voyait avec désespoir tomber le Southern Pacific Railway. Il offrit la présidence de ce grand réseau à Charles Hays, qui accepta encore parce que le Southern Pacific était non seulement un grand réseau américain, mais aussi parce qu'il était le réseau de son pays. Mais bientôt Harrimann prit le contrôle du Southern et la guerre éclata entre le grand financier et le petit Américain, qui donna sa démission.

Sir Rivers Wilson saisit l'occasion aux cheveux et fit de pressantes démarches pour ramener M. Hays au Grand Trunk. Il y réussit, et M. Hays était président du Grand Trunk quand le naufrage du *Titanic* vint brusquement terminer cette existence de travailleur de génie qu'avait été la vie du petit Américain. Lorsqu'il avait accepté la direction du Grand Trunk, M. Hays était allé à Londres prendre langue avec le Conseil. « Il faut dominer la concurrence, avait-il dit ; nous avons un port sur l'Atlantique, pourquoi n'en aurions-nous pas un sur le Pacifique ? » Et ce fut peut-être la première idée du Grand Trunk transcontinental.

Au début de la Compagnie, le siège social était à Québec, ainsi que l'administration centrale, mais bientôt les agrandissements successifs du capital et la part tout à fait prépondérante qu'y prirent les capitaux anglais amenèrent le transfert du siège de la Société et de son Conseil d'administration à Londres. Il en résulte ce fait, qui paraît au premier abord paradoxal, que les actions du Grand Trunk ne sont même pas cotées à Montréal et qu'aucun des annuaires financiers canadiens ne parle de cette société, dont le seul marché est à Londres, bien que le Grand Trunk soit la plus ancienne Compagnie de chemins de fer du Canada et la seconde en importance. D'ailleurs, les titres sont entre les mains de plus de 40,000 actionnaires, presque tous Anglais.



C. M. HAYS, ANCIEN PRÉSIDENT DU GRAND TRUNK PACIFIC.

La même raison fait que les titres du Grand Trunk ne sont cotés ni à New-York, ni à Boston.

Si le Canadian Pacific Railway a été le grand ouvrier de la colonisation dans le centre et l'ouest du Dominion, on peut dire que le Grand Trunk a été, pendant trente ans, le seul grand agent de civilisation et de progrès pour les vieilles provinces de l'Est. Son histoire et ses agrandissements successifs se confondent avec ceux du pays lui-même, et, actuellement, à l'heure où les progrès économiques du Canada prennent un développement gigantesque, le Grand Trunk Railway ne reste pas au-dessous de sa tâche traditionnelle ; il agrandit son rôle et prend la tête du mouvement par une des combinaisons les plus vastes qu'on ait conçues dans cet ordre de faits, par l'entreprise du Grand Trunk Pacifique, dont nous parlerons plus loin.

Le Grand Trunk Railway possède une des plus longues lignes à double voie qui existent, celle de Sainte-Rosalie à Niagara Falls et Chicago, soit



GARE DES MARCHANDISES DU GRAND TRUNK A WINNIPEG.

1,485 kilomètres. Avant que Montréal devînt un port commode avec de vastes docks et des installations suffisantes, c'est-à-dire avant 1898, le Grand Trunk ne dirigeait vers ce port aucun chargement de blé; il avait construit un grand nombre d'élévateurs ou entrepôts de grains dans les ports de la baie Georgienne et de la rivière Saint-Clair; il en avait à Portland où il bâtit un nouvel entrepôt en 1901 qui contient un million et demi de boisseaux.

A partir de 1898, le port de Montréal exporta les grains de l'Ouest et le Grand Trunk y amena, une année, jusqu'à 10 millions de boisseaux; aussi, il y construisit un élévateur parfaitement aménagé pour 1 million de boisseaux.

La Compagnie possède à Ottawa un magnifique hôtel, le château Laurier, qui ne désemplit pas pendant les sessions législatives. Ses lignes sont les seules, jusqu'à présent, qui desservent les régions si curieuses de la Thunder Bay et de la Rainy River, au nord de la ligne du C. P. R., en traversant tous les tributaires de la Moose et de l'Albany River pour passer au nord du lac Nipigon. Cette région à peine explorée attire une foule de touristes et de chasseurs.

Le Grand Trunk a constitué, en 1903, le Grand Trunk Pacific Railway Company et, en 1906, le Grand Trunk Pacific Branch Lines Company. Les trois Sociétés forment ce qu'on appelle au Canada le Grand Trunk System.

Les deux dernières Compagnies sont complètement distinctes du Grand Trunk; cependant, elles se lient très intimement à lui, la première pour construire le second transcontinental canadien, la seconde pour construire les embranchements prévus dans la charte de la première.

La besogne étant trop immense, on l'a partagée.

LE CAPITAL du Grand Trunk Railway se compose de :

Actions ordinaires............... £	22.475.993
— de troisième préférence 4 0/0	7.168.055
— de seconde préférence 5 0/0.	2.530.000
— de première préférence 5 0/0	3.420.000
— garanties 4 0/0............	11.840.555
£	47.434.603

Les actions ordinaires ne rapportent pas encore de dividende; les actions de troisième préférence rapportent 1 1/2 0/0, les autres reçoivent en octobre leurs dividendes statutaires.

LE CAPITAL-OBLIGATIONS se monte au total à £ 39,380,724, dont la principale émission est en obligations consolidées perpétuelles 4 0/0.



CHATEAU LAURIER A OTTAWA.
HOTEL DU GRAND TRUNK PACIFIC.

Les principaux résultats depuis 1905 sont exposés dans le tableau suivant :

Années	Kilom. exploités	Recettes brutes	Charges fixes	Recettes nettes	Surplus	Report à nouv.
1905.	7.422	7.033.160	1.538.358	736.411	20.494	23.113
1906.	7.422	8.536.095	[illegible]	832.867	8.254	31.367
1907.	7.422	9.224.404	1.606.107	847.071	1.901	29.466
1908.	7.424	8.036.458	1.627.247	631.006	14.662	44.088
1909.	7.424	8.580.349	1.633.850	1.036.507	345.645	43.278
1910.	7.424	9.217.582	1.686.052	901.094	163.235	10.818
1911.	7.438	10.002.743	1.717.[illegible]	840.698	8.534	[illegible]

L'augmentation des bénéfices pour l'année 1912 est de £ 136,000, dont £ 56,000 ont servi au paiement du dividende sur les nouvelles actions garanties et £ 72,000 à l'augmentation du dividende sur les actions de troisième préférence.

Grand Trunk Pacific Railway.

Telle est la raison sociale exacte de la Société fondée en 1903, en vertu d'une convention passée entre le Grand Trunk et le gouvernement canadien.

Le Grand Trunk s'est chargé de construire une ligne de chemin de fer traversant tout le Canada d'un océan à l'autre, que le public désigne communément sous le nom de : Transcontinental national. Cette ligne va être terminée en 1914, elle aura 5,792 kilomètres et demi de Moncton (Nouveau-Brunswick) à Prince-Rupert (Colombie Britannique), et passera par Edmunston, Québec, le nord du lac Abitibi, le nord du lac Nipigon, Winnipeg, Melville, Saskatoon et Fort-George.

De nombreux embranchements relieront cette ligne principale aux voies commerciales de tout le Dominion. L'un d'eux, déjà ouvert, relie Winnipeg à Fort-William et Port-Arthur, points de départ sur le lac Supérieur du trafic des grands lacs, un autre partant de Cochrane reliera le réseau à North-Bay sur le lac Nipissing, un autre rejoindra Montréal ; toutes les villes principales, Brandon, Regina, Prince-Albert, Calgary, Dawson et Vancouver seront reliées plus tard au Transcontinental national. Son point de départ, Moncton, est relié aux deux ports libres de l'Atlantique, Halifax et Saint-John, le premier par l'Intercolonial, réseau de l'Etat, le second par un embranchement spécial.



LE GRAND TRUNK ENTRE MONTRÉAL ET RICHMOND.

La combinaison financière conclue entre le Grand Trunk et l'État pour la construction et l'exploitation de ce vaste réseau établit que la construction sera faite aux frais de l'État, mais que l'exploitation sera confiée à la Compagnie qui en aura seule la direction et le contrôle moyennant une redevance de 3 0/0 à payer à l'État sur le prix de la construction.

Le capital autorisé du Grand Trunk Pacific est de 45 millions de dollars, dont 20 millions en actions privilégiées et 25 millions en actions ordinaires. La Compagnie du Grand Trunk Railway achètera tout le capital-actions du Grand Trunk Pacific, à l'exception des actions appartenant aux administrateurs, qui servent de garantie à leur gestion, et elle devra rester propriétaire de la majorité du capital-actions jusqu'à l'expiration des conventions conclues avec le gouvernement.

Pour l'organisation de la construction, la ligne principale a été partagée en division de l'Est, qui va de Moncton à Winnipeg, et division de l'Ouest, qui va de Winnipeg à Prince-Rupert.

Le Transcontinental national aura une influence énorme sur tout le pays. Dans la province de Québec, il dessert au sud du Saint-Laurent plusieurs comtés jusqu'à présent isolés ; au nord et à l'ouest de Québec, il ouvrira l'immense région du lac Abitibi dont les richesses agricoles, forestières et minières sont restées inexploitables, faute de moyens de transport, ainsi que tout le pays entre l'Abitibi et le lac Saint-Jean.



LES QUAIS A PRINCE-RUPERT.

Dans l'Ouest et surtout dans le Nord-Ouest, le Transcontinental national ouvrira à l'agriculture, à l'élevage, à l'industrie de la pulpe, au commerce, de vastes régions très riches et jusqu'à présent isolées. Il est difficile d'imaginer la quantité de homesteads qui seront délivrés et de terres qui seront vendues dans l'Alberta et en Colombie, grâce au Grand Trunk Pacific. Les annonces des journaux canadiens et anglais en donnent déjà une idée.



UN POSTE AU LAC ABITIBI.

La Compagnie a arrêté la construction de plusieurs hôtels dont un très vaste à Winnipeg, d'autres à Edmonton et dans les régions pittoresques des Montagnes Rocheuses. Elle possède ou exploite plusieurs lignes de bateaux sur les grands lacs et des services réguliers de paquebots entre Seattle, Victoria, Vancouver et Prince-Rupert. Le Grand Trunk Pacific sera le chemin le plus court d'Europe en Extrême-Orient ; il abrégera de deux jours le tour du monde.

Grand Trunk Pacific Branch Lines.

Une troisième Compagnie, le Grand Trunk Pacific Branch Lines (Compagnie des embranchements du Grand Trunk Pacific), a été constituée en 1906 par les deux premières Sociétés Grand Trunk, pour construire les grands embranchements dont nous avons dit quelques mots, et aussi pour construire d'autres lignes secondaires moins importantes, mais plus nombreuses, qui sont nécessaires au développement de l'immense Dominion. On a prévu ainsi vingt-sept embranchements dont la longueur totale est d'environ 8,000 kilomètres, soit moins que le P.-L.-M. et plus que les deux réseaux français du Nord et du Midi ensemble.

Le capital-actions du Grand Trunk Pacific Branch Lines Company est de 50 millions de dollars et le Grand Trunk doit toujours conserver

la majorité des actions comme il conserve celle des actions du Grand Trunk Pacific.



LOCOMOTIVE DU GRAND TRUNK PACIFIC.

D'ailleurs, il faut nécessairement faire la part du temps et des circonstances. L'organisation actuelle du Grand Trunk System est une vaste conception qui répond au développement rapide du Canada tel qu'il apparaît aujourd'hui, mais on peut déjà prévoir que les trois Sociétés devront s'élargir avec les besoins futurs. Les 8,000 kilomètres d'embranchements à constuire par la troisième Société deviendront sans doute 15 et 20,000 plus tard, quand il faudra relier entre eux tous les points importants des trois transcontinentaux, celui du sud, qui est le Canadian Pacific; celui du nord, qui est le Grand Trunk Pacific, et celui du milieu, qui est le Canadian Northern.

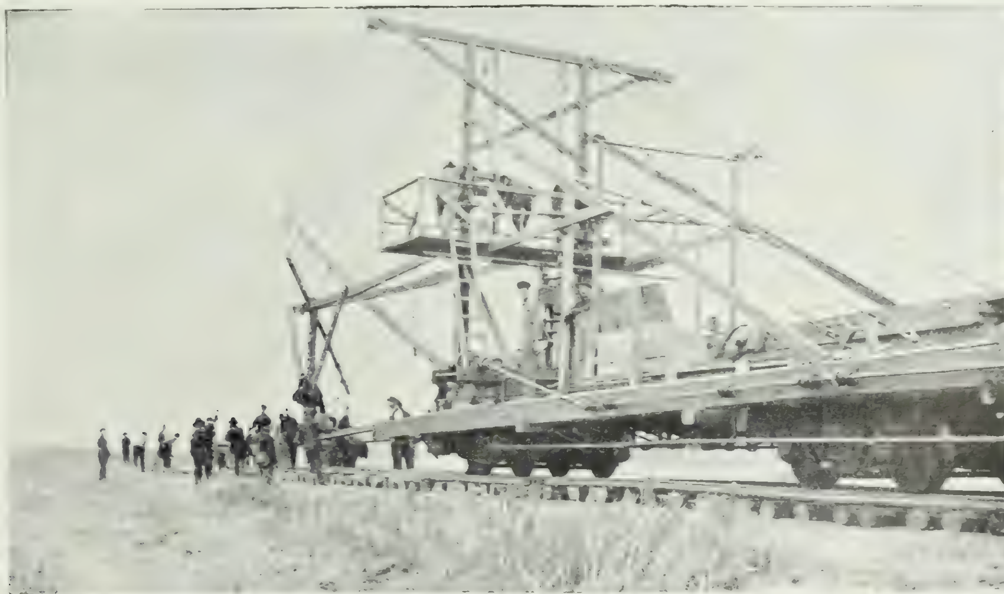
A chaque jour suffit sa peine. Remarquez qu'il n'y a pas encore une seule ligne de chemin de fer qui atteigne un point quelconque des rivages de la baie d'Hudson, cette mer intérieure aussi grande que la Méditerranée.

Déjà une Compagnie subsidiaire a été formée, dont le Grand Trunk Pacific possède la majorité des actions. Elle se nomme Grand Trunk Pacific Development Company, et elle a fait tout d'abord l'acquisition de terrains considérables le long des lignes du Transcontinental national;. elle a loti ces terrains selon le système Torrens et a déjà vendu au public des milliers de lots. Des villages et même des villes surgissent là où le recensement de 1906 ne mentionnait rien, et le recensement de 1911 constate des progrès plus rapides que jamais.

Cependant, on se rend déjà compte de l'importance qu'aura le Grand Trunk Pacific dans le nord de l'Alberta lorsqu'il unira les vallées de la Rivière de la Paix, du Fraser et de la Skeena. Il sera le chemin naturel des grains du Nord-Ouest vers Prince-Rupert et les ports du Pacific au moment où l'ouverture du canal de Panama mettra les ports du Pacific à quinze jours seulement des ports européens.

En ce moment, des Sociétés se fondent pour acquérir des terres à céréales dans le bassin de la Peace River et des terrains à construire dans la ville de Prince-Rupert. Le développement de la Colombie Britannique sera un des faits les plus étonnants des prochaines années.

Un câblogramme envoyé en 1913 par le ministère



POSE DE RAILS SUR LE GRAND TRUNK PACIFIC.

de l'intérieur d'Ottawa à M. Philippe Roy, commissaire général à Paris, annonçait que la ligne principale du Grand Trunk Pacific, allant à la côte du Pacifique, vient d'attendre un point situé à 1,100 milles à l'ouest de Winnipeg. Dans la Colombie Britannique, de l'autre côté des Montagnes Rocheuses, la voie ferrée partant de Prince-Rupert vers l'est vient d'atteindre Hazelton, B. C., à 176 milles de la côte. Il reste une section de 400 milles à construire; les contrats concernant les travaux sont signés et la Compagnie a fait savoir à la municipalité de Prince-Rupert que les trains circuleraient d'un terminus à l'autre en septembre 1914.



RÉSIDENCE DE SIR DONALD MANN A TORONTO.

On peut juger des progrès immédiats que va faire la Colombie Britannique par la demande que présente en ce moment la Compagnie du Northern Pacific à la province. Elle désire obtenir le lit de la rivière False Creek, qui n'est pas dans sa concession. Si elle l'obtient, elle fera pour 10 millions de travaux en construisant, pour entrer en ville, un tunnel long de 6 kilomètres 1/2 et une gare dont le coût serait de $ 1 million 1/2. Sa ligne de Vancouver, New-Westminster et Port-Mann, longue de 29 kilomètres, serait mue par l'électricité.

Canadian Northern Railway.

Le Canadian Northern sera le troisième transcontinental canadien et, si sa construction se poursuit, comme il est probable, avec l'extrême rapidité de ces deux dernières années, on peut compter qu'en 1915 sa ligne principale ira d'un océan à l'autre.

L'origine du Canadian Northern est la Société de la Lake Manitoba Railway and Canal Cᵒ, fondée en 1895 par MM. Mackenzie et Mann, pour construire une ligne de chemin de fer de Dauphin à Gladstone, longue de 160 kilomètres, reliant la région du lac Dauphin au Canadian Pacific.

MM. Mackenzie et Mann comptaient déjà parmi les plus grands entrepreneurs de travaux publics du Dominion ; associés pour soumissionner les travaux du Canadian Pacific, leurs affaires avaient prospéré et ils pouvaient entreprendre une opération de cette envergure. La ligne de Dauphin à Gladstone fut le commencement du Canadian Northern, qui fut fondé en 1899.

Les différents tronçons du réseau furent construits et se soudèrent avec une activité et une rapidité qui ne se démentirent pas un instant. En 1902, il y avait 2,041 kilomètres en exploitation, dont les recettes brutes atteignaient $ 2,449,000; en 1910-1911, la longueur du réseau atteignait 5,413 kilomètres, donnant, en recettes brutes, $ 16,360,000. Pour un accroissement de voies de 225 o/o, les recettes grandissaient huit fois. Pendant l'exercice 1911-1912, le réseau en exploitation a été en moyenne de 6,400 kilomètres et les recettes brutes se sont élevées à $ 20 millions.

Actuellement, la ligne principale est tracée depuis Halifax (Nouvelle-Ecosse), sur l'océan Atlantique, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, en passant par Québec, Ottawa, Toronto, Sudbury, le nord du lac Supérieur, Port-Arthur, Winnipeg, Battleford, Edmonton, la Yellow Pass, les vallées de la Thomson et du Fraser, Vancouver.

De nombreux enbranchements relient cette ligne principale aux principaux centres des provinces orientales et centrales. Les lignes du Great Northern Railway, Compagnie américaine, situées dans le Manitoba où elles s'étendent sur 565 kilomètres, ont été prises à bail par le gouvernement provincial et sous-louées au Canadian Northern pour neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir du 30 mai 1901, moyennent $ 210,000 pour les dix premières années, $ 225,000 pour les dix années suivantes, $ 275,000 pour les dix années suivantes et $ 300,000 ensuite, le Manitoba s'étant réservé la faculté de rachat à partir de 1929.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont garanti plusieurs séries d'obligations du Canadian Northern et lui ont accordé des subventions en espèces et des concessions en terrains le long de ses lignes dont la totalité s'élèvera à 1 million d'hectares environ.

La ligne du Canadian Northern Ontario, construite sur une distance de 300 milles, de Toronto

à Moose Mountain Iron Mines, passe par Key Harbour, le nouveau port de la baie Georgienne, et permet à Cleveland et Pittsburg, les villes du fer aux Etats-Unis, de s'approvisionner de minerai de première qualité à 500 milles plus près qu'en allant le chercher près de Duluth.

Le gouvernement de la Colombie Britannique a garanti la construction des lignes traversant son territoire jusqu'à la côte du Pacifique et le gouvernement fédéral y a substitué sa propre garantie. Pour le Canadian Northern, comme pour les autres grands réseaux, le gouvernement du Dominion a fait les sacrifices les plus sérieux et les plus intelligents. Les résultats de cette habile politique ont dépassé les espérances.

En 1910, le Canadian Northern a transporté près de 35 0/0 de la récolte du blé dans l'Ouest, la Compagnie a construit plus de 400 élévateurs ou entrepôts de grains, et le plus grand qui existe, qui peut contenir 7,250,000 boisseaux, a été établi par elle à Port-Arthur. Ses entrepôts de charbon à Port-Arthur peuvent contenir 300,000 tonnes.

Une circonstance très particulière a singulièrement favorisé l'avenir du Canadian Northern. En 1879, M. Sandford Fleming, ingénieur en chef du Canadian Pacific Railway, joignit à son rapport au ministre des travaux publics, sur le tracé du grand Transcontinental, la carte la plus complète qui eût été dressée de l'Ouest canadien. Cette carte indique les voyages de nombreux inspecteurs et explorateurs qui furent chargés d'étudier la meilleure route pour le Transcontinental C. P. R. et montre le tracé qu'ils avaient adopté. Elle indique aussi la qualité des terres et le tracé traverse une région dont le sol très riche et les terres plus ou moins fertiles produisent des pâturages. Dans trois endroits seulement, la ligne du C. P. R. traversait des terres d'une qualité inférieure.

Pour des raisons d'Etat, néanmoins, la route choisie par les ingénieurs à cause de la fertilité des terres et que suivait déjà le télégraphe allant à Battleford fut abandonnée. Le gouvernement impérial lui préféra la ligne qui existe et traverse tout le Canada, établissant une communication « toute anglaise » avec l'Orient. Pour empêcher les chemins de fer américains de traverser le 49e parallèle et d'entraîner le trafic canadien sur les voies de l'Union, le Canadian Pacific Railway fut construit à environ 100 milles de la frontière internationale, sans se préoccuper de la qualité des terres traversées.

C'est ainsi que la traversée de la prairie plus fertile vers le Nord, et notamment la fameuse *ceinture du blé*, fut laissée au Canadian Northern.



HUTTE D'IMMIGRANTS SUR LE CANADIAN NORTHERN.

Quand on va de Winnipeg à Edmonton sur ce dernier Transcontinental, on remarque tantôt à gauche, tantôt à droite, et sur un long parcours, les poteaux de l'ancienne ligne télégraphique, et quand on va de Dauphin à Prince-Albert, on traverse une partie de la vallée de la Swan, que les ingénieurs voulaient faire suivre au C. P. R. et dont ils disaient il y a trente ans : « La région est la plus belle de toutes celles que nous avons vues. »

Pendant les 350 derniers milles avant Edmonton, le Canadian Northern suit la vallée de la Saskatchewan, dont le sol a été fertilisé d'une façon extraordinaire par les dépôts de phosphates qui existent le long des monts Riding. Il est peu probable qu'il existe ailleurs que dans cette partie de la Saskatchewan une aussi grande étendue de terres fertilisées naturellement.

Plus loin, toujours dans le *Corn-Belt*, le Canadian Northern continue sa route au travers de l'*Alberta ensoleillée;* les moissons y sont les plus belles du monde, mais l'établissement de la voie y a été difficile. Nulle part, dans ces humus profonds, on ne trouve le gravier nécessaire au ballast ; il faut le faire venir de loin, ainsi que les principaux matériaux de construction.

La plus longue section du Canadian Northern en exploitation est celle qui, partant du lac Supérieur à Port-Arthur, dépasse Entwistle à 60 milles à l'ouest d'Edmonton, où la voie traverse la Pembina sur un pont d'une grande hauteur. Au moment

où nous écrivons, le pont est certainement fini et les travaux se rapprochent de la Yellow Head Pass (Col de la Tête-Jaune), où le Canadian Northern et le Grand Trunk Pacific franchissent ensemble les Rocheuses. On compte que le Canadian Northern aura passé la Yellow Head Pass en juillet 1913.



CAMPEMENT PRÈS DU COL DE LA TÊTE-JAUNE.

En Colombie Britannique, les travaux de construction marchent déjà à pas de géant, de même que dans l'Est on travaille aux 1,100 kilomètres qui comprennent les sections non terminées des lignes de Montréal-Port-Arthur et Toronto-Ottawa. La première de ces deux lignes sera terminée à la fin de 1913 et l'ouverture à l'exploitation de la ligne Toronto-Ottawa aura eu lieu quand paraîtra notre travail. Enfin, on a commencé le percement du tunnel qui passera sous le mont Royal pour permettre l'entrée à Montréal.

Le point terminus sur le Pacifique sera Port-Mann, sur le fleuve Fraser, en face de New-Westminster, cependant des négociations sont en cours pour porter le terminus à Vancouver même. La Compagnie a déjà fait de grands travaux pour établir le terminus des marchandises à Port-Mann. En somme, avant deux ans, le Canadian Northern ira de Saint-John et d'Halifax, ports d'hiver sur l'Atlantique, à Port-Mann et Vancouver sur le Pacifique.

La rapidité avec laquelle sont poussés les travaux de la ligne principale n'arrête pas la construction des embranchements. Lorsque la ligne transcontinentale principale sera achevée, elle sera déjà pourvue d'un réseau d'embranchements s'étendant dans toutes les directions à travers les prairies et aboutissant à tous les principaux centres. Les constructions ont été rapidement faites, mais elles se seraient faites plus rapidement encore si la pénurie de main-d'œuvre n'avait pas causé des discussions entre les Compagnies de chemins de fer et les fermiers.

L'importante ligne d'Edmonton à Athabaska Landing est déjà achevée et met en communication le réseau des chemins de fer canadiens avec les rivières Athabaska, Peace, Slave et Mackenzie, qui constituent une voie maritime navigable allant de Landing à l'océan Arctique. La région fertile de la Peace River, où arrivent constamment de nouveaux colons, est traversée par d'autres embranchements qui sont très avancés.

Fin juin 1913, M. W. Mackenzie déclarait que, dans un an, le réseau du Canadian Northern aurait un développement de plus de 19,000 kilomètres.

Le Canadian Northern a déjà passé des contrats pour la construction de 64 kilomètres de voies dans l'île de Vancouver. On envisage la possibilité de relier l'île à la terre par un pont jeté au-dessus des Seymour Narrows et, dans cette hypothèse, le Canadian Northern porterait son terminus sur la côte ouest de l'île.

Les recettes du trafic sont en augmentation constante.

Le rapport du Canadian Northern pour l'année terminée au 30 juin 1912, après vérification finale des comptes, montre un surplus net de $ 1 million 250,000 (après paiement des intérêts sur toutes les valeurs venant avant les obligations 5 o/o convertibles et de toutes les charges établies).

Ces chiffres et les progrès qu'ils constatent ont

un sérieux intérêt pour le public capitaliste à cause des obligations dites *convertibles* 5 0/0 émises le 7 octobre 1912. Les porteurs de ces obligations ont le droit de les échanger, titre pour titre, contre des actions ordinaires, à partir du 1er janvier 1915 jusqu'au 31 décembre 1919.

Le capital du Canadian Northern est de $ 70 millions, divisé en 700,000 actions de 100 dollars qui n'ont pas encore de marché. Elles appartiennent au groupe des fondateurs, MM. Mackenzie et Mann, qui les garde précieusement.

Pour estimer la valeur actuelle des actions Canadian Northern, il faut tenir compte des parties de l'actif qui ne figurent pas aux bilans et de celles qui y sont inscrites pour des chiffres inférieurs à leur véritable valeur.

Il y a en première ligne le domaine foncier, dont la valeur s'accroît chaque année par l'augmentation du prix des terrains, ainsi qu'il ressort des ventes faites par le Canadian Pacific et par la Société de la Baie d'Hudson. Au fur et à mesure de la construction d'embranchements nouveaux, le Canadian Northern reçoit des concessions de terrains nouvelles et son bilan ne porte, sous le nom de « Comptes terrains », très probablement que le solde momentané de ce compte. La valeur réelle du domaine est sans doute beaucoup plus considérable.

Puis il y a le portefeuille composé de titres qui sont portés aux bilans avec leur prix d'achat, tandis qu'ils représentent beaucoup plus. On peut s'en faire une idée par les actions Canadian Northern Prairie Land qui figurent dans le bilan au pair, alors qu'elles donnent 12 0/0 de dividendes et se négocient avec une plus-value de 100 0/0.

Il est permis de penser que les autres valeurs du portefeuille y figurent dans des conditions semblables, ce qui donnerait une grosse valeur à ce que nous nommerons l'actif caché.

Il est probable qu'au moment où MM. Mackenzie et Mann feront coter le stock des actions ordinaires, on aura en main tous les éléments nécessaires pour en apprécier la valeur. La ligne principale du Canadian Northern Railway vers la côte du Pacifique a atteint en juillet 1913 le point culminant à 560 kilomètres à l'ouest d'Edmonton. Vers la Peace River, le rail atteint presque la rivière Pembina. L'embranchement de Brazeau est assez avancé, et à la fin de 1913 il ne restera à terminer que 128 kilomètres environ de la ligne transcontinentale, ce qui sera fait au commencement de 1914.

Le tunnel sous le Mont Royal est achevé et le premier convoi de voyageurs l'a traversé en décembre 1913 pour entrer à Montréal.

Le siège du Canadian Northern est à Toronto, mais le marché de ses obligations est à Londres.

AUTRES RÉSEAUX

Duluth, South Shore and Atlantic Ry.

L'Intercolonial et les trois chemins de fer transcontinentaux ont, au Canada, une importance si prépondérante que nous pourrions nous dispenser de parler des autres réseaux. Cependant, il faut en dire quelques mots, surtout de ceux qui ne sont encore qu'à l'état d'études.

Le Duluth South Shore and Atlantic Railway part de Duluth, à l'extrémité sud-ouest du lac Supérieur, dans le Minnesota (Etats-Unis). Il dessert toute la rive sud du lac Supérieur par Ashland, Marquette, Munising et Sault Sainte-Marie.

Son réseau comprenait 606 milles au 30 juin 1910, dont 585 milles lui appartenant en propre et 21 milles pris à bail et, bien que tout le réseau s'étende sur le territoire des Etats-Unis, nous le mentionnons ici parce qu'il est sous le contrôle du C. P. R.

Le capital est de $ 12 millions en actions ordinaires et de $ 10 millions en actions de préférence 6 0/0, mais le C. P. R. possède $ 6,100,000 d'actions ordinaires et $ 5,100,000 de préférence. Il possède en outre toutes les obligations 4 0/0 hypothécaires, plus de $ 15 millions, tous les *income certificates*, $ 3 millions, et garantit le service des obligations hypothécaires.

Le Duluth South Shore and Atlantic Railway a son siège social à Marquette ; il n'est pas encore entré dans la période des bénéfices et ne vit que par l'appui du Canadian Pacific qui le contrôle entièrement.

Minneapolis, Saint-Paul and Sault Sainte-Marie Ry.

Cette Compagnie a aussi tout son réseau en territoire américain, et son siège social à Minneapolis, mais elle est contrôlée par le C. P. R. Ses lignes partent de Minneapolis, dans l'Etat de Visconsin ; l'une se dirige vers l'est et Sault Sainte-Marie en longeant la rive nord du lac Michigan, tandis

qu'une autre monte dans le Nord Ouest par Erskine pour entrer à Emerson dans le Manitoba et atteindre Winnipeg. Une troisième, plus à l'ouest, gagne Mino et Estevan, en Saskatchewan ; soit un parcours total de 3,533 milles, dont 2,476 milles lui appartiennent en propre et 1,057 milles sont pris à bail. Sur ce dernier chiffre, 1,038 milles sont la propriété du Visconsin Central Railway et ont été donnés à bail à la Compagnie le 1er avril 1909.

Son capital est de $ 28 millions en actions ordinaires, dont $ 20,832,000 sont émis. Sur le montant émis, $ 9,400 sont dans la caisse sociale. La Compagnie a émis $ 10,416,000 d'actions de préférence 7 % sur les $ 14 millions autorisés, dont $ 4,900 sont dans sa caisse.

La dette obligataire est considérable : $ 61 millions 674,000.

L'exploitation devient de plus en plus productrice et le Conseil d'administration compte sur des progrès constants.

Le Canadian Pacific possède en portefeuille $ 10,515,300 d'actions ordinaires, $ 5,257,700 d'actions de préférence et $ 3,993,000 d'obligations 4 %.

Algoma Central & Hudson Bay Ry.

Cette Compagnie a été constituée en 1899 pour exploiter des concessions de chemins de fer s'étendant sur 545 kilomètres, partant du port de Sault Sainte-Marie et se dirigeant droit vers le nord pour couper successivement les trois réseaux transcontinentaux.

Le 5 juillet 1912, l'Algoma Central a été raccordé près de Hobon au Canadian Pacific Railway. Les travaux sont très avancés, sinon déjà terminés, jusqu'au Canadian Northern, que l'Algoma Central atteint 80 à 90 kilomètres plus loin. Entre le Canadian Northern et le Grand Trunk Pacific, sur une distance à peu près semblable, le tracé est fait ainsi que l'infrastructure.

Le gouvernement canadien a accordé à la Compagnie une subvention de 20,000 francs par kilomètre de ligne construite ; la province d'Ontario lui a donné une subvention d'un million de francs et une concession de 870,000 hectares de terres couverts de forêts à essences pour pulpe de bois. Un embranchement de la Compagnie dessert le port de Michipicoten et traverse une région minière très importante.

Le capital social est de $ 10,080,100 d'obligations 5 %. Son siège social est à Sault Sainte-Marie.

Un article du *Daily Telegraph* a dépeint d'une façon pittoresque ce chemin de fer et ce pays nouveau :

« Quelque part, à mi-chemin entre Sudbury et Port-Arthur, parmi cette vaste et presque interminable étendue de rochers arides, de terres incultes, de lacs et de broussailles qui, sur une distance de plus de 800 kilomètres, forme le district de l'Ontario occidental, la ligne principale du chemin de fer Canadian Pacific est traversée par une autre ligne. Les lourds wagons font un bruit sourd et métallique lorsqu'ils franchissent les aiguilles, et le voyageur peut voir une ligne de chemin de fer, entièrement neuve, qui disparaît par une courbe dans les taillis épais. Rien ne semble plus insignifiant en apparence. Ce n'est, peut-on croire, qu'une voie de garage pour quelque carrière ou sablière. Nulle station, nulle habitation même ne se montre à l'horizon, rien qui puisse exciter la curiosité du voyageur. Et cependant, cette paire de rails, sur la partie nord desquels aucun train n'a encore roulé, a bonne chance de jouer un rôle des plus important dans l'histoire du développement des chemins de fer au Canada.



TRANSPORT D'UN PONT.

« C'est la ligne principale de l'Algoma Central, la seule qui, dans tout le Dominion, ait un tracé dans la direction nord-sud. La longueur n'est pas considérable ; elle est strictement limitée par des raisons naturelles. Le point terminus, au sud, est à Sault Sainte-Marie, c'est-à-dire dans la ville qui

deviendra certainement le centre stratégique de l'industrie au Canada. Au nord, le chemin de fer aboutira à l'un des ports de la baie de Saint-James. Cela, c'est l'avenir. Pour le présent, la ligne se contente de traverser le pays au nord de Sault Sainte-Marie, jusqu'à ce que la voie rencontre, comme nous l'avons dit, celle du Canadian Pacific, auprès d'Hobon.

« Le train dans lequel je me trouvais était le premier train normal circulant sur la ligne récemment achevée, et l'allure restait lente, car les rampes étaient souvent dures et les courbes accentuées.

« Le pays traversé était des plus typiques ; paysages sauvages de l'Ontario, sans presque aucune trace de culture, et dirait-on même, de terres à cultiver.

« C'est dans une contrée de collines innombrables, tantôt se succédant de façon régulière et comme sorties d'un même moule, tantôt amassées dans une confusion indescriptible, comme si le plan primitif de l'œuvre avait été rudement bouleversé. De tous côtés s'élèvent des collines, de tous côtés des pins, et la broussaille épaisse parmi les rochers arides, et des millions de troncs d'arbres nus, dépouillés, se dressant raides et blancs dans la lumière, et témoignant à travers les années que l'incendie a dévasté jadis la forêt et que le flanc des collines a été, à certains jours, une nappe de feu et de fumée.

« Au milieu des bois et des collines se trouvent des lacs nombreux, nappes d'eau tranquilles, impénétrables, profondes, silencieuses, qui semblent n'avoir jamais été troublées par la pagaie ou l'aviron. Çà et là, sur les lacs les plus grands, des îles rocheuses couvertes d'arbres et des baies, des plages noyées dans une beauté sereine que nul œil humain n'est là pour contempler.

« La ligne ondule parmi les lacs, cherchant laborieusement la route la plus aisée, tandis que, à chaque détour, à chaque tournant de la voie, le même paysage s'offre à nos yeux, et le même calme règne. Dans les bois, aucun chemin, quelques sentiers à peine indiqués le long des rares rivières, et par lesquels les trappeurs de jadis descendaient avec leurs lots de fourrures jusqu'à Michipicoten, poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

« La sauvagerie et le pittoresque de cette scène et la solitude profonde qui y règne donnent un frisson que même toute la beauté des sous-bois inondés de soleil ne parvient pas à chasser.

« Néanmoins, à travers ces forêts rocheuses, d'infatigables groupes de prospecteurs errent sans cesse à la recherche des trésors miniers ; c'est là la grande compensation offerte par la nature. Si elle a refusé à cette région la terre fertile, elle lui a prodigué d'autres richesses. »

Algoma Eastern Ry.

L'Algoma Eastern Railway Company a été constituée en 1900 sous la raison sociale « Manitoulin and North Shore Railroad C° ». Son nom a été changé en mai 1911. Elle construit une ligne de chemin de fer qui joint Sudbury (Ontario) à Little-Current, dans l'île de Manitoulin, sur le lac Huron. Sa longueur est de 138 kilomètres, dont 35 kilomètres sont en exploitation et assurent les transports des mines de nickel de la *Mond Nickel C°* à Crean Hill et de la *Canadian Copper C°* à Creighton. La ligne complète sera certainement terminée le jour où paraîtront ces lignes.

Le gouvernement canadien a accordé une subvention de 20,000 francs par kilomètre de ligne construite et la province d'Ontario 15,600 francs par kilomètre pour 85 kilomètres. En plus, 275,000 hectares de terres à choisir dans une région qui comprend le district de Sudbury, très riche en mines de nickel.

L'Algoma Eastern est un chemin de fer forestier et minier assuré d'un trafic normal. Il desservira l'île de Manitoulin, dont la population atteint 15,000 âmes, et la Société projette de construire, à Little-Current, des docks en eau profonde, aménagés pour la manipulation des marchandises lourdes, minerais et charbons qu'elle transporte.

Son capital est de $ 3 millions dont $ 2,800,000 émis, soit $ 800,000 en actions de préférence 5 o/o et $ 2 millions en actions ordinaires.

Elle a émis, à Londres, en juillet 1911, $ 2 millions 500,000 en obligations 5 o/o or première hypothèque.

Lake Erie & Northern Ry.

Cette Société a été constituée le 19 mai 1911 sur une concession autorisant la construction d'un chemin de fer allant de Port-Dover sur le lac Erie (Ontario), à la ville de Galt, en passant par Simcoe, Waterford, Brantfort et Paris, soit une longueur de 53 milles ou 85 kilomètres, dans une des parties les plus peuplées de la presqu'île de Toronto. La partie nord de la ligne rejoint à Galt

le C. P. R. et la partie sud permet d'utiliser la voie des lacs pour atteindre les marchés du Nord Ouest.

Le gouvernement a accordé à la Compagnie une subvention de $ 6,400 par mille. Le capital actions est de $ 1,500,000; le capital obligations est de $ 1,100,000 obligations 5 0/0 or première hypothèque et $ 500,000 obligations 5 0/0 deuxieme hypotheque. Une convention d'échange de trafic et de fourniture de matériel lie la Compagnie au Canadian Pacific Railway qui s'est assuré, pendant deux ans, une option sur 51 0/0 des actions ordinaires de la Compagnie au prix de 50 0/0.

Hudson's Bay Ry.

La construction du chemin de fer de la baie d'Hudson a été décidée par le gouvernement canadien pour répondre aux vœux des fermiers du Centre et du Nord-Ouest et à la nécessité de transporter plus rapidement les récoltes jusqu'à un port d'embarquement.

Le Canadian Northern a déjà une ligne qui atteint la Saskatchewan du nord à une station nommée Le Pas-Mission. La distance de Le Pas à la baie d'Hudson est de 748 kilomètres pour atteindre Fort Churchill et de 659 kilomètres pour atteindre Port Nelson.

M. Frank Cochrane, ministre des chemins de fer et canaux, répondant à une question qui lui a été posée à la Chambre des communes du Canada, a déclaré que le point terminus du chemin de fer gouvernemental de la baie d'Hudson est définitivement fixé à Port Nelson. Les contrats sont signés pour la construction de 659 kilomètres de ligne entre Le Pas-Mission et la baie d'Hudson; l'infrastructure est achevée sur une centaine de kilomètres et 200 ouvriers sont occupés aux travaux.

Le ministre compte exploiter le chemin de fer de la baie d'Hudson par la traction électrique dont l'usine génératrice sera installée sur le fleuve Nelson. Le cours de ce fleuve est susceptible de fournir une puissance d'énergie électrique que le rapport de la commission de conservation estime à près de 7 millions de HP. Comme toujours, cette estimation est de beaucoup inférieure à celle des autres ouvrages écrits sur cette matière, elle suffirait cependant pour fournir l'énergie nécessaire à tout l'Ouest.

De Port Nelson, le transport des blés vers l'Europe n'est que de 300 kilomètres plus long que le plus court trajet actuel. L'augmentation des frais pour 300 kilomètres de transport par mer est insignifiante et les chiffres suivants font ressortir les différences des trajets.

Distance de Liverpool à :

Port Nelson.............	Kilomètres	4.740
Montréal viá Belle Isle)............		4.441
Montréal viá Cap Race)............		4.710
New-York		4.954

Il faut aussi calculer que si, par la baie d'Hudson, le trajet par mer est de 300 kilomètres plus long, le transport par voie ferrée des provinces du Centre à la baie d'Hudson sera de 15 cents par boisseau moins cher, ce qui, pour 20 millions de boisseaux, donne une économie de 3 millions de dollars par an. Et le chiffre de 20 millions de boisseaux transportés par cette voie sera sans doute dépassé.

Puis il n'y a pas que le blé, il y a le bétail, pour lequel l'économie de transport entre Calgary et Liverpool, par la baie d'Hudson, sera de 3 francs par 100 livres, sans compter la supériorité du transport par mer pour le bon état des animaux. Pour tout l'Alberta, cette voie sera d'une importance capitale.

A tous égards, la construction du Chemin de fer de la baie d'Hudson était indispensable et le gouvernement canadien l'a compris. Il a fait voter par le Parlement les crédits nécessaires, les travaux sont poussés avec la plus grande activité et l'on espère que dans un délai de trois ans les expéditions de grains pourront emprunter cette voie.

On a beaucoup discuté la question de la baie d'Hudson, et la possibilité d'établir un service régulier par le détroit d'Hudson, mais il a été établi par des observations précises, poursuivies depuis 1824, que Port Nelson est libre de glaces pendant cinq mois de l'année, et cette période suffit pour apporter un très grand soulagement aux transports de la récolte. Quant à la traversée du détroit d'Hudson, elle est considérée comme possible au moins aussi longtemps que la baie elle-même.

Les deux Etats de Québec et d'Ontario ont déjà pris des mesures pour orienter vers des voies plus méridionales les marchandises parvenues à Port Nelson, au moment où les glaces ferment le détroit d'Hudson.

La baie d'Hudson se termine au sud par la baie de Saint-James, qui descend presque jusqu'au 51e parallèle. La frontière des deux Etats de Québec et d'Ontario atteint la baie Saint-James à ce point. A quelques kilomètres dans l'Ouest,

c'est le fleuve Moose et le bourg Moose-Factory qui appartiennent à l'Ontario ; à quelques kilomètres dans l'Est, c'est l'embouchure de la rivière Nottaway qui appartient à Québec.

De Port Nelson à Moose-Factory ou à la rivière Nottaway, il y a environ 1,200 kilomètres de mer ; de Moose-Factory à Toronto, par les lignes ferrées que l'on veut compléter, on compte 1,028 kilo-



PONT DU C. P. R. SUR LA RIVIÈRE BELLY (LETHBRIDGE).

Sir James Whitney, premier ministre de l'Ontario, vient de proposer au Parlement de Toronto de voter une dépense de 5 millions de dollars pour la construction d'un chemin de fer reliant Moose-Factory à Toronto et, d'autre part, le Parlement de Québec est saisi d'un projet de loi pour la construction d'une voie ferrée reliant Québec ou Montréal à la baie Saint-James, sur la rivière Nottaway.

M. Ch. Warin, dans un article intitulé l'*Ungawa*, paru dans la *Canadienne* en novembre 1912, examine cette question des transports de la baie d'Hudson à Montréal ou à Toronto, lorsque les glaces ferment l'issue par le nord.

mètres, soit en tout 2,228 kilomètres ; tandis que de Nottaway à Montréal, les voies ferrées à compléter n'auront que 550 kilomètres, ce qui ramène le parcours total à 1,578 kilomètres.

La route de Montréal sera d'autant plus avantageuse que là les trains peuvent traverser le Saint-Laurent et se diriger vers Saint-John et Halifax, les ports canadiens d'hiver. M. Ch. Warin parle de l'avantage du port de Québec, mais Québec n'est pas un port d'hiver et les glaces de l'embouchure du Saint-Laurent jouent pour Québec à peu près le même rôle que celles du détroit d'Hudson pour Port Nelson, jusqu'au moment du moins où un pont sur le Saint-Laurent existera à Québec.

Alberta, Peace River and Eastern Railway.

Un groupe d'ingénieurs et de géomètres a quitté Edmonton le 27 septembre 1912 pour établir le tracé de la nouvelle ligne transcontinentale projetée allant de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique et portant le nom de *The Alberta Peace River and Eastern Railway Company*. La mission durera un an ; à cheval d'abord, puis en traîneaux à chiens, elle examinera la partie nord-est vers la baie d'Hudson et elle reviendra à Fort Mac-Murray, dans l'Alberta, pour étudier la route à l'ouest vers Tidewater, sur le Pacifique. Un embranchement reliera Fort Mac-Murray à Edmonton et à Cochrane. Les fondateurs de la future Société espèrent la plus large réussite à cause de la grande fertilité de la région traversée par leur tracé, fertilité qui est bien connue. On annonce que le ministre des chemins de fer a donné sa sanction au premier tronçon de 640 kilomètres qui ira d'Edmonton à Peace River Landing.

Pacific and Peace Railway.

Le gouvernement provincial de la Colombie Britannique donne toute son attention aux voies de transport qui relieront Vancouver et le littoral de l'océan Pacific à la plaine canadienne en utilisant toutes les passes des Montagnes Rocheuses. L'ouverture prochaine du canal de Panama permet à cette province de compter sur un très grand transit des blés et produits de l'Alberta et de la Saskatchewan qui auront intérêt à prendre la route de l'ouest pour être embarqués dans les ports colombiens mis, par le nouveau canal, à quinze jours de Liverpool.

Le Canadian Pacific traverse les Montagnes Rocheuses par les deux passes méridionales de



POOLEY'S CANYON (YUKON) OU ABOUTIRA UNE LIGNE CANADIENNE.

Banff et de Crow's Nest, le Grand Trunk et le Canadian Northern empruntent tous deux la Yellow Head Pass; le passage le plus septentrional, la Pine Pass, servira à deux grandes voies qui ne sont pas encore construites, mais dont l'une, la *Pacific and Peace Railway*, a déjà obtenu sa charte.

D'après le projet discuté à la Chambre de Vancouver, cette ligne partira du bassin de la Peace River, en Alberta, soit de Peace River Landing, soit de Dunvegan, passera par la Pine Pass et se dirigera ensuite au sud-ouest par Fort Saint-James et Fort Fraser, traversera toute la Colombie Centrale et aboutira à Bella-Coola, au fond du canal de Burke.

Une autre charte a été demandée pour une voie qui remontera tout le cours du Fraser jusqu'au coude que fait ce fleuve au nord des monts Cariboo, vers Fort Saint-George. Après avoir croisé la ligne du Grand Trunk Pacific, elle gagnera la Pine Pass, pour atteindre Fort Nelson sur le Liard.

Ces divers projets sont l'expression de la lutte d'influence entre les deux provinces de l'Alberta et de la Colombie Britannique. Il a été écrit que le district de la Rivière de la Paix contient 22 millions d'hectares de terres à blé, tandis que le Manitoba et la Saskatchewan ensemble n'en ont encore que 6 millions en culture. Le gouvernement de la Colombie Britannique fait donc tous ses efforts pour amener le transit de cette vaste et riche région à traverser son territoire pour gagner les ports du Pacifique.

Central Railway of Canada.

Cette Compagnie a été constituée en 1903 sous le titre de *Ottawa River Railway C°*, et n'a pris qu'en 1905 sa raison sociale actuelle.

Sa concession comporte une ligne de chemin de fer reliant Montréal à Midland, sur le lac Huron, par Ottawa, avec faculté d'extension de Midland à Toronto, sur le lac Ontario, et à Port Stanley, sur le lac Erie.

La longueur totale est de 1,056 kilomètres environ.

Une subvention en espèces de $ 4,000 par kilomètre a été accordée sur 141 kilomètres par le gouvernement fédéral.

Au 30 juin 1911, la Compagnie n'avait encore construit aucune portion de son réseau, mais elle avait acheté une ligne de 21 kilomètres qui unit Grenville à Carillon avec le produit d'une émission d'obligations faite en Angleterre et en France, gagée sur 246 kilomètres de lignes, dont 21 seulement étaient construits.

La Compagnie a passé récemment des contrats pour la construction de 600 kilomètres et les travaux sont commencés sur 260 kilomètres. On espère que la ligne Montréal-Midland pourra être achevée à la fin de 1914.

La Compagnie sollicite diverses extensions et concessions du gouvernement fédéral, mais, lors de la discussion au Parlement, la province d'Ontario s'est opposée à ces demandes.

CHAPITRE XXIII

Canaux. — Navigation.

Le Chenal du Saint-Laurent. — Montréal, Ottawa et Kingston. — Richelieu et le Lac Champlain. Trent Canal. — Canal Saint-Pierre. — Canal de Beauharnais. — Les Canaux en 1912.

L'immense territoire du Dominion compris entre les Montagnes Rocheuses, la frontière américaine et l'Océan à l'est et au nord, est sillonné de grandes voies plus ou moins navigables. Au sud, le système du Saint-Laurent et des grands lacs, qui unit le centre du continent à l'Atlantique, constitue le plus grand canal du monde.

A l'ouest, le versant oriental des Montagnes Rocheuses déverse ses eaux dans la baie d'Hudson ou, par le fleuve Mackenzie, dans l'océan Glacial. Une multitude de lacs régularisent plus ou moins ces cours d'eau et permettront aux générations futures de les canaliser. Alors, les canaux canadiens formeront probablement un réseau de voies navigables plus nombreuses et plus importantes que toutes celles du Vieux Monde, mais ce sera quand le Canada aura 100 millions d'habitants.

N'en jurons pas, cependant; aujourd'hui, avec 7 1/2 millions d'habitants, les progrès du Canada sont tellement rapides qu'en mars 1912 on lisait dans les journaux d'Edmonton : « Les études préliminaires poursuivies au sujet de la navigabilité de la rivière Saskatchewan North, entre Edmonton et Prince-Albert, seront terminées dans peu de temps. L'ingénieur qui en est chargé est très optimiste en ce qui concerne la possibilité d'établir entre Edmonton et Winnipeg une voie navigable de premier ordre avec une dépense très modérée. »

En 1913, les études se poursuivent vivement sur la navigabilité du fleuve Nelson et sur les ports de la baie d'Hudson. On prépare l'avenir.

Actuellement, nous n'avons à nous occuper que de ce qui existe, c'est-à-dire du système du fleuve Saint-Laurent et de quelques canaux construits par le gouvernement pour la plupart dans les parties les plus peuplées du Canada.

Le Chenal du Saint-Laurent.

La source du Saint-Laurent est la rivière Saint-Louis, qui descend des montagnes existant à l'ouest et au nord de l'extrémité du lac Supérieur. Elle se jette à Duluth (Etat-Unis) dans cette immense nappe d'eau intérieure qui est le plus grand lac du monde, long de 590 kilomètres, large de 260 kilomètres, profond de 200 mètres. Sa surface de 84,000 kilomètres carrés n'est approchée que par celle du grand Victoria africain, qui a 4,000 kilomètres de moins. Les tempêtes de cette mer intérieure et aussi ses brouillards sont célèbres par les désastres qu'ils ont causés.

De Duluth (Etats-Unis) et de Fort-William ou Port-Arthur en Canada, les grands lacs, dont la rive nord appartient au Dominion et la rive sud aux Américains, se déversent les uns dans les autres, constituant ainsi le cours supérieur du Saint-Laurent. La différence de niveau entre les eaux du lac Supérieur et le fleuve aux Trois Rivières, un peu en aval de Montréal, est de 600 pieds et la distance de Port-Arthur à la mer est d'environ 3,500 kilomètres. Pour rendre ce long chenal accessible aux navires, il a fallu de nombreux travaux d'art qui ont été commencés en 1844 et dont on poursuit encore aujourd'hui le perfectionnement. On compte six canaux de Montréal au lac Ontario, le canal Welland entre l'Ontario et l'Erie et le canal du Sault Sainte-Marie entre les lacs Huron et Supérieur. Nous allons remonter depuis l'Océan ce long chenal pour nous rendre compte de l'importance de ces travaux et des efforts faits par le gouvernement du Canada.

De la mer à Montréal, le fleuve est libre et ne présente aucun obstacle à la navigation, mais il a

été nécessaire d'approfondir le chenal pour en permettre l'accès aux grands navires. De 1844 à 1869, les dragages ont été poursuivis plus ou moins régulièrement et sont arrivés à approfondir le chenal jusqu'à 20 pieds. En 1882, on a atteint 25 pieds et, en 1888, 27 1/2 pieds jusqu'à 206 kilomètres de Montréal, au point où se fait encore sentir l'effet de la marée. Là, le fleuve s'épanouit dans le lac Saint-Pierre.



QUÉBEC.

Les travaux actuels aboutiront à donner au chenal du Saint-Laurent, depuis la mer jusqu'à Montréal, une largeur de 450 pieds et une profondeur de 37 pieds. Ils sont exécutés au moyen de puissantes dragues et de machines à briser les roches. Du 2 au 4 octobre 1912, M. Hazen, ministre de la marine, accompagné des membres de la Commission des ports et de personnages officiels, a visité sur le *Earl Grey* les travaux des dragues jusqu'à Québec et au chenal du nord et en a constaté la bonne marche.

Depuis 1910, on travaille à faire de Montréal le plus grand port du Canada et l'un des plus grands du monde. On l'approfondit jusqu'à 35 pieds sur une longueur de quais de plus de 6,000 mètres et la longueur totale des quais aura plus de 7 milles (11 kil. 1/4). Ces travaux ne seront pas terminés avant 1922. Un chemin de fer aérien a été construit entre la jetée Victoria et la crique Molson. Un nouvel élévateur de 2 millions de boisseaux a été terminé en 1912, de nombreuses améliorations se poursuivent. En décembre 1912, l'installation de la première grande cale sèche du port de Montréal a été présidée par le duc de Connaught, gouverneur général du Dominion. Cette cale sèche a une longueur de 600 pieds et une largeur de 135; elle a été construite entièrement en acier à Barrow-in-Furness, en Angleterre, et elle est pourvue de pompes puissantes et d'ateliers de réparations ; elle permet de faire aux grands navires modernes des réparations de tous genres. Enfin, elle a été remorquée d'un seul bloc en suivant une route plus méridionale que la route ordinaire des steamers.

La Société dénommée *The Manufacturers Harbour Terminals Limited* de Montréal, constituée il y a peu de temps par M. L.-G. Read, afin de construire un outillage de port à Montréal sur le plan des « Bush Terminals » de New-York, a établi son projet définitif. Au lieu de quatre bâtiments prévus primitivement, il en sera construit cinq en forme d'U, qui seront établis sur la propriété récemment achetée pour $ 900,000 à Longue Pointe Warf. Chaque bâtiment coûtera environ $ 500,000; il aura six étages et une superficie de 50,000 mètres carrés de planchers. La propriété borde environ 400 mètres de quais en eau profonde, assurant ainsi toutes les facilités de navigation désirables. Des voies ferrées seront établies pour réunir chaque bâtiment à la ligne du chemin de fer de la Commission du Port, et ainsi les docks seront réunis à tout le réseau ferré canadien. La Compagnie a commencé les travaux, et l'on espère que le premier bâtiment sera prêt à être livré au trafic au début du printemps de 1914.

En amont de Montréal se trouve le premier grand rapide de Saint-Louis. On l'a tourné par le canal de *Lachine*, qui a 16 kilomètres de long et cinq écluses, au moyen desquelles on franchit une différence de niveau de 45 pieds

La descente des rapides de Saint-Louis est une des excursions les plus habituelles des touristes. On se rend de Montréal à Lachine en une demi-heure de chemin de fer et l'on prend passage sur un bateau à vapeur à fond plat qui, pendant 2 kilomètres, se lance dans des remous furieux au milieu de rochers qui semblent lui barrer la route.

Le canal de *Lachine* permet l'accès du lac Saint-Louis, nouvel épanouissement du fleuve, mais bientôt le Saint-Laurent se resserre et les rapides se succèdent jusqu'au lac Ontario.

Le canal de *Soulanges* a 26 kilomètres et demi et cinq écluses; il franchit en hauteur 24 pieds; il tourne les rapides de Cascade, Cedar et Coteau et donne accès dans le long élargissement du fleuve qui porte le nom de lac Saint-François. Ici, le chenal du Saint-Laurent quitte la province de Québec pour entrer dans la province d'Ontario. Le canal de *Cornwall*, de 21 kilomètres, franchit avec six écluses une hauteur de 48 pieds en évitant le rapide du Long-Sault entre Cornwall et Dickson Landing.



DANS LES MILLE-ILES.

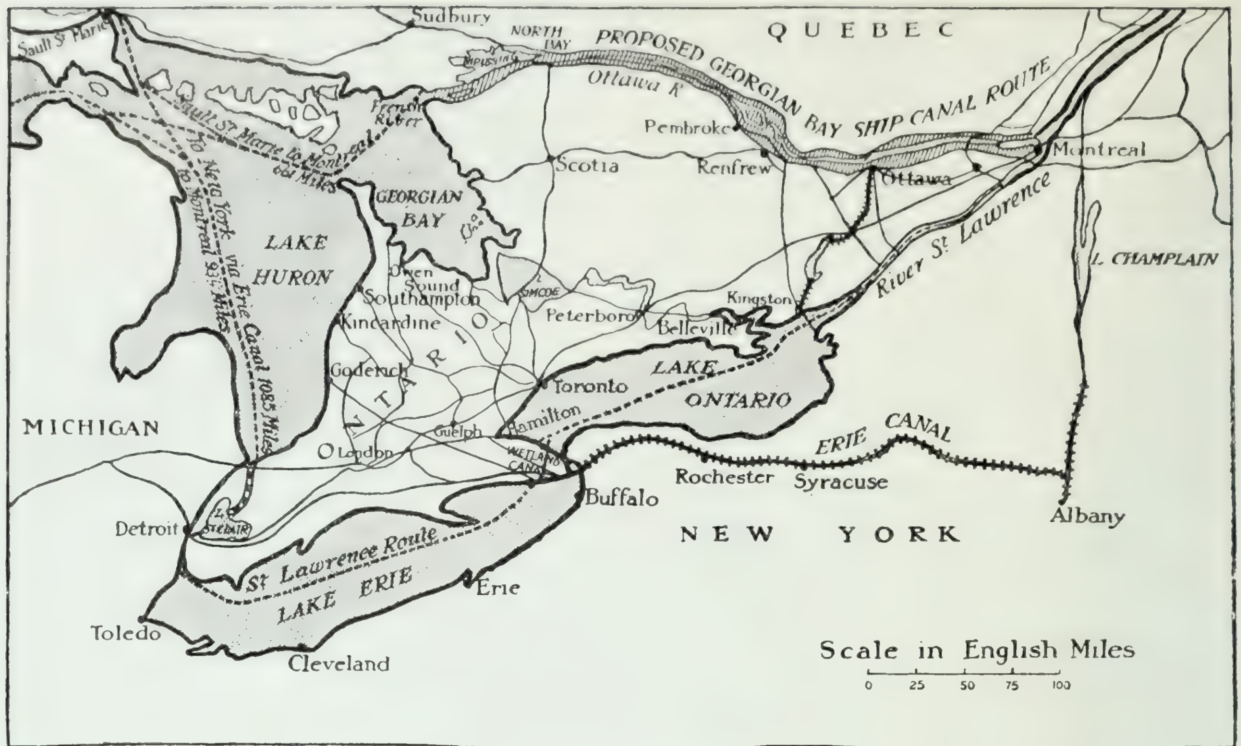
Les canaux désignés sous le nom de Williamsburg comprennent : le canal *Farran-Point*, de 1,609 mètres de long; le canal du *Rapide-Plat*, long de 5 kilomètres et demi; le *Galon Canal*, long de 11 kil. 3/4, et le *Murray Canal*, long de plus de 8 kilomètres. Depuis Brockville, on est entré dans cette partie du fleuve dite des Mille-Iles, tant vantée par les voyageurs et célébrée par les poètes.

Après avoir traversé le lac Ontario dans presque toute sa longueur, le chenal oblique au sud pour s'engager dans le canal de Welland qui a nécessité les travaux les plus considérables de toute la voie fluviale. Construit à 15 ou 20 kilomètres à l'ouest du fleuve et des chutes du Niagara en 1824, il a été reconstruit en 1875. Il a deux entrées au port de Dalhouzie sur le lac Ontario et aboutit à Port-Colborne, sur le lac Erie, après un parcours de 42 kilomètres et demi et vingt-six ou vingt-sept écluses, suivant qu'on passe par la nouvelle ou par l'ancienne entrée. La différence de niveau ainsi franchie est de 326 pieds trois quarts.

Le canal de Welland doit être complètement remanié. Actuellement, il a 100 pieds de large à la base et 14 pieds de profondeur. Les ingénieurs qui ont effectué depuis plusieurs années des levés sur ce canal ont déposé leur rapport. On estime que les dépenses totales atteindront $ 45 millions. Le canal sera approfondi jusqu'à 25 ou 30 pieds, les sas seront étendus de 150 jusqu'à 200 pieds et leur nombre sera diminué afin de réduire d'environ huit heures la durée du passage. Un chemin de fer relie Dalhouzie à Port-Colborne le long du canal et, sur la rive droite du fleuve, les Américains ont aussi construit leurs écluses.

Le chenal du Saint-Laurent remonte le lac Erie dans toute sa longueur jusqu'à son extrémité ouest où se déverse la rivière de Détroit qui amène du nord les eaux du lac Saint-Clair, comme la rivière Saint-Clair est la décharge du lac Huron. Ces noms différents ne désignent en réalité que le cours supérieur du Saint-Laurent; depuis le canal Welland jusqu'au canal du Sault Sainte-Marie, à l'extrême nord-ouest du lac Huron, ces lacs et ces rivières forment une voie navigable, sans obstacle, de 933 kilomètres.

Au nord-est du lac Huron s'enfonce la baie Georgienne. C'est de cette baie que doit partir le grand canal projeté dont les études ont été déjà faites plus ou moins complètement. Il doit gagner le lac Nipissing pour atteindre Mattawa, sur la rivière Ottawa, qui se jette, à Montréal, dans le Saint-Laurent. Le canal de la baie Georgienne, de Mattawa au Saint-Laurent, serait donc la canalisation de cette rivière, qui coupe presque en ligne droite la base de la presqu'île de Toronto. Il évitera l'énorme détour que font, dans le sud, les lacs



CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE (projet).

Huron, Erie et Ontario, qui tournent autour de cette presqu'île, et il sera la voie la plus courte entre Port-Arthur, le grand entrepôt des blés de l'Ouest, et Montréal, le plus grand port du Dominion.

Les ingénieurs assurent que le canal de la baie Géorgienne ne coûtera que 500 millions de francs et dix années de travail.

A l'extrémité nord du lac Huron, le chenal du Saint-Laurent laisse à l'ouest le détroit de Mackinac, et la route du lac Michigan et de Chicago, pour entrer dans le canal de Sault Sainte-Marie, qui lui ouvre l'entrée du lac Supérieur.

Le seul nom de Chicago dit pourquoi le gouvernement canadien s'est résolu aux plus grands sacrifices pour rendre navigable la voie du Saint-Laurent et mettre ainsi en relation directe le centre et l'ouest du Canada avec l'océan Atlantique. Sans ces grands travaux, en l'absence de cette voie fluviale, plus économique que les voies ferrées, tout le trafic du Centre et du Nord-Ouest canadiens serait allé à Chicago.

Le canal de Sault Sainte-Marie n'a pas tout à fait 2 kilomètres de longueur et franchit 18 pieds de hauteur par une seule grande écluse; il a été creusé à travers l'île Sainte-Marie pour éviter les rapides de la rivière du même nom qui déverse dans le lac Huron les eaux du lac Supérieur. Son importance est si grande que le tonnage des navires qui traversent annuellement son écluse est triple de celui du canal de Suez, bien qu'elle soit fermée une partie de l'année.

Au sortir du canal de Sault Sainte-Marie, le lac Supérieur se développe pendant 500 kilomètres jusqu'à Port-Arthur et Port-William. Le fond sud-ouest du lac Supérieur qui appartient tout entier aux Etats-Unis se termine à Duluth où se jette la rivière Saint-Louis, source du Saint-Laurent.

En résumé, le chenal du Saint-Laurent comporte au total 117 kilomètres et demi de canaux, contenant 48 écluses qui modifient de 551 pieds le niveau des eaux. Parmi ces canaux, celui de Coulanges a remplacé le canal Beauharnais, qui sera sans doute abandonné.

La navigation des grands lacs canadiens augmente toujours. Les statistiques du service des canaux pour l'année close le 31 mars 1912 montrent la rapide expansion du trafic des marchandises. Au cours des dernières années, l'importance

de ce trafic a été quadruplée, bien qu'il y ait une légère décroissance du fait qu'il a été effectué moins d'expéditions de minerai aux Etats-Unis par les mines de l'Algoma, étant donné qu'une beaucoup plus grande quantité de ce minerai a été consommée sur place par les aciéries de l'Algoma Steel Corporation. Le trafic purement canadien empruntant les canaux Welland et autres du Saint-Laurent suit un notable accroissement, dont la progression, pendant les dix dernières années, est indiquée par les chiffres suivants :

	Tonnes		Tonnes
1902....	7.513.107	1907....	20.543.639
1903....	9.203.817	1908....	17.502.820
1904....	8.256.230	1909....	33.720.748
1905....	9.371.744	1910....	42.990.608
1906....	10.523.185	1911....	38.030.353

Outre la grande voie fluviale du Saint-Laurent, le gouvernement canadien a construit plusieurs autres canaux dans les parties les plus peuplées du Dominion. Nous examinerons rapidement les principaux.

Montréal, Ottawa et Kingston.

Un système de canaux relie ces trois villes par la rivière Ottawa et le canal Rideau. En sortant du port de Montréal, le canal commence par l'écluse Sainte-Anne qui élève le niveau de 3 pieds en évitant les rapides Sainte-Anne entre l'île Perrot et l'île de Montréal, et la voie navigable pénètre dans le lac des Deux-Montagnes que forme l'Ottawa à près de 38 kilomètres de Montréal.

Pour remonter le cours de l'Ottawa, il faut emprunter à 43 kilomètres et demi en amont de l'écluse Sainte-Anne, le canal de Carillon, qui évite les rapides de Carillon par deux écluses, franchissant une différence de niveau de 9 pieds. Huit kilomètres et demi plus loin se trouve le canal de Grenville, qui tourne les rapides du long Sault par 5 écluses, gagnant en hauteur plus de 43 pieds. Ensuite, la rivière est navigable jusqu'à Ottawa.

D'Ottawa, les canaux descendent dans le Sud-Ouest par ce qu'on appelle le système du Rideau et sillonnent cette partie si riche de l'Etat d'Ontario pour aboutir à Kingston sur le lac Ontario après un parcours de plus de 202 kilomètres. On a dû y construire trente-cinq écluses à la montée



CANAL DE RIDEAU.

et quatorze à la descente, qui franchissent une différence de niveau totale de 440 pieds. Tout ce parcours se fait sur la rivière et sur le lac Rideau.

La Branche de Perth, longue de près de 10 kilomètres, fait communiquer la baie de Beveridge du lac Rideau avec la ville de Perth par deux écluses hautes de 20 pieds. L'eau est fournie à ces canaux par le lac Wolf, la rivière Tay et par les courants qui se jettent dans le lac Openicon. De simples barrages rendent la voie navigable jusqu'à Kingston.

Le Richelieu et le lac Champlain.

La rivière Richelieu vient se jeter dans le Saint-Laurent sur la rive droite, à Sorel, à la pointe amont du lac Saint-Pierre, 74 kilomètres en aval de Montréal. Elle sort du lac Champlain et offre une voie navigable pendant la plus grande partie de son cours. Le sud du lac Champlain est d'ailleurs en communication, par les canaux américains, avec l'Hudson, qui se jette à New-York dans l'Atlantique.

Pour canaliser le Richelieu dans les passages impraticables à la navigation, le gouvernement canadien a dû construire une écluse à Saint-Ours à 22 1/2 kilomètres de Sorel. Là, le Richelieu est partagé en deux bras par une petite île. L'écluse Saint-Ours est construite dans le bras est et gagne une hauteur de 5 pieds. Le barrage pratiqué dans le bras est est de 300 mètres, celui du bras ouest de 690 mètres.

En amont, il a fallu éviter les rapides qui se trouvent entre Chambly et Saint-Jean; on y est parvenu par la construction du canal Chambly long de 19 kilomètres et muni de neuf écluses de différentes grandeurs, élevant ensemble de 74 pieds le niveau de la rivière. En amont de Chambly, le Richelieu est navigable jusqu'au lac Champlain.

Canal de Trent.

On désigne sous ce nom un ensemble de voies navigables qui ne sont pas encore terminées et qui constitueront plusieurs communications très utiles entre le lac Huron et le lac Ontario. Ce réseau fluvial comprend une chaîne de lacs et de rivières qui s'étagent entre Trenton, située à l'embouchure de la rivière Trent sur la limite des comtés de Hastings et de Northumberland, et la baie Georgienne, extrémité orientale du lac Huron. Les biefs navigables de ces voies naturelles ont été rendus accessibles par des barrages et des canaux à écluses à Yung Point, Burleigh Rapids, Lovesick, Buckhorn Rapide, Bobcaygeon, Fenelon Fall et Rosedale. Lakefield et Peterborough communiquent aussi avec le lac Balsam, qui est la clé du système dont l'étendue comprend 257 1/2 kilomètres de navigation au centre même de cette presqu'île de Toronto, le coin le plus riche et le plus peuplé du Canada.

Le canal de Trent y joue un rôle plus considérable encore que le canal d'Ottawa à Kingston dans sa pointe orientale. Les lacs Katchewannoe, Clear, Stony, Deer, Sturgeon et Cameron, sont les étapes de ce parcours et, parmi les quatorze écluses qui y ont été construites, il faut noter celles de Peterborough et de Ashburnham dont les ascenseurs hydrauliques sont des merveilles de précision et de puissance.

Canal Saint-Pierre.

Le canal Saint-Pierre, creusé à l'extrémité sud-est de l'île du Cap-Breton, fait communiquer la baie Saint-Pierre, profonde entaille de l'océan Atlantique dans la côte orientale de l'île, avec les lacs Bras-d'Or qui séparent pour ainsi dire l'île du Cap-Breton en deux parties presque égales.

Le canal Saint-Pierre traverse un isthme de 800 mètres de large et n'a qu'une seule écluse.

Canal de Beauharnais.

Nous ne parlons du canal Beauharnais que pour compléter la nomenclature des travaux effectués par le gouvernement canadien. Il a neuf écluses qui permettent un changement de niveau de 82 1/2 pieds, mais depuis la construction du canal de Soulanges (chenal du Saint-Laurent, en amont de Montréal), ce canal a été presque abandonné à cause de sa navigation difficile.

Les Canaux en 1912.

L'année 1912 a été, pour les canaux, une année exceptionnelle. Outre que le développement du Canada se poursuit dans tous les sens avec une force et une rapidité qui font réaliser aux grandes entreprises canadiennes des progrès toujours en progression d'une année à l'autre, il faut se rappeler que l'automne de 1912 a été particulièrement favorable à la navigation et que le trafic du Saint-

Laurent et des grands lacs a duré quelques jours de plus que l'année précédente. Cette circonstance heureuse pour le transport de la récolte de 1912 a porté particulièrement sur le trafic du canal de Sault Sainte-Marie, dont le tonnage est tout à fait prépondérant dans le tableau que nous publions ici. Quoi qu'il en soit, l'année 1912 obtient le plus grand total de trafic qui se soit jamais fait sur les canaux canadiens.

Si l'on compare aux chiffres de 1912 le trafic d'il y a dix ans, on trouve pour 1903 un total de 9,203,000 tonnes, et pour 1912 47,587,000 tonnes. En dix ans, le chiffre s'est plus que quadruplé, il a augmenté de 417 0/0 et l'accroissement entre 1911 et 1912 à lui seul est précisément égal, à peu de chose près, au trafic total de 1903.

Voici, par canal, les trafics de 1911 et 1912 :

	1911	1912
	Tonnes	Tonnes
Sault Sainte-Marie....	30.951.000	36.669.000
Welland	2.537.000	2.851.000
Saint-Laurent (en aval du lac Ontario)......	3.105.000	3.447.000
Chambly	599.000	618.000
Saint-Pierre	75.000	74.000
Murray	163.000	170.000
Ottawa	320.000	160.000
Rideau	172.000	392.000
Trent	57.000	77.000
Saint-André	47.000	95.000
	38.030.000	47.587.000

Ce sont les mines qui ont fourni le principal tonnage en 1912, 35,799,000 tonnes se décomposant en minerai de fer et de charbon pour la plus grande partie, le premier descendant vers l'est, les charbons remontant le lac Supérieur vers les hauts fourneaux de la baie du Tonnerre.

Les produits agricoles prennent le deuxième rang avec 6,903,000 tonnes, dont 4,530,000 pour le canal de Sault Sainte-Marie, 1,205,000 pour le canal de Welland et 1,119,000 tonnes pour les canaux du Saint-Laurent.

On voit combien les canaux sont importants pour les céréales de l'Ouest. A Sault Sainte-Marie, il est passé par le canal plus de 30 millions d'hectolitres de grains, c'est-à-dire 7,200,000 de plus que l'année précédente. Et l'on doit noter qu'il n'est pas tenu compte de 8 millions d'hectolitres, lesquels ont passé par le canal américain de Sault Sainte-Marie. En somme, il faut dire que, pendant la saison de navigation de 1912, il est passé à Sault Sainte-Marie 38 à 40 millions d'hectolitres de grains venant de l'Ouest-Canadien à destination de l'Est.

Le trafic du chenal du Saint-Laurent pendant la saison de navigation 1913 a atteint 46,428,283 tonnes avec une augmentation de près de 4 millions de tonnes sur la campagne précédente.

Navigation.

Les travaux du chenal du Saint-Laurent ont commencé en 1844. Dès 1846, une Société se formait à Montréal sous le nom de *Richelieu & Ontario Navigation C°*, pour exploiter le transport par navires des voyageurs et des marchandises sur les grands lacs, le chenal du Saint-Laurent et la rivière Saguenay.

Les bateaux de la Compagnie vont actuellement de Chicoutimi, sur la Saguenay, au lac Supérieur.

Depuis le mois de juin 1912, la Richelieu Ontario a acquis le contrôle de la Northern Navigation, de la Niagara Navigation, de la Inland Lines et de la Thousand Islands Steamboat. Par ces acquisitions, elle est devenue la principale Compagnie de navigation sur le Saint-Laurent et une des plus importantes Compagnies de transport du Canada.

Les Inland Lines ont neuf vapeurs entre Fort-William et Montréal et dix navires servant au transport du fret et des céréales entre Buffalo, Duluth, Fort William et la baie Georgienne sur le lac Supérieur. Leurs contrats pour le transport des charbons et des minerais de fer sont très importants, ainsi que leurs docks de charbon.

La Niagara Navigation contrôle la ligne Hamilton et exploite un service de vapeurs de Toronto à Niagara Falls et Hamilton, qui complète bien les services de la Société Richelieu et Ontario. De même, la Thousand Islands Steamship a établi sur le lac Ontario un service pour les touristes.

La Northern Navigation possède dix vapeurs qui font le service du lac Supérieur. Elle a un contrat avec le Grand Trunck qui lui assure la clientèle de cette Compagnie de chemins de fer.

La Niagara et la Northern Navigation ont clôturé leur exercice 1911 respectivement avec un bénéfice de 20.27 0/0 et 16 0/0 sur leur capital-actions.

La Richelieu and Ontario C° a repris les dettes obligataires des trois principales Compagnies absorbées qui s'élèvent ensemble à $ 1,427,000,

garanties par les biens de ces mêmes Compagnies; sa dette obligataire a doublé, tandis que son capital actions a triplé.

En 1912, le trafic s'est beaucoup accru, malgré la température qui a été peu propice au tourisme. L'acquisition des lignes de navigation faisant le service de l'Ouest sur le lac Supérieur a certainement consolidé la situation de la Société, parce que la nature de leur trafic ne dépend pas des passagers et du tourisme et que, dans l'avenir, elles seront appelées à prendre la plus grande extension par la colonisation grandissante de l'Ouest.

En outre, la fusion des sociétés permet une économie des frais généraux et d'administration qui sera bientôt sensible, et l'agrandissement de la flotte donne plus de facilités pour les services en cas de perte éventuelle d'un navire

Les propriétés immobilières de la Compagnie ont une valeur importante. A Québec, elle possède un million et demi de terrains et bâtiments, et, à Toronto, plusieurs acres dans la partie la plus haut cotée de la ville. Nous devons aussi citer l'immeuble du siège social à Montréal, les propriétés de Trois-Rivières, Sorel, Hamilton, Collingwood, Sarnia, Sault Sainte-Marie, Fort William, etc., etc., en plus les hôtels de Murray Bay et Tadousac. Tous ces immeubles sont susceptibles, dans l'avenir, d'une sérieuse plus-value.



BATEAU SUR LA KENNEBECASIS (NOUVEAU-BRUNSWICK).

TROISIÈME PARTIE

Le Canada littéraire et artistique, sports, à travers le Dominion

CHAPITRE XXIV

La Littérature française. — Histoire : François-Xavier Garneau. — Le Théâtre. L'Eloquence. — Le Journalisme. — Les Arts.

En étudiant la littérature française au Canada, il ne faut point nous attendre à trouver une littérature jumelle de la nôtre et se développant dans une direction parallèle. Depuis cent cinquante ans que les Français ont abandonné le Canada, les 65,000 des leurs restés là-bas ont eu autre chose à faire que de créer une littérature et de suivre le développement littéraire de la métropole.

La France, après le traité de Paris, à travers les secousses de la Révolution, les gloires et les tristesses de l'empire et les gouvernements qui se succèdent, arrive, par étapes successives, de la littérature du dix-huitième siècle à la littérature contemporaine, en passant par le romantisme et le naturalisme.

Le Canada vit au contraire les années qui suivent la conquête anglaise dans un isolement moral absolu. Les Français d'Amérique n'ont guère le temps de s'occuper de littérature. Leur but, leur unique préoccupation est de vivre, vivre matériellement, mais aussi vivre comme peuple, et nous devons à l'énergie de cette lutte le miracle d'une poignée de Français réussissant pendant cent cinquante ans, sans aucun secours de la mère-patrie, à conserver intacts la langue, les coutumes et les caractères de leur nationalité, à garder vivante la Nouvelle-France au milieu du Canada anglais.

Cette conservation de la langue est œuvre littéraire en elle-même et il ne faut pas demander plus, pendant un siècle, à ces Français luttant pour l'intégrité de leur race. Une fois leur autonomie politique obtenue, les Canadiens français, solidement établis, pourront trouver le temps de s'occuper d'activité littéraire et de créer une littérature franco-canadienne. C'est cette littérature naissante que nous allons essayer d'étudier.

Avant de passer en revue les différents genres où s'exerce l'activité littéraire de la Nouvelle-France, il semble nécessaire d'étudier les hommes et le milieu et d'essayer de nous rendre compte de la mentalité de ses littérateurs.

Cent cinquante années de lutte sur une terre étrangère, au milieu d'une autre race, une vie matérielle et politique différente, ont fait du descendant des soldats de Montcalm un être différent de son cousin de France. Plus rude, plus vigoureux, il possède un sens pratique, une décision et une énergie qui manquent à son parent d'outre-mer. La lutte pour la vie, le contact continuel avec la race anglaise, l'adaptation à un climat plus sévère et à une existence plus disputée ont transformé le Français de la Nouvelle-France en Canadien français de nos jours.

La langue même est différente de notre français du vingtième siècle. La souplesse que les écoles romantiques et naturalistes ont donnée à la langue française du dix-neuvième siècle ne se retrouve pas dans le parler canadien. Il est resté en grande partie semblable au français du dix-huitième siècle, émaillé de nombreuses expressions picardes et normandes apportées par les premiers colons, additionné de nombreux anglicismes et de certaines expressions purement canadiennes.

Lorsqu'un écrivain nourri de notre littérature moderne voudra assouplir cet instrument plus lourd, plus pauvre, aux richesses du vers romantique ou parnassien, devant ses essais parfois maladroits nous crierons au pastiche sans nous rendre

compte que ce qui manque à ce poète, c'est une langue qui ait passé successivement par les mêmes étapes que la nôtre.

Pour juger impartialement l'écrivain canadien, il faut considérer l'idiome dont il dispose et ne pas exiger de lui la langue des Baudelaire ou des Banville.

Un dernier facteur achève de différencier les littératures canadienne et française : la mentalité; celle du Canadien de nos jours est profondément différente de celle du Français du vingtième siècle.

Les prêtres, qui contribuèrent dans une si large mesure à la conservation de la langue française au Canada, ont encore toute leur influence et continuent à diriger l'instruction et la pensée. Le Canadien Français est avant tout catholique et religieux. Il est surtout démocrate et libéral; il jouit d'une liberté inconnue en France et sent à peine l'existence d'un gouvernement, mais le clergé est ultramontain. Une faible minorité est tombée à sa suite dans l'exagération, elle ne reconnaît ni la Révolution, ni nos idées modernes : elle s'est arrêtée à la France du dix-septième siècle, à la France de Racine, Bossuet et Massillon. Voltaire est traité d'auteur exécrable, et nos grands romantiques, Lamartine et V. Hugo, ne sont admis qu'avec de fortes restrictions. Ces jugements, bien faits pour nous surprendre, ne sont d'ailleurs professés que dans les écoles confessionnelles.

Rien n'expliquera mieux cette mentalité ardemment religieuse qu'un entrefilet pris dans un journal de Montréal :

« Ce que nous aimons, nous, c'est la France des « héros et des martyrs, la France chrétienne et che- « valeresque, remplie du bonheur de ses enfants « et de l'honneur du vieux drapeau de Versailles.

« Sachez bien que nous détestons la France « juive, la France des Zola, des Waldeck-Rous- « seau, des Combes et des Clemenceau.

« Nous aimons la France, mais française chez « elle comme à l'étranger, non point la France « de l'apostasie et de la reculade, qui reconnaît le « dévouement de ses nobles enfants en les chassant « du sol arrosé de leur sang et fertilisé de leurs « sueurs et en les forçant à s'expatrier. »

Nos pièces de théâtre sont constamment en butte à la censure religieuse canadienne et les foudres épiscopales ont arrêté les représentations de la *Rafale*, de Bernstein.

Il faut ajouter à l'influence du clergé, qui maintient la mentalité canadienne dans la tradition ancestrale et l'écarte de notre mouvement philosophique moderne, l'influence anglaise et américaine.

Ces littératures anglo-saxonnes, strictement morales, ont influencé fortement la littérature canadienne. Elles lui ont aussi donné, malheureusement, le goût de l'émotion facile, des intrigues filandreuses et d'une émotivité vague et nébuleuse qui cadre mal avec le génie clair du Français.

On comprendra facilement qu'une littérature éclose dans un milieu aussi différent du nôtre sera une littérature non plus française, mais canadienne et, pour la juger sainement, il faudra tenir compte des facteurs qui ont influé sur sa formation.

Dans les années qui suivent la conquête anglaise, les Canadiens, en vrais Français, ont chansonné leurs oppresseurs. Haldimand et Carlton furent l'objet de nombreux couplets qui souvent méritèrent la prison à leurs auteurs. Joseph Quesnel, auteur du *Petit Bonhomme*, dont la manière rappelle celle de Désaugiers, a publié en 1830 un recueil d'épîtres, de satires et de chansons canadiennes. Cette anthologie, aujourd'hui introuvable, serait intéressante à étudier et permettrait de connaître l'état d'esprit des Franco-Canadiens d'alors, en face du conquérant. D'autre part, dans les maisons religieuses, on sacrifie également aux muses, comme on disait à cette époque. Ces œuvres rares, généralement perdues, sont des poésies peu intéressantes, pastiches de notre dix-huitième siècle. Tout ceci ne constitue pas encore une littérature canadienne.

Un historien.

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU.

Il est curieux de constater que le premier genre littéraire né au Canada soit l'histoire. Ce fait s'explique facilement si l'on songe à la situation des Français Canadiens aux environs de 1840.

Les Anglais considéraient encore les Français comme une race de vaincus, qui avaient été battus sans difficulté par les troupes anglaises. Seul le nombre leur avait permis de triompher quelquefois. Tout le glorieux passé de notre race était méconnu. Deux livres incomplets contaient l'histoire de la Nouvelle-France : les mémoires du Père Charlevoix, presque inconnus et qui s'arrêtent en 1740; les travaux de l'Anglais Smith, où les faits sont souvent dénaturés.

Un jeune Canadien français, *Xavier Garneau*, né en 1809 et descendant de Louis Garneau, venu au Canada en 1665, entreprit de faire connaître

l'histoire glorieuse de son pays et de donner à ses compatriotes une haute fierté de leur noble passé. Clerc de notaire dans l'étude d'Archibald Campbell, il souffrait cruellement du mépris dont ses collègues britanniques accablaient ceux de sa race. Un jour, plus ému que de coutume, il s'écria : « Je l'écrirai cette histoire du Canada, mais ce sera une histoire et non un pamphlet. Vous verrez si la défaite de nos ancêtres ne vaut pas toutes les victoires. »

Ce jour-là, Garneau avait trouvé l'œuvre à laquelle il allait se consacrer tout entier, l'œuvre dont il devait vivre et mourir.

Pour pouvoir accomplir dignement cette tâche, pour laquelle il n'était pas préparé, Garneau avait tout à apprendre, tout à trouver. Il lui fallait étudier la politique, la statistique, la diplomatie, apprendre même le français, pour ne pas gâter par le style l'œuvre dont dépendait peut-être le réveil d'une race; il fallait arracher au désordre des archives canadiennes tous les renseignements précieux qui s'y trouvaient et fouiller les archives du Vieux Monde qui contenaient des trésors.

Garneau ne recula pas devant l'énormité du travail; ayant économisé 2,000 francs, il part pour l'Europe, passe deux ans tantôt à Londres, tantôt à Paris, compulsant des documents, furetant parmi la poussière des archives. M. Viger, agent diplomatique du Canada en Angleterre, le prend comme secrétaire au moment où ses fonds étaient presque épuisés, ce qui permet au jeune historien de prolonger un peu son séjour en Europe.

De retour à Québec, Garneau continue pendant sept ans à consacrer les loisirs que lui laissait sa situation de comptable dans une banque, puis de traducteur à la Chambre d'Assemblée, à amasser des matériaux.

En 1840, dans un pays tout frémissant de la terrible crise qui semblait devoir en amener la fin, bien qu'elle fût le début de sa liberté, Garneau entreprit enfin la rédaction de son histoire, sans savoir, suivant la belle expression de l'abbé Casgrain, « s'il travaillait sur un berceau ou sur une tombe ».

Enfin, après douze ans de labeur acharné, le premier volume parut en 1845, suivi dès 1846 d'une deuxième partie où l'auteur utilise la correspondance officielle des gouverneurs français et, en 1848, d'un dernier volume qui conduit le lecteur jusqu'à la constitution de 1841.

L'enthousiasme excité par cette œuvre fut inexprimable. Pour la première fois, les Canadiens Français apprenaient à connaître l'histoire glorieuse de leur race. L'influence de ce livre sur la littérature du Canada fut énorme. Sans doute Garneau n'avait pas en main tous les documents nécessaires; il a commis des erreurs de détail qu'il serait puéril de lui reprocher. Ce qu'il faut voir dans son œuvre, c'est un tableau d'ensemble d'une vérité saisissante, où il expose des faits encore entièrement ignorés.

Lui-même, dans une lettre de 1846, adressée à lord Elgin, gouverneur général du Canada, explique en ces termes le but de son œuvre : « J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité si souvent défigurée, et de repousser les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était tout simplement d'exposer leur histoire. Je n'ai pas besoin de dire que ma tâche m'obligeait d'être encore plus sévère dans l'esprit que dans l'exposition matérielle des faits. La situation des Canadiens Français m'imposait l'obligation rigoureuse d'être juste, car le faible doit avoir deux fois raison avant de réclamer un droit en politique et, soit que l'on doive attribuer la cause aux préjugés, à l'ignorance, ou à toute autre chose, il est arrivé souvent dans ce pays que cette double preuve a été insuffisante. »

Les grands patriotes d'alors saluent l'œuvre de Garneau avec enthousiasme. Morin et Papineau acclament l'historien comme un héros. L'histoire du Canada est également bien accueillie en France; la *Revue des Deux Mondes* et le *Correspondant* lui consacrent des articles élogieux.

M. Ph. de Gaspé, résume bien l'influence de cette œuvre en écrivant :

« Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada. Vous avez été indignement calomniés. Honneur, cent fois honneur à notre compatriote M. Garneau qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits. Honte à nous, qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos. »

Garneau ne vit pas le retentissement immense de son œuvre; secrétaire du Conseil municipal de Québec depuis 1844, il consacrait tous ses moments de liberté à l'histoire, et il mourut en 1865, usé par le travail et sans avoir assisté au réveil du Canada.

Après Garneau viendront d'autres historiens mieux informés, au style plus pur, mais c'est lui qui crée l'histoire et la littérature du Canada. Conscients de leur glorieux passé, les Canadiens chanteront la gloire des anciens temps et créeront une littérature nationale. L'œuvre de Garneau suscite toute une lignée d'écrivains tournée vers le passé et qui s'appliquent à faire revivre tout ce qui peut fortifier l'âme nationale.

Pour étudier les écrivains, dont l'œuvre s'inspire presque toujours des temps que Garneau a fait revivre, nous allons passer en revue les différents genres où s'exerce leur activité.

Les souvenirs historiques, les luttes épiques du passé canadien, depuis Jacques Cartier jusqu'à Papineau, formaient une suite de récits héroïques qui pouvaient rivaliser avec les exploits fabuleux des paladins et inspirer les poètes. La nature canadienne, tantôt couverte d'un blanc linceul de neige, tentôt dans la gaieté du printemps ou dans le flamboiement des érables en automne, formait un cadre unique pour évoquer les preux de l'ancien temps.

Les poètes canadiens trouveront leurs poèmes les plus heureux dans la nature de leur pays et dans l'histoire que Garneau a fait connaître.

Littérature française.

Les poètes : OCTAVE CRÉMAZIE, FRÉCHETTE, WILLIAM CHAPMAN, NÉRÉE BEAUCHEMIN, ALFRED GARNEAU, EMILE NELLIGAN, ALBERT LOZEAU. *Les prosateurs :* PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ, GÉRIN-LAJOIE, Docteur CHOQUETTE, etc...

Le premier écrivain qui puisa dans la source nationale, celui qu'il faut considérer comme le père de la poésie canadienne, est *Octave Crémazie,*

Libraire dans la rue Fabrique, à Québec, Crémazie, au lieu de s'occuper activement de son commerce, lisait avec ardeur les livres venus de France. Il s'enthousiasmait pour Lamartine et Victor Hugo et, laissant de côté les fadeurs de la mythologie, s'efforçait de les imiter.

Occupé le jour de son commerce, de ses lectures et entouré de nombreux amis, qui formaient autour de lui un petit cénacle littéraire, Crémazie ne composait que la nuit. Doué d'une mémoire prodigieuse, il emmagasinait ses compositions dans son cerveau et les écrivait à son réveil. Cette facilité de travail explique les négligences que nous trouvons dans son œuvre.

Nous avons de lui un petit recueil d'environ 200 pages composé de 1854 à 1862, entre vingt-sept et trente-cinq ans.

Plus tard, à la suite de mauvaises affaires, il dut s'exiler en France. Il y mena une vie obscure, pleine de misères et de souffrances, n'écrivant plus de vers, mais tenant ses amis canadiens au courant des événements terribles auxquels il assiste, 1870 et la Commune. Il mourut en 1879, au Havre, usé par les privations et le chagrin.

La poésie de Crémazie est avant tout une poésie d'imitation. Saturé des poètes du romantisme, admirant beaucoup leur œuvre et la formule nouvelle qu'ils apportent à la littérature, il ne peut éviter de s'en inspirer. Il les imite, naïvement, sans posséder la force verbale ni la richesse de la langue des maîtres.

Dans *La Guerre d'Orient*, on rencontre à chaque ligne un écho des *Orientales.* Dans ces vers que Crémazie met dans la bouche de l'empereur de Russie, on croit entendre Victor Hugo parlant de Napoléon :

Des bords du Dnieper aux mers de l'Amérique,
Des rivages du Don aux flots de la Baltique,
Mon aigle à double tête étend son vol vainqueur;
Les peuples ont gardé l'empreinte de sa serre
Et, tremblant désormais au bruit de son tonnerre,
Se taisent de frayeur.

Pour acheter les rois j'ai l'or de Sibérie.
J'ai les îles d'Aland au golfe de Botnie,
Labyrinthe sans fin, dont moi seul ai la clé.
Pour garder Pétersbourg, j'ai Cronstadt l'imprenable
Sur son roc désolé.

Crémazie subit le prestige des noms étrangers dont les poètes romantiques jonglèrent avec tant d'habileté. Il aime à chanter l'Espagne où le soldat de l'empire lutta avec gloire :

Puis il suivait le cours de sa propre épopée,
La victoire à Burgos guidait sa jeune épée,
Rodrigo, Badajoz, Figueras, Almeida,
Salamanque où Marmont, entre tous grand et brave,
Vit tourner le destin jusque-là son esclave;
Ronda, Margalet, Lerida...

Mais ce n'est pas dans ces pastiches, dans ce kaléidoscope oriental qu'il faut chercher le talent de Crémazie. Pour l'apprécier, pour l'aimer, il faut relire les pièces où il chante les charmes de son pays ou l'amour du Canada.

Ici nous trouverons une poésie simple, vraiment originale, et dont l'inspiration touchante ou élevée fait pardonner les maladresses de l'exécution.

Malgré son allure un peu chantante qui fait

songer aux vers de Béranger, n'est-il pas charmant ce huitain sur le sol canadien :

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des cieux
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.
Ce sol, fécondé par la France
Qui régna sur ses bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance ;
Canadiens, c'est notre pays.

Et ce quatrain de la poésie intituée *Le Canada* ne rappelle-t-il pas, par sa fraîcheur gracieuse, le Liré de Du Bellay ?

Heureux qui le connait, plus heureux qui l'habite
Et ne quittant jamais, pour chercher d'autres cieux,
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux.

Crémazie est souvent inspiré par le sentiment du bonheur qu'il y a de vivre et de mourir dans le pays de ses ancêtres. Le sort de l'exilé lui semble affreux et ses vers émouvants sont encore plus touchants lorsqu'on songe que quelques années plus tard le poète devait connaître la douleur de mourir en exil.

Priez pour l'exilé qui, loin de sa patrie,
Expira sans entendre une parole amie ;
Isolé dans la vie, isolé dans la mort,
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme, à la tombe étrangère.
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?

Dans *Les Morts*, un poème macabre d'inspiration baudelairienne et qui ne fut jamais achevé, le poète chante la majesté du ver, roi du tombeau. Il y a dans cette œuvre beaucoup de faiblesses à côté de quelques vers bien venus ; Crémazie n'y donne pas sa mesure. Son talent se révèle tout entier dans deux poèmes assez longs : *Le Vieux Canada* et *Le Drapeau de Carillon* qui sont dans la mémoire de tous les Canadiens. Dans ces œuvres d'un sentiment purement national, le père de la poésie canadienne ne se révèle plus à nous comme un poète d'inspiration incertaine et de valeur médiocre, mais comme un écrivain ayant su faire vibrer avec émotion et sincérité l'orgueil et l'âme canadiens.

Le Vieux Canadien fut écrit en 1855, à la suite du séjour que la corvette *La Capricieuse* fit dans le port de Québec. C'était la première fois depuis cent ans que les couleurs françaises apparaissaient au Canada et « ce retour de nos gens », comme l'écrit si joliment Crémazie, causa un enthousiasme indescriptible. Tout Québec se pavoisa des couleurs tricolores, les marins français furent reçus presque avec adoration et Crémazie perpétua cet événement dans un poème qui fit la meilleure partie de sa réputation.

Le Vieux Canadien de Crémazie est un soldat venu dans la Nouvelle-France avec le régiment de Carignan ou à la suite de Levis. Il a combattu pour l'indépendance de la colonie naissante sans rencontrer la mort, ni sous les murs de Québec, ni dans la bataille des plaines d'Abraham. Il a vu les Anglais régner en maîtres dans ce pays où soldat-colon il a fondé une famille.

Malgré la défaite, il croit que la France viendra reprendre la colonie perdue, et tous les jours il monte sur les remparts de Québec et scrute l'horizon pour voir si enfin les corvettes aux drapeaux blancs n'arrivent pas. Vieux, presque aveugle, il continue à monter journellement sur les remparts, soutenu par son petit-fils. La plainte que Crémazie met dans sa bouche est touchante et joliment exprimée :

Pauvre soldat, aux jours de ma jeunesse,
Pour vous, Français, j'ai combattu longtemps ;
Je viens encore dans ma triste vieillesse
Attendre ici vos guerriers triomphants.
Ah ! bien longtemps vous attendrai-je encore
Sur ces remparts où je porte mes pas ?
De ce grand jour quand verrai-je l'aurore ?
Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?

Mais l'espoir tenace du vieux soldat est déçu et il meurt sans avoir vu le drapeau fleurdelisé sous les murs de Québec.

Cependant, lorsque nul ne croit plus au retour des Français, *La Capricieuse* remonte le Saint-Laurent et le drapeau de France, l'étendard tricolore, flotte joyeusement sur les eaux canadiennes. Evidemment, les marins de M. de Belvèze ne répondaient qu'à demi à l'espérance du vieil Evanturel ; ils n'allaient pas sonner la charge et escalader la montagne pour y planter leur drapeau. Ils se présentaient en amis, même en alliés des Anglais. C'étaient pourtant des vainqueurs, les vainqueurs de Sébastopol, et enfin, pour que toutes les sympathies du Canada catholique fussent réunies, ils étaient les soldats de Napoléon III, défenseur du Saint-Siège.

Ce spectacle fait déborder le cœur de Crémazie. Il ramène son vieux soldat sur la terrasse et lui crie :

Tu l'as dit, ô vieillard, la France est revenue.

Evanturel, réveillé par le canon français, retourne sur les remparts et tous ses vieux cama-

rades qui dorment sous la terre canadienne sortent de leurs tombeaux pour saluer les Français enfin revenus

Ici le poème de Crémazie prend une allure réellement épique. Les faiblesses de l'exécution disparaissent sous la sincérité de l'inspiration patriotique et l'on ne peut qu'admirer les derniers vers du *Vieux Canadien* sans chercher si, oui ou non, ils rappellent la fin des *Deux Grenadiers* de Heine, ou si le mouvement des vers, la forme des strophes sont empruntés à un des poètes du romantisme.

Voyez sur les remparts cette forme indécise,
Agitée et tremblante au souffle de la brise,
C'est le vieux Canadien à son poste rendu.
Le canon de la France a réveillé cette ombre,
Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps attendu...
Tous les vieux Canadiens moissonnés par la guerre
Abandonnent aussi leur couche funéraire,
Pour voir réalisés leurs rêves les plus beaux.
Et puis on entendit, le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

Le Drapeau de Carillon, qui reste, avec le *Vieux Canadien*, le poème le plus célèbre de Crémazie, a pour héros un vieux soldat qui a survécu à la conquête anglaise et qui a gardé le drapeau de Carillon, glorieuse relique trouée de balles :

Ce glorieux témoin de ses nombreux faits d'armes
Qu'il avait tant de fois arrosé de son sang,
Il venait chaque soir l'arroser de ses larmes.

Ce drapeau, il le montre le dimanche à d'autres Canadiens qui, comme lui, gémissent sous l'oppression anglaise. Enfin, il décide d'aller le porter au roi de France et de lui demander de venir délivrer la Nouvelle-France au nom de la glorieuse relique pour laquelle sont tombés tant de braves.

J'irai, pauvre soldat, jusqu'au pied de son trône
Et, lui montrant ici ce joyau radieux
Qu'il a laissé tomber de sa noble couronne,
Ces enfants qui vers Dieu, se tournant chaque soir,
Mêlent toujours son nom à leur prière ardente,
Je trouverai peut-être un cri de désespoir
Pour attendrir son cœur...

Une fois en France, les déceptions ne tardent pas à l'accabler; il ne peut approcher le roi et, repoussé, bafoué, à bout de ressources, il retourne au Canada où ses amis l'attendent avec anxiété.

Leur dira-t-il ce qu'il a souffert, leur enlèvera-t-il leur foi dans la France ? Il préfère leur laisser l'espoir et garder ses déceptions pour lui seul. Dans la contemplation de son drapeau où :

Nos regards savent lire en brillants caractères
L'héroïque poème enfermé dans tes plis,

il trouve le courage de mentir et leur promet un prochain retour des Français.

Puis il s'en va avec son drapeau s'agenouiller dans les plaines d'Abraham, où sous un blanc linceul de neige dorment tant de compagnons d'armes et, le lendemain matin, on retrouve un soldat mort, roulé dans les plis d'un drapeau blanc.

Il faut voir l'importance de Crémazie plus encore dans l'influence qu'il eut sur la littérature de son temps que dans son œuvre elle-même. Dans l'arrière-boutique de la rue Fabrique se réunissait un véritable cénacle; Garneau, Fréchette, Chapman, Gaspé, Casgrain, Bauchemin y fréquentaient. On y causait littérature, on y discutait avec ardeur les questions politiques et religieuses. *Les Soirées canadiennes*, le premier organe de la jeune école littéraire de Québec, y fut presque fondé et Crémazie contribua largement à l'établissement de ce premier journal littéraire canadien.

Crémazie donna le goût des vers à la jeunesse de son temps, il permit à la poésie canadienne de prendre conscience d'elle-même. Nous lui devons peut-être la *Légende d'un peuple* de Fréchette, et quelques-unes des plus jolies pièces de Beauchemin.

Crémazie, en puisant le premier à la source nationale canadienne, en exaltant par ses vers l'amour de la patrie, a fondé la poésie canadienne qui n'a pas cessé de se développer depuis, et tous les littérateurs du Canada peuvent répéter les vers que Fréchette lui adresse :

Comme Reboul du divin Lamartine,
Mes chants naquirent de tes chants.

La poésie de Crémazie, malgré sa très grande influence, ne dépassa pas les bords du Saint-Laurent. Il faut arriver à Louis-Honoré Fréchette pour que la poésie canadienne se fasse connaître en France. Deux fois couronné par l'Académie française, Fréchette révéla à la vieille France l'existence d'une littérature canadienne-française. Il attira sur elle notre attention et fit connaître aux Français l'activité littéraire de leurs cousins canadiens.

Fréchette, né à Lewis en 1839, élevé au séminaire, mena, dès la fin de ses études, une vie prodigieusement active, s'occupant à la fois de littérature et de politique.

Tout jeune, il va essayer ses forces en Amérique, mais ne rapporte de ce voyage que des désillusions. Dès 1858, il commence à publier quelques vers. Tour à tour rédacteur au *Journal de Québec* et traducteur à la Chambre d'Assemblée, il

consacre tous ses loisirs à la littérature. Il retourne de nouveau en Amérique, crée l'*Observateur et l'Amérique* à Chicago. Entre temps, il publie *Mes loisirs* en 1863, *Voix d'un exilé* en 1867, menant de front les lettres et la politique et se consolant par la poésie de deux échecs électoraux. Elu député de Lewis, il publie pendant le temps de sa législature un volume de vers *Pêle-Mêle*. Il échoue aux élections suivantes et se consacre alors définitivement à la poésie. *Les Fleurs boréales*, couronnées par l'Académie, et *Les Oiseaux de neige* paraissent en 1879. Cette distinction de l'Académie lui valut dans son pays une très grande réputation. Il fut salué comme le plus grand poète du Canada. Il semblait, si grand fut l'enthousiasme des journaux, que le succès de Fréchette rejaillissait sur le Dominion tout entier. Ce succès local ne dura du reste que peu, la jalousie s'y mêla très vite et, bien qu'il conservât beaucoup d'admirateurs, il y eut peu de poètes qui furent aussi cruellement, aussi haineusement discutés que lui.

A Paris, le succès du poète canadien fut aussi très grand et on l'accueillit chaudement lors du séjour qu'il y fit. En 1887, il y publie la *Légende d'un peuple*. Ce poème épique relatant en vers d'une large inspiration l'histoire du Canada est la plus belle œuvre de Fréchette. Nous y trouvons des vers souples et sonores, d'inspiration franchement romantique; nous y trouvons surtout un souffle patriotique élevé et pur, qui fait oublier les imperfections de détail et devrait lui assurer une place dans toute bibliothèque française.

La préface, où le poète semble déposer son livre sous la protection de la France, est très belle et mérite d'être citée tout entière :

A LA FRANCE !

Mère, je ne suis pas de ceux qui ont eu le bonheur d'être bercés sur tes genoux.

Ce sont de bien lointains échos qui m'ont familiarisé avec ton nom et ta gloire.

Ta belle langue, j'ai appris à la balbutier loin de toi.

J'ose cependant aujourd'hui apporter une nouvelle page héroïque à ton histoire déjà si belle et si chevaleresque.

Cette page est écrite plus avec le cœur qu'avec la plume.

Je ne te demande pas en retour un embrassement maternel pour ton enfant, hélas oublié.

Mais permets-lui au moins de baiser avec attendrissement et fierté le bas de cette robe glorieuse qu'il aurait tant aimé voir flotter auprès de son berceau.

Cette note, d'un si bel enthousiasme patriotique, se retrouve dans tout le poème. Il y glorifie sans cesse sa patrie canadienne et cette France dont il écrit :

Quand des antiques jougs l'humanité se lasse,
Quand il est quelque part un peuple à secourir,
Qui donc à l'horizon voyez-vous accourir ?
A genoux, opprimés, c'est la France qui passe...

La *Légende d'un peuple* est l'histoire de cette terre qui porta le nom de Nouvelle-France, et qui l'a gardé comme un titre de gloire. De Colomb à Riel, Fréchette recueille pierre à pierre le collier des souvenirs.

Oh ! notre histoire, écrin de perles ignorées.

Après avoir évoqué les solitudes préhistoriques, il suit avec ardeur les compagnons de Cartier allant à la conquête des terres américaines :

Salut d'abord à toi, Cartier, hardi marin,
Qui le premier foula de ton pas souverain
Les bords inexplorés de notre immense fleuve,
Salut à toi, Champlain, à toi, de Maison-Neuve,
Illustres fondateurs des deux fières cités
Qui mirent dans nos flots leurs rivales beautés.

Le poète suit avec émotion les *gas de chez nous* venant fonder une nouvelle France en Amérique et apporter le christianisme aux Indiens :

Ce ne fut tout d'abord qu'un groupe, qu'une poignée
De Bretons brandissant le sabre ou la cognée,
Vieux loups de mer bronzés au vent de Saint-Malo,
Bercés depuis l'enfance entre le ciel et l'eau ;
Hommes de fer, altiers de cœur et de stature,
Ils ont, sous l'œil de Dieu, fait voile à l'aventure,
Cherchant dans les secrets de l'Océan brumeux,
Non pas les bords dorés d'Eldorados fameux,
Mais un sol où planter, signe de délivrance,
A côté de la croix, le drapeau de la France.

Son vers coloré fait revivre pour nous la première moisson sur cette terre vierge :

Bientôt le blé jauni tombe à faucilles pleines :
La javelle où bruit un essaim de grillons
S'entasse en rangs pressés, au revers des sillons,
Dont le creux disparaît sous l'épaisse jonchée :
Chaque travailleur s'ouvre une large tranchée :
Et, sous l'effort commun, le sol transfiguré
Laisse choir tout un pan de son manteau doré.

Comme dans l'œuvre de Crémazie, les ombres sinistres d'Iroquois traversent le poème, massacrant les colons, brûlant leurs villages :

Et puis quand le village est réduit en monceaux
De débris calcinés et de cendres rougies,
Pour assouvir leur soif d'effroyables orgies,
Les démons tatoués s'en vont en tapinois
Recommencer plus loin leurs monstrueux exploits.

Ces embuscades continuelles ne découragent pas plus les colons que les massacres et les supplices n'arrêtent les apôtres courageux qui vont semer la bonne nouvelle chez les sauvages. Avec la *Légende d'un peuple*, nous assistons émus au défilé de tous ces martyrs héroïques :

Plus loin c'est Lalemant, Brébeuf, d'autres encore
Qui, sous le fer cruel et le feu qui dévore,
Meurent les yeux levés au ciel...

Nous assistons aux luttes longues, acharnées, incessantes, entre l'Anglais et les colons de France, à cette guerre tenace et superbe où nos soldats abandonnés disputent aux régiments de la Grande-Bretagne ce pays découvert par les matelots malouins, où la France avait planté son épée à côté de la croix.

Quelle lutte, et combien la France d'alors, dédaigneuse de quelques arpents de neige, s'en désintéresse !

On y meurt cependant là-bas, sur cette neige rougie. On y tombe bravement, élégamment, à la française. Les soldats montent aux remparts en sortant d'un bal, et les officiers, comme à Fontenoy, se battent en manchettes de dentelles.

Mais le nombre devait triompher du courage.

Les deux chefs, frappés sur le même champ de bataille, expirent le même jour.

Puis la fin tragique de l'épopée :

Levis, dernier lutteur de la lutte dernière,
Arrache encore, vengeant la France et sa fierté,
Un suprême triomphe à la fatalité.

Le Canada est perdu, tout un peuple est livré à la conquête :

Et notre vieux drapeau trempé de pleurs amers
Ferma son aile blanche et repassa les mers.

La dernière partie du poème exalte les patriotes du dix-neuvième siècle et la conquête de leur liberté politique. Après les deuils, après la lutte, l'apaisement se fait, et, terminant son œuvre, Fréchette invoque le temps où

...La concorde enfin a complété son œuvre,
Où les haines de race enfin sont oubliées
Et, sous les étendards de France et d'Angleterre,
Fiers d'un double blason que rien ne peut ternir,
Nos marins jettent l'ancre au port de l'avenir...

Certes, ce poème, qui reste l'œuvre maîtresse de Fréchette, contient bien des inégalités. A côté de vers sonores, de périodes brillantes, il y a des parties faibles, des imitations par trop flagrantes, mais l'inspiration se soutient à travers toute l'œuvre, l'idée reste toujours noble et élevée et c'est assez pour que ce poème soit classé parmi ceux qui doivent rester.

Après avoir publié la *Légende d'un peuple*, qui fit de lui le poète national du Canada, Fréchette continue à dépenser une grande activité littéraire. En 1890, il publie à Montréal ses *Feuilles volantes*, puis des contes en prose et s'essaye même au théâtre. Ses drames, surtout *Véronica*, contiennent de belles scènes noyées dans des péripéties trop touffues. Il publie en anglais des *Christmas tales*, puis une nouvelle série de contes *Originaux et détraqués*, où il caricature avec gaieté des types canadiens.

Il meurt en 1908 en possession de tout son talent et en pleine activité littéraire.

Fréchette a intéressé l'Europe à la vie littéraire du Canada. Dans certains de ses poèmes, il montre des qualités de vrai poète ; un vers souvent riche et coloré, une inspiration toujours noble et généreuse, une très réelle science de la rime font de lui, malgré quelques imitations et un romantisme parfois encombré de déclamation et d'enflure, un poète qui restera le chantre de la patrie canadienne.

Cette veine épique, qui semble aujourd'hui délaissée par les écrivains français, possède à côté de Crémazie et de Fréchette un autre représentant au Canada.

William Chapman, d'Ottawa, bien français de cœur et de langue en dépit de son nom anglais, continue cette première école de poésie. Bien qu'il fût un adversaire ardent de la poésie de Fréchette, il continue visiblement son œuvre.

Comme lui, il chante à l'aide d'alexandrins sonores les nobles enthousiasmes et les larges horizons. Il aime à décrire la mer et nous avons de lui des peintures saisissantes de l'immensité de l'Océan.

Dans son poème *Terre*, dont l'idée ressemble un peu au début de *La Légende d'un peuple*, il nous dépeint avec réalisme les larges horizons marins, devant lesquels grandit Cartier.

Issu de ces Bretons, altiers comme le chêne,
Qu'enivraient les clameurs du vent qui se déchaîne ;
A travers les embruns des grands flots aboyants
De ces marins aussi courageux que croyants
Qui sur chaque océan déferlaient leurs voilures,
Cartier grandit avec la soif des aventures ;
Et coula sa jeunesse au bord du gouffre amer,
Hanté par des projets vastes comme la mer.

Dans *La Bénédiction du départ*, Chapman développe le sujet du tableau français, *La Première messe à Ville-Marie*, qui se trouve dans la cathédrale de Montréal. Avec une émotion sobre et sincère, il décrit ces rudes marins courbés sous la bénédiction du prêtre :

Avant que de partir pour aller affronter
L'immensité des eaux et des forêts sauvages,
Cartier dans le lieu saint conduit ses équipages
Et là, devant l'autel où le lourd ostensoir
Flambe dans un nuage odorant d'encensoir,
Comme le soleil d'or rayonne dans la brume
Que la mer fait monter de sa vague qui fume,
Il implore avec eux le Maître souverain.
Et tous ces matelots, aux poitrines d'airain,
Tous ces aventuriers qui n'ont courbé la tête
Ni devant les puissants, ni devant la tempête,
Au signal de leur chef s'inclinent tout tremblants
Sous l'absolution d'un prêtre en cheveux blancs.

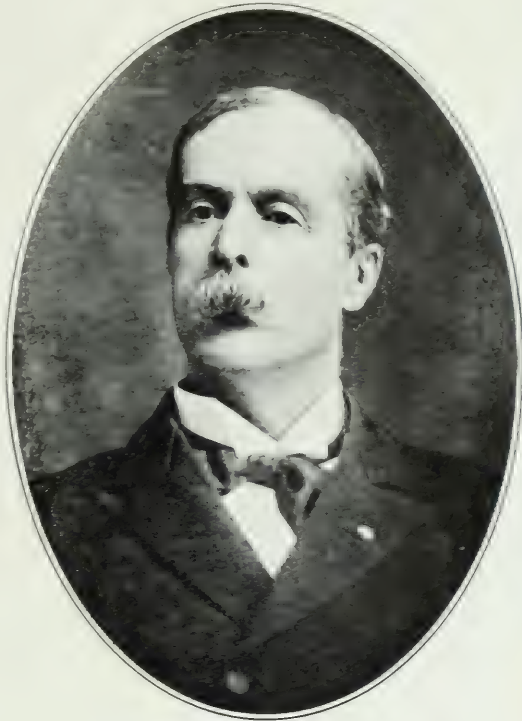
La tempête qui assaille ces hardis navigateurs est décrite en vers puissants et d'un très beau relief :

Des vols de goëlands, tournoyant sur les flots,
Semblaient de leurs longs cris railler les matelots
Sous le vent, qui déjà gémissait dans la brume,
Les ondes crépitaient en se marbrant d'écume;
Comme un sein oppressé l'Océan se gonflait,
Dans sa trompe, au lointain, la tempête soufflait,
Et sa rauque clameur, par instant suspendue,
Roulait comme un sanglot dans la morne étendue.
Les flots s'enflaient, s'enflaient, et les ponts des vaisseaux
Tout penchés blanchissaient sous l'écume des eaux.
L'ouragan à présent déchaînait tous ses souffles
Et, secouant les mâts, les haubans et les moufles,
Ruant sur les gaillards de lourds paquets de mer,
Poussait dans l'infini des hurlements d'enfer.

Cependant nos marins triomphent de la tempête et ils aperçoivent enfin la terre canadienne :

Et la terre monta dans la sérénité
De l'espace inondé des rayons de l'été,
Dessinant des forêts et des grèves d'opale,
Pleine d'une fraîcheur suave et virginale.
Et quand le couchant d'or sombra dans l'Océan,
Lent, calme et solennel, un cantique géant
Annonçait aux échos du Canada sauvage
Que des braves venaient de fouler son rivage,
Apportant avec eux, signe de liberté,
L'étendard de la France et de la chrétienté.

Tous les vers de M. W. Chapman ne valent pas ceux-ci, ni ceux de *L'Enfant de la Balle*, un conte familier et dramatique. Son inspiration est trop souvent coupée par des défaillances que le travail du style ne vient malheureusement pas voiler. Cependant les qualités poétiques de son œuvre sont assez marquantes pour lui valoir deux fois les suffrages de l'Académie. Le volume de vers intitulé *Aspirations* est couronné en 1904 et *Les Rayons du Nord* obtiennent également un prix en 1910. Dans ce dernier volume, Chapman se révèle à nous non seulement comme peintre de la grande nature canadienne, mais comme un poète délicat accessible au sentiment. La jeune école littéraire du Canada lui reproche ses négligences de forme avec une critique aussi âpre que celle dont il a usé lui-même envers son devancier Fréchette.



William Chapman

Les Fleurs de givre, parues en 1912, à côté de grandes inégalités, offrent de très belles pièces. Le poète parviendra-t-il, par un travail acharné, à se débarrasser de ses négligences de forme, à épurer et contrôler son inspiration ? L'avenir nous le dira, mais, tel quel, la lecture de l'œuvre de Chapman offre à côté de parties fatigantes des passages fort beaux et nobles et laisse après elle une impression saine et forte.

Tous les poètes canadiens ne sont cependant pas des poètes épiques exploitant les gloires nationales. En 1895 s'organise au Canada l'école littéraire de Montréal, qui donne des lectures publiques de 1898 à 1900. Cette école abandonne la culture presque exclusive de l'alexandrin en vers suivis. Les nou-

veaux poètes se rendant compte qu'ils devaient avant tout commencer par assouplir leur langue et leur versification, se sont attachés à rendre leurs impressions intimes dans des rythmes variés, entre autres par des sonnets.

A la tête de cette école, il convient de citer les poésies de Nérée Beauchemin.

Nérée Beauchemin, né à Yamachiche le 20 février 1851, se livre d'abord à l'étude de la médecine. Revenu dans sa ville natale, où il exerce sa profession, il se délasse de ses fatigues en écrivant des vers. Cependant, sa poésie très travaillée, d'une forme recherchée, n'a rien d'un amateur; son vers souple et chantant, son inspiration délicate, mais sans grandes envolées, rappellent souvent Verlaine, mais le Verlaine de *Sagesse* et non celui des *Fêtes galantes*. Son volume *Floraisons matutinales*, paru en 1897, malgré ce titre un peu maniéré, est plein d'une inspiration délicate et franche. Ces vers empruntés à l'*Avril Boréal* sont d'une fraîcheur délicieuse et d'une forme charmante de souplesse et de grâce :

Est-ce l'avril? Sur la colline
Rossignole une voix câline
De l'aube au soir.
Est-ce le chant de la linotte,
Est-ce une flûte, est-ce la note
Du merle noir?

Pour décrire l'impression que produit l'angélus sonnant dans le soir, il trouve des vers d'une harmonie imitative remarquable :

La cloche lente à voix éteinte
Tinte au clocher paroissial
Et l'écho tremblant de sa plainte
Tinte et meurt dans l'air glacial.

Les allitérations dont il se sert dans *La Mer* évoquent fort habilement les murmures berceurs du large :

Loin des grands rochers noirs que berce la marée,
La mer calme, la mer au murmure endormeur
Du large, tout là-bas, lente s'est retirée
Et son sanglot d'amour dans l'air du soir se meurt.

Parfois, Nérée Beauchemin trouve son inspiration dans les souvenirs des gloires nationales. Il chante *La Cloche de Louisbourg*, souvenir précieux de la Nouvelle-France, vieille cloche qui sonna les victoires et les défaites des premiers colons du Canada :

Cette vieille cloche d'église
Qu'une gloire en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelise,
Rutile à nos yeux comme l'or.

C'est une pieuse relique.
On peut la baiser à genoux,
Elle est française et catholique
Comme les cloches de chez nous.

Cette cloche qui sur la terre d'Amérique a sonné les fêtes de France, dont la voix s'est jointe

Aux canons des vaisseaux du Roy.

a traversé des heures douloureuses.

Cependant, aujourd'hui encore, nous sommes émus en écoutant son chant où dort l'écho des gloires passées :

En nos cœurs tes branles magiques,
Dolents et rêveurs font vibrer
Des souvenances nostalgiques
Douces à nous faire pleurer.

Après la lecture de ces vers, il faut reconnaître que Nérée Beauchemin connaît son métier de poète et sait quelle est la valeur musicale des mots. Il est surtout un auditif. Ses cloches branlent, sonnent et résonnent, ses oiseaux chantent ou gazouillent et sa source sourd sous les prèles. L'adjectif visuel est souvent moins heureux. Il est musicien et non pas peintre. Le choix de la forme rythmique est généralement excellent et s'adapte bien au sujet.

L'inspiration de ce poète qu'on lira et relira toujours avec plaisir n'est cependant ni neuve ni originale. Elle se distingue de l'école lyrique de Montréal par un pointe de mièvrerie qui évoque le souvenir de l'école symboliste française.

Alfred Garneau, petit-fils de l'historien, est un poète canadien dont les vers révèlent aussi une connaissance approfondie de la littérature française du dix-neuvième siècle. Il suffit de parcourir son œuvre pour nous rendre compte que Lamartine, Victor Hugo et surtout Alfred de Musset sont ses poètes favoris. Il ne faut pas trop lui reprocher ses réminiscences qui ne diminuent pas sa personnalité réellement canadienne.

Son inspiration délicate, son rythme léger créent des vers vaporeux et frais. Quoi de plus délicieux que ces strophes toutes frémissantes de la joie de vivre et d'un souffle jeune et frais :

La montagne a le chant des pâtres,
L'océan vert, les goélands,
La grève, les galets bleuâtres,
Et cette vie a son printemps.

O soleil d'or, jeunesse pure,
Comme alors les sentiers sont verts,
Les heures que cet âge azure
Ont le chant léger des flots clairs.

Mais les heures sont fugitives.
Où sont-elles? dit-on un jour.
Or, la saison des aubes vives
Est aussi celle de l'amour.

Malgré cette joie qui généralement emplit l'œuvre de Garneau, nous avons de lui des morceaux d'une inspiration très grave et très noble. Dans *Devant la grille du Cimetière*, il chante la maison des morts. Son sonnet est empreint d'une foi ardente.

Sal·t, vallon sacré, notre terre promise.

C'est en ces termes que le poète parle du cimetière. Il y observe le fossoyeur se livrant à sa funèbre besogne et qui, ayant fini sa journée, sur le point de rentrer, s'incline devant la croix qui veille :

Et de loin, comme il fait sans doute tous les soirs,
Cet homme la salue avec un geste immense...
Un chant très doux d'oiseau vole dans le silence.

Ses sonnets, genre que la jeune école littéraire du Canada semble entourer d'une réelle prédilection, sont ciselés avec soin par Alfred Garneau. Outre le souci de la forme, et la recherche littéraire exigés par ces petits poèmes, il a soin d'y envelopper une pensée toujours existante, souvent jolie et parfois belle. Le sonnet, comme trop souvent chez Marie-José de Hérédia, n'est pas pour lui un pur jeu de l'esprit, mais un habit précieux destiné à envelopper une pensée.

Vent du Ciel, à côté d'un très beau tableau, renferme dans ses quatorze vers un drame entier :

Pâle, elle cria : « Jean » du seuil de la chaumière.
Lui chantait dans les ors lourds des épis penchants,
Midi de son haleine assoupissait les champs,
Un nuage, au loin, montait dans la lumière.

Un grand nuage trouble aux murmures méchants...
Jean, le vieux entend-il sa femme et sa fermière
« Ah ! Jean ». — Les sombres feux qu'elle a vus la pre- [mière
Frappent ses yeux enfin, il a cessé ses chants.

La faucille à son poing tombe, car la nuée
Accourt, — enfer de flamme à peine atténuée...
« Est-ce, Dieu, la ruine? O Père, épargne-nous ! »

Et le vent se déchaîne en fureur, et la grêle
Fouette et vanne les blés autour de l'homme frêle
Tombé sur ses genoux.

Cette coupe hardie du dernier vers exprime admirablement l'impression d'épouvante qui se dégage de ce petit drame simple et révèle un vrai poète.

Comme nous l'avons vu, Garneau puise généralement son inspiration dans la vie intérieure et dans les faits de chaque jour ; il n'en est pas moins ardemment Canadien et Français. *France* est une longue acclamation à la mère-patrie qui ne peut manquer de toucher un cœur français et devrait à elle seule lui mériter rang de poète en France :

France,
Terre d'abondance
Aux grands blés lourds, aux vignes d'or,
A l'olivier plus blond encor ;
France !

Terre de plaisance
Où se chantent, les nuits d'été,
Tant d'airs d'amour et de gaieté ;
France !

Terre de vaillance,
Toi dont les preux, dès Roncevaux,
Furent si longtemps sans rivaux ;
France !

Terre de science,
La plus féconde en bons labeurs,
O sainte terre des pasteurs ;
France !

Terre d'espérance,
Quand verras-tu fuir sur le Rhin
Les aigles d'ombre au bec d'airain ?
France !

Un autre jeune poète canadien, *Emile Nelligan*, dont l'œuvre étrange fait songer aux compositions les plus tourmentées de Baudelaire ou de Verlaine, a atteint là-bas une grande célébrité.

Réunissant en lui les deux sangs irlandais et canadien, ce tout jeune homme montre dès l'adolescence une nervosité et une mélancolie inquiétantes.

Les poètes de la névrose hantaient son imagination malade et, après avoir rêvé la fin tragique de Baudelaire et de Maupassant, il fut pris au mot par la destinée. Il vit encore, mais mort à la raison depuis sa vingtième année. Des mains pieuses d'amis ont récolté ses vers et publié les meilleurs d'entre eux dans un petit volume qui parut en 1903.

Cette œuvre contient, avec les germes du plus vif talent, bien des faiblesses et des obscurités. On ý reconnaît les névroses et les exaltations d'un cerveau sans équilibre, et souvent un réel manque de naturel.

Des vers comme ceux-ci, où Nelligan prétend décrire des nuages dorés par le soleil couchant, ne peuvent être appelés que du galimatias :

De grands chevaux de pourpre erraient sanguinolents
Par les célestes nefs.

Mais, à côté de vers mauvais ou médiocres, nous pouvons glaner dans son œuvre des morceaux d'une sensibilité extrêmement affinée. Lui même nous dit :

Ma pensée est couleur des lumières lointaines.

Il s'exerce à noter de cent manières le dégoût de la vie et la tristesse de la première jeunesse envolée :

Ah ! vois sur la pente des années
Choir mes illusions fanées,
Toutes fanées (1)

Comme des larmes d'or qui de mon cœur s'égouttent,
Feuilles de mes bonheurs vous tombez toutes, toutes (2).

Peu de poètes ont eu des notes aussi sincèrement navrantes. Dans le très beau sonnet du *Vaisseau d'or*, plein de vers éclatants, il semble pressentir sa tragique destinée :

Ce fut un grand vaisseau taillé dans l'or massif,
Ses mâts touchaient l'azur, sur des mers inconnues ;
La Cyprine d'amour, cheveux épars, chairs nues,
S'étalait à sa proue au soleil excessif.

Mais il vint une nuit frapper le grand écueil
Dans l'Océan trompeur où chantait la Sirène
Et le naufrage horrible inclina sa carène
Aux profondeurs du gouffre, immuable cercueil.

Ce fut un vaisseau d'or, dont les flancs diaphanes
Révélaient des trésors que les marins profanes,
Dégoût, haine et névrose, entre eux ont disputé.
Que reste-t-il de lui dans la tempête brève ?
Qu'est devenu mon cœur, navire déserté ?
Hélas ! il a sombré dans l'abîme du rêve.

Nelligan s'attache aussi à trouver dans la nature des symboles lui permettant d'exprimer les choses morales et les sensations les plus fines.

Après nous avoir décrit un lac aux eaux miroitantes et calmes, il conclut :

Ainsi la vie humaine est un grand lac qui dort,
Plein, sous le masque froid des ondes déployées,
De blonds rêves déçus, d'illusions noyées,
Où l'espoir vainement mire ses astres d'or.

Il aime à noter les sensations ténues, les nuances les plus délicates, ainsi dans *Les Carmélites :*

Parmi l'ombre du cloître, elles vont solennelles
Et leurs pas font courir un frisson sur les dalles
Cependant que du bruit funèbre des sandales
Monte un peu la rumeur chaste qui chante en elles.
Parmi le froid du cloître, elles vont solennelles
Et leurs pas font des chants de velours sur les dalles.

---

(1) *Tarentelle d'automne.*
(2) *Sérénade triste.*

Souvent le poète s'exerce à décrire les choses extérieures, et certains de ses sonnets, comme l'*Éventail* ou les *Camélias*, ne seraient pas désavoués par les maîtres de l'école parnassienne.

Malgré cela, les plus intéressantes des œuvres de Nelligan sont celles où il a laissé chanter son âme inassouvie et triste, comme la *Prière du Soir*, où se montre le fond de mysticisme inhérent à sa race, la *Réponse du Crucifix* ou encore *Amour immaculé*, un sonnet qui fait songer à l'idéale figure décrite dans *Le Rêve* de Verlaine :

Je sais en une église un vitrail merveilleux
Où quelque artiste illustre, inspiré des archanges,
A peint, d'une façon mystique, en robe à franges,
Le front nimbé d'un astre, une sainte aux yeux bleus.

Le soir, l'esprit hanté de rêves nébuleux
Et du céleste écho de récitals étranges,
Je m'en viens la prier sous les lueurs oranges
De la lune qui luit entre ses blonds cheveux.

Telle sur le vitrail de mon cœur je t'ai peinte,
Ma romanesque aimée, ô pâle et blonde sainte,
Toi, la seule que j'aime et toujours aimerai.

Mais tu restes muette, impassible, et, trop fière,
Tu te plais à me voir, sombre et désespéré,
Errer dans mon amour comme en un cimetière

Ce malheureux poète, si plein de promesses et auréolé par sa destinée tragique, est considéré comme un maître par les jeunes poètes canadiens.

Son influence n'est du reste pas uniquement salutaire. Si l'étude de Nelligan apprend à la jeune génération littéraire du Canada l'infinie délicatesse des mots, de leurs alliances ou de leurs répétitions pour rendre les pensées les plus subtiles, elle les incline trop à se contempler eux-mêmes et les détourne des sources les plus larges de la vie.

De préférence à une poésie décadente, aussi subtile soit-elle, il faut souhaiter, surtout à un pays jeune comme le Canada, une poésie vivante, chantant les grandes idées et les belles actions.

Tous les admirateurs de Nelligan ne lui empruntent heureusement ni son pessimisme ni ses excentricités, et nous avons parmi eux le poète *Albert Lozeau*, qui joint à un verbe fin et subtil les idées larges et généreuses.

Tout jeune, comme il achevait des études commerciales, il fut pris par une terrible maladie qui le tint neuf ans couché. Il en resta paralysé. Un véritable cénacle littéraire se constitua autour de son fauteuil d'infirme et, tous les soirs depuis plusieurs années, les jeunes penseurs du Canada viennent y discuter les idées nouvelles et lire leurs œuvres.

Dans les longues heures de solitude que l'absence de ses amis laisse à Lozeau, celui-ci ciselle des vers fins et délicats. Lui-même avoue dans une préface que l'art de rimer « l'a arraché au désespoir et à la mort ». Nous avons de lui deux volumes, l'*Ame solitaire* et le *Miroir des jours*, où le poète enveloppe des pensées nobles et élevées d'une forme poétique et harmonieuse.

Il est humble et n'a pas confiance dans son talent : « Je suis un ignorant, écrit il dans sa préface; je n'ai pas d'idées; je rêve et je ne pense pas... J'écris des sonnets de préférence parce que j'ai l'haleine assez courte. » Et cette simplicité, cette sincérité, font le charme de *L'Ame solitaire*. On sent que le poète y laisse libre cours au rêve. Il exprime, comme il le dit lui-même, des sentiments qu'il ressentira. La vie qu'il dépeint est la vie de son rêve; son livre est profondément humain.

Les vers qu'il consacre à la femme qu'il aimera, à celle qu'il attend dans l'ardeur de son âme, sont charmants d'émotion vraie et contenue. Dans l'attente de l'aimée, il dit :

Mon attente d'amour fera de telle sorte
Que mon lointain bonheur en deviendra plus doux.

Et plus loin :

J'aurai pour vous aimer des tendresses nouvelles.

C'est un timide rêvant de l'aveu qu'il n'ose, et cette note de sentimentalité discrète fait songer à Sully-Prudhomme :

Elle est venue hier et, timide, interdit.
Comme ivre de son charme, hélas! je n'ai rien dit.

Il note dans un rythme berceur les idées les plus délicates, il chante ces pauvres mots d'amour si souvent profanés :

Les mots d'amour ne meurent pas,
Ils vivent au fond des mémoires
Comme les anciennes histoires
Qu'enfant on nous contait tout bas.

Son âme, sans fiel, ne contient pas d'amertume contre le sort qui le traite si rigourement. Son infirmité ne l'aigrit pas et c'est à peine si nous pouvons la deviner entre les lignes de son œuvre. Parfois, cependant, il aspire aux grands bois qu'il ne peut contempler que de sa fenêtre.

Dans *Une Valseuse*, nous trouvons un regret de ne pouvoir suivre l'aimée dans les bals et un peu de jalousie de savoir qu'elle passe d'un danseur à un autre :

Mais moi qui vous adore et tremble de le dire,
Qui vous aime comme de loin,
Qui connais la vertu de votre cher sourire,
Hélas! moi qui ne danse point...

Je ne mérite pas cette faveur insigne
De presser vos petits doigts blancs
Et je n'ai pas le droit, moi, l'ami trop indigne,
Qu'a le dernier de vos galants.

En dehors de l'amour, A. Lozeau chante des idées d'ordre général. Souvent, après une description minutieuse et poétique, il tire de son tableau une idée ou un enseignement moral.

Il étudie les fines fleurs de givre que le froid dessine sur sa vitre, puis il conclut :

Dans l'âme humaine, ainsi toujours se résoudra
En eau vaine, la joie éphémère du rêve,
Que l'espoir éternel demain refleurira.

La musique l'inspire souvent; il aime à observer les doigts agiles courant sur le clavier. Cette vue lui inspire un retour sur lui-même de la plus délicate mélancolie :

Telle mon âme a des notes d'ivoire
Une petite gamme y vibre, blanche et noire,
Mais quel amour saura jamais, sans dévier,
En faire largement chanter tout le clavier!

Pour peindre la fuite du temps, il trouve des rythmes subtils, et sa *Chanson grise* rappelle Verlaine par la facture plus encore que par le titre :

Puisque tout périt ou pleure
Au vent flétrissant de l'heure,
Demeurons en la maison
Car dans notre chambre grise
Le souvenir s'éternise
De la dernière saison.

L'inspiration de Lozeau s'élève parfois à des conceptions nobles et élevées. Après avoir chanté la gloire des moissons d'or, il termine son poème par une invocation d'une très belle envolée :

O Déesse, par qui les épis lourds sont faits,
Mûris pour mon cerveau le blé d'or des idées.
Sur la gerbe, à genoux, frappé du plein soleil,
La lèvre habituée aux prières ardentes,
Je viens, triste, troublant les cigales stridentes,
Mendier un froment nouveau de blé vermeil.

Comme nous venons de le voir, Lozeau est un vrai poète, d'une inspiration saine et élevée, d'une forme délicate et harmonieuse. Ses vers émeuvent et touchent le lecteur. On y sent frémir une âme

noble et généreuse que les malheurs n'ont pas aigrie, une âme de vrai croyant que la religion sauve du désespoir. Il accepte la vie terrestre comme un état transitoire, attendant avec patience le moment où il sera parmi

Les morts, ces vrais vivants du beau pays de Dieu...

Autour de Lozeau se groupe toute une jeune génération de poètes canadiens, même les nommer serait trop long. Il serait du reste prématuré de les juger et c'est l'avenir seul qui dira leur valeur.

Nous constatons seulement la renaissance du mouvement littéraire canadien. Ces jeunes poètes, dont beaucoup n'ont pas vingt-cinq ans, s'efforcent de traduire en vers sonores et harmonieux leurs émotions personnelles. Leurs œuvres, ce premier livre de vers que chaque homme porte à vingt ans dans son cœur en aspirations inexprimées sera-t-il le début d'une carrière poétique ou seulement le premier balbutiement d'un cerveau qui cherche sa voie, il est impossible de le deviner.

Dans cette nouvelle école qui s'appelle elle-même Ecole littéraire de Montréal, on remarque un grand souci de la forme, une recherche de la pureté du langage, avec, souvent, une grande science verbale. Parmi ces œuvres récentes, on lira et relira même avec plaisir *Le Paon d'émail*, de *M. Morin; Le Canada chanté*, de *M. Albert Ferland; Les Phases*, de *M. Guy de Lahage; Les Soirs*, de *M. Albert Dreux; Les Forces*, de *M. A. de Beauregard; Les Voix champêtres*, de *M. H. Demers; Les Blessures*, de *M. Jean Charboneau; Le Cœur en exil*, de *R. Chopin.*

Tout permet de prévoir que ces jeunes écrivains suivront la voie tracée par leurs aînés et feront à la poésie canadienne une place dans la littérature française.

La *prose canadienne* ne s'est pas développée avec la même intensité que la poésie. Depuis l'antiquité, le vers est la première forme des littératures naissantes; il est donc naturel que le Canada obéisse à cette loi générale. Les prosateurs méritant d'être mentionnés sont encore peu nombreux.

Philippe-Aubert de Gaspé est le premier romancier canadien. Né à Québec en 1784, mort en 1871, il a entendu raconter les événements de 1763 par des témoins oculaires. Après avoir été sherif, il perdit sa fortune et vécut retiré dans son manoir de Saint-Jean de Port-Joli. Dans sa solitude, il suit avec intérêt le développement de l'âme française au Canada. En 1832, à la fondation des *Soirées canadiennes* il comprend que lui, l'aïeul, peut y jouer un rôle utile, en évoquant pour la jeune génération les gloires et les événements du passé. Il écrit donc pour cette publication le roman *Les Vieux Canadiens.* L'intrigue, très ténue, nous montre deux amis d'enfance, l'Ecossais Archibald Cameron et le Canadien Jules d'Haberville, forcés de combattre dans des camps différents pendant la guerre de 1760. Le livre est intéressant, moins par l'intrigue que par la peinture des scènes de la vie dans la Nouvelle-France. Il nous fait aimer cette féodalité débonnaire, cette existence de nos paysans en Amérique. Nous y trouvons décrites dans une langue forte, pleine d'idiotismes et de tournures locales, les scènes les plus pittoresques. Nous y voyons les sorciers de l'île d'Orléans, « le califourchon fendu jusqu'aux oreilles », assiéger le défunt père du voiturier José. Nous suivons les filles et les gars du village allant planter l'arbre de mai, puis ce sont les événements tragiques de la guerre, des scènes de carnage, décrits avec une intensité et un relief saisissants.

Le succès de ce livre fut si grand qu'Aubert de Gaspé, bien que d'une extrême vieillesse, voulut écrire tout ce qu'il savait encore du passé. Il nous narre lui-même d'une façon charmante comment il conçut l'idée d'écrire ses mémoires :

« Il y avait jadis, écrit M. de Gaspé, une femme nommée Fanchette. C'était une gaupe, sans ordre s'il en fut, qui laissait tout traîner dans son ménage. Aux reproches qu'on lui faisait, elle répondait constamment : « J'ai oublié de le mettre dans le coin, mettez-le dans le coin. » Le pauvre coin n'en pouvait plus, encombré qu'il était de ce qu'elle y avait accumulé depuis vingt ans. Il me restait quelques anecdotes, bien insignifiantes sans doute, que j'avais oublié de mentionner dans les anciens Canadiens, mais qu'avec la ténacité d'un vieillard, je tenais à relater quelque part.

Dans ce grand désarroi, une idée ingénieuse semble me tirer d'affaire. Imitons cette chère Fanchette, pensai-je, et faisons de cet ouvrage un coin à sa façon, pour y déposer tout ce qui me passera par la tête tant des anciens que des nouveaux Canadiens. »

A être ainsi conçu, le livre gagne une certaine allure cavalière et dégagée. Il s'y trouve cependant des longueurs et des relations sans intérêt, mais l'ouvrage reste intéressant et constitue un document précieux sur les mœurs et usages de la Nouvelle-France.

Un autre des premiers romanciers canadiens est *Gérin-Lajoie*, né en 1824, à Sainte-Anne d'Yamachiche. Il eut une vie très mouvementée, qui ne fut pas sans influence sur son œuvre. Fils de paysans, il fut envoyé à l'école primaire, où son intelligence le fit bientôt remarquer et lui valut une bourse au collège Nicollet. Après des débuts très pénibles, il devint l'élève le plus brillant du collège. Il y écrivit une complainte qui fut bientôt fameuse dans tout le Canada, bien que le *Canadien errant* fasse songer à du mauvais Béranger :

> Un Canadien errant,
> Banni de ses foyers,
> Parcourait en pleurant
> Les pays étrangers.

Il écrit à cette même époque une tragédie, le *Jeune Latour*, qui fut représentée au collège et y obtint le plus vif succès.

Ses études finies, le jeune homme eut bientôt à lutter contre l'adversité. Comme Fréchette et tant d'autres, il tenta d'abord de faire fortune aux Etats-Unis. Il en revint sans un centime, rapatrié presque par charité. De retour à Montréal, il vécut avec une grande difficulté, tour à tour journaliste et avocat sans cause. Il réussit cependant à se faire nommer payeur au ministère des travaux publics et traducteur au Parlement. Pendant les loisirs de sa carrière administrative, il entreprit des travaux littéraires et mourut en 1882, âgé de cinquante-huit ans. L'œuvre de Gérin-Lajoie comprend une étude historique, *Le Canada avant l'Union*, et un roman, *Jean Rivard*.

Le Canada avant l'Union est une étude impartiale et d'un style très sobre ; elle contient, cependant, bien des longueurs. On y trouve des portraits d'un relief saisissant et une documentation précieuse pour l'histoire du Canada.

Le Canada avant l'Union ne fut pas publié du vivant de l'auteur. Au moment où Gérin allait éditer son livre, il apprit qu'un de ses compatriotes, M. Turcotte, préparait un ouvrage semblable. Il enferma son manuscrit dans un tiroir pour ne pas nuire au succès de son confrère.

Jean Rivard est le roman d'un Canadien qui préfère à la vie mesquine des villes le travail de la terre. Il va au loin défricher des terres vierges, se construit une ferme et épouse la femme qu'il aime ; puis, plus tard, riche et honoré, il consacre son temps à la politique.

Le style de ce roman, intéressant par les descriptions de la vie rurale, est très simple, très précis, sans ornements étrangers. Ce livre, qui nous apprend la vie des défricheurs, laisse une impression saine et dégage un parfum de terroir.

A côté de ces ancêtres de la prose canadienne, il existe toute une phalange de jeunes écrivains, romanciers, polémistes, historiens, dont l'effort agrandira le domaine de la littérature canadienne.

Parmi leurs œuvres, il faut citer les romans du docteur Choquette : *Les Ribauds* et *Claude Paysan*.

Ces ouvrages, très sincères, sont d'une lecture agréable. L'écriture de Choquette fait parfois songer à Pierre Loti.

Le beau talent du polémiste Buies, patriote sincère et convaincu, doit être mentionné. C'est un écrivain du plus grand mérite, dont les livres : *Les Jeunes Barbares*, *Anglicismes et Canadianismes*, sont de très belles œuvres.

L'abbé Bourassa, historien sociologue, auteur sacré, l'abbé Ferland, l'abbé Casgrain, historiens consciencieux ; l'abbé Camille Roy, critique impartial à la plume élégante ; H. Beaugrand, auteur de la *Chasse Galerie* et de légendes éditées en français et en anglais ; E. Paré, P. Le May, auteur remarqué d'une traduction en vers d'*Evangeline* de Longfellow ; Poisson, qui, pour se délasser de ses œuvres critiques, taquine fort agréablement la muse, sont des écrivains de valeur dont les œuvres tiennent un rang honorable dans les publications canadiennes des vingt dernières années.

Depuis 1911, nous voyons se produire un nouvel essor de la prose canadienne. Une pléiade de jeunes écrivains que le recul des années permettra seul de juger avec impartialité s'attache à faire renaître l'histoire et la critique canadiennes. Nous remarquons chez eux un plus grand souci de la pureté de la langue, moins de canadianismes et de réels efforts d'impartialité.

Nous ne pouvons les citer tous, mentionnons seulement l'*abbé E. Chartier*, qui a publié *Pages de combat*, essais de critique littéraire ; l'*abbé Desrosiers*, géographe et historien, auteur de *La Race française au Canada;* M. *A. de Celles*, qui a écrit une étude remarquable sur Papineau ; *Mgr A.-E. Gosselin*, recteur de l'université de Laval, à qui nous devons *L'Instruction au Canada sous le régime français*, ouvrage d'une haute érudition et d'une très belle tenue littéraire ; M. *Marcel Degas*, défenseur des traditions françaises, M. *L.-O. David*, qui dessine dans ses *Hommes du jour* les personnalités marquantes du Canada.

Littérature anglaise canadienne.

ROBERT W. SERVICE.

On est surpris, en étudiant le Canada, de ne pas trouver de littérature canadienne anglaise. L'Australie a donné à l'Angleterre des poètes comme Adam Lindsay, Cordon et Henri Lawson, l'Amérique se glorifie d'avoir produit Edgard Poë, l'Inde a été chantée par Rudyard Kipling et par des colons autochtones, mais il n'existe pour ainsi dire pas de littérature anglaise au Canada.

Ce manque d'essor intellectuel dans un pays qui se développe en paix depuis cent cinquante ans a ses causes dans la nature canadienne-anglaise. N'ayant pas, comme les Canadiens français, à défendre le patriotisme de leur langue et de leurs souvenirs nationaux, les colons anglais sont trop occupés à faire fortune pour songer à écrire. Ceux qui se sentent des aptitudes littéraires vont faire leurs études dans les universités anglaises et s'installent définitivement dans la métropole, sachant que là seulement leur talent pourra être apprécié.

Ces écrivains se laissent vite submerger par l'influence anglaise et leur œuvre ne peut être considérée comme issue de la littérature canadienne.

Tout le bagage littéraire canadien anglais se résume en quelques mémoires, journaux de campagnes et souvenirs écrits au cours de leur vie aventureuse par des colons anglais.

Les *Voyages de Montréal* de l'explorateur sir Alexandre Mackenzie, parus en 1801, les *Lettres* de Georges Keith, les *Voyages et Aventures* de Alexandre Henry, les *Mémoires* de Daniel Harmon, l'explorateur de l'océan Arctique, sont des écrits très intéressants au point de vue documentaire et historique; ils jettent des lumières sur la vie des trappeurs et des premiers colons anglais, mais n'ont pas la valeur d'un monument littéraire.

Il est cependant un poète canadien à qui la métropole n'a pas fait oublier les grands bois et les larges horizons du Dominion et dont le nom doit avoir une place dans un travail consacré à l'étude du Canada.

Robert W. Service n'a pas quitté le Canada, employé dans une banque à White Pass, presque à la frontière du Yukon, il occupe ses loisirs à chanter les beautés de la terre natale. Les quatre volumes en vers (1) qu'il a publiés jusqu'ici ont été accueillis avec enthousiasme par la critique anglaise. Le *Times*, *Oxford Magazine* et le *Spectator* lui consacrèrent des articles très élogieux.

Les vers de *Robert Service* ont une originalité vraie et donnent une impression très juste des étendues sauvages et désertes du Nord du Canada. Dans des poésies d'un réalisme étudié, il dépeint la vie des colons de l'Ouest. Leur parler, mélange d'anglais et de patois, est reproduit avec une exactitude amusante. Le style de Robert Service, très simple, très aisé, est d'un écrivain très littéraire et ses vers harmonieux et souples plaisent par leur belle sonorité.

L'Incantation du Yukon (1) évoque le mystère des déserts glacés du Nord. *Le Pays de l'au-delà* (2), *Le Mort dans les pays arctiques* (3), *Le Rêveur* (4), histoire d'un chercheur d'or, comptent parmi ses plus belles poésies.

Maintenant que Robert Service a montré que le Canada pouvait être un sujet d'inspiration poétiques originales et fécondes, les jeunes Canadiens qui se sentiront une vocation littéraire suivront peut-être la voie ouverte par lui et, au lieu de porter à l'Angleterre le tribut de leur talent, ils chercheront à constituer une littérature canadienne anglaise.

Le Théâtre.

L. FRÉCHETTE et M. MARCHAND.

Il n'y a pas de théâtre canadien digne de ce nom. La censure ecclésiastique très sévère en a empêché jusqu'ici l'éclosion.

Nous avons déjà vu que L. Fréchette a écrit quelques pièces de théâtre qui furent favorablement accueillies. Un autre écrivain, M. Marchand, se consacra à la littérature dramatique. Nous avons de lui des comédies qui font songer à une collaboration de Ponsard et d'Emile Augier.

La Carte postale, *Ce que pensent les fleurs* et *Rancune*, trois comédies de Mme Daudurand, obtinrent, vers 1890, un grand succès au Canada. Représentées à Montréal et à Québec dans des fêtes officielles, ces pièces furent vivement applaudies et plurent beaucoup par leur verve comique.

Tout récemment, une pièce solidement construite, *Les Boules de neige*, de M. Louvigny de Montigny, et un drame poignant, *Le Secret pro-*

(1) *Songs of a Sourdough*, *Ballads of a chuchaks*, *The Trail of 1898*, *Rhymes of a Rolling Stone*.

(1) *Spell of the Yukon*.
(2) *The Land of beyond*.
(3) *Death in the Arctic*.
(4) *The Dreamer*.

[illegible], de M. Le Noblet du Plessis, marquent un réel progrès dans l'art dramatique canadien. Mais, faute d'un théâtre et d'une troupe régulière, ces œuvres, jouées par des amateurs, restent à l'état de comédie de salon.

Les Canadiens, tant français qu'anglais, sont cependant grands amateurs de théâtre. La plupart de leurs villes contiennent des salles de spectacle où des artistes français et anglais font applaudir les répertoires de leurs pays. Montréal possède un théâtre français où les Canadiens peuvent écouter les quelques pièces françaises autorisées par la censure.

De nombreuses représentations d'amateurs sont organisées dans tout le Canada. Ce goût très vif des Canadiens fera sans doute naître plus tard, lorsque la censure sera élargie, une littérature dramatique canadienne.

L'Eloquence.

MERCIER, CHAPLEAU, Sir W. LAURIER, R. DANDURAND, HENRI BOURASSA, G. BOURASSA, GAUTHIER, R.-L. BORDEN, JOSEPH HOWE, Sir JOHN MACDONALD, GEORGE BROWN, THOMAS MC GEE, *Orateurs indiens.*

L'éloquence, qui s'est développée si tard en France, est le genre favori des Canadiens. Anglais ou Français, ils aiment passionnément la parole et s'y exercent très jeunes. Dès le collège, les Canadiens commencent à faire des discours, ils parlent écoliers, ils parleront étudiants dans leurs clubs, leurs banquets, et arriveront ainsi à l'âge d'homme, préparés, du moins pour la parole, à la vie politique.

L'histoire du Canada depuis la conquête anglaise, les luttes politiques incessantes pour obtenir des libertés nouvelles ou pour défendre d'anciens privilèges ont favorisé le développement de l'art oratoire.

Le Dominion jouissait d'ailleurs, depuis 1867, du gouvernement parlementaire, ce qui a permis à plus d'un de ses orateurs de se former et de briller. Deux politiciens, Mercier et Chapleau ont laissé d'éclatants souvenirs oratoires.

Mercier, qui fut premier ministre de la province de Québec, était nommé le Gambetta canadien.

Voici l'opinion enthousiaste portée sur Chapleau dans le *Catalogue annoté de bibliographie canadienne* :

« Elégance de manière, distinction de ton et de geste, tenue toujours irréprochable, voix harmonieuse et puissance extrême d'improvisation et d'assimilation, tout était réuni en Chapleau pour en faire l'orateur le plus écouté et le plus choyé de la province de Québec. »

La nouvelle génération possède également des orateurs de valeur.

Sir Wilfrid Laurier, qui fut si longtemps premier ministre de la confédération, a prononcé de forts beaux discours en anglais et en français.



SIR WILFRID LAURIER.

Son talent clair et précis, la haute sérénité, l'élégance, la finesse soutenue et le charme de sa parole le font appeler par les Anglais *l'homme à la langue d'argent* (1). Ses discours en langue française, qui ont été publiés dans un volume, *Discours à l'étranger et au Canada*, contiennent de belles pages d'éloquence sincère et vraie. Les lignes suivantes, extraites d'un discours prononcé à un banquet organisé par les amis français du Canada à Paris, donnent une juste idée de son talent :

« J'aime la France qui nous a donné la vie, j'aime l'Angleterre qui nous a donné la liberté, mais la première place dans mon cœur est pour le Canada, ma patrie, ma terre natale... Vous en conviendrez avec moi, le sentiment national d'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à ses enfants. Eh bien, nous l'avons, nous, Canadiens, cet orgueil de notre pays. »

Parmi les orateurs du parti libéral, nous ne devons pas oublier de mentionner le beau talent de M. Dandurand, sénateur à vie. Sa parole claire, élégante et précise, sa voix puissamment timbrée

(1) *Silver-tongued man.*



L'HONORABLE RAOUL DANDURAND.

Le chanoine Gauthier semble un orateur canadien français de grand avenir. Il sait éclairer d'une parole nette et impeccable les esprits avides de vérités dans de grands discours savamment préparés ou dans de jolies homélies dominicales.

Les Canadiens anglais comptent aussi de nombreux orateurs de valeur. Leur talent, peut-être moins oratoire, mais précis et limpide, convainc les auditeurs à force de logique et de dialectique savantes. Parmi eux, il faut citer Joseph Howe (1804-1873), que des discours sur la liberté de la presse et les traités de réciprocité ont rendu célèbre. Sir John Macdonald (1) se distingua dans les luttes parlementaires de 1865, plus par la force de sa dialectique que par une réelle éloquence.

George Brown (2) et Thomas Mc Gee (3) défendirent avec fougue les intérêts canadiens et anglais devant le Parlement. La génération actuelle compte aussi de nombreux orateurs canadiens anglais dont les succès sont mérités et dont l'avenir consacrera le nom.

Parmi eux, M. Borden, premier ministre actuel et chef du parti conservateur, apporte, dans ses remarquables discours, une note d'équité et de modération et s'efforce d'apaiser les conflits des deux races.

et la chaleur de ses convictions lui font une place en vue dans le groupe des hommes politiques canadiens. Les Français ont été à même de l'entendre; M. Dandurand a pris plusieurs fois la parole à Paris et il fut chargé de représenter le Canada à l'inauguration à Vauvert (Gard) du monument de Montcalm. Le beau discours qu'il prononça à cette occasion fut applaudi par la France entière.

Henri Bourassa, véritable orateur d'opposition, a un talent logique et net. On a l'impression d'écouter un professeur de droit qui s'animerait par instants. Il arrive à convaincre par la précision et la sûreté des statistiques, par des arguments historiques dont une phrase mordante ou un noble mouvement augmentent tout à coup l'effet.

Son frère, l'abbé G. Bourassa, mort en 1905, fut un orateur sacré de réelle valeur. On peut se rendre compte du prestige qu'il sut acquérir en lisant un volume, *Conférences et discours*, qu'il a laissé. Une conviction ardente, l'amour des âmes, une éloquence nourrie et abondante furent ses principales qualités.



R. L. BORDEN.

Il est curieux de noter que les Indiens, ces frères déshérités des Canadiens, s'exercèrent parfois dans l'art de la parole. Nous avons parmi eux des orateurs comme Tecumseh, la Grande-Gueule, Logan,

(1) 1815-1891.
(2) 1818-1880.
(3) 1825-1868.

dont les discours en langue anglaise, colorés et convaincus, sont d'une réelle originalité et d'une curieuse couleur locale.

Ce coup d'œil très rapide sur la littérature canadienne, malgré de nombreuses omissions, montre que le Canada possède une réelle activité littéraire. Il faut y voir de précieuses promesses pour son développement futur, car un pays possédant l'orgueil de son histoire et une culture originale a des garanties sérieuses de durée et de prospérité.

Le Journalisme.

MM. Brown et Guilmour. Hugh Graham.
Olivier Asselin. Omer Herons. Chapuis.

On ne peut pas étudier le développement intellectuel d'un pays sans parler du rôle de la presse. Au Canada, il faut bien l'avouer, la presse, loin d'être un agent de culture intellectuelle, est plutôt un obstacle à son développement littéraire. Il ne manque cependant pas de journaux, tant anglais que français, et si le nombre des publications signifiait quelque chose, on pourrait parler du développement de la presse au Canada. On y compte 1,288 journaux anglais et 122 français, sans parler des journaux allemands, japonais, suédois, chinois, etc., dont le total s'élève au chiffre de 46. Sur cet ensemble, on compte 136 quotidiens. Mais ces journaux sont, dans leurs seize à trente-deux pages, des paquets d'annonces qui coupent les dépêches, voire les articles de fond.

La presse canadienne est bien moins un moyen d'information, un agent de culture intellectuelle qu'un organe de publicité. Les magasins annoncent leurs expositions, leurs ventes par des affiches qui parfois occupent plusieurs pages. Ces annonces remplacent les catalogues de nos grands magasins. Un produit, aussi bon soit-il, ne réussira pas au Canada s'il n'est annoncé à grands coups de publicité.

Hors du domaine commercial, le rôle de la publicité est le même. Un acteur en tournée, une pièce nouvelle seront annoncés à l'avance avec force détails sensationnels. On nous montre l'artiste dans son intérieur, on présente sa biographie au public; un conférencier venu au Canada ne réussira pas si son succès n'est pas préparé par une campagne de presse, si le public n'est pas informé à l'avance de ses goûts, de ses opinions, même de ses plats favoris. Au moment des batailles électorales, les journaux mènent la même campagne de publicité pour leurs candidats. Leurs photographies, celles de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs maisons, tout cela est mis sous les yeux du public.



Bureau d'un nouveau journal
dans une ville nouvelle de Saskatchewan.

Certes, dans ces journaux, il y a des articles bien rédigés et intéressants, mais ils sont irrémédiablement noyés dans ce fatras tout américain où l'on a du mal à trouver le renseignement intéressant. Les journaux quotidiens mêlent les annonces aux comptes rendus des fêtes mondaines. Ils publient chaque jour de nombreuses photographies des héros de faits-divers, des fiancés, des morts, des personnages de la société canadienne; tout cela, pêle-mêle avec la masse des annonces commerciales les plus saisissantes que leurs auteurs ont pu imaginer, donne aux journaux de là-bas un aspect étrange et incommode.

On comprendra que certains Canadiens renoncent eux-mêmes à entreprendre la recherche des rares articles à lire dans ces journaux et préfèrent se tenir au courant par des feuilles de France ou d'Angleterre.

Il semble aussi que l'on puisse attribuer l'insuffisance du journalisme canadien au manque de temps et à la besogne trop grande dont sont accablés les journalistes au Canada. Mal payés, en nombre insuffisant, les rédacteurs des quotidiens n'ont pas le temps de rédiger avec soin leurs informations et songent plus à remplir les colonnes qu'à intéresser le lecteur.

Seules les publications hebdomadaires s'occupent du mouvement des idées et présentent un cer-

tain intérêt littéraire. On peut cependant leur reprocher trop souvent l'étroitesse d'esprit, qui tend à transformer les questions d'ordre général en querelles de clocher, et leur critique littéraire un peu dure pour les écrivains étrangers et par trop enthousiaste pour leurs littérateurs qu'ils qualifient assez facilement de nouveaux Victor Hugo, Shakespeare, Molière ou Cicéron.

Il faut d'ailleurs, pour être juste, tenir compte à la presse canadienne de sa jeunesse. Le premier journal canadien, le *Halifax-Gazette*, ne parut pour la première fois que le 23 mars 1852.

Le deuxième, dû à deux imprimeurs de Philadelphie, MM. Brown et Guilmour, fut la *Quebec-Gazette*, dont le premier numéro parut le 21 juin 1865; enfin, le troisième, la *Montreal-Gazette*, date du 3 juin 1868. A partir de cette époque, les journaux sont créés avec une progression toujours plus grande. Le journalisme au Canada ressemble beaucoup au journalisme des Etats-Unis; on y trouve toujours l'esprit optimiste qui anime les habitants du Dominion.

A l'époque difficile des débuts, il fallut beaucoup de travail et une grande persévérance pour établir un journal au Canada; la *Halifax-Gazette* mérite toute la reconnaissance du public.

Parmi les principales feuilles de l'Est, il faut citer le *Montreal Daily Star*, conservateur; la *Gazette*, conservateur; le *Montreal Herald*, d'abord libéral et maintenant conservateur; le *Daily Telegraph*, libéral; le *Globe*, libéral; le *Mail Empire*, conservateur; en journaux canadiens français, le *Canada*, la *Patrie* et la *Presse*. A Vancouver, un des principaux organes est le *News Advertiser*. Le premier numéro de l'*Evening Star*, qui devint plus tard le *Montreal Daily Star*, parut le 16 janvier 1869. Montréal n'avait alors que 100,000 habitants qui s'occupaient beaucoup plus de leurs propres affaires que des nouvelles extérieures. Et ceci explique pourquoi la presse canadienne a été d'abord une presse d'annonces. Cependant, M. Hugh Graham, son directeur, en fit rapidement le premier journal du Canada. Son premier succès date de 1870; il publia des numéros spéciaux et des nouvelles rapides sur les événements de la guerre franco-allemande; plus tard, en 1885, il fit une campagne qui eut beaucoup de retentissement en faveur de la vaccination obligatoire. Enfin, en 1887, il lança des souscriptions pour envoyer au grand air pendant les vacances les enfants pauvres. Le *Montreal Daily Star* est aujourd'hui le plus important des journaux conservateurs et a doublé, depuis douze ans, son tirage qui atteint 100,000.

Les revues françaises les plus remarquables nous semblent être le *Nationaliste* et le *Devoir*, à Montréal; la *Vérité* et l'*Action sociale*, à Québec. On y remarque deux journalistes canadiens d'un réel talent, MM. Olivier Asselin et Omer Herons.

Le *Journal de Françoise* et la *Revue Canadienne*, où l'on peut admirer les belles chroniques de M. Chapuis, sont des publications intéressantes et bien écrites.

Comme nous venons de le constater, le journalisme canadien est encore loin de contribuer à la formation littéraire. Il y a cependant de bons journalistes canadiens, et le jour où la presse cessera d'être un amas de réclames et de mondanités, on peut espérer qu'elle jouera un rôle utile dans le développement littéraire du pays.

Les Arts.

BEAUCOURT, LOUIS DE LONGPRÉ, LEGARE, ANTOINE PLAMONDON, THÉOPHILE HAMEL, WILLIAM VALENTINE, ROBERT BARBIER, M. MORRICE, PHILIPPE HEBERT, LA LIBERTÉ.

Le développement artistique du Canada est extrêmement lent et n'a pas produit jusqu'à présent de talent réellement original. Il y a quelques écoles d'art affiliées aux universités, mais les artistes qui en sortent, tant musiciens que peintres, ne se sont pas encore manifestés par des œuvres de grande valeur. La faute en est peut-être à la culture artistique incomplète de la nation canadienne. La notion de l'art est généralement le résultat d'une longue période de culture et n'atteint son développement absolu que chez les anciennes civilisations.

Il est naturel que les Canadiens, trop occupés de mettre leur pays en valeur, n'aient pas eu jusqu'ici le temps de se former au point de vue de l'art. En dehors de la société la plus cultivée, une lithographie allemande de 10 cents leur cause le même plaisir qu'un tableau de maître; le pianola et le phonographe remplacent avantageusement la musique et le chant.

Récemment, cependant, on a fait de réels efforts pour propager la culture artistique. Une galerie nationale a été ouverte à Ottawa, un musée d'art constitué à Toronto. On vient d'organiser un musée à Montréal, auquel le maître Jean-Paul Laurens

a offert des esquisses et des dessins de toute beauté.

Malgré le manque d'originalité de ses artistes, le Canada a, depuis son origine, possédé des peintres.



MONUMENT A Mlle DE VERCHÈRES, par Ph. Hébert.

Ce furent d'abord des religieux venus avec les premiers colons et qui consacrèrent leurs loisirs à orner leurs églises. Le peintre Beaucourt, né à Québec en 1733, après avoir étudié en France, embellit les églises canadiennes de peintures dans la manière de Watteau.

Louis de Longpré, Legaré, Antoine Plamandon continuent la tradition des premiers peintres canadiens; Théophile Hamel, après avoir étudié en Italie, peint les membres du ministère Baldwin, d'une couleur correcte et froide.

William Valentine, né en Nouvelle-Ecosse, Robert Barbier, du Nouveau-Brunwick, ont laissé des peintures d'une valeur discutable, mais où l'on discerne un réel souci de la ressemblance.

Dans la génération actuelle, il faut citer quelques artistes d'un véritable talent.

M. Morrice, sociétaire du Salon, membre de la Royal Académie à Londres, est un paysagiste remarquable dont le pinceau se plaît à tracer les grandes scènes de la nature canadienne.

Philippe Hébert, l'auteur du beau monument de Crémazie au Havre, est un spécialiste des monuments commémoratifs très en faveur au Canada.

Le monument de Mlle de Verchères, que nous reproduisons, est parti en septembre 1913 pour le Canada. Il est érigé à Verchères, à 8 lieues en aval de Montréal, sur la rive droite du Saint-Laurent. C'est là que le seigneur de Verchères, officier du régiment de Carignan, avait construit, en 1672, un fortin sur sa terre. En octobre 1692, Madeleine de Verchères avait quatorze ans et huit mois quand les Iroquois surprirent les habitants tous occupés dans la campagne. Madeleine était à 400 pas de la porte quand un Iroquois l'aperçut et la saisit par son fichu de col. Elle le lui abandonna et grâce à sa vitesse put rentrer dans le fort et fermer la porte. Il n'y avait à l'intérieur qu'un seul soldat. Elle se coiffe du chapeau de ce militaire, multiplie les commandements et réussit à charger un canon de quatre livres de balles qu'elle tire sur les sauvages. Les Iroquois, effrayés par une défense aussi rapide, restèrent huit jours devant le fort, tenus en respect par le canon et les deux fusils jusqu'à ce qu'on vînt au secours de la jeune héroïne. La figure monumentale de Mlle de Verchères est magnifiquement campée; il paraît que le sculpteur la chercha longtemps et la trouva en quelques minutes après avoir lu quelques pages de la *Légende d'un peuple*, de Fréchette.

M. La Liberté a exposé à Paris des sculptures d'un réel talent. Les bustes de Mackenzie et les portraits de Suzor Côté sont des œuvres d'art consciencieuses et intéressantes.

Mais, malgré ces artistes, qui tous ont étudié en Europe, une école d'art n'existe pas au Canada.

Il en sera ainsi tant que les Canadiens viendront se cultiver en Europe, et chercheront ensuite individuellement à percer dans le chaos contemporain. Leur premier soin devrait être de réunir les éléments d'une tradition et d'un enseignement, de créer, dans leur pays, un milieu favorable. Quand les artistes canadiens, débarrassés du parasitisme européen et cherchant leurs inspirations dans leur milieu au lieu de se disperser au dehors, se seront formé une réelle originalité, nous pourrons assister à l'éveil artistique du Canada. Issus de deux races qui donnèrent naissance à de grands artistes dans tous les genres, les Canadiens portent en eux une sève assez riche pour constituer plus tard un art national.



LE NOUVEAU MUSÉE DE MONTRÉAL.

CHAPITRE XXV

Les Sports.

Sports d'hiver. — Chasse. — Pêche.

L'amour extrême des sports est un des traits distinctifs de la race canadienne. Les joutes et les tournois variés auxquels tous les genres de sports donnent lieu soulèvent au Canada des passions et des rivalités aussi profondes que les rivalités et les passions politiques.

Ce goût que les Anglais et les Américains ont communiqué au Canada se manifeste dans toutes les branches sportives. Le vainqueur d'un match sensationnel devient aussi célèbre au Canada que le héros d'un tournoi scientifique ou l'auteur de livres de valeur. Dès l'enfance, le goût du jeune Canadien est dirigé vers les sports ; ses plus grands plaisirs, ses jeux les plus passionnants sont faits de courses, de gymnastique et surtout des récréations sportives de l'hiver.

A l'école, il apprendra le tennis, le golf, la boxe. Ses parents seront plus humiliés d'une mauvaise note en gymnastique ou en golf que d'une mauvaise place en version latine.

Dans la vie d'étudiant, les sports tiennent presque toujours la première place. Les courses de canots, les parties de football, de criket, absorbent autant de temps que l'étude. Chaque année, des matches mettent aux prises les différentes universités et les journaux font une place plus large au compte rendu de ces joutes qu'aux événements politiques les plus intéressants.

Adulte, le Canadien continuera à consacrer tous ses loisirs aux sports. Ses heures de liberté seront absorbées par les clubs de golf, de base ball, de crosse, en hiver par les sports de neige, sans parler de la chasse et de la pêche, qui font pour ainsi dire partie de la vie canadienne et y tiennent une place d'autant plus grande que le Canada tout entier est un des plus merveilleux territoires de chasse et de pêche du monde. Pour les uns elles sont une ressource, aux autres elles apportent des joies que ne connaissent guère les chasseurs et les pêcheurs d'Europe.

Les femmes se livrent aussi à une vie sportive très intense. Beaucoup d'entre elles sont de déter-



Polo a Victoria (Col. Brit.).

mmées chasseresses et suivent avec passion les expéditions de leurs frères ou de leurs maris. Plusieurs Canadiennes se sont même fait une réputation d'adresse très méritée.

Dès l'enfance, la jeune fille, comme le jeune homme, est rompue à tous les exercices physiques. A l'école, les sports constituent une partie du programme des études. Plus tard, la jeune fille canadienne prend part avec ses frères, ses amis, aux jeux et aux parties sportives où s'ébauchent des flirts qui n'en sont pas le moindre attrait. Dans ces jeux en commun, dans ces joutes au grand air, commencent souvent les idylles qui mènent plus tard les jeunes gens au mariage.

La gymnastique et les sports athlétiques, sous toutes leurs formes, sont en honneur au Canada. Les matches de boxe excitent les plus vifs enthousiasmes et l'on peut voir toute la jeunesse, des foules d'hommes et de jeunes gens se presser chaque soir pour assister à ces combats. Tandis que le plaisir préféré de la Canadienne paraît être la conférence littéraire, la passion dominante du Canadien est le spectacle de la lutte sous toutes ses formes. Dans les chantiers des bûcherons qui défrichent la forêt vierge, parmi les bateliers qui conduisent les trains de bois comme dans les matches des boxeurs célèbres, la lutte attire partout la foule. Pour flatter ce goût américain, certains théâtres intercalent même des intermèdes de lutte dans les entr'actes de leurs pièces. Il appartient aux Canadiennes, souvent très délicates, fines et cultivées, de réagir contre l'invasion de ces mœurs américaines qui finiraient par déteindre sur la générosité du caractère canadien.

Les jeux d'adresse sont plus populaires au Canada que nulle part ailleurs. Le tennis, le hockey, le base ball, le golf, y sont joués assidûment, mais la crosse, le grand jeu national, est peut-être pratiquée avec un enthousiasme plus grand et plus général. Ce jeu, qui attire à Montréal chaque samedi une foule de dix à douze mille personnes, est le vieux jeu français importé par les premiers colons. Au treizième siècle, la crosse était déjà très en faveur en Normandie. A Avranches, un curieux cérémonial présidait aux grandes joutes annuelles. Au jour fixé, tous les habitants se rendaient sur la grève de la Sandière, non loin du pont Guibert, et l'évêque lui-même ouvrait le jeu en frappant la première boule de sa crosse pontificale, tandis que les cloches de la cathédrale sonnaient à toute volée.

La crosse canadienne est ainsi une variété du vieux jeu de balles français; il se joue entre deux camps de douze joueurs chacun, sur un terrain qui a 100 mètres de long sur 45 mètres de large.

Au milieu de chaque extrémité est planté un but composé de deux poteaux hauts de 1 m. 80, enfoncés à 1 m. 80 l'un de l'autre, reliés par une traverse. Chaque camp n'a qu'un objectif : faire passer la balle dans le but de l'adversaire malgré le gardien du but, dont le domaine est tracé par un demi-carré ou un demi-cercle qui fait face à l'assaillant. Dans sa *limite*, le gardien du but peut s'opposer à la balle de toutes les façons, tandis que les autres joueurs ne peuvent la toucher ni du pied ni de la main.

Ils sont armés d'une crosse dont la concavité est remplie par un filet en lanières de cuir de bœuf permettant de rattraper la balle à la volée, de la lancer en la dirigeant, etc.

On place la balle au centre du terrain et un joueur pour chaque camp l'attaque; les autres sont dispersés dans le terrain pour soutenir l'attaque et la défense, sauf les deux gardiens des buts qui n'abandonnent jamais leur limite.

Un match se compose de deux reprises ou demi-temps de 40 minutes chacun séparés par un repos de 5 minutes. Le camp victorieux est celui qui a conquis le plus souvent le but de l'adversaire.



Base ball.

Le base ball est la forme canadienne du criket, mais il est beaucoup plus difficile à jouer et surtout plus dangereux. Le batte est remplacé par une grosse massue de boie ronde, dont le maniement nécessite beaucoup de pratique, aussi les professionnels de ce jeu gagnent des sommes fabuleuses.

Sports d'hiver.

Hockey sur glace. Curling. Raquette. Ski. Ice-Yachting. Tobogganing. Luge. Skeleton. Bobsleigh. Traine sauvage.

Il n'existe probablement pas de pays où la variété des sports d'hiver soit plus grande qu'au Canada. Cependant, jusqu'à ces dernières années, toutes les agences de propagande à l'étranger se sont donné ou ont reçu pour consigne de ne jamais parler de ces sports d'hiver qui sont en si grand honneur. Il semble qu'en évoquant l'image des hivers canadiens on craigne d'écarter du Canada ceux qui ne le connaissent que par la boutade de Voltaire sur les arpents de neige.

C'est bien à tort ; au lieu d'éviter de parler de l'hiver, *on devrait au contraire* en célébrer les mérites et les joies.

Ceux qui connaissent le Canada et y ont vécu les journées d'hiver et de froid sec, éclatantes de soleil sur le tapis de neige, considèrent l'hiver comme la saison des fêtes et des réjouissances. Rien n'est plus gai et plus vivant que Montréal en hiver, quand la foule bruyante, heureuse d'oublier les heures de travail, s'élance rapide vers le Mont-Royal, sur des skis et sur des raquettes. Les fêtes de nuit du Mont-Royal attirent souvent plus de vingt mille personnes, et c'est un spectacle charmant que cette jeunesse, couverte de fourrures, la face colorée par le froid et animée par le plaisir.

Aux fêtes de nuit, les pistes sont éclairées par des lanternes vénitiennes ; ces lumières vacillantes illuminent par brusques éclats la figure des toboggannistes, qui sont précipités sur les pentes, secoués au milieu des rires et des plaisanteries des spectateurs. La sensation de vitesse est enivrante, et sitôt en bas, les joueurs remontent, traînant leurs planches dans la neige jusqu'aux genoux et pressés de recommencer. Toute la partie du parc où sont les toboggans est éclairée par d'immenses feux de joie, des fusées déchirent constamment l'obscurité, les feux de Bengale illuminent à chaque instant d'une lumière féerique le feuillage des grands arbres.

Des jeunes gens et des jeunes filles se poursuivent à coups de balles de neige et les ombres des skieurs passent et repassent à toute vitesse. Ceux qui ne participent pas à ces jeux violents viennent de temps en temps se réchauffer autour des brasiers, et les parents, engoncés dans de lourdes fourrures, font salon sur les bancs installés autour des feux. Puis, tard dans la nuit, des traîneaux et des voitures emmènent cette foule joyeuse ; des piétons sur patins et skis dégringolent les rues sombres et longtemps encore des rires fusent dans le lointain. L'hiver à Montréal est une fête perpétuelle pour les amateurs des sports de neige.

Autrefois, il était d'usage d'élever un château-fort en neige et en glace dans le Dominion Square, une des plus belles places du Canada, et la foule des étrangers venait admirer ce bloc étincelant. Soit que le gouvernement ou la direction du Pacific Railway ait craint qu'une telle exposition dénonçât au monde qu'au Canada le thermomètre descend quelque peu au-dessous de zéro, soit pour d'autres raisons que nous ne connaissons pas, les châteaux de glace ont été interdits.

Il semble qu'un mot d'ordre empêche même les journaux quotidiens de donner un compte rendu détaillé des fêtes d'hiver. Ils ne parlent guère que des accidents survenus au cours des divertissements et de la chaleur des feux de joie.

Ce désir de cacher la rigueur des hivers canadiens est un trait caractéristique. Il nous est arrivé de prendre quelques photographies de scènes de neige. Le photographe qui les développa nous dit d'un ton piqué : « Naturellement, vous allez envoyer ces photographies dans le vieux pays, et ils penseront que nous n'avons pas autre chose ici que de la neige ! »

Le monde entier devrait savoir que le froid canadien est un froid sec avec ciel pur et presque toujours grand soleil. Ce froid, facile à supporter, est bienfaisant pour les choses et pour les hommes. Cependant, nous avons rencontré des Canadiens qui semblent considérer la neige comme une disgrâce, alors qu'elle est le grand agent de fertilité et de santé.

Tous les sports d'hiver sont pratiqués avec ardeur au Canada. Le hockey, le patin, la raquette, le yacht à voile, le curling, le ski s'y disputent la faveur des populations et comptent des milliers d'adeptes. Il est facile de s'en convaincre pour peu qu'on passe quelques jours dans le pays et qu'on ait accès dans les nombreux clubs qui s'en occupent exclusivement.

Nous n'entreprendrons pas de donner des détails sur chacun de ces sports, ce serait la matière d'un livre, mais il faut dire quelques mots de ceux qui sont essentiellement canadiens.

Le Hockery sur glace est le premier des sports d'hiver au Canada ; c'est le jeu national de l'hiver, celui qui se joue dans les plus petits hameaux dès qu'il y a un nombre suffisant de joueurs pour

former les deux équipes de sept champions chacune qui sont nécessaires.

Le hockey sur glace est tellement canadien que, dans le monde entier, il se joue, de préférence, avec une crosse canadienne, à manche carré de 1 m. 75 de long, munie d'une lame plate et recourbée de 0 m. 30 avec laquelle on pousse le palet. Celui-ci est aussi, de préférence, le palet canadien ou *puck* en caoutchouc durci de 7 centimètres 6 de diamètre et 2 1/2 d'épaisseur, pesant 175 grammes.

1880 par les équipes universitaires de Mc Gill Collège et de Victoria à Montréal.

Il consiste essentiellement à chasser un palet au moyen de crosses à travers un but fixe. Deux équipes de sept patineurs chacune ont leur capitaine, leurs avants, leur demi, leurs arrières et un gardien du but. La partie se joue en deux reprises de vingt minutes et les coups sont jugés par un arbitre.

De Montréal, le hockey sur glace a passé aux



MATCH DE HOCKEY A BASSANO (Alberta).

La piste a, en général, 100 mètres de long sur 50 de large, d'une glace aussi unie que possible. Ces dimensions se trouvent facilement partout au Canada, sur les rivières et sur les lacs; là où elles n'existent pas, les joueurs modifient les règles à leur gré.

Arthur Farell, joueur réputé de Montréal, a écrit un traité du hockey sur glace qu'il définit *le jeu royal, vite, furieux, brillant, le plus populaire des jeux d'hiver, le jeu des jeux, le plus fascinant, le plus scientifique.*

Le hockey sur glace n'est cependant pas né au Canada, il a pour ancêtre le *bandy*, qui se jouait avec ou sans patins, sur glace ou sur terre, dans toute l'Europe, depuis des temps très anciens. Un tableau de Porbus représente des Parisiens jouant sans patins sur la Seine gelée une partie de bandy vers 1608. La longueur de l'hiver et les superbes pistes glacées du Canada sont, sans doute, cause que le hockey prit, dans ce pays, un développement tout particulier. Cependant, ce jeu n'y fut perfectionné et transformé en sport que vers

Etats-Unis où des matches célèbres eurent lieu à New-York, Baltimore et Boston entre Canadiens et Américains. Puis le célèbre patineur Geo Meagher l'introduisit en Europe en 1894 et le premier hockey-club fut formé à Paris sous la présidence du prince de Sagan. Depuis cette époque, le hockey se répandit dans toute l'Europe, mais nulle part il ne fut cultivé autant qu'au Canada. Il existe une ligue internationale de hockey sur glace qui réunit déjà six nations : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Bohême, la France et la Suisse. Les règles du jeu sont unifiées et permettent des tournois internationaux dont celui de Chamonix, en 1909, fut le plus célèbre. Les tournois internationaux d'Europe attendent encore une équipe canadienne qui établirait une comparaison entre les joueurs des deux mondes.

En somme, le hockey sur glace rappelle par ses règles le football et le polo, mais il est moins brutal que le premier et plus précis que le second; c'est un jeu éminemment sportif puisqu'il se joue entre deux équipes et réclame une tactique d'en-

semble bien plutôt que des coups personnels ; la science du patin y ajoute un attrait de plus et l'on comprend l'enthousiasme de M. A. Forell quand il parle du sport d'hiver national de son pays.

Après avoir été longtemps un jeu d'amateurs, le hockey est devenu un sport où se sont formés nombre de professionnels qui, grâce à l'engouement du public pour ce jeu, y trouvent un métier réel et très lucratif.

Le Curling, autre jeu sur la glace, n'a pas le caractère brillant du hockey. C'est un jeu écossais très ancien et qui doit avoir été apporté au Canada par les Ecossais qui ont été les premiers à peupler l'Acadie et, plus tard, en 1812, ont créé la première colonie du Manitoba sur la Rivière Rouge. Le nombre des clubs de curling est très grand ; il y a quelques années, c'était, après l'Ecosse, la province d'Ontario qui en possédait le plus.

Ce jeu ressemble au vieux jeu de boules d'autrefois, avec cette différence qu'il se joue sur la glace où, au lieu de boules, on lance de lourds galets ou *stone* pesant 33 livres, faits en granit et munis d'une poignée. Le galet a la forme d'une section de cylindre arrondie dont la base supérieure porte la poignée ; la base inférieure est légèrement concave, de façon que le galet ne pose sur la glace que par le bord d'une circonférence, d'où faculté de tourner sur lui-même en produisant ce qu'on appelle au billard *de l'effet*. Au moyen de l'effet, le joueur habile fait parcourir à son galet non la ligne droite, mais des courbes savamment calculées.

De là le nom du jeu qui vient de *curl*, courbe, ondulation.

Le curling se joue entre deux équipes de quatre joueurs possédant chacun deux galets et l'équipe dont un des galets est le plus près du but a gagné la partie. C'est un jeu difficile à cause du poids des galets et des courbes savantes qu'il faut leur faire décrire suivant les ordres du capitaine. Car chaque équipe a son skip ou capitaine, qui, placé derrière le but, indique comment chaque joueur doit jouer.

Outre leurs galets, les joueurs sont armés d'un balai avec lequel ils ont le droit de balayer furieusement la glace devant les galets, pour leur rendre la course et la courbe plus faciles. Il y a aussi un marchepied fixé sur la glace par des crampons de fer d'où chaque joueur lance son galet. Les règles sont minutieuses quant à la disposition de la piste et à ses dimensions ; le curling est toujours un jeu très animé à cause de la difficulté et de la grande variété des coups.

Dans toutes les villes de quelque importance, on ne compte plus les clubs de curling, dont les tournois annuels excitent le plus grand enthousiasme.

Les clubs de *raquette*, en se groupant dans une Union, ont fait faire de très grands progrès à ce sport qui vient des Indiens. La raquette canadienne diffère des raquettes suédoises et autres en ce qu'elle est plus allongée et se termine en ski, ce qui permet de courir quand la neige est plus dure ou moins épaisse.

Il paraît que la raquette est d'origine mongole et son usage se perd dans la nuit des temps. Les Indiens Peaux-Rouges s'en servaient lorsque le Canada fut découvert et la forme plus allongée de leurs raquettes porte toujours le nom de raquette canadienne ; quant au ski, il semble probable qu'au début il se confond avec la raquette, mais sa véritable patrie est la Norvège. Les recueils de poésie et de mythologie scandinaves racontent les exploits des dieux chaussés de patins de neige et les gravures norvégiennes du seizième siècle reproduisent souvent les formes des skis.

Le ski, introduit au Canada depuis cinq ou six ans seulement, y compte aujourd'hui d'innombrables adeptes et les concours annuels de sauts attirent de véritables multitudes d'amateurs, de spectateurs et de professionnels.

Ce n'est cependant qu'au milieu du siècle dernier que les premiers concours de courses et de sauts sont organisés à Telemark, en Norvège, puis à Christiania, et, depuis cette époque, le ski devient un véritable sport, mais il ne se répand dans l'Europe centrale que vers 1890. Le premier ski-club est fondé en 1891 à Todtnau, dans la Forêt Noire, et, après les explorations de Nansen au Groënland, les clubs de ski deviennent partout très nombreux.

Aujourd'hui, l'art du ski a été traité dans plusieurs livres ; nous indiquons aux amateurs *Les Sports d'hiver*, par MM. Louis Magnus et R. de la Fregeolière, ouvrage des plus intéressants que nous avons consulté avec fruit.

Les Canadiens, qui se servaient depuis plus de deux siècles de la raquette, ont adopté le ski avec ardeur et, en quelques années, leurs clubs ont conquis une véritable maîtrise.

L'Ice-Yachting, ou canotage sur la glace, est le sport favori des riverains du Saint-Laurent, qui,

durant les gelées, rivalisent de rapidité et sillonnent le grand fleuve de leurs voiles blanches.

Le long hiver du Canada, ainsi que les nombreux lacs et cours d'eau qui offrent les plus belles surfaces glacées favorisent ce sport qui est ancien.

L'ice yachting apparaît au seizième siècle en Hollande comme une nouvelle invention avec gravures à l'appui. Sur les bords de la Baltique, on s'en sert comme moyen de transport et les premiers colons hollandais ou russes durent en apporter l'idée au Canada, mais il ne se développe aux Etats-Unis et dans le Dominion que vers 1850 et seulement comme sport. De nombreux clubs se forment; sur la rivière Hudson, les clubmen de New-York luttent de vitesse avec les express dont la ligne suit la rivière et, le plus souvent, c'est l'ice-boat qui l'emporte.



UN YACHT A GLACE EN PLEINE VITESSE.

L'*ice-boat* n'est pas un bateau; sa carcasse en fortes poutres de chêne, sapin ou frêne est triangulaire et ressemble à celle d'un cerf-volant. Une poutre centrale, longue de 9 à 15 mètres, remplace la quille dont l'extrémité avant porte le mât et le beaupré. Une traverse de 5 à 8 mètres est assemblée en croix à l'avant de cette quille et ses extrémités reposent sur deux parties fixes. L'arrière de la quille repose sur un patin mobile qui fait fonction de gouvernail. Deux poutres, partant de la traverse et formant avec elle un triangle, viennent se réunir à l'arrière sur la quille en consolidant le cadre. La voilure habituellement adoptée est celle du sloop : brigantine et foc.

Cinq ou six personnes peuvent prendre place sur l'*ice-boat* qui se manœuvre absolument comme un bateau, mais sa sensibilité est extrême. Un faux coup de barre dans un virage fait capoter presque sûrement et, comme dit certain auteur anglais, pour conduire un *ice-boat*, il faut avoir tête froide, main ferme et une bonne assurance contre les accidents à une compagnie solvable.

Par un bon vent, on fait en *ice-boat* plus de 100 kilomètres à l'heure et l'on dit que, par de grands vents, les 145 kilomètres ont été atteints.

Le Tobogganing, ou sport du toboggan, avec ses variétés : la *luge*, le *skeleton* et le *bobsleigh*, est un sport absolument canadien. Sur les pistes du parc de Montréal, c'est un simple jeu qui ressemble beaucoup aux montagnes russes d'autrefois, mais il est devenu un sport avec les difficultés et les dangers de la luge dirigeable et du bobsleigh.

Le toboggan canadien se compose de plusieurs planches assemblées, dont l'extrémité antérieure est relevée en chasse-neige. L'appareil a 2 mètres de long sur 0 m. 50 de large. Un seul coureur peut s'y coucher et le diriger à l'arrière du pied, mais plusieurs personnes peuvent s'y placer à cheval;

celle qui est à l'arrière guide avec les pieds dans la neige comme gouvernail. Quand la piste est bien droite entre deux talus, c'est la montagne russe avec les gais incidents qui peuvent rendre la descente plus pittoresque, car si le toboggan rencontre des inégalités ou s'il s'aventure dans les talus, il s'ensuit des bonds formidables ou des à-coups qui jettent les voyageurs et voyageuses pêle-mêle les uns sur les autres; tout le monde se ramasse en bas au milieu des éclats de rire.

de la canadienne en ce que les patins plus légers qui la portent sont doublés d'une monture en acier qui glisse mieux sur la neige glacée. Le siège, plus élevé au-dessus des patins, est supporté par des montants ou arceaux en fer.

Le Skeleton est une luge montée tout entière dans un cadre et sur des patins d'acier, ce qui rend le skeleton beaucoup plus lourd et par conséquent plus rapide. Les skeletons pèsent de 40 à 50 kilos,



La remonte des toboggans et des bobsleigh est moins rapide que la descente.

Mais il y a des pistes qui ne sont pas droites et dont les courbes plus ou moins accentuées nécessitent des virages parfois difficiles. Là, les toboggans peuvent verser avec leur équipage et l'on n'en sort pas toujours indemne si la vitesse est grande.

La Luge canadienne est un toboggan plus court dont l'avant n'est pas relevé. La planche, sur laquelle le lugeur se couche le plus souvent sur le ventre et la tête en avant, est montée sur deux forts patins de bois, surmontés d'une petite rampe que les mains saisissent pour diriger la luge par des mouvements de l'avant, tandis que les souliers, armés ou non de pointes de fer, dirigent comme un gouvernail par l'arrière.

La luge dirigeable, plus sportive, se distingue

surtout s'ils sont munis d'un frein à l'arrière, c'est-à-dire de deux griffes placées de telle sorte qu'elles aient prise sur la neige si on soulève l'avant de l'appareil. La vitesse des skeletons atteint 100 kilomètres à l'heure et l'on comprend qu'à cette allure la manœuvre soit très difficile et souvent dangereuse.

Le Bobsleigh se compose de deux luges dont l'une, celle de l'avant, est mobile, sur un pivot commandé par des ficelles ou par une direction à volant et l'autre, celle de l'arrière, est fixe. Sur ces deux luges s'adapte un châssis muni d'une rampe à droite et à gauche. Sur le châssis s'installe l'équipe du bobsleigh; en tête, le capitaine, le volant ou les ficelles en main, et derrière lui toute

l'équipe, chacun ou chacune ayant les pieds appuyés sur le siège du précédent et les genoux forcément relevés, de façon que l'équipe tout entière est emboîtée les uns dans les autres.

Un bobsleigh monté par quatre ou cinq personnes a 3 m. 50 de long et pèse un poids considérable. En ligne droite, tout le monde, excepté le capitaine, se couche en arrière pour diminuer la résistance de l'air ; dans les virages, le bob, en vertu de sa vitesse, monte sur le talus et tout l'équipage se penche en dedans, un bras étendu pour aider au mouvement tournant, un patin est en l'air, tout porte sur l'autre et si l'on ne dépasse pas le talus pour faire panache de l'autre côté, le bob redescend en piste et reprend sa terrible vitesse.

Les courses de luge et de bobsleigh réunissent pendant tout l'hiver les équipes concurrentes américaines et canadiennes et les équipes canadiennes entre elles. Les sports d'hiver sont ainsi pratiqués dans tout le Canada non seulement par des touristes et par des sportsmen privilégiés de la fortune, mais, on peut le dire, par la population tout entière et aucun pays du monde n'offre des conditions aussi favorables.

Mentionnons encore *la Traîne sauvage*, qui n'est autre que le traîneau des Indiens, une sorte de bobsleigh rudimentaire. Il se compose d'une dizaine de lattes de 0 m. 07 de large, fortement jointes comme les lattes d'un parquet. La longueur est variable suivant le nombre de personnes, une à huit, que le traîneau doit porter. L'avant se relève en proue de navire ; on s'y installe sur le plancher capitonné assis en tailleur, à la sauvage ou couchés à plat ventre, serrés les uns derrière les autres. La traîne sauvage se gouverne à l'avant avec un bâton ou à l'arrière avec le pied et descend ainsi à toute vitesse les pentes de neige.

Ces sports d'hiver qui, depuis quelques années, sont une source de richesse pour la Suisse et tous les pays des Alpes, devraient attirer de nombreux touristes au Canada. Là, plus que partout ailleurs, ils trouveraient un terrain incomparablement favorable et un milieu des plus sympathiques. La beauté naturelle de ces immenses régions, couvertes pendant au moins quatre mois d'un épais tapis de neige, la splendeur d'un ciel presque toujours pur sous un soleil éclatant, l'enthousiasme de toute une population fanatique des sports d'hiver, devraient attirer au Canada, plus qu'en toute autre contrée du globe, ces amateurs qui se dirigent chaque année vers les Alpes de la Suisse et du Tyrol.

De nombreux touristes partent cependant d'Angleterre et d'Amérique pour aller se livrer aux sports que favorise l'hiver canadien, et l'on peut espérer que ce mouvement s'accentuera et s'étendra au grand bénéfice du Dominion, non seulement par l'argent qu'il y fera entrer, mais surtout par la propagande et la publicité qui s'ensuivront en faveur d'un magnifique pays dont l'unique tort est de ne pas être assez connu.

Si ce courant de tourisme grandit, l'hiver canadien, qui est déjà la cause la plus puissante de la fertilité du sol, deviendra pour le Canada un des moyens les plus efficaces de publicité. Nous ne saurions trop le souhaiter dans l'intérêt de tous.

Chasse.

Orignal, Caribou, Wapiti, Mouflon, Chèvre des Montagnes Rocheuses, Bœuf musqué, Puma, Lynx, Ours, Ours grizzly, Loups, Antilopes, Oiseaux. le canot canadien.

Avant de parler du gibier qui se chasse encore au Canada, il est nécessaire de rappeler celui qui ne se chasse plus, le plus beau de tous, le bison, dont les innombrables troupeaux couvraient autrefois toute la prairie. Il est difficile de s'imaginer ce qu'étaient les troupeaux de buffles quand il y en avait encore. Lorsqu'on arrivait dans le troupeau, on n'en apercevait pas la fin ; les animaux paissaient tranquillement en marchant, laissant entre eux des distances plus ou moins grandes et leurs dos noirs étaient disséminés jusqu'à l'horizon. La migration suivait sa direction insensiblement et souvent les animaux ne se dérangeaient même pas pour un ou plusieurs cavaliers.

Il est arrivé maintes fois que des cavaliers ont traversé un troupeau de bisons depuis le matin jusqu'au coucher du soleil sans en voir la fin.

Au fur et à mesure que le Far-West américain se peupla, les bisons reculèrent devant la civilisation ; mais lorsqu'il fut établi que la peau de bison était la meilleure et la plus belle fourrure contre les froids de l'hiver, en quelques années, un massacre effroyable anéantit la race. Le gouvernement canadien a recueilli les derniers survivants et leur a donné asile dans les parcs réservés. Un petit troupeau existe à Banff, dans le parc national, où toute chasse est sévèrement prohibée ; un autre dans une des réserves du Manitoba, près de Winnipeg, quelques familles de bisons sont parquées dans

Carte cynégétique du Canada.

d'autres réserves et notamment au parc Algonquin, au sud-est du lac Nipissing.

Les derniers bisons sauvages se sont perdus dans les territoires du nord, mais ils ne peuvent vivre au delà du soixante-cinquième degré, ainsi que l'indique la carte des migrations des grands animaux que nous publions. Plus loin, vers le nord, on ne rencontre plus que le bœuf musqué qui n'est pas un gibier du Canada, mais un gibier polaire.

Nous avons lu la date de 1878 indiquée comme celle de la disparition des derniers buffles aux Etats-Unis et, sur ce point, nous possédons une indication personnelle. A la fin de 1882, les frères du D..., dont les exploits cynégétiques sont légendaires dans les châteaux du pays de la Loire, chassaient encore le bison dans le Wyoming, où ils possédaient un grand *ranch* de plus de 1,000 têtes de bétail. Si, comme nous le croyons, les bisons ont survécu au Canada plus longtemps que dans le Far-West, leur destruction doit être nécessairement postérieure à 1878.

De 1882 à 1885, les travaux du Canadian Pacific traversaient la prairie et franchissaient les Rocheuses, les derniers buffles ont dû les voir. Ce qui est certain, c'est la rapidité avec laquelle s'est faite leur destruction. Quelques saisons ont suffi pour anéantir une race dont les individus se comptaient par millions et la cupidité, la conquête des peaux de bisons, firent organiser des expéditions de plus de cent chasseurs armés du Winchester à magasin et montés sur des chevaux dressés à éviter l'attaque de l'animal.

Les cavaliers partaient en file indienne et, au galop, traversaient le troupeau. Quand les animaux de tête étaient dépassés, on donnait le signal de la tuerie et chacun abattait autour de lui toutes les bêtes à sa portée; le massacre ne finissait qu'avec la poursuite des derniers fuyards.

En quelques années, le bison avait disparu et l'Amérique du Nord n'en renfermait plus que quelques individus errants sur la frontière septentrionale de la Saskatchewan et de l'Alberta ou recueillis par les gouvernements des Etats-Unis et du Canada. Ainsi le troupeau d'une vingtaine de

têtes qui fut installé dans le parc national près de Banff provient d'un achat fait par le Canada aux Etats-Unis.

Malgré la disparition des bisons et la rareté de plus en plus sensible d'autres grands gibiers canadiens, le Canada est encore un des plus beaux pays de chasse qui existent. On n'y rencontre pas les grands fauves du centre de l'Afrique, mais on y trouve l'orignal ou moose, le plus grand des élans, les ours, les caribous, les daims, les mouflons, les chèvres de montagne, les lynx, le wapiti et les antilopes, sans compter une foule de gibiers moins importants et surtout une innombrable quantité de sauvagines de toutes sortes.

En parlant des bêtes à fourrures et de l'importance du commerce qu'elles représentent, nous avons cité quelques chiffres qui donnent une idée des résultats obtenus par les chasseurs et les trappeurs de la Compagnie d'Hudson et de la maison Revillon frères. Ces chasseurs et trappeurs opèrent tous autour de la baie d'Hudson et dans la grande forêt, au-dessus du cinquante-cinquième parallèle, mais les chasseurs amateurs n'ont pas besoin d'aller aussi loin pour jouir de leur sport favori. Les Compagnies de chemins de fer, les clubs de chasse, les particuliers et les colons leur facilitent de toutes manières leurs expéditions cynégétiques. Ajoutons cependant que, pour un étranger, la chasse au Canada est un plaisir de luxe qui coûte assez cher à moins d'être l'invité d'un des nombreux clubs de chasse qui existent dans toutes les villes canadiennes.

Il faut aussi se mettre en règle avec la loi. Pour éviter la disparition des espèces d'animaux et de gibiers, le gouvernement canadien a édicté des règlements sévères auxquels il faut se soumettre. Pour chasser au Canada, il faut obtenir une permission taxée de certains droits, qui vous autorise à tuer un certain nombre d'animaux de chaque espèce et non davantage ; mais ces règlements pouvant varier, nous n'entrerons pas dans les longs détails qu'ils exigeraient.

L'Orignal ou *Moose* est le plus grand des élans, sa taille est celle d'un cheval, son poids peut dépasser 1,000 livres, l'envergure de ses bois énormes a parfois plus de 6 pieds ; il est le roi de la forêt canadienne et, pour le chasseur, il est le coup de fusil désirable entre tous. Sa fourrure est celle du cerf, sa chair est excellente, ses bois sont utilisés dans la coutellerie et son poil sert à faire des matelas. Il abonde dans certaines parties du Canada et précisément dans les plus accessibles comme le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-



ORIGNAL TRAVERSANT UNE RIVIÈRE.

Ecosse. Sa force est prodigieuse et, bien que d'un naturel craintif, il devient très dangereux quand il est blessé. Les coups qu'il donne avec ses pieds de devant sont terribles.

On a essayé à plusieurs reprises de le domestiquer; une seule fois, on réussit à en apprivoiser un à Frederickton (Nouveau-Brunswick), et tout le pays a conservé le souvenir de cette énorme bête courbée sous le joug.



INDIEN APPELANT L'ORIGNAL (Nouvelle-Ecosse).

Sur la rivière Ottawa, dans la maison du gouvernement, on essaya aussi d'apprivoiser deux jeunes orignaux. L'expérience ne fut pas couronnée de succès. L'équipage attelé de ces deux grands animaux provoquait de véritables paniques chez les chevaux qu'il rencontrait. Les jeunes orignaux s'emballaient volontiers et semaient en route, dans un galop furieux, cocher et voiture, ordinairement fort endommagés. On se décida à les rendre à la vie libre des grands bois.

Le nom français d'orignal vient du mot basque *orignac*, qui veut dire cerf. Les premiers Basques venus au Canada donnaient à l'élan le nom d'orignac (1). M. Dudlay, qui a envoyé à la Société royale de Londres une très bonne description de l'orignal, dit que les chasseurs en tuèrent un qui était haut de plus de 10 pieds. Sa vue est extrêmement perçante, son ouïe et son odorat sont tellement fins qu'on l'approche difficilement.

On le chasse de plusieurs manières, à la pipée, à l'approche et à l'affût; l'époque où il se laisse atteindre le plus facilement est l'hiver quand la neige fraîche l'empêche de fuir aussi rapidement. Pendant l'hiver, l'orignal adopte pour lui et sa horde un fort dans un endroit abrité, où il tasse la neige de ses pieds et d'où il ne sort guère.

Ce fort est ordinairement entouré d'arbres, surtout de saules, dont les orignaux mangent les pousses et ils écartent la neige de leurs pieds pour atteindre les herbes et les mousses dont ils se nourrissent. Les guides indiens savent découvrir ces forts, habités parfois par vingt ou trente individus, et y mènent les chasseurs.

La *pipée* ou *appel* se pratique au Canada pour l'orignal exactement comme en Autriche et en Bavière pour le chevreuil. A l'époque où le jeune orignal suit encore sa mère, on imite son cri de détresse, le mâle accourt aussitôt pour le défendre. Les guides indiens ont des cornets avec lesquels

(1) LESCARBOT. *Histoire de la Nouvelle-France*, 1615.

ils imitent en perfection le cri de l'animal. M. Niedick prétend qu'il vient en tout temps à l'appel par simple curiosité.

La chasse *à l'approche* est, sur une plus grande échelle, ce qu'on appelle la *pursch-jagdt* dans l'Europe centrale. Dans les grandes propriétés d'Autriche, où toutes les choses de chasse sont parfaitement organisées par tradition, les gardes font des sentiers autour des coupes nouvelles à un ou deux mètres à l'intérieur des grands taillis qui les entourent. Les branches sont soigneusement élaguées et le sol du sentier débarrassé des branches sèches. Le chasseur, muni d'une jumelle et chaussé de semelles de caoutchouc, s'approche de la coupe au-dessous du vent et explore le jeune taillis; si une famille de chevreuils ou de cerfs s'y trouve, il calcule la direction de sa marche et, par un des sentiers latéraux, en tenant compte du vent, se porte à un point d'où il pourra envoyer une balle au chef de la horde. Il ne faut faire aucun bruit, éviter tout bris de branche sèche, tout pas retentissant et bien souvent, malgré toutes les précautions, les animaux prennent l'éveil et fuient avant qu'un coup de fusil ait pu être tiré.

Pour approcher l'orignal, les précautions sont les mêmes, mais il n'y a pas de sentiers tracés d'avance à l'abri du regard des animaux et d'où les branches sont balayées; il faut, dans l'approche, une attention minutieuse et beaucoup d'adresse et, si l'on suit une piste, on n'arrive souvent à rejoindre la horde qu'après de longues marches.

L'orignal pait en marchant contre le vent; on n'arrive à l'approcher qu'en suivant sa piste et sans trahir sa présence par le moindre bruit. Il faut bien placer sa balle pour l'abattre et un orignal blessé est presque toujours perdu tant est grande sa force de résistance. La trace du mâle est plus ronde que celle de la femelle et un bon chasseur ne doit se tromper au pied ni sur l'âge ni sur le sexe de l'animal. En raison des facilités qu'offrent les nombreux lacs et cours d'eau du Canada, la chasse à l'approche se fait le plus souvent en bateau.

L'*affût* est pour l'orignal, comme pour tous les autres gibiers, basé sur ses habitudes. Au bord des rivières et des lacs, il vient boire à certaines heures, toujours les mêmes. Lorsqu'on a étudié les habitudes d'un animal, on l'affûte en conséquence.

C'est en Nouveau-Brunswick et notamment dans les forêts du Miramichi, du Tobique et du Nepissigit qu'on trouve l'orignal le plus facilement. A Frederikton, deux guides : Henry Braithwaite et Harry Allen, sont particulièrement renommés. La contrée est d'ailleurs si vive en grand gibier que, dans la saison de 1911, vingt-sept chasseurs accompagnés de leurs guides ont tué 24 orignaux, 15 caribous, 10 ours, 31 daims, etc.

Dans la province de Québec, on trouve beaucoup d'orignaux à l'ouest du lac Saint-Jean où le grand nombre de lacs et de rivières qui les unissent permettent de chasser presque constamment en bateau.

En Québec, la rive gauche de l'Ottawa, à proximité de Quipawa, et, en Ontario, la rive droite de la même rivière, du lac Nipissing au lac Abitibi, offrent de beaux territoires de chasse; plus à l'ouest, le lac Nipigon et le lac des Bois sont les régions favorites de l'orignal, des daims et des ours. On trouve à Fort-William d'excellents guides.

En 1903, le plus grand bois d'orignal tué dans l'Alaska mesurait 1 m. 96 d'envergure entre ses pointes extrêmes. A partir de 1 m. 52, les bois d'orignaux sont qualifiés forts. Il n'est pas rare de voir dans la même clairière des orignaux et des ours manger tranquillement des baies. La *salmonberry*, sorte de mûre rouge qui a le goût de l'abricot, est le régal de l'ours; les orignaux préfèrent les baies du saule et les nénuphars.

Les tétras abondent dans le Cassiar et ne s'enfuient pas; on les abat à coups de pierre pour la table où ils forment un délicieux rôti.

Le Caribou est défini dans le dictionnaire de l'Académie française : « Animal sauvage du Canada qui a de très grands rapports avec le renne. » Il ne faut donc pas en faire un élan comme certains auteurs anglais. On distingue au Canada deux espèces de caribous : celui des bois et celui de la prairie.

Le caribou des bois est plus grand; sa fourrure brune, marquée de blanc, est plus foncée que celle du caribou des prairies ; leur taille varie de 4 1/2 pieds à 5 1/2 pieds de hauteur (1 m. 35 à 1 m. 65) et leur poids dépasse souvent 600 livres. Le caribou des bois vit en familles de cinq à sept individus; l'autre vit en troupeaux qui comptent parfois plusieurs centaines de têtes et effectuent des migrations comme autrefois les bisons.

Le caribou est très sauvage, très difficile à approcher et se distingue du renne en ce que ce dernier est en train de devenir un animal domestique, tandis que le caribou ne s'apprivoise jamais. Ses allures sont très rapides et élégantes, il peut faire

des bonds énormes et fournir de longues traites sans fatigue apparente. En hiver, il campe sur des étendues désertes et glacées où poussent les lichens qui font sa principale nourriture.



CARIBOUS TRAVERSANT UN LAC.

Le caribou est nombreux à Terre-Neuve, au Labrador, dans le nord de Québec et de l'Ontario, en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, dans les provinces centrales et en Colombie Britannique. On le trouve pour ainsi dire partout au Canada, sauf dans le sud de l'Ontario.

Les meilleurs cantons du Nouveau-Brunswick sont ceux du centre et du nord-ouest, aux sources du Miramichi, du Tobique et du Restigouche.

En Québec, le pays de la haute Murray, dans le district de Charlevoix, est très habité par les caribous. Il y a là de gras pâturages semés de bouquets d'arbres, qu'on a nommés « Les Jardins », où ils se plaisent beaucoup et qui sont maintenant enclavés dans le parc national des Laurentides. Les caribous y vivent en troupeaux importants dont la présence est constatée chaque hiver.

Le *Bulletin de la Société de Géographie* de Québec racontait en 1911 que les caribous pullulent en nombre incalculable dans la région du nord, c'est-à-dire entre le fleuve Mackenzie et la baie d'Hudson. Au commencement de novembre, ils commencent à descendre vers le sud; on les trouve aussi dans les environs du lac des Bois, mais c'est un gibier très sauvage et difficile à approcher, unissant à une grande défiance une rapidité extraordinaire. Un chasseur européen ne peut guère en abattre s'il n'est pas conduit par un guide du pays.

C'est peut-être en Colombie Britannique que le caribou est le moins difficile à aborder; les environs de Revelstoke, le district de Kootenay et celui de Lilloet sont de bons terrains de chasse, mais ce sont les monts Cassiar, sur la frontière de la Colombie Britannique et du Yukon, qui paraissent être la région préférée des caribous.

La chasse en montagne doit suivre pour le caribou, comme pour les autres gibiers, une tactique guidée par les accidents du terrain. Le plus souvent, après avoir reconnu la présence des caribous, on les rabat sur des passages connus où les tireurs les attendent. Quand le terrain s'y prête, on essaye de les approcher au-dessous du vent.

La chasse du *Wapiti*, le plus grand des cerfs, a été interdite absolument en 1912, le nombre de ces superbes animaux ayant tellement diminué que le gouvernement a craint la disparition complète de l'espèce. Depuis que cette protection a été décrétée, le wapiti, qu'on ne rencontrait plus guère que dans l'île de Vancouver, commence à reparaître dans quelques parties des Rocheuses, en Alberta, dans le nord de la Saskatchewan et dans le bassin de la Mackenzie. Les journaux ont dit qu'on pensait à rouvrir cette chasse en 1913, mais nous ne croyons pas que l'on s'y décide à Ottava ou à Victoria. Le wapiti est devenu trop rare et l'animal est trop beau pour qu'on lui retire, sans de grandes précautions, la protection qui lui est nécessaire. Presque aussi grand que l'orignal, il a les formes les plus élégantes et les plus gracieuses et ses bois magnifiques atteignent un développement qu'aucun cerf d'Europe ne peut ambitionner. Sa robe est d'un gris blanchâtre teinté de fauve.

M. Paul Niedieck raconte, dans son livre *Mes Chasses dans les cinq parties du monde*, qu'il a tué dans les Rocheuses, près de la frontière canadienne, un wapiti dont les bois portaient neuf andouillers sur une perche et sept sur l'autre; c'était donc un cerf dix-huit corps irrégulier. Il reste muet d'étonnement devant les dimensions énormes de ce bois qui, comparé aux plus grands cerfs de Hongrie, paraît du domaine de la fable. Sa longueur est de 1 m. 41, le pourtour aux pivots est de 0 m. 39. Dans son musée de chasse, il donne à ce wapiti le n° 2, immédiatement après son tigre royal.


CHASSE AU MOUFLON.

Le *Bighorn* ou *Mouflon* n'habite que les Montagnes Rocheuses et les chaînes qui s'y rattachent. C'est un des animaux les plus méfiants et les plus difficiles à atteindre. Il ressemble tout à fait au mouflon d'Europe dont la race aurait déjà disparu des Alpes si les souverains d'Italie et d'Autriche n'avaient pas pris des mesures radicales pour sa conservation. On sait que le gouvernement français vient d'interdire pour quatre ans la chasse du mouflon en Corse.

Pour tuer un mouflon, il faut que sa vigilance ne s'éveille pas un instant. S'il se doute du voisinage de l'homme, il s'enfuit avec la rapidité de l'éclair par des escalades de rochers où aucun chasseur ne peut le suivre. Le matin, à l'aube, il descend des retraites inaccessibles dont il fait sa demeure pour chercher sa nourriture; c'est à peu près le seul moment où l'on puisse le tirer d'une place bien choisie à l'avance, après une étude très minutieuse de ses habitudes. Il est assez nombreux dans la chaîne des Cascades, sur les bords du lac et de la rivière Chileo d'où l'on peut atteindre assez facilement ses retraites favorites. On le trouve sur les deux rives du Fraser, vers Chilcotin, dans le Lilloet et près d'Ashcroft. La montagne est là d'un accès relativement facile et l'on peut monter à cheval jusqu'à quelques milles des cantons qu'il fréquente. On trouve de bons guides à Lilloet et à Ashcroft.

Au sud-est de la province, dans le Kootenay, il y a beaucoup de mouflons, mais la montagne y est plus difficile et seuls des alpinistes éprouvés pourront y pratiquer cette rude chasse.

Beaucoup plus haut dans le nord, les monts Cassiar, d'accès relativement facile, mais situés près de la frontière du Yukon, sont assez riches en mouflons. Ces animaux herbivores vivent à environ 300 mètres au-dessus de la limite des bois; ils sont moins agiles que la chèvre, mais plus méfiants et plus rapides; les conditions de leur chasse sont naturellement dictées par la saison et la disposition des lieux, mais une expédition aux monts Cassiar est toujours plus coûteuse et, dès qu'on chasse en montagne, un guide est indispensable.

La *Rocky Mountain Goat*, ou *Chèvre des Montagnes Rocheuses*, est un gibier particulier à ces montagnes et qu'on ne trouve nulle part ailleurs. C'est un superbe animal pesant de 200 à 250 livres, à la robe blanche et soyeuse, qui porte sur les épaules une sorte de crinière dont les soies


MOUFLON A GRANDES CORNES.

ent jusqu'à 80 centimètres de longueur. La tête allongée et intelligente est armée de cornes noires, presque droites, très aiguës et dont l'animal sait admirablement se servir. Très brave, il ne redoute pas les chiens et accepte souvent un combat qui donne le temps aux chasseurs de le tirer, mais, si le chien est très mordant, il paie souvent son ardeur de la vie.



En quête de la chèvre des montagnes.

La chèvre des montagnes est le plus audacieux et le plus habile des grimpeurs. Elle vit sur les plus hauts pics des Rocheuses où aucun ennemi ne peut la suivre; elle monte ou descend souvent par bonds énormes au milieu des précipices et défie alors toute poursuite. Sa chasse est certainement la plus difficile qui soit au Canada, aussi tous les vrais chasseurs ambitionnent-ils de tuer une chèvre.

Pour elle comme pour le mouflon, on organise de vraies expéditions à cheval, avec chevaux de bât et provisions pour plusieurs semaines. On campe auprès des neiges et, avec les meilleurs guides et les meilleurs chiens, on ne réussit pas toujours. Cependant, la chèvre des montagnes n'est pas rare, on la trouve dans toutes les chaînes de la Colombie Britannique, depuis la frontière américaine jusqu'au nord de la Skeena et de la rivière de la Paix.

Nous devons mentionner le *Bœuf musqué*, proche parent du bison, mais il est difficile de le compter parmi les gibiers canadiens. Comme l'ours blanc, il n'habite qu'au delà du cercle arctique, dans le nord-est du lac des Esclaves, au nord du Labrador et du Groënland et pour le chasser nous ne connaissons qu'un moyen : s'adresser à la Compagnie de la baie d'Hudson pour obtenir des traîneaux, des chiens, tout l'équipement nécessaire et des guides, ordinairement des Esquimaux. C'est entreprendre quelque chose comme une expédition polaire. D'ailleurs, l'animal est un superbe adversaire qui pèse 800 livres et davantage, monté sur des pattes courtes et très puissantes; la tête porte de fortes cornes dont la partie inférieure s'abaisse pour se relever ensuite par une pointe acérée. Sa robe varie du noir de jai au brun fauve, selon l'âge de l'animal et la saison; la fourrure est très fine et très soyeuse, son duvet donne la meilleure de toutes les laines.

On a toujours attribué le nom du bœuf musqué à une odeur spéciale due à des glandes. Rien n'est moins sûr; nous avons rencontré des chasseurs professionnels qui, sans décider la question au point de vue anatomique, déclaraient avoir souvent rapporté des peaux fraîches n'ayant aucune odeur.

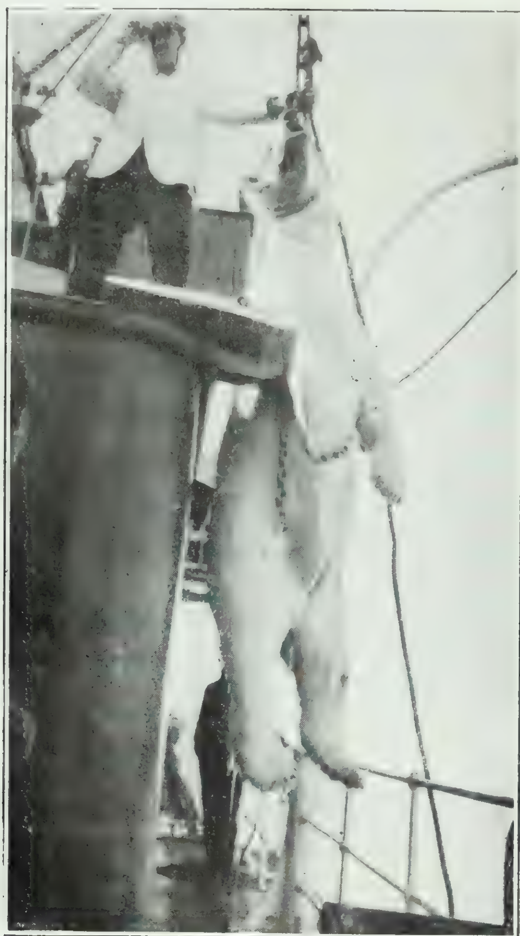
Quand nous aurons mentionné les ours, le puma et le lynx, nous aurons passé en revue tous les grands gibiers du Canada.

Le *Puma*, ou lion d'Amérique, et le lynx sont les seuls représentants, au Canada, de la famille des félins. Le premier existe en assez grand nombre dans l'île de Vancouver et se chasse avec des chiens. Il fuit toujours, mais acculé ou blessé, il devient dangereux. Sa robe est d'un fauve uniforme.

On trouve le puma dans les Montagnes Rocheuses, au sud de la Colombie Britannique, près de la frontière américaine et il semble augmenter dans l'Okanagan, mais c'est dans l'île de Vancouver qu'on le rencontre le plus facilement.

Le *Lynx* est un grand chat dont la poursuite est du domaine des trappeurs et des chasseurs de fourrures plutôt qu'une chasse, mais en Pologne, la chasse du lynx est pratiquée comme un sport très intéressant. Nous en parlerons d'autant moins qu'il existe à peu près partout au Canada; dans les provinces maritimes, en Québec et en Ontario, il est très répandu, mais il se garde avec soin, grâce à son ouïe, qui est aussi fine que son œil est perçant. Sauf dans le cas où on peut le chasser avec des chiens spéciaux, sa rencontre est ordinairement fortuite; son pelage gris jaunâtre est épais, fourni, et forme une superbe fourrure très recherchée.

L'Ours, avec l'orignal, sont les deux grands animaux que l'on peut chasser dans presque tout le Canada. Il y a plusieurs variétés d'ours, la plus commune et celle que les sportsmen recherchent le plus habituellement est le grand ours noir, superbe animal à la fourrure épaisse et lustrée qui atteint plus de 8 pieds de long (2 m. 50) et dépasse facilement 500 livres.



UN OURS BLANC HISSÉ A BORD.

L'ours noir est un animal timide qui mange de tout, mais surtout du poisson, des petits animaux et des fruits. Sa grande force le rend redoutable quand il est blessé et parce que sa taille, l'épaisseur de sa peau, la résistance de ses os et sa grande vitalité en font un animal difficile à abattre. Les plus grands individus se rencontrent plutôt dans le nord, mais il y en a partout et notamment dans le Nouveau Brunswick ou l'ours se multiplie assez pour devenir une gêne pour les colons.

Au printemps, apres leur hivernage, les ours ont les pattes tendres et sensibles, ils marchent difficilement sur la neige durcie. C'est le moment que l'on choisit pour les attaquer le plus facilement, d'autant plus que la fourrure est alors très belle et ne mue que plus tard. Les ours bruns et noirs sont très friands de lard frit et de sucre d'érable, mais ils sont faciles à écarter et même à apprivoiser Comme dans les Karpathes et en Russie, les sportsmen ne chassent guère l'ours qu'avec des professionnels qui sont d'ordinaire, au Canada, des guides indiens connaissant bien les repaires et les habitudes de ces grands animaux. La chasse de l'ours au printemps se combine facilement avec la pêche du saumon; à l'automne, on l'affûte souvent avec, pour appât, un quartier de cerf.

On peut chasser l'ours blanc dans les glaces du détroit d'Hudson. Notre gravure représente un de ces animaux tué par l'équipage d'un steamer des Etablissements Revillon.

L'*Ours Grizzly* est un animal à part et un adversaire digne des plus grands chasseurs de fauves. Un collier d'ongles de grizzly est, chez les Indiens, une marque de bravoure et d'adresse, bien justifiée par les difficultés de cette capture.

Le grizzly est le plus fort des animaux canadiens; il le sait et ne craint rien, sauf l'homme qu'il évite ordinairement. Sur dix grizzly rencontrés, un ou deux seulement ataquent le chasseur, les autres fuient. Mais en montagne, le grizzly ne fuit guère qu'en descendant, de sorte que la plupart du temps les chasseurs que le grizzly attaque de prime abord se sont trouvés ou au-dessous de lui ou sur son chemin de retraite. Il a attaqué par tactique ou par nécessité plutôt que par goût, mais alors il attaque furieusement.

Sa course est très rapide; un homme à pied ne l'évite qu'en montant sur un arbre, car, contrairement aux autres ours, le grizzly ne grimpe pas A cheval, un temps de galop peut mettre le chasseur à l'abri de son atteinte, encore faut-il éviter le premier bond et le premier coup de griffe, la patte du grizzly étant aussi puissante sinon aussi rapide que celle du tigre.

A cause de toutes ces difficultés, la chasse du grizzly est passionnante et comme cet animal devient extrêmement rare en Amérique, les chasseurs américains viennent au Canada pour le chasser.

Le grizzly atteint toute sa taille à sept ans ; sa robe est alors peu différente de celle de l'ours noir, mais elle a des reflets mordorés ou rougeâtres. Chez le grizzly, la base des longs poils est grise, la partie supérieure, seule visible, est d'un beau noir brillant surtout sur l'épine dorsale ; il pèse de 5 à 700 livres ; un grizzly mort au Lincoln-Park, à Chicago, pesait 1,153 livres. Il vit presque toujours solitaire, cependant on en a vu plusieurs ensemble cherchant leur nourriture lorsque les baies sont mûres.

On a rencontré parfois le grizzly dans les bassins des grandes rivières, qui descendent des Rocheuses pour se jeter dans le lac Winnipeg. Le duc de Richemond est un des rares chasseurs qui puissent se vanter d'avoir tué un grizzly à Fort-Carleton, d'un seul coup de fusil et à cheval.

Dans son livre : *Mes chasses dans les cinq parties du monde*, M. Paul Niedieck raconte que, parti de Fort-Wrangel le 30 avril 1904, il a chassé jusqu'au 26 octobre dans la contrée montagneuse des affluents du Stikine rencontrant beaucoup de grand gibier, ours noirs, élans et caribous, mais ce ne fut que le 4 octobre qu'il put abattre son premier grizzly au bord du fleuve. Le surlendemain 6, il tua le second, et le 16 octobre, sur la berge de l'Iskut, il tua le troisième.



Transport de vivres en forêt.

M. A. Bryan-Williams, garde général en Colombie Britannique, qui a beaucoup écrit sur la chasse, dit que les bords de l'Iskut, rivière qui se jette dans le Stikine, non loin de son embouchure, au sud du mont Turner, sont le canton le plus riche en grands ours noirs et grizzly. Il faut remonter la rivière en canot le plus loin possible vers le milieu d'avril ; à ce moment, la neige a généralement fondu sur les pentes, mais elle tient encore dans les bois. Les ours quittent leur hivernage, affamés par leur long jeûne, et cherchent avec avidité leur nourriture, creusant le sol pour trouver des racines, des pousses et aussi des insectes. A l'aube ou vers le soir on peut, avec de bonnes lorgnettes, les apercevoir sur les pentes et, si vous ne faites pas la conquête de superbes peaux, conclut M. Bryan, ce sera de votre faute.

On trouve aussi des grizzly plus au sud, dans les vallées de la Nass, de la Skeena, dans le Lilloet ; dans certaines parties de l'Okanagan et jusque dans le Kootenay-est. Sur le Stikine, les ours quittent leur hivernage à la mi-avril ; dans le Kootenay, on ne les voit pas avant mai.

Le baron de Plessen, son ami, avait eu la chance d'engager le seul guide indien connaissant bien la région et, en septembre, il avait abattu trois grands mouflons mâles et quatre grizzly.

Pendant cette campagne de près de six mois, M. Niedieck a été poursuivi par la mauvaise chance, il qualifie lui-même son expédition de fiasco parfait qu'il attribue aux informations défectueuses, à la mauvaise foi des Indiens et au manque de gibier.

Le nombre des *Loups* a augmenté au Canada jusqu'à ces dernières années et leurs dégâts sont devenus sensibles dans les fermes. Les gouvernements provinciaux offrent des primes pour leur destruction mais leurs dévastations continuent, bien qu'on leur fasse une chasse incessante. Leur poursuite en raquettes est une chasse d'hiver qui

a de nombreux adeptes; les loups gris sont d'ailleurs de puissants animaux dont le poids atteint souvent 80 livres; ils se réunissent en troupe de 40 à 50 têtes pour chasser le grand gibier qu'ils détruisent en partie. On les trouve dans tout le Canada.



CHASSE AU CANARD AVEC APPELANTS AU LAC SAINT-JAMES.

Les variétés d'*Antilopes* sont très nombreuses dans toutes les parties du Canada, depuis les grandes espèces comparables aux cerfs d'Europe jusqu'aux chevreuils; on les désigne généralement sur les cartes cynégétiques anglaises par le nom générique de *deer*.

Autrefois, une gracieuse espèce d'antilope habitait les plaines du Dominion. Sa fourrure, très fine, servait de vêtement aux femmes indiennes.

Les chasseurs européens eurent vite exterminé cette bête inoffensive, qu'on ne peut apercevoir maintenant que dans les parcs réservés de l'Etat.

Nous ne parlons pas des renards, lièvres, lapins et autres petits gibiers dont la chasse ne diffère pas de celle d'Europe. Au Canada, ces animaux ne sont chassés que par des professionnels pour leur fourrure.



TRAPPEURS ET LEUR CANOT DANS UN PORTAGE.

Lorsque l'on chasse en forêt, il faut avoir bien soin de se munir de provisions suffisantes et ne pas compter sur les oiseaux pour servir de rôti. Excepté en certaines saisons, il y a peu d'oiseaux comestibles dans les forêts du Canada, et, à moins de tuer un gros gibier, on y pourrait fort bien mourir de faim. Les pigeons, qu'on y voyait autrefois par milliers, ont presque complètement disparu. Il y a de nombreuses variétés de grouses dans les forêts canadiennes; mais, bien qu'elles soient un appoint excellent pour un dîner de chasseurs, elles ne sont pas un manger délicat comme

nos perdrix d'Europe ou comme les poulets de prairies du Dominion.

On trouve quelques flamingans dans la Colombie Britannique, et l'on a réussi à acclimater les faisans sur la côte du Pacifique.

Le dindon sauvage, autrefois si commun dans l'Est-Canadien, a presque disparu. On trouve quantité d'oies et de canards sauvages sur toutes les rivières du Canada, mais leur chasse est si facile qu'elle ressemble plus à une tuerie qu'à un sport.

Les rivages du Canada, les lacs, les rivières et la grande prairie sont la demeure de myriades de gibier d'eau et de sauvagines de toute espèce. La grouse à queue pointue est un des plus gros individus de la famille des grouses ; elle aime se nourrir de blé et c'est après la moisson qu'il faut la chasser au chien d'arrêt, comme le perdreau en France.

La grouse bleue ou coq des montagnes et la Franklin grouse vivent en Colombie Britannique ; quant aux oiseaux de passage, ils sont innombrables et l'on rencontre dans le Dominion de nombreuses variétés d'oies, de cygnes et de canards.

Les chasseurs de grands fauves partagent leurs préférences entre les armes à gros et à petits calibres.

La carabine de 13 millimètres tirant à poudre sans fumée et pesant 8 livres semble la meilleure contre les animaux dangereux ; M. Niedieck vante les services de sa carabine double anglaise, calibre 375 de 9 millimètres environ, poudre cordite, balle à chemise entière, avec laquelle il a abattu plusieurs grandes pièces, entre autres un lion à 410 pas.

Pour la chasse comme pour la pêche, le *canot canadien*, qui est le canot indien, est le plus parfait moyen de transport ; il est absolument indispensable. De formes gracieuses et élégantes, très léger, au point qu'un homme l'emporte facilement, très solide et résistant, capable de contenir beaucoup proportionnellement à sa taille, très stable et presque insubmersible entre les mains qui savent le manier, il passe partout grâce à son faible tirant d'eau et peut descendre les rapides mieux que toute autre embarcation.

Il est juste de dire qu'il fait peur à ceux qui ne savent pas le manier, mais dans les mains des guides indiens, c'est un instrument merveilleux.

Il est revêtu extérieurement d'écorce de bouleau et tous les guides en possèdent un ou plusieurs. Qu'il s'agisse de chasse ou de pêche, les guides canadiens se chargent des principales parties de l'équipement indispensable, sauf, bien entendu, les choses personnelles. On peut consulter à ce sujet un livre très utile intitulé : *Camping et canoing*, par James Edmond Jones.

Pêche.

Truite, Saumon, Ouananiche, Bass, Maskinongé Brochet, Esturgeon, etc.

Si le centre de l'Afrique, l'Inde ou d'autres contrées encore offrent des pays de chasse plus riches que le Canada en grands fauves, il nous paraît certain que, nulle part sur notre planète, la pêche n'est aussi variée, aussi copieuse, aussi belle qu'au Canada. Sans insister sur l'étendue des rivages maritimes, sur la grandeur et le nombre des lacs, sur la multitude des cours d'eau, grands et petits, nous ferons remarquer que la pêche est organisée au Canada comme elle ne l'est nulle part. Dans toutes les villes du Dominion, il existe de nombreux clubs qui louent au gouvernement le droit de pêche sur de très grandes étendues de lacs et de cours d'eau. Ils paient des droits assez considérables et construisent des rendez-vous qui sont parfois de très beaux chalets qu'on est tout surpris de rencontrer dans des solitudes. Les membres du club viennent y passer une ou plusieurs semaines en *camping* avec tous les approvisionnements et tous les services nécessaires à une villégiature confortable.



CAMPING, REMORQUE DE LA CUISINE.

Les règles de la plupart de ces clubs permettent à leurs membres d'avoir des invités, de sorte qu'un touriste reçu dans la société canadienne peut facilement prendre part à ces expéditions de pêche. Mais il y a aussi des camps appartenant à des guides ou à des associations de guides où l'étranger peut, en payant, jouir d'une ou de plusieurs semaines de camping. En général, la dépense est assez forte.

Ces camps se composent la plupart du temps de deux cabanes construites en grosses poutres juxtaposées et dont les intervalles sont soigneusement remplis de mousse. Une grande pièce sert de salon et de salle à manger et le reste est divisé en petites chambres à coucher sommairement meublées. La seconde cabane sert de cuisine et de demeure pour les guides. Souvent les lits sont des couchettes de cabines de bateaux dont les matelas sont remplis d'aiguilles de pins coupées et forment une literie délicieuse.

Après avoir complété leur équipement dans une grande ville, les sportsmen peuvent être en camping dès le lendemain s'ils partent de Montréal, de Québec, d'Halifax ou de Saint-John pour se rendre sur les rivières de l'Ontario, de Québec ou des provinces maritimes. S'ils se dirigent vers la Colombie Britannique, il faut compter cinq ou six jours de voyage pour franchir les Rocheuses et gagner les rivières ou les lacs colombiens.



PÊCHE A LA TRUITE (Québec).

A la descente du train, on trouve les guides et les canots et l'on peut aussitôt remonter la rivière et commencer l'excursion.

En Ontario, le lac Nipigon est réputé posséder les plus grosses *truites;* les expéditions y sont chères parce que la maison Revillon frères et les employés de la Compagnie de la baie d'Hudson y ont conduit beaucoup de visiteurs en les entourant de confortable et même de luxe. Au Nipigon, les droits de pêche sont élevés, il faut deux guides par canot à cause de la rapidité de la rivière qui déverse ses eaux dans le lac Supérieur.



UN COIN DU LAC SUPÉRIEUR.

Le lac Supérieur a ceci de particulier que la température de ses eaux ne dépasse jamais 40° Farenheit, de sorte qu'on y pêche fructueusement encore en août alors que les eaux des autres lacs et rivières sont trop chaudes par la pêche de la truite. Les îles du lac Supérieur sont un très bon canton où la pêche se double d'une très agréable navigation dans les îles; on y prend des truites de 40 livres. Le prix des permissions de pêche dans l'Ontario est de $ 2 par ligne pour la saison et tout le pays au nord du lac Supérieur est excellent à condition de remonter les rivières un, deux ou trois jours en canot.

Sur l'autre versant des Laurentides, dans le bassin de l'Albany, qui se jette dans la baie d'Hudson, les rivières de Kenayami et Nagagami sont de bons cantons éloignés de quatre à six jours de canot, mais on pêche tout le long du voyage. On peut compter pour un canot et deux hommes pendant deux semaines une dépense de 850 à 900 francs.

La province de Québec et les provinces maritimes ont la prétention de posséder la truite la plus exquise, très supérieure à la truite de l'Ouest, mais les cantons de pêche situés entre Québec et Montréal sont presque tous affermés par les clubs de ces deux villes et les Américains paient très cher les cantons qui leur sont facilement acces-

sibles en Nouveau Brunswick, en Nouvelle Ecosse et sur les deux rives du Saint Laurent.

Autour du lac Saint-Jean et surtout à l'ouest de ce lac, toute la région, semée de cours d'eau et de petits lacs, est très riche en truites et en poissons de toutes sortes; là le camping est captivant pour les amateurs de solitude; on y est seul au milieu d'un désert d'eau et de bois.

Bien que les grandes pêches du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse soient pour la plupart louées, les petites rivières sont tellement nombreuses que les amateurs peuvent facilement trouver des places de pêche où les truites, les saumons, les bass, les maskinonges et autres espèces sont assez nombreuses pour les satisfaire pleinement.

Toutes les espèces de truites existent au Canada depuis la petite truite des ruisseaux, qui pèse 250 grammes, jusqu'à la grande truite grise des lacs, qui atteint 40 livres. Cette dernière se prend ordinairement avec la ligne à crémaillère armée de mouches; cette pêche se fait en canot à marche lente, en juin, juillet et septembre.

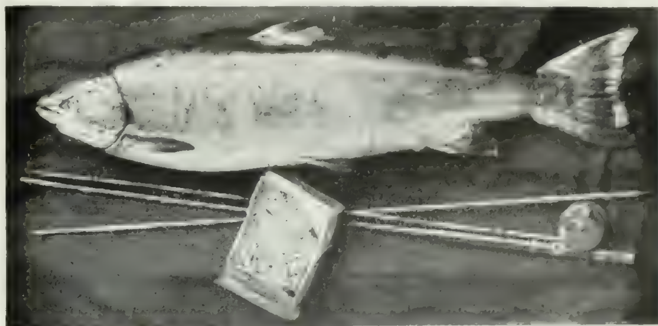
Chaque année, de nombreux Anglais traversent l'Atlantique pour venir au Canada se livrer à leur sport favori. La pêche au saumon est l'accompagnement naturel de la chasse à l'ours. Elles se font au printemps et dans les mêmes parages.

La pêche du *Saumon* à la ligne a des adeptes fervents qui d'Angleterre et d'Amérique viennent au Canada pour y faire des prises exceptionnelles. La Matapedia et la Cascapedia, deux rivières du sud de la province de Québec, qui se jettent dans la baie des Chaleurs, sont réputées parmi les meilleures rivières à saumons. Le *Cascapedia Salmon Club* paie ses droits de pêche $ 8,500, mais les rivières voisines de la baie des Chaleurs et les tributaires du Saint-Laurent en aval de Québec sont libres pour la plupart et très vifs en saumons.

Les espèces de saumons sont nombreuses. Le saumon du Jaquet (Nouveau-Brunswick) va de 4 à 10 livres; celui du Upsalquitche a souvent 25 livres et atteint 40 livres. On a limité les prises à cinq saumons par jour, parce que certains touristes en prenaient plus de vingt-cinq. Il y a du reste quantité d'autres poissons pour lesquels le nombre des prises n'est pas limité.

Dans la plupart des rivières de la Nouvelle-Ecosse, à l'est d'Halifax, la pêche est libre ainsi qu'au Cap-Breton; elles ont du saumon et de la truite en quantité.

L'*Ouananiche*, improprement appelé saumon d'eau douce, est un poisson qui peut se classer entre la truite et le saumon. Très répandu dans les eaux canadiennes, entre le détroit d'Hudson, l'Ottawa et l'Atlantique, c'est-à-dire en Québec,



SAUMON DE 32 LIVRES PÊCHÉ À CODROY

Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick, on le pêche surtout dans le lac Saint-Jean, dans les tributaires de la baie d'Hudson, au sud, près du Saint-Laurent et dans les nombreux lacs en Québec et en Ontario. La pêche de l'ouananiche à la ligne est un sport que beaucoup d'amateurs préfèrent à celle de la truite et du saumon. Lorsque l'eau est claire, sa défense est extraordinaire, il fait des sauts prodigieux pour s'échapper et les professeurs recommandent la ligne de 10 pieds en acier avec 80 yards de fil. Au début de la saison, fin mai, ou peut employer les grosses mouches, mais au fur et à mesure que les eaux deviennent plus claires, il faut en prendre de plus petites.

La région la meilleure est celle du lac Saint-Jean, où l'on fait cette pêche en canot, avec deux guides à cause des rapides. Les Indiens pêchent l'ouananiche tout l'hiver à travers la glace, mais la bonne saison de ce sport est de fin mai à mi-septembre.

Dès que le lac est navigable, il faut aller aux embouchures de l'Ouiatchouan et du Metabetchouan, qui sont au sud du lac, le poisson ne remontant dans les rivières du nord qu'à l'époque du frai.

Après la fonte des neiges, quand les eaux baissent, les meilleures places sont à la sortie du lac et à l'embouchure de la Saguenay dans le Saint-Laurent.

En juillet, on peut remonter avec succès la Peribonka ou le Mistassini. On y trouvera en outre beaucoup de canards et des ours noirs.



ESQUIMAUX DANS LEURS CAYAKS.

Le *Bass* et le *Maskinonge* sont deux poissons canadiens qu'on rencontre ordinairement dans les mêmes eaux douces. Le Bass ne dépasse guère 4 livres, il se nourrit de mouches, d'insectes, de grenouilles et d'écrevisses; il se prend aux mouches et aux amorces vivantes, mais c'est un fantaisiste qui a des goûts divers, de sorte qu'on ne sait jamais quelle amorce il préférera. Il ne se rend jamais. Tandis que la truite, une fois prise et fatiguée, se laisse amener comme un morceau de bois, le bass se défend jusqu'au dernier moment et sa prise en est d'autant plus émouvante.

Il y a deux bass d'eau douce : l'un à grande bouche, l'autre à petite bouche; ce dernier est, plus que l'autre, un poisson de sport. Il faut beaucoup de précautions pour le pêcher et quand il y a des vagues sur les lacs, il faut pêcher sur les bords au-dessous du vent, parce que ce poisson vient chercher les débris et animaux amenés par les vagues. Les Bass sont, croyons-nous, un poisson spécial au Canada, qui a la forme de la tanche. Les dictionnaires anglais traduisent Bass par loup de mer ou Bar; il y a en effet des Bass en mer, mais la forme du poisson dont nous reproduisons la photographie n'est certainement pas celle du Bar.

Le *Maskinonge*, appelé aussi Tigre d'eau douce, est un brochet monstrueux qui dépasse souvent 100 livres et une longueur de 1 m. 1/2. Il a la tête longue et plate et une gueule qui s'ouvre assez pour engloutir des proies de sa taille.

La prise du Maskinonge n'est pas facile; une fois amorcé, il se défend avec fureur et emploie tous les moyens pour se débarrasser de l'hameçon; sa capture est d'autant plus passionnante qu'il combat jusqu'à la mort. On ne doit pas le quitter des yeux un instant et ne cesser de le fatiguer en se garant avec vigilance, car il en est qui peuvent faire chavirer le canot. On ne doit pas chercher à le saisir avec un filet à cause de son poids; les Indiens l'assomment d'un coup de rame ou le tuent d'un coup de pistolet derrière les yeux.

Les Maskinonges sont nombreux dans l'est de Québec, dans le lac Saint-Louis, dans le lac des Deux-Montagnes, à Montréal, dans le lac Saint-François, dans l'Ottawa, aux Mille Iles. En Ontario, on le trouve au lac Nipissing, dans la French-River et aux lacs Kawartha.

Le *Grand Brochet* canadien, qui atteint communément de 50 à 60 livres dans le lac des Bois et dans le Wakami, offre aux amateurs une pêche des plus difficiles. Il faut beaucoup d'habileté et de patience pour amener à bord du bateau un animal aussi puissant qui se défend furieusement.



BASS ET BROCHET DU LAC ONTARIO.

L'espèce en est commune dans toutes les parties des provinces de Québec et d'Ontario. La rivière de Saint-Charles, qui se jette dans le Saint-Laurent

à Québec, est fameuse pour ses brochets; dans la Mistigassa (Ontario) on trouve une variété de brochets à dos noirs qui est renommée pour l'intérêt et la difficulté de sa prise autant que pour la qualité de sa chair.

Outre les poissons dont nous venons de parler, dont la capture est particulièrement recherchée par les gens de sport, il existe beaucoup d'espèces : l'esturgeon, le doré, spécial au Canada, la perche, la carpe, l'anguille et les nombreuses familles de poissons blancs, spéciales ou non au Canada, ordinairement plus grands que leurs congénères d'Europe, et, par suite, plus intéressants à pêcher et meilleurs à manger. mais ces nombreuses variétés constituent plutôt la pêche industrielle que la pêche sportive. Nous avons dit au chapitre XI la richesse des pêcheries canadiennes; ici, nous ne parlons que des espèces intéressantes au point de vue sportif, mais ce sujet restreint est lui-même tellement vaste que des auteurs anglais ont écrit des livres dans le seul but d'approfondir un simple chapitre du sport captivant de la pêche à la ligne. Nous devons nous borner aux quelques indications qui précèdent. Ajoutons que, dans le Saint-Laurent, un pêcheur n'a pas de chance si, sur trois prises, il n'en ramène pas une de 25 livres.

Tous les cours d'eau et tous les lacs canadiens, sauf ceux dont les eaux sont alcalines, sont riches en poissons et offrent aux pêcheurs amateurs un champ sportif aussi vaste que varié. Au Canada, le pêcheur n'a guère qu'un ennemi, le moustique.

Pour ceux qui craignent les piqûres d'insectes, nous conseillerons les embouchures des fleuves, car l'air marin n'est pas favorable aux moustiques. A mer haute, les amateurs de pêche prendront de nombreux poissons, autant d'eau douce que de mer.

Le meilleur moment pour une expédition de chasse et de pêche, car généralement on se livre conjointement aux deux sports, est en septembre. Il est facile de se procurer, pour ces parties, des guides indiens qui possèdent généralement les ustensiles de campement, les tentes et les canots d'écorce indispensables à toute expédition dans les bois et sur les rivières.

Les Canadiens, extrêmement hospitaliers, se font toujours un plaisir de donner aux chasseurs européens tous les conseils et toutes les facilités qu'ils peuvent désirer.

De nombreux clubs de chasse et de pêche organisent des expéditions permettant aux amateurs de sports de jouir de la vie en plein air et de rapporter de nombreux trophées en poissons et en gibiers. En somme, le Canada est un pays de chasse et de pêche exceptionnel et d'autant plus favorable aux chasseurs et pêcheurs français que, dans tous les coins du Dominion, ils sont accueillis en hôtes privilégiés.



Après dix minutes de pêche.

CHAPITRE XXVI

De l'Est à l'Ouest.

Détroit de Belle-Ile, Terre-Neuve, Anticosti.



Si vous voulez visiter le Canada, si les pages malheureusement bien insuffisantes qui précèdent ont piqué votre curiosité, n'hésitez pas à faire comme nous · prenez, en France ou en Angleterre, un paquebot qui aille directement à Montréal par le Saint-Laurent et choisissez de préférence un bateau canadien. Votre voyage vous coûtera moins cher et pendant la traversée vous recueillerez plus facilement des indications qui vous seront utiles. Mais surtout que votre steamer prenne la voie la plus courte, qu'il passe au nord de Terre-Neuve et non au sud, et qu'il entre dans le grand fleuve canadien par le détroit de Belle-Isle. A la seule condition de faire le voyage après la débâcle des glaces, vous pouvez toujours assurer votre route et celle que nous vous indiquons vous laissera des souvenirs inoubliables.

Vous irez sans doute un peu moins vite, mais vous serez moins secoués, votre vie à bord sera plus agréable, et, au lieu de faire la route banale et brumeuse que sillonnent les navires allant à New-York, vous aurez peut-être la chance de passer à un jour de mer du Groenland par un beau soleil ou par une nuit claire. Le calme des mers polaires pendant le court moment qui, en été, sépare le crépuscule de l'aurore, les derniers icebergs qui glissent vers le sud comme de blancs fantômes, donnent une impression profonde et exceptionnelle.

L'entrée du détroit de Belle-Isle entre les hauteurs sauvages du cap Bauld, pointe nord de Terre-Neuve, et les falaises de l'île, a un caractère désolé; plus loin vers le nord se dessinent les crêtes arides des rochers du Labrador. C'est un paysage étrange où n'apparaît aucune trace de vie humaine, sauf quelques cabanes dans les marécages de Terre-Neuve. Pendant 14 ou 15 kilomètres, on longe l'île que termine un phare construit à son extrémité méridionale, puis le détroit se resserre, l'impression de solitude aride et désolée grandit encore jusqu'à ce qu'on pénètre dans l'estuaire du Saint-Laurent, par une grande baie qui s'élargit de plus en plus.

Terre-Neuve, de toutes les colonies anglaises la plus rapprochée de la métropole, n'a pas bénéficié du courant d'émigration qui peuple le Canada. Elle resterait dans l'abandon dont ses fameuses pêcheries n'ont pas pu la tirer, sans ses forêts, mais, depuis que la consommation du papier dévore les épinettes du Nord, de grandes exploitations de bois commencent à animer Terre-Neuve et lui apporteront sans doute une certaine richesse, jusqu'à ce que le Dominion l'entraîne plus tard dans sa prospérité.

Le bateau double bientôt la pointe est de l'île d'Anticosti, côte basse et triste qui ressemble à celle de Terre-Neuve et ne laisse pas deviner les travaux qui la fécondent.

Anticosti. — L'île d'Anticosti, située dans l'estuaire même du Saint-Laurent, s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de 220 kilomètres et une largeur de 48 kilomètres. Ses côtes ont un développement de 520 kilomètres et sa superficie atteint 1 million d'hectares; elle est plus grande que la Corse, égale au tiers de la Belgique. Sa falaise nord domine les eaux du Saint-Laurent d'une centaine de mètres et le sol, couvert de magnifiques forêts, s'abaisse à peu près régulièrement vers la rive sud. Plusieurs baies peuvent recevoir des bâtiments d'un fort tonnage.

En 1680, Louis XIV donna en fief à Louis Jolliet l'île d'Anticosti, qui s'appelait alors l'île de l'Assomption, parce que Jacques Cartier y avait abordé le 15 août 1534, lors de son premier voyage au Canada. En 1874, elle appartenait encore aux

héritiers de Louis Jolliet qui la vendirent à une Société d'exploitation. Après avoir passé en plusieurs mains, l'île d'Anticosti fut vendue par licitation, en 1895, à M. Henri Menier et séparée ensuite du comté de Saguenay par une loi du Parlement canadien. Les droits de propriété régis par le Code canadien s'étendent jusqu'à la laize de haute mer, de sorte que personne ne peut aborder dans l'île sans une permission spéciale. L'Etat n'y a conservé qu'une ligne de télégraphe et de téléphone desservie par ses agents et reliée au continent par deux câbles sous-marins, plus quatre phares et un poste de télégraphie sans fil.

Le principal revenu de l'île est constitué par la transformation du bois de pulpe en pâte à papier, qui trouve un écoulement certain sur les marchés américains. L'étendue des forêts comporte l'établissement de dix usines semblables à celle qui existe, mais le bois de pulpe, qui se renouvelle lui-même en vingt ans, n'est pas la seule richesse d'Anticosti; trois fermes modèles cultivent déjà un millier d'hectares; les prairies donnent jusqu'à 5 tonnes de foin à l'hectare, et l'élevage des chevaux, des bœufs, des moutons et des porcs y réussit parfaitement. En 1911, la population dépassait 1,200 âmes; elle augmente chaque année.



LE « NIOBÉ », DE LA MARINE CANADIENNE.

Depuis 1895, M. H. Menier a entrepris l'exploitation rationnelle de cette vaste propriété. La forêt vierge a fait place à de véritables villages avec écoles, hôpitaux, églises, usines, établissements de commerce, etc. Un port a été créé dans la baie Ellis, un chemin de fer de 25 kilomètres est prolongé dans la forêt au fur et mesure qu'avance l'exploitation des bois où pénètrent des routes carrossables. Dès 1910, M. Menier exportait aux Etats-Unis 300,000 cordes de bois à pulpe par an, mais l'exploitation n'a réellement commencé qu'en 1911, avec une usine actionnée par une force motrice de 800 HP.

La pêche occupe une centaine de pêcheurs et une fabrique de conserves de homards met chaque année quatre à cinq cent mille homards en boîtes.

L'île d'Anticosti mérite une visite d'autant plus intéressante qu'elle donne une idée de ce que deviennent en peu de temps les richesses naturelles du Canada exploitées par des capitaux intelligents (1). Elle possède de beaux lacs et de belles

(1) M. Henri Menier est mort en 1913; l'œuvre de civilisation et de progrès qu'il a créée est poursuivie par sa famille.

rivières, entre autres celle de Vaureal qui forme une superbe chute dans un paysage de rochers sauvages.

Province de Québec.

Le Saint-Laurent, la Saguenay, Tadoussac, le lac Saint-Jean, Roberval, île d'Orléans, Québec, chute de Montmorency, Levis, Trois-Rivières, Sorel, Montréal, le Mont-Royal, les petits comtés de l'Est.







ESQUIMAUX DE LA BAIE D'HUDSON.

Après avoir rangé l'île d'Anticosti et les sept îles qu'on aperçoit au loin dans le nord, on se rapproche des falaises de Gaspé et l'on entre vraiment dans le grand fleuve à plus de 600 kilomètres de Québec. Peu à peu, les rives du Saint-Laurent se rapprochent, les falaises de la rive sud font place à une plaine fertile et basse émaillée de fermes et de villages qui se groupent aux embouchures des rivières ; la rive nord, escarpée et montagneuse, couverte de l'immense forêt qui occupe près de la moitié de la province de Québec, conserve son caractère sauvage. Sur la rive sud, les plus petites agglomérations de quelques maisons ont leur grande église au clocher pointu, parfois doré, qui ressemble à s'y méprendre aux anciennes églises de Normandie et du Poitou. Là, et sur les deux rives jusqu'au delà de Québec, on rencontre quelques vieux manoirs et les restes des fiefs qui ont été donnés par Louis XIV et ses gouverneurs, dont plusieurs appartiennent encore aux familles des anciens seigneurs.

Le système seigneurial avec ses droits complexes, dont le plus avantageux était de posséder un moulin où les gens du fief venaient moudre leurs grains contre une redevance, a été aboli par la loi de 1857, qui dédommageait en partie les seigneurs ; mais depuis longtemps la plupart des fiefs avaient été divisés par des héritages, partagés entre les enfants ou vendus. Sauf quelques familles, tenant encore à Québec le haut du pavé, les descendants des anciens seigneurs étaient devenus des bourgeois, des négociants ou même des paysans. Ceux qui ont conservé une partie de leurs terres avec l'ancienne résidence sont parfois propriétaires de grandes étendues de terres non cultivées et de forêts qu'ils négligent et dont ils tirent seulement parti en louant la chasse et la pêche aux riches Américains.

Remarquons ici que l'*habitant* de la province de Québec n'est pas possédé, comme les Canadiens anglais ou les Américains, du désir effréné de gagner de l'argent. Il se laisse vivre sur sa terre, content de peu, travaillant le moins possible et prenant plaisir aux réunions, aux danses, aux chansons qui accompagnent toutes les circonstances de la vie rurale, en hiver comme en été.

Dans la belle préface que M. Etienne Lamy a écrite pour le livre de M. Arnould, *Nos amis les Canadiens*, il raconte qu'allant un jour de juin

toire de Québec à Sainte Anne de Beaupré avec un ami canadien, il admirait cette riche campagne de Québec et son charme français. Son compagnon lui dit : Que n'avez vous vu le pays dans sa belle saison! — Et quelle saison peut être plus belle? — L'hiver.



ESQUIMAUX. CAMPEMENT D'ÉTÉ.

A 200 kilomètres en aval de Québec, on passe devant l'embouchure de la rivière Saguenay, qui déverse dans le Saint-Laurent l'énorme volume des eaux du lac Saint-Jean. La rivière, bien que resserrée entre les contreforts des Laurentides, où elle s'est percée une route, se précipite rapide dans le fleuve sur une largeur d'un kilomètre et demi; sa profondeur atteint 80 mètres et même davantage; sur les deux rives, les rochers s'élèvent à 5 et 600 mètres, formant un défilé sauvage aux murailles dénudées; dès que les pentes sont moins arides, la forêt de pins, d'épinettes et d'érables couvre la montagne et tout le pays semé de lacs et de rivières innombrables; partant de la rive gauche du Saint Laurent, elle s'étend sans interruption vers le nord, jusqu'aux solitudes du détroit d'Hudson.

Les grands bateaux à vapeur de la Compagnie Richelieu et Ontario, faisant le service des lacs et du Saint-Laurent, s'arrêtent à Tadoussac, petite ville d'eaux toute blanche posée aux pieds de la falaise, à l'embouchure de la Saguenay. Ils remontent la rivière jusqu'à Chicoutimi, d'où l'on se rend au lac Saint-Jean par chemin de fer. C'est une excursion à faire l'été pour y prendre sur le vif l'envahissement des dollars et des villégiatures américaines faisant reculer les habitudes patriarcales des vieux Canadiens français.

Si l'on est amateur de la vie des grands bois, de pêche et de chasse, le lac Saint-Jean est un point de départ excellent pour aller se perdre en canot pendant une ou plusieurs semaines dans le dédale inextricable des cours d'eau et des petits lacs où l'on trouve à foison les truites les plus exquises et les plus belles pièces de gibier.

Roberval est une plage fréquentée du lac Saint-Jean; on y a construit un bel hôtel. A peu de distance se trouve Pointe-Bleue où les Indiens nomades viennent planter leurs tentes pendant la belle saison; ils servent de guides aux touristes dans leurs expéditions de chasse et de pêche. Dès que la neige paraît, ils regagnent la forêt pour y chasser les animaux à fourrures, dont ils approvisionnent les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou de la maison Revillon.



LA RIVIÈRE SAGUENAY.

Les Indiens se distinguaient autrefois en plusieurs familles principales : *Algonquins*, sur le fleuve Saint-Laurent ; *Iroquois* ou *Cinq Nations*, occupant tout le pays des rivages de l'Atlantique au sud des grands lacs ; *Sioux et Assiniboines* dans le centre et au sud du continent américain. Presque tous les Algonquins et Iroquois qui n'ont pas été détruits par l'alcool et la tuberculose se sont civilisés et vivent dans des villages à l'européenne. En Saskatchewan et en Alberta, les Indiens habitent des réserves où ils font de l'élevage ; il leur est interdit d'aliéner les terres des réserves. Leur nombre diminue constamment, mais on a remarqué que, sous la tente, le Peau-Rouge conserve une bonne santé, tandis que les familles habitant des baraques ou des maisons sont plus atteintes par la tuberculose.



Campement de trappeurs

Chicoutimi est un centre de grandes pulperies installées contre les chutes de la Saguenay ; c'est une petite ville de 6 ou 7,000 âmes, où tout le monde travaille au bois et au papier



Hotel et plage de Roberval, lac Saint-Jean (Québec).

Presque en face de Tadoussac, l'île Verte repose au milieu du fleuve et, sur la rive droite, la rivière du Loup vient s'y jeter en traversant le plus riant paysage. Puis les îles succèdent aux îles et l'on remonte le vaste Saint-Laurent entre ces deux décors si contraires : à droite, la montagne sombre et sauvage couverte de noires forêts, s'élevant jusqu'à 600 mètres, à gauche la rive basse et verdoyante semée de coquets villages aux maisons coloriées. On passe devant la baie Saint-Paul et, à 150 kilomètres de Québec, la Murray Bay et sa rivière vous apparaissent en un superbe amphithéâtre. La muraille des Laurentides s'est ouverte pour laisser passer la Murray, les pentes se sont adoucies et sont couvertes de villas et de châteaux, de jardins et de parcs d'autant plus beaux et riants que la forêt les domine.

Murray, comme Tadoussac, mais beaucoup plus que Tadoussac, est une petite ville dont les eaux sont parfois trop froides pour beaucoup de baigneurs, mais dont le climat est vivifiant pendant les grandes chaleurs de l'été. Les riches Américains l'ont adoptée et y ont construit des chalets de toutes grandeurs ; ils y apportent, avec l'argent, leurs modes et leurs fantaisies et c'est à qui donnera le ton pendant la *season*. Américains et Canadiens anglais vont aux mêmes églises et parfois les deux sociétés se mêlent, mais les Canadiens français vivent entre eux de la façon simple et gaie qui leur est propre.

Lors de la conquête anglaise, les deux seigneuries de la Murray, rive gauche et rive droite, furent données par le général Murray à deux officiers écossais qui s'y fixèrent avec plusieurs de leurs soldats, auxquels ils donnèrent des terres. Ceux-ci épousèrent des Canadiennes françaises et, après deux ou trois générations, la langue anglaise fut complètement oubliée, et, comme toujours, l'autochtone absorba l'envahisseur. Mais la colonie de Murray est restée un exemple peu commun du

mélange des deux races obtenu tout naturellement par la même religion.

Après le riant amphithéâtre de la Murray Bay, les Laurentides bordent de nouveau le fleuve de leurs rochers à pic; le cap Gribaune et le mont Tourmente s'élèvent imposants au dessus des eaux et le bateau passe entre la rive nord et l'île d'Orléans. Celle-ci, que les compagnons de Cabot nommèrent l'île de Bacchus, parce qu'ils s'y régalèrent de raisins, appartient à l'université Laval ainsi qu'une grande partie de la rive droite.



PETITE RUE CHAMPLAIN A QUÉBEC.

Le fondateur de cette université de la famille Montmorency-Laval fut le premier évêque du Canada envoyé à Québec en 1663, comme légat du pape. Il fonda le grand séminaire qui devint l'Université Laval, vers le milieu du dernier siècle, et il le dota d'un domaine immense pris sur les terres du Roi. Une grande partie de ces richesses est restée à l'Université, dont les fermiers cultivent l'île d'Orléans, l'île aux Coudres et les terres de la rive droite. Ils y vivent heureux, à la vieille manière canadienne-française, dans des fermes qui ont souvent tournure de manoir, à côté des magnifiques églises autrefois fondées par les successeurs de Mgr de Montmorency-Laval.

A Québec, le fleuve se resserre brusquement, mais depuis longtemps on a eu du bateau la vue superbe du vieux Québec dressé sur le cap Diamant, dont une face tombe à pic dans le fleuve.

Québec. — Québec est une ville historique, la capitale française du Canada, la vieille cité fondée par Champlain en 1608, qui a célébré en 1911 avec pompe son trois centième anniversaire. Son importance ne réside pas dans le nombre de sa population, dans la richesse de ses banques, de son industrie ou de son commerce. Depuis longtemps, la vieille capitale canadienne a cessé de lutter avec Montréal, Toronto et Ottawa, les villes du progrès, des idées modernes et du développement intense; elle garde sa physionomie et ses souvenirs et reste un jalon de l'histoire.

Au pied de son rocher, la ville basse contient les entrepôts, les docks, les filatures, serrés sur l'étroite langue de terre qui borde le fleuve; les rues sont anciennes, petites, obscures; toute cette partie où règne le commerce s'aperçoit à peine, tandis que le regard se porte naturellement vers les rues qui serpentent au flanc abrupt du rocher et sur les nombreux monuments anciens qui en accusent le caractère. Plus haut, la terrasse Dufferin et le château Frontenac découpent leur imposante silhouette, et, un peu en arrière, les créneaux de la vieille citadelle rappellent les luttes d'autrefois et dominent le fleuve de plus de 100 mètres.

C'est à Québec qu'il faut séjourner pour étudier le passé, pour se rendre compte de ce qu'était une colonie française sous Louis XIV et pour constater avec quelle tenace énergie les colons de la Nouvelle-France ont su conserver leur langue, leurs coutumes, leurs prérogatives et jusqu'aux habitudes sociales de leurs ancêtres

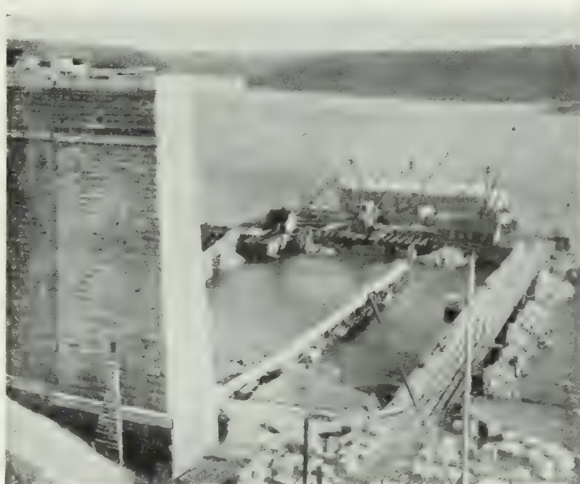
Les Canadiens français qui, sous le ministère Laurier, possédaient encore la majorité dans les Chambres, seront bientôt submergés par le nombre des Canadiens de langue anglaise. Ils n'ont pour eux que la surprenante fécondité de leur race et l'appoint de quelques immigrants belges, tandis que les immigrants de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sont légion. L'agrandissement des provinces d'Ontario et de Manitoba va modifier la proportion des sièges législatifs; les Canadiens français sont à peine le tiers de la population totale et cette proportion va s'affaiblir encore. Mais on peut prévoir que Québec restera longtemps ce qu'elle est, caractérisée par ses couvents antiques, qui développent leurs jardins sur la pente de la montagne, par ses églises nombreuses, par son université Laval.

La grande esplanade de la ville haute est le véritable centre de Québec, avec les deux cathédrales française et anglaise, l'hôtel de ville et le grand couvent des Ursulines, fondé en 1639, dont la chapelle renferme les restes de Montcalm.

Près de là règne la vaste plate-forme où se trouvait autrefois le château Saint-Louis, résidence des anciens vice-rois; on l'a remplacé par le château Frontenac, construction moderne sur le modèle d'un château-fort, qui est le plus bel hôtel de Québec et l'un des plus magnifiques du Canada. Une grande statue de Champlain domine la terrasse, d'où l'on jouit d'un merveilleux panorama. Une des faces du rocher tombe à pic dans le Saint-Laurent, une autre descend vers la rivière Saint-Charles, qui se jette dans le fleuve auprès de la ville basse. Vers le nord, les Laurentides ferment l'horizon, tandis qu'à l'est et au sud la vue s'étend sur un vaste paysage riant et divers borné par les lignes lointaines des Adirondacks.

La plaine d'Abraham, où se livra la bataille qui décida du sort du Canada, se trouve à l'ouest et tout près de la ville; les deux généraux ennemis, Montcalm et Wolfe, y succombèrent et l'on y éleva à la mémoire de Wolfe un monument célèbre dans toute l'Angleterre.

A peu de distance en aval de Québec, la rivière Montmorency, avant de se jeter dans le Saint-Laurent, forme une superbe cascade de 80 mètres de haut, but d'excursions pour tous les touristes. Son volume a été diminué par l'aménagement des forces hydrauliques qui envoient à la ville la force motrice et la lumière, mais la chute est encore plus belle que la plupart des cascades tant admirées de la Suisse. On a ménagé une plate-forme vis-à-vis et à mi-hauteur, d'où l'on a une vue complète.



LE NOUVEAU PONT DE QUÉBEC, PILES DU NORD.

Un peu au-dessus des chutes passe la route de Sainte-Anne-de-Beaupré, pèlerinage fameux où cent à deux cent mille pèlerins se rendent chaque année. L'église est belle, la petite ville est coquette avec ses maisons aux vives couleurs et tout le pays sillonné de ruisseaux rapides est charmant. La montagne s'est ici un peu écartée du fleuve, laissant libre une plaine légèrement inclinée toute remplie de fermes à l'aspect riche et prospère.

Vis-à-vis de Québec, sur la rive droite, Levis, dont le nom rappelle le plus brillant lieutenant de

Montcalm, s'étale avec ses faubourgs. Sa population, toute occupée de l'industrie des bois et de commerces divers, compte plus de 10,000 habitants. La ville est neuve et d'un caractère tout différent de celui de Québec, mais de grands monastères, d'imposantes églises dominent les maisons et rappellent le rôle prépondérant joué par l'Eglise catholique dans l'histoire du Canada.

simple treillis qu'on ait jamais tenté de faire et excédera de 30 mètres la travée centrale du pont de Forth, en Ecosse. Il servira au chemin de fer du Grand Trunk Pacific et à tout autre chemin de fer qui en aura besoin; on espère qu'il sera ouvert au trafic en 1915.

Les travées d'ancrage ont chacune 170 mètres de longueur et la travée suspendue en a 213 1/3. La



RIVIÈRE RICHELIEU A SAINT-HILAIRE.

A quelques kilomètres de Levis, on peut admirer les chutes de Chaudière, mais ce que l'on ne peut trop admirer de Levis, c'est la vue de Québec même s'étageant sur son rocher de l'autre côté du fleuve, tandis que vers l'embouchure du Saint-Charles les maisons descendent par une pente plus douce.

Québec et Levis étant toutes deux têtes de ligne de plusieurs chemins de fer, la nécessité d'un pont s'imposait. En mai 1911, la construction de la superstructure du pont de Québec a été adjugée à l'un des soumissionnaires, la Saint Lawrence Bridge Company, pour la somme de $ 8,650,000. Ce chiffre, augmenté du contrat passé auparavant pour les travaux de maçonnerie, porte le coût du pont à $ 12 millions. Le pont de Québec aura la plus longue travée centrale suspendue à

largeur du pont entre les fermes sera de 29 m. 33 et le tablier, à 50 mètres au-dessus des plus hautes eaux, construit pour une ligne de chemin de fer à double voie, aura, de chaque côté, un trottoir de 1 m. 30 de largeur pour les piétons.

Toute la province de Québec attend avec impatience la fin de ce grand ouvrage, qui réparera la catastrophe de 1907. Le grand Trunk Pacific avait entrepris la construction d'un pont en fer d'une seule arche à l'endroit le plus resserré du fleuve et déjà la moitié de cette arche s'avançait au-dessus des eaux quand, en septembre 1907, tout l'ouvrage s'effondra sous le poids d'un train de matériaux, démentant ainsi les calculs des ingénieurs américains qui dirigeaient la construction. Environ quatre-vingts ouvriers périrent.

De grands paquebots peuvent déjà remonter le

Saint Laurent jusqu'à Montréal, le chenal ayant été approfondi à 30 pieds et devant l'être bientôt à 35; mais la montée du fleuve manque d'intérêt à partir de Québec. Les Laurentides s'éloignent dans le Nord et les deux rives sont plates et uniformes; on atteint la ville de Trois-Rivières, située au confluent du Saint-Maurice, un des affluents les plus considérables du Saint-Laurent. Avec ses 13,000 habitants, cette ville est un centre important pour le commerce des bois; plus loin, dans le bassin du Saint-Maurice, il existe des mines de fer exploitées depuis cent cinquante ans, et vis-à-vis de la ville, la petite île Batiste lui fait un port naturel aussi sûr que commode.

Tout de suite après Trois-Rivières, on entre dans le lac de Saint-Pierre; le bateau navigue au travers de grandes îles et bientôt il double Sorel, ville de 8,000 habitants, une des plus considérables de la rive droite, où le Richelieu vient apporter au Saint Laurent les eaux du lac Champlain.



MONUMENT DE MADELEINE DE VERCHÈRES A VERCHÈRES, PRÉS MONTRÉAL.

Jusqu'au port de Montréal, la navigation reste monotone et insignifiante, mais le port de Montréal lui-même et les grands travaux qu'on y exécute méritent une mention spéciale.

La commission du port de Montréal a publié en mai 1912 son programme de travaux qui comporte la construction d'un nouvel élévateur et de plusieurs quais nouveaux. Les quais Alexandra, King Edward et Jacques-Cartier seront agrandis; les deux premiers auront 366 mètres de longueur et le pont Jacques-Cartier 366 mètres. Un nouveau quai s'étendra à l'entrée du canal Lachine, ce qui modifiera, avant deux ans, toute cette partie du port. Plus de 500 mètres de nouveaux quais y seront construits et le port de Montréal pourra recevoir 3,500,000 boisseaux de blé de plus, grâce à un nouvel élévateur qui sera ajouté à celui dont on achève la construction. Le quai Victoria aura 900 mètres de longueur pour les paquebots océaniques, sur fond de 35 pieds d'eau, et tous les nouveaux quais auront leurs lignes ferrées.

Montréal est la métropole commerciale du Canada, le centre des affaires et de la richesse du pays; ses banques n'ont pas de rivales et sa population est en majorité de langue anglaise. Cette population grandit tous les ans: les prophètes affirment qu'elle atteindra le million le jour où le canal de la baie Georgienne sera ouvert. Nous ne prétendons pas le contraire. C'est, en somme, la véritable capitale du Dominion, comme New-York est la vraie capitale des Etats-Unis et la vie canadienne est, à Montréal, la plus intéressante à étudier.

Montréal a été fondée en 1641 par Maisonneuve et une soixantaine de Français venus de Paris pour travailler à la civilisation des sauvages et créer pour eux un hôpital. Montréal devint le poste avancé de la colonie et le grand marché de la traite des fourrures. Il eut beaucoup à souffrir de la guerre contre les Indiens, et, quand le Canada devint anglais, c'était une ville de 7,000 à 8,000 âmes. On peut visiter le château de l'ancienne résidence des gouverneurs, bâti il y a deux cents ans, où l'on a réuni une collection de portraits, de tableaux et de curiosités du plus haut intérêt. La ville est construite en damier, sur une île du fleuve, au pied du Mont Royal et, si les rues

commerçantes ont le caractère un peu triste des villes américaines, celles qui s'élèvent en pente douce vers le parc superbe du Mont Royal donnent une impression de richesse et de beauté. La cathédrale catholique est bâtie sur le modèle de Saint-Pierre de Rome; l'Université Mc Gill réunit sur ses vastes terrains des facultés de lettres, de droit, de médecine et de sciences qui sont l'orgueil du Canada.

Trois ponts franchissent les 3 kilomètres qui séparent les deux rives du fleuve : l'ancien pont, celui du Canadian Pacific et celui du Grand Trunk. La circulation y est intense, car Montréal est tête de ligne des grandes compagnies de chemins de fer et de plusieurs lignes de navigation; elle est la capitale commerciale, le débouché principal des produits de l'Ouest et comptera bientôt parmi les plus grands ports sur l'Atlantique; ses progrès menacent de l'étouffer, cependant la ville a respecté de vastes espaces libres qui lui donnent l'air et la verdure. Les jardins Viger, la place d'Armes, le Champ de Mars et le square du Dominion offrent de larges pelouses pleines d'arbres et de fleurs. Le climat est à peu près le même que celui de Québec, moins froid qu'Ottawa, plus froid que Toronto et que sa presqu'île; ce froid continuel qui ne cesse plus du jour où l'hiver règne est, comme dans les provinces du Centre, accompagné d'un soleil brillant dans un ciel presque toujours pur. Loin d'assombrir la vie montréalaise, l'hiver est la saison des réjouissances et des bals, non seulement dans les maisons, dont les appartements sont toujours confortablement chauffés, mais au dehors, en plein air, où l'on patine, où l'on fait de longues courses en traîneau et en raquettes, où les *toboggans*, le *hockey* sur la glace, le *curling*, les courses de canots à voiles sur la glace, sont cultivés par de nombreux clubs dont fait partie toute la population aisée.

Notons ici qu'à Montréal, comme dans toutes les villes canadiennes, la respectabilité de la rue est absolue. Les dames et les jeunes filles de toutes conditions circulent seules à toute heure de la journée et de la soirée dans la sécurité la plus complète. La rue leur appartient et le respect de tous les entoure. On sent ici l'influence des mœurs américaines; les jeunes filles reçoivent, sortent seules, donnent des thés et des soirées sans leurs parents; elles prennent part aux sports avec un ou plusieurs cavaliers servants, ce qui n'étonne personne et il s'ensuit qu'un grand nombre de mariages se font entre jeunes gens qu'a rapprochés une longue camaraderie.

Au Mont Royal, on cultive tous les sports d'hiver que les amateurs européens vont chercher jusqu'à Davos et dans la Haute-Engadine. Cette forêt d'érables, de chênes et de pins qui ont conservé toute leur beauté est sillonnée de routes carrossables qui montent en serpentant jusqu'à la crête; des sentiers nombreux, des raccourcis bien tracés facilitent les jeux et, au sommet, un panorama splendide peut presque lutter avec la vue de la terrasse Dufferin, à Québec. Une des choses qui frappent le plus l'étranger est le nombre considérable de clochers d'églises qui dominent la ville, et, plus loin, les moindres hameaux; nous en avions été déjà surpris en remontant le Saint-Laurent; ces nombreuses églises, dont souvent l'importance est disproportionnée avec la faible population qui les entoure, rappellent les premiers temps de la colonisation, pendant lesquels la religion a été le grand mobile et la grande protectrice des progrès. Plus tard, sous la domination anglaise, les Ecossais, moins nombreux cependant que les Anglais, furent plus heureux, devinrent en général plus riches, et leurs nombreuses donations enrichirent encore les fondations catholiques.



LE RITZ-CARLTON A MONTRÉAL.

Les deux sociétés, l'anglaise et la française, vivent côte à côte, sans se mêler; cela tient à plusieurs causes : les Anglais sont plus riches et possèdent les grandes affaires, ce qui rend leur société plus fermée; les mariages entre familles de religions différentes sont défendus par l'Eglise catholique et peu encouragés par les autres religions; ils sont rares, et quand les prêtres le permettent ils exigent que les enfants soient élevés dans le catholicisme. C'est peut-être la cause principale de la séparation des deux races. Ajoutons que si presque tous les Canadiens français parlent anglais, il y a peu d'Anglais, même de la bonne société, qui parlent français, et chacun n'emploie l'autre langue que lorsque cela est absolument nécessaire.

quoi leur loyalisme envers la couronne d'Angleterre s'affirme tout aussi fortement que celui des Canadiens de langue anglaise; ils l'ont bien prouvé aux dernières élections.

L'université Mc Gill, construite en haut de la ville, et dont les vastes terrains sont presque le commencement du parc Royal, a été bâtie par les Presbytériens, la communauté protestante la plus riche du Canada, avec le concours de nombreuses dotations; elle est la rivale de celle de Toronto. Elle réunit des facultés de lettres, de droit, de médecine et de sciences qui comptent plus de mille étudiants. Ce quartier des études, plus élevé, très aéré, avec des maisons moins hautes, construites dans des jardins, présente un heureux contraste avec le quartier des affaires qui borde le fleuve.



Le Montreal Hunt Club.

Les deux races, cependant, vivent en bonne intelligence, mettant au-dessus de tout leur qualité de citoyen canadien, avec cette différence que le Canadien anglais ne se détache jamais de la mère-patrie; il reste Anglais avant d'être Canadien, tandis que les Canadiens français ont perdu tout lien avec leur patrie d'origine. A peine cultivent-ils quelques souvenirs et quelques traditions dont souvent ils ne savent même pas la source. Ils sont Canadiens purement et simplement, et c'est pour-

Les nombreux collèges et les grands bâtiments de l'université sont presque tous compris entre la grande rue Sherbrooke et l'avenue des Pins, où commence le parc Royal. Cette rue Sherbrooke, plantée d'érables, est bordée de belles villas et de palais aux beaux jardins, qui voisinent avec les grandes églises, les riches couvents et les vastes établissements scolaires.

Le 2 janvier 1912, le *Montreal Daily Star* comptait dans la métropole canadienne quatre-

vingt-quatorze particuliers possédant plus d'un million de dollars, et il faisant remarquer qu'en proportion de sa population de moins d'un demi million Montreal était la ville du monde qui renfermait le plus de millionnaires.

Un grand nombre de ces élus de la fortune sont des Ecossais qui ont généralement mieux réussi au Canada que les Anglais, bien qu'en Europe ce soit plutôt le contraire qui soit vrai.

La campagne qui environne Montréal est tout à fait française de langue et d'habitudes; c'est la continuation de là campagne de Québec, surtout sur la rive droite du fleuve, et l'habitant, fier de sa paroisse, reste partout sous l'influence incontestable des prêtres et du clergé catholiques.

Montréal est situé sur une île formée par les trois bouches du confluent de l'Ottawa dans le Saint-Laurent. La plus considérable s'étale, au sud-ouest de la ville, dans le lac de Saint-Louis, les deux autres bras partant du lac des Deux-Montagnes, contournent la ville par le nord et vont se jeter dans le fleuve à Charlemagne, 25 à 30 kilomètres en aval. Les habitations d'été du lac des Deux-Montagnes sont très fréquentées par les hommes d'affaires qui peuvent passer la journée à leur bureau; les grands bois qui entourent ces vastes étendues d'eau y rendent les séjours d'été très agréables par le canotage, la pêche et la chasse. Nous avons parlé ailleurs de la descente des rapides de Lachine, excursion curieuse que font presque tous les touristes.

Avant de poursuivre avec la ligne du Canadian Pacific la traversée du Canada, nous ferons un retour en arrière pour une rapide excursion dans les provinces maritimes et dans les petits comtés de l'Est qui sont, avec le Bas-Canada, que nous venons de voir, la partie la plus anciennement colonisée du Dominion.

Le réseau d'Etat ou Intercolonial, dont la tête de ligne est à Montréal, dessert cette partie du territoire canadien, avec les embranchements du Canadian Pacific et du Grand Trunk et plusieurs petites lignes en Nouvelle-Ecosse.

L'Intercolonial est la seule ligne qui suive la rive droite du Saint-Laurent; nous la prendrons à la station de Saint-Bonaventure et nous irons d'une traite, par Levis, Rivière du Loup et Rimouski, à Metis, station la plus éloignée dans le Nord-Est, située sur la rive droite non loin du mont Logan, le plus élevé des monts Notre-Dame. Rivière du Loup se nomme aujourd'hui Fraserville et devient un centre important de colonisation agricole. Toute cette région depuis le Saint Laurent jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick, entre les comtés de Rimouski et de Kamouraska, se nomme le Temiscouata et contient environ 40,000 habitants. Elle est célèbre par le nombre et la beauté de ses lacs dont le plus grand est le Temiscouata, long de 28 milles. Une ligne ferrée suit sa rive ouest et la station de Notre-Dame-du-Lac vers le milieu du lac, à deux heures seulement de Fraserville, est le point de départ le plus favorable pour les touristes, les chasseurs et les pêcheurs. Creusé dans la chaîne des Alleghanys, ses rives sont d'une grande beauté, offrant tour à tour de larges baies et des pics de 600 mètres. Les forêts qui l'entourent étaient encore récemment les plus giboyeuses en grands animaux des provinces maritimes.

L'Intercolonial continue à longer la rive droite du Saint-Laurent; nous traversons le comté de Rimouski et gagnons Sainte-Flave où la voie incline vers le sud pour atteindre le lac Matapedia et traverser toute la base de la presqu'île de Gaspé.

En remontant le Saint-Laurent, nous avons longé cette côte basse, riante et fertile, peuplée de fermes habitées par les descendants des premiers Canadiens français; nous n'en reparlerons pas.

Provinces Maritimes.

Le Nouveau-Brunswick, Moncton, l'île du Prince-Edouard, Nouvelle Ecosse, Halifax, Yarmouth, Saint-John, Fredericton.

A Matapedia, nous entrons dans le *Nouveau-Brunswick*. La traversée des monts Notre-Dame est pittoresque; la ligne suit le bord du lac Matapedia d'où s'échappe la rivière du même nom pour joindre ses eaux au Restigouche au fond de la baie des Chaleurs. On aperçoit beaucoup d'érablières dont les habitants tirent leur sucre. Sur les pentes, à droite et à gauche, les grands bois contiennent surtout des cèdres, des bouleaux et des épinettes, annonçant les solitudes forestières du Nouveau-Brunswick. Dans la vallée, les belles fermes se succèdent dont les habitants ont une réputation d'hospitalité dans tout le Canada et les noms des stations parlent d'eux-mêmes. C'est lac du Saumon, Paradis, Beau Rivage, Glen Emma, Millstream.

A Matapedia, l'Intercolonial franchit le fleuve Restigouche, célèbre par ses saumons qui atteignent parfois le poids de 50 livres. La ligne suit le rivage sud-ouest de la baie des Chaleurs, ainsi nommée par Jacques Cartier en 1535, tandis que son nom

indien signifie *Mer de poissons*, qu'elle justifiait sans doute davantage. Nous passons par Dalhouzie et Bathurst, petites villes au bord de la mer avec de jolis cottages où l'on ne s'occupe que de pêche et de bois. A proximité de Bathurst, on nous signale plusieurs chutes d'eau dont la présence justifie le mouvement industriel qui tend à multiplier en Nouveau-Brunswick le nombre des pulperies. La région qui entoure la baie des Chaleurs a été pendant longtemps adonnée à la seule industrie de la pêche; on délaissait l'agriculture pour se livrer uniquement à la capture des homards, des harengs et de la morue.

Depuis quelques années, la pêche n'a plus été aussi fructueuse et, sans l'abandonner, l'habitant s'est avisé que les récoltes de la terre étaient plus sûres et surtout plus régulières. Le pays se prête à l'industrie laitière. Les principales cultures sont le blé noir et l'avoine.

De Bathurst à Moncton et à Amherst, nous traversons du nord au sud toute la partie orientale du Nouveau-Brunswick en touchant au petit port de Newcastle où nous franchissons le fleuve Miramichi, un des plus importants de la province. La forêt, où l'épinette ne règne pas seule, couvre presque tout le pays; les essences dures, cèdres et chênes, les beaux hêtres, très nombreux, donnent une haute valeur à ces forêts qui sont restées intactes. Le district du Miramichi est à peine exploré et les grands fauves canadiens, l'orignal et l'ours, peuvent y être rencontrés plus facilement qu'en aucune autre région du Canada.

Moncton, la deuxième ville de la province, avec 10 à 12,000 habitants, est le point terminus du Grand Trunk Pacific. Placée sur le Petitcondiac, au point où ce fleuve s'élargit en un long estuaire qui aboutit à la baie de Fundy, son port pourrait être plus important, mais le port de Saint-John, tête de ligne de l'Intercolonial et du Canadian Pacific Railway, attire une grande partie de l'activité commerciale du Canada au détriment de Moncton. Cependant, de nombreux embranchements relient Moncton à plusieurs points intéressants de la côte : Butouche, Shediac Bay et Pointe-du-Chêne, Baie Verte et Cap-Tormentine, Tidnish.

Le petit port de Cap-Tormentine, sur le détroit de Northumberland, est juste en face de Cap-Traverse, localité de l'île du Prince-Edouard où aboutit le chemin de fer de New-Brunswick and Prince-Eduard Island. Cette Compagnie, qui dessert toute l'île du Prince-Edouard, a construit l'embranchement de Cap-Tormentine à Sackville, point où elle rejoint l'Intercolonial un peu avant Amherst, sur la baie de Fundy.

L'Ile du Prince-Edouard, située au fond du golfe que dessinent les deux autres provinces maritimes, a la forme d'un croissant; ses côtes, presque partout protégées par des dunes, laissent pénétrer la mer dans des baies sinueuses et très profondes, de sorte que la largeur de l'ile varie de 3 à 55 kilomètres; sa longueur est de 225 kilomètres.



L'ÉLEVAGE DU RENARD NOIR
(Ile du Prince-Edouard).

La capitale Charlottetown, ville de 11 à 12,000 âmes, possède un bon port à l'est du cap Traverse, mais en hiver tout le détroit est un champ de glace, de sorte qu'en dehors des services de transport qui, pendant l'été, relient plusieurs points de l'île au continent, il y a en hiver un service de traîneaux entre Cap-Tormentine et Cap-Traverse.

La population de l'île, 93,728 habitants, s'adonne à la culture, à l'élevage, et surtout à l'industrie laitière. Les pêcheries sont prospères, notamment celle de l'huître de la baie Malpèque. Sommerside, seconde ville de l'île, située sur la baie de Bédèque, est le marché des huîtres. Dans ces dernières années on a établi dans l'île du Prince-Edouard des fermes pour l'acclimatation des bêtes à fourrure et notamment des renards qui, à la fin de 1913, paraissent très bien réussir.

De Moncton, sans quitter l'Intercolonial, nous gagnons Halifax par Amherst et Turo en traver-

sant l'isthme de Memenracook ou de Beauséjour, qui relie la Nouvelle-Ecosse au Nouveau-Brunswick. L'arête de cette presqu'île est formée par les collines Cobequid, dont la hauteur varie de 150 à 300 mètres et qui renferment des gisements de minerais de fer très importants. Nous traversons ces collines au lac Folleigh et nous gagnons Halifax, le plus ancien et le plus grand port d'hiver du Canada, capitale de la Nouvelle-Ecosse.

La *Nouvelle-Ecosse*, l'Acadie des anciens colons français, longue de 565 kilomètres, large de 120 kilomètres en moyenne, est une péninsule fertile couverte de bois et de riches prairies, dont les côtes sont très dentelées. Sur la côte de l'Atlantique, on ne compte pas moins de douze ports bien abrités qui peuvent recevoir les plus grands navires. Quelques collines, de nombreux lacs, de jolies rivières, constituent un pays pittoresque, riche de profondes terres d'alluvion et d'excellents pâturages où les fromages et le beurre sont produits en quantité. La vallée d'Annapolis est célèbre par ses fruits; c'est un verger de pommiers et de pêchers long de 128 kilomètres sur une largeur de 6 à 12 kilomètres.

Halifax est le port canadien le plus près de l'Angleterre, ouvert toute l'année à la navigation et terminus de l'Intercolonial. Dominé par une imposante forteresse et entouré de fortifications navales, il est une station de charbon d'autant plus importante que les mines de houille sont à sa porte. Le blocus continental de 1813 démontra à l'Angleterre les précieux avantages du port de Halifax; plus tard, pendant la guerre de Sécession, de très grosses fortunes s'y firent, justifiant l'ancien nom d'Acadie, qui signifie abondance en langue micenne. Le nom de Nouvelle-Ecosse apparaît en 1621 dans les chartes anglaises données par Jacques Ier à sir William Alexander.

Les habitants de la Nouvelle-Ecosse sont en partie des descendants des premiers colons français, bien que Cornwallis et Lawrence les aient expulsés en 1775 pour les punir d'avoir refusé de servir contre les Français et les Indiens. La race française s'y est conservée très pure comme dans les coins les plus français de la province de Québec.

D'Halifax, on se rend par l'Intercolonial dans l'île du Cap-Breton et jusqu'à Sydney, par Port-Mulgrave, où le train embarque sur des bateaux transbordeurs qui le remettent sur les rails de l'autre côté du détroit de Canso. Nous avons parlé de ce curieux pays à propos des magnifiques mines de houille qu'il renferme, mais nous n'avons pas attiré l'attention sur les lacs du Bras-d'Or, sortes de baies intérieures qui partagent toute l'île, coupée dans presque toute son étendue de rivières et de grandes nappes d'eau. C'est un pays des plus curieux à visiter et qui s'enrichira longtemps encore par ses mines et ses établissements métallurgiques, malgré les neiges qui le couvrent pendant quatre ou cinq mois de l'année.

Halifax se trouve à peu près au milieu de la côte est de la Nouvelle-Ecosse; l'île du Cap-Breton en est l'extrémité nord, Yarmouth en est le point le plus méridional. On se rend d'Halifax à Yarmouth par le Halifax & South Western Railway. C'est un voyage de près de 400 kilomètres le long d'une côte profondément découpée par un grand nombre de baies où se jettent les rivières issues des lacs de l'intérieur. On comprend que ce rivage accidenté soit un lieu de pêcheries d'une fertilité exceptionnelle. Sur tout le parcours, la ligne ferrée traverse de petites localités qui portent le même nom que les grandes villes d'Angleterre : Liverpool, Barrington, Bedford, Buckingham. Elle franchit plus de vingt rivières entre Halifax et Yarmouth, qui se trouve à la pointe sud-ouest de la province, à peu près en face du port de Portland dans le Maine.

De Yarmouth, port important du Canada, une autre ligne ferrée, le Dominion Atlantique, remonte la côte ouest de la Nouvelle-Ecosse en longeant la baie de Fundy, par Annapolis, Middleton et Windsor. La voie contourne la baie de Cobequid et rentre à Amherst dans le Nouveau-Brunswick.

La ville la plus importante du Nouveau-Brunswick est *Saint-John*, port d'hiver situé sur la baie de Fundy, vis-à-vis d'Annapolis, et rival d'Halifax. Les deux villes ont à peu près le même nombre d'habitants et leurs ports sont également bons. Au fond de celui de Saint-John se trouve l'embouchure de la rivière Saint-John qui tombe dans le port par une chute de plusieurs mètres; cette chute est intermittente; quand la mer est haute, la chute n'existe plus, c'est la mer qui remonte et gonfle la rivière.

Saint-John a été ainsi dénommée parce que Champlain y est arrivé en 1604 le jour de la Saint-Jean. Trente ans plus tard, les Français y bâtirent un fort et y firent un établissement permanent qui devint un important marché de fourrures avec les Indiens. En 1758, une armée anglo-

américaine s'empara du pays et la ville actuelle ne fut définitivement fondée qu'en 1783, par dix mille loyalistes anglais qui, réprouvant la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, vinrent se fixer sur territoire anglais. Saint-John fut en partie détruite par un incendie en 1877. Le Nouveau-Brunswick fut déclaré province indépendante en 1784, ce qui le fait l'aîné des provinces canadiennes et, en 1788, le siège du gouvernement fut placé à Fredericton, jolie ville construite sur la rivière Saint-John dans un site pittoresque.

La province du Nouveau-Brunswick est un pays carré deux fois grand comme la Belgique, qui tient au Maine par toute sa frontière ouest et s'avance dans l'Atlantique entre la baie des Chaleurs et la baie de Fundy. Son système de collines se rattache aux derniers contreforts des Alleghanys ou montagnes du Maine, et ses trois principaux cours d'eau, le Restigouche, le Miramichi et le Saint-John, ont leurs sources dans le centre de la province, assez près l'une de l'autre, puis s'écartent en patte d'oie et vont se jeter à la mer dans le nord, dans l'est et dans le sud, en recueillant sur leur cours toutes les rivières des trois bassins.

Les chaînes de collines qui les séparent sont couvertes d'immenses forêts; les lacs et les rivières sont très poissonneux et plus encore les rivages de la mer. On comprend dès lors que les bois et la pêche forment les deux grandes industries du pays. Cependant, l'avoine, le sarrazin, les fourrages, les légumes et les fruits sont fructueusement cultivés dans les vallées et sur les pentes douces non boisées.

Les forêts, les lacs et les rivières du Nouveau-Brunswick en font un territoire de chasse et de pêche exceptionnel dont les riches Américains s'assurent la jouissance à coups de dollars

Après une visite à Fredericton, nous prenons le Grand Trunk pour revenir à Montréal par Edmundston et les petits cantons de la province de Québec. Ces petits cantons de l'Est forment un coin très particulier de la grande province française. Restés en dehors du courant qui remontait le Saint-Laurent et peuplait les rives du fleuve, les petits cantons furent défrichés et colonisés par les loyalistes anglais sortis des Etats-Unis et par des colons venus d'Angleterre. Les dernières pentes des montagnes du Maine et du Vermont peu à peu mises en culture, on y construisit de belles fermes qui existent encore. La vallée du Saint-François devint particulièrement prospère, on vanta les bord du lac Memphramagog dans les Etats de l'Union et à New-York; bientôt un certain nombre d'Américains, attirés par la beauté du pays et les facilités d'y vivre, s'y fixèrent et devinrent Canadiens. Et ainsi se forma, dans le pays français de Québec, un district important de langue anglaise.



La Vallée Saint-François et le Grand Trunk Railway.

Plusieurs industries s'y établirent et plus tard, à côté des belles fermes anglaises, des filatures et de nombreux métiers de tissage se groupèrent.

La proximité de Montréal aidait à cette évolution par l'apport de ses capitaux, et bientôt grandirent dans les petits cantons de l'Est quelques villes industrielles florissantes, comme Sherbroocke, Richmond, Drummondville, etc...

En se rapprochant de Montréal, la ligne traverse de grasses prairies et des vergers superbes alternant avec les cultures maraîchères qui entourent la grande métropole canadienne.

La culture maraîchère autour de Montréal ne date pas de très longtemps, mais elle y a fait des progrès rapides parce qu'elle est fructueuse, à condition de cultiver des espèces de légumes acclimatées. Les primeurs viennent des Etats-Unis. Si le traité de réciprocité avait été voté en 1911, la concurrence américaine aurait ruiné les maraîchers de Montréal dont les produits sont protégés par des droits de douane. C'est ce qui explique que, unis

par un syndicat, les maraîchers aient fait une campagne très active contre sir Wilfrid Laurier.

Les petits cantons de l'Est forment la frontière sud de la province de Québec et du Canada qui se confond, depuis le district de Compton jusqu'à celui de Huntingdon, avec le 45° degré de latitude, coupant les lacs de Memphramagog et Champlain dont le nord appartient au Canada et le sud aux Etats-Unis. A l'ouest de Montréal, les cantons de Vaudreuil et de Soulanges appartiennent encore à la province de Québec, mais plus loin, c'est l'Ontario avec sa fameuse presqu'île de Toronto, jardin du Dominion, qui s'étale entre la rive droite de l'Ottawa, la rive gauche du Saint-Laurent et les lacs.



FÊTES ET RÉGATES A L'ILE DE TORONTO.

En Québec nous sommes dans le Canada français, en Ontario nous sommes dans le Canada anglais. Montréal, la métropole du commerce et des banques, bien qu'encore en Québec, a déjà les deux tiers de sa population anglaise, les autres villes de la presqu'île sont presque complètement anglaises, surtout Toronto, la capitale de l'Ontario.

Ontario.

Toronto, Hamilton et les villes du Sud, Ottawa et Rideau Hall, le parc Algonquin, Sault Sainte-Marie, baie du Tonnerre, l'Ontario Nord, Port Arthur et Fort William, rivière Rainy et lac des Bois, une province sans impôts.

Toronto est une vraie capitale, riche et prospère par sa situation sur le lac Ontario, par ses monuments et ses maisons luxueuses, par le mouvement considérable de ses affaires, de son commerce, de son industrie. A peu de distance de la frontière américaine, elle est sur le passage du grand courant de touristes de l'Union qui, chaque année, parcourent le Canada. Soit qu'ils traversent le lac Ontario pour visiter les mille îles ou descendre le Saint Laurent, soit qu'ils se dirigent vers l'Ontario du nord, la région des lacs ou l'Ottawa, les touristes séjournent à Toronto. De toutes les villes du Dominion, c'est celle où l'on bâtit le plus de maisons, de palais, d'établissements de grandes sociétés. C'est une ville anglaise, mais anglaise à l'américaine, avec l'activité et la puissance de création des grands capitaux.

La rive nord du lac Ontario, où se trouve Toronto, et surtout la rive nord du lac Erie constituent la partie la plus fertile de ce jardin du Canada qui apporte à cette capitale une abondance générale de tous les biens de la terre. Le célèbre district fruitier du Niagara est à ses portes ainsi que les vignobles du lac Erie, mais si la vie y est facile, les loyers y sont chers et les domestiques très rares. Les grosses fortunes peuvent seules ne pas s'inquiéter de cette difficulté; pour les fortunes ordinaires, le manque de domestiques oblige beaucoup de maîtresses de maison à mettre la main à la pâte et fait que la majorité des dames canadiennes se montre habile à suppléer à la pénurie de leur personnel.

Les relations mondaines sont très étendues, les modes américaines s'implantent de plus en plus, les thés de dames, les réunions de jeunes filles avec assauts de toilettes élégantes y sont aussi nombreux que dans les grandes villes américaines, mais au fur et à mesure que la ville grandit et que les richesses augmentent, les différents cercles de la société ancienne de Toronto tendent à se fermer et

a exclure les nouveaux venus. C'est l'histoire de tous les pays où les richesses s'acquièrent vite.

Après Toronto, qui compte 425,000 habitants, le sud de l'Ontario renferme des villes nombreuses d'importance plus ou moins considérable, toutes remarquables par leur activité industrielle. Ce territoire du vieux Canada, resserré entre le cours de l'Ottawa et les grands lacs et relativement faible comparé à l'immensité du Dominion, est le cœur du pays ; c'est là que se concentre le plus grand effort de production du Canada. La douceur plus grande du climat, la richesse moyenne du sol, le voisinage et l'exemple des Etats-Unis y ont accumulé les villes et les centres de production, en même temps que les forces hydrauliques, les canaux et les voies ferrées y facilitaient toutes les entreprises.

région des lacs innombrables, des rivières et des bois qui s'étendent à l'est de la baie Georgienne et dont la partie la plus pittoresque forme la célèbre réserve qu'on nomme le Parc Algonquin. A Owen-Sound, on construit des navires, mais, plus à l'est encore, entre le Saint-Laurent et l'Ottawa, les villes et les villages du vieux Canada se pressent de nouveau. C'est Kingston, où commence la région des mille îles peuplées de somptueuses villas américaines, fière de son collège militaire royal et de l'université Queens. A Kingston existent les plus grandes fabriques de wagons.

Pour le voyageur curieux de connaître les causes de la rapidité des progrès du Canada, la plus instructive promenade serait de visiter toutes ces cités du Sud, d'où est parti le grand essor de la civilisation canadienne. Il y saisirait sur le vif la différence des deux races canadiennes et combien l'esprit d'entreprise et l'audace du Canadien anglais s'écarte de la prudence du Canadien français. Notre cadre trop étroit ne nous permet pas d'entreprendre une excursion et une matière aussi détaillées ; il nous reste à voir *Ottawa*, la capitale du Canada fédéral.



Vue générale de Hamilton.

Hamilton, la cité voisine de Toronto, posée à l'extrémité ouest du lac, au pied de la montagne qui le domine, a plus de 80,000 habitants.

London, plus à l'ouest, en a 46,000 ; à Brantfort sont les usines de machines agricoles de la maison Massey-Harris ; Chatam, à l'extrême sud-ouest, près du lac Saint-Clair ; Woodstock et Galt, Stratford, Guelph et Berlin, sont autant de cités manufacturières réunies par un réseau serré de voies de communication dans l'étroite presqu'île qui sépare le lac Ontario du lac Huron.

Au nord du lac Simcoe et jusqu'à la rivière d'Ottawa, la population est moins dense, c'est la

Nous avons dit comment, pour mettre d'accord les quatre cités qui se disputaient l'honneur d'être la capitale du Dominion fédéral, le gouvernement de la reine Victoria s'était décidé à construire une capitale toute neuve, en choisissant le site superbe d'Ottawa. En 1860, le roi Edouard VII, alors

prince de Galles, posa la première pierre des palais fédéraux sur une colline de la rive droite de l'Ottawa. Le bâtiment principal, de style gothique, en grès gris et rouge, contient le Sénat et la Chambre, les ailes sont occupées par les ministères. La bibliothèque, dont les boiseries sont faites des plus beaux bois canadiens, renferme 250,000 à 300,000 volumes. Les jardins qui entourent les palais descendent vers la rivière et l'ensemble a un aspect vraiment grandiose. Sur la rive gauche, la ville de Hull fait face à Ottawa qui, aujourd'hui, est une belle ville de 86,000 habitants où abondent les belles maisons et les palais. Au bas de la colline et de la ville, la rivière et le canal de Rideau se jettent dans l'Ottawa et au loin, sur la rive gauche, apparaît Rideau Hall, le palais du gouverneur du Canada, entouré de jardins et de grands bois.

La politique est le trop grand souci des Canadiens, mais nulle part elle ne règne plus exclusivement que dans la capitale fédérale, où vit une population de hauts fonctionnaires et de parlementaires.

Le Sénat comprend environ 70 membres et la Chambre basse 230; ces chiffres seront d'ailleurs bientôt augmentés par l'immigration continuelle dans l'Ouest et par l'annexion au Manitoba, à l'Ontario et à Québec des grandes étendues qui, avant la loi de 1911, appartenaient encore aux Territoires du Nord-Ouest et à l'Ungawa.

Dans une des ailes du palais siège la Cour d'appel suprême, formée de trois juges de langue anglaise et de trois juges de langue française.

La milice canadienne est composée de onze régiments d'armes spéciales et de cent régiments d'infanterie; le collège militaire du Dominion est à Kingston, mais la garde du gouverneur général qui est la première des armes spéciales et les états-majors qui gravitent autour du ministère de la guerre donnent à la société d'Ottawa une note spéciale.

Le climat de la capitale du Dominion est plus rigoureux que celui des autres grandes villes de l'Ontario; il ressemble à celui de Québec et de Montréal avec ses quatre mois de neige et de glace



LE PARLEMENT A OTTAWA, JOUR DE RENTRÉE.


SIR WILFRID LAURIER.

pendant lesquels le froid arrête tout, même une partie des eaux de la célèbre Chaudière, qui pendent en stalactites aux couleurs merveilleuses. Les sports d'hiver sont pratiqués avec entrain à Ottawa sur les eaux glacées de la rivière immobilisées au pied du Parlement, et la société aisée s'y livre d'autant plus volontiers sous le clair soleil d'hiver, que les maisons où elle habite sont admirablement organisées contre le froid.

Il est entendu que le brillant soleil canadien et l'organisation des habitations aident à supporter le froid, mais le froid n'en existe pas moins, témoin l'anecdote bien connue de lord Dorchester, gouverneur du Canada, qui possédait un nez de bonne taille. Pendant le premier hiver de son séjour, il était en voiture au mois de janvier, par un froid rigoureux, avec un Canadien français, lorsque son nez fut pris par la gelée. Son compagnon s'en aperçut, mais il hésitait à traiter le nez du gouverneur comme celui d'un simple bourgeois. Il se hâta cependant de le faire sur l'ordre de lord Dorchester, ramassa de la neige dont il se mit à frotter vigoureusement la partie malade, qui fut sauvée.

Ottawa est reliée à Montréal par le Canadian Pacific, par le Grand Trunk et par le Canadian Northern. Les trois transcontinentaux et leurs embranchements forment, dans le Canada de l'Est, un réseau de communications remarquables pour un pays aussi jeune, mais seul le Canadian Pacific va actuellement d'une mer à l'autre, et dans notre traversée de l'est à l'ouest, nous le suivrons en nous écartant le moins possible, quel que soit l'attrait des excursions lointaines.

La voie ferrée remonte vers l'ouest la rive droite de l'Ottawa et contourne au nord le lac Nipissing. Nous laissons à gauche le parc Algonquin, une des réserves forestières de l'Ontario où un grand nombre de lacs donnent naissance à plusieurs rivières dont les cours sinueux portent leurs eaux tantôt à l'Ottawa, tantôt au lac Nipissing. Cette contrée pittoresque n'est que sombres rochers et forêts sauvages où se reproduisent en paix les grands animaux des forêts canadiennes.

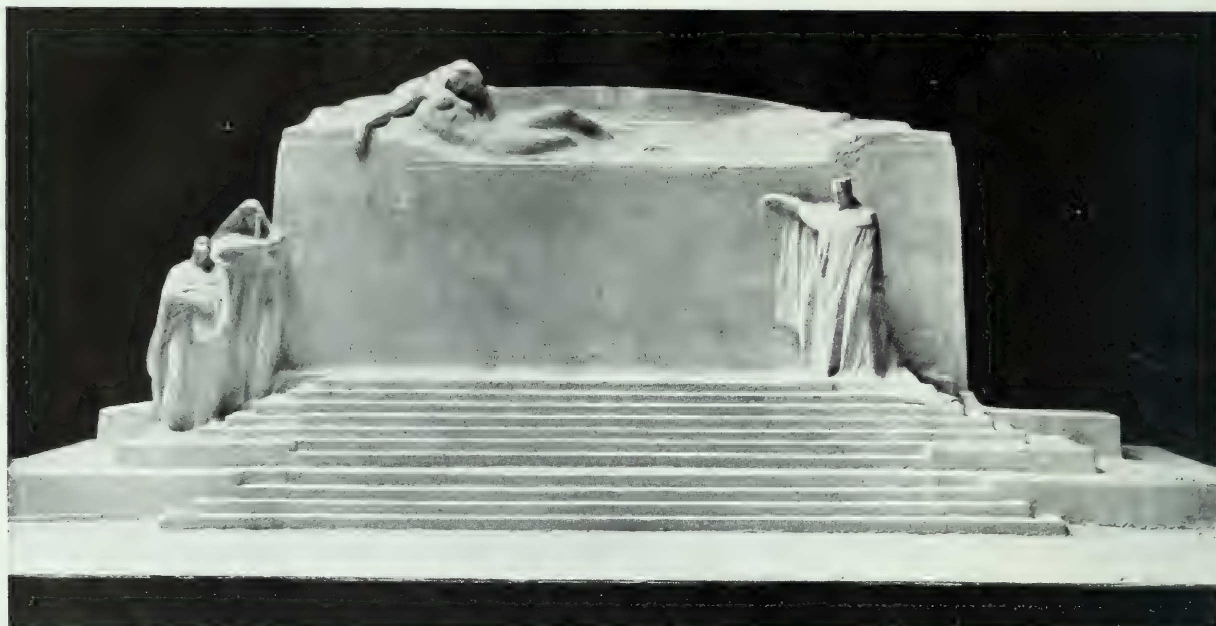
La série des lacs continue au nord de la baie Georgienne et bientôt la voie suit la rive droite de la Spanish River jusqu'à son embouchure dans le North Channel. Nous avons parlé de cette région quasi déserte à propos des riches mines de Sudbury qui fournissent plus des trois quarts de la con-


PARLEMENT D'OTTAWA. — LA BIBLIOTHÈQUE.

sommation mondiale du nickel. On traverse un pays minier depuis le lac Nipissing jusqu'à la Baie du Tonnerre et nous visitons Sault Sainte-Marie, la ville industrielle par excellence, le point de jonction du commerce canadien et américain. Nous avons voulu voir ses grandes écluses et les rapides fameux, d'un kilomètre et demi de large, par lesquels se précipitent les eaux du lac Supérieur. Nous avons abandonné un moment la voie principale du Canadian Pacific qui monte dans le Nord-Ouest à partir de Sudbury pour traverser l'Algoma et atteindre à Héron-Bay la rive nord du lac.

en pleine mer, soit qu'une tempête vous secoue, soit qu'un brouillard aussi intense que ceux de Terre-Neuve vous aveugle.

Pour nous, nous préférons traverser par chemin de fer le pays si intéressant, quoique désolé, de la baie du Tonnerre, où la forêt ne se montre souvent que sous la forme de troncs d'arbres calcinés par l'incendie. D'ailleurs, à partir du point où la ligne ferrée longe le lac, le coup d'œil est superbe. Le chemin de fer domine le lac à une grande hauteur, franchit des torrents sur des ouvrages d'art et rampe au flanc de rochers à pic. Lorsque la ligne



MONUMENT EDOUARD VII ÉRIGÉ SUR LA COLLINE DU PARLEMENT A OTTAWA.

Si nous étions partis de Toronto au lieu de partir d'Ottawa, le voyage eût été plus rapide par la voie des lacs. En quelques heures de chemin de fer nous aurions atteint Owen Sound, sur la baie Géorgienne, pour y prendre l'un des bateaux de la Compagnie du C. P. R., qui remonte le lac Huron et le lac Supérieur.

Il faut voir Sault-Sainte-Marie et ses écluses, les grandes fabriques de pâte à papier, les usines d'énergie électrique et l'extrême activité industrielle déchaînée par les entreprises de M. Clergue, dont nous avons ailleurs esquissé l'histoire; mais la traversée du lac Supérieur n'a rien de particulièrement intéressant. Elle se fait sur un grand bateau organisé à l'américaine et l'on peut s'imaginer être

du Grand Trunk sera construite, le voyage sera plus intéressant encore; on passera au nord du lac Nipigon en franchissant l'un après l'autre les nombreux tributaires du Moose et de l'Albany et l'on aura une impression de l'avenir réservé à ce pays de l'Ontario Nord, sur lequel on ne semble pas d'accord.

Les uns assurent qu'au nord de la région montagneuse et boisée qui borde le lac Supérieur la prairie manitobienne reparaît, qu'à l'ouest de la James-Bay il existe des terres à blé aussi fertiles que le *Corn belt*. Les autres affirment que, même si le riche humus de la prairie y existe par places, la température y est aussi rude que dans le nord de la province de Québec, de l'autre côté de la baie

d'Hudson, et qu'en conséquence on ne retrouvera pas dans le Nord-Ontario les circonstances exceptionnelles qui favorisent le bassin de la rivière de la Paix. C'est le secret de l'avenir, cependant on a déjà parlé d'achats de terres faits par les Américains autour du lac Abitibi et les rapports officiels estimant à 36 millions d'hectares le nouvel Ontario du Nord déclarent qu'une grande partie de cette étendue se compose d'excelients terrains agricoles



STRATHCONA PARC PRÈS D'OTTAWA : UN SITE ALPESTRE.

Après avoir contourné la baie du Tonnerre, gardée par son cap qui s'élève à pic à plus de 500 mètres au-dessus des eaux, nous redescendons sur Port-Arthur et Fort-William, les deux cités posées à quelques kilomètres l'une de l'autre, qui servent d'entrepôts et de ports d'expédition à la plus grande partie des blés de l'Ouest.

Port-Arthur est bâti en amphithéâtre sur le flanc d'une colline, Fort-William est assise au fond d'une anse, à l'embouchure de la Kaministiquia. Toutes deux sont connues par les grands élévateurs de blé qu'on y a construits pour entreposer la récolte de l'Ouest en attendant qu'on puisse l'expédier par les paquebots.

La frontière de l'Ontario est à 300 kilomètres à l'ouest de Port-Arthur ; le Canadian Pacific monte dans le nord-ouest en traversant le bassin de la rivière Rainy et du lac des Bois, paradis des chasseurs. Les cours d'eau, les petits lacs sont innombrables, mais plusieurs lignes de chemins de fer ont peuplé, dans une certaine mesure, ce pays marécageux, couvert de bouleaux, d'épinettes et de pins, où pointent à chaque pas des rochers stériles.

Le district de la Rainy River, ou rivière de la pluie, est le point où se portent davantage les colons à cause de la facilité des transports. Une ligne du Canadian Northern le contourne par le sud au-dessous du lac des Bois et pénètre dans le Minnesota, le Canadian Pacific le traverse en partie pour passer au nord du lac des Bois et le Grand Trunk n'en passe pas loin dans le nord. Plusieurs colonies de Canadiens français partis de la province de Québec sont installées dans cette région, notamment dans les environs d'Ignace, station du C. P. R. Leurs noms bien français : Bonheur, la Seine, Tache, Savanne, indiquent que des centres de langue française se sont formés dans le pays.

A la station d'Ingolf, après avoir cherché sa route dans les méandres lacustres qui entourent le lac des Bois, le Canadian Pacific entre dans la province de Manitoba et court vers Winnipeg.

Autant le centre et le sud de l'Ontario sont peuplés, renferment un grand nombre de villes importantes et la grande majorité des établissements industriels du Canada, autant sa partie nord et ouest est désertique. Mais, par une chance très remarquable, là où l'on ne pouvait rien espérer du sol, les quelques explorateurs qui se sont aventurés ou que le hasard a conduits dans les régions ingrates y ont découvert des richesses minières extraordinaires : à Sudbury, le plus riche gisement de nickel du monde, à Cobalt, les plus étonnantes mines d'argent, au nord du lac Supérieur, de riches dépôts de fer. La colonisation du Nouvel Ontario affirmera sans doute encore, dans l'avenir, la richesse de la province.

Actuellement, le gouvernement de l'Ontario ne coûte pas un centime d'impôts à sa population. Les recettes de la province sont produites par les taxes de licences, les droits de succession, les ventes de terres de la commune, les concessions minières et

forestières, auxquelles vient s'ajouter une subvention du Trésor du Canada.

Le gouvernement pourvoit à l'administration de la justice et les juges sont payés par le gouvernement fédéral; il entretient les asiles d'aliénés et les instituts pour aveugles et sourds-muets; il subventionne l'université; il établit le cadastre, l'enregistrement des propriétés foncières et il procure l'énergie électrique à bon marché. Enfin, les pouvoirs provinciaux ont construit dans le Nord un chemin de fer.



PONT RUSTIQUE SUR LA THUNDER RIVER.

Nous avons parlé ailleurs de la ferme expérimentale de Guelph et des services nombreux qu'elle rend aux fermiers. Une autre ferme expérimentale existe à Ottawa.

Les écoles sont dirigées par des conseils scolaires élus et surveillés par des inspecteurs de l'instruction publique; des bibliothèques publiques existent dans tous les grands centres.

Manitoba.

La prairie Selkirk, première colonie, Winnipeg et Saint-Boniface, la vieille porte de Fort Garry, Portage-la-Prairie, Brandon, Souris.

D'Ingolf, station où le Canadian Pacific entre dans la province de Manitoba, la voie court droit à Molson, puis incline au sud pour atteindre Winnipeg, la capitale.

Le Grand Trunk, qui y pénètre un peu plus au nord, gagne Winnipeg en ligne droite.

De la frontière à Winnipeg on parcourt à peu près le tiers de la largeur du Manitoba, à vol d'oiseau, 160 à 170 kilomètres de pays aussi plat qu'on puisse l'imaginer. Le dédale de lacs et de rivières qui entoure le lac des Bois a fait place à la prairie qui continue au delà de Winnipeg, pendant toute la largeur de la Saskatchewan et une partie de l'Alberta. Il faut deux jours de chemin de fer pour traverser cette prairie canadienne, autrefois mer intérieure, où les eaux des époques préhistoriques ont laissé le dépôt de limon et d'humus qui constitue sa merveilleuse fertilité.

Le wagon-lit ou pullmann qui nous emporte est confortable, les couchettes excellentes, mais à la longue la prairie est monotone. D'un bout à l'autre du train, comme dans les rues canadiennes, les enfants sont maîtres et seigneurs; leurs jeux, leurs tapages sont supportés avec une patience exemplaire par les grandes personnes. Nous pouvons nous réfugier dans le fumoir, où règne la pipe.

La plus grande catastrophe de la prairie est le feu. Pour s'en préserver, deux sillons de 6 à 8 mètres de large sont tracés de chaque côté de la voie, à quelque 200 mètres; la terre y est retournée, sans herbe, et le feu y est arrêté, qu'il vienne des flammèches de la machine ou de la prairie extérieure.

Jusqu'à Winnipeg, nous ne traversons que de rares rivières qui coulent du sud au nord, portant au lac Winnipeg les eaux du sud et du sud-ouest venant de la montagne de la Tortue et des collines de Brandon. Tout le sud du Manitoba est drainé par la Rivière Rouge et par son principal affluent, l'Assiniboine.

La Rivière Rouge, coulant vers le nord, baigne Winnipeg et passe à Selkirk avant de se jeter dans le lac Winnipeg; nous avons vu que Selkirk était le grand entrepôt des pêcheries de ce lac.

La position géographique de la capitale du Manitoba, à égale distance des deux océans et à

l'extrémité sud du plus grand lac des provinces centrales, la destinait à devenir la métropole de ces provinces, le point de jonction de toutes les routes canadiennes, la source de ravitaillement de la prairie. La rapidité de son extension est la conséquence de sa situation. Le Canadian Pacific atteint Winnipeg par huit embranchements différents, le Canadian Northern y pénètre de quatre côtés et le Grand Trunk de deux.



Fort-Garry Winnipeg en 1827.

La capitale, très vaste ville anglaise entourée de ses faubourgs et de ses villas, s'étale sur la rive gauche de la Rivière Rouge; vis-à-vis, sur la rive droite, se dresse la ville française de Saint-Boniface. Ce pays a été découvert par un Français, Gauthier Varennes de la Verendrye, qui, avec deux de ses fils et quelques compagnons, partit de Montréal en 1731 pour explorer les contrées au delà du lac Supérieur. Il construisit successivement le fort Saint-Pierre au lac Rainy ou de la Pluie, le fort Saint-Charles au lac des Bois et le fort de la Ruine, sur l'emplacement actuel de Portage-la-Prairie; ses deux fils parvinrent, en 1742, jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, mais, abandonnés par les sauvages qui leur servaient de guides, ils ne purent aller plus loin. La Verendrye mourut en 1749 à Montréal.

Les premiers colons qui s'établirent dans la prairie, en 1812, fondèrent Selkirk; c'étaient pour la plupart des Ecossais et des Irlandais, dont les descendants vivent encore sur leurs anciennes résidences. A cette époque, il n'y avait dans tout le pays qu'un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui s'appelait Fort-Garry et s'élevait sur le bord de la Rivière Rouge à l'endroit même où s'est construit Winnipeg. Ce n'était qu'un blockhaus où les employés de la Compagnie pouvaient se défendre contre les Indiens et un grand magasin où ils centralisaient les marchandises provenant de la traite, fourrures et approvisionnements. Un village s'était peu à peu élevé autour du fort et tout le district ne comptait pas plus de 10,000 âmes, quand, en 1868, le gouvernement, qui venait d'acheter tous les territoires appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, sollicité par de nombreuses pétitions, envoya des employés du cadastre pour tracer la carte du pays. Ce fut une panique parmi les métis et les colons qui crurent à une confiscation de leurs biens. Une révolte s'ensuivit qui fut réduite par lord Worseley à la tête de ce qu'on a nommé l'expédition de la Rivière Rouge.

En 1870, après la pacification de la révolte, le gouvernement décréta la création de la province de Manitoba, qui fut jointe à la Confédération.

La ville de Saint-Boniface, sur la rive droite de la rivière, vis-à-vis Fort-Garry, a une histoire plus ancienne qui doit sans doute prendre sa source dans l'extension de la colonie de Selkirk; cependant, ce furent des Canadiens français venus de la province de Québec, et non des Ecossais, qui fondèrent la ville. En 1847, Saint-Boniface fut érigé en évêché et son premier évêque fut Mgr Joseph Norbert Provencher, dont les lettres publiées par la Société historique de Saint-Boniface vont apporter des documents intéressants sur la période de 1818 à 1860. Le nom de cet évêque a été donné au district qui forme l'angle sud-est du Manitoba.



Une rue bourgeoise a Winnipeg.

Winnipeg ne fut fondée que beaucoup plus tard. En 1870, Fort-Garry avait selon la tradition

213 habitants, les archives officielles se contentent de dire qu'il n'en comptait pas mille; mais, en 1875, Winnipeg, qui avait pris le nom du plus grand lac des prairies, en contenait déjà 5,000; en 1901, 42,340, et en 1911 136,035.



LA GRANDE AVENUE DE WINNIPEG A MINUIT.

Avec la construction du Canadian Pacific, une fièvre de spéculation intense fit monter les terrains à des prix de fantaisie qui n'eurent naturellement qu'une durée éphémère. Des fortunes furent édifiées en quelques semaines dont la plupart disparurent aussi vite qu'elles étaient venues; on lotissait des villes sur un tracé de chemin de fer où la voie ne devait pas passer et les ruines causées par cette spéculation firent le plus grand tort à la colonisation. Cependant, la terre était si fertile et les facilités offertes par le gouvernement aux immigrants si grandes que les provinces centrales et d'abord le Manitoba se peuplèrent de plus en plus. On sait les immenses progrès réalisés depuis 1902.

Winnipeg est aujourd'hui une grande ville d'apparence américaine, très propre, desservie par un réseau de tramways des plus perfectionnés et d'un développement que rien n'arrête. On y parle toutes les langues, on y coudoie les immigrants de tous pays. La municipalité de Winnipeg conserve dans le jardin public de la ville la vieille porte de pierres de Fort-Garry, qu'on entoure de soins et de fleurs. Une grande avenue plantée d'érables et bordée de villas conduit au grand parc national où l'on peut voir quelques bisons vivre en paix sur cette même prairie où leur race a été massacrée. Enfin, il faut mentionner l'école de laiterie, qui contribue beaucoup à répandre au Manitoba les industries du lait et, par suite, la culture mixte.

Au point de vue des blés, Winnipeg est le principal marché du Canada, il s'y traite actuellement 70 millions d'hectolitres par an.

De Winnipeg pour gagner les Rocheuses et le littoral du Pacifique, nous suivons la voie principale du C. P. R., par Portage-la-Prairie, Brandon, Régina, Medicine Hat, Calgary et Banff. Jusqu'au delà de Calgary, c'est la prairie, la prairie ondulée indéfiniment, partagée entre les herbages et les champs de céréales.

Autour de Portage-la-Prairie, le sol a une réputation de fertilité particulière, c'est la vallée de l'Assiniboine où de plus en plus, obéissant aux conseils du ministère de l'agriculture, les fermiers abandonnent la culture unique du blé pour la culture mixte des céréales et des pâturages. Les grandes fermes se succèdent continuellement, vastes, bien construites et donnant l'impression d'une aisance générale; les pâturages, où paissent les bestiaux, sont bordés de fils de fer et jusqu'à l'hori-

zon se succèdent les couleurs de la terre noire, des blés jaunes et des prés verts. Les larges routes en ligne droite ménagées entre les townships ont en été leurs bas côtés couverts d'herbes folles et de fleurs aux mille couleurs, tandis que la poussière noire des chaussées se coupant à angles droits forme de grands encadrements à ce riant tableau.

Portage-la-Prairie est un point important par les diverses routes qui s'y croisent. Le Canadian Northern a ici multiplié ses embranchements; l'un remonte droit au nord pour toucher le sud du lac Manitoba, plusieurs autres inclinent au nord-ouest vers Sandy-Bay, vers Dauphin, vers Minnedosa. Plusieurs lignes du Canadian Pacific se détachent de la grande ligne que nous suivons et le Grand Trunk continue tout droit sa route vers l'ouest pour ne se relever vers le nord qu'au moment où il rencontre l'Assiniboine et remonte son cours jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.

et qui déterminent le bassin des grands lacs du Manitoba. On aurait donc tort de se figurer la prairie comme un tapis vert plat indéfiniment; les trois provinces centrales ont, dans le sud, des hauteurs qui dessinent les rives du fameux lac glaciaire d'Agassiz et le Manitoba est partagé par une chaîne basse parallèle aux Rocheuses, qui borne la prairie à l'est, le long du lac Winnipeg et de ses voisins.

Les côtes de Brandon, comme les hauteurs qui les prolongent, sont en partie boisées; on y retrouve l'érable et le bouleau, les pins, les épinettes, et, dans la prairie, des fermes sont souvent ombragées d'un bouquet de bois qu'y ont planté les premiers colons.

Brandon est, après Winnipeg, la principale ville du Manitoba; le recensement de 1911 y a constaté 12,000 habitants. Construite au flanc d'une colline sur le bord de l'Assiniboine, ses maisons descen-



Vaches laitières de la ferme de Brandon.

En approchant de Brandon, le paysage change. Les insensibles ondulations de la prairie font place à de véritables collines qui se dressent au sud de la ville. Ce sont les côtes de Brandon, escarpées ou sablonneuses, qui séparent les deux vallées de l'Assiniboine et de la Souris avant leur confluent. Les deux vallées sont parmi les territoires les plus réputés du Manitoba pour leur fertilité; entre elles, les collines de Brandon sont une zone à demi stérile. Elles forment la base méridionale d'un système de hauteurs qui portent successivement, en remontant vers le nord, les noms de Riding Mountains, Duck Mountains et Porcupine Mountains (chaîne du Cavalier, du Canard et du Porc-Epic),

dent jusqu'à la rivière; sa grande rue est bordée de belles constructions qui renferment les banques, les hôtels, les grands magasins. Son commerce en machines agricoles, en grains, en approvisionnements de toutes sortes est très considérable. Toute la prairie vient s'y ravitailler et consulter la belle ferme expérimentale de l'Etat et l'école d'agriculture qui y est installée.

A quelque distance de Brandon, vers le sud, se trouve la petite ville de Souris, dont le territoire est estimé par beaucoup de spécialistes comme le point le plus fertile du Manitoba et du Canada. Au nord de Brandon sont plusieurs petites villes, Rapid-City, Minnedosa, Shoal-Lake, Birtte, Ha-

miota, et d'autres, qui ont rapidement grandi après avoir été de simples stations ou même des haltes du Canadian Pacific. On sait avec quelle rapidité s'est peuplé le sud du Manitoba ; aujourd'hui, avec la multiplication des voies ferrées, il reste peu de terrains libres dans cette partie du Canada.

Après Griswold, Virden, Elkorn, nous entrons à Fleming, dans la province de Saskatchewan.

wan, qui mêlent leurs eaux à quelques milles en aval de Prince-Albert. Les deux rivières viennent de l'Alberta et coulent vers l'est en recueillant une grande partie des eaux de la province. La Saskatchewan du Sud n'a pas de rapides et passe à Saskatoon avant d'aller se jeter dans la Saskatchewan du Nord. Celle-ci est coupée de quelques rapides ; cependant, on peut la considérer comme



LE NOUVEAU PALAIS LÉGISLATIF AU LAC REGINA (Saskatchewan).

Saskatchewan.

Les deux Saskatchewan, le Churchill, le lac Wollaston se partage entre deux océans, réserves indiennes et groupements français, réserve de castors, les Doukhobors, Regina, la poussée américaine, Prince-Albert.

La Saskatchewan est la province du Centre par excellence ; c'est une vaste plaine un peu plus grande que la France, avec quelques parties mamelonnées, qu'on appelle au Canada montagnes, mais qui sont de simples collines élevées de 100 à 200 mètres au-dessus du sol de la prairie. Tout au plus, peut-on mentionner les Wood Mountain, situées tout à fait au sud, contre la frontière des Etats-Unis, dont les prolongements à l'ouest, se liant aux Cypress Hills de l'Alberta, forment la ligne de faîte entre les quelques rivières qui coulent vers le bassin américain du Missouri et les rivières canadiennes qui vont à la baie d'Hudson.

La province doit son nom aux deux Saskatche-

navigable sur tout son cours, depuis Edmonton, dans l'Alberta, jusqu'aux grands rapides, près du lac Winnipeg. Les bateaux de la Compagnie de la baie d'Hudson l'ont parcourue pendant de longues années pour ravitailler les postes ; entre Prince-Albert et les grands rapides (environ 845 kilomètres), il n'y a que deux endroits où la navigation est difficile ; les bateaux dont on se sert calent trois pieds d'eau.

Le nord de la province est drainé par un fleuve plus important, le Churchill, qui sort de deux petits lacs situés dans le Nord, près de la frontière de l'Alberta. Ce fleuve traverse le lac Buffalo, reçoit la rivière Beaver, qui lui apporte les eaux de tous les petits lacs qui émaillent la prairie, et remonte au nord, dans le lac Shagwennan, au sortir duquel il devient un énorme cours d'eau large souvent de 5 à 7 kilomètres, plutôt une suite de lacs non interrompue qu'un fleuve. Il recueille ensuite les eaux du grand lac Reindeer et va se jeter à Fort-Churchill, dans la baie d'Hudson, après avoir traversé tout le Manitoba.

Un des lacs de la province, le Wollaston, situé à la frontière nord et coupé par le 60e parallèle, présente cette particularité curieuse qu'une partie de ses eaux se déverse, par la Cochrane et la Thlewiaza, dans la baie d'Hudson, tandis que l'autre partie se jette dans l'océan Glacial par la Stone River, le lac Athabasca et la Slave River.

En entrant à Fleming dans la Saskatchewan, on peut apercevoir, dans le sud-ouest, les collines boisées de la Moose Mountain ou Montagne de l'Orignal, dont une partie constitue la réserve forestière de l'Orignal et la réserve indienne de White Bear, au nord de Carlyle. Autour de ces réserves, le pays est vallonné avec des plateaux d'une grande fertilité, de nombreux lacs et des pâturages excellents. Il s'y est formé un groupement français de colons venus du sud-est de la France qui est prospère; c'est une contrée favorable pour les fermes mixtes et l'élevage.



FOIRE AUX CHEVAUX A REGINA.

Depuis que nous sommes en Saskatchewan, nous traversons dans toute sa longueur le district de Qu'Appelle, borné au nord par la rivière du même nom, tributaire de l'Assiniboine. Les rives de la Qu'Appelle ont une réputation de fertilité presque aussi grande que celles de la Souris et offrent de beaux paysages; après sa sortie du lac Buffalo, la Qu'Appelle reçoit les eaux de la Moose Jaw Creek qui arrose tout le pays au sud et à l'est sur une longueur de 170 kilomètres.

Dans le sud-est de la province, près de la petite ville d'Oxbow, on a créé, sur la rivière Souris, la réserve de castors dont nous parlons page 81. Pendant douze ans il a été interdit de tuer un castor; grâce à cette réserve, qu'on surveille avec soin, ces animaux sont très nombreux et peu sauvages. Il est assez facile de les voir travailler la nuit et l'on affirme que s'il s'en rencontre parmi eux un paresseux, il est impitoyablement chassé du village.

Au nord du district de Qu'Appelle se trouve Yorkton, sur un embranchement du C. P. R. C'est près de là que les Doukhobors ont construit la plupart de leurs villages. En 1899, la Society of Friends de Londres paya à 9 ou 10,000 Doukhobors russes leur passage au Canada. Ils étaient chassés de Russie parce qu'ils refusaient de se soumettre au service militaire, leur religion leur défendant de tuer. Cette religion est un communisme absolu; ils ne doivent rien posséder individuellement, de sorte qu'ils furent bientôt en opposition avec la loi canadienne.

Le gouvernement leur avait concédé des *homesteads*, mais ils n'exécutèrent pas certaines conditions de ces concessions et ne firent aucune démarche pour les régulariser. En 1907, le gouvernement distribua une partie de ces mêmes *homesteads* à de nouveaux colons; les Doukhobors, qui sont la douceur même, cédèrent à ce qu'ils appelaient la persécution. Cependant ils occupent encore une cinquantaine de villages sous la direction de leur chef, Pierre Neriguine.

Quelques-uns se sont fait naturaliser Canadiens; le plus grand nombre vit en commun. Les villages ont leurs greniers où sont toutes les richesses communes; les chefs distribuent le travail et les provi-

sions, font les ventes, règlent toutes les conditions de la vie des Doukhobors. Leur religion rend parfois la vie difficile à eux mêmes et à leurs voisins. Elle défend d'imposer aucun travail aux animaux, de sorte qu'hommes et femmes s'attellent aux charrues; elle ordonne, dans certaines circonstances, de brûler les habits et de faire des marches dans la campagne, nus comme Adam et Eve, en chantant des cantiques. Un de ces cortèges traversa Port-Arthur, un jour de décembre, sans être gelé.

Regina est fort bien placée pour devenir la capitale de la prairie; les usines, les manufactures, les magasins s'y multiplient pendant qu'on construit des élévateurs partout où s'avance la culture du blé. C'est à Regina que se trouve la caserne principale des cavaliers de la milice montée, qui fait la police de la prairie, des Montagnes Rocheuses à Winnipeg. Depuis quelques années, les chiffres toujours plus considérables de l'immigration américaine ont peuplé la partie sud-est de la Saskatchewan à l'égal du Manitoba; maintenant, les terres de la province tout entière sont achetées par les sociétés américaines jusqu'au delà de Prince-Albert, et la colonisation se dirigera bientôt vers la région des lacs et la vallée du fleuve Churchill (1).



DÉTACHEMENT DE LA POLICE MONTÉE.

Beaucoup refusent de faire aucune déclaration légale ni de naissance, ni de mariage, ni de mort. Ils ne vivent que de légumes et de fruits.

A peu de distance de Regina, on quitte le district de Qu'Appelle pour entrer dans celui qui porte le nom de la capitale de la province. Regina possédait plus de 30,000 habitants au recensement de 1911; elle doit en posséder beaucoup plus deux ans après, car les villes de la prairie grandissent avec une grande rapidité sous l'impulsion de l'immigration. Moose Jaw a 14,000 habitants et Prince-Albert plus de 6,000. Saskatoon, située sur la Saskatchewan du Sud, en a plus de 12,000.

Des sociétés ou syndicats américains ont acheté de très grands terrains qu'ils s'efforcent de repas-

(1) Pendant la semaine close le 10 juillet 1913, il a été délivré 893 homesteads, savoir : 79 dans le Manitoba, 512 dans la Saskatchewan, 294 dans l'Alberta et 8 dans la Colombie Britannique.

ser en détail à leurs compatriotes à des prix plus élevés.

Des excursions, des voyages d'exploration sont organisés par ces syndicats, qui emmènent les acheteurs probables en Saskatchewan pour leur montrer les fermes riantes, les champs de blé à perte de vue, les troupeaux parqués dans les gras pâturages et, au fur et à mesure que la voie ferrée pénètre les grands espaces déserts, les colonies se créent, les villages se forment qui, en quelques années, deviennent des villes.



PRINCE-ALBERT (vue prise de l'Evêché).

Prince-Albert, les bords de la Saskatchewan et la ligne du Canadian Northern, qui monte dans le nord-ouest, vers la Beaver River, sont actuellement des exemples de ces rapides progrès.

Prince-Albert, ville de 6,254 habitants en 1911, est située à peu près au centre de la province, sur la Saskatchewan du Nord. Bien que Regina, Moose Jaw et Saskatoon soient plus importantes, elle est peut-être la ville la plus intéressante à visiter, parce qu'elle se trouve à la limite de la grande forêt. Plus haut vers le nord sont les espaces encore imparfaitement explorés, couverts d'innombrables lacs, de marécages, dont un certain nombre sont tellement alcalins, que leur eau n'est utilisable ni pour l'homme ni pour les bestiaux. Le plus grand lac est le Reindeer, à l'extrémité nord-est de la province, qui est un des plus poissonneux du Canada. A Prince-Albert finit la prairie, au nord de Prince-Albert règne la forêt, royaume des chasseurs et des pêcheurs.

Comme les autres provinces canadiennes, la Saskatchewan contient encore beaucoup de grand et de petit gibier; ses collines boisées, et particulièrement les Pasquia et les contreforts des Monts Porcupine du Manitoba, sont riches en orignaux, en daims, en caribous, mais la sauvagine et les oiseaux migrateurs abondent d'une façon exceptionnelle sur les rivières et les lacs, qui se rencontrent à chaque pas.

L'élevage réussit bien; on comptait en 1909 429,766 chevaux en Saskatchewan, parmi lesquels les clydesdales et les percherons sont les plus nombreux. Le troupeau de moutons, qui était, la même année, de 152,601, devait être très surveillé et défendu contre les loups et les coyottes. On y comptait des troupeaux de 2,000 à 4,000 individus, où dominaient les mérinos.

De Regina à Medicine Hat, en Alberta, la prairie continue à s'élever insensiblement. Les deux villes les plus importantes sont Moose Jaw (mâchoire d'orignal) et Swift Current (courant rapide); ce pays fait partie du bassin de la Saskatchewan du Sud, qui compte parmi les meilleurs

territoires à blé. Dans les parties plus élevées des Sand Hills (collines de sable), on trouve de beaux pâturages où l'élevage réussit à merveille.

Un peu avant d'arriver à Medicine Hat, la voie sort de la Saskatchewan pour entrer dans la province d'Alberta.

Alberta.

Grands ranchs du sud. les blés précoces du nord. Medicine Hat et le gaz naturel. les Mormons. Calgary. Edmonton. progrès rapides. l'Alberta. ses téléphones, un habile spéculateur, nombreux centres de langue française, un boom prévu au petit lac des Esclaves. l'élevage des chevaux. réserves d'Indiens, courses, la muraille des Rocheuses, Banff. Louis Swift le Squatter.

L'Alberta, la plus occidentale des provinces du Centre, a 1,200 kilomètres de longueur du nord au sud et 640 kilomètres de large. La crête des Montagnes Rocheuses la limite à l'ouest sur plus de la moitié de sa longueur et les cols de ces montagnes laissent passer les vents de Chine, qui tempèrent les froids et donnent aux pentes orientales des Rocheuses ces pâturages excellents où prospèrent les grands ranchs d'élevages.

Outre les deux Saskatchewan, qui coulent vers l'est, l'Alberta a deux grands cours d'eau : l'Athabasca, qui coule vers le nord, et la Peace River, qui vient de la Colombie Britannique; tous deux se jettent dans le lac Athabasca

L'Alberta du Sud est le pays des grands ranchs où paissent toute l'année d'immenses troupeaux; l'Alberta du Centre, qui commence au Red Deer (rivière du daim rouge), est plus favorable à la culture mixte avec ses grandes prairies coupées de bouquets de bois comme le serait un parc, les céréales y donnent de superbes récoltes; l'Alberta du Nord, qui comprend les bassins de l'Athabasca et de la rivière de la Paix, est beaucoup plus boisée. Depuis les résultats étonnants qui ont été obtenus avec certaines variétés hâtives de blé dur, ces terres du nord sont envahies par le flot de l'immigration, favorisée par la construction du Grand Trunk et du Canadian Northern.

Medicine Hat est une ville de plus de 5,000 habitants qui grandit avec une extrême rapidité, comme Lethbridge et Mac Leod (10,000 et 2,000 habitants), villes situées sur l'embranchement méridional du C. P. R. Cette voie traverse les Rocheuses par le col du Nid du Corbeau, serpente dans les districts colombiens des Kootenay et pénètre sur plusieurs points aux Etats-Unis.

Medicine Hat est éclairée et chauffée au gaz naturel. A 40 milles à l'ouest de la ville, un colon qui creusait un puits en 1883 vit jaillir le gaz naturel qui prit feu accidentellement et brûla pendant plusieurs années. En 1891, un sondage entrepris pour chercher du charbon trouva le gaz à 220 mètres; enfin, en 1899, une troisième source de gaz fut rencontrée à la même profondeur.

La municipalité de Medicine Hat devint alors propriétaire du gaz par un vote de la population;



CALGARY EN 1882.

elle creusa plusieurs puits dont un à 330 mètres qui rencontra le gaz dans le roc; ce puits donne plus de 1 million de pieds cubes par 24 heures, à la pression de 43 atmosphères, qui n'a pas varié depuis le début. Le gaz est du méthane qui ne contient pas d'oxyde de carbone, est très peu toxique et n'a qu'une légère odeur de plantes marines. Il est distribué dans toutes les maisons à bas prix et l'on s'en sert pour élever l'eau.

dionale court par Lethbridge et Macleod vers le col du Nid du Corbeau et le sud de la Colombie.

C'est au sud de Lethbridge et de Macleod que les Mormons de Salt Lake City sont venus coloniser par l'irrigation un district qu'ils ont rendu très prospère. On les y appela vers 1900, parce qu'ils sont réputés savoir excellemment installer les meilleurs systèmes d'irrigation; ils y ont formé plusieurs bourgs et petites villes comme Magrath



Calgary en 1891.

Longtemps on n'a pas éteint les reverbères pendant la journée par raison d'économie. Il eût fallu payer des éteigneurs de réverbères.

Les villes de Lethbridge, Mac Leod et Calgary, ainsi que tous les villages situés entre ces villes, sont aussi approvisionnés en gaz naturel au prix de 6 1/2 centimes le mètre cube; à Medicine Hat, le prix n'est que de 2 1/2 centimes.

Nous avons dit qu'un grand gisement de houille existe dans ce pays. Les travaux qu'on y a entrepris, la découverte des sources de gaz naturel, les recherches de pétrole et les nombreux travaux d'irrigation ont contribué à un accroissement rapide de la population. Avec l'arrivée de nouveaux colons, les grands ranchs d'élevage cèdent peu à peu le terrain à la culture mixte et le gouvernement prodigue les exemples et les conseils dans ce sens.

A Medicine Hat, la voie principale du C. P. R. se dirige vers le nord-ouest, droit sur Calgary, la ville la plus importante de l'Alberta, bien qu'Edmonton en soit la capitale, tandis que la voie méri-

et Raymond, où ils sont en majorité, mais où ils vivent en bonne intelligence avec les autres confessions. Ils se sont beaucoup occupés de la culture de la betterave à sucre.

Leur premier soin, en ville comme aux champs, est de conquérir une abondance d'eau. La grande rue de Magrath, ainsi nommée du nom de son fondateur, a de chaque côté une véritable petite rivière, large d'un mètre. Cette eau courante vient d'une source située à près de 100 kilomètres de là et va fertiliser la campagne, après avoir arrosé la ville. Le long des canaux, les Mormons plantent des arbres, ce qui constitue un véritable bienfait pour cette contrée, souvent complètement dénuée d'arbres. A Magrath, ils ont, pendant plusieurs années, planté un demi-million d'arbres chaque année.

Calgary a une physionomie particulière à cause de sa situation sur deux rivières, le Coude et l'Arc, dont la plus importante, l'Arc, bien que large et belle, a un cours parfois torrentueux. Ses inonda-

tions envahissent les quartiers bas de la ville, ses rives encaissées sont pittoresques, un amphithéâtre de collines entoure la ville et dès qu'on monte quelque peu sur l'une d'elles, on a devant soi la muraille dentelée des Montagnes Rocheuses avec leurs glaciers qui encadrent superbement le paysage.

Ses habitants ont une telle confiance dans les destinées grandioses de leur cité qu'ils ont, depuis longtemps, fondé le club des cent mille, chargé de préparer les fêtes qui célébreront le jour où Edmonton aura 100,000 habitants. Ils ont le temps, mais il faut reconnaître que la ville et la province prennent un développement rapide.



CALGARY EN 1911.

Calgary, avec ses 43,704 habitants, est le plus grand marché de l'Alberta. Les grands ranchs sont plutôt au sud, du côté de Mac Leod; autour de Calgary, les ranchs ont déjà diminué, mais les industries qu'ils alimentent ont fait naître une vie industrielle très intense. La ville est éclairée par l'électricité, comme tous les centres un peu importants du Canada; de grosses fortunes s'y sont créées par l'élevage, la fabrication des conserves, le commerce des grains et des terrains.

Un embranchement du C. P. R. conduit de Calgary à Edmonton, capitale de l'Alberta. Cette ligne, après avoir passé à Red Deer (daim rouge) et Lacombe, deux centres de langue française, traverse Strathcona, ville construite sur la rive droite de la Saskatchewan, passe la rivière sur un superbe pont et arrive à Edmonton bâtie en face sur la rive gauche.

La capitale de l'Alberta est une jolie ville située sur une colline d'où l'on a une belle vue sur Strathcona, les bords de la rivière et la prairie. En 1911, elle avait 30,000 habitants, elle doit en avoir beaucoup plus aujourd'hui et s'agrandit tous les jours. Sa population en 1901 était de 2,652 âmes.

L'Alberta possède actuellement 4,930 kilomètres de chemins de fer, sur lesquels 2,480 kilomètres ont été construits depuis trois ans, doublant ainsi le chiffre d'alors en ce court laps de temps. La moitié de ces lignes nouvelles ont été construites grâce aux garanties accordées par la province.

En 1912, le gouvernement provincial a construit 357 ponts de bois et réparé 126 autres. Sur des points où un pont n'était pas absolument nécessaire, il a établi 49 bacs sans péage.

Un des progrès les plus sensibles aux nouveaux colons est le développement des téléphones. En décembre 1905, il y avait en Alberta 688 kilomètres de lignes téléphoniques à longue distance et 800 abonnés, pas de ligne rurale. A fin décembre 1912, sept ans après la prise de possession des téléphones par le gouvernement provincial, il y avait 11,931 kilomètres de lignes à longue distance avec 14,692 abonnés et 15,474 kilomètres de lignes rurales avec 7,120 abonnés, soit une augmentation de 4,000 o/o pour les lignes et de 2,700 o/o pour les abonnés.

Les progrès d'Edmonton ont leurs légendes. On raconte qu'un tailleur reçut, en paiement d'un

complet, la propriété d'un terrain qu'il vendit, plus tard, 50,000 francs. Un autre des premiers habitants échangea une petite maison contre un terrain qui vaut actuellement 200,000 francs, mais le grand bénéficiaire de cette ville est un Français de la Sarthe, M. R. L..., qui consacra successivement toute ses ressources à des achats successifs de terrains. Il acheta un jour un terrain situé sur la falaise qui était couvert de broussailles, désert et sans communication, mais le site était superbe et dominait la rivière et Strathcona. Il y construisit un hôtel comprenant quarante-trois appartements luxueux qui coûta 1 million dont le revenu brut dépasse 185,000 francs. Ce quartier est aujourd'hui le plus beau de la ville et il a appartenu en grande partie à M. R. L..., qui avait, à plusieurs reprises, arrondi son premier achat.



EDMONTON, AVENUE JASPER.

En 1885, un homestead de 64 hectares, près de Camrose, fut payé 54 francs ; M. R. L... l'acheta en 1908 66,000 francs. Depuis lors, les trois transcontinentaux desservent cette localité, que son propriétaire baptisa Noyen, du nom de son village natal dans la Sarthe. Le Canadian Northern construisit une gare dans la propriété même et M. R. L... un hôtel modèle pour voyageurs. Noyen sera bientôt une ville nouvelle.

Edmonton possède et exploite une usine électrique qui distribue dans toute la ville et les environs l'éclairage et la force motrice pour tous les services municipaux et particuliers, téléphones, tramways, etc. Comme dans toutes les capitales canadiennes, les palais du gouvernement provincial sont de beaux édifices autour desquels se multiplient les belles habitations construites par les hommes déjà nombreux qui ont fait de grosses fortunes dans ce pays neuf.

Actuellement, la colonisation se porte en foule vers le nord, les vallées du centre comme celles de Vermilion et de la rivière de la Bataille (Battle River) étant déjà en grande partie occupées. De nombreux centres de langue française existent en Alberta, notamment à Castor, où il y a une section de la Canadienne, à Saint-Albert, à Stettler et surtout à Edmonton où le docteur P. Roy, aujourd'hui commissaire général du Canada à Paris, fonda autrefois le *Courrier de l'Ouest*.

La colonisation atteindra bientôt le Lesser Slave Lake, dépassant la vallée de l'Athabasca et s'étendant vers Dunvegan, sur la Rivière de la Paix, qui sera tête de ligne d'un chemin de fer aboutissant au Pacifique.

L'Alberta du Nord et la ville d'Edmonton sont emportés dans un mouvement d'expansion extraordinaire par le flot d'immigration américaine. Le

24 novembre 1912, le correspondant de la Canadienne écrivait que l'accroissement de la population d'Edmonton était évalué à plus de 1,000 habitants par mois « La ville se transforme et probablement, disait-il, le centre des affaires sera « déplacé par la construction des immenses buildings qu'on élève. Le Canadian Pacific traverse « toute la ville et a produit cette année $ 10 millions en travaux. La plupart des villes de « l'Alberta s'accroissent dans la même proportion ; « depuis deux ans, Edmonton a doublé ; Medicine « Hat a triplé... Je pars pour Grouard, localité sur « le Petit Lac des Esclaves, qui sera une des « futures villes du bassin de la rivière de la Paix « où un boom va sans doute se produire, et je veux « voir les choses par mes yeux. »

A la fin de septembre, l'herbe de la prairie est desséchée par les grands vents, mais elle conserve ses qualités nutritives. La neige la recouvre ensuite sans l'altérer et, pendant tout l'hiver, les animaux peuvent la découvrir et s'en nourrir. Autrefois, les troupeaux de chevaux de plusieurs centaines de têtes vivaient en complète liberté ; chaque étalon conduisait son groupe de 25 à 30 juments, qui restaient autour de lui sans jamais se mêler aux autres groupes, mais depuis 1906 il est défendu de laisser en liberté dans la prairie aucun étalon, afin de faciliter l'amélioration des races et d'éviter les maladies contagieuses. L'élevage du cheval étant, pour l'Alberta, une question capitale, les autorités maintiennent avec soin cette prescription, de sorte que les troupeaux de chevaux en



LE QUARTIER DES AFFAIRES A EDMONTON.

De Calgary, le C. P. R. gravit par de longues pentes les contreforts des Montagnes Rocheuses. Ce n'est plus la prairie, mais de longues ondulations, semées de fermes mixtes où l'élevage tient une large place. En Alberta, l'élevage du cheval est très prospère, surtout dans le sud, depuis la frontière des Etats-Unis et dans toute cette partie vallonnée qui s'étend entre la montagne et la ligne du C. P. R. qui va de Mac-Leod à Calgary. Les animaux restent tout l'hiver sur les pâturages, comme les bisons d'autrefois qui aimaient à hiverner dans ces parages. Chose curieuse, les chevaux savent, comme les bisons, écarter de leurs pieds la neige qui couvre l'herbe, tandis que les bêtes à corne ne le font pas aussi bien

liberté sont composés de jeunes bêtes, de hongres et de juments.

Plusieurs réserves d'Indiens existent dans cette partie de l'Alberta, dont la plus grande est celle des Blood Indian (Indiens du Sang), de la Nation des Pieds Noirs. La réserve des Piegan, moins importante, est à l'ouest de Mac-Leod. La plupart de ces Indiens travaillent à l'élevage, quelques-uns aux mines, mais l'alcoolisme, la tuberculose et la petite vérole arriveront à faire disparaître, malgré tous les efforts de l'administration, les quelques agglomérations qui existent encore.

L'Indien est, d'ailleurs, ennemi du travail ; chasseur, pêcheur et guide incomparable, sachant traverser dans son frêle canot les rapides les plus

dangereux, il n'accepte guère d'autre tâche que celle qui concerne les chevaux pour lesquels il a une véritable passion. Dans les réserves de la Saskatchewan et de l'Alberta, le grand plaisir des Indiens consiste en des courses sur de jeunes chevaux à demi sauvages sans selle ni bride, souvent avec un simple licol. Ils s'y amusent follement, sans querelles, avec une sorte de dignité naturelle et jouant en paris tout ce qu'ils possèdent.

plus en remontant le cours de la Bow (rivière de l'Arc) entre des murailles de calcaire gris pâle. Près de Canmore, où commencent les grandes exploitations houillères, s'élèvent les Trois Sœurs, dont les pics sont peut-être les montagnes les plus connues des Rocheuses canadiennes; plus loin le mont Ruadle et l'énorme mont Cascade.

A Banff, séjour favori des touristes, pêcheurs et grimpeurs de toute l'Amérique, l'Arc reçoit un de



Un magasin de fourrures a Edmonton, marché central des fourrures du Nord

Une partie de l'Alberta souffre de la sécheresse; on cherche à y remédier, au fur et à mesure que la colonisation s'étend, par d'immenses travaux d'irrigation qu'entreprennent le Canadian Pacific, le gouvernement et de grandes sociétés créées dans ce but. La Belly River et la Bow River ont été dérivées et alimentent plusieurs systèmes d'irrigation source de richesse pour les pays qu'ils traversent.

Après Cochrane, centre important de cultures, on touche la réserve des Indiens Stoney à Morley et la ligne du Canadian Pacific s'élève de plus en

ses affluents. Le Canadian Pacific a construit un superbe hôtel à l'endroit où la vue est la plus admirable. Les deux vallées, en se rencontrant, ont élargi l'horizon; à une centaine de mètres au-dessous de l'hôtel, le torrent se mêle à la rivière qui s'éloigne plus puissante entre les bois sombres dominés par d'énormes montagnes. De tous côtés les cimes bornent la vue; au nord, le mont Cascade les dépasse, d'où sortent la plupart des rivières qui arrosent l'Alberta centrale.

Banff est en plein parc national, où personne ne

peut toucher à la forêt ni à ses habitants ; toutes les facilités y sont réunies par le Canadian Pacific pour les excursions de montagnes et pour la pêche dans les cours d'eau des environs, notamment au lac Minnewauka, réputé pour ses truites. A quelques kilomètres de là se trouve une source sulfureuse dont les eaux sont amenées au Sanatorium de Banff.



La rivière de l'Arc à Banff (Alberta).

La ligne ferrée continue à remonter l'Arc jusqu'à Laggan, puis incline brusquement à l'ouest pour gravir les dernières pentes vers la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et le Pacifique. De Laggan, on atteint le lac Louise où le C. P. R. a fait construire un chalet au milieu d'un paysage grandiose que la photographie et la gravure ont souvent reproduit.

Pendant que l'Arc disparaît dans le nord, où sa source, le lac de l'Arc, est à peu de distance, nous arrivons à Stephen, point culminant de la ligne et frontière de la Colombie Britannique.

Bien que l'histoire de Louis Swift, le squatter, ne se soit pas déroulée à Banff sur le C. P. R., mais beaucoup plus haut vers le nord, près du col de la Tête Jaune, où passent le Canadian Northern et le Grand Trunk, nous devons la conter, avant de franchir la frontière de l'Alberta. Elle renouvelle le meunier de Sans-Souci et prouve qu'il y a des juges à Ottawa. Le *Courrier de l'Ouest* l'a racontée au commencement de 1911, lorsque le gouvernement fédéral donna gain de cause au squatter (1).

(1) Personne occupant des terres sans droit légal.

Vers 1892, Louis Swift explorait les Montagnes Rocheuses en quête d'un bon endroit. Il choisit avec beaucoup de discernement un homestead de 64 hectares, aujourd'hui en plein parc Jasper, où il pensait qu'un chemin de fer passerait plus tard. Il s'y installa dans une cabane l'année suivante avec sa famille et y vécut pendant vingt ans, péniblement d'abord, mais d'autant mieux ensuite que la civilisation se rapprochait.

Depuis trois ou quatre ans, Swift était en instance pour obtenir son titre de propriété du quart de section qu'il occupe, quand le tracé du Grand Trunk Pacific fut projeté au travers de ses 64 hectares. La Compagnie offrit $ 500, puis $ 5,000 ; Swift refusa énergiquement et fit bonne garde sur son terrain, empêchant qu'aucun coup de pioche y fût donné, de sorte que le Grand Trunk construisit et termina sa ligne de chaque côté de la terre de Swift sans que celle-ci fût touchée.

Tout le Canada avait les yeux fixés sur la lutte soutenue par le squatter contre ses deux puissants adversaires, l'Etat et le Grand Trunk. Enfin, le droit est demeuré vainqueur. Le gouvernement fédéral a remis à Swift, en mars 1911, un titre de propriété en due forme sur les 64 hectares qu'il occupe en plein parc national et le Grand Trunk s'est mis d'accord avec le propriétaire. Il a même donné à une station le nom de Swift, c'est la quatrième avant le col, et nous supposons qu'aujourd'hui une honnête aisance, sinon une belle fortune, récompense la ténacité du squatter.

Colombie Britannique.

Le Cheval-qui-rue, les plus hauts sommets des Rocheuses, le lac Emeraude, les cols de Rogers et de l'Aigle, le Yoho Park, Donald, Glacier Revelstoke, les lacs Arrow, la passe de l'Aigle et ses lacs, Sicamous et Vernon, l'Okanagan, les Kootenay, Kamlops, les deux Thomson, Ashcroft les placers de la Thomson et du Caribou, le Fraser, Agassiz, New Westminster, Vancouver, les fiords de la chaîne côtière.

Le col du Cheval-qui-rue (Kicking-Horse-Pass) où le C. P. R. franchit la ligne de partage des eaux, entre l'Atlantique et le Pacifique, à l'altitude de 1,625 mètres, a été découvert par sir James-Hector, qui fit partie de la mission du captaine Palliser (1857-1860), chargé par le gouvernement anglais de chercher une route de la prairie au Fraser et d'étudier un tracé de voie ferrée. Le rapport de la



Canyon Sinclair vu de la route automobile de Banff à Windermere.

mission Palliser fut publié en 1863; ce fut le dernier travail d'ensemble exécuté par le gouvernement britannique qui, ayant accordé en 1865 l'autonomie à la Colombie Britannique, lui laissa dorénavant le soin d'étudier elle-même son domaine (1).

Le col porta d'abord le nom de Sir-James-Hector, mais on lui donna bientôt le nom du Cheval-qui-rue, parce que sir Hector, en le passant, avait reçu une ruade d'un de ses chevaux. Le même nom fut donné au torrent qui descend la pente ouest et au lac dont il sort, pour se frayer une route dans un canyon aux parois verticales, couleur de bronze, et se jeter ensuite dans la Columbia.



TRACÉ DU GRAND TRUNK DANS LA VALLÉE GRAND FORKS.

Le col du Cheval-qui-rue est un des points les plus splendides de la chaîne des Rocheuses; dominé par le mont Stephen (3,175 mètres) et son large glacier, qui porte le nom du premier directeur du C. P. R., par le pic Cathédrale et par le mont Field, il est à peu de distance des plus hauts sommets des Rocheuses canadiennes. Leurs pics se succèdent vers le nord-ouest, depuis le mont Hector (3,424 mètres) jusqu'au mont Alberta (4,267 mètres), le géant de la chaîne. Tous deux ont été gravis pour la première fois en 1895 par Norman Collie. Entre eux se trouve le pic Coleman (3,352 mètres) gravi par Coleman en 1893.

La série des hauts sommets des Rocheuses canadiennes commence au mont Gould (3,085 mètres), situé au nord du col Crows-Nest (Nid du Corbeau), à peu de distance de la frontière américaine, et se termine au pic Robson (4,176 mètres), qui domine au nord le col Yellow Head (de la Tête Jaune) où passent le Canadian Northern et le Grand Trunk. Sur cette distance de 230 kilomètres environ à vol d'oiseau, les massifs géants se succèdent et sont doublés à l'ouest par les monts Selkirk et leurs deux chaînes parallèles, la chaîne Purcell et la chaîne de l'Or. C'est un véritable océan de montagnes que le Canadian Pacific met douze heures à traverser.

Un des cirques les plus grandioses est celui du lac d'Emeraude, derrière le mont Field, à une douzaine de kilomètres du torrent du Cheval-qui-rue. Le lac est entouré de montagnes de 3,600 à 3,900 mètres, qui y laissent tomber leurs eaux. C'est un panorama de champs de neige et de glaciers avec, autour du lac, une haute ceinture de sapins et de cèdres, traversée par des cataractes. La chute de Takkakkaw a 365 mètres de hauteur et deux autres sont presque aussi imposantes. Le torrent Yoho, qui a donné son nom à la partie colombienne du parc national, se précipite dans une gorge de 80 mètres

(1) *La Colombie Britannique*, par Albert Métin, professeur à l'Ecole coloniale et à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

à pic que traverse une arche naturelle de roche rose Cette merveille des Rocheuses a été découverte lors de la construction du chemin de fer.

Il serait téméraire d'essayer de décrire cette traversée de douze heures parmi trois chaînes de montagnes. Par une coïncidence heureuse, le tracé du chemin de fer se trouvait tout indiqué par trois cols qui coupent les trois chaînes à peu près vis-à-vis l'un de l'autre : celui du Cheval-qui-rue, dans les Rocheuses; celui de Rogers, dans la chaîne Purcell, et celui de l'Aigle, dans la chaîne de l'Or. Depuis le poteau qui porte l'inscription *Great Divide* et se dresse sur la ligne de partage, entre les deux océans, la voie du Canadian Pacific descend dans un long couloir désolé, côtoie les petits lacs Sommet et Sink, puis le lac du Cheval-qui-rue et arrive à Field, toujours accrochée au rocher. Field possède un confortable hôtel du C. P. R. qui est un excellent centre d'excursions.

De Field, sorte de palier entre deux étages, la ligne ferrée suit le cours du torrent du Cheval-qui-rue, épousant les sinuosités de la paroi rocheuse ou perçant les éperons par des tunnels. A Palliser, elle sort du Yoho Park et descend vers le nord le cours de la haute Columbia jusqu'à Donald, où elle la traverse pour reprendre la direction ouest. La petite ville de Donald porte le nom de lord Strathcona; elle marque le fond de la vallée qui sépare les Rocheuses des monts Selkirk. Le fleuve poursuit son cours vers le nord pour contourner la chaîne Purcell et revenir sur ses pas, entre la chaîne Purcell et la chaîne de l'Or, tandis que la voie ferrée gravit la montagne par des lacets, pour la traverser au col Rogers, à 1,314 mètres d'altitude.

Pendant plus de dix ans, les ingénieurs envoyés par le gouvernement et le C. P. R. cherchèrent où faire passer le chemin de fer à travers les monts Selkirk; ce fut en 1883 seulement que le major Rogers découvrit le col qui porte son nom. Pour l'atteindre, la ligne remonte le canyon de la Beaver, parfois tellement étroit qu'un arbre abattu peut servir de pont (1); elle s'accroche aux flancs du rocher. Au sud s'élève, à 3,294 mètres, le mont Donald, le géant des Selkirk et, au nord, le mont Rogers (3,211 mètres) dont les sommets dominent la voie ferrée par une muraille verticale de 1,500 mètres. La fissure géante, longue de 1,600 mètres, est presque horizontale; il n'y a qu'une différence de niveau de 13 mètres entre la station Rogers et l'arrêt Summit qui en marque la sortie, au pied de la pyramide Cheops. C'est la région la plus élevée de la chaîne Purcell; vers le sud, une dizaine de montagnes dépassent 2,800 mètres, au nord six sommets dépassent 3,000 mètres. Aussi le C. P. R. a-t-il construit un bon hôtel à la station Glacier où séjournent pendant tout l'été des guides à la disposition des touristes.

Au sortir du col Rogers, la voie suit le cours de l'Illecillewaet, au-dessus du torrent qui, en certains endroits, n'a que 6 mètres de large; elle franchit des canyons secondaires, contourne des cirques de hautes montagnes et, par le canyon Albert, arrive à Revelstoke, centre minier important, où elle franchit pour la seconde fois le fleuve



Un chalet à Vernon (Colombie Britannique).

Colombia à peu de distance au nord des lacs Arrow. Un embranchement du C. P. R. suit le fleuve, de Revelstoke à Arrowhead.

De Revelstoke à Sicamous, sur le lac Shuswan, le C. P. R. doit encore franchir la troisième chaîne, celle de l'Or, qui sépare le bassin de la haute Colombie des affluents du Fraser, mais elle n'a plus à gravir des pentes comparables à celles qu'elle a traversées. Elle emprunte la passe de l'Aigle, haute vallée dont la largeur ne dépasse pas 1,500 mètres et le point culminant 558 mètres; cette vallée fut révélée en 1865 à un explorateur par le vol d'un aigle qui s'y engagea.

La ligne du chemin de fer y côtoie successivement plusieurs lacs, dont les uns se déversent dans la Colombia et les autres dans les tributaires du Fraser. La montagne de l'Or n'a pas le caractère

(1) *La Colombie Britannique*, par Albert Métin.

fruste et sauvage ni ces précipices menaçants des monts Purcell et des Rocheuses; couverte de bois magnifiques, elle offre les plus riants paysages et se développe entre les lacs Arrow et Okanagan.

A Sicamous, un embranchement du C. P. R. se détache vers le sud et relie Vernon à la grande ligne. Vernon, ville florissante, posée à l'extrémité du lac Okanagan, est la tête de la navigation sur les deux lacs Arrow et le centre d'une région des plus fertiles que les fermes à fruits et surtout à pommiers commencent à rendre célèbre dans le monde entier. C'est sur les bords de l'Okanagan que se trouve la fameux domaine de Coldstream, appartenant à lord Aberdeen.



RÉSIDENCE DU CONSUL DE BELGIQUE EN COLOMBIE BRITANNIQUE.

Vernon et son lac n'ont d'émule en Colombie Britannique que Nelson et le lac Kootenay. Si l'on s'embarque à Vernon sur les vapeurs du C. P. R., on peut gagner Penticton à l'extrémité sud du lac Okanagan et rejoindre la ligne du Canadian Pacific qui, partant de Medicine Hat, en Alberta, a traversé les montagnes par le col du Nid-du-Corbeau et, se maintenant toujours à proximité de la frontière américaine, dessert les principales localités des deux Kootenay. C'est la région minière par excellence; c'est aussi la contrée la plus belle, la plus saine, la plus agréable à habiter de la Colombie Britannique, celle où les champs et les vergers donnent les plus beaux résultats sous un climat excellent. Cette ligne méridionale du Canadian Pacific, après avoir serpenté entre les lacs et les montagnes des Kootenay et du Caribou, rejoint la rive gauche du Fraser au point où ce fleuve contourne le district de New-Westminster pour aller se jeter dans le Pacifique.

Reprenons à Sicamous la grande ligne du C. P. R. qui continue sa route vers l'ouest, en longeant le bras méridional du lac Shuswap, dont le nom indien vient d'une tribu qui y a sa réserve. Nous franchissons maintenant des collines boisées pour redescendre à Kamlops, centre minier important situé au confluent des deux Thomson.

La Thomson du Nord prend sa source dans un groupe de hautes montagnes qui forme un des points hydrographiques les plus remarquables de la Colombie Britannique. Au pied du mont Geikie et au sud du Pic Robson, la Thomson, affluent du Fraser, la rivière Cand, affluent de la Colombie, et un autre affluent du Fraser recueillent toutes les eaux des Rocheuses à peu de distance du col de la Tête-Jaune. C'est par la vallée de la Thomson que le Canadian Northern, parti de Vancouver, rémonte vers le nord-est jusqu'à Tête-Jaune, où il se cache, pour suivre le cours supérieur du Fraser, au moment où il contourne la montagne du Caribou; puis il gagne le col de la Tête-Jaune, la haute vallée de l'Athabasca et Edmonton. La vallée de la Thomson prendra donc une importance considérable lorsque les blés de l'Alberta la suivront d'un bout à l'autre pour être embarqués à Vancouver et gagner l'Europe par le canal de Panama.

De Kamlops, la ligne court droit à l'ouest vers Ashcroft, puis incline brusquement vers le sud pour atteindre le Fraser à Lytton. Pendant tout ce trajet, la voie du C. P. R. suit la rivière. La petite ville d'Ashcroft fut bâtie au point où l'ancienne piste indienne de la Thomson au Caribou se détache vers le nord. Quand, en 1857, l'or fut découvert dans la Thomson, les chercheurs californiens affluèrent en Colombie Britannique. Au printemps de 1858, plus de 20,000 mineurs arrivèrent à Victoria par mer et près de la moitié remontèrent le Fraser en suivant la piste indienne le long du fleuve et du canyon de la Thomson. Ce sentier les conduisit vers le nord-est au grand coude du Fraser et les placers du Caribou furent découverts en 1860.

En 1861, les mineurs avaient extrait près de 10 millions de francs des placers du Fraser et du Quesnel, mais ceux du Caribou étaient autrement

riches. Lorsqu'ils s'épuisèrent, vers 1871, on affirma qu'ils avaient produit 300 millions.

Le gouvernement avait transformé la piste indienne en chemin charretier, qui fut terminé en 1864; lorsqu'en chemin de fer on suit les deux canyons, on aperçoit des fenêtres du wagon les restes de cette route abandonnée et de ses passerelles de bois.

En se réunissant, les deux Thomson se sont largement épanouies dans une longue voie navigable qu'on appelle le lac Kamlops et dont la profondeur atteint jusqu'à 150 mètres. Au sortir de ce lac, la rivière se précipite dans une série de canyons aux brusques détours qu'épouse la voie ferrée. Jusqu'au bout, la traversée de la Colombie Britannique, la province des montagnes, conservera un caractère étrange, d'un pittoresque très particulier. La rencontre de la Thomson et du Fraser dans deux canyons à angle droit ne ressemble à rien de ce qu'on a vu.

Le grand fleuve colombien, qui a déjà parcouru près de 1,000 kilomètres, n'a que 115 mètres de largeur, mais il coule sans bruit à une vitesse de 10 kilomètres à l'heure; la Thomson, plus res serrée encore, n'a que 55 mètres et sa rapidité atteint 16 kilomètres. En aval de Lytton, le Fraser continue avec la même vitesse son cours silencieux vers le sud, encaissé dans deux murailles de rochers; la voie ferrée a traversé le fleuve et, pendant 80 kilomètres, le rail du C. P. R., accroché au mur de la rive droite, domine le précipice. Aux eaux basses, le lit du Fraser laisse apparaître des bancs de sable charrié des plateaux; du banc de Boston à Yale, sur plus de 30 kilomètres, le fleuve descend à raison de 2 mètres par kilomètre et accélère même sa vitesse, mais à Yale, le canyon s'élargit et devient vallée. Des villages indiens s'étagent sur les pentes dont les habitants ont deux industries principales : harponner le saumon et laver les sables aurifères du fleuve. A Hope, le Fraser s'étale dans la plaine et tourne bientôt à l'ouest pour gagner son embouchure, mais, jusqu'à peu de distance en amont de New-Westminster, sa vitesse est encore de 8 à 6 kilomètres à l'heure.

Agassiz est une station du bas Fraser, célèbre par la ferme expérimentale que l'Etat y a installée et dont les travaux font autorité. Il était difficile de choisir une région plus favorable; la terre y est d'une merveilleuse fertilité, les pluies sont abondantes, l'hiver est doux, toutes les cultures y réussissent et les gras pâturages s'étendent le long du fleuve et sur les rives des lacs Choate et Pitt. Le difficile était de défricher; on s'imagine avec peine la luxuriante beauté des forêts colombiennes au bord du Pacifique et au pied des dernières collines de la chaîne côtière. Les rangs serrés des sapins de Douglas et des cèdres opposaient aux colons un obstacle presque invincible, qu'un travail acharné put seul surmonter. Aujourd'hui, de nombreuses fermes, des maisons d'exploitation élégantes, entourées de beaux jardins, s'étagent sur les collines en avant des grands bois. Leurs habitants sont venus de toutes les parties du monde, cherchant le coin le plus favorable, le meilleur climat, le sol le plus fertile dans le paysage le plus beau. Ils l'ont trouvé dans le sud de la Colombie et dans l'île de Vancouver.

En approchant de Vancouver, nous traversons la rivière Pitt et nous suivons le chenal de Burrard qui s'élargit pour devenir le port de Vancouver, un des plus beaux du monde.

Quelques stations avant son terminus, le chemin de fer a quitté le fleuve qui s'est dirigé vers New-Westminster où commence son delta, 25 kilomètres avant son embouchure. Le port de New-Westminster reçoit des navires calant 6 mètres, mais le bras principal du fleuve a 14 mètres d'eau à marée haute. La ville, fondée en 1859, ancienne capitale de la province, avait 13,200 habitants au recensement de 1911; elle est restée, à cause de sa position sur le fleuve, le centre de l'industrie des conserves de saumon et elle gardera probablement cette supériorité; elle a de grandes scieries alimentées par les bois flottés et les grands radeaux. Sa principale rue domine le Fraser par une longue terrasse d'où l'on jouit d'une belle vue dans toutes les directions. Au pied de New-Westminster, le Fraser se divise en deux bras principaux qui s'écartent de 20 kilomètres environ autour d'îles boisées et luxuriantes de verdure. Entre le fleuve et la frontière américaine court la Chillivack, son dernier affluent venu de l'Etat de Washington où elle a sa source. La Chillivack et les torrents qui la gonflent sortent de hautes montagnes dominées par les neiges et les glaciers qui dessinent un magnifique fond de paysage.

La frontière suit imperturbablement le 49e parallèle à travers monts et vallées; on l'a marquée par une tranchée dans les bois et des poteaux de fonte sur les rochers.

Le delta du Fraser est sillonné de bateaux qui remontent vers l'intérieur ou se dirigent au travers du détroit vers l'île de Vancouver. Au loin, de l'autre côté de la frontière américaine, s'élève, à

3,300 mètres, l'énorme masse du mont Baker qu'on aperçoit du détroit et du fleuve dominant tout le paysage. Des embranchements du C. P. R. et du Canadian Northern relient Vancouver à New-Westminster et pénètrent aux Etats-Unis, mais, malgré sa jolie situation, l'ancienne capitale n'a pas pu lutter avec sa voisine, point terminus du Canadian Pacific, du Canadian Northern et du Great Northern, que l'ouverture du canal de Panama va porter bientôt au premier rang de tous les ports du Pacifique.

Vancouver est une ville relativement neuve, fondée en 1886 et grandie sous l'influence du grand Transcontinental, ouvert en 1887. Elle devrait être la capitale de la Colombie Britannique, puisque sa population est quatre fois plus importante que celle de Victoria ; elle ne l'est pas. Elle s'appelle Vancouver, bien qu'elle soit sur le continent à plus de 80 kilomètres de l'île de ce nom, et à 130 kilomètres de Victoria. Vancouver-ville n'est rien, sinon le plus grand port du Canada et la ville cosmopolite par excellence du Dominion. Elle possédait 26,193 habitants en 1901, le recensement de 1911 en accuse 129,000 ; elle s'agrandit chaque jour avec une extrême rapidité par tous les travaux et créations qu'y effectuent les administrations des deux chemins transcontinentaux, les banques, les grandes industries, les commerces de toutes sortes.

Avant 1849, époque de la grande ruée des chercheurs d'or vers la Californie, Vancouver n'existait pas : le chenal de Burrard, le premier des fiords au nord de la frontière américaine et de l'embouchure du Fraser, était comme les innombrables fiords qui se succèdent jusqu'à l'Alaska, sur cette côte dentelée, et sur les îles qui la bordent, une verte solitude où chassaient des Indiens et les trappeurs de la baie d'Hudson ; la Colombie Britannique tout entière était inconnue. Quelques chercheurs d'or remontèrent plus tard vers le nord et trouvèrent des pépites et des sables aurifères dans l'île de Vancouver et dans le Fraser. Ce fut bientôt une avalanche qui, de 1854 à 1860, envahit la côte, le Fraser et les montagnes de l'Or ; on compta jusqu'à 33,000 mineurs en 1858.

Le gouvernement anglais, qui avait inutilement concédé l'île de Vancouver à la Compagnie de la Baie d'Hudson en vue du peuplement, organisa sa colonie dont les gouverneurs, résidant à Victoria, créèrent des postes et des administrations aux placers les plus fréquentés. C'est ainsi que la colonie s'étendit successivement sur le continent, à Hope, sur le Fraser, et que New-Westminster fut fondée avec le titre provisoire de capitale. En 1866, les 100 millions d'hectares de la Colombie Britannique furent réunis à l'île de Vancouver pour ne former qu'une seule province dont Victoria resta la capitale ; des chercheurs d'or parcouraient le pays et finissaient par s'y fixer ; peu à peu, quelques agglomérations se formèrent et le premier fiord, l'entrée de Burrard, se peupla en raison du merveilleux port qu'il offrait aux navigateurs.

Pourquoi les quelques maisons qui furent le début de la ville de Vancouver furent-elles ainsi baptisées ? C'est un problème inexplicable et qui causera sans doute, pendant longtemps encore, les erreurs les plus gênantes, quand ce ne serait qu'au point de vue de la poste. Du jour où fut choisie la ville de Vancouver pour être le point terminus du Canadian Pacific, il eût fallu faire cesser l'anomalie ; on y persista, mais la ville se construisit comme par enchantement. La forêt, à peine défrichée, se transformait en cité importante dont le port gagnait de vitesse les progrès du port commercial de Victoria. A peine la nouvelle ville prenait-elle conscience d'elle-même qu'un formidable incendie la réduisit en cendres, ne laissant pas une maison debout. Sur les ruines encore fumantes, des équipes de maçons et de charpentiers vinrent installer leurs chantiers, et des décombres noircis s'éleva la Vancouver nouvelle, la ville la plus importante de l'Ouest canadien.

Vancouver est construite sur une longue presqu'île en dos d'âne, entre deux bras de l'entrée de Burrard. Par sa situation, elle est devenue le centre commercial et industriel de la province et elle est assurée de la plus grande prospérité. Déjà terminus du C. P. R., elle sera avant deux ans le point terminus du Canadian Northern et du Great Northern. Ainsi reliée aux réseaux du Nord-Ouest canadien et à ceux des Etats-Unis, elle n'aura guère de rivale sur le Pacifique. Son port, protégé de toutes parts par de hautes montagnes, peut abriter des flottes entières, et, bien que la température descende parfois au-dessous de zéro, jamais les glaces ne l'obstruent, tandis que dans le bas Fraser la navigation est chaque année rendue difficile par les glaçons descendus des hauts plateaux et charriés par le fleuve.

Le port de Vancouver est en relation, par des lignes régulières, avec le Japon, la Chine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, San Francisco et la côte du Pacifique. L'ouverture du canal de Panama le reliera directement à l'Europe.

Pour se constituer un parc unique au monde, Van-

couver n'a eu qu'à conserver intacte une partie de sa forêt, dominée par les cèdres et les énormes sapins de Douglas. On l'appelle le parc Stanley. Ses arbres immenses, ses tapis de superbes fougères, les grèves rocheuses qui le bordent et les échappées de vue sur la mer dont jouissent partout ses allées en font une promenade exceptionnelle. Sur le vaste détroit de Georgie passent les grands navires qui font route vers l'Orient et leurs vergues semblent se mêler aux arbres du parc.

De nombreuses villas dominent la ville dont les maisons descendent vers le port. Les rues sont propres, belles et toujours sèches quelques instants après la pluie. Les grands navires viennent se ranger à quelques mètres des maisons du quartier est qui est celui des affaires. Le quartier ouest, très élégant, est celui des villas et des chalets, dont les jardins sont pleins de roses. Le Canadian Pacific Railway s'est emparé du bord de l'eau et, comme à Toronto, ses établissements obstruent la belle vue du port. La plus belle rue conduit en 1 kilomètre à English Bay et à la plage.

L'entrée de Burrard, c'est-à-dire le port de Vancouver, termine brusquement les montagnes de granit de la chaîne côtière. De l'autre côté du port, on aperçoit au nord les derniers sommets de cette chaîne s'élever brusquement à 1,700 et 2,000 mètres, tandis qu'au sud de la ville, c'est la plaine luxuriante du delta du Fraser. Le point culminant de la chaine côtière n'est d'ailleurs pas loin, ni beaucoup plus élevé que les sommets situés au nord de la ville. Il se trouve à 100 kilomètres à peine dans le nord-ouest et ne dépasse pas 2,600 mètres.

Disons tout de suite que cette chaîne côtière, si près de la plus grande ville colombienne, est peut-être la partie la moins explorée et la moins connue de la Colombie Britannique.

Depuis George Vancouver, qui, de 1792 à 1794, a découvert le détroit de Géorgie, entre la grande île et la côte, les navires parcourent ce littoral et pénètrent dans les fiords qui le creusent profondément, mais ces fiords ne sont que des entailles dans le granit; après avoir navigué pendant 50 et même 70 kilomètres entre des murailles surmontées de magnifiques forêts, le navire arrive finalement au pied d'une dernière falaise qui ferme le passage, sans qu'aucune vallée permette l'accès de cette chaîne côtière plus fermée que les Selkirk et les Rocheuses elles-mêmes.

L'entrée de Bute, au pied du mont Rodell (2,219 mètres) et vis-à-vis la partie centrale de l'île de Vancouver, là où le détroit se rétrécit le plus, a fait un moment espérer qu'une ligne transcontinentale arriverait par ce chemin sur la terre de Vancouver et aboutirait à Victoria la capitale, mais les ingénieurs s'en sont bien gardés, ils n'ont pas osé attaquer la chaîne côtière. Le C. P. R. et le Canadian Northern l'ont tournée en s'accrochant aux rochers du Fraser et le Grand Trunk s'est faufilé par la route qu'avait ouverte la Skeena.

Ile Vancouver.

Les Espagnols venus du Mexique. la Sea Otter. George Vancouver et Badega y Cuadra. Alexandre Mackenzie, Victoria, la baie d'Esquimalt, les environs de Victoria, de Vancouver à Victoria, les îles, Nanaïmo, la rade de Barclay et la rade de Quatsino, la grande forêt, les Indiens, leurs Totems, le cap Scott. les îles de la Reine-Charlotte

Avant de parler de cette île, découverte par le capitaine Cook au cours de son troisième grand voyage, mais qu'il croyait partie du continent américain, nous devons rappeler en quelques mots les premiers essais de colonisation sur cette côte du Pacifique.

Les premiers Européens qui arrivèrent en Colombie Britannique vinrent par mer et ce furent les Espagnols qui occupaient le Mexique. Ils prirent possession de toute la côte jusqu'au 49e parallèle, en 1775. En 1778, James Cook fait un séjour à Nootka qu'il croit être le continent et La Pérouse y passe en 1786.

La relation du voyage de Cook, publiée après la mort du capitaine, parlait de la *Sea Otter*, ou loutre de mer, précieuse par sa fourrure. La Compagnie anglaise des Indes, qui avait le monopole du commerce avec la Chine, envoya, en 1785, de Canton, le navire *Sea Otter* à Nootka où il fit une cargaison de fourrures payée aux Indiens une misère et qui fut revendue 103,000 francs à Canton en 1786.

Le commerce des fourrures à travers le Pacifique s'établit ainsi, amenant la reconnaissance plus complète des côtes.

Les Espagnols traversèrent le détroit de Juan de Fuca, mais prirent le détroit de Georgie pour un golfe. Les contestations entre l'Angleterre et l'Espagne furent réglées par la convention de Nootka (22 novembre 1790), à la suite de laquelle George Vancouver, qui avait été l'un des officiers de Cook, et Bodega y Cuadra furent chargés de tracer la limite des deux royaumes.

Vancouver arriva à Nootka en 1792, avec deux navires : *Discovery* et *Chatam*, explora toutes les côtes, découvrit le détroit de Georgie et celui de Discovery, établissant que la terre connue jusque-là sous le nom de Nootka était une grande île et que l'entrée de Dixon était un large détroit faisant suite au sauvage et étroit passage de Discovery. Cuadra et Vancouver convinrent de nommer l'île de leur deux noms; celui de Vancouver seul est resté. Ils envoyèrent à Londres et à Madrid un projet de convention, mais quand ce projet parvint en Europe, l'Angleterre et l'Espagne faisaient la guerre à la République française; l'Espagne, très occupée par ses propres colonies, laissa l'Angleterre maîtresse de la Colombie Britannique et de l'île de Vancouver.

Vers la même époque, en 1789, Alexandre Mackenzie, employé de la Compagnie du Nord-Ouest, qui cherchait à se créer un monopole de fourrures entre la Compagnie de la baie d'Hudson et l'océan Pacifique, avait descendu jusqu'à l'océan Glacial le grand fleuve auquel il a donné son nom.

En 1792, Mackenzie remonta la rivière de la Paix, y passa l'hiver avec ses Franco-Canadiens et suivit la piste indienne qui passe au grand coude du Fraser et atteint la passe de Bella-Coola, aboutissant au fond du canal de Burke. Il jalonna cette piste de forts ou centres de traites; la Compagnie du Nord-Ouest envoya d'autres employés qui créèrent des postes sur les pistes indiennes de la Colombie Britannique et notamment sur celle qui aboutit par le fleuve Skeena au point où est Port-Simpson. Ces employés étaient Ecossais ou Franco-Canadiens, ce qui fit que presque tous les noms des localités sont écossais ou français; ils s'appelaient David Thomson, Howse, Athabasca et autres.

En 1821, la Compagnie de la Baie d'Hudson absorba la Compagnie du Nord-Ouest et, en 1825, le traité de Saint-Pétersbourg détermina les limites entre les possessions russes de l'Alaska et celles de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Depuis le Canal de Portland, qui commence au 54° 40, la frontière anglaise suivit la ligne de partage des eaux de la chaîne côtière jusqu'au 141e méridien, puis ce méridien jusqu'à l'océan Glacial.

Le traité de juin 1846, signé par l'Angleterre et les Etats-Unis, adopta pour frontière commune le 49e parallèle, limite des possessions espagnoles en 1775. La Compagnie de la Baie d'Hudson, qui s'était emparée de tout le bassin inférieur de la Columbia, fut obligée de rendre aux Etats-Unis douze de ses établissements et transféra son administration à Fort Victoria qu'elle avait élevé en 1843 sur la pointe sud-est de l'île de Vancouver. Victoria devint ainsi la capitale de la Colombie Britannique.

L'île Vancouver mesure 457 kilomètres du sud ouest au nord-ouest et 128 kilomètres dans sa plus grande largeur; avec les îles qui la bordent, elle a 4 millions d'hectares. Victoria, d'abord simple poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, n'est pas seulement la capitale de la province. Pour compenser la perte des établissements que le traité de 1846 obligeait la Compagnie à abandonner au sud de la nouvelle frontière américaine, l'Etat avait étendu le monopole de la Compagnie sur toute l'île de Vancouver, mais il se réserva une rade pour y établir une station navale. Il choisit la baie d'Esquimalt, à 5 kilomètres de Victoria, et y installa plus tard un arsenal maritime, avec un bassin de radoub, casernes, fortifications, etc..., le tout dominé par un palais qu'habite le lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique. C'est la base navale anglaise du Pacifique.



PARLEMENT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE A VICTORIA (ILE DE VANCOUVER).

La baie d'Esquimalt, longue de 5 kilomètres et large de 3, très bien abritée, offre un excellent mouillage, avec 11 mètres d'eau à mer basse, à 1,200 mètres du rivage, sur plus de 4 kilomètres 1/2 de long. Esquimalt et les autres faubourgs de Victoria sont reliés à la ville par des tramways électriques.

La rade de Victoria est moins spacieuse, expo-

sée aux coups de vent du sud-ouest, et n'a que [illegible] de mouillage aux quais ; le port intérieur, bien abrité, est peu profond ; les grandes lignes de paquebots qui vont à Vancouver y font escale.

La ville, absolument anglaise, est construite en damier sur une des rives d'une petite rivière qui s'élève en pente douce ; sur l'autre rive sont construits les magnifiques palais du gouvernement provincial renfermant le Parlement et les ministères.

Victoria possède aussi son parc qui couvre plusieurs collines orientées vers la mer où, avec quelques beaux échantillons des arbres géants du pays, on a surtout planté des chênes, comme en Angleterre.

géants et au dessus la longue barrière des pics étincelants de neige, depuis les monts Olympiens et le Baker, jusqu'aux sommets de la chaîne côtière, bien loin vers le nord.

Si, venant de la haute mer, l'entrée de Victoria est facile par le détroit de Juan-de-Fuca, il n'en est pas tout à fait de même lorsqu'on y arrive de Vancouver-City. Dès que le vapeur est sorti du port de Vancouver, on passe entre les superbes montagnes de l'entrée de Burrard et le parc Stanley, on navigue au milieu de bateaux de pêche et, après avoir passé devant la large baie de Howe, on tourne vers le sud, laissant à gauche le delta du Fraser et courant droit à la chaîne majestueuse des



[illegible]

La campagne de Victoria est extraordinairement anglaise ; si l'on ne regarde qu'elle, on est tenté de se croire dans un comté anglais, aux habitations pittoresques entourées de bois décoratifs et de pelouses, avec leurs chaumes et leurs prés où le bétail est soigneusement parqué. Depuis plus d'un siècle, les fonctionnaires en retraite, les anciens militaires et marins anglais qui se sont fixés autour de Victoria ont façonné la campagne à leur goût et fait disparaître la grande forêt jusqu'à une certaine distance de la ville, de sorte qu'on peut se croire dans un paysage anglais ; mais, si l'on porte le regard au-dessus du détroit, l'illusion cesse, on se trouve devant le plus magnifique panorama qu'on puisse voir. Au delà d'un bras de mer un peu plus large que le Pas de Calais, mais que la transparence de l'air fait apparaître plus étroit, on voit la forêt sombre et immense des cyprès et des sapins

monts Olympiens. On s'engage bientôt au milieu des îles et le chenal serpente dans des passages très resserrés. Presque toutes ces îles sont boisées et quelques-unes sont très hautes et portent de magnifiques forêts. Beaucoup sont fertiles, avec des rivages verdoyants semés de belles fermes. On navigue ainsi pendant près d'une heure avant d'arriver au détroit de Haro et de trouver l'entrée du port de Victoria.

L'extrémité méridionale de l'île de Vancouver est seule cadastrée, défrichée et véritablement habitée. Un chemin de fer d'une centaine de kilomètres unit Victoria à Nanaïmo, en traversant Duncan et la région du lac Cowichan, si enviée des Anglais dont l'espoir est de faire valoir tranquillement une bonne terre, à proximité d'une capitale bien anglaise, en jouissant de tous les agréments de la chasse et de la pêche.

Nanaïmo (6,000 habitants), sur un excellent port, est le grand entrepôt des mines de charbon qui fournit tout le combustible à l'arsenal de Esquimalt et aux villes du littoral. Tout ce district du sud qui porte le nom de Nanaïmo et se trouve entre le détroit de Georgie et celui de Juan-de-Fuca est bien connu, mais à partir de la rade de Barclay, qui s'ouvre sur le Pacifique et pénètre par le canal d'Alberni jusqu'aux deux tiers de la largeur de l'île, on peut dire que le centre de Vancouver est une des régions les moins explorées du Canada. Entre Alberni et Nanaïmo, les hauteurs de l'arête centrale atteignent 1,800 à 2,000 mètres et empêchent le canal de couper l'île en deux; l'arête continue vers le nord pour atteindre au mont Victoria (2,280 mètres) sa plus grande hauteur et se terminer au cap Scott. Tout le rivage occidental sur le Pacifique est dentelé par des fiords et des entrées comme l'est le rivage colombien sur le détroit de Georgie. La rade de Quatsino menace de couper l'île au nord comme celles de Barclay au sud; les navires en ont exploré les sinuosités, mais la grande forêt qui couvre tout le massif intérieur reste à peu près inexplorée. C'est là que se rencontrent à chaque pas les pins Douglas et les cèdres blancs de l'Ouest ou thuyas géants qui atteignent 50 mètres de haut et dépassent 3 mètres de diamètre. Les minces pruches ou hemlocks y dépassent 60 mètres de hauteur.

C'est aussi dans les solitudes intérieures de l'île qu'on rencontre le grand cerf wapiti et le puma qu'on trouvait autrefois facilement dans les Montagnes Rocheuses, depuis la frontière américaine jusqu'à l'Alaska.

Les gisements de charbon et de calcaires de l'île Vancouver et des autres îles, le commerce de leurs bois animent le détroit de Georgie par le mouvement des gabarres de transport, mais l'île de Vancouver et l'archipel de la Reine-Charlotte ne sont guère habités que par les diverses tribus d'Indiens qui ont conservé là leurs mœurs intactes.

Les Indiens. — Le recensement de 1901 comptait, en Colombie, 25,488 Indiens; celui de 1911 en compte 25,000. Ils habitent la côte et les îles d'une part, la région sèche de l'intérieur de l'autre.

Les races Tsimshian, Haïda, Kwakiult, Nootka et Seliche habitent les côtes et les îles: les Seliche intérieurs, les Dené et les Kootenay habitent les régions de l'intérieur. Tous ces Indiens sont totémiques ou fétichistes. Le totem est une série d'animaux ou d'objets considérés comme sacrés, le loup chez les uns, le corbeau chez les autres; des êtres fabuleux, des plantes sont totems. Des poteaux sculptés, ordinairement en cèdre et parfois très élevés, surmontent l'entrée des maisons, les tombes, l'entrée du village. Les populations côtières construisent de grandes maisons de bois où logent plusieurs familles et parfois tout le clan. Les totems des Haïda sont les plus hauts, les plus originaux et les mieux travaillés. On en voit à Kwalkiut, à Albert-Bay (île de Vancouver) et à Nootka. Les mêmes totems servent de reconnaissance à des affiliations et sociétés secrètes entre clans parfois très éloignés les uns des autres, qui se réunissent à certaines époques pour des *potlaches* ou fêtes avec danses et festins. Les armes sont l'arc en bois et os et le harpon de source esquimaude. Tandis que les Indiens de l'intérieur façonnent en canots l'écorce du bouleau, comme tous les Indiens du Dominion, ceux des côtes de la Colombie Britannique creusent les magnifiques troncs d'arbre de la région côtière. Ces derniers ne vivent que de la mer.



Indiens en costume de cérémonie.



Totem indien a Albert-Bay (Ile de Vancouver).

Les Indiens de l'intérieur vivent de chasse et de pêche. En été, ils habitent des villages en bois, à proximité d'un bon passage de saumons. Ils prennent ce poisson au printemps, quand il remonte pour frayer, et en emplissent des caches. En automne, la tribu, munie de tentes, se lance sur les hauts plateaux à la recherche des caribous et des bêtes à fourrures qui lui donnent la nourriture et le vêtement. La neige lui rend la marche et l'approche du gibier plus faciles, elle fait du pemmican et des provisions, puis elle revient au village à temps pour la pêche du saumon.

Aujourd'hui, les Indiens ont été presque partout cantonnés dans des réserves de toutes dimensions qu'on a fixées autant que possible là où étaient leurs villages. On en compte près de deux cents en Colombie Britannique.

Le cap Scott, extrémité nord-ouest de l'île de Vancouver, se termine par plusieurs petites îles escarpées qui forment à 60 kilomètres en mer comme un second cap; les détroits de Discovery et de Johnstone donnent accès dans la grande baie qui a conservé le nom d'entrée de la Reine-Charlotte. Là, le Pacifique baigne la côte Colombienne.

Les îles de la Reine-Charlotte commencent à 200 kilomètres au nord du cap Scott; elles continuent la chaîne des îles jusqu'à l'entrée de Dixon et jusqu'au canal de Portland, frontière maritime de la province. Vis-à-vis l'entrée de Dixon, le fleuve Skeena apporte au Pacifique toutes les eaux des monts Babine. C'est là, à Prince-Rupert, que le Grand Trunk transcontinental a fixé son point terminus.

Avant la fin de l'année 1914, on pourra venir d'Edmonton par le col de la Tête-Jaune jusqu'à Prince-Rupert, en traversant les solitudes presque inconnues de la haute vallée du Fraser et de la haute Skeena. Plusieurs grandes lignes de chemins de fer se construiront bientôt pour faire communiquer avec les ports du Pacifique le bassin de la Rivière de la Paix et peut-être, plus tard, les déserts actuels de la rivière aux Liards. Ce sera l'œuvre des générations futures.

Au commencement de ce vingtième siècle qui semble devoir justifier la prédiction de sir W. Laurier d'être le siècle du Canada, la colonisation et la civilisation sous toutes leurs formes marchent, dans ce grand pays, avec une rapidité qui déconcerte l'observateur. Nous avons cherché à donner une idée d'ensemble basée sur des documents exacts. Pendant les deux années que nous avons consacrées à notre travail, les faits ont marché et, sur plusieurs points, notre récit est déjà dépassé; nous espérons toutefois que notre livre sera utile aux nombreux Français qu'intéresse le Canada et leur servira de point de départ pour des études plus fouillées.



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Histoire, géographie, richesses naturelles.

Pag.

I. — **Découverte du Canada ; l'Occupation française ; la Conquête anglaise** . . . 9

II. — **Superficie du Canada ; son climat** . . . 17

III. — **Configuration du sol :** Montagnes, fleuves et lacs . . . 23

IV. — **Organisation politique ; Population ; Immigration ; Instruction publique** . . . 27

V. — **La Propriété :** les Homesteads ; le Système Torrens ; la Hausse des terres . . . [illegible]

VI. — **Le Blé :** la Moisson ; les Entrepôts ; les Transports . . . 43

VII. — **Autres cultures :** la Betterave ; le Lin ; le Tabac ; Céréales et divers ; le Foin ; **l'Elevage ; les produits de la Ferme** . . . 51

VIII. — **Les Fruits ; la Vigne ; le Sucre d'érable** . . . 61

IX. — **Le Bois :** les différentes essences de la forêt canadienne ; le Service des forêts . . . 69

X. — **Le Ministère de l'Agriculture :** Service des Fermes expérimentales ; Service de l'Industrie laitière et de la Réfrigération ; Service de l'Hygiène et de l'Elevage ; Services divers . . . 77

XI. — **Les Pêcheries canadiennes :** Pêcheries maritimes ; Pêcheries d'eau douce ; **les Fourrures et la Faune** . . . 83

XII. — **Les Mines :** Minéraux combustibles, Charbon, Tourbe, Pétrole, Gaz naturel ; Minéraux métalliques, Or, Argent, Cuivre et Nickel, Plomb et Zinc, Fer ; Minéraux non métalliques, Amiante, Gypse et Sel ; Ministère des Mines . . . 101

XIII. — **Les Forces hydrauliques** . . . 121

DEUXIÈME PARTIE

Richesses industrielles, organisation financière.

XIV. — **Industrie et Commerce** . . . 133

XV. — **Energie électrique :** Electricité ; Tramways ; Télégraphe, Téléphone . . . 147

XVI. — **Pulpe et papier** . . . 161

Chapitres Pages

XVII. — **Métallurgie :** Dominion Steel Corporation ; Algoma Steel Corporation ; Canadian Car & Foundry C°; Canadian Locomotiv C° 171

XVIII. — **Industries agricoles :** Minoteries ; Filatures ; Industrie laitière ; Raffineries 179

XIX. — **Industries du bâtiment :** Ciments ; Briques ; Constructions ; Constructions métalliques ; Peintures et vernis 189

XX. — **Industries diverses :** Conserves alimentaires ; Automobiles 197

XXI. — **Le Canada financier :** le Budget ; les Banques ; les Trusts ; le Stock-Exchange 201

XXII. — **Chemins de fer :** Intercolonial ; Canadian Pacific Ry ; Grand Trunk Ry ; Grand Trunk Pacific Ry ; Grand Trunk Pacific Branche Lines ; Canadian Northern Ry ; Autres réseaux 211

XXIII. — **Canaux ; Navigation :** Le chenal du Saint-Laurent ; Montréal, Ottawa et Kingston ; le Richelieu et le lac Champlain ; canal de Trent ; canal Saint-Pierre ; canal de Beauharnais ; les canaux en 1912 ; Navigation 237



TROISIÈME PARTIE

Le Canada littéraire et artistique; Sports; à travers le Dominion.

XXIV. — **La Littérature française** *: Un historien :* François-Xavier Garneau ; *Les poètes :* Octave Crémazie, Fréchette, William Chapman, Nérée Beauchemin, Alfred Garneau, Emile Nelligan, Albert Lozeau ; *Les prosateurs :* Philippe Aubert de Gaspé, Gérin-Lajoie, Docteur Choquette, etc. ; **Littérature anglaise canadienne :** Robert W. Service ; **Théâtre :** L. Fréchette et M. Marchand ; **Éloquence :** Mercier, Chapleau, Sir W. Laurier, R. Dandurand, Henri Bourassa, G. Bourassa, Gauthier, R.-L. Borden, Joseph Howe, Sir John Macdonald, Georges Brown, Thomas Mc Gee, orateurs indiens ; **Journalisme :** MM. Brown et Guilmour, Hugh Graham, Olivier Asselin, Omer Herons, Chapuis ; **Arts :** Beaucourt, Louis de Longpré, Legaré, Antoine Plamandon, Théophile Hamel, William Valentine, Robert Barbier, M. Morrice, Philippe Hébert ; La Liberté 247

XXV. — **Les Sports ; Sports d'hiver :** Hockey sur glace, Curling, Raquette, Ski, Ice-Yachting, Tobogganing, Luge, Skeleton, Bobsleigh, Traîne sauvage ; **Chasse :** Orignal, Caribou, Wapiti, Mouflon, Chèvre des Montagnes Rocheuses, Bœuf musqué, Puma, Lynx, Ours, Ours grizzly, Loups, Antilopes, Oiseaux, le Canot canadien ; **Pêche :** Truite, Saumon, Ouananiche, Bass, Maskinonge, Brochet, Esturgeon, etc. 269

XXVI. — **De l'Est à l'Ouest :** Détroit de Belle-Isle, Terre-Neuve, Anticosti 293

PROVINCE DE QUÉBEC : Le Saint Laurent, la Saguenay, Tadoussac, le Lac Saint-Jean, Roberval, Murray Bay, Ile d'Orléans, Québec, Chutes de Montmorency, Levis, Trois Rivières, Sorel, Montréal, le Mont Royal, les petits comtés de l'Est..... 295

PROVINCES MARITIMES : Le Nouveau-Brunswick, Moncton. L'Ile du Prince-Edouard. Nouvelle-Écosse, Halifax, Yarmouth, Saint-John, Fredericton 304

ONTARIO : Toronto, Hamilton et les villes du Sud, Ottawa et Rideau-Hall, le parc Algonquin, Sault Sainte-Marie, Baie du Tonnerre, l'Ontario du Nord, Port-Arthur et Fort-William, rivière Rainy et lac des Bois, une province sans impôts 308

CHAPITRE XXVI (*Suite*).

MANITOBA : La prairie, Selkirk première colonie, Winnipeg et Saint-Boniface, la vieille porte de Fort-Garry, Portage la Prairie, Brandon, Souris........................ 314

SASKATCHEWAN : Les deux Saskatchewan, le Churchill, le lac Wollaston se partage entre deux océans, Réserves indiennes et groupements français, réserve de castors, les Doukhobors, Regina, la poussée américaine, Prince Albert................ 318

ALBERTA : Grands ranchs du Sud, les Blés précoces du Nord, Medicine-Hat et le gaz naturel, les Mormons, Calgary, Edmonton, progrès rapides de l'Alberta, ses téléphones, un habile spéculateur, nombreux centres de langue française, un boom prévu au petit lac des Esclaves, l'élevage des chevaux, réserves d'indiens, courses, la muraille des Rocheuses, Banff, Louis Swift le Squatter............ 322

COLOMBIE BRITANNIQUE : Le Cheval qui rue, les plus hauts sommets des Rocheuses, le lac Emeraude, les cols de Rogers et de l'Aigle, le Yohopark, Donald, Glacier, Revelstoke, les lacs Arrow, la passe de l'Aigle et ses lacs, Sicamous et Vernon, l'Okanagan, les Kootenay, Kamlops, les deux Thomson, Ashcroft, les placers de la Thomson et du Caribou, le Fraser, Agassiz, New-Westminster, Vancouver, les Fiords de la chaîne côtière.. 328

ILE VANCOUVER : Les Espagnols venus du Mexique, la Sea Otter, George Vancouver et Bodega y Cuadra, Alexandre Mackenzie, Victoria, la baie d'Esquimalt, les environs de Victoria, de Vancouver à Victoria, les îles, Nanaïmo, la rade de Barclay et la rade de Quatsino, la Grande Forêt, les Indiens, leurs totems, le cap Scott, îles de la Reine-Charlotte.. 335



Société anonyme de l'Imprimerie Kugelmann (L. Cadot, direct.), 12, rue de la Grange-Batelière, Paris.

CE

